





HISTOIRE

DE SAINT LÉGER

ET

DE L'ÉGLISE DES FRANCS

AU VII[e] SIÈCLE.

IMPRIMERIE DE E.-J. BAILLY,
Place Sorbonne, 2.

(Pea XV)

Collège S. M. Madeleine
14 Nov. 1864.

Monsieur

Permettez-moi de vous présenter l'un des ouvrages sortis de l'abbaye de Solesmes. Si cette humble esquisse historique sur un personnage obscur et bien peu connu mérite quelque place dans votre belle et riche Bibliothèque Bodléienne, je serai heureux de laisser ce souvenir de mon passage et ce foible témoignage de ma reconnaissance pour l'honorable et bienveillant accueil dont vous avez daigné m'honorer, Monsieur, ainsi que tous vos dignes collègues.

Agréez, Monsieur, le profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être

Votre très humble Serviteur
Fr. J. B. Pitra

1° Bandinelli
2. la Bibl. Bodl.

C.C. V.V. Praesidi et Rectoribus

Bibliothecae Bodleianae

Hoc munusculum

Si parva licet adponere magnis

Auctor

obsequii multi ac gratissimi commercii

memor

L. M. D. D.

VIII Kl. Dec. MDCCCXLVIIII



Fr. David. sc.

HISTOIRE

DE

SAINT LÉGER,

ÉVÊQUE D'AUTUN ET MARTYR,

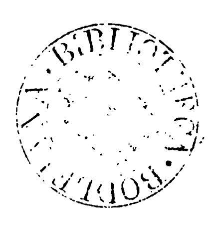
ET DE L'ÉGLISE DES FRANCS

AU SEPTIÈME SIÈCLE;

PAR LE R. P. DOM J.-B. PITRA,

Moine bénédictin de la Congrégation de France.

« Virilitatem cœlestis civis senescens mundus,
« gravatus vitiis, non valuit sustinere. »
(Vita S. Leodegarii, auctore anonymo, monacho Augustodunensi. — Act. Sanct. ordin. S. Benedicti, t. II, 659.)



PARIS.

WAILLE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE CASSETTE, 6 ET 9.

—

1846

A SA GRANDEUR

MONSEIGNEUR BÉNIGNE-URBAIN-JEAN-MARIE

DU TROUSSET D'HÉRICOURT,

ÉVÊQUE D'AUTUN.

Monseigneur,

Après une longue attente, il m'est enfin donné de vous offrir un travail commencé sur vos recommandations expresses, dirigé par vos conseils, soutenu de vos encouragements, redemandé même avec une impatience trop honorable pour que je l'oublie.

Mon saint Léger, disiez-vous, Monseigneur! Le mot est légitime et m'est cher. Je vous rends Léodégar, plutôt que je ne le dédie, heureux de le mettre sous le nom d'un prélat qui m'en a souvent rappelé l'image.

Père de la même cité dont saint Léger fut le *dé-*

fenseur, et plus heureux que lui, en des temps aussi difficiles, vous avez vu subsister, autour de vous, ce calme des grands souvenirs et cette paix des anciens jours que l'on respire dans votre antique Église. Gardien fidèle du dépôt de foi, légué à votre peuple par tant de martyrs et de saints pontifes, vous eussiez donné, comme Léodégar, si Dieu n'eût détourné des mains furieuses, le spectacle d'un pasteur immolé au milieu de son troupeau, au sortir des cérémonies saintes, sur les marches de sa cathédrale!

Vous étiez prêt, Monseigneur; vous veniez de renoncer aux splendeurs d'un siége archiépiscopal et d'une ville toute romaine, pour continuer l'humble et vénérable succession des Rhétice, des Syagre, des Léodégar.

Le plus ancien biographe autunois de saint Léger disait de lui : *Le monde vieilli et vicieux ne put supporter la mâle vigueur de cet homme céleste.* Monseigneur, vous accoutumez le monde à la vigueur des saints, vous ferez supporter aujourd'hui Léodégar. Vous le ferez aimer, ainsi que tous ces vieux *patrons de votre peuple, qui ont rempli votre cité de leur vertu, qui ont triomphé du diable en traversant les naufrages de cette vie passagère, qui sont devenus les défenseurs de leur patrie en allant*

à la vraie patrie, qui sont demeurés la tour inexpugnable, à jamais consolidée par l'effusion de leur sang. (Acta S. Symphoriani.)

Cette longue chaîne de quatre-vingt-dix-huit pontifes, dont le premier anneau touche au berceau de la foi dans les Gaules, puissiez-vous, Monseigneur, la continuer longtemps, et répandre encore, à de longues années, les bénédictions qui plus d'une fois, je ne l'oublierai jamais, descendirent jusqu'à celui qui, toujours votre fils dans le sacerdoce, s'honore d'être avec le plus profond respect et la plus affectueuse reconnaissance,

Monseigneur,

de Votre Grandeur,

Le très-humble et très-obéissant serviteur,

FR. J.-B. PITRA,
De la Congrégation de France.

AVANT-PROPOS.

INDICATION DES SOURCES.

Il est assez d'usage aujourd'hui, à propos du plus mince écrit, de mettre en frontispice, sous prétexte d'indiquer ses matériaux, tout le catalogue de sa bibliothèque. Souvent cette bibliothèque n'existe qu'en catalogue; les titres altérés, les auteurs confondus trahissent l'inventaire fait à distance. Nous nous contenterons de fournir loyalement nos garanties au bas de chaque page, et d'indiquer ici sommairement les monuments primitifs et les manuscrits que nous avons consultés et même en partie édités :

1° Le plus ancien monument est une relation de la translation du corps de saint Léger, écrite par Audulf, abbé de Saint-Maixent, sur les lieux et dans le temps même de cette translation, vers 681. C'est comme le procès de canonisation de notre saint.

2° Cette pièce fut envoyée en même temps à Poitiers et à Autun. Ursin, abbé du savant monastère de Ligugé, sollicité par l'évêque Ansoald, parent du saint martyr, se décida à compléter le récit de sa vie.

3° D'un autre côté, le successeur immédiat de saint Léger, Herménaire, une abbesse de Cahors, Hermena, et tout le monastère de Saint-Symphorien, déterminèrent un pieux moine d'Autun à recueillir les souvenirs et les témoignages encore récents des contemporains et des témoins oculaires. Il eut sous les yeux la relation de l'abbé Audulf. Telle fut l'origine de la biographie de l'Anonyme autunois, moins élégante que celle d'Ursin, mais plus détaillée et plus vigoureusement écrite.

4° La pièce la plus considérable après celles-ci est le poëme inédit que nous avons reçu de la bibliothèque de Saint-Gall, et que nous devons à l'obligeance de M. Zweilgauer, archiviste du canton d'Appenzell. Le silence complet de l'auteur de cette pièce sur les translations du corps de saint Léger, à l'époque des Normands, place cette composition au neuvième siècle, avant l'année 866. La scrupuleuse fidélité de cet auteur à suivre la narration d'Ursin,

et surtout le soin particulier qu'il met à décrire le tombeau de saint Léger et l'église que l'abbé Audulf lui fit élever, donne lieu de croire qu'il écrivait près de ce tombeau et dans l'abbaye de Saint-Maixent. Cette pièce est donc un monument inédit de la France littéraire, et un témoignage presque contemporain qui confirme en tout point ce que nous savions de saint Léger par Audulf, Ursin et le moine anonyme de Saint-Symphorien d'Autun.

5° Nous publions encore une quatrième vie de saint Léger, inédite comme la précédente, composée au onzième siècle par un moine de Murbach, en Alsace. Nous l'avions crue d'abord contemporaine et anonyme, sur la foi de Mabillon et des Bollandistes, qui n'en ont connu qu'une copie fautive et incomplète. La découverte toute récente d'un manuscrit de Strasbourg, qui échappa même aux recherches si sérieuses des historiens de l'Alsace, Schœpflin et Grandidier, nous a permis de rétablir la date précise, le nom de l'auteur de cette vie et celui de l'abbé de Murbach qui la fit composer. L'auteur est un frère Frulandus, qui se dit le clerc de l'abbé de Murbach, et cet abbé se nommait Eberhard, et gouvernait l'abbaye vers l'an 1041. Nous regrettons d'avoir rencontré le manuscrit de Strasbourg trop tard pour certains détails qui se trouvent moins exacts et moins complets. Cet auteur, sans différer de ses devanciers en rien d'essentiel, y ajoute quelques particularités dignes d'attention, et entre autres, sur la

fin, des détails curieux concernant le culte de saint Léger dans la chapelle royale et dans l'abbaye de Murbach. Cette partie, que les Bollandistes désiraient surtout de se procurer, et qui manque à leur exemplaire, est entièrement neuve et inconnue. Le moine de Murbach se plaint assez vivement d'Ursin, et lui reproche d'avoir mis sur le même pied, dans son récit trop impartial, Ébroin et saint Léger. Ce reproche est précieux, d'autant plus qu'avec le propos arrêté de faire autrement, ce quatrième biographe est ramené, par la force des faits, dans un récit à peu près identique. Nous pouvons donc les suivre les uns et les autres en toute confiance, pour ce qui concerne la vie politique de Léodégar, partie la plus délicate de sa biographie, et la plus accessible à la critique. Le moine de Murbach ajoute principalement aux autres historiens des causeries de personnages qu'il met très-librement en scène. Cette naïve expression des sentiments de l'auteur le recommandera sûrement à nos lecteurs, et pourtant l'austère critique de Mabillon et des Bollandistes en a pris prétexte pour l'exclure entièrement de leurs collections.

6° Nous avons reçu de l'obligeance de M. Cousseau, supérieur du grand séminaire de Poitiers, une cinquième vie tirée des archives de l'abbaye de Moissac et conservée au tome 51 de la volumineuse collection de D. Fonteneau, en 85 vol. in-f°, l'un des trésors de la riche bibliothèque de Poitiers.

Nous n'avons publié que le préambule de cette pièce ; le reste, sauf quelques légères variantes, est littéralement le récit de l'Anonyme autunois.

7° Nous possédons encore un monument curieux et d'une respectable antiquité. Dans un glossaire latin, manuscrit de la bibliothèque de Clermont, n° 189, du dixième siècle, se trouve inséré un poëme en langue romane sur saint Léger. Nous avons pu en prendre connaissance par la bienveillance de M. Champollion-Figeac, qui se propose de publier cette pièce dans son grand ouvrage sur la Paléographie, et auquel nous devons laisser l'honneur et le labeur d'une restitution intégrale et correcte du texte, selon toutes les exigences métriques et grammaticales de la poésie romane du dixième siècle.

8° Nous avons profité d'un voyage en Alsace pour ajouter aux pièces précédentes une série spéciale renfermant, siècle par siècle, tous les documents que nous avons pu recueillir sur le culte de saint Léger dans l'illustre abbaye princière de Murbach, placée dès son origine sous son patronage. Nous avons trouvé presque toutes ces pièces dans les bibliothèques de Strasbourg et de Colmar, qui nous ont été ouvertes avec un bienveillant empressement que nous aimons ici à reconnaître.

Il nous a paru que l'ensemble de ces pièces était assez considérable pour les réunir à la fin de ce volume sous la rubrique d'*Analecta*. Nous les avons divisées en trois séries. La première, imprimée avant

que nous ayons pu rencontrer les documents provenant de Murbach, s'ouvre, sous le titre d'*Analecta Liturgica,* par une *messe de saint Léger,* insérée, peu d'années après son martyre, dans le *Missale Francorum,* et se termine par quelques notes sur le culte de saint Léger et de saint Guérin à Autun, à Lucerne, à Ebreuil, à Saint-Maixent, à Vergy et au diocèse d'Arras. Les *Analecta Historica* forment la seconde série et comprennent les deux pièces dont nous avons parlé plus haut (nos 4° et 6°), les *Actes du concile d'Autun sous saint Léger,* augmentés d'un canon que Mansi a édité le premier dans sa grande collection des conciles ; l'épître écrite par saint Léger à sa mère Sigrade après le martyre de son frère saint Guérin ; le testament de saint Léger revu sur l'édition d'Aubert le Mire, et accompagné d'une version française inédite du seizième siècle; l'exhortation d'un évêque du palais à Clovis II, fils de Dagobert I. On verra que cette pièce curieuse se rattache à notre sujet, et on nous saura bon gré de l'avoir empruntée à l'une des rares et précieuses collections du cardinal Maï. Enfin nous avons réservé sous un titre spécial, *Analecta Murbacensia,* toutes les pièces provenant de l'abbaye de Murbach, divisées comme les précédentes en deux parties, historique et liturgique.

On a eu peine à comprendre, par une impatience qui nous honore, les retards de cette publication. Nous sommes obligés de déclarer pourtant qu'à notre

gré elle a paru trop tôt encore. Rien n'exige plus de temps, de maturité et d'investigations qu'une monographie où il faut se rendre compte de tous les détails de son sujet. Après sept années de recherches et plusieurs remaniements de notre travail, il s'est encore rencontré plus d'un document important, qui nous eût épargné plus d'une inexactitude. Nous avons remédié à ces fautes au moyen d'errata qui tombent principalement sur quelques feuilles tirées en l'absence de l'auteur.

Nous avons eu à nommer un très-grand nombre de personnages du septième siècle, dont les noms ont subi depuis onze siècles les révolutions les plus bizarres. Les saints surtout nous sont arrivés avec quatre ou cinq noms encore populaires. Nous avons pris le parti d'user très-librement et des appellations vulgaires et de la synonymie que présentent déjà les monuments contemporains. Nos lecteurs attacheront sûrement peu d'importance à ces nuances de mots qui ont presque créé tout une nouvelle école historique. On nous permettra de rester dans la neutralité :

Non nostrum inter vos tantas componere lites.

INTRODUCTION.

A une époque où des évêques, des clercs et des moines fondaient la monarchie française, la ville d'Autun eut un saint pontife, moine et martyr, digne d'être moins oublié. Élevé au palais mérovingien, clerc et archidiacre à Poitiers, moine à Luxeuil et abbé de Saint-Maixent, propagateur et panégyriste de la Règle de saint Benoît, conseiller et ministre sous quatre rois, évêque d'une cité encore renommée, et, à ce titre, puissant en Bourgogne; lié de près aux Pepins et aux plus illustres Austrasiens; de plus, selon l'un de ses biographes, maire ou chef du palais de Neustrie, *saint Léger* ou *Léodégar*, par cette universalité d'action, exerça une vaste influence. Autour de lui et au loin, on sent comme une vertu s'échapper de ses lèvres et de ses yeux mutilés, de ses ossements dispersés et du sang fécond de sa famille. Son frère Warein meurt à côté de lui, martyr; sa mère monte avec lui au ciel et sur les autels [1]; sa famille est neuf fois nommée parmi les saints en trois générations [2]; elle compte en un siècle cinq évêques et quatorze moines. Par elle, les Vosges, l'Alsace, les bords du Rhin, se couvrent de

[1] Sainte Sigrade.

[2] Aux précédents ajoutez la patronne de l'Alsace, sainte Odile; sainte Boswinde, sa sœur; sainte Hunna, sa parente; ses trois nièces, sainte Eugénie,

monastères. Le patronage de saint Léger s'étend sur la France et au delà : tout un canton suisse, la catholique Lucerne, conserve son vocable dans ses églises, son effigie sur ses monnaies, toute sa Passion dans les curieuses peintures de ses *Kappel-Brücke.* Longtemps sa famille est féconde en saints et en héros. Gérard de Roussillon et les Welfes lui appartiennent ; un petit-fils de Charlemagne se fait gloire d'en descendre ; ses rameaux s'étendent au loin dans les maisons de Lorraine, de Bourgogne, de France, et jusque sur le trône de Constantinople et la chaire de saint Pierre [1]. Avant de s'épuiser, elle donne à l'Église saint Léon IX, le précurseur de saint Grégoire VII ; à l'ordre monastique, saint Norbert, fondateur des Prémontrés ; et à l'Empire, ce Rodolphe de Habsbourg, qui au jour de son sacre ne retrouvant plus l'épée de Charlemagne, prit la croix, disant : Voilà mon sceptre !

Ainsi cette vie, oubliée et consumée dans l'ombre, se lie à un vaste ensemble. Cet holocauste d'un martyr et d'un pontife est une offrande donnée au ciel, sur le berceau de nos Francs, sinon en échange de leurs destinées, sinon en gage de leur avenir, au moins en expiation de leurs premières iniquités.

sainte Attale, sainte Gundelinde, et plusieurs autres membres de cette illustre famille, qui auront une place dans l'histoire de saint Léger.

[1] Cette généalogie n'est point amplifiée à plaisir, comme on peut s'en assurer par les importants travaux exécutés sur ce sujet. Voyez Georg. Eckhard, *Orig. Habsburgo-austriacæ*, lib. 1. — D. Hergott., *Genealogia Diplom. aug. gentis Habsburg. antiquit.* — Hieronym. Vignier, *Véritable origine des maisons d'Alsace, de Lorraine et d'Autriche*, traduit en latin, annoté et publié par J.-J. Chifflet, sous ce titre : *Stemma Austriacum.* — David. Blondell. *Genealog. Francisc. plenior assertio*, t. I. — Schoepflin, *Alsatia illustr.*, t. I. Idem, *Hist. Zaringobadensis.* — Grand-Didier, *Hist. de l'Egl. de Strasbourg*, t. I. — Baron de Zurlauben, *Tablettes généalogiques.* — Le P. Laguille, *Hist. de l'Alsace*, t. I.

« Car un martyr qui meurt, ce n'est pas seulement pour lui qu'il souffre, c'est aussi pour ses concitoyens. Pour lui, sa mort est récompense; pour eux, c'est un exemple : pour lui, c'est le repos; pour eux, le salut. Et par cet exemple, nous apprenons à croire au Christ; nous apprenons à acheter par les opprobres la vie éternelle; nous apprenons à ne craindre pas la mort [1]. »

Léodégar, « ce martyr nouveau en temps chrétien, cet homme céleste que le monde vieilli ne put supporter [2], » « ce martyr de la liberté publique [3], » « cet ange tutélaire dont tout le royaume des Francs, par une dévotion spéciale, reconnut le puissant patronage [4], » n'a point encore trouvé, même en sa patrie, justice et reconnaissance. Longtemps ses ossements errèrent devant les Normands, portés de contrée en contrée sur les épaules de quelques moines. Et maintenant, tandis qu'une cité étrangère solennise sa mémoire, toujours exilé lui-même parmi nous, son tombeau est vide, sa légende oubliée, ses églises profanées, ses fêtes abolies, sa mémoire flétrie d'accusations injustes. Des sectaires l'ont respectée, des catholiques français l'ont violée. Le blâme est descendu des chaires publi-

[1] Martyr enim cùm patitur, non sibi tantum patitur, sed et civibus : sibi enim patitur ad præmium, civibus ad exemplum; sibi patitur ad requiem, civibus ad salutem. Exemplo enim horum didicimus Christo credere, didicimus contumeliis vitam æternam quærere, mortem didicimus non timere. S. Maximus Taurin., *hom.* 31, nova edit. Rom.

[2] Anonym. Æduens., *Vita S. Leodegar.* Virilitatem enim cœlestis civis senescens mundus, gravatus vitiis, non valuit sustinere. D. Bouquet, *Hist. Franc.*, t. II, p. 614.

[3] Mézeray, *Hist. de France*, t. I, p. 204, *édit. du gouvernement.* « ... De sorte qu'on peut nommer à bon droit le saint prélat le véritable martyr de la liberté publique. »

[4] Bucelin, *Menolog. Benedict.*, 2 *octobr.* Tanti sibi tutelaris patrocinium demereri universum Galliarum regnum præcipua devotione perpetuo adlaboravit.

ques, a pris place dans des livres graves, et pénétré jusque dans les manuels mis aux mains de l'enfance[1]. Il est temps de mettre fin à ce martyre posthume, infligé depuis trois siècles au saint évêque.

Puis, en ces jours d'agitation maladive, où l'on ne sait si la France finit ou recommence, il n'est pas inopportun de remettre sous les yeux l'image de l'un de ces vieux pontifes qui l'ont façonnée, comme un essaim pétrit le miel dans une ruche [2]. Il est bon, en ces jours de molle et timide langueur où l'énergie chrétienne s'énerve, de montrer qu'un prêtre de Dieu, la main sur l'Évangile, peut mourir, mais défaillir, jamais [3]; il est bon d'évoquer de la tombe une voix de plus qui nous dise : *Lutte pour la justice et le salut de ton âme; pour la justice bats-toi jusqu'à la mort, et Dieu pour toi renversera tes ennemis* [4].

Pour mieux saisir et coordonner les événements qui se pressent autour de Léodégar, et avant d'entrer dans l'intérieur de cette monographie, il nous a semblé nécessaire de dessiner le fond de scène et de présenter quelques vues générales et préliminaires sur le septième siècle et les grandes choses d'alors, la Papauté, l'Episcopat, le Monastère et les Saints qui, par légions, remplissent une mission dont l'importance considérable mérite quelque attention.

[1] On lit dans une *Histoire de France racontée aux enfants*, par M. Lamé-Fleury, t. I, p. 101 : « Un gentilhomme bourguignon, nommé Léger, qui était un homme altier et turbulent, et par-dessus tout l'ennemi déclaré d'Ébroïn..., se jouait de tout ce qu'il y avait de plus sacré. »

[2] Gibbon. Cf. *Vit. S. Etton.*, Boll. x jul. Confluebant quotidie velut ad alvearia apes assiduæ, insignes christianæ ductores militiæ beatus Amandus, sanctus Ursmarus, etc. *Vita S. Audoen. posterior.*, n. 7, Boll. xxiv aug.

[3] Sanct. Cyprian., *Epist.* 59.

[4] Pro justitia agonizare, pro anima tua; et usque ad mortem certa pro justitia, et Deus expugnabit pro te inimicos tuos. *Eccli*, IV, 33.

Peut-être semblera-t-il ambitieux d'ouvrir la vie d'un saint inconnu par une revue du monde. Nous trouverions plns habile et plus commode assurément d'éviter ce préambule embarrassant et souvent oiseux des monographies, pour aller droit en avant, emportant rapidement le lecteur en des voies inexplorées, ouvrant autour de lui des horizons inattendus, éclairés d'une lumière toujours nouvelle à mesure que le champ se déploie.

Mais comment se jeter brusquement en plein septième siècle, avec des noms oubliés et un grand homme à peu près inédit? Qui a ouï parler de notre saint martyr et de son époque, plus méconnue et plus injustement traitée que lui? Les six premiers siècles ont trouvé grâce. Les âges postérieurs à Charlemagne ont été successivement réhabilités. Quant aux cent et quelques années qui séparent Grégoire-le-Grand deCharles-le-Grand, il est convenu de n'y voir qu'un chaos qui se débrouille dans une ombre épaisse, et même pour plusieurs, c'est le début fatal d'une longue décadence, le commencement de mille ans de barbarie [1].

Cependant la restauration catholique de l'histoire doit reprendre son œuvre au septième siècle, première victime de la conspiration ourdie dans l'histoire depuis trois cents ans contre la vérité.

[1] Ce système est naïvement résumé dans ce mot de M. Daunou : « L'antiquité, quoi qu'on en dise, n'offre point d'exemple d'un joug aussi accablant que celui qu'imposaient à nos misérables aïeux tant d'institutions despotiques, militaires, féodales, sacerdotales, monastiques, scolastiques, imaginées ou perfectionnées depuis le 6e siècle de l'ère vulgaire jusqu'au 14e. » (*Garant. indiv.*, p. 139.) Ceci s'écrivait vers l'an 1 de l'ère de la liberté, et, *quoi qu'on dise* de l'esclavage et de tout le paganisme, il n'y avait pas d'appel contre cet arrêt, grâce aux *garanties individuelles* octroyées par M. Daunou et ses colégislateurs.

En attendant d'autres architectes qui travaillent sur un plus vaste plan, nous apportons comme pierre d'attente, une Vie de Saint, quelques faits peu connus, trois ou quatre pièces nouvelles que de longues recherches nous ont fait rencontrer ; bonne fortune inespérée, mêlée à de chers souvenirs, dernier et décisif motif de tout ce travail[1].

I

LE SEPTIÈME SIÈCLE.

Le siècle où vécut saint Léger semble, au premier coup d'œil, frappé d'une disgrâce méritée. Des noms peu connus, des événements obscurs se détachent confusément de cet horizon lointain. L'occident surtout paraît enseveli dans l'ombre : à peine l'orient jette un peu d'éclat à la conquête de la Croix par Héraclius et à l'apparition de l'Islamisme ; ces courtes lueurs évanouies, la nuit devient plus épaisse.

La pénurie de documents ajoute à l'apparente infériorité des hommes et des faits. L'histoire générale se voile et se tait. Les chroniques particulières sont écrites à la hâte, à de longs intervalles, à l'écart, loin du mouvement du monde, qui semble s'interrompre ou se ranimer par de rares et convulsives intermittences. Le sang romain est comme épuisé, et il est convenu d'attendre Charlemagne, pour retrouver autour de lui des hommes puissants en œuvres et en paroles. En Gaule surtout, la stérilité des historiens est affligeante. L'Angleterre a encore son Vénérable Bède ; l'Espagne,

[1] Voir en tête de cette Introduction l'indication des sources et des documents.

ses dix-sept conciles de Tolède et saint Isidore; l'Italie, ses annales lombardes; et Rome, Grégoire-le-Grand. Pour nous, au début de cette période, notre Grégoire de Tours clôt son drame et se retire; après lui des continuateurs sans nom glanent négligemment quelques dates confuses : puis, au moment même où commence le rôle de saint Léger, le fil des traditions se rompt, l'ombre s'étend, les sentiers s'effacent. Comment explorer avec ensemble et justesse ce champ ténébreux et dépeuplé? comment avec des dates flottantes, des noms épars, des légendes en lambeaux, retracer les lignes d'un siècle entier, à plus de mille ans de distance?

Cependant disons nettement notre pensée : Mabillon a salué ces temps dédaignés du nom d'*âge d'or* [1]; nous acceptons sans hésiter ce titre solennellement donné par l'un de nos plus graves historiens, honoré lui-même de son vivant par la savante Allemagne du titre de Grand [2].

Tel est le problème dont nous n'avons point dissimulé les conditions; achevons d'en exposer les termes, en fixant avec précision la période soumise à notre étude.

Baronius en a nettement établi les limites entre le pontificat des deux premiers Grégoires [3], de 590 à 730. C'est l'objet du huitième livre de ses Annales, et l'un des horizons historiques les mieux dessinés que nous

[1] ... Jucundior apparet rerum facies.... aureum vere sæculum! *Acta SS. ordin. sancti Bened. sæcul.* II, *præf.*, n. 1.

[2] Illud (*Magni cognomen*) Johannes Mabillonius quem *tanquam aquilam in nubibus*, rei litterariæ benedictinæ imperatorem ac eruditionis principem jure suscipimus ac deveneramur, a viris doctissimis consecutus est. Zigelbauer, *Hist. litter. ord. S. Bened.*, t. III, p. 436.

[3] Sistendum hic modo, statuto termino a Gregorio ad Gregorium. Baron., t. VIII, *edit. Luc.*, XII, 252.

connaissions. Les âges ne se comptent point par des chiffres ronds ; il faut suivre les haltes de la Providence qui, pour s'arrêter, tantôt prévient, tantôt dépasse les bornes séculaires du temps.

Cette période grégorienne tombe entre deux autres assez dissemblables, dont il importe de remarquer la physionomie tranchée.

La première, qui court du cinquième au sixième siècle, offre un grand spectacle : l'empire romain subissant, sous la verge des fléaux de Dieu, une immense expiation, et payant le salaire dû à l'univers asservi, aux hécatombes des peuples et des martyrs. Un doigt divin imprime sur la poudre de ses palais l'anathème de Babylone : la cité éternelle ne pèse plus dans la balance ; elle est divisée, elle est jetée en proie ; montée jusqu'aux cieux, elle tombe, comme les géants antiques, au fond de l'abîme. Depuis les jours où les océans débordés submergeaient les terres, il ne s'était rien vu d'aussi formidable que la grande invasion. Il y eut, entre autres, une date mémorable, enregistrée par tous les historiens, un dernier jour de l'an 405 [1], où une armée de cent peuples, en marche depuis dix ans dans la Germanie, sur une étendue de plus de 500 lieues, lançait ses premières colonnes au delà du Rhin, par le pont de Bâle, dernière limite entre la vie et la mort du monde romain !.... Ils passèrent, et depuis ce fut une mêlée de deux siècles, une débâcle, un sac perma-

[1] Greg. Tur., *Hist.*, lib. II, c. 2. — Zozim., lib. VI, c. 3. — Prosper Tiro, *Chron. Bibl. PP. Lugd.*, t. VIII, p. 198. — Ceux qui aiment les rapprochements pourront remarquer qu'au même lieu, au même mois et presque au même jour, quatorze siècles plus tard, le 31 décembre 1813, les Alliés, fils des Alains, des Suèves et des Vandales, franchissaient le Rhin pour renverser le dernier essai d'empire romain.

nent, on ne sait quelles longues funérailles des vaincus et des vainqueurs, emportant dans la fosse, inaperçu et abattu par des mains obscures, l'empire éternel.

Puis un calme inattendu se fait pendant un siècle et demi, jusqu'à Charles Martel; et de là, à la dernière croisade, c'est encore la guerre, mais féconde et civilisatrice; elle rapproche les races, les polit en les frottant, et les mêle pour les unir.

Or, entre ces deux âges tumultueux, celui de saint Léger s'écoule comme une trêve de Dieu entre deux batailles, comme une pacifique transition, qui a néanmoins, ainsi que les deux autres périodes, sa double action expiatrice et civilisatrice, mais par des moyens plus efficaces et plus prompts. C'est l'expiation dans la prière et la pénitence, dans l'héroïsme des saints et les volontaires sacrifices des cloîtres; c'est la civilisation par la croix seule et le seul Evangile de l'Eglise catholique. C'est un repos du Seigneur, un septième jour saint et sacerdotal : *septenarius numerus pacatissimus* [1].

La Papauté avant tout préside à l'œuvre, la bénit et la dirige par ses vicaires, ses missionnaires, ses épîtres; par les nombreux conciles que ses instructions convoquent, que ses légats gouvernent; par l'inaltérable dignité de vingt et un pontifes, dont plusieurs sont des modèles achevés; et surtout par un homme qui a donné le branle à tout, et dont le nom a consacré la puissance, Grégoire-le-Grand.

Autour des papes, des légions d'évêques apôtres, législateurs, docteurs, et pères des peuples, se partagent le monde nouveau, se multiplient par une activité

[1] Phil. *de Abrah.*, Alleg. 42, p. 353.

surnaturelle, évangélisent partout, aux pieds des autels, dans les chaires, dans leur double tribunal, dans les hospices, dans les prisons, au palais des rois, dans les synodes où ils s'occupent des plus capitales questions de l'ordre spirituel et temporel, fixent les coutumes sociales, et les habitudes catholiques, protégent et sanctifient les âmes et les corps, sauvent l'Église et la cité.

Il fallait aux papes et aux évêques de nombreux auxiliaires, et Dieu dit aux familles monastiques : Croissez et multipliez-vous! — Et partout se répandent les enfants du Patriarche de la vie cénobitique, nombreux comme les sables de la mer, comme les étoiles du firmament. De tous les âges monastiques, le second siècle bénédictin, sans excepter celui de saint Bernard, est le plus fécond, et de toutes les provinces monastiques, sans excepter l'île des moines et des saints, la France est la plus richement dotée.

Mais le plus beau titre du septième siècle à une réhabilitation, c'est le nombre considérable de saints qu'il a produits; c'est là son insigne auréole; c'est le secret de la fécondité des cloîtres, de l'immense activité de l'épiscopat, de la puissance des papes et même de la prépondérance naissante des Francs. Aucun siècle n'a été ainsi glorifié, sauf l'âge des martyrs dont Dieu s'est réservé de compter le nombre; chaque année fournit sa moisson, chaque jour a sa gerbe; chaque cité a ses familles saintes qui par troupes et par tribus montent à la maison du Seigneur. Pour sa part l'Eglise gallicane a plus d'auréoles que tout le reste du monde; et, qu'il nous soit permis de le dire encore à sa gloire, ces phalanges de Francs qui font violence au royaume de

Dieu, sont presque toutes enrôlées sous la règle de saint Benoît.

Or, le doigt de Dieu est là : le martyrologe est la statistique du ciel; ses chiffres glorieux sont des lois sacrées; il y a quelque valeur dans un siècle dont la part est si belle aux célestes archives : même pour vous qui ne voyez dans nos saints que des âmes plus viriles, en nos miracles que des signes de plus grande force morale, le septième siècle sera un âge fort et magnanime entre tous.

Qu'il en coûte peu à Dieu de créer un grain de sable ou un monde; que *les nations soient devant lui comme une goutte d'eau dans un vase, comme un grain de sable dans une balance, comme si elles n'étaient pas* [1], c'est la loi : ces âges lointains qui cachent tant de funérailles la promulguent très-haut. Mais pour sanctifier une âme, Dieu même se donne tout entier. *Tout est à vous*, âmes prédestinées, *soit le monde, soit la vie, soit la mort, soit le présent, soit l'avenir, tout est à vous et vous au Christ, et le Christ à Dieu* [2]. Que si donc il plaît à Dieu et au Christ de répandre à pleines mains sur un siècle les splendeurs des saints, qu'importe que l'histoire et la gloire humaine en tiennent peu compte? Dieu s'en souvient ; cet âge est privilégié, il brillera à jamais dans les générations éternelles [3].

[1] *Is.*, XL, 15.

[2] *I Cor.*, III, 22, 23.

[3] Nous sommes, à vrai dire, un peu loin de M. Simonde de Sismondi qui prend pour tout sommaire de cette époque et développe complaisamment cette rubrique grotesque : « Décadence de la religion, qui enseigne d'abord à bien vivre, puis à bien croire, enfin à bien payer. » (*Hist. des Franc.*, t. II, p. 478.) *Bien vivre et bien croire*, voilà pour ce temps vague qu'on appelle à Genève Eglise apostolique; *bien payer*, voilà le bilan net de tous les bas temps, le compte fait avec tout le moyen âge, et peut-être avec nos temps présents.

Ce fut donc la fécondité des temps apostoliques, et il le fallait. Quand l'erreur, philosophe et savante, attaqua le dogme, Dieu suscita les docteurs à la parole d'or; aux barbares demi-hommes il fallait l'éloquence des faits, la logique des miracles, les œuvres et les hommes des premiers jours de l'Eglise, et Dieu les rendit.

La tâche était rude; qu'on ne s'y trompe point et qu'on se garde de penser qu'alors une vie sainte avait peu de souffrances et de larmes et que le ciel s'ouvrait trop aisément. La foi pouvait-elle avoir beaucoup de délices, en ces temps d'invasion violente, qui surpassaient, dit Grégoire de Tours, les fureurs de Dioclétien[1]? Cinq siècles d'immense dévouement, en face d'hommes nouveaux, de conquérants aveugles, étrangers au passé, ne donnaient rien de plus que l'apparence d'une religion vaincue, d'un Dieu subjugué. C'est une étrange préoccupation que de voir dans ces nouveaux venus de commodes civilisateurs, sortis des forêts en habits de fête, généreux comme des chevaliers, dociles comme des enfants, sous la main des habiles moines qui en auraient fait adroitement la conquête. La vérité est qu'il n'y avait humainement rien à espérer du monde romain en dissolution, rien à gagner à l'avénement des Barbares. L'Eglise a tout fait. Avec les Romains seuls, on allait, par le fisc et la cen-

En vérité, le siècle le moins prodigue ne sera pas celui où des chiffons de papier se vendent par cent mille francs, où un étranger déclamateur, somnolent et hargneux détracteur de toutes les gloires nationales, a pu, avant de mourir, nous vendre jusqu'à son quarantième volume! M. Simonde de Sismondi est mort insolvable envers la France, la vérité et le bon sens qu'il a outragés dans ses volumineuses et fastidieuses compilations.

[1] *Hist. Franc.*, lib. VIII, c. III.

tralisation, à la plus savante barbarie qui pût étouffer l'esprit humain : avec les Barbares seuls, on avait le chaos. Dieu, par l'Eglise, sauva la cité romaine, transforma le camp barbare et peupla l'un et l'autre d'hommes et de chrétiens.

La valeur de l'homme, l'idée du chrétien se révélaient comme une nouveauté aux conquérants germains. Pour eux, l'homme était le sol ou l'épée ou la table qui le nourrissait, ou moins encore, la taxe imposée pour payer sa tête et mise au rabais de moitié pour le Romain. La culture de l'esprit n'était qu'une dégradation d'oisifs; la stabilité des propriétés, un privilége odieux; le travail, une servitude méprisée; le droit commun, une entrave; la liberté, pas même un mot. A l'esclavage romain l'invasion ajoutait le servage germanique, le vasselage militaire. La famille périssait, ravagée par la luxure païenne et la polygamie orientale. La férocité des mœurs, l'intempérance des plaisirs, la violence des passions, l'ivresse des prospérités, les orgies continues de la conquête rendaient humainement impossible toute organisation sociale et chrétienne.

Mais il y avait plus que le chaos. Les Barbares étaient presque tous Ariens. Une hérésie haineuse et active, éloquente ou grossière au besoin, grecque avec les Grecs, scythe avec les Scythes, avait suivi pas à pas les apôtres orthodoxes jusque sous la tente des hordes nomades; ou, pour s'emparer d'elles au passage, s'était habilement mise en embuscade aux portes de l'empire. Chassé du monde romain par Théodose, l'arianisme vendit la patrie à sa haine; il se donna aux étrangers. Eut-il la pensée de les policer? essaya-t-il de les convertir? on ne sait : mais s'il faut juger l'arbre

aux fruits, aux noms d'Alaric, Genséric, Radagaise, Hunéric, tous Ariens, au souvenir des martyrs tombés par milliers sous la hache arienne, à la vue des ruines qui couvrent encore le monde, partout où l'arianisme a passé, il est manifeste que les Fléaux de Dieu, en se faisant hérétiques, ne perdirent rien de leur âpreté à détruire.

Cependant l'Eglise, accomplissant son ascension vers les cieux, monte à des hauteurs nouvelles. Pour commander de plus haut, son empire se fortifie et s'élève au centre. L'ère sociale du christianisme commence : l'orient s'affaisse, les pôles de la civilisation changent; les flambeaux de la foi se déplacent, la vie chrétienne s'épuise à son berceau. Aussi, dès qu'aux bords de l'horizon se montrent les Arabes, devant eux se dissipent les générations énervées par les sophistes, les hérétiques et les empereurs.

Il semble que cette belle race des Arabes, sortie du pur sang patriarcal, sœur de la nation juive, naturellement religieuse et traditionnelle, doive à ce caractère antique la persévérance de sa durée et le rôle imposant qu'elle a eu à toutes les grandes époques de l'histoire. On dirait que le fils d'Ismaël eut aussi à conserver un dépôt magnifique, l'unité de Dieu. Cette doctrine longtemps se maintint parmi ses tribus éparses. Le christianisme la trouva en partie subsistante encore. Les Juifs, chassés de Jérusalem, et réfugiés autour de la Caaba, pouvaient se croire encore au milieu des tombeaux de leurs pères. Tous ces éléments fermentaient depuis six siècles, quand Mahomet, comme Luther, comme Arius, comme tous les faux prophètes, changea une réforme en révolution, et s'empara, pour le faire dévoyer, du

mouvement qui poussait toutes les tribus arabes vers l'unité religieuse. On ne sait ce qu'il fût advenu de grandiose, si l'Arabe eût préféré l'Evangile au Coran, et rétabli dans l'orient l'unité sociale et religieuse, comme elle le fut en occident. Aaroun-al-Raschid, chrétien en même temps que Charlemagne, saint Louis et Soliman se rencontrant sur la Confession de saint Pierre, les deux civilisations se croisant ensemble autour du Tombeau du Christ, la pensée s'arrête éblouie devant ce beau rêve. Qui sait si, après mille ans d'antagonisme, le moment n'est pas venu où Dieu mêlera ensemble le génie franc et le génie arabe, et, reprenant l'œuvre commencée au huitième siècle, réalisera de l'orient à l'occident l'unité du moyen âge!

Quoi qu'il en soit, et bien que la conquête arabe fût un progrès providentiel pour ces populations de l'orient, engourdies dans le bouddhisme et le fétichisme, et même pour ces races syriennes et grecques, gangrenées par l'arianisme qui aboutit aux ignominies du Dalaï-lama, l'invasion musulmane n'en fut pas moins un immense péril pour l'Eglise. Ce fut l'épée de Damoclès suspendue sur sa tête pendant plus de mille ans.

Un peuple dévoué, chevaleresque et sacerdotal, devenait nécessaire : ce sera le peuple franc. A lui sera confié l'honneur de sauver la chrétienté.

Ce choix se fait au septième siècle. Pourquoi, comment ce grand dessein se révèle-t-il alors?

Il y a dans les jeunes années de l'homme des moments décisifs qui tranchent la vie : c'est l'heure où, sur le seuil de la vie, il délibère entre la famille qui finit, et le monde qui commence. Les désirs fermentent, les pensées abondent, le cœur se débat... Heureux qui,

recueilli sous l'œil de Dieu, trouve, pour reconnaître son sentier, plus qu'un père et un ami, un saint prêtre qui ouvre la voie et l'avenir, l'espace et le ciel!

Les peuples ont aussi, dans leur adolescence, ce moment solennel qui décide de leur mission. Appelés à réaliser, sous une forme sociale et temporaire, le but de toute existence personnelle, l'union avec Dieu, tous ne répondent pas également à cette invitation. Des profondeurs de sa prescience, Dieu sait à qui son influence profitera ou ne profitera pas; et sans se fermer à aucun, il se tourne plus favorablement vers ceux qui doivent lui répondre. C'est là l'élection des âmes et des races, l'initiation qui s'accomplit pour les unes et les autres par une double voie, où par un lent circuit, ou par un subit élan vers le centre. La première voie est une épreuve périlleuse ou une rude expiation; la seconde, un signe de magnifique prédestination.

Or, au septième siècle, de ce pêle-mêle de tribus confusément répandues sur l'occident par le flot de l'invasion, quatre agglomérations s'étaient formées sous des conditions diverses : les Lombards, en Italie; les Goths, en Espagne; les Anglo-Saxons, en Bretagne, et les Francs dans les Gaules.

A cette époque, tous arrivent au christianisme complet, mais par deux voies : les Lombards et les Goths traversent l'arianisme; les Francs et les Anglo-Saxons passent sans transition, sans faux pas, au giron de l'Eglise.

On sent qu'une main froide a touché les premiers; leur vie est convulsive et anormale, leur développement hâtif et fébrile, et pourtant ils semblent d'abord prendre le pas sur les deux autres peuples.

Le génie lombard a de la grandeur : au sein d'une rude anarchie, on voit se dégager de fortes âmes, de savantes combinaisons sociales. Théodelinde, Amalasonthe, Pertharite, Hildebrand, et cette famille des Nibelongues qui passa dans les épopées, méritent d'être moins dédaignées. Les cercles hiérarchiques et la triple série de trente-six, de douze, de sept ducs groupés autour d'un chef électif, révèlent des traditions profondes et préludent au système féodal de Charlemagne. Les lois lombardes sont empreintes d'une remarquable sagesse; les monuments témoignent d'une fécondité précoce, et, quelle que soit leur imperfection, il y avait de la gloire à attacher son nom à tout une face de l'art, à toute la civilisation d'une époque. Le Lombard a les vices que Salvien reproche aux autres races barbares : il n'est ni plus cruel que le Saxon, ni plus inhumain que le Gépide, ni plus impudique que le Hun, ni plus perfide que le Franc, ni plus adonné au vin que l'Allemane. Cependant il ne parviendra pas à la maturité d'un peuple chrétien; sa courte histoire ramasse sur un point toutes les longues annales d'un peuple vieilli dans le mal. Sa conversion, lentement consommée au septième siècle, recule sa chute; mais, au huitième siècle, toujours insociable et violent, sans frein dans l'exaltation de ses crises, persécuteur de la ville sainte, la mesure est comble : le souffle des papes et des Francs le chasse de la scène du monde.

Le sort de l'Espagne visigothique est plus étrange encore : son premier essor ne saurait être plus précoce ni plus rapide ; on dirait l'un de nos peuples modernes les plus avancés, à voir ses états-généraux rassemblés périodiquement à Tolède; ses hidalgo, ses évêques et

ses clercs stipulant les clauses du pacte national; ses rois prêtant serment et, au gré de l'opinion, recevant et déposant la couronne; ses nombreuses collections de lois et de canons qui se répandent par tout l'Occident; ses florissantes écoles, dont saint Isidore nous a tracé le programme; un clergé nombreux et savant; une couronne de grands évêques qu'envieraient les plus beaux siècles : Léandre et Isidore, à Séville; Fulgence, à Carthagène; Braulion, à Sarragosse; Fructueux, à Brague; Rénovat, à Mérida; à Tolède, Helladius, Eugène II, Hildephonse, une série continue de sept pontifes éminents; enfin, tout l'éclat extérieur d'une prospérité sans nuage, et un luxe de vie brillante qui subjugue l'Arabe et lui impose, bien plutôt qu'il ne l'introduit lui-même, cette fine et voluptueuse civilisation de l'Espagne mozarabe.

Trompeur éclat! c'est un festin sur un sépulcre [1]. Au-dessous, il y a une corruption profonde; même le sel de la terre s'est affadi; les beaux décrets des dix-sept conciles de Tolède sont des lambeaux de pourpre jetés sur des plaies; le concubinage, enraciné dans le clergé arien des Suèves et des Goths, disparut mal après sa conversion. Les Lombards ont aussi subi cet ulcère qui s'attache aux flancs d'un peuple hérétique. La virginité est impossible sans une foi intègre. N'est-ce point le secret de ce phénomène qui effraya le monde chrétien, la chute soudaine d'une nation catholique tombant sous les pieds des Musulmans? Une bataille suffit; sauf une poignée de héros à demi fabuleux, tout se range sous le joug ; on se mêle aux fêtes du Maure, on

[1] *Ecclesi.*, XXX, 28.

vit sans murmure aux portes des églises changées en mosquées; il se rencontre des évêques apostats aux portes de l'Alhambra, à la suite des ulémas des Ommiades. Nos pères de Francfort, cent cinquante ans après, s'en indignaient encore en termes durs et méprisants[1]. Pour sauver la foi de ce peuple, il fallait dégager le vieux sang des Cantabres et des Celtibères du sang arien des Visigoths : ce nom même a péri; vainement les rois goths voulurent-ils, à défaut de ce nom proscrit, imposer celui de Flavie; la catholique Espagne, purifiée par huit siècles d'humiliation, redevint elle-même, et, sous son vieux nom, reprit sa mission mystérieuse qui n'a point encore été remplie.

Il manqua donc aux Goths et aux Lombards, à leur entrée dans la vie sociale, la foi catholique, et, après leur retour, ce sel d'un sacerdoce vierge qui conserve pur et intarissable le sang des générations. Des causes analogues amenèrent la prompte décadence de cette race arabe qui, depuis dix siècles, n'apparaît dans le monde que pour jeter, de loin en loin, comme un factice et fugitif éclair, et retomber dans une invincible obscurité. La pureté des traditions religieuses, l'incorruptibilité du sacerdoce, n'est-ce point le secret du

[1] *Concil. Francofurt.*, ann. 794. « Et cætera quæ ex parentum vestrorum dictis posuistis ut manifestum sit quales habeatis parentes, et ut notum sit omnibus unde vos traditi sitis in manus infidelium. » Les malheurs de l'Espagne ont pu provenir également de la décadence rapide de ses institutions monastiques. Il semble que cette terre, depuis si féconde, était alors stérile. Des essais informes, des monastères doubles et mêlés, des familles se séquestrant en masse par égoïsme et par cupidité, la rareté des vocations sérieuses et le vide des cellules rempli de force par des novices mercenaires, tous ces désordres sont signalés dans les monuments du temps, et en particulier dans un fragment d'une pièce où saint Valère, abbé de Saint-Pierre-de-Monte, en Galice, déplore éloquemment les malheurs de l'état monastique en Espagne. Vid. *Concord. Regul.*, cap. III, § 3. — Sæcul. II Bened. *Elog. Hist. S. Valeri.*

triage qui se fait des peuples au septième siècle? En quelques jours ils se précipitent tous ensemble sur l'Occident, et en quelques années presque tous disparaissent. Deux peuples seulement laissent un nom durable au sol qui les reçoit, et vivent une longue vie sur la terre; à eux seuls aujourd'hui encore le monde appartient presque en entier : à l'un, la mer et ses explorations immenses; à l'autre, la terre et le commerce des idées; à tous deux, la plus large part à la civilisation et à l'évangélisation des nations. Or, l'histoire doit noter un fait grave, les Francs et les Anglo-Saxons passèrent sans transition de l'idolâtrie à la foi catholique, et furent élevés par un clergé admirable de sainteté et d'intégrité. L'Ile des Saints est l'œuvre des moines, la France chrétienne est l'œuvre des évêques et des moines.

Une seule dissidence fait ombre sur le tableau de la Bretagne catholique; la race bretonne s'opiniâtre dans un schisme puéril que son antagonisme avec les Anglo-Saxons transforme en préjugé national. Peut-être cette tache originelle n'est-elle pas sans quelque lointaine affinité avec les dernières aberrations d'Albion. Toujours est-il étrange qu'après le jet de lumière qui vient d'éclater au cinquième et au sixième siècle sur ces îles lointaines, et qui y révélait tant de supériorité, de fécondité et d'espérance, il se trouve que la première horde barbare jetée par le flot, submerge cette terre privilégiée, lui enlève son nom, sa langue, sa physionomie, et place à jamais le Breton au-dessous de l'Angle et du Saxon.

Seule donc de toutes les races occidentales, celle des Francs n'a jamais ni failli dans son orthodoxie, ni pâli

dans sa dignité de peuple. Sœur aînée des nations catholiques, d'elle seule il dépend encore, après quatorze siècles, de marcher à leur tête en reine. D'où lui vient ce superbe apanage?

Nous assistons aux conseils de Dieu, à la prédestination des Francs. Le septième siècle est le jour solennel de sa promulgation, le jour où, sortant de l'enfance, sa fougueuse adolescence prit résolument sa voie : heure critique et puissante, qui trouva le Franc fidèle et docile sous la main de Dieu, malgré quelques saillies violentes et bizarres. Le Tout-Puissant habitait sous sa tente, les vieillards du sanctuaire lui parlaient, et il écoutait, le doigt sur les lèvres [1]. Arnulf, Cunibert, Ouen, Eloi, Léodégar lui ont imposé leurs mains saintes et vénérables et mis au front une onction royale et sacerdotale que rien n'effacera. Leurs bras, puissamment entrelacés, l'ont soulevé vers le ciel et inauguré. En prémices de ce règne, et comme arrhes de ce sacre national, deux rois, trois reines, une foule de Mérovingiens sont envoyés aux tabernacles éternels, escortés d'une triomphale légion d'âmes sanctifiées parmi les lis naissants de la France [2].

[1] *Job.*, XXIX, 5.

[2] Au 9e siècle, le moine Hubald s'exprimait ainsi sur l'importante conversion des Francs : « Ex illo deinceps tempore magis, magisque et sancta inter Francos religio et super regna sibi collimitanea... convaluit eorum dominatio, quam non suorum feritate morum sunt adepti, sed quoniam geminis magnisque erant columnis fulti, quibus totus totius Ecclesiæ status videtur inniti, auctoritate videlicet SS. pontificum, honore ejus cujus vice funguntur præcellenti, et præpotentium virtute regum, in administrandis reipublicæ negotiis in omnibus sagaci. Idcirco... ut sicut cœlum varia stellarum decoratur pulchritudine, sic et a patre luminum, a quo descendit omne datum optimum et omne donum perfectum, Francorum terra multiplici perfectorum sanctorum tam indigenarum quam et ab exteris regionibus advenientium utriusque sexus et omnis ordinis illustraretur claritate. *Vita S. Richud*, Prolog sæc. II Bened.

Le septième siècle nous a donc paru comme le moment où le Franc fut fiancé à l'Eglise et armé chevalier de Dieu. Après cette veillée d'armes et cette nuit pieuse et calme qui précède l'investiture divine, au lendemain, le chevalier sera prêt; il est purifié par le bain mystique, il s'est assis aux agapes divines; il a pris le symbole du dévouement à vie et à mort, l'habit pourpre et noir; il a juré de n'épargner ni biens ni vie à défendre la sainte Eglise, à courir sus aux infidèles, et à protéger *les veuves, les petits, les indéfendus.* Aussi, les pontifes d'alors disaient dans leurs prières, aux jours les plus solennels de l'année, ces prophétiques paroles qui, de nos vieux missels gallicans, passèrent dans la liturgie romaine, où elles sont à jamais conservées : « Prions encore pour les rois très-chrétiens, afin que notre Dieu et Seigneur fasse que leur soient soumises toutes les nations barbares, pour notre paix perpétuelle [1]. »

Et ailleurs :

« O Dieu tout-puissant et éternel, qui avez établi l'empire des Francs, pour être par le monde l'instrument de votre très-divine volonté, le glaive et le boulevard de votre sainte Eglise : nous vous en prions, prévenez toujours et en tout lieu de la céleste lumière les fils suppliants des Francs, afin qu'ils voient toujours efficacement ce qu'il faut faire pour votre règne en ce monde, et que, pour faire ainsi qu'ils auront vu, ils soient jusqu'à la fin fortifiés de charité et de courage [2]. »

[1] *Missale gallican. vetus*, in *Liturg. Gallic.* Mabill. 351. Oremus et pro christianissimis regibus ut Deus et Dominus noster subditas illis faciat omnes barbaras nationes, ad nostram perpetuam pacem. *Cf. Missal. Rom.* feria VI in Parasceve.

[2] Tiré d'un *missel du neuvième siècle* dont on fait remonter l'usage jusqu'au

La papauté elle-même eut ses joies prophétiques en accueillant dans ses bras ces nouveaux enfants. Clovis, au sortir du baptistère de Reims, offrit à la Confession de saint Pierre, en hommage et comme en symbole de sa royauté, une couronne que l'on appela *Regnum* [1]. On connaît les félicitations qu'Anastase II lui envoya. Le pape Vigile, captif à Byzance et se débattant dans les filets de l'astuce grecque, en appelait à son glorieux fils Childebert, parce que, dit-il, il le connaissait dévoué avec une entière vénération au Siége apostolique, et qu'il lui appartenait d'empêcher que rien ne troublât l'Eglise catholique; car il est digne et convenable qu'étant le roi catholique, il défende en toute générosité la foi et l'Eglise dans laquelle Dieu a voulu qu'il fût baptisé, d'autant qu'il est écrit : *Vive moi le Seigneur! je glorifierai qui me glorifiera* [2].

Saint Grégoire-le-Grand salue avec plus d'enthousiasme encore l'inauguration de la France. Il dit aux fils de Brunehaut : « Ainsi qu'au-dessus des autres hommes s'élève la dignité royale, ainsi domine sur tous les royaumes des peuples la prééminence de votre royaume. Être roi comme tant d'autres, n'est pas chose étrange; mais être roi catholique, alors que les autres sont indignes de l'être, c'est assez de grandeur. Comme brille par l'éclat de la lumière un lustre pompeux dans

septième siècle. Omnipotens sempiterne Deus, qui ad instrumentum divinissimæ hæc voluntatis per orbem et ad gladium et propugnaculum Ecclesiæ sanctæ tuæ Francorum imperium constituisti, cœlesti lumine, quæsumus, filios Francorum supplicantes semper et ubique præveni, ut ea quæ agenda sunt ad regnum tuum in hoc mundo efficiendum videant, et ad adimplenda quæ viderint, charitate et fortitudine perseveranter convalescant.

[1] Anastas., ed. Blanch., t. I, p. 93. — Aimoin., *de Gestis Franc.*, lib. 1, nº 24.

[2] *Concil. Gall.* apud Sirm., t. I, p. 287.

l'ombre d'une nuit obscure, ainsi éclate et rayonne la splendeur de votre foi, à travers les ténébreuses perfidies des autres nations [1]. » Cet hommage n'est point isolé ; les voix pontificales continuent, et jusqu'aux acclamations qui saluèrent l'inauguration des Francs au saint empire romain, dans le sacre de Charlemagne, il se fait comme un concert continu de prophétiques louanges, de prières et de bénédictions qui consacrent la mission catholique de la France et en font un nouveau peuple de Dieu. — « Mes chers fils, vous êtes une nation sainte, un sacerdoce royal, un peuple conquis que le Dieu d'Israël a béni. Réjouissez-vous, vos noms et ceux de vos rois sont écrits dans le ciel, et votre récompense est grande devant Dieu et ses anges [2]. » — « Hâtez-vous, bien-aimés, au nom du Dieu vivant et du prince des apôtres, le bienheureux Pierre; hâtez-vous, de peur que les nations de l'univers ne disent : Où est la confiance que les Romains mettaient, après Dieu, dans les rois et la nation des Francs? écoutez-nous et venez à notre aide. Toutes les nations qui ont eu recours à la vaillante race des Francs, ont été sauvées; combien plus ne devez-vous point avoir à cœur de délivrer la sainte Eglise de Dieu et son peuple [3]. » — C'est l'apôtre Pierre qui prend lui-même la parole par la bouche des vicaires du Christ : « On sait que parmi toutes les nations qui sont sous le ciel, c'est la nation des Francs qui a montré le plus d'attachement pour moi, Pierre, apôtre; et c'est pour cela que je vous ai recommandé par mon vicaire de délivrer l'Eglise

[1] S. Greg. PP. *epist.* VI, 6.
[2] *Epist. Pauli papæ I*, coll. conc. Labb., t. VI, col. 187.
[3] *Epist.* IV. *Steph. p. II*, ibid., col. 1688.

que le Seigneur m'a confiée; c'est moi qui vous ai secourus dans vos besoins, quand vous avez eu recours à moi; qui vous ai donné la victoire sur vos ennemis, et qui vous la donnerai encore dans la suite, si vous m'obéissez promptement; vous en recevrez une grande récompense en cette vie; vous surmonterez tous vos ennemis, et vous vivrez longtemps sur la terre[1]. »

Afin que rien ne trouble ce travail intérieur et profond qui enfante et régénère les peuples, il se fait au cœur de la chrétienté un calme fécond, à peine interrompu par quelques orages qui purifient l'air. Ces orages s'amassent principalement autour des Apennins et dans les vallées de la Lombardie, où les bénignes influences de la papauté peuvent plus aisément les dissiper : aussi, malgré ces agitations à la surface, l'Italie, par mille affinités intimes, se groupe fortement sous le sceptre du Père des fidèles, lui prête librement hommage, et d'elle-même l'élève au trône. L'Espagne se rallie aussi autour de ses évêques, seuls rois sérieusement acceptés et puissamment établis. Partout, sur la terre des Gaules, fleurit la paix, avec une grande félicité des peuples. L'Heptarchie anglo-saxonne obéit à cette tendance générale vers l'unité, et sept fois se concentre sous la main du Bretwalda. La paix est si grande sous le bon roi Edwin, que longtemps après on chantait encore en adage, qu'une femme tenant en ses bras son enfant nouveau-né, pouvait, en sécurité, se promener d'une mer à l'autre; qu'aux arbres des limpides fontaines, placées aux bords des voies publiques, étaient suspendus, par ordre du bon roi, des vases d'airain

[1] *Epist.* v, *ejusd.*, ibid., col. 16[illegible].

pour le rafraîchissement des voyageurs, et nul n'osait y toucher, si ce n'est pour s'en servir [1].

Ainsi l'Eglise s'en allait une seconde fois à la conquête du monde. Pour soulever de son sommeil de mort l'empire romain, il fallut la bataille et la foudre. Pour arrêter la grande armée des Barbares, Dieu fit la paix, et ce fut surtout au septième siècle que son œuvre avança le plus vite et sans bruit. L'esprit divin couve l'abîme, y dépose des germes de vie, dégage peu à peu la lumière des ténèbres, la terre ferme des eaux débordées ; rallume les feux voilés du firmament, pétrit de sa main un homme nouveau et contemple avec complaisance à la clarté d'un nouveau ciel la création du moyen âge [2].

Assurément ce ciel a ses taches, cette nature a ses ombres; mais qu'on veuille se reporter au point de départ, aux bords de l'abîme, et qu'on dise comment avec de pareils éléments il a été humainement possible d'arriver en quelques jours à ces myriades de saints

[1] Tanta autem eo tempore pax in Britannia, quaquaversum imperium regis Edwini pervenerat, fuisse perhibetur, ut, sicut usque hodie in proverbio dicitur, etiamsi mulier una cum recens nato parvulo vellet totam perambulare insulam a mari ad mare, nullo se lædente, valeret. Tantum quoque rex idem utilitati suæ gentis consuluit, ut plerisque in locis, ubi fontes lucidos juxta publicos viarum transitus conspexit, ibi ob refrigerium viantium, erectis stipitibus, æreos caucos suspendi juberet, neque hos quisquam, nisi ad usum necessarium contingere præ magnitudine vel timoris ejus auderet, vel amoris vellet. Ven. Bed. *Hist. eccles.*, lib. II, c. 16.

[2] « Singulier phénomène, s'écrie à ce propos M. Guizot, l'unité politique périt, l'unité religieuse s'élève. Je ne sais combien de peuples divers d'origine, de mœurs, de langage, de destinées, se précipitent sur la scène; tout devient local, partiel; toute idée étendue, toute grande combinaison sociale s'évanouit, et c'est à ce moment que l'Église chrétienne proclame le plus haut l'unité de sa doctrine, l'universalité de son droit... Fait glorieux et puissant! qui a rendu d'immenses services à l'humanité. L'unité de l'Église a seule maintenu quelques liens entre des pays et des peuples que tout d'ailleurs conduit à se séparer. » (*Cours d'histoire*, t. I, p. 423.)

qui couronnent le septième siècle ; en quelques années, à un Charlemagne ; en quelques générations, à tout ce peuple mystique, enthousiaste, artiste et poëte, se jouant de la matière, du temps et de l'espace ; spiritualisant les éléments et condensant les idées ; se dégageant de sa glèbe pour vivre par sa foi dans la sphère des esprits, pour habiter dans les symboles et se familiariser avec les vues mystiques les plus déliées ; et, plus poëte même et plus artiste que ses *imaigiers, ses maçons et ses tailleurs de pierres vives,* faisant d'une figure, une parole ; d'un fait, une parabole ; d'un tableau, un livre ; d'un édifice, une épopée.

Nous assistons aux préludes de cette merveilleuse initiation. C'est l'œuvre des papes, des évêques, des moines, c'est surtout l'œuvre des saints. Il appartient aux prolégomènes de cette monographie d'entrer dans quelques détails et d'assigner à chacun sa part spéciale.

II

LES PAPES AU SEPTIÈME SIÈCLE.

La papauté, de toutes les institutions la plus indépendante des hommes, rencontre toujours cependant l'homme indispensable, exclusivement et complétement propre à l'œuvre de Dieu.

Ainsi le septième siècle s'ouvre sous l'un de ces rares pontifes dont le règne se mesure par des siècles. Grégoire-le-Grand a si hautement mis la main sur son époque, qu'il n'est plus possible d'apprécier celle-ci sans remonter jusqu'à lui. Le mouvement imprimé par

son bras puissant, remue profondément les Gaules et y détermine les évolutions au milieu desquelles nous allons retrouver saint Léger et les évêques, ses contemporains.

Voyez d'abord comme il parle haut et ferme à l'Orient. Dieu l'y a conduit avant son pontificat pour mieux explorer le champ de bataille. L'action engagée, il frappe d'abord tout autour de Byzance; casse une sentence de l'archevêque de Larissa[1], soustrait à sa juridiction l'évêque de Thèbes; excommunie Jean de Prima Justiniana[2], puis le replace sur son siége, malgré sa vieillesse devenue onéreuse[3]; maintient Némésien à Dioclée; chasse Maxime de Salone, malgré les légions impériales[4]; absout, aux portes de Constantinople, un prêtre de Chalcédoine, condamné au tribunal du patriarche[5]; accueille du fond de l'Isaurie la plainte d'un moine, outragé par un clerc de Sainte-Sophie[6]. Enfin il prend à parti Jean-le-Jeûneur, s'élève contre son titre arrogant de patriarche œcuménique, et abandonne à la risée ce fastueux jeûneur, « qui macère ses os et gonfle « son esprit, couvre son corps de haillons et monte « en son cœur sur la pourpre, couche sur la cendre et « plane dans les hauteurs; humble docteur qui ensei- « gne la superbe, face de mouton qui cache des dents « de loup[7]. » Mal accueilli de Maurice, il en appelle au jugement de Dieu : Jean-le-Jeûneur, dans l'année même, eut à rendre compte de l'initiative d'un grand

[1] *Ep.*, III, 67.
[2] *Ep.*, III, 7.
[3] *Ep.*, IV, 20, 47; VI, 27, 29; IX, 80, 81.
[4] *Ep.*, III, 45.
[5] *Ep.*, IX, 59; III, 53; IV, 32; VI, 14, 66; VII. 34.
[6] *Ep.*, V, 12, 18, 20, 43; VI, 60; VII, 27; VIII, 30.
[7] *Ep.*, V, 20, 21.

schisme (595). Peu après, Maurice périt misérablement ; tout l'empire grec sembla fléchir sous le poids de ces prophétiques paroles du pontife : « Vous aiguisez contre la république le glaive des Barbares [1] ! »

Grégoire n'en règne pas moins en père sur l'Orient : ses aumônes pénètrent jusqu'au Sinaï ; ses consolations visitent des évêques lointains ; sa vigilance étouffe à Alexandrie, à Thessalonique des hérésies renaissantes ; ses encouragements favorisent des tentatives pour la conversion des Perses ; ses lettres répondent à des consultations familières venues des vallées du Caucase. C'était surtout cette Église d'Orient qui lui semblait « une barque vieille et vermoulue, suspendue sur l'a- « bîme, craquant comme à l'heure du naufrage [2] ; » son infatigable prévoyance n'épargne rien pour la sauver.

Il renouvelle en même temps la face de l'Occident.

En Italie, il réforme toute la hiérarchie sacerdotale ; il termine le schisme d'Aquilée ; il convertit les Lombards ; il évangélise les Barbariciens, tribu africaine reléguée par les Vandales dans les rochers de la Corse et de la Sardaigne [3].

De l'Occitanie lui vient, ainsi qu'un parfum, selon son expression, la bonne nouvelle du retour à l'unité de Recarède et des Visigoths, convertis par ses légats, l'abbé Cyriaque et le vénérable saint Léandre de Séville, qui célébra cette conquête, au milieu du troisième concile de Tolède, avec une magnificence de langage digne des plus beaux siècles [4].

[1] *Epist.*, v, 20.
[2] *Epist.*, I, 4.
[3] Procop., *de bello Vandal.*, lib. II. — Greg. ep., III, 25, 27.
[4] *Ep.*, IX, 20. — Nicol. *Bibl. vet. hisp.*, t. I, lib. IV, *Conc. hispanic.*

Mais l'œuvre bien-aimée de Grégoire-le-Grand, c'est la conversion de ses *anges*[1], les Angles et les Saxons, dont il faillit être le premier apôtre. Avant de mourir, il put admirer la renaissance de l'île des Saints, les merveilles semées sous les pas des humbles thaumaturges ses enfants, « l'alleluia et les hymnes romaines répétées dans une langue accoutumée aux chants barbares, l'Océan aplani sous les pas des saints, des flots de peuples indomptés tombant calmés à la voix des prêtres[2]. »

C'est aux évêques Gallo-francs qu'il confie cette œuvre si chère ; c'est par nos missionnaires en partie qu'il l'accomplit ; c'est une princesse mérovingienne et son chapelain qui ouvrent les voies; c'est Brunehaut qui emploie son activité à cette conquête ; c'est elle qui recommande ses enfants à saint Pierre ; c'est le palais Austrasien qui sollicite les priviléges et les honneurs accordés aux hospices et au siége d'Autun, et qui présente et accepte une formule où Grégoire-le-Grand proclame un droit suprême, qu'invoquera un jour saint Grégoire VII[3].

Il y a deux faits considérables et peu remarqués de ce pontificat mémorable, la royauté des papes manifestement reconnue et l'inauguration de leur paternelle dictature.

On a osé soutenir que d'alors seulement datait la suprématie spirituelle de l'évêque de Rome; on serait bien embarrassé de nous dire quand commença sa puissance même temporelle. A qui voudra supputer le peu que

[1] *Ep.*, IX, 60; *Lib. moral.*, XXVII, 21.
[2] *Ep.*, XXII, 8.
[3] *Epist.*, IX, 108, 109, 110; XIII, 6, 8, 9. — Greg. VII, *Epist.*, IV, 2. — *Hist. de Grég. VII*, par Voigt, trad. de Jager, t. II, p. 140.

nous pouvons inventorier du patrimoine de Saint-Pierre à cette époque, il sera manifeste que la liste civile de Grégoire-le-Grand l'emporte sur celle de son dernier successeur. Même en parlant à l'empereur, il défend Rome comme un héritage [1] et appelle l'Italie sa terre; en préfet indépendant du prétoire, il amende une loi impériale qui ferme les monastères aux soldats [2]; il possède en propre Naples, Otrante, Gallipolis, Neposium, en Etrurie le territoire de Sabine. Il envoie des juges, des administrateurs temporels, des préposés militaires dans la Sicile, la Calabre, la Pouille, la Campanie, l'exarchat de Ravenne, la Dalmatie, l'Illyrie, la Sardaigne, l'île de Corse, la Ligurie, les Alpes cottiennes. Il a de vastes patrimoines en Afrique et jusques dans l'Asie; il possède dans les Gaules tout un Etat, gouverné par un patrice [3]. Il suffit du reste de mesurer ses trésors à ses royales largesses : ses aumônes coulent à flots dans Rome [4], et s'étendent au loin sur les contrées voisines,

[1] *Ep.*, v, 40.

[2] Baron., *ad ann.* 593, XXI-XXVI. — De Marca, *de Conc. imp.*, lib. II, c. 2.

[3] Caj. Cenni, *Monumenta Domination. pontific.*, t. II. — *Esame di diplomi di Ludov. pio.* — *Opp.* S. Greg., *vita S. Papæ*, t. XVI, edit. Venet. Joh. Diac., lib. II, 53. Les Bénédictins de Saint-Maur, éditeurs de saint Grégoire, proposent de faire remonter à Constantin l'origine de la plupart de ces possessions. Il serait possible d'aller plus haut encore et de trouver même des donations d'empereurs païens.

[4] Chaque année il distribue quatre fois les pensions des clercs et y ajoute de riches présents, en or, en argent, en vêtements; chaque mois, aux kalendes, il distribue à ses pauvres du blé, du vin, des fromages, des légumes, des salaisons, des poissons, de l'huile, des parfums même, et quelques objets précieux destinés aux premiers de la ville et offerts en présents ou en secours avec la plus délicate prudence. Chaque jour, il donne à trois mille religieuses leur subsistance et 15 livres d'or pour des repas publics dont elles ont le soin; chaque jour, par ses ordres, des voitures parcourent les rues et les quartiers pour porter des secours aux malades, aux pauvres honteux. Il se plaint des nobles familles qui lui envient le mérite de les secourir. On conservait deux siècles plus tard un volumineux catalogue des pauvres qui participaient à ses

dans les villes maritimes, par delà les mers, jusqu'à Jérusalem, où il fonde une hôtellerie publique; jusqu'au mont Sinaï, dont les moines sont, durant son règne, nourris et vêtus par lui. Plusieurs fois il approvisionne Rome entière affamée, et il lui reste encore assez pour racheter des troupes de captifs, repeupler des villes entières, relever et embellir les basiliques romaines. Il y a plus : Grégoire a ses gardes pontificales et son armée; il distribue les postes pour la sûreté de Rome; il fournit de garnisons les villes voisines, il a sous sa main de quoi écraser les Lombards : dans un moment d'impatience contre l'impéritie impériale, il écrit : « Dites à « vos sérénissimes maîtres que si, moi, leur serviteur, « je voulais me mêler de la mort des Lombards, au- « jourd'hui la race lombarde, en proie à l'anarchie, « n'aurait ni rois, ni ducs, ni comtes. Mais je crains « Dieu; je tremble de tremper dans la mort d'un seul « homme[1]. »

Enfin, cette humble toute-puissance est l'arbitre pacifique et suprême entre les peuples et les chefs des peuples. En 502, Grégoire clôt vingt-sept années de brigandage par un traité avec les Lombards. En 595 et 596, il intervient entre Ataulphe et Maurice; en 598, nouvelle trêve; en 599, 601, 603, nouvelles interventions entre les Esclavons, les Lombards, les Grecs et la malheureuse Italie; il se fait l'éloquent ambassadeur

largesses. Sa table était celle de tout le monde, et son église de Latran, un grenier public. Rien n'échappait aux regards très-lumineux du bienfaisant Argus, comme parle son biographe : « *Qualiter velut Argus quidam luminosissimus, per totius mundi latitudinem suæ pastoralis sollicitudinis oculos circumtulerit, non abs re forsitan duxerim perstringendum.* » Joh. Diac., lib. II, c. 24, 28, 52, 56, 57, 59.

[1] *Ep.*, VII, 1, 2, 5, 20.

de Rome devant Phocas, et s'il descend à la louange officielle envers l'assassin de Maurice, souvenons-nous de Priam aux pieds d'Achille. La papauté est la tutrice et la suzeraine des peuples opprimés ; le septième siècle le croit, la France le reconnaît. Partie du palais de Bourgogne, une solennelle ambassade dépose aux pieds de Grégoire l'hommage de Brunehaut et de Théodoric, et provoque sa médiation entre l'empereur, les Francs et la *république romaine*[1]. Burgoald et Varmaricard, députés burgondes, présentent le formulaire des priviléges de saint Andoche d'Autun, où se lit ce premier article de la charte du moyen âge : « Quiconque, roi, « évêque, juge ou séculier, connaissant cette constitu- « tion que nous avons écrite, osera y contrevenir, perdra « toute dignité de puissance et d'honneur. »

Telle est la papauté au septième siècle ; tel est Grégoire-le-Grand, sa plus haute personnification, non-seulement le chef, mais l'esprit vivifiant du monde et de l'Eglise[2]. Sa grande image resta au *Patriarchium* de Latran, comme le perpétuel modèle de ses successeurs. Son *Pastoral* donna la forme et la vie à tout le corps hiérarchique ; ses *Morales* popularisèrent les secrets de l'ascétisme et les traditions les plus élevées de l'allégorie biblique. L'agiographie eut son type en ses *Dialogues*, candides causeries d'une grande âme qui bégaie pour élever les simples à la science des saints. Son *Sacramentaire*, ses leçons et les disciples formés à son école ont fixé le chant, la langue et les formes dramatiques de la liturgie, l'évangile figuré du peuple. Ses *Épîtres* promul-

[1] *Ep.* XIII, 5. Aimoin, lib. IV, c. I.
[2] F. Von Kerz, *Fortsatzung der geschichte der Religion Jesu*, von *Stolberg*, t. XX, p. 381.

guèrent partout les devoirs quotidiens des clercs, des moines, des prélats, toute la législation usuelle de l'Église.

Les fortes traces de ses pas marquent l'invariable sentier de ses successeurs. Quels que soient leurs noms, leur origine, leurs précédents, la pensée est la même; les apocrisiaires de Constantinople Sabinien et Boniface, le sous-diacre romain Deus-Dedit, Théodore de Jérusalem, Conon de la Thrace, Jean le Dalmate, les deux Syriens Jean V et Sergius, les deux Grecs Jean VI et Jean VII, créatures impériales, le grand thaumaturge Agathon, et saint Martin, l'indomptable martyr, tous menés par une invisible main, s'en vont en la même voie, planant sur les deux mondes avec une même sollicitude, avec une égale majesté.

L'Occident surtout se serre autour de Rome qui, toujours reine, remonte sur le trône. L'Italie oublie Byzance. Le schisme de Ravenne et d'Aquilée finit sans retour. Venise, la fille aînée des papes, sort des eaux, bénie par leur main prophétique, qui ouvre son avenir. Partout le paganisme s'efface en ses derniers vestiges; le Panthéon, consacré à la Vierge-Mère et aux Martyrs, proclame l'éternelle chute des dieux.

Les montagnes et les mers s'aplanissent sous les pas des nombreux voyageurs qui n'entrent point dans la ville sainte, fussent-ils Grecs, et soudoyés pour persécuter le vicaire du pêcheur, sans se reconnaître obligés d'aller *adorer l'oint du Seigneur*[1]. L'église anglo-saxonne surtout vénère avec un filial amour la papauté qui l'a créée; ses rois par troupes se pressent aux *limina* des

[1] Baron., *Annal. eccles.*, ad ann. 650, XIII.

apôtres et s'en vont y naître à la foi et y mourir saintement. Toute l'Angleterre s'impose à perpétuité, à titre d'hommage, le denier de saint Pierre[1]. Ses missionnaires passent par Rome pour aller plus droit à la conquête des peuples; ses évêques y reçoivent l'imposition des mains et y portent tous leurs débats avec les rois et les peuples. Afin que l'unité soit plus visible, en 679, un concile de Latran statue qu'il n'y aura en Angleterre qu'un seul évêque revêtu du pallium, seul chargé de conférer aux autres l'onction et les pouvoirs canoniques[2].

Une semblable institution régit l'Espagne. Tous les évêques, au XII[e] concile de Tolède[3], demandent spontanément à relever immédiatement de Pierre. Le Saint-Siége institue son vicaire l'archevêque de Tolède, qui, comme celui de Cantorbéry, fait la personne du pape et représente l'unité romaine. Il y a même, à cette époque, un vœu national, émané des rois goths, qui consacre à la naissante suzeraineté de Rome la catholique Espagne; acte grave, invoqué sans contestation trois siècles plus tard, et dont la violation fut regardée comme une cause du triomphe de l'islamisme à Xérès[4].

L'archevêque d'Arles eut longtemps le même rôle en Gaule. De Rome partent des évêques pour nos différents siéges; des missionnaires investis d'une juridiction apostolique, des priviléges monastiques qui limitent le pouvoir épiscopal et royal, des visiteurs qui parcourent les monastères. Le monde entier est sillonné

[1] Baron., *Annal. eccles.*, ad ann. 740, XVII, XVIII.

[2] *Concil.* Mansi, *concil. Rom.*, 679.

[3] *Labb.*, t. VI. *Concil. Tolet.* XII. — Thomassin., *Discipl. de l'Eglise*, p. II; liv. II, c. XXXV.

[4] Mariana, *de Reb. hisp.*, c. 7. — Voigt, *Vie et pontificat de Grégoire VII*, trad. de Jager, t. I, p. 272.

par les députés des peuples qui se croisent sur toutes les routes avec les légats, les défenseurs, les notaires, les cartophylaces, les apocrisiaires, chargés de porter à toutes les églises et à tous les palais les faveurs et les menaces, les *judicatum*, les *conclusum*, les anathèmes de Rome.

Cependant cette unité, si importante au milieu du bouleversement de la société, faillit un instant se briser. Byzance eut son Hérode entouré de Caïphes, et Rome, son Christ couronné d'épines ; même il se trouva que la douloureuse passion du saint pontife concourut avec l'anniversaire des grandes douleurs de l'Homme-Dieu.

L'une des hérésies les plus vivaces, celle d'Eutychès, pousse au septième siècle son rejeton le plus dangereux. Une seule volonté dans l'Homme-Dieu, la confusion de l'homme et du Dieu, le renversement de l'incarnation, tel est le nouveau blasphème que répandent opiniatrément trois patriarches de Byzance, Sergius, Paulus et Pyrrhus. Ce triumvirat et les deux empereurs qui s'en font les champions sont frappés d'anathème par trois intrépides pontifes, dont le dernier porte tout le poids de la vengeance des sectaires, saint Martin, nom fortuné en ces temps de douloureuse renaissance, glorifié dans les trois grandes églises de l'Occident, par un thaumaturge en Gaule, par un apôtre en Espagne, par un martyr à Rome.

Enlevé furtivement aux portes de sa basilique, au milieu de la nuit, mené d'île en île pendant quinze mois, jeté sur le port de Constantinople, abandonné aux outrages des derniers gentils de Byzance, mis au secret pendant quatre-vingt-treize jours, dans toutes les défaillances

de la vieillesse, du froid, de la faim, le saint pontife prie pour que ses ennemis se repentent.

Un vendredi, le vicaire du Christ subit devant le sacellaire du Secret l'interrogatoire du sanhédrin, et en face de juges irrités, de témoins parjures, il se tait, sourit même, et ne parle que pour en appeler au jugement de Dieu. Puis il est exposé, au milieu de l'atrium du prétoire, sur une terrasse, où des soldats le soulèvent, en présence de tout le sénat et d'un peuple immense, jusqu'à ce que l'empereur regarde par les cancels de la salle à manger et ordonne de son sort. Son manteau, son étole sacerdotale, sa tunique, sont lacérés; on lui met un carcan au cou; on le traîne par la ville si violemment que ses pieds en sont déchirés et que le sang ruisselle : et les peuples gémissaient et pleuraient. Enfin, après une nouvelle passion de quatre-vingt-cinq jours, le jeudi de la semaine avant Pâques, saint Martin quittait Constantinople, pour s'en aller mourir de faim dans un exil, où les grands coupables étaient relégués, à Chersone en Tauride. Son sépulcre, glorifié par des miracles, fut bientôt visité par de nombreuses foules descendues de toutes les régions du nord.

Toute l'Église, et surtout l'Occident et la Gaule chrétienne, « émus à cet assaut de l'ennemi du genre hu-« main, contemplaient sa fureur, battant en brèche le « mur et la très-forte tour de l'Église, Martin, qui, « comme un roc immobile au milieu des vagues bri-« sées, bravait les attaques des hérétiques déchaînés[1]. » Saint Ouen, qui parle ainsi, fut sur le point d'aller mou-

[1] *Vita S. Eligii*, lib. I, 34.

rir, avec saint Eloi, aux côtés du saint pontife. Des témoins oculaires de ce martyre nouveau et lointain parcoururent nos cités, comme aux jours où les actes et les lettres des saints s'échangeaient entre Smyrne, Ephèse et Lugdunum.

Mais écoutons Baronius : « Au moment où le saint « pontife subissait un jugement si inique à Constantino« ple, des trônes étaient placés au ciel, et l'Ancien des « jours, Dieu, juge puissant et juste, s'assit pour juger « celui qui appela Martin à l'impie tribunal. L'auteur « de tous ces maux, Paul, évêque de Constantinople, « fut cité au jugement. Epouvanté, et ressentant sur « son lit de mort les angoisses de la femme de Pilate, « il dit à l'empereur, qui lui annonçait ce qui se passait : « Hélas ! c'est pour ajouter à ma damnation ! et, se « tournant vers la muraille, il mourut [1]. »

Et César, à son tour, fut jugé. La mesure se combla par le meurtre de Théodore, son frère. Diacre, il lui avait présenté le saint calice dans les mystères, et, depuis sa mort, il épouvantait les nuits du nouveau Caïn en apparaissant en habits de diacre, un calice de sang à la main, disant : « Bois, frère ! » Errant à travers le monde, le parricide Constant traversa Rome en larron, dépouillant les tombeaux et les temples, et s'en alla finir, à trente-huit ans, au pied du Vésuve, assommé dans un bain par le fils de l'un des juges du saint pontife Martin.

Cependant, tout l'Orient assemblé œcuméniquement à Constantinople sous la coupole du palais impérial, renouvelle son hommage à la primauté de Pierre ; les patriarches persécuteurs sont anathématisés ; le grand pape Agathon est salué des acclamations qu'Éphèse envoyait

[1] Baron., ad ann. 651, XXIV.

à saint Léon; la foi du Siége apostolique est acceptée pour règle, sans être augmentée ni diminuée; tout le concile abandonne ses actes au jugement de l'évêque de l'Église universelle, dont les lettres sont proclamées divinement inspirées, vraiment écrites par le chef des apôtres [1].

Ainsi le centre de la catholicité s'élève; la double puissance des papes grandit; bientôt Rome n'a plus d'autres maîtres; toute intervention impériale dans l'élection pontificale s'efface, et quand le dernier empereur monothélite, Léon l'iconoclaste, ose attenter à saint Pierre, deux armées se lèvent spontanément: sans la médiation des pontifes persécutés, il y aurait eu déjà un second empire d'Occident et une croisade contre Byzance. « Sachez, disait Grégoire II à Léon l'Isaurien, « que nous sommes le mur médiateur, le boulevard entre l'Occident et l'Orient, les arbitres et les modérateurs de la paix du monde [2]. »

Elle est donc inaugurée la royauté sociale du Pontificat; elle porte déjà sa triple couronne de roi, de prêtre et de père. L'Orient et l'Occident se souviendront de ses magnanimes exemples: l'Orient y puisera dans sa précoce vieillesse un épanouissement inespéré de virilité qui enfantera de nombreux martyrs dans la persécution des iconoclastes. L'Occident aura aussi ses légions décimées par le cimeterre maure; ses pontifes sans peur en face de la colère des rois; ses missionnaires semant, la bonne et féconde semence de leur sang; des papes enfin qui, dans leurs grandes douleurs, penseront à leurs devanciers du septième siècle, et

[1] Mansi., *conc. Const.* III, epist. Syn.

[2] Greg. II, *Dialog. ad Leon. Isaur.*, apud Baron. post ann. 726.

diront comme Grégoire II : « Plaise à Dieu que, par « sa grâce, nous reprenions le chemin de Martin [1]; » « ou, comme Grégoire VII : « J'ai aimé la justice, et « c'est pourquoi je meurs dans l'exil [2]. »

Ces vues rapides sur la Papauté contemporaine de saint Léger ne sont point étrangères à sa vie plus modeste et à son obscure passion. Léodégar est un anneau d'une longue chaîne qui, avec d'autres pontifes-martyrs, Ennemond de Lyon, Lambert de Trèves, Préject de Clermont, Ragnebert de Cologne, Théodore de Maëstricht, Ferréol de Grenoble, remonte jusqu'aux liens sacrés de Pierre; ils mouraient ensemble au même poste, pour la liberté de l'Église opprimée par le despotisme séculier. C'est la sainte cause qui agita tout le moyen âge et qui ébranle encore le monde en ses profondeurs. Il importait, avant d'aborder le martyre de Léodégar, de montrer ses maîtres, ses devanciers, ses frères, le but commun et le principe de tout cet héroïsme.

III

LES ÉVÊQUES AU SEPTIÈME SIÈCLE.

Pour seconder l'œuvre des papes, l'Église eut des légions d'évêques, apôtres, législateurs, docteurs et pères des peuples, qui se partagèrent le monde nouveau.

L'unité de plus de deux mille évêques, répandus dans les cent trente-six provinces ecclésiastiques du monde chrétien [3], offrait encore au septième siècle,

[1] Baron., post. ann. 726, loc. cit.
[2] Othon. Frising, *Chron.*, lib. VI, 36.
[3] Cenni, *Cod. Carol.*, t. II. — Bentham, *Notitiæ ecclesiar.*, etc.

malgré l'invasion, un spectacle qui n'avait de comparable que la hiérarchie angélique.

L'Église occupait toute la vaste circonscription de provinces, de proconsulats, de métropoles, de municipes et de colonies, dessinée par l'épée romaine : après le départ des géants, les fils de Dieu habitaient cette cité cyclopéenne dont les murs sont encore debout.

Dieu la sauva, en lui donnant pour *défenseurs* ces vieillards assis sur leurs chaires épiscopales, sénateurs du sanctuaire, qui seuls demeurèrent à leur poste à l'arrivée des Barbares; sentinelles infatigables (ἐπισκόποι) qui veillaient à toutes les voies, sur les tours, aux brèches des remparts, arrêtant les conquérants, les désarmant, et lançant l'anathème contre ceux qui leur livraient la cité [1].

La première moitié du septième siècle est le dernier moment opportun pour considérer ce vaste ensemble : avant et après, l'Église n'est plus aussi harmonieusement groupée : avant, le paganisme, l'hérésie, le schisme, la barbarie, la ravagent et la traversent en tous sens; depuis, les schismatiques orientaux, l'invasion musulmane, l'intrusion de la féodalité guerrière dans l'Église, en troublent l'harmonie. Entre ces deux tempêtes, il se fait comme un déchirement des nuages, comme une soudaine illumination de l'horizon : profitons-en pour le contempler.

Toutefois, en faisant une large part aux évêques du septième siècle, nous ne pouvons pas dédaigner leurs devanciers. L'histoire a-t-elle suffisamment glorifié l'épiscopat des temps de l'invasion? Pour nous, quand nous le voyons, prophétique sentinelle, présager la tem-

[1] *Concil. Andegavense*, anno 453.

pête[1]; annoncer à Ninive son extermination, la préparer par la pénitence aux fléaux de Dieu[2]; courir aux camps, aux prétoires, à Rome, pour appeler, créer et diriger des secours[3]; rassurer les populations effrayées[4]; nourrir les cités affamées[5]; rassembler sous un même drapeau les légions les plus ennemies[6]; haranguer les armées[7]; se jeter au devant des vainqueurs en furie[8]; les étonner et les désarmer par la parole[9], les mettre en fuite[10], les frapper d'anathème[11], les protéger au besoin[12]; traverser les fleuves et les montagnes pour racheter par milliers les captifs[13]; mourir de douleur sur les ruines de leurs églises[14]; et morts et couronnés, sauver encore leurs peuples, veiller toujours en sentinelles autour des cités[15]; et, par de merveilleuses apparitions, disperser les bandes dévastatrices[16]; quand nous le voyons trouver en cet immense mouvement assez d'activité pour évangéliser les peuples, convertir les barbares, former les jeunes clercs, fonder des monastères et en régler minutieusement la législation, et assez de calme pour

[1] *Vita S. Servati, ep. Tungr.*, Boll. XIII maii. — *Epist.* Hieron. ad Rufin., II.
[2] *Vita S. Aniani, ep. Aurel.* Greg. Tur., *Hist. Fr.*, lib. II, cap. VII. D. Bouquet, t. II, p. 161.
[3] Sid. Apollin., *Ep.* passim.
[4] *Vita S. Quintiani*, apud Greg. Turon. *Vitæ PP.*, c. IV.
[5] Greg. Tur., *Hist.*, lib. II. — Sid. Apol., *Epist. ad Patient.*, *ep. Lugd.*
[6] *Vita S. Aniani*, loc. cit.
[7] Tiron. *Chronic.* ad ann. 452.
[8] *Vita S. Lupi, ep. Trec.* Boll. XXIV jul.
[9] *Vita S. Medard.*, *S. Betharii*, Boll. II aug. — *Mirac. S. Maximi*, sæc. 7, Ben. I, 599.
[10] *Vita S. Lupi*, ch. VI.
[11] *Vita S. Domitian.*, Boll. X jan., p. 621.
[12] *Vita S. Nicetii*, D. Bouquet, III, 419. *Vita S. Germ.*, ibid.
[13] *Vita S. Rustici, ep. Lugd.* — *S. Epiphanii, ep. Ticin.*, ibid.
[14] *Vita S. Servati, ep. Tungr.*, loc. cit.
[15] *Vita S. Quintiani*, loc. cit.
[16] *Vita S. Columbæ*, Boll. IX jun.

tout étudier et tout enseigner sur un vaste plan, exégèse, liturgie, histoire, dogmatique, patristique, grammaire et poésie; écrivant par surcroît, sur mille tons et sujets divers, d'innombrables épîtres; quand nous le trouvons, au fort de la tempête, assistant à plus de cent conciles et délibérant sur les plus capitales questions de l'ordre spirituel et temporel, promulguant les lois d'asile[1], l'érection des écoles[2], le patronage des orphelins, des veuves[4], des enfants exposés[5], l'émancipation des esclaves[6], l'indépendance des affranchis[7], le rachat des captifs; quand nous nous rappelons que ces infatigables travailleurs, issus presque tous de familles sénatoriales, étaient nés et avaient vécu dans toutes les délices d'un splendide foyer domestique; — à ce concours de circonstances inouïes, nous sommes saisis d'un étonnement profond : Dieu est vraiment là! Nous touchons du doigt l'un de ces grands miracles catholiques qui étonnent peu, parce que, trop universels, ils éclatent sur mille points à la fois, et nous enveloppent d'un prestige éblouissant où la vue se perd comme dans la clarté du soleil. Spectacle véritablement grand! Deux forces divines se disputent le monde : les Barbares et l'Eglise; les Barbares pour perdre, l'Église pour sauver; les Barbares tuent et détruisent, l'Église relève et vivifie; aux Barbares la mission d'expiation et de ven-

[1] *Conc. Arays.*, 441, c. v. *Arelat.*, 452, c. xxx, xxxiii. *Aurelian.*, 511, c. i, ii, iii. *Aurelian.*, 540, c. xxi. *Claromont.*, 550. *Epaonens.*, 517, c. xxxiv.

[2] *Conc. Turon.*, c. xii. *Tolet.*, ii, c. viii. *Tolet.*, iv, c. xxii. *Vasion.*, c. i.

[3] *Conc. Turon.*, 567. *Matiscon*, 585, c. xii.

[4] *Conc. Arelat.*, 452, c. v.

[5] *Conc. Agath.*, 506, c. xii. *Conc. Aurelian.*, 504, c. xxx. *Conc. apud Bonogelium*, 618. *Cabilonens.*, c. ix.

[6] *Conc. Arausic.*, 441, vii. *Agath.*, 506, c. xxix. *Matiscon.*, 585, c. vii.

[7] *Conc. Lugdun.*, 567.

geance, à l'Église la mission de salut et de civilisation, et à Dieu l'honneur de ces grandes choses !

Au septième siècle, l'épiscopat change de rôle ; sur la fin même, sa puissance morale décline, la violence armée dispose des élections, le trône pontifical passe à l'encan, le sang coule sur ses marches, les hommes de guerre envahissent la cléricature, les canons sont déchirés, les conciles supprimés; la Gaule, cette portion la plus florissante de la chrétienté, demeure quatre-vingts ans sans assemblée disciplinaire; en Espagne, en Afrique, en Orient, partout où pénètre le souffle pestilentiel du Coran, la sève chrétienne se tarit, la communion catholique se dissout, la hiérarchie se dissipe, le silence et la mort s'étendent sur les ruines dépeuplées. Ainsi, avec l'ancienne société se retire l'épiscopat patricien, sénatorial, romain; des noms francs et germains se multiplient et couvrent exclusivement les diptyques des églises. Cette transition s'accomplit au temps de saint Léger; il y a donc une curiosité bien légitime à étudier la hiérarchie, à cette période, avec une attention spéciale.

Le caractère dominant de ces vieux évêques, c'est une maturité active et calme, un génie prévoyant et conservateur, un infatigable esprit d'ordre et de discipline, qui formule avec une grande fécondité des règlements et des lois que l'Église retrouvera après ses mauvais jours, et par-dessus tout quelque chose de paternel et de souverain qui convenait à la première éducation des jeunes races occidentales.

Jamais la puissance épiscopale ne s'exerça avec plus de plénitude : chaque évêque est le père, l'économe, le directeur et le maître de ses clercs; il réunit la juri-

diction, la censure, le droit de punition, l'examen pour l'admission de la cléricature, la nomination aux offices, la disposition des personnes, l'administration des biens, la distribution des secours éventuels et manuels. Le *domus ecclesiæ* sert d'évêché, de séminaire, de presbytère et même d'hospice pour les pauvres, les étrangers et les nobles personnages [1].

Au dehors, l'évêque n'est pas moins puissant : il est seul le héraut de l'Église, son ambassadeur et son avocat : administrateur temporel des diocèses, il préside à la justice, surveille les magistrats, revoit les procès des clercs et des laïques, prend des mesures de sûreté et d'embellissement pour les cités, remplit tout l'office de défenseur, étend une protection jalouse et sévère sur les pauvres, les orphelins, les veuves, les serfs, les affranchis; au palais, il siége à côté des rois comme assesseur et co-législateur, tient même leur place au tribunal suprême, dicte et signe le premier les prescriptions et les chartes, impose le sceau et porte l'anneau des chanceliers et des référendaires. En Gaule surtout, l'évêque se multiplie et se rencontre partout où il y a un danger, une bonne œuvre, un acte d'héroïsme, un service à rendre pour Dieu et les âmes : il est apôtre, cénobite, anachorète; il est défenseur de la cité, conseiller, référendaire, chancelier, monétaire, gouverneur de province; il est trésorier, juge des Romains, des Francs, des hommes d'armes même et des chefs militaires, maître des jeunes leudes et des clercs du palais [2], précepteur et père des Mérovingiens.

[1] Thomassin, *Discipl. de l'Egl.*, t. I, p. 406 et suiv., édit. franç. de 1725. — Pellicia, *Politia christ. eccles.*

[2] *S. Præject. Lugd. ep.*, Gall. Christ., IV.—*S. Ætherius. ejusd. urb. ep.* ibid., p. 36.— *Vita S. Lup. Senonens.* D. Bouquet, *Hist. Fr.*, t. III, p. 491-492.—

Enfin, dans les derniers conciles, quel imposant tableau offrait l'assemblée de ces vénérables évêques, dépositaires des traditions saintes, oracles de l'Église, héros de la charité évangélique, derniers échos du forum antique, créateurs des modernes parlements! Jusqu'au septième siècle, l'épiscopat parut d'autant plus grand et plus fort, qu'en face s'évanouissait un gouvernement stérile et méprisé. Aussi les hommes d'élite désertèrent la vie civile, et, pour sauver le monde, se réfugièrent dans le sanctuaire.

L'épiscopat grandit encore avec la société nouvelle, qu'il trouva à ses pieds, et qui se mit en ses bras pour aspirer son souffle, croître et marcher avec lui. Comment les évêques pouvaient-ils ne pas être les pères et les tuteurs de ces peuples enfants?

Charlemagne le comprit merveilleusement. Ce fut ce qui plaça le grand homme au faîte de ce mouvement ascensionnel de l'épiscopat, et en fit excellemment l'empereur des évêques, on dirait presque l'évêque des empereurs : il est partout entouré d'évêques; son palais est une école cathédrale; ses capitulaires sont des canons; ses trente-cinq assemblées aux champs de mars ou de mai sont des synodes; il ne lui a manqué qu'un saint caractère et qu'une autre époque pour être le monarque complet des anciens jours, patriarche, pontife et roi.

Cependant cette vaste puissance n'était pas sans contre-poids; il y a d'abord ce que le législateur divin a donné pour contre-balancer toute grandeur chrétienne,

Vita S. Bertharii, Boll. II aug. — *Vita S. Arnulfi, S. Clodulfi, ep. Metens.* Sæc. II Ben. — *Vita S. Nivard. Remens. episc.* apud Flodoard. — *Vita S. Audoeni*, Boll. XXIV aug. — *Vita S. Faron.*, Sæc. II Bened. — *Vita S. Cunibert.* Sur. XII nov. — *Vita S. Amandi*, sæc. II Bened.

l'humilité, qui fut si abondamment pratiquée, qu'à nulle autre époque plus de saints évêques n'ont honoré l'Église. Puis, au sommet, la Papauté bénissait et maudissait qui devait être béni et maudit; quand son bras s'étendait pour frapper, ni rang, ni vertu, ni distance ne pouvait soustraire à l'anathème. Qu'il nous souvienne comment saint Grégoire-le-Grand nomme, institue, blâme, excommunie, dépose les princes du sanctuaire en Orient aussi bien qu'en Occident. De plus, l'épiscopat est à lui-même son propre modérateur; l'évêque est justiciable du métropolitain, et l'un et l'autre ont au-dessous d'eux un contre-poids qui maintient l'équilibre. Sorti des rangs des clercs, présenté par les clercs au milieu des acclamations des fidèles, porté dans une chaise d'or sur les épaules de ses frères, l'évêque voit en lui une personne multiple qui ne s'appartient plus, une image animée de la communauté, son amour personnifié, sa prière, sa parole, son âme vivante. Il est le père et le fiancé de son église; il a sous lui et des enfants et des pères [1]; et bien qu'il ne tienne pas son droit des hommes, mais de l'Église et de son chef, il reçoit pourtant de ceux à qui il donne, se sanctifie par ceux qu'il bénit, s'enrichit en se dépensant tout entier; sa couronne est dans ceux dont il est le diadème [2].

Quoi de plus touchant encore et de plus puissant pour unir la famille cléricale que l'usage encore subsistant de vivre autour de l'évêque, de partager sa table, son foyer, son toit, le jour et la nuit! Nous aimerons à étudier, dans l'histoire de Léodégar, ces mœurs antiques et patriarcales; nous montrerons dans toute sa

[1] Vos mihi estis parentes, qui sacerdotium detulistis; vos, inquam, filii vel parentes, filii singuli, universi parentes. S. Ambr., *Hom. in Luc.*, VIII, 13.
[2] *Philipp.*, IV; 1 *Thessal.*, II, 19, 20.

grandeur l'évêque des anciens jours; nous trouverons dans les détails familiers de la vie des clercs le secret de leur activité, fécondée par le sacrifice, l'obéissance et la charité. Nous verrons comment chacun d'eux, à côté de la haute prépondérance de l'évêque, a sa sphère largement limitée; quelle part d'action est réservée à l'archidiacre, à l'archiprêtre, au pénitencier, au primicier; comment, de degrés en degrés, la vie coule abondamment dans cette vaste et compacte hiérarchie. Appuyé sur un clergé si uni et si dévoué, l'épiscopat a résolu le problème d'Archimède : avec ce point d'appui et le bâton pastoral pour levier, il a soulevé le monde, et l'a transporté sous le magnifique horizon du moyen âge.

IV

LES MOINES.

Saint Antoine, rencontrant dans le désert le jeune Hilarion, le salua en lui disant : « Sois le bienvenu, toi qui brilles comme l'étoile du matin. » Le disciple répondit au patriarche : « La paix soit avec vous, qui soutenez l'univers comme une colonne [1]. »

Ce mot exprimait avec une naïve grandeur la mission de l'état monastique, telle que la comprenaient, dans leurs solennelles contemplations, les premiers pères du désert.

Le monde en jugeait comme eux : Constantin et ses fils écrivaient humblement à saint Antoine comme à leur père, pour lui recommander les destinées de la

[1] *Vitæ Patrum*, lib. v, libell. 17, n° 4.

nouvelle Rome [1]. Ainsi pensaient les beaux esprits, les nobles personnages, qui fuyaient dans la solitude, et se serraient autour des saints anachorètes, comme pour échapper à la ruine de l'empire. « Il n'est pas douteux, disait Rufin, l'un d'eux, que sans ces humbles pénitents, le monde ne subsisterait plus [2]. »

Au milieu des angoisses de Rome tant de fois saccagée, et pressée de nouveau par les Lombards, par la peste et la famine, Grégoire-le-Grand ne conservait qu'une assurance, la prière de trois mille vierges recueillies des monastères ruinés de l'Italie. « Sans elles, écrivait-il, pas un de nous n'aurait pu subsister ici tant d'années, au milieu des épées des Lombards [3]. » Il voyait, comme Moïse au pied du Sinaï, le bras de Dieu se lever dans l'éternité et son glaive prendre le tranchant de la foudre [4]. Mais il voyait aussi la prière du pauvre pénétrant les nues, les larmes de quelques vierges tombant pour contre-poids dans la balance où Dieu pesait l'empire, et le saint pape se rassurait.

Il est assez curieux de rencontrer les mêmes pensées aux dernières années du septième siècle, dans un concile obscur, présidé par saint Léger. Parmi les fragments de canons rares et mutilés que nous possédons de ce concile, quelques lignes formulent énergiquement la valeur d'un moine dans l'équilibre du monde : « Que si tout ce que prescrit la règle de saint Benoît, dit ce concile, s'accomplit et se conserve légitimement, Dieu aidant, le nombre des moines croîtra, et, leurs

[1] S. Athanas. *Opp. Vit. S. Anton.*, n° 81, t. I, p. 855. Edit. Bened.

[2] Ruffini, *Proleyom. in libr.* II *Vit. PP.*

[3] Greg. Magn., *Epist.*, VI, 23.

[4] *Levabo ad cœlum manum meam et dicam : Vivo ego in æternum, si acuero ut fulgur gladium meum.* Deuter., XXXII, 40, 41.

prières se multipliant, le monde entier sera purgé de ses fléaux[1]. »

C'est, en d'autres termes, cet axiome fondamental de l'économie chrétienne : les fléaux de la terre sont en raison inverse des associations de prière et de pénitence.

Et ceci résulte d'un ensemble de principes qui sont la substance de l'Evangile et de l'histoire.

L'homme déchu et vendu à l'encan du péché doit payer, pour s'affranchir, une dette qui ne peut être remise que par le sang. Le salaire du péché, c'est la mort[2]. Mais l'homme eût en vain répandu tout le sang de son cœur, si l'Agneau divin n'eût été immolé dès le commencement. Toutefois, il nous reste encore à accomplir en nous notre part du sacrifice spirituel[3], en versant abondamment le sang de l'âme, les pleurs de la pénitence, la souffrance librement acceptée et offerte à Dieu. Avant comme après l'immolation du Calvaire, il faut que chacun prenne la croix et achève en soi ce qui doit être ajouté aux passions du Christ.

La loi du sacrifice pèse donc sur l'homme à tous les temps : aussi, à toute époque, a-t-elle suscité non-seulement des dévouements privés, des holocaustes isolés qui montaient à Dieu, en odeur de suavité, comme les sacrifices d'Abel, d'Enoch, de Noé et des

[1] *Conc. Augustod. sub S. Leodeg.*, can. XV. Si enim hæc omnia fuerint legitime apud abbates et monasteria conservata, et numerus monachorum Deo propitio augebitur, et *mundus omnis, per eorum orationes assiduas, malis carebit contagiis.*

[2] *Sine sanguinis effusione, non fit remissio.* Hebr., XIX, 22. *Stipendia enim peccati mors.* Rom., VI, 23.

[3] *Adimpleo ea quæ desunt passionum Christi, in carne mea, pro corpore ejus, quod est Ecclesia.*

patriarches, comme la douloureuse passion du saint homme Job; mais encore, et dès les premiers temps, il y eut l'association du sacrifice, la communauté de la prière et de la pénitence. Les Juifs eurent des Réchabites, des Nazaréens, des vierges consacrées, des colléges de prophètes, préludes manifestes des corporations monastiques sous la loi nouvelle. Le peuple juif lui-même, avec ses observances austères, ses purifications légales, ses viandes pures et impures, son temple unique, sa théocratie sacerdotale, son isolement au milieu du monde, sa clôture nationale, offre l'aspect d'un immense monastère au milieu des anciens peuples. Image des biens futurs, figure de l'avenir, il est la portion choisie du Seigneur, son oblation la plus agréable, il est offert à Dieu comme le premier-né d'entre les peuples, comme les prémices des nations; il souffre plus peut-être que les autres peuples : car il est, par toute sa prophétique histoire, le précurseur de son Messie et comme un Christ anticipé; il est l'holocauste permanent des générations antiques. Sacrifice imparfait toutefois; aussi la loi de mort prévalait; le sang coulait abondamment, et quatre mille ans durant, un ange exterminateur passa par l'ancien paganisme, allant d'un bout du monde à l'autre, immolant sans fin les peuples, les dynasties et les races : toute contestation devenait guerre; toute guerre, une extermination; tout champ de bataille, un échafaud où les générations étaient exécutées de haute main par les Alexandre et les César [1].

[1] Tout le monde connaît les amples développements de cette thèse, dans les *Soirées de Saint-Pétersbourg*, de Joseph de Maistre, et spécialement dans son magnifique opuscule sur les *Sacrifices*. Il a paru sur le même sujet de remar-

Mais l'humanité et la bénignité du Christ apparut en terre; du couchant à l'orient s'offrit une oblation pure, et le nom du Seigneur devint grand parmi les peuples [1]. La loi de terreur fit place à la loi d'amour, la peine du sang fut commuée, mais toujours à la condition de mêler à la Victime immortelle le sacrifice volontaire, l'oblation des âmes, l'obéissance, plus excellente que toutes les victimes [2].

Aussi les premiers apôtres réveillent toutes les idées antiques du sacrifice. Le monde leur apparaît assis à l'ombre de la mort, et, selon la parole de leur maître, comme un vaste champ funèbre où les morts ensevelissaient les morts [3]. Pour faire descendre le souffle de vie sur ces ossements arides, ils prêchent la mort spirituelle, la sépulture en Jésus-Christ, le sacrifice intelligent et raisonnable [4]; c'est ainsi qu'ils enfantent à Dieu un nouveau peuple, une race choisie, un sacerdoce royal [5]; temple spirituel et sacerdoce vivant, là s'offrent par Jésus-Christ des hosties spirituelles, agréables à Dieu [6]. Aussi le cénacle de Jérusalem, l'église de Sion offre, comme l'ancien peuple, une nouvelle image de la communauté; « tout leur était commun; ils n'avaient qu'un cœur et qu'une âme, et ils apportaient aux pieds des apôtres ce qu'ils possédaient [7]. »

quables pages dans la *Revue européenne* et dans l'*Université catholique*, t. IV, p. 201.

[1] Tit., III, 4. Malach., I, 10, 11.

[2] I Reg., XV, 22.

[3] Matth., VIII, 22.

[4] Rom., VI, 4; XII, 1. Coloss., II, 12.

[5] I Petr., II, 9.

[6] Eph., II, 2. Hebr., XIII, 15, 16. I Petr., II, 5.

[7] Act. Apost., II, 45; IV, 12.

Alors, de la sève évangélique la plus pure sortit dès le principe l'élément monastique, comme la fleur sort de sa tige [1]. Il ne cessa jamais d'y avoir dans l'Eglise des hommes et des vierges consacrées à Dieu par des cérémonies spéciales, mis à part sous un régime et un habit distinct [2]; le moine existe, l'ordre monastique n'existe pas encore. Il y avait, d'ailleurs, dans le sang encore chaud du Christ et des martyrs une abondante compensation aux crimes du monde. L'invasion des Barbares en fut retardée de quatre siècles. C'est le mot de toute l'Apocalypse. Le profond Tertullien l'exprimait à sa manière quand il disait : « Les maux sont moindres depuis que le monde a reçu de Dieu les chrétiens; car depuis, et l'innocence a compensé les iniquités du siècle, et la terre a eu des intercesseurs de Dieu [3]. »

Un autre philosophe chrétien plus ancien parle encore plus magnifiquement : « En un mot, dit-il, ce que l'âme est dans le corps, les chrétiens le sont dans le monde... L'âme est répandue par tous les membres du corps, et les chrétiens par toutes les cités du monde. L'âme habite dans le corps et n'est point du corps; les chrétiens sont dans le monde et ne sont point du monde.... L'âme, prisonnière dans le corps, le conserve; les chrétiens, retenus dans le monde comme des captifs, conservent le monde. L'âme immortelle vit

[1] Ex quo Christus de Virgine nascens virginitatem honoravit, virginitatis prata natura produxit et odoriferos istos nec usquam marcescentes flores profert creatori. Theodoret., *Hist. Relig.*, cap. 30.

[2] Dionys. Areop., *Hierarch. ecclesiast.*, cap. VI.

[3] Leviora nunc accidunt, ex quo christianos a Deo accepit orbis. Ex eo enim et innocentia sæculi iniquitates temperavit et deprecatores Dei esse cœperunt. Tert., *Apol.*, XL.

sous une tente mortelle; les chrétiens, au milieu de la dissolution qui les environne, attendent l'incorruptibilité des cieux. L'âme est d'autant meilleure, qu'elle est moins bien traitée dans ses aliments et ses breuvages; le chrétien, tourmenté tous les jours, se multiplie sans cesse. Telle est la part que Dieu leur a faite, et ce leur serait un crime de la décliner[1]. »

Telle est aussi la part du moine : Constantin arrête en vain l'effusion du sang chrétien, les martyrs de la Thébaïde continuent l'immolation; les sueurs et les larmes de l'ascèse orientale montent en rosée vers le ciel pour en tempérer les ardeurs et rafraîchir la terre altérée. Que si les bras tombent en Orient, si les cœurs s'y amollissent, la rude ascèse passera en Occident, franchira les mers et les montagnes, renaîtra sous mille formes, en tout lieu et aussi longtemps qu'il y aura un Christ en croix et des imitateurs du crucifié.

Qu'est-ce donc que l'on voit au désert? Le sel et le salaire de la terre, la rançon du siècle, les continuateurs du Christ, des apôtres et des martyrs mêmes.

Ce n'est donc point seulement le labeur fait à tout homme sous le soleil, à tout chrétien au pied de la croix. Il y a plus : l'auteur et le consommateur de notre foi, s'en allant à son grand combat de patience, a ouvert un double champ : aux foules, l'arène du

[1] Ἁπλῶς δ' εἰπεῖν, ὅπερ ἐστὶν ἐν σώματι ψυχὴ, τοῦτ' εἴσιν ἐν κόσμῳ Χριστιανοί. Ἔσπαρται κατὰ πάντων τῶν τοῦ σώματος μελῶν ἡ ψυχὴ, καὶ Χριστιανοὶ κατὰ τὰς τοῦ κόσμου πόλεις... Ἐγκέκλεισται μὲν ἡ ψυχὴ τῷ σώματι, συνέχει δὲ αὐτὴ τὸ σῶμα· καὶ Χριστιανοὶ κατέχονται μὲν ὡς ἐν φρουρᾷ τῷ κόσμῳ, αὐτοὶ δὲ συνέχουσι τὸν κόσμον... Κακουργουμένη σιτίοις καὶ ποτοῖς ἡ ψυχὴ, βελτιοῦται· καὶ Χριστιανοὶ κολαζόμενοι καθ' ἡμέραν, πλεονάζουσι μᾶλλον. Εἰς τοσαύτην αὐτοὺς τάξιν ἔθετο ὁ θεὸς, ἣν οὐ θεμιτὸν αὐτοῖς παραιτήσασθαι. Justin., *Epist. ad Diognet.*, n. 6, edit. Ben., p. 236.

monde, qui a aussi ses agonisants et ses martyrs; à d'autres, le champ clos du désert : aux uns, il a imposé les préceptes; aux autres, il a proposé les conseils. C'est à ceux-ci qu'il porte un défi divin, qu'il jette le gant, qu'il offre la croix, la lutte, l'assaut tel qu'il l'a subi lui-même au Calvaire. Dieu entre en lice : c'est lui qui frappe et guérit, qui tue et vivifie, qui détruit et ressuscite; tant qu'enfin la nature est vaincue, l'homme de péché abattu, la triple convoitise trois fois enchaînée, la chair domptée par la virginité, la cupidité par la pauvreté, la volonté superbe par l'obéissance. Alors tout est consommé, et des ruines de l'homme le chrétien parfait se dégage. Ne le cherchez plus parmi les morts, il est vivant, il s'est levé, il monte. Et s'il lui faut, pour se tenir à cette hauteur surhumaine, un support, une chaîne d'or qui le suspende au cœur de Dieu, il a le don et la grâce du vœu, il a le triple lien qui ne se rompt pas : qu'il ne s'effraie donc point de sa faiblesse et ne regrette pas les régions inférieures. Pour ne pas tomber, il faut qu'il monte; pour atteindre au précepte, il faut qu'il aille au conseil; pour être le bon soldat du Christ, il faut qu'il en soit le héros. Il montera donc sans cesse de vertu en vertu par les mystérieuses ascensions du cœur [1]; sacrifiée une fois par la profession, sa volonté le sera mille fois encore par les mille actes d'une vie toute de religion. Et comme chacun de ces actes donne à Dieu un présent qu'il n'exige pas, c'est un titre toujours nouveau qui vaut et provoque une récompense au centuple. C'est

[1] *Ascensiones in corde suo disposuit in valle lacrymarum, in loco quem posuit; etenim benedictionem dabit legislator, ibunt de virtute in virtutem : videbitur Deus deorum in Sion.* Ps. LXXXIII, 6, 7.

pourquoi le plus faible moine est puissant devant Dieu, et sa pauvreté est la richesse du monde.

De quelque part qu'on l'envisage, le monachisme est donc une haute question; ses diverses phases se lient aux plus profonds intérêts de l'homme; et si les révolutions qui changent l'aspect du monde appellent l'attention de l'historien, il ne peut laisser passer inaperçus les mouvements très-variés qui, de siècle en siècle, déplacent l'horizon du désert, en renouvellent la face et amènent sur ce silencieux théâtre des législations, des héros, des conquérants nouveaux.

Or, à l'heure de l'histoire où nous sommes, le nom, la règle, les mœurs monastiques subissent l'une de ces transformations séculaires. Malgré l'héroïsme des martyrs et des ascètes, le sensualisme païen survivait à la chute de ses dieux. Arius même, bien autrement habile que Julien, avait relevé un nouvel et séduisant polythéisme; le venin de cette hérésie souilla les deux sources qui devaient régénérer la société, les Laures de l'Orient et les camps des barbares. Ce fut là le grand crime de l'arianisme et ce qui combla la mesure de la patience divine. Les fléaux de Dieu furent déchaînés sous le dernier empereur arien : au fort de la persécution de Valence, en 395, s'ouvrit cette longue série d'invasions, qui aboutit, en Occident, à la grande débâcle de 406, et dans l'Orient, à l'irruption de l'islamisme.

Mais, pendant que Dieu livrait le monde aux Barbares, il conduisait au désert le Moïse d'un nouveau peuple, le Josué d'une autre terre promise, un nouvel Antoine, un second Basile [1], BENOIT, béni vraiment

[1] Greg. Magnus, *Dialog.*, lib. II, cap. I, 8. — S. Odon, *Serm. de S. Bened.*

par le nom et la grâce, qui entrait dans sa grotte de Subiaco au moment où de nouveaux conquérants envahissaient l'Italie; il vit et il meurt à égale distance des premières et des dernières invasions. Il répare le passé, il sauve l'avenir; le mont Cassin est le point où s'arrête l'arche qui flotte sur un nouveau déluge, et la colombe qui monte au ciel à la mort de la sœur du patriarche annonce et figure, comme celle des anciens jours, une nouvelle alliance et la réconciliation du ciel avec la terre.

Des deux faces de la vie monastique, représentées par le cénobite et l'anachorète, saint Benoît s'attacha de préférence à la forme la plus sociale, à la communauté. Cette pensée eut une immense fécondité : et pour comprendre les vues de Dieu dans ce succès prodigieux, il faut jeter un coup d'œil sur l'état de la société, de l'Église et des monastères, au moment où s'élève, sous l'horizon de Rome, au sommet des Apennins, le phare du mont Cassin.

Le monde avait besoin par-dessus tout de stabilité et d'association. D'une part, l'empire, la cité, la famille romaine étaient entamés ou dissipés; de l'autre, le klan des tribus du Nord, les sodalités gauloises, les Bagaudes celtiques, les Ghildes germaniques, se dissipaient après le pêle-mêle de la conquête, ou se ralliaient sous des formes plus hostiles encore que l'anarchie; toute agrégation humaine s'évanouissait. C'est alors qu'au souffle de Benoît l'association monastique s'élève, grandit et domine. Il fallait à ces hommes épars et nou-

— S. Thom., *Serm. de eodem S. Bened.* — Bruno Astens., lib. VI, *Sentent. Sermon.* 2, *de confess.*

veaux venus au rendez-vous commun et consacré, une sainte et vivante image de la cité chrétienne. Il fallait à ces bandes vieillies dans les habitudes guerrières, façonnées au dévouement féodal, groupées autour de leur chef et de sa lance par les serments et le servage héréditaire, une institution qui tînt de la famille et du camp, qui eût un enrôlement et des vœux, un chef et un père, des frères, des compagnons d'armes, des vieillards ou censeurs, et des dizainiers ou doyens, une discipline militaire et une règle paternelle; et dans cette règle, un fond évangélique et une forme féodale, et jusque dans l'expression de ces formules, un mélange d'apophthegmes populaires, de préceptes incisifs et d'images belliqueuses : telle est la règle de saint Benoît, tel est le *conventus* bénédictin [1].

Semblable à ces églises en miniature, par où les artistes du moyen âge préludaient aux basiliques colossales qu'ils montaient en proportions croissantes par delà les nues, le *convent* apparut aux sommets des montagnes, aux portes des cités, sur toutes les routes des peuples, et Dieu dit aux générations qui passaient : Voyez et faites ! — Elles virent, et familles, corporations, communes, chevalerie, magistratures, tout se

[1] Qu'il nous suffise de citer les premières lignes de la Règle de saint Benoît : « *Ausculta, o fili, præcepta magistri et inclina aurem cordis tui, et admonitionem pii patris libenter excipe* et efficaciter comple, ut ad eum per obedientiæ laborem redeas, a quo per inobedientiæ desidiam recesseras. Ad te ergo nunc meus sermo dirigitur, quisquis, abrenuntians propriis voluntatibus, *Domino Christo, vero regi, militaturus, obedientiæ fortissima atque præclara arma assumis.* » Prol., n. 1. Quelques mots encore, pris sans choix dans une Vie de l'un des enfants de saint Benoît, feront comprendre l'idée qu'on se faisait alors de la Religion : « Militiæ regis corruptela deserta, gladiisque a ferro formatis exutus, ad fulgida Christi castra devotissime convolavit, et indutus galea salutis, lorica fidei ac gladio S. Spiritus contra invisibilem hostem feliciter dimicavit. » Acta SS. Ord. S. B. *Vita S. Landeberti.*

fit à l'image et à la ressemblanee de la communauté monastique. La cité du moyen âge résume toute cette influence sociale. Certains monastères étaient des cités complètes, tous les pouvoirs y étaient réunis et pondérés avec une plénitude et un équilibre que l'on peut encore proposer en modèle : c'étaient des populations entières qui rappelaient ces villes d'Égypte peuplées de moines ; on en vit deux mille assister aux funérailles de saint Martin [1]; trois mille habitaient Benchor [2]; Jumièges avait neuf cents religieux de chœur et quinze cents artisans [3]. Vienne avait dans ses murs quinze cents moines, et soixante monastères dans le diocèse [4]. Puis, à s'en tenir aux villes créées au septième siècle par l'ordre de saint Benoît, nous trouvons en France les cinq évêchés de la Bretagne et presque toutes les villes de la Lorraine et de l'Alsace; en Allemagne, Heineccius attribue en grande partie aux moines la fondation des villes closes [5].

L'Eglise, alors si peu distincte de la société, reflétait non moins manifestement le monastère. Il était sorti de ses entrailles; il vivait de sa substance la plus pure; cette vie revint à sa source. Les besoins d'un apostolat de plus en plus local et isolé, l'éparpillement des der-

[1] Sulpic. Sev., *Vita S. Martini.*

[2] Bed., *Hist.*, lib. II, c. 3.

[3] *Vita S. Aicadri,* n° 21, sæc. II Bened.

[4] *Vita S. Clari*, sæc. II Bened. — L'envahissement marchait à si grands pas, que déjà une sorte d'esprit fort semble s'en plaindre ou tout au moins s'en étonner : « In tantum, » dit un chroniqueur contemporain, « cœpit (monasterium) ex ipsa pluralitate excrescere, ut terra ipsa quodam modo videretur *clamare vix se posse omnes continere*. D. Bouq., *Hist. Franc.*, t. III, p. 610.

[5] *Antiquit. german.*, p. II, c. I. — Entre les villes fondées par les moines, on cite, en Allemagne : Wissembourg, Sechingen, Fuld, Saint-Gall, Amerbach, Kamden, Munster, Blambeuren, Lucerne, etc.; en Angleterre : Wiremuth, Malmesbury, Ikanhoe, Coldhing, Witby, Glocester, Jarrow, etc.

niers *pagus* idolâtres, la dispersion des populations romaines après l'invasion, les morcellements de la conquête, avaient presque partout détruit les communautés cléricales formées dès les premiers jours.

En Orient, elles périrent entièrement, et le dernier coup fut porté au concile in Trullo (680), qui sanctionna le honteux isolement du prêtre, l'entoura de femmes et d'enfants, et le sépara stérilement de son église et de son peuple. Mais en Occident la vie cléricale s'épure, se fortifie, se concentre, au point de se confondre avec la vie monastique. L'invasion ramène les temps apostoliques; l'Église semble rentrer au cénacle de Jérusalem, pour recommencer la conquête du monde. La communauté des premiers jours réapparaît; moines et clercs échangent leurs noms, leurs vêtements, leurs fonctions, leur discipline, ils partagent jusqu'à leurs habitations [1]. Saint Augustin, dans les jardins de l'évêque Valère, saint Eusèbe de Verceil, à son retour de l'Orient, donnent à ce mouvement deux directions parallèles qui, au septième siècle, se développent concurremment et se croisent avec l'œuvre de saint Benoît. A quelques expressions des conciles et des Actes des saints, l'institut des chanoines ou des clercs réguliers semblerait avoir commencé un siècle avant Chrodegang, son fondateur, qui, du reste, emprunta presque toute sa règle à celle des moines. L'obéissance à l'évêque et à l'abbé différaient peu : la stabilité dans une Église équivalait à celle du monastère [2]; la continence était attachée aux ordres majeurs,

[1] Id., ibid., p. II, liv. I, p. 1 et suiv.

[2] Thomassin, *Discipl. de l'Eglise*, p. 1, liv. I, chap. 39, 40; liv. III, chap. 12; liv. IV, chap. 1, nos 6, 7, 8.

comme à la profession solennelle ; la conversion des mœurs et la perfection de vie étaient en plusieurs points la même pour les clercs que pour les moines ; les offices de jour et de nuit les appelaient également à l'église aux mêmes heures ; les clercs vivaient pauvrement, de dons manuels et mensuels, de bénéfices révocables, à une table commune, sous le même toit, sous le même père, évêque et abbé à la fois, et les moines se mêlaient avec eux dans les cérémonies [1] ; ils confondaient leurs rangs, leurs chœurs et leurs rites, et recevaient les mêmes dénominations par les peuples et dans les actes publics. Les conciles achèvent de resserrer ces liens ; les abbés y siégent à côté des évêques, les remplacent même, et consacrent, avec eux, la discipline, les réformes, les priviléges, les fondations et les dotations. Il fallait modérer le zèle des évêques. Saint Éloi et saint Ouen firent de leurs vastes diocèses comme d'autres Thébaïdes. Saint Domnole et ses successeurs couvrent le Maine de monastères. Saint Amand, à lui seul, en fonde plus de trente. Presque tous avaient auprès de leur église un monastère, où ils allaient se reposer de leur administration et mourir saintement. Arnulf et Landry de Metz, Licinius d'Angers, Paul de Verdun, Hidulphe de Trèves, Gombert de Sens, Deodatus de Nevers, une foule d'autres s'en vont pieusement s'éteindre, pleins de jours et de mérites, au milieu

[1] *Vita Cutberti* inter opp. Ven. Bed. Neque enim aliquis miretur quod in eadem insula Lindisfarnea, cum permodica sit, ut supra episcopi et nunc abbatis et monachorum esse locum diximus; revera enim ita est. Namque una eademque servorum Dei habitatio utrosque simul tenet, imo omnes monachos tenet. T. IV, p. 258, ed. Gilles, London, 1844. Les archevêques de Cantorbéry, jusqu'au XII[e] siècle, furent constamment tirés de l'ordre de saint Benoit. Saint Germain d'Auxerre donne au siége de cette ville une glorieuse suite de quatorze saints évêques.

des chants et des prières du cloître. Or, de toutes les règles monastiques, celle de saint Benoît se prêtait le plus facilement et le plus discrètement à cette fusion des clercs et des moines. Autant celles de l'Orient tranchaient avec le sacerdoce et la hiérarchie, autant le nouvel institut s'ouvre largement à l'apostolat et au pontificat. S'il reçoit du clergé une puissance qui lui vaut pendant des siècles le sceptre de l'Église, il élève, à son tour, le clergé à une hauteur que ne connut jamais l'Orient, il retrempel a vigueur sacerdotale dans une forte discipline ; il fait germer en tout l'Occident, pour ne plus se flétrir, la virginité cléricale ; il crée autour des basiliques de vastes cités, de florissants royaumes ; il élève partout des églises et des diocèses ; il recule jusqu'aux confins du Nord les bornes de la chrétienté ; il enrichit la tribu lévitique de la conquête de la terre et du ciel. L'ordre de saint Benoît est la couronne de la hiérarchie, et la hiérarchie est son trône. Il en a toujours été ainsi de Grégoire-le-Grand à Grégoire XVI, deux glorieux enfants de saint Benoît.

Ce même esprit de puissante et féconde organisation fit tout le succès de la nouvelle Règle dans les monastères. D'abord, c'est la première qui ait été, à proprement parler, écrite en Occident et faite exclusivement pour l'Occident. Celles qui précèdent sont calquées sur les traditions orientales. Ainsi à Saint-Symphorien d'Autun, à l'Ile-Barbe de Lyon, à Saint-Vincent de Paris. à Mici, à Agaune, à Vienne, dans les monastères bretons de saint Iltutus, on suivait combinées ensemble les règles de saint Basile, de saint Paul et de saint Antoine. Celle de saint Macaire florissait à Saint-

Seine en Bourgogne [1]; celle de saint Basile, à Saint-Iriey de Limoges. Saint Martin recueillit les règles des Pères de l'Orient pour les monastères de Ligugé et de Marmoutier. Cassien introduisit à Marseille, et de là à Lérins, les pratiques qu'il avait vu s'observer à Tabenne, à Nitrie, à Calame, à Scété. Arles et Poitiers reçurent des règlements empruntés par saint Césaire à Lérins. Les moines irlandais portaient encore plus profondément les traces des observances orientales. A leur tonsure échancrée qui scandalisait les Gaules, à leur observation semi-judaïque de la pâque, qui réveilla les plus vieilles querelles de l'Orient, leurs maîtres, leurs abbés, leurs évêques venus de la Grèce, tout parmi les Culdées d'Irlande et d'Écosse rappelait les Laures orientales. On y parlait grec; saint Théodore, le philosophe de Tarse, l'élève d'Athènes, le célèbre auteur d'une collection de canons orientaux, n'était point étranger au milieu des Saxons de Cantorbéry [2]; les manuscrits d'Homère y passaient de main en main; on bâtissait des cités nouvelles, fameuses par leurs palestres grecques, et portant des noms grecs pour achever l'illusion [3]. L'Attique semblait avoir traversé les mers pour refleurir dans la verte Erin. Saint Colomban et ses disciples portèrent ces traditions à Luxeuil, à Saint-Gall, à Bobbio. Or, au milieu de ces importations venues de loin, la Règle de saint Benoît se trouve la seule et la première qui porte une physionomie locale, qui présente ce cachet de sagesse romaine et cette mesure des mœurs occidentales qui en ont fait, selon la pensée de

[1] *Vita S. Joh. Reomaens*, sæc. I Ben.
[2] Bed., *Hist. eccles.*, lib. IV, cap. 1, 2.
[3] Alban Butler, 4 juill. Une ville de Græcolade s'élève vers le temps où saint Théodore de Tarse arrive en Angleterre.

saint Grégoire, un chef-d'œuvre de discrétion et un modèle de législation simple et populaire[1]. C'est ce qui lui donna le pas sur toutes ses rivales plus ou moins étrangères.

On peut même dire que cette règle est la première qui ait eu force de loi en Occident. Jusque là, la discipline monastique était flottante; chaque abbé en modifiait à son gré le fond et la forme; on s'étudiait même à s'enrichir sans cesse d'usages nouveaux; on accueillait avidement le moine pèlerin, on le questionnait sur les réformes à introduire[2]. Il n'y avait de bien fixée que la paternelle omnipotence de l'abbé, et encore la stabilité sous son obédience n'était point rigoureuse. On voyageait beaucoup : les Irlandais avaient déjà parcouru le monde, et, s'il en faut croire la merveilleuse odyssée de saint Brandan, visité jusqu'à l'Amérique[3]. La Gaule était sillonnée de moines venus de la Grèce, de la Syrie, de l'Égypte, de l'Afrique[4]. De là ces gyrovagues

[1] Scripsit monachorum Regulam discretione præcipuam, sermone luculentam. Greg., *Dial.*, lib. II, cap. X.

[2] Saint Benoît lui-même rappelle expressément cet usage et le tolère avec son caractère ordinaire de bonté discrète : « Si quis monachus peregrinus de longinquis provinciis supervenerit, si pro hospite voluerit habitare in monasterio et contentus fuerit consuetudine loci quam invenerit, et non forte superfluitate sua perturbat monasterium, sed simpliciter contentus est quod invenerit, suscipiatur quanto tempore cupit. Si qua tamen rationabiliter et cum humilitate charitatis reprehendit aut ostendit, tractet abbas prudenter, ne forte eum propter hoc ipsum Dominus direxerit. *Reg. sanct.*, cap. LXI.

[3] Voir la dissertation fort curieuse et très-rare sur l'apostolat des Bénédictins en Amérique, sous ce titre : *Nova typis transacta navigatio novi orbis Indiæ occidentalis adm. RR. PP. D. Buellii Cataloni abb. Montis Serrati, sociorumq. mon. O. S. B. dimissi per SS. DD. papam Alexandrum VI, ann.* 1492, *auct. D. Hon. Philopono.* 1621, *in-8°, p.* 14 *et seqq.*

[4] De l'Orient viennent S. Ménélée, Eusèbe, évêque de Paris; — de la Grèce, S. Guislen, S. Ægidius (*Vita S. Menel.*, sæc. III Ben., p. 1. Greg. Turon., *Hist. Franc. Vita S. Lambert.*, sæc. II Ben.); de l'Afrique, S. Eugène, S. Adrien le philosophe qui traverse la Gaule avec S. Théodore de Tarse. Bed., *Hist. eccl.*

et ces sarabaïtes que saint Benoît, au début de sa règle, a si énergiquement flétris. On peut juger de la souplesse des observances monastiques par la multiplicité des règles adoptées en même temps et aux mêmes lieux. Au septième siècle, celles de saint Benoît et de saint Colomban florissaient ensemble à Fontenelle, à Notre-Dame-de-Soissons, à Hautevilliers, à Luxeuil, à Corbie, à Saint-Bertin, à Saint-Maur-des-Fossés, à Fontaine-de-Bèze, à Saint-Cyran, à Solignac [1]; saint Benoît, saint Colomban et saint Macaire gouvernaient ensemble le monastère de Graselle près Vaison [2]. A Chamelière, au diocèse de Clermont, on obéissait à la fois à saint Benoît, à saint Colomban, à saint Césaire et à saint Donat de Besançon [3]. Dans un autre monastère de Sainte-Marie et de Sainte-Colombe, on suivait une règle des saints pères Antoine, Pacôme et Benoît [4]. Or, dans ce mélange de constitutions diverses, l'une devait prévaloir; ce fut la plus forte, la plus vaste, la plus discrètement combinée; ce fut celle de saint Benoît [5].

Ce qui décida peut-être de son triomphe, c'est le vœu de *stabilité selon la Règle* imposée par le nouvel institut. Aucune règle antérieure ne l'avait prescrit. Saint Benoît, par ce coup décisif, arrêta les fluctuations de la législation monastique; la concorde des règles s'établit; aucune d'elles ne périt, ni ne fut exclue; toutes les traditions furent conservées autour d'un centre désormais

[1] *Præf. sæc.* II *Bened.*, § 1. — *Præf. Annal.*, n° 24.
[2] *Diplom. Aredii episc. Vasensis*, in appendice t. I Annal. O. S. B.
[3] *Regula S. Donati, ep. Vesont.*
[4] *Privileg. Joh. pap.* IV.
[5] On disait, comme pour caractériser les législateurs du cloître : « Les grâces de Basile, les règlements de Macaire, les instituts de Colomban et les décrets de Benoît. » Basilii charismata, Macarii regulam, Benedicti decreta, Columbani instituta lectione frequentabat assidua. *Vita S. Filiberti*, n° 5, sæc. II Ben.

immuable. Tel est le véritable esprit de cette règle, qui réalise le problème le plus délicat que présentent les institutions humaines : l'immobilité d'un fond traditionnel, et l'accession légitime des modifications qu'amènent les temps, les lieux et les générations nouvelles[1].

On pourrait assigner encore plus d'une cause générale à la diffusion rapide de l'institut bénédictin : la sainteté et les miracles de son fondateur, la vénération de l'Église contemporaine, la glorification du saint patriarche et la promulgation de sa règle, faite comme *à la Ville et au monde* par Grégoire-le-Grand, « choisi entre les docteurs de l'Église pour écrire la vie d'un si grand homme ; Dieu voulant que ce très-excellent législateur et son institution reçussent une autorité plus grande de la bouche d'un tel pontife[2]. » Enfin les magnifiques éloges des conciles, des papes, des saints, qui ont célébré à l'envi le législateur et l'excellence de sa loi, qu'ils appellent la Règle sainte, l'ordre saint[3], la Règle et l'ordre par antonomase[4], la Règle des Pères[5], une œuvre plus divine qu'humaine[6], écrite dans la plénitude de l'esprit de tous les justes[7], et

[1] Le *Codex regularum* de S. Benoît d'Aniane, les *Coutumes* de Cluny, les *Us* de Citeaux, les diverses *constitutions* de toutes les congrégations de l'ordre de S. Benoît, prouvent abondamment ce point. Cf. D. Mabill., *Præf. in tom.* I *Annal.*, § 18. — Holstein, *in præfat. Codic. regg.*, cap. 3. — Thomassin, *Discipl. Eccl.*, I. p., lib. I, c. 24. Pierre-le-Vénérable et l'abbé Rupert attribuent à S. Maur des changements notables. Petr. Vener. *Epist.*, I, 28; IV, 17. — *Annal. Bened. ad ann.* 548, n. 12, 13.

[2] S. Odo, *Serm. de S. Benedict.* — B. Rupert. *In Reg. S. Ben.*, lib. IV, c. 7.

[3] *Conc. Suession.*, ann. 744. Cf. Reg. S. Bened., cap. XXIII, LXV.

[4] *Conc. Vernens.*, ann. 755.

[5] *Privileg. Numeriani archiep. Trevir.* pro S. Deodato, in *Annal. Bened.*, t. I, append., n° 25.

[6] *Concil. Duziac.*, II, c. 7, 8, ann. 674.

[7] S. Greg., *Dial.*, lib. V, c. VIII. — S. Petri Dam., *op.* XIII, c. 6. — Honor. Augustod., *Script. eccl.*, lib. III, c. 30.

dans le même esprit que les saints canons [1]; où il n'y a rien d'indiscret pour le sage, rien d'inutile pour le parfait, rien de dur pour le fidèle, rien de rigoureux pour le pénitent [2]; qui ouvre une voie unie, facile et discrète, tracée par la douceur de l'inspiration du Saint-Esprit [3], propre à mener au salut et à la félicité éternelle, en s'accommodant aux forces de chacun [4]. C'est une maison d'une immense grandeur bâtie pour y loger toutes sortes de personnes différentes d'humeur, de sexe et de condition, les enfants, les vieillards, les forts, les faibles, l'esclave et le libre [5]; c'est la fontaine fermée qui a répandu ses eaux avec une discrétion merveilleuse et toute divine. L'intelligence et la pratique en sont faciles : le fort, le faible, les doctes et les simples, les princes et les peuples peuvent y puiser et y boire selon leurs forces [6]. Telle était cette Règle que méditait Charlemagne en écrivant ses Capitulaires [7], que Hugues Capet appelait l'asile assuré des monarques et des peuples [8], que Côme de Médicis portait toujours sur lui, comme le manuel de la sagesse; cette Règle qui pendant huit siècles a régné seule sur trente-sept provinces comprenant toute la chrétienté occidentale, et jusqu'aux régions lointaines de l'Orient [9]; cette Règle, qui a traversé vivante et respectée plus de quinze siècles, franchi tous les espaces, porté jusqu'aux îles les plus lointaines

1 *Conc. August.* sub S. Leodeg., can. xv.

2 S. Brigitt., *Revel.*, lib. III, c. XXI. — Cf. *Reg. sanct.*, c. LXIV.

3 S. Hildeg., in *Exposit. Reg. S. Bened.*

4 Auct. anonym. vetustiss. libri *de Conflictu. virt. et vit.*, vel Greg. Magn. vel S. Isid. adscript. Cf. *Reg. sanct.*, c. XXVII, XXXV, XXXVII, XLVIII, LIII.

5 S. Damian., *opusc.* XIII, c. VII.

6 S. Hildegard., *Exposit. Reg. S. Ben.*

7 *Brev. Capitul. Carol. Mag.*, tom. II. Concil. Gall., cap. XII.

8 Hugo-Capet. ex Helgard., apud Baron., ad ann. 1029.

9 *Constitutio Bened.* XII, cap. VI.

ses pénitents et ses apôtres, et qui à cette heure encore évangélise les peuplades océaniennes[1].

A ceux qui veulent embrasser d'un coup d'œil la place occupée par cet institut dans le mouvement de l'esprit humain, et qui aiment à rattacher les grands faits aux lois générales de l'histoire et à la marche de l'humanité, nous pourrions faire remarquer encore que le monachisme oriental et occidental a suivi les voies lumineuses tracées par la civilisation et par le christianisme.

Ainsi, ces traditions des premiers âges que l'on nomme la civilisation antique, longtemps errantes dans l'Orient, passèrent par les îles méditerranéennes en Grèce, à Rome, puis en Gaule, en Espagne, en Bretagne, en Irlande; et de là, reprenant la même voie et achevant un vaste cercle, elles ont remonté, avec les lettrés irlandais, dans le Nord et la Germanie.

Le christianisme prit cette route frayée pour parcourir le monde. Parti de Jérusalem, se levant à la fois sur tous les points de l'Orient, à Antioche, à Alexandrie, à Ephèse, admis dans l'aréopage d'Athènes, maître à Rome, il lança de là son irrésistible apostolat sur les côtes de la Provence, le long de nos fleuves, au cœur de nos contrées, en Espagne, en Bretagne; là il suscita les missionnaires irlandais qui portèrent devant eux, dans toutes les ombres du paganisme germanique, le double flambeau de la science et de la foi.

L'Évangile est partout accompagné de l'inévitable cortége des moines. On dirait que Dieu prend à tâche

[1] Mgr Polding, archevêque de Sidney, de l'ordre de S. Benoît, avec plusieurs Bénédictins de la congrégation anglaise, prêche l'Évangile dans la Nouvelle-Hollande. Il a établi, dans un diocèse nouvellement créé par ses travaux, un monastère, un noviciat, un séminaire, comme faisaient les anciens apôtres sortis de l'Angleterre.

de dresser ces camps de pénitence et d'expiation dans les lieux où la civilisation putréfiée du monde païen a le plus souillé l'air et le ciel. Ainsi l'Égypte, la Mésopotamie, l'Asie-Mineure sont les premiers théâtres de l'ascèse. Des Juifs élèvent aux pieds des Pyramides les premières cellules de la Thébaïde; Antoine, Hilarion, Pacôme peuplent de Laures les vallées du Liban, du Jourdain et de l'Euphrate. La virginité chrétienne s'épanouit dans la voluptueuse Ionie; peut-être les germes y furent-ils déposés par le disciple vierge et la Vierge mère de Dieu. C'est à Ephèse que l'on trouve trois vierges prophétesses, filles du diacre Philippe; à Tarse, que saint Paul soumet à la foi la haute intelligence de sainte Thècle, la première vierge martyre ; à Icone, que saint Méthode écrit le Banquet des vierges; à Césarée, que saint Basile formule pour des siècles la législation du monachisme oriental.

Quand le mauvais esprit des sectes arienne et nestorienne vint dépeupler les saintes solitudes, Athanase conduisit des troupes de moines à Rome et à Trèves; Augustin les répandit en Afrique; Jérôme en rencontra dans toutes les îles des mers Adriatique et Tyrrhénienne; partout où passa la luxure romaine, le chant des psaumes et l'encens des prières succédaient aux vapeurs des orgies impériales. Le proconsul Ambroise, devenu évêque, allume le feu sacré des vestales chrétiennes à Milan, à Ferrare, à Florence, à Rome.

Enfant des familles patriciennes, issu de la race Anicia, Benoît appelle ces Romains avides de combats dans les amphithéâtres de Subiaco et du Mont-Cassin, en face des naumachies de Néron et des voluptés de Baïa; il donne aux fils des consuls et des dictateurs les faisceaux des fortes et brillantes armes de l'obéis-

sance[1]. Il envoie ses disciples ainsi armés aux combats du Seigneur : Placide aux champs d'Enna, où il résiste jusqu'au sang ; Maur le long des rives de la Loire, si longtemps couvertes des théories gallo-romaines et des chœurs druidiques. La peste, d'un seul coup, moissonne presque tous ses frères ; mais des cent trente tombeaux de Glanfeuil sortent des essaims féconds, qui s'en vont partout où la civilisation païenne sema ses gymnases, ses thermes, ses bois, ses sanctuaires et ses lupanars, à Poitiers, à Tours, à Autun, à Lyon, toutes cités aussi riches en voluptés qu'en trésors[2]. Ils remplissent les cellules bâties par les moines grecs sur les côtes de Provence et par toute la Septimanie ; Lérins est à eux ; Vienne leur ouvre ses soixante monastères[3] ; sur les ruines d'un temple de Vénus-Ardua, ils édifient un parthénon de vierges chrétiennes[3] ; jour et nuit leur voix monte sans fin sur les sépultures de la légion thébéenne ; à Luxeuil, ils fraternisent de bonne heure avec les savants disciples de Colomban. Ils se mêlent à ces flottes d'écoliers et de néophytes qui s'en vont, avec la science et la foi, aux écoles gratuites de l'Irlande[4]. Ils montent au ciel parmi les sept cent cinquante saints que donnent en quelques générations les populeuses îles d'Erin, à peine purifiées des mystères du druidisme. Ce vaste tour du monde s'achève au septième siècle : à peine l'ordre de saint Benoît a cent vingt monastères, quand ce siècle s'ouvre ; et à son déclin, il les possède tous. Ainsi, prenant sa course à pas de géant, en un jour il eut touché d'un

[1] *Reg. S. Ben.* in Prolog., n° 1.
[2] « Pecunia dites, voluptatibus opulentos. » TACITE, en parlant des Éduens.
[3] *Vita S. Clari*, sæc. II Bened.
[4] Vener. Bed., *Hist. eccl.*

bout du ciel à l'autre, et il n'y eut personne qui pût se soustraire à sa chaleur vivifiante. C'est vraiment la loi immaculée du Seigneur, qui convertit les âmes par milliers; c'est le témoignage d'un fidèle et nouveau martyre ; et ce témoignage donne la sagesse à ces peuples enfants que Dieu rassemble dans les larges plis de la robe de ces vieux moines [1].

Car ils n'expient pas seulement les excès d'une civilisation flétrie; initiateurs et nouveaux Orphées, ils la régénèrent, la remplacent, l'élèvent jusqu'à eux, et transportent le monde romain tout entier dans une nouvelle région d'idées et de sentiments : l'inspiration change d'atmosphère, l'âme aspire le beau sous une plus ample et plus pure splendeur du vrai. Qu'on ne demande point à ces hautes natures les puérilités d'une rhétorique usée, les élégantes frisures de la faconde classique. Il y a bien pourtant, même de l'étroit aspect littéraire, quelque gloire dans ce septième siècle qui s'ouvre avec Grégoire-le-Grand et Isidore de Séville, et qui se ferme sur la tombe du vénérable Bède et sur le berceau d'Alcuin. Y a-t-il beaucoup de siècles, entre les plus fiers, qui aient quatre noms plus beaux [2]?

[1] Hujus tempore, per Galliarum provincias agmina monachorum et sacrarum puellarum examina non solum per agros, villas, vicosque atque castella, verum etiam per eremi vastitatem ex regula duntaxat beatorum patrum Benedicti et Columbani pullulabant, cum ante illud tempus monasteria vix pauca illis reperirentur in locis. *Vita S. Salab.*, n. 7, in sæc. II Bened.

[2] Nous pourrions citer encore, en Occident, S. Venance Fortunat, S. Colomban, S. Léandre, S. Hildephonse, S. Didier de Cahors, S. Éloi de Noyon; Aponius, auteur de l'un des meilleurs commentaires du Cantique des cantiques, et dont les œuvres viennent d'être rendues à la lumière; Apollonius de Novarre, dont le poëme sur la prise de Jérusalem est très-remarquable : et, pour l'Orient, S. Jean Climaque, Jean Mosch, S. Sophrone, S. André de Crète, Anastase le Sinaïte, S. Jean Damascène et son frère Côme l'hymnographe, S. Euloge d'Alexandrie, S. Théodore Sicéote, Joseph, le prince des hymnographes grecs.

Mais là n'est point l'œuvre littéraire de ces âges constituants, leur civilisation est plus haute : elle est dans un monde nouveau créé par le christianisme, et découvert, manifesté, vulgarisé par les moines; elle est dans un vaste ensemble de dogmes, de préceptes moraux, de traditions disciplinaires, de lois esthétiques, de types, de symboles, qui remuent profondément l'intelligence humaine et en changent le fond et la surface. Or, d'où vient à ces hommes de fer, à peine rassemblés en tumulte aux lisières des bois, la tête encore appuyée sur leurs lances, ces mystiques et rêveuses préoccupations, ces longues échappées dans la région des idées et des symboles? Les moines pensaient pour ces peuples à peine en âge de penser; ou plutôt ils agissaient devant eux, ils travaillaient avec eux; ils parlaient au milieu d'eux une nouvelle langue, exprimée par des monuments populaires, par des institutions plus durables que le granit des Pyramides; ils revêtaient de formes saisissantes tout une vaste synthèse de données primitives, venues des âges les plus lointains, et renouvelées par leur foi qui suppléait abondamment aux yeux. Cette merveilleuse éducation fut si profonde qu'il sembla superflu d'en écrire les formules, si générale qu'on ne soupçonna pas qu'elle pût se perdre : et pourtant ses secrets les plus familiers et les plus usuels sont devenus une lettre à peu près close, un arcane impénétrable dont la clef semble perdue.

On a pu, dit-on, dérober aux Pyramides le mot de leurs énigmes, épeler couramment les barres imprimées sur les briques de Babylone, apprendre aux Brahmes les mille belles choses qu'ils ne soupçonnaient

pas enfouies autour d'eux : la science du moyen âge attend encore son OEdipe.

Cette science se résumait principalement dans le monastère, où convergeaient, comme à leur centre, toutes les lignes éparses de ces traditions. Là, le gouvernement, les lois, la discipline, la hiérarchie, le travail et le repos, la prière et l'étude, la veille et le sommeil, le vêtement et l'aliment, chaque heure du temps et chaque point de l'espace, étaient comme l'hiéroglyphe parlant d'une doctrine incommunicable et sacrée. La suite de cet ouvrage, six années de Léodégar passées au monastère, nous ramèneront à quelques-uns de ces détails qu'à peine ici nous pouvons faire entrevoir.

Ainsi, le choix du lieu même et son nom, parlait assez souvent d'un grand fait, d'un dogme, d'une espérance. Bethléem et ses gracieux souvenirs revivaient à Ferrières [1] : au centre des Vosges, cinq monastères traçaient une croix, comme pour consacrer la Thébaïde des Gaules [2]; Sainte-Croix de Paris, de Meaux, du Mans, d'Angers, d'Arles, de Bordeaux, de Toulouse, formaient comme une ceinture de forteresses autour de la France chrétienne, et annonçaient au monde les pères des croisés. Audoen, référendaire des Mérovingiens, jeune et saint personnage, se promenant le long du Rebais, près des deux petits lacs de Gemellus-Mercasius, s'arrêta sous un pommier touffu, et y pria longtemps, prosterné à l'écart. En se relevant, il vit en l'air une nuée lumineuse dont les rayons jaillissaient en forme de croix; là, pendant trois nuits, éclata une

[1] Lupi Ferrar. *Epist.* — Ludov. August. *Epist.*, allat. in Annal. Bened., ad ann. 525, nº 31.

[2] Moyen-Moûtier occupait le centre; Bon-Moûtier, Stivage, Senone et Saint-Dié marquaient l'extrémité des quatre branches.

grande lumière, et pendant trois jours une rosée abondante traçait encore une croix : c'est là que devaient être posés [1] les fondements de Rebais, ou plutôt d'une nouvelle Jérusalem, illuminée de l'auréole des saints, baignée de la rosée du ciel : saint Ouen la nomma *Jérusalem*, parce qu'il en voulut faire un collége de paix, un cénacle de frères en contemplation [2]. Saint-Germer-de-Flay portait le triple vocable de la Trinité, de Notre-Dame et de saint Pierre [3]. Quarante-deux monastères, au moins, publiaient la gloire de la maternité divine, et plus de cinquante, la primauté de Pierre. Le culte et le nom des martyrs insignes de la Gaule florissaient à Saint-Denys-en-France, de Reims, de Rully, de Renty, de Trèves, à Saint-Irénée de Lyon, à Saint-Marcel de Chalon, à Saint-Maurice d'Agaune, à Saint-Symphorien d'Autun, de Bourges, de Metz, de Langres, de Sens, de Trèves, de Beauvais, d'Avignon. L'archange saint Michel appela, dans une apparition au milieu d'une tempête, les premiers moines qui allèrent audacieusement dresser leurs tentes au milieu de l'Océan, au sommet du mont Tomba [4]. Ce sont encore des anges qui conduisent la barque de saint Bertin jusqu'au mouillage marécageux où il éleva sa splendide abbaye [5]. Ailleurs, c'est un essaim d'abeil-

[1] *Vita S. Agili*, n° 15, sæc. II Bened.

[2] Ce nom était gravé en grandes capitales sur la pierre sacrée de l'autel érigé au milieu de beaucoup de merveilles, que raconte un auteur contemporain : « Placuit venerabili Audoeno illius nomen in eodem marmore altis exarare litteris, atque propter plurima visionum seu miraculorum prodigia, B. Audoenus... eumdem locum *Jerusalem* nominavit, desiderans illic haberi collegium pacis, et unanimæ fraternitatis contemplationem, ut ipso nomine prædicaret locus quod gremio continebat. » *Vita S. Agil.* XVIII, sæc. II Bened.

[3] *Annal. O. S. B.* ad ann. 653, n° 36.

[4] *Apparitio S. Michaelis in monte Tumba*, sæc. III Bened., p. 1.

[5] *Vita S. Bertini*, sæc. III Bened.

les qui monte vers le ciel [1], ou des gerbes de flamme qui, toutes les nuits, s'élèvent à l'heure des saintes veilles [2]; ou encore de blanches colombes qui descendent dans un rayon de lumière et tracent par leur vol les contours, les limites, la place du futur monastère [3]. Un aigle s'élance du lieu où saint Bazin dédie un oratoire au grand aréopagite, l'aigle des contemplatifs [4]. Un ange et une épaisse rosée dessinent la place de Saint-Germer-de-Flay [5]. Des moines basiliens, rassemblés auprès d'Auxerre, inscrivent au fronton de leur oratoire le plus beau mot que le christianisme ait inventé, *Charité!* D'autres grecs semblent avoir nommé dans la Normandie le monastère des Grâces, *Chrismatum* [6]. On écrivit plus hardiment encore, aux portes d'un savant monastère des Vosges, la science de Dieu, *Theolegium* [7]. Dans les plantureuses contrées du Mans, c'est un nom plus humble : le champ de Dieu, *Cultura Dei* [8]. Ici, deux petits enfants ressuscités ensemble, pour vivre et mourir ensemble, laissent leurs noms au monastère des *Deux-Jumeaux* [9]. Là, aux portes de la belliqueuse Espagne et parmi les fiers Vascons, c'est un camp militaire, qui commence à se dresser par trois cabanes d'osier, Saint-Benoît de *Castres* [10]. Ailleurs, un seul mot résume tout : *Regula* [11]; ou encore Saint-

[1] *Acta S. Pulcherii*, nº 21. Boll., XIII mart.
[2] Greg. Turon., *de Gloria Confessor.*, c. 39.
[3] *Vita S. Berchar.*, sæc. II Bened. — *Acta S. Aredii*, Boll., XXV aug.
[4] *Acta S. Basini*, Boll., IV mart.
[5] *Vita S. Geremari*, nº 24, in sæc. II Bened., auctore coævo.
[6] *Annales Bened.*, ad ann. 556, nº 2.
[7] *Ibid.*, ad ann. 623, nº 39.
[8] *Ibid.*, ad ann. 586, nº 35.
[9] *Ibid.*, ad ann. 562, n. 14.
[10] *Ibid.*, ad ann. 647, nº 46.
[11] La Réole. *Annal. Bened.*, ad ann. 679, nº 88.

Mont, Sainte-Forêt, Val-Saint[1], l'I ·Sainte[2]. Le peuple pieux, passant auprès de ces asiles et demandant quelle était cette religion nouvelle, se remplissait ainsi, à chaque pas, de nobles pensées. Parfois le pèlerin pouvait se croire magiquement transporté dans les lieux les plus augustes : une vallée des Vosges lui rappelait la Galilée; au fond d'une forêt de la Brie, il rencontrait Jérusalem; au delà des monts, il vénérait les ossements de saint Augustin, glorifiés au Ciel-d'or [3]; au berceau de l'ordre de saint Benoît, le patriarche avait attaché à une vallée de Subiaco le mot qui exprime la consommation de tous les mystères, l'Éternité [4].

L'enseignement était plus profond encore dans l'enceinte du monastère. Nous laissons l'archéologue méditer sur cet ensemble qui rappelait la villa romaine, avec les vestibules, les péristyles, le xyste de verdure, les trycilles, les cubicula, l'impluvium et le compluvium [5], et jusqu'à l'impénétrable sacrarium, où la famille antique vivait avec ses pénates derrière une sorte de clôture, dont les plus fortes barrières étaient l'esclavage et la dégradation. Le cloître ramena l'homme chez soi et réhabilita la vie de famille, en la plaçant sous l'abri de la plus pure idée chrétienne, le dévouement surnaturel. Aussi, dès le principe, la croix était plantée au centre et comme à l'axe de ce monde

[1] *Annal. Bened.*, t. I, p. 34, 320, 367, etc.

[2] *Holy-Iland*, célèbre par le monastère de Lindisfarne. *Annal. Bened.*, ad ann. 651, n. 9.

[3] *Translatio reliquiarum S. Augustini ep. Hipp.* e Sardinica insula in monasterium Ticinense *Cœlum-Aureum* dictum. Sæc. III Bened., p. 1.

[4] *Annal. Bened.*, lib. II, n° 1, ad ann. 520.

[5] Voir la description du monastère de Jumièges dans la vie de S. Filibert, n° 7, sæc. II Bened.; celle de Manlieu dans la vie de S. Bonet, n° 17, sæc. III Bened., p. 1.

céleste [1]; l'*ædes sacra* des anciens, avec ses lares enfumés, était refoulée par delà toute l'habitation, au milieu des enfants et des esclaves. Le monastère en fait son frontispice et son point de communication avec le monde, comme la prière lie le ciel à la terre. L'église placée au nord, [2] s'étend de l'occident à l'orient. Une croix en dessine les grandes lignes; le Tau sacré porte les autels, les tombeaux, les prières, les sacrifices [3], et s'élève sur la tour qui annonce au loin la maison de Dieu. L'autel, éclatant d'or, d'argent et de pierreries [4], représente le cœur du Christ; il est à l'orient, vis-à-vis le point précis où le soleil se lève [5]; un ciborium, soutenu par quatre colonnes, le couronne; quatre voiles cachent les mystères; des cancels l'environnent, et trois degrés y conduisent; au-dessous est creusée une crypte où repose un martyr, un saint fondateur: trois, ou sept, ou douze autels sont placés dans l'abside et le long des parois de l'édifice. Déjà des voûtes s'élancent avec hardiesse [6]; le plus souvent, l'uniforme solfito déploie ses médaillons et ses lambris d'or sur un fond d'azur, semblable à la voûte étoilée du firmament [7]; trois rangs de colonnes figurent les trois états de l'Église [8]; douze piliers, ou

[1] In Christi cruce præfigitur signum cœlestis potentatus et construitur aula divini incolatus. *Vita S. Bodulfi*, sæc. III Bened.

[2] Ab euro surgens ecclesia, crucis instar erecta, cujus apicem obtinet alma virgo Maria. *Vita S. Filiberti*, n° 7, sæc. II Bened.

[3] S. Zen., *Tract.*, XIV, n° 2. — Inestimabilia unius plenitudinis tria illi sunt membra; unum secretarium et patentes semper duodecim portæ, quas ab hostili impulsu in modum crucis Tau litteræ prominens lignum. *Ibid.*

[4] *Vita S. Bonili*, n° 17, sæc. III Bened., p. 1.

[5] C'était au moins un usage en Angleterre, selon Alban Butler, dans la *Vie des saints.*

[6] *Vita S. Bonili*, n° 17, sæc. II Bened., p. 1.

[7] *Victa S. Benedicti Bisc.*, n° 6.

[8] S. Zen., *Tract. laudat.*

vingt-quatre arcades, ou cent vingt colonnes rappellent les douze fondements apostoliques, les portes et les pierres précieuses de la cité de Dieu [1]. Au côté du midi, des récits évangéliques sont peints sur les murailles; au nord, ce sont les grandes scènes de l'Apocalypse; au fond de l'abside, sont rangées les images de la Vierge et des douze apôtres [2]. Des tentures couvertes d'ornements symboliques, des fenêtres garnies de verres [3], de vastes peintures dissimulent la nudité des murs, instruisent le peuple et rappellent les traditions [4]. Là, les mosaïques historiques couvrent de leurs reflets la couronne des moines rangés en chœur à droite et à gauche de l'abbé, qui porte le nom et l'image du Père céleste. Quand tous ces fronts couronnés s'inclinent sous sa bénédiction paternelle, quand

[1] Mab., *Liturg. gallic.*, p. 74 et suiv.

[2] *Vita S. Boniti*, n° 17, sæc. III Bened., p. 1.

[3] Sub versicoloribus figuris vernans herbida crusta
Sapphiratos flectit per prasinum vitrum lapillos.
SID. APOLLINAR.

L'art de la fabrication du verre était très-florissant en Gaule. C'est de là que S. Benoît Biscop tira les artistes vitriers qui introduisirent en Angleterre cet art inconnu des Bretons. *Vita S. Benedicti Biscopi*, n° 1, sæc. II Bened.

[4] Pictura ob tres causas fit, primo quia est laïcorum litteratura, secundo ut domus tali decore ornetur, tertio ut priorum vita et memoria revocetur. Honor. August. Cf. *Vita S. Boniti*, n° 17. Quatenus intrantes Ecclesiam omnes etiam litterarum ignari, quaquaversum intenderent, vel semper amabilem Christi sanctorumque ejus, quamvis in imagine contemplarentur adspectum, vel dominicæ incarnationis gratiam vigilantiore mente recolerent, vel extremi discrimen examinis, quasi coram oculis habentes, districtius se ipsi examinare meminissent. *Vita S. Bened. Bisc.*, ibid., 6. Le vénérable Bède ajoute à ces réflexions une indication précieuse sur l'art de grouper ensemble les sujets de l'ancien et du nouveau Testament : « Imagines quoque de concordia veteris et novi Testamenti summa ratione compositas exhibuit : verbi gratia, Isaac ligna quibus immolaretur portantem et Dominum crucem in qua pateretur æque portantem, proxima super invicem regione pictura conjunxit. Item serpenti in eremo a Moyse exaltato Filium hominis in cruce exaltatum comparavit. » *Ibid.*, 1, 9. On trouve dans le *Monasticon anglicanum*, tom. I, p. 181-182, une pièce de vers ancienne et curieuse sur les peintures des vitraux de Saint-Alban, et la corrélation des sujets pris dans les deux Testaments.

ces deux chœurs se renvoient leurs chants, se détachent, se partagent en groupes pour exécuter les prostrations, les génuflexions, les encensements, les processions de la liturgie catholique; quand jour et nuit s'élève le *laus perennis* chanté en sept églises différentes, successivement visitées, ici par sept chœurs de douze vierges [1], là, par sept chœurs de trois cents moines; alors surtout le ciel s'abaisse, alors se révèlent le Saint des saints, l'autel de l'Agneau, les vingt-quatre vieillards jetant des couronnes, les sept esprits de la prière, les sept églises primitives, tous les mystères de la Jérusalem céleste.

Nous nous arrêtons à ces confins du ciel, bien qu'il eût fallu dire, pour n'être point trop incomplet, le moine agriculteur et pasteur, le moine artiste et artisan, le moine docteur et maître d'école, le moine apôtre et voyageur, le moine législateur et fondateur des cités et des sociétés, le moine chevalier, roi, pontife, pape, héros et martyr; nous aurons tout dit en traçant le tableau du moine saint.

V.

LES SAINTS.

Il n'y a rien de plus digne de Dieu que le salut d'une âme [2], et il n'y a rien de plus beau sous le soleil que le développement d'une pensée de prédestination, s'accomplissant dans le temps, malgré tous les obstacles, avec le libre concours d'une créature intelligente et

[1] *Vita S. Amati*, n° 20, sæc. II Bened. *Vita S. Salabergæ*, n° 16, ibid. A Benchor, trois mille moines étaient divisés en sept chœurs de trois cents voix; à Remiremont, il y avait en sept églises différentes sept chœurs de douze vierges.

[2] Tertull. *adv. Marc.*, lib. IV.

infirme, associée à l'œuvre de Dieu. N'y eût-il à travers tous les âges qu'une seule âme qui remplît ainsi sa fin, les siècles seraient bien dépensés, et Dieu se reposerait avec plus de joie que lorsqu'il eut tiré le monde du néant.

La formation des saints est le suprême effort des siècles présents et futurs. L'historien qui n'en tient compte est sourd et aveugle : il n'a rien entendu dans les desseins de Dieu; il n'a rien vu dans le plan de l'univers. Là est le seul spectacle vraiment digne de Dieu, des anges et des hommes.

Or, par un rare et mémorable privilége, le septième siècle est par excellence, après l'âge des martyrs, le siècle des saints. Et cependant les documents sont rares; les titres, les martyrologes, les châsses et les reliquaires ont à grand'peine échappé à onze siècles de destruction. Le peu de renseignements qui nous soient parvenus a suffi cependant pour arriver, sans épuiser le calcul, au delà du nombre de huit cents. Cinq cents appartiennent à la seule église des Francs; plus de deux cents sont tirés des rangs de l'épiscopat; presque tout le reste s'est sanctifié dans les cloîtres, et pour sa seule part, l'ordre de saint Benoît en réclame deux cent quarante sans contestation et sans y comprendre les saints évêques qui ont commencé ou fini sous la règle du Mont-Cassin.

Ce fait majeur et glorieux a été oublié et méconnu; ceux qui l'ont entrevu ont durement accusé la crédulité des témoins qui en déposent. On sait avec quel superbe dédain on a longtemps traité les Actes des saints. Les hagiographes du septième siècle ont eu une part privilégiée dans ces injustices : Sismonde de Sismondi a résumé et s'est approprié toutes ces invectives. « Ce sont

des moines, dit-il, qui se montrent absolument incapables de discerner le vrai ou le vraisemblable pour tout ce qui se passait en dehors de l'enceinte de leur couvent. Tantôt ils adoptent les contes populaires les plus absurdes; tantôt ils confondent eux-mêmes les événements par une fraude pieuse, pour faire jouer à leurs saints un rôle plus glorieux. Ces récits brouillent tellement la géographie, la chronologie, les noms les mieux connus, les faits les plus avérés, que les miracles qu'ils racontent avec profusion sont encore la partie la moins incroyable de leurs récits [1]. »

Nous ne pouvons passer outre sans discuter ce plan d'accusation contre les seuls documents qui nous restent pour restituer des règnes entiers de nos rois, pour combler cinquante années de nos annales, pour résoudre des problèmes considérables et renouer la chaîne entière des traditions ecclésiastiques et nationales. Car ce n'est pas seulement l'histoire de l'Église qui est en jeu, c'est celle de notre pays, à l'une de ses époques les plus critiques, au moment même où se fondait la monarchie française. Renversez, entre autres, les Actes de saint Wilfrid, il devient impossible de soupçonner l'existence du second des Dagobert, son exil, son retour, son martyre, tout un épisode des plus curieux de l'époque mérovingienne. Supprimez les Actes des saints, et la régence de Bathilde est rayée de l'histoire, les règnes de ses trois fils sont inextricables, la tyrannie d'Ebroïn ne laisse plus de traces, toute cette vie de saint Léger se réduit à quatre lignes du continuateur inconnu de l'inconnu Frédégaire. Nous ne pourrions

[1] *Hist. des Français*, t. II, p. 25.

donc faire un pas, tant que cette critique resterait debout. Notre examen se basera sur une étude sérieuse des monuments. Nous avons cru devoir compulser presque tous les actes des saints des huit premiers siècles, avant de nous permettre de juger l'hagiographie du septième siècle, et d'en exprimer dans cet ouvrage la substance et la synthèse.

Posons d'abord clairement les termes de cette discussion.

Le mot *légende*, dont on abuse, signifie littéralement et ne signifie légitimement que la vie d'un saint insérée dans un office de l'Église, pour servir au devoir canonique des clercs. Cette rédaction en suppose presque toujours une autre plus ample, plus ancienne, plus pure, comme étant la source première. Or, ce sont là les *Actes des saints*, à proprement parler, et ceux dont nous tenons surtout à faire respecter l'autorité.

Parmi ces Actes, il en est qui sont de véritables panégyriques ; le récit s'y élève, s'y déploie avec une pompe ingénue, digne assez souvent des beaux temps de la littérature. D'autres sont écrits avec une grande abnégation de style, dans l'austère simplicité d'un procès-verbal. C'est la classe la plus nombreuse et l'unique presque au septième siècle.

Or, ces procès-verbaux sont rédigés d'ordinaire sur les lieux mêmes, à une date très-fraîche et sur le dire des témoins oculaires, soigneusement nommés, interrogés et pris publiquement en garantie [1].

[1] Le vénérable Bède, dans son prologue de la vie de saint Cutbert, expose en tous ses détails ce plan d'enquête. Contemporain lui-même et vivant sur les mêmes lieux que son héros, il a reçu d'un évêque du même siége et de la communauté gouvernée par saint Cutbert la mission officielle de rédiger

Ces témoins, amis, compagnons ou parents du saint, ont vécu avec lui, ont connu sa pensée intime, aussi bien que ses actes les plus familiers [1].

Ces témoins ne sont pas seulement honnêtes et irréprochables; souvent ce sont d'autres saints qui ont écrit sous la lumière de Dieu, ce qu'ils avaient vu avec le regard serein d'une âme pure, avec l'austère impartialité d'une vertu héroïque [2].

Ces témoins ont déposé au pied de l'autel où ils vont eux-mêmes monter, à la face du ciel qui s'ouvre

sa vie. Il n'a rien écrit sans une enquête très-exacte, *nec sine certissima exquisitione rerum*, sans un examen approfondi des témoins, *nec sine subtilissima examinatione testium indubiorum;* il a cité les noms de ces témoins pour garantie de son écrit. Son livre composé, il en a fait lecture au prêtre Herefridus et à plusieurs autres qui avaient longtemps vécu avec l'homme de Dieu. Par leurs conseils, il a retouché, il a corrigé, il n'a rien épargné pour l'acquit de ses moindres scrupules; enfin il l'a soumis à une solennelle épreuve. Le conseil des Sénieurs et des docteurs du savant monastère de Lindisfarne, les disciples et les enfants de saint Cutbert se sont rassemblés; le vénérable Bède a comparu et, pendant deux jours, son livre a été lu et sévèrement revu sur tous les points; l'avis unanime a été qu'il n'y avait pas un mot à changer, et qu'il fallait seulement que l'œuvre fût complétée et parachevée par quelques nouveaux renseignements. Le livre ainsi vérifié a été abandonné aux antiquaires ou copistes, et son auteur, pour tout salaire, a demandé qu'après sa mort on priât et dît des messes pour le repos de son âme, et que son nom fût inscrit dans l'album des frères de Lindisfarne. Le modeste hagiographe n'a oublié qu'une chose : c'est qu'il avait déjà une première fois fait à fond le même travail dans un poëme qui est l'une des plus belles pages de la *Fleur des Saints du* VII[e] *siècle*. *Opp. Vener. Bed.*, t. IV, Vita S. Cutberti in Prol., p. 202-204, et t. I, poemata. Ed. Gilles. London., 1843.

[1] *Vita S. Germani*, *S. Radegundis*, auctore Fortunato. —*SS. Eustasii, Attalæ, Bertulfi*, auctore Jona.—*Vita S. Eligii*, auct. S. Audoeno. *Spicil.*, t. II, ed. in-f°.

[2] S. Greg. Magni *libri* IV *Dialogorum*. — *Vit. SS. Cutberti, BB. abbatum Wiremuthensium et Girvensium, Benedicti, Ceolfridi, Easterwini, Sigfridi, atque Huetberti*, auctore Venerabili Beda, inter ejus opp. t. IV, ed. Gilles. — *Vita SS. Germani, ep. Paris.; Radegundis, Albani, Paterni, Amantii, Remigii*, auct. S. Venant. Fortunato. — *Vita S. Carilefi*, auct. S. Siviardo. — *Vit. SS. Isidori, Æmiliani*, auct. S. Braulio. — Sainte Walburge avait écrit une Vie de saint Richard, son père, et de ses deux frères Willibald et Winebald; ces trois monuments sont perdus.

devant eux, sous la garantie de Dieu, qui par leur bras opère des prodiges semblables à ceux qu'ils racontent.

Ces témoins déposent entre les mains et sous le contrôle d'un évêque, d'un abbé, d'un personnage considérable qui accepte l'hommage de ces récits, place son nom en tête comme un signe d'approbation, et permet de le présenter à la confiance des peuples sous ce solennel patronage

Ces témoins racontent des faits notoires, aussi faciles à vérifier qu'à démentir, au milieu de témoins et d'acteurs aussi intéressés à les nier qu'à les affirmer, très-vraisemblables quoique miraculeux, d'autant plus croyables qu'ils sont plus merveilleux. Vous qui croyez si aveuglément à la légitimité d'un fait indispensable, qui glorifiez même le crime, s'il apparaît une nécessité

[1] En tête de la vie de sainte Rictrude, le moine Hubald indique ses sources, savoir plusieurs écrits antérieurs et uniformes, *quadam historiarum exemplaria, suis concordantia dictis*; une tradition reposant sur des témoignages respectables et remontant à des écrits authentiques, *illis quorum non contemnendæ videbantur personæ, fidem mihi facientibus, quod hæc quæ referebant eadem olim tradita litteris fuerunt*. Il prend encore pour garant le nom redoutable de Dieu, *adjuratus tremendo divinæ majestatis nomine*, et le nom d'un évêque illustre en son temps, Etienne de Liége, *famosa vestri nominis lampade præfulgente*; et enfin, parce qu'on l'a exigé, il appose à son œuvre son nom et son époque, *dum Stephanum, Legiensem inclytum præsulem, hujus libelli loquetur præfatio, nostræ etiam exiguæ fiet personæ mentio*. (Vita S. Rictrudis, sæc. II Bened.) Telles sont les précautions prises pour recueillir la vie d'un saint à quelque distance de lui. La plupart des prologues sont consacrés à indiquer ces mêmes garanties. L'un des plus curieux est celui de l'humble religieuse qui a écrit la vie des saints Willebaud et Winebaud. « Ego indigna, Saxonica de gente istuc venientium novissima, et non solum annis, sed et moribus... homuncula... pauca de vitæ ejus venerab. Willebaldi procemio disputare decreveram... Ista non apocryphorum, non erratica dissertatione relata esse cognoscimus : sed sicut ipso vidente et nobis referente, de oris sui dictatione audire et nihilominus scribere destinavimus, duobus diaconibus testibus, mecumque audientibus, nono kalendas julii, pridie ante solstitia die. » *Vita S. Willebaldi*, Prol. n° 2. Sæcul. III Bened., p. II.

sociale, et qui jugez sans appel de cette nécessité par la voix du peuple, sachez donc qu'à cet âge du monde où nous sommes, le miracle est une nécessité providentielle. C'est un coup d'état que Dieu doit à sa sagesse. Le salut du monde est la suprême loi : pour sauver le monde, il faut frapper à grands coups ces masses simples et grossières, illettrées et passionnées ; avec un âge de création et des éléments héroïques, le miracle est inévitable; Dieu fait comme naturellement de grandes choses. Le peuple ne s'y trompait pas. Il en appelait au miracle; il invoquait en tous ses doutes le jugement de Dieu. La conscience de ses besoins se révélait énergiquement. Encore une fois, historiens philosophes et socialistes, souvenez-vous de vos axiomes : *Salus populi summa lex esto. Vox populi, vox Dei !*

Mais ce sont des moines, des clercs. — Croyez-les d'autant plus : c'étaient les esprits forts de leur temps; c'étaient les disciples de Cassiodore, de Fortunat, de Grégoire-le-Grand; et Grégoire-le-Grand, Fortunat, Cassiodore, valent assurément nos maîtres les plus prônés. Eux et leurs disciples ont pu voir et entendre, écrire et parler aussi fidèlement que nous et nos maîtres. Que s'ils n'ont pas cru devoir passer avec moquerie devant une manifestation authentique de la grandeur de Dieu et de la dignité de l'homme; si, pour parler plus gravement de ces œuvres marquées du doigt de Dieu et du sceau des saints, ils se sont retirés à l'ombre des autels, dans le calme de la religion; si, pour n'être pas victimes des passions qui nous aveuglent, des illusions qui nous abusent, ils ont estimé bon d'écrire leurs pages sous la haire et le cilice, entre les psalmodies du chœur et les contemplations de la cellule; si, pour se mieux

identifier avec leur sujet, ils ont revêtu la robe de laine de leur héros, leur tunique de bure, leur ceinture de cuir; s'ils se sont faits moines ou clercs, encore une fois, croyez-les d'autant plus. « Sans les moines, a dit un protestant, nous serions des enfants en histoire [1]. »

Quant aux actes plus pompeux et aux légendes proprement dites, que nous avons paru négliger, nous sommes loin de les abandonner.

La première de ces deux classes de monuments domine plus spécialement avant et après le septième siècle. Au cinquième et au sixième, les traditions des panégyristes officiels sont encore vivantes [2]; plus d'un biographe des martyrs et des plus austères pénitents aimaient les réminiscences de Pline et d'Eumène. Le jeu des assonances, la chute rimée des périodes, les finales hexamétriques, le vers léonin, toutes ces affèteries renaissent sous les rhéteurs carlovingiens et s'érigent en système. Déjà le septième siècle en a plus d'un exemple. Fortunat ouvre cette carrière, et bon nombre le suivent. Le vénérable Bède a laissé en ce genre trois ou quatre pièces véritablement classiques. Un modèle digne d'être moins inconnu et de figurer à côté des biographies les plus vantées de Plutarque et de Cornélius, c'est la vie de saint Eloi par saint Ouen, son ami d'enfance, son perpétuel compagnon de fortune, élevé avec lui, au même temps, aux premières

[1] Marsham, *Monasticon Anglican. propylaion.*

[2] Cf. *Vita S. Livin.* auct. coævo, sæcul. II Bened. — *Vita S. Austrebertæ* auct. fere æquali, sæc. III Bened., p. 1. — *Vita S. Gutlaci*, auct. Felice, ejus æquali, ibid. Cet auteur paraît être un disciple du vénérable Bède par plusieurs citations textuelles qu'il emprunte à la vie de saint Cutbert. Vid. n. 24, 25. — *Vita SS. Paldonis et socior.*, ibid. Cette vie est fréquemment entremêlée de tercets léonins qui diffèrent assez peu du reste du texte. Mabillon la croit d'un auteur contemporain.

charges du palais; avec lui encore et au même jour promu au sacerdoce et à l'épiscopat, ordonné et sacré par le même pontife; frères inséparables, par la vie, par la mort, par toute l'éternité : quel monument littéraire rencontra un pareil concours de circonstances pour inspirer l'intérêt, la confiance, la curiosité[1]? Saint Prix, l'un des successeurs de Sidoine Apollinaire, se faisait remarquer par le style *glorieux* avec lequel il célébrait les vies des saints[2]. Ces Actes glorieux réunissent les mêmes garanties que les rédactions plus simples dont nous avions parlé d'abord. La véracité de l'auteur, le nombre et la qualité des témoins, les conditions d'enquête, de critique et de vérification, l'autorité d'un patronage imposant, l'assentiment des peuples s'y rencontrent au même degré. Il arrivait d'ordinaire que ces Actes étaient soumis chaque année à une sorte de contrôle populaire par une lecture publique, faite aux anniversaires des saints dans l'assemblée des fidèles[3]. Malgré une sorte d'emphase froide et creuse, les faits subsistent; on sacrifie quelquefois au tintement monotone de cette euphonie factice la clarté, la justesse, l'ordre et la dignité de l'histoire, jamais sa sincérité. L'historien demeure consciencieux et grave à côté du versificateur prétentieux et du prosateur malavisé.

Cet art encore enfant n'est pas toujours malheureux; souvent le septième siècle a été bien inspiré par les saints. Il leur doit quelque reflet littéraire, et il semble que dès

[1] D'Acheri, *Spicileg.*, t. II, p. 78, sqq.

[2] Nam passiones martyrum... glorioso lucubravit stylo. *Vita S. Praject poster.*, n. 9, sæc. II Bened.

[3] *Vita S. Landeberti*, in Prolog. sæc. III, p. I.

lors on en reconnut le charme et le prix. Saint Ceraune, évêque de Paris, recueillit soigneusement les plus belles de ces vies et commença ainsi la Légende dorée [1]. C'est l'aurore de nos poésies nationales. Ces actes *glorieux* passent aisément à une poésie dont la forme simple et franche se joue des règles de l'ancienne prosodie et crée des mètres nouveaux. Il y a tout une mine inexplorée de trésors enfouis dans ces poëmes légendaires. Sous une transcription qui souvent n'accuse aucun mètre, on est tout étonné de rencontrer des stances régulières et rimées, qui n'ont besoin que d'un appel vigilant pour reparaître telles que les peuples les chantaient [2]. Les plus anciens de ces curieux monuments appartiennent sûrement au septième siècle. D'ailleurs, les traditions classiques ne sont point encore entièrement oubliées. Le biographe de saint Valery cite Horace [3]; celui de saint Vandrille, Tite-Live [4]; celui de sainte Salaberge mêle les réminiscences de la Bible et de Virgile [5]. La vie de saint Ermenfroi sent son érudit et accuse çà et là quelques imitations de Salluste et de Tacite [6]. D'autres Actes ont une forme dramatique et semblent inspirés des dialogues de Cicéron et de Platon, ou si l'on veut de Sulpice-Sévère, le Salluste chrétien [7]. Saint Ouen se met en scène et parle de lui comme César et Xénophon [8]. Toute cette fleur des lettres antiques passait aux mains et sur les lèvres des

[1] Hist. littér. de la Fr., t. III.
[2] Voir la note 2 à la fin de l'ouvrage.
[3] *Vita S. Valerici*, n° 4. Sæc. II Bened.
[4] *Vita S. Vandregisili posterior*, n° IX, ibid.
[5] *Vita S. Salabergæ*, n° 15, ibid.
[6] *Acta S. Hermenfredi*. Boll. XXV sept.
[7] Greg. *Dialog.*, lib. IV. — *Vita S. Joh., abb. Reom.* Sæc. I Bened.
[8] *Vita S. Elig. laudata*.

peuples. C'étaient les anneaux qui unissaient deux civilisations. Quant au neuvième siècle, les disciples d'Alcuin et les lettrés de Charlemagne recueillirent les gestes et les chants des héros populaires; les mètres confus de la tradition orale tantôt furent encadrés dans une forme plus historique, et tantôt insérés, sans être rompus, dans le tissu d'un récit plus uniforme et plus savant [1]. Il se peut que ces remaniements postérieurs aient quelquefois atteint légèrement le fond des faits. Aussi, dans toutes ces études sur le septième siècle, nous n'avons fait que rarement usage des documents postérieurs d'un siècle, bien que la critique la plus sévère ne doive point pousser jusque là le scrupule.

Nous nous sommes encore plus discrètement abstenus des légendes proprement dites. Il peut se faire pourtant qu'officiellement promulguée, proposée à la piété des clercs et des fidèles, soumise au contrôle de l'Eglise et des peuples, la légende s'élève au rang des pièces d'un procès de canonisation. On a vu des églises conserver dans les leçons de l'office le texte même des actes proconsulaires des martyrs [2]. Cependant, les variations des

[1] *Vita S. Faronis*, ep. Meld. n° 88, ibid. auctore, ut videtur, Hildegario Meld. ep. regnante Carolo Calvo imperatore: « ex qua victoria carmen publicum juxta rusticitatem per omnium pene volitabat ora ita canentium, feminæque choros inde plaudendo componebant :

De Chlotario est canere rege Francorum,
Qui ivit pugnare in gentem Saxonum:
Quam graviter prævenisset missis Saxonum,
Si non fuisset inclytus Faro de gente Burgundionum.

Et in fine hujus carminis :

Quando veniunt missi Saxonum in terram Francorum,
Faro ubi erat princeps,
Instinctu Dei transeunt per urbem Meldorum,
Ne interficiantur a rege Francorum.

[2] Les Bollandistes parlent d'un office de saint Symphorien, tiré de l'église de

Cursus ecclesiasticus dans ces premiers siècles, la réduction croissante des leçons, la nécessité de les accommoder aux exigences d'une nouvelle forme d'offices, la transcription fréquente et négligée des passionnaires, ces causes, et d'autres qu'il est impossible d'indiquer ainsi même en passant, réduisent d'autant la valeur historique de ces légendes. L'Eglise ne peut répondre des erreurs locales qui ont pu altérer les propres des saints dans quelques liturgies particulières. Cependant, elle a respecté ces monuments : la vraie science en tiendra toujours compte, et l'histoire y puisera abondamment la teinte fidèle des mœurs du temps [1].

On ne s'en tient pas à ces fins de non-recevoir, à ces attaques sur la bonté des pièces que nous apportons en cause ; allant plus à fond, et faisant deux parts des faits en litige, on met les miracles dans la balance de la raison, et on les trouve légers ; on pèse l'héroïsme des vertus, et on les trouve plus légères encore.

On dit : « Pour nous, philosophes du dix-neuvième siècle, la preuve de l'Être suprême est dans la permanence et l'unité des lois du monde. Nos pères, au contraire, cherchaient dans le nombre des prodiges et l'instabilité des volontés de Dieu la manifestation la plus sublime de la vérité de la religion. Aussi, les saints furent-ils d'autant plus vénérés qu'ils avaient

Vienne, comme étant une copie assez fidèle des actes proconsulaires. Il est remarquable que la mère du jeune martyr y parle plus longuement que dans les actes vulgaires. N'a-t-on point trop légèrement cru interpolés nombre d'actes, à cause des longs entretiens des personnages ? V. *Acta SS.* Boll. XXV aug.

[1] Les légendes véritables sont assez peu nombreuses pour les saints du VII[e] siècle. Sur les soixante-treize vies éditées par D. Mabillon dans le deuxième volume de ses *Actes*, il n'y en a que trois ou quatre qui soient, à proprement parler, des légendes, et toutes peuvent subir la plus sévère critique : il en est même qui paraissent la rédaction primitive la plus authentique et la plus pure. Voir ex. g. *Vit. S. Tillonis*, sæc. II Ben.

multiplié les miracles davantage; car ils donnaient ainsi une preuve de leur plus grande assimilation au Créateur. »

L'auteur de l'*Essai sur l'Indifférence* reproduit avec complaisance, sous diverses formes, ce sophisme qu'il a lui-même réfuté autrefois [1] par cette réponse anticipée et péremptoire : « On ne saurait affirmer plus expressément que Dieu ne peut faire des miracles. Voltaire le lui défend, en vertu des lois immuables, des *décrets divins* et des *idées éternelles*. Comme si un miracle ne pouvait pas être aussi une *idée éternelle*, *un décret* ou une volonté liée, dans l'ordre général, aux autres volontés divines ou aux autres lois qu'on appelle *immuables;* comme si nous avions d'autres motifs de les juger telles, si ce n'est que nous ne les voyons point ordinairement changer; et comme si, dès lors, un seul changement observé dans ces lois ne prouvait pas avec autant de certitude qu'elles ne sont point rigoureusement immuables, que la rareté de pareils changements prouve leur habituelle immutabilité; comme si nous pouvions assurer, avec le moindre fondement, que leur durée doive être éternelle; comme s'il n'y avait enfin dans l'Être infini que des décrets absolus et que ses volontés créassent pour lui une sorte de nécessité fatale et comme un Dieu au-dessus de Dieu. — Déistes, vous venez d'entendre un de vos maîtres, et je ne serais point surpris que son autorité prévalût dans votre esprit contre l'évidence même; car l'effet de l'erreur est d'accoutumer la raison à la servitude; c'est la punition de l'orgueil [2]. »

[1] *Discussions critiques et Pensées diverses, etc.*, par F. de la Mennais.

[2] *Essai sur l'Indifférence*, t. IV, ch. XIV.

Il n'y a pas seulement ici une thèse générale à soutenir. Le miracle, nous l'avons dit, est, à cette époque de formation, l'une des conditions les plus rigoureuses et les plus simples de l'action de Dieu sur le monde barbare. De plus, en ce qui concerne l'histoire des saints, c'est le signe le plus imposant de leur gloire. Les formes excessivement sévères suivies de nos jours pour la proclamation des saints n'existaient pas; mais la canonisation du miracle existait, et celle-ci a bien sa valeur, son contrôle divin, sa populaire solennité. Aussi ce n'était pas puérile préoccupation à ces vieux biographes, que d'enregistrer si exclusivement les prodiges opérés par leur héros. Ce côté divin de leur vie était comme leur titre officiel et authentique au culte des peuples. N'était-ce pas, après tout, la part la plus belle de ces grandes existences? le point par où elles touchaient de plus près au ciel? la plus splendide ressemblance avec Dieu? A cet âge de foi, Dieu effaçait l'homme; les détails de vie intime, les scènes intérieures, les entr'actes familiers des grands drames, ce bruit et ce mouvement vulgaire que nous aimons, s'évanouissaient à l'auguste intervention de Dieu. Ecrire une vie de saint, c'était un acte de foi, un chant de reconnaissance, une prière. Aussi n'était-il pas rare que le pieux hagiographe se plaçât à côté de son saint; image vivante, héroïque plagiaire, il continuait les Actes par sa vie; il écrivait encore, mais sur les tablettes de son cœur, et dans l'Esprit-Saint; il devenait à son tour un modèle, et la vénération s'attachait à lui. Sur sa tombe de nouveaux témoins déposaient un second témoignage, les peuples célébraient une nouvelle gloire, et la double tradition du récit, des écrits et de l'exemple renaissait

sans fin; les générations saintes ne s'épuisaient pas [1].

A en croire quelques modernes censeurs, qui, mollement couchés sur leurs canapés, dissertent à loisir, sans daigner les feuilleter, sur les Actes de ces vieux saints, le ciel se serait ouvert alors trop souvent et trop aisément [2]. Savons-nous bien tout ce qu'il y avait de

[1] C'est ainsi que saint Kilien et ses deux compagnons martyrs sont témoins et garants des faits racontés dans la vie de leur maître, qu'ils ont imité jusqu'à verser leur sang comme lui : « Quæ vestræ expandimus dilectioni, tribus discipulis suis Foillano, Helta et Kiliano, qui piæ charitatis affectu, ut fatebantur, sua quæque renuntiantes, ob spem vitæ æternæ ejus conglutinaliter studuerunt adhærere vestigiis, et instrui admonitionibus, atque informari exemplis, manus nostras osculando, provolutisque in terram genibus, per ægra lacrymarum suspiria, imprecati sunt a nobis scribi... » *Vita S. Livini*, Prol., sæc. II Bened., auct. Bonifacio coævo. Saint Livin, à son tour, était le neveu d'un autre S. Livin martyr, et le disciple de S. Augustin de Cantorbéry; S. Grégoire-le-Grand était le père de toute cette génération sainte. Trois ans avant sa mort, S. Livin allait puiser l'héroïsme du martyre sur le tombeau d'un très-rude pénitent, saint Bavon. L'apôtre irlandais, barde autrefois et poëte joyeux, dit-il lui-même, est habile à tirer de sa lyre, trempée dans les eaux Castaliennes, le mètre de Pindare :

Sic ego, qui quondam studio florente videbar
  Esse poeta, modo curro pedester equo;
Et qui castalio dicebar fonte madentem
  Dictæo versu posse movere lyram...
Non sum qui fueram festivo carmine lætus...

L'inspiration lui revint sur la tombe de saint Bavon; il composa une glorieuse épitaphe, et prophétisa avec un accent d'enthousiasme lyrique son prochain martyre, et en même temps promit à ses vers, comme les poëtes classiques, une longue durée que méritait ce chant du cygne martyr. Sæc. II Bened., ad ann. 653.

[2] Il est vraiment plaisant d'entendre les réflexions que fait le protestant de Sismondi, en présence de ces nombreux saints, dont la vie si riche en bonnes œuvres fait un peu contre-sens avec la commode doctrine de la *foi sans les œuvres*. Il se plaint d'abord d'une sorte de pis-aller qui ne laissait alors point d'autre gloire, point d'autre célébrité, que celle d'être saint. Obligé d'en prendre son parti, il pousse la complaisance jusqu'à être assez disposé à croire, dit-il, que l'enthousiasme de tous ces saints était sincère et leur piété sérieuse; «au moins, continue-t-il, nous devons supposer qu'ils n'étaient point insensibles au crédit prodigieux qu'ils acquéraient dans l'État, au respect des peuples, à l'empressement avec lequel on sollicitait leurs oracles. Souvent ils s'imposaient les privations les plus sévères, mais leur pauvreté était volon-

larmes, de sang, de souffrances dans une sainte vie de cette époque ? Etait-ce un héroïsme commode et vulgaire que celui de ces apôtres qui couraient au devant des Barbares, leur révélaient la grandeur de Dieu et de l'homme, et les baptisaient au prix de leur propre sang? Etaient-ce des roseaux flottants, des hommes mollement vêtus, que ces athlètes de la pénitence, qui le disputaient aux martyrs ? Etait-ce une âme frêle et tiède, que cet âpre saint Colomban, qui s'en allait, au sortir de la grotte où il avait passé quarante jours avec un pain et une cruche d'eau, haranguer les peuples, remuer les cités, commander aux éléments et aux bêtes féroces, gourmander moines, rois, reines, papes, jusqu'à Brunehaut et saint Grégoire-le-Grand ? Et ce Taïfale, nommé saint Sénoch, qui cheminait sans fin le long de la Loire, toujours nu-pieds, avec la neige ou la glace, traînant sur tout son corps des chaînes de fer, et finissait ses pèlerinages en s'ensevelissant tout vif dans une cellule murée ? Et ce Lombard, nommé Wulfilaïc, qui, renouvelant sous le ciel glacé de Trèves l'audace des Siméon d'Antioche, des Daniel de Constantinople, monta sur une colonne et y demeura impassible sous les tempêtes et les glaçons, jusqu'à ce que le peuple et l'évêque épouvantés l'obligeassent de descen-

taire. (Voyez les tartufes du VIIe siècle ! au XIXe, le paupérisme de la réforme y a mis bon ordre.) Les mets délicats qu'ils dédaignaient et qu'ils distribuaient aux pauvres, avaient d'abord été servis sur leurs tables. (Conçoit-on ce raffinement de sensualité ! donner aux pauvres les mets succulents de sa table !...) Et lorsqu'ils s'exposaient aux inclémences de l'air, qu'ils voyageaient à pied, qu'ils dormaient sous le chaume, ils avaient cependant à leurs ordres des palais, des chevaux, de nombreux esclaves et toutes les délices de la vie. (Et ils n'en usaient pas ! ces sybarites canonisés sont décidément étranges ; Luther et Calvin, Dieu merci, nous ont appris une tout autre façon d'aller au ciel.) » *Hist. des Français*, Ire partie, chap. XI, t. II, p. 478.

dre ? Qui nous dira ce que souffrit, pendant soixante-seize ans d'une vie toujours militante, un saint Wilfrid, errant d'Angleterre en Gaule, de Gaule à Rome, de Rome en Germanie, exilé trois fois, traqué de toutes parts, souvent mis au cachot, prêchant toujours à temps et à contre-temps? un saint Emmeran de Ratisbonne, apôtre de la Bavière, mutilé et démembré pièce à pièce? un saint Boniface Winfrid, dont les travaux paraîtraient fabuleux, s'ils étaient moins attestés, si ses traces ne subsistaient encore en Angleterre, en France, en Italie, en Bavière, en Saxe, en Frise, en Thuringe; si l'on ne savait qu'il mourut à soixante-quinze ans, massacré au milieu de ses derniers néophytes ? Et pour qu'on sache bien que cet héroïsme ne venait pas de l'homme et n'était point un suprême et naturel effort de l'énergique tempérament des Barbares, les mêmes exemples se rencontrent dans la Grèce dégénérée, dans les plus molles contrées de l'Orient. Saint Jean Climaque fait frémir en décrivant sa Prison des Pénitents [1]. Saint Théodore, né à Sicéon en Galatie, exercé dès son enfance par des jeûnes prolongés jusqu'au soir, ne mangeait plus à la fin que le samedi et le dimanche, vivait au fond d'une grotte, ou dans une cage de fer, se revêtait de cuirasse, de ceinture, de gantelets et de chaussures de fer et d'airain, se chargeait d'une croix de dix-huit palmes, et passait ainsi les étés et les hivers, sans toit, sans couverture, et presque sans nourriture ni mouvement [2].

Forcé d'admirer ces rudes exemples, on change de

[1] S. Johann. Clim., opp. *Scal. parad.* grad. v, p. 115. édit. Math. Rader. Paris, 1633.

[2] *Vita S. Theod. Siceot.*, auct. Eleusio, presbytero et eugmeno, S. Theodori discipulo, apud Boll., ad diem xxII apr.

point de vue, on se prend à leur grandiose, on les taxe de témérité impraticable. C'est, dit-on, sortir des conditions de notre existence, c'est heurter et froisser violemment la vie, au lieu de suivre sa pente et de diriger sagement son cours. Nous ajouterons encore au scandale, et nous dirons que dans cette voie de sacrifices il faut un progrès continu, il faut de plus en plus perdre haleine et courir entre des précipices avec un péril toujours croissant : car plus on brise l'énergie de la nature, plus on redouble sa sensibilité ; le premier coup est un miracle de grâce, le dernier est le couronnement d'un prodige continu. N'est-ce point témérité que de mettre le pied en cette voie? et ces impitoyables pénitents des âges de foi ne sont-ils pas à blâmer autant qu'à admirer? Hâtons-nous de dire qu'ils ne marchaient pas sans guide et sans conseil, qu'ils suivaient une direction spéciale de la Providence, qu'une voix suprême et distincte leur disait d'avancer, et ils avançaient sans peur; de monter, et ils montaient sans relâche. N'oublions point qu'ils ne s'érigeaient pas en objet d'admiration aveugle et d'imprudente imitation. Ils laissaient la foule chercher dans les voies communes l'harmonie entre Dieu et le monde. A chacun sa mission: à vous, hommes du siècle, à vivre dans le siècle, en paix avec votre âme et avec Dieu, qui ne vous demandera que selon votre don et votre vocation; mais à d'autres, les combats à outrance : Dieu le veut. Non, certes, qu'il veuille qu'on aggrave indiscrètement le poids des infirmités humaines, qu'on épuise la vie, le plus noble des biens, et qui nous vaut l'éternité, qu'on l'irrite jusqu'à l'extinction, quand elle doit s'écouler paisiblement: il ne l'a jamais voulu, même dans les

plus austères asiles de la pénitence. Mais ce qu'il veut, c'est qu'il y ait des témoignages vivants du grand sacrifice qui est le premier et le principal fondement du Christianisme; des coopérateurs qui s'associent dans tous les temps à l'immolation sans fin de l'Agneau rédempteur; des imitateurs de la vie souffrante du Christ, qui le réjouissent, sinon par leur sang et leurs larmes, du moins par la résignation, la patience, le dévouement, par l'amour, qui ne se conçoit pas sans le sacrifice. Ce sont là ses fils bien-aimés; il les a glorifiés et les glorifiera encore. Le monde les croit disgraciés; il voit leur croix et ne voit pas la main de Dieu qui la soulève, l'onction de la grâce qui la rend douce et légère. Il passe en hochant la tête et disant : Si ce sont là les enfants de Dieu, qu'ils descendent de leur croix! et il n'entend pas le mot qui compense immensément ce je ne sais quoi de momentané et de léger qui a nom tribulation : « Aujourd'hui, tu seras avec moi en paradis. »

La croix est depuis longtemps une folie et un scandale : les saints en ont pris leur parti, et se sont glorifiés de n'en pas rougir. Nous ne les défendrons pas davantage du nécessaire opprobre de notre foi.

Mais nous devons nous inscrire ici contre un autre système d'erreur qui tend à renverser par la base tous les Actes des saints. On a accusé de supercherie savante et systématique toute l'hagiographie chrétienne; on a prétendu réduire en lois les circonstances qui ont présidé à la formation de ce qu'on appelle la Légende; on a posé les formules de cette mystérieuse élaboration. Et reprenant l'œuvre de haut, toute l'antiquité, a-t-on dit, vécut de fables sacrées. Le sabéisme

des plus anciens jours eut ses mystères orientaux. Le jovisme grec et romain eut ses épopées et ses drames mystiques. Le druidisme promena du Tanaïs aux mers d'Ecosse ses fées, ses géants, ses héros. Le christianisme a aussi sa mythologie. Aux premiers siècles, ce sont des évangiles apocryphes; aux âges suivants, des passions et des légendes; plus tard, des romans de chevalerie, symptômes innombrables et divers d'une même infirmité, que doit enfin guérir l'âge où nous sommes, âge de critique et de raison, ère nouvelle de vie pratique, sociale, positive.

Quant aux légendes, continue-t-on, il est aisé de les voir naître, se développer et se populariser par des phases prévues et une progression suivie, dont les termes seront un jour des lois de la critique. Ce qui les caractérise, c'est la consécration d'un type moral, d'un modèle divin proposé en exemple à l'humanité. Ce type est Jésus-Christ, le fils de Marie; les héros chrétiens seront faits à son image et à sa ressemblance. Plus tard, il fallut un idéal de la mère, de l'épouse, de la vierge: Marie, la Vierge-Mère, réunit ces merveilleux caractères. Autour de ces deux archétypes se déroulent de longues séries de types secondaires. Chaque âge, chaque génération, chaque condition de la nouvelle société, eut son modèle idéal. La légende fut un long plagiat; l'hagiographie, une immense galerie, où des peintres plus ou moins ingénieux reproduisaient sans fin, sous des noms divers, le type convenu qui posait devant eux [1].

[1] Ce long sophisme est développé avec un étrange amas d'érudition et de méprises dans un livre intitulé : *Essai sur les Légendes pieuses du moyen âge*, etc., par E.-F.-A. Maury, Paris, 1843. — Nous désirons qu'on y réponde par un *Plutarque chrétien* et des *Vies parallèles des Saints*.

Il faut tout un livre ou quelques mots pour répondre à cette synthèse, déjà usée, des mythes et des types, aussi opposée à la vraie science historique qu'à la seule religion véritable.

Il y a ici question de principe et question de fait.

En principe, l'erreur suppose la vérité, l'ombre appelle la lumière. C'est la vérité qui est première, c'est l'ombre qui vient après. Qu'importe donc que vous trouviez plus ou moins d'analogie entre nos dogmes et les plus vieux besoins de l'homme? Vous avez d'autant mieux prouvé que le christianisme est universel, primitif, nécessaire, et que le Christ n'est pas d'aujourd'hui seulement, mais d'hier et de tous les siècles.

Au fond, admettons dans les figures légendaires des types, des analogies, des traits de famille. Vous viendriez un peu tard défendre à Dieu de faire à son image et à sa ressemblance l'homme et le monde, l'ange et l'élu. S'il lui a plu de mettre sur le front de ses saints quelques signes de commune grandeur, le traiterez-vous de plagiaire? Nierez-vous le firmament, parce que rien ne ressemble plus à une étoile qu'une étoile? Les types sont en Dieu, et il est le copiste sublime qui réalise dans la création visible son invisible éternité. Tout a été créé dans le principe. Après nos cinq mille ans, et plus, de christianisme, on n'invente pas; on ne crée rien à neuf, les saints moins que toute autre chose : on regarde en haut, on imite. Le Christ lui-même n'a rien improvisé; il a fait ce qui était écrit et prédit de lui, de Moïse à Jean-Baptiste [1] : il a fait et n'a pu faire que ce qu'il avait vu opérer par

[1] Luc., xxiv, 27

son Père ; il a dit au monde ce qu'il avait entendu du Père [1]. Ainsi chaque âme sainte est une peinture : les couleurs sont puisées dans le sang de l'Agneau ; l'Esprit-Saint mène le pinceau, et le modèle est le divin exemplaire montré au haut de la montagne, à la face de la terre et du ciel.

Vous vous étonnez que nos saints se ressemblent. Que serait-ce donc s'il en était autrement? Pour nous, loin d'en être étonnés, nous réclamons le type comme nécessaire ; nous donnons à l'idéal la plus auguste, la seule réalité subsistante en soi. Nous acceptons des formules éternelles, d'invariables lois qui président à la naissance, au développement, à la consommation des saints. Votre découverte remonte à saint Paul et au delà, car il est écrit : « Ceux qu'il a prédestinés, il les a voulu conformes à l'image de son Fils, le premier-né de nombreux frères [2]. Celui qui est descendu est le même qui est remonté au-dessus de tous les cieux, remplissant toutes choses. Il a donné des apôtres, des prophètes, des évangélistes, des pasteurs, des docteurs, pour la consommation des saints, selon l'œuvre de chaque ministère, et pour l'édification du corps du Christ, jusqu'à ce que nous parvenions à l'état d'homme parfait, à la mesure de l'âge et de la plénitude du Christ, et afin que nous croissions en toutes choses dans le Christ notre chef, le chef de tout ce vaste corps qui, étroitement uni et corroboré, vivifié harmonieusement en tous ses membres, croît, s'élève et s'édifie en un seul tout par la charité [3]. Oui, il y a une image parfaite

[1] Joh., v, 17 ; viii, 26 ; ix, 4.
[2] Rom., viii, 29, 30.
[3] Ephes., iv, 9, 13, 15, 16.

et consubstantielle de Dieu même, un idéal des choses visibles et invisibles, un premier-né de toutes créatures, en qui tout a été fait au ciel et sur la terre; Trônes, Dominations, Principautés, Puissances, tout est créé par lui et en lui[1] : reflet de la gloire de Dieu, empreinte de sa substance, il porte tout par sa vertu[2]. » « Il n'y a qu'un seul Dieu et qu'un seul Christ, Jésus, notre maître, qui est venu disposer toutes choses, et qui résume tout en lui. Homme et image de Dieu en toutes choses, il résume en lui tout l'homme, s'étant fait d'invisible, visible; d'incompréhensible, compréhensible; d'impassible, passible; Verbe-Homme, il embrasse tout en lui[3]. »

C'est à cette image que l'homme a été fait dès le principe, et refait au milieu des temps : chaque âme doit se transfigurer en cette glorieuse image. L'Église, assemblée des âmes, reflète en ses traits la face de son époux divin, marche sur ses traces et reproduit, comme un cycle ininterrompu, dans les phases successives de sa durée, le perpétuel avénement du Fils de l'homme, ses combats, ses victoires, son ascension vers l'éternité. L'Évangile, en accomplissant tous les oracles du passé, a tous les secrets de l'avenir : c'est la prophétie du monde futur et l'histoire anticipée de chaque élu. Il y a, comme dans les visions de l'Apocalypse, un ange qui vole incessamment par le milieu du ciel, portant l'Évangile éternel et montrant le type divin à toutes les races, à toutes les tribus, à toutes les langues, à tous les peuples[4].

[1] Hebr., I, 3.
[2] Coloss., I, 15, 19.
[3] Iren., *advers. Hæres.*, lib. III, cap. 16, n° 6.
[4] Apocalyps., XIV, 6.

Nous voudrions qu'on appliquât cette synthèse évangélique à toute la durée de l'Église, et à chaque âge en particulier. Qu'on nous pardonne la témérité d'un essai, et qu'on nous permette de clore cette étude sur l'hagiographie du septième siècle, en la confrontant par quelques détails avec le récit évangélique.

Le but de toute la religion, c'est de ramener l'âme à son principe, de la relier à Dieu par l'amour. Cette union s'accomplit en divers degrés qui élèvent l'âme de cette vallée de larmes jusqu'aux splendeurs de Sion, où elle contemple face à face le Dieu des dieux [1]. Cette voie a son début, son progrès, sa consommation.

La vocation des saints rappelle assez ordinairement à son début les scènes de la sainte Enfance : Bethléem, Nazareth, les précurseurs, les anges, les signes dans les cieux. Ainsi, au septième siècle, Colomban, Eustase, Eloi annoncent les enfants de Dieu et les bénissent avant leur naissance [2]. La pieuse mère d'Austreberte est comparée à sainte Elisabeth ; elle apprend d'un ange le nom et les mérites futurs de sa bénite enfant [3]. Les prophètes saluent au sein de leur mère saint Bonet de Clermont, saint Théodore Sicéote [4]. Un ange, en prédisant la naissance de sainte Colomba, donne à sa mère un voile parsemé de fleurs [5]. Un ange, sous la forme d'une vierge couronnée de feuilles d'olivier, se montre, dans l'île de Chypre, à saint Jean l'Aumônier, qui

[1] Ps. LXXXIII, 6.

[2] *Vita S. Columbæ*, n° 22. — *Vita S. Eustas.*, n° 1, 4, sæc. II Bened. — *Vita S. Elig.*, Acherii *Spicileg.*, t. II.

[3] *Vita S. Austrebertæ*, n° 4, sæc. III Ben., p. 1, auctore fere æquali.

[4] *Vita S. Boniti*, n° 2, sæc. III Bened., p. 1, auctore æquali. — *Acta S. Theod. Siceot.*, n° 1-2, Boll., XXII april.

[5] *Vita S. Columbæ*, n° 1, auct. Commeneo fere æquali, sæc. I Bened.

reconnaît l'ange de la compassion et de l'aumône [1]. Des anges étendent leurs ailes pour couvrir de leur ombre le jeune Hadelin pendant son sommeil [2]. Un astre éclatant précède la naissance de Colomban [3] : une colonne de feu annonce celle de Wilfrid [4]; une main lumineuse, appliquée sur une croix, celle de Gutlac de Croiland [5]. Cutbert, enfant de race royale, gardait les troupeaux, la nuit, au milieu des pasteurs, quand il vit la porte du ciel s'ouvrir et les anges descendre en troupes. Une grande lumière apparut, les pasteurs s'éveillèrent et glorifièrent Dieu [6]. Une colombe avait annoncé saint Livin, en déposant trois gouttes de lait sur les lèvres de sa mère Agalmis: à sa naissance, et comme il sortait de l'eau baptismale, une colonne de feu apparut sur sa tête; sa main droite, qui devait bénir les peuples, resplendit comme l'or, et des voix célestes chantèrent : « C'est le bien-aimé de Dieu et des hommes. » Plus tard, cette même colombe, à l'heure de son martyre, distille sur sa tête trois gouttes de sang vermeil [7]. Puis, voici la désolation de Rachel en Rama : c'est Anstrude qui pleure son frère Baudouin [8]. Odile vient au monde aveugle; son père la chasse de sa présence; sa mère désolée la confie d'abord à une nourrice, puis l'envoie au loin, dans une retraite, au milieu des montagnes du Jura [9].

[1] Credo : compassio ac eleemosyna est, et ideo habet in capite ex olivæ foliis coronam. *Acta S. Joh.*, n° 11; Boll., xxiii jan., auct. Leontio coævo.

[2] *Vita S. Hadelini*, sæc. ii Bened.

[3] *Vita S. Columbani*, n° 6, ibid.

[4] *Vita S. Wilfridi*, auct. Fridegodo et Eadmer., sæc. iii Bened., p. 1.

[5] *Vita S. Gutlaci*, sæc. iii Bened., p. 1, auct. Felice æquali.

[6] *Vita S. Cutberti*, auct. Beda in opp., t. IV, p. 234.

[7] *Vita S. Livini*, n° 5-30, auct. Bonifacio coævo, sæc. ii Bened.

[8] *Vita S. Anstrudis*, n° 6, ibid.

[9] Voir plus bas le chap. 14.

Un fils des rois francs, Dagobert II, est persécuté dans son berceau; le bruit de sa mort se répand, tandis qu'il fuit au delà des mers dans un long exil, que suivra de près le martyre [1]. Souvent on rencontre dans l'enfance des saints une sorte de présentation au temple, l'oblation au Seigneur, par une mère, entre les bras d'un vieillard. C'est ainsi que Colomban reçoit de ses parents et consacre à Dieu Agilus et Burgondo-Fara [2]. Bède, à l'âge de sept ans, est offert à l'autel des saints apôtres Pierre et Paul [3]. Le saint pontife Amand reçoit aux fonts baptismaux le jeune Sigebert, dont l'âme tressaille visiblement aux premières touches de la grâce, et dont la langue, se déliant subitement, répond *amen* aux saintes prières, comme pour souscrire à son acte d'adoption [4]. Glodesinde se présente d'elle-même, après qu'un ange lui a donné le voile des vierges [5]; Austreberte, après l'avoir vu autour de sa tête, en se mirant dans un ruisseau [6]. Un ange et un saint évêque apparaissent à Waldétrude, et, en signe de vocation céleste, lui présentent un calice plein du vin qui fait germer les vierges. Sa sœur Aldégonde, allant un jour la visiter, vit son étroite cellule de recluse transformée en un vaste palais, appuyé sur sept colonnes, somptueusement décoré et embaumé de parfums. Les anges et leur reine la conviant d'y entrer, Aldégonde n'hésita plus, et les deux sœurs prirent un commun essor, comme deux oiseaux s'envolent ensemble au ciel, semblables à ceux

[1] V. ci-après, chap. 5.
[2] *Vita S. Agili Resbac.*, sæc. II Bened. — *Vita S. Columbani*, ibid.
[3] *Ven. Bedæ, Elog. hist.*, sæc. III Bened.
[4] *Vita S. Amandi*, sæc. II Bened., auct. coævo.
[5] *Vita S. Glodesindis*, sæc. II Bened.
[6] *Vita S. Austrebertæ*, sæc. III, p. I.

dont il est écrit : « Qui sont ceux qui volent comme les nues et courent à leurs nids comme des colombes[1] ? »

Mais à ces initiations, assez souvent pleines de grâce, succèdent d'ordinaire de rudes et terribles épreuves. Le Christ n'a-t-il point grandi en grâce et en sagesse par un humble et dur travail, par l'abjection d'un labeur de mercenaire, par les fatigues sans nombre, par la sueur de sang, la croix, les larmes, les grands cris du calvaire ? Ne fallait-il pas qu'il souffrît ces choses avec les saints, et qu'ils entrassent ainsi dans leur gloire ? Or, nous avons vu le saint pape Martin renouvelant jour par jour les dates commémoratives de la Passion, l'interrogatoire du sanhédrin, la flagellation du prétoire, l'*Ecce homo*, le délaissement et l'angoisse, tout ce chemin de la croix, où il marchait à demi nu, le carcan au col. Colomba dort sur le roc et a une pierre pour oreiller[2]. Cutbert passe les nuits entières dans un étang glacé ; Adhelme, dans une fontaine, en chantant les saintes psalmodies[3]. Audomar se repose de son immense apostolat en passant les nuits en prière, et quand le sommeil trop violent rompt ses divins cantiques, il fléchit le genou et dort sur la terre froide[4]. Saint Gall, à quatre-vingt-quinze ans, meurtrissait encore sa chair par une flagellation et des chaînes sanglantes[5]. Méde-

[1] Jam vero Deo opitulante, ambæ conjunctæ in unitate Spiritu sancti et vinculo pacis... Ceu duæ volucres in ipsis passibus junctis alis ad astra properantes, adsimilantur his de quibus Dominus dicit : *Qui sunt isti qui ut nubes volant et quasi columbæ ad fenestras suas? Vita S. Aldegond.*, n° v, auctore æquali. — *Vita S. Waldetrud*, n° 6, 7, sæc. II Bened.

[2] *Vita S. Columbæ*, sæc. I Bened.

[3] *Vita S. Cutberti*, in opp. V. Bed., t. IV, p. 240. — *Elog. S. Adhelmi*, n° 4, sæc. III Bened., p. 1.

[4] *Vita S. Audomari*, sæc. II Bened.

[5] *Vita S. Galli*, cap. 32, ibid. sæc.

ric, caché dans une gorge du Morvan, ne mange que deux fois par semaine du pain d'orge trempé dans l'eau[1]. Amatus de Nevers, retiré comme Méderic dans un creux de rocher, vit en carême de cinq noix par jour, et pleure si abondamment ses péchés, que ses yeux donnent des larmes comme les grappes pressées d'un raisin[2]. L'héroïque et délicate Radegonde, à chaque caréme, s'entoure les bras et le cou de trois cercles de fer et le corps de trois chaînes qui entrent profondément dans la chair, sur laquelle elle imprime encore en stigmates une croix de métal rougie au feu[3]. La noble Austreberte, retirée en son monastère de Pavilly, ne mange pendant quarante jours, chaque année, que trois fois la semaine[4]. Angadresme consent à demeurer vierge à condition d'être lépreuse[5]. Sylvin pendant quarante ans n'a d'autre aliment que l'Eucharistie et quelques herbes[6]. Cependant sur les voies de Rome, de Jérusalem, d'Éphèse, de Compostelle, de Tours, d'infatigables pèlerins marchaient bardés de fer et portant des chaînes et des meules énormes, qu'ils avaient fait vœu de porter jusqu'au terme de leur route[7]. L'amour de la croix semble opérer déjà ses plus insignes prodiges. On trouve sur les bras d'Ansbert, à sa mort, un signe de croix tracé en couleur rose, afin, disent ses Actes,

[1] *Vita S. Mederici*, sæc. III Bened., p. 1.

[2] Ad instar racemi guttas lacrymarum ab illius oculis defluere videres. *Vita S. Amati*, n° 20, sæc. II Bened.

[3] *Vita S. Radegundis*, auct. Fortunato, sæc. I Bened., t. I, p. 587.

[4] *Vita Austrebertæ*, n° 14, sæc. III, p. 1.

[5] *Vita S. Angadrismæ*, sæc. II Bened.

[6] *Acta S. Sylvini*, ep. n° 5, Boll., XVII feb.

[7] *Vita S. Thomæ*, abb. Farf., n° 2, 3, sæc. III Bened., p. 2. — *S. Egwini*, episcopi Wigorniensis, n° 4, ibid. — *Acta S. Theod. Siceot.*, Boll., XIII jan.

qu'il fût manifeste aux fidèles qu'il avait vraiment porté les armes de celui dont les stigmates étaient imprimés sur son corps [1].

C'est parce que le Christ fut obéissant jusqu'à la mort, et à la mort de la croix, que Dieu l'a exalté et lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom, ce nom de Jésus, qui fait fléchir le genou au ciel, en terre, aux enfers [2]. Et c'est pourquoi tout obéit à ces rudes pénitents. Ces barbares, élevés par leur énergique foi au-dessus des infirmités humaines, reprennent comme sans effort le sceptre de l'homme innocent. Rois du monde et maîtres de la nature, ils commandent à tout ce qui respire, ils disposent de la vie et de la mort; la nuit, l'absence, l'avenir, les plus profonds replis des cœurs n'ont point d'ombres pour eux.

L'Orient est encore la terre travaillée par les prodiges. Des solitaires couchent impunément dans la grotte des lions et se jouent avec les tigres. « Si nous gardions les préceptes divins de Jésus-Christ, » disait l'un de ces dompteurs d'animaux féroces, « ces bêtes nous craindraient; mais, parce que nous nous sommes rendus esclaves du péché, nous sommes réduits à trembler devant elles [3]. »

Colomban, Valeric, Sérénus, ainsi que François

[1] Invenerunt in brachiis ejus signum dominicæ crucis, rosei coloris similitudinem gerens, ut patenter cunctis fidelibus daretur intelligi, quia, cujus arma vivens portaverat in corde, ejus stigmata defuncti monstrarentur in corpore. *Vita S. Ansberti*, n° 37, sæc. II Bened.

[2] Philipp., II, 7-10.

[3] *Vies des PP. du désert*, t. VI, lib. VII, ch. XXXV, p. 416. Qui enim auctori omnium creaturarum fideliter et integro corde famulatur, non est mirandum si ejus imperiis ac votis omnis creatura deserviat. Vener. Beda *in Vita S. Cutberti*, c. 21, t. IV, Opp., p. 274. — Cf. *Vitam S. Gutlaci*, sæc. III Bened., p. 1.

d'Assise, sont entourés de leurs frères les animaux et les oiseaux [1]; des colombes ne trouvent pas d'autre nid à leurs petits que la cuculle de saint Calais [2]. Trois biches servent de compagnes et de guides à Goar dans les détours des bois [3]. Fructueux sauve un daim, qui ne peut plus le quitter [4]. Les poissons et les oiseaux sauvages viennent manger dans la main de Judoc, comme des colombes privées [5]. C'est lui encore qui, d'un signe de croix, arrête dans son vol un aigle rapace et le fait tomber mort à ses pieds [6]. Un aigle prend des poissons pour Cutbert, qui lui fait accepter sa part de la pêche [7]. Corbinien fait porter ses hardes par un ours qui a dévoré sa monture [8]. Arnulf, Erembert, Aidanus arrêtent l'incendie, à plusieurs milles de distance [9]. Austreberte entre dans un four brûlant [10]. Lambert porte des charbons de feu dans ses vêtements [11]. Livin, Laurent de Cantorbéry, Fructueux de Sarragosse marchent sur les eaux comme saint Pierre [12]. Comme Moïse et Josué, Attale, Sérénic, Erchenwald suspendent les fleuves et

[1] *Vita S. Columbani; S. Walenci; S. Sereni et Serenedi;* sæc. II Bened.

[2] *Vita S. Carilefi*, sæc. I Ben.

[3] *Vita S. Goar.*, sæc. II Bened.

[4] *Vita S. Fructuosi*, n. 10, sæcul. II Bened., auct. fere coævo.

[5] *Vita S. Judoci*, n. 6, in sæc. II Bened., auctore fere coævo sæculi VIII.

[6] *Ibid.*, n. 10.

[7] *Vita S. Cutberti* inter opp. V. Bed., p. 240. — Cf. *Vit. S. Corbiniani*, n. 13, auct. suppari, sæc. III Ben., p. 1.

[8] *Vita S. Corbiniani*, n. 11, ibid.

[9] *Vita S. Arnulfi*, sæc. II Bened. — *Vita S. Erembeiti*, n. 3, 4, auct. coævo, sæc. I Bened. — Venerab. Bed., *Hist. Eccl.*, lib. III, cap. XVI, p. 318.

[10] *Vita S. Austrebertæ*, n. 10, sæc. III Bened.

[11] *Vita S. Lamberti*, sæc. III Bened., p. 1, auct. fere coævo.

[12] *Vita S. Livini*, n. 13, auct. fere coævo. — *Vita S. Fructuosi*, n. 6, auct. suppari, ibid. — Bed., *Hist. Eccl.*, lib. III.

font reculer les grandes eaux [1]. Comme le Christ même, Radegonde calme les tempêtes [2]. La prière d'un enfant, du jeune Clarus, arrête le Rhône en furie [3]. Celle d'un autre enfant, Cutbert, apaise les fureurs de l'Océan [4]. Comme le Christ ressuscité, Colomba, Vérole et Luan se déplacent sur d'invisibles ailes [5].

Enfants de la lumière, ils en sont partout environnés et penétrés. Hubert porte au front une croix lumineuse [6]. Théodore Sicéote, en célébrant les saints mystères, a l'auréole de Moïse [7]. La terre, pendant la nuit, blanchit sous les pas d'Hermeland [8]. Une colonne de feu s'élève, comme celle du désert, sur l'ermitage de Condé pendant son sommeil [9]. Une couronne d'or, parsemée de pierres précieuses et de roses pourprées, apparaît sur la tête de Livin, en présage de son pontificat et de son martyre. Pendant qu'il marche sur la mer, les vagues se déploient, comme un tapis de verdure émaillé de lis, et un ange le précède environné de lumière [10].

Tout se rehausse en ces natures transfigurées ; les sens mêmes acquièrent une étonnante subtilité. Gutlac voit les absents, connaît l'avenir et démêle les pensées les plus secrètes [11]. Wilfrid, au milieu des saints sacrifi-

[1] *Vita S. Attalæ*, n. 3, sæc. II Ben. — *Vita S. Serenici*, n. 10, ibid.

[2] *Vita S. Radegundis*, auct. Fortunato, n. 31, sæc. I Bened.

[3] *Vita S. Clari*, n. 2, sæc. II Bened.

[4] Bed. *opp.*, t. IV, p. 216.

[5] *Vita S. Columbæ*, sæc. I Bened.

[6] *Acta S. Huberti*, Boll., XXX maii.

[7] *Acta S. Theodori Sic.*, Boll., XIII januar. — Cf. *Vita S. Columbæ*, n. 12, sæc. I Bened.

[8] *Vita S. Hermelandi*, n. 10, auct. æquali, sæc. III Bened., p. 1.

[9] *Vita S. Condedi anachoretæ*, n. 11, auct. antiquo, forsan Jona Fontanellensi, ibid.

[10] *Vita S. Livini*, n. 13, 15, sæc. II Bened.

[11] *Vita S. Gutlaci*, n. 29, 30, 34, ibid.

ces, au moment du *sursum corda*, voit tomber le roi Elfrid sous les coups des assassins [1]. Sainte Gertrude, saint Oyan, une foule d'autres, perçoivent comme par les sens le parfum de la sainteté [2]. Colomba fait entendre au loin sa voix comme un tonnerre, et voit le feu du ciel tomber sur une ville d'Italie [3]. Cutbert et Colomba assistent du fond de leurs cellules à de sanglantes batailles [4]. Anastase entend dans sa grotte les fanfares des légions d'Héraclius, victorieuses des Perses, faisant leur entrée triomphale à Jérusalem [5].

Le don de prophétie est à peine à remarquer au milieu de tant de merveilles. L'Orient est encore plein des voyants du Seigneur, qui annoncent les fléaux de Dieu, à mesure qu'ils tombent sur ces terres ingrates. En Occident, ce sont les destinées naissantes des nouveaux peuples que saluent les prophètes. Eloi et Wandrégisile prédisent les révolutions des derniers Mérovingiens et les grandeurs du règne de Charlemagne [6]. Clarus, ermite de Vienne, décrit, deux siècles d'avance, l'invasion des Sarrasins [7].

Tout genou fléchit devant eux, jusqu'au fond des enfers. La mort est vaincue et captive dans le tombeau; des évêques, de pauvres moines, de faibles femmes lui commandent de rendre ses victimes. Les puissances

[1] *Vita S. Wilfridi*, n. 49, sæc. II Bened.

[2] *Vita S. Augendi abbatis Condatens.*, sæc. I Bened. — *Vita S. Gertrudis. Nivell.*, sæc. II Bened.

[3] *Vita S. Columbæ*, sæc. I Bened.

[4] *Vita S. Cutberti*, c. 28. Bed. *Opp.*, t. IV. — *Vita S. Columbæ*, c. 25, sæc. I Bened.

[5] *Acta S. Anastasii*, Boll., XXII jan.

[6] *Vita S. Eligii*. Acher., *Spicileg.*, t. II. — *Vita S. Wandregisili*, n. 23, sæc. II Bened.

[7] *Vita S. Clari*, n. 8, ibid.

infernales défaillent et frémissent : un signe, une prière, un ordre à distance, une ligne écrite, une pensée suffit pour les disperser[1]. Les miracles sont si fréquents et remuent si profondément les populations, que les solitudes en sont troublées et que les saints s'en plaignent à leurs frères. Hidulphe, craignant pour lui et les siens les dangers du grand concours de peuple qu'attiraient en son monastère les prodiges de saint Spinule, résolut de recourir à Dieu. Comme il était cassé de veilles, de prières et de jeûnes, il se rend, appuyé sur son bâton, à l'église de Saint-Grégoire ; il y monte à pas lents, il parvient au tombeau de son bien-aimé Spinule, et succombant sous le poids de sa peine, il lui dit : « Nous rendons grâces au Dieu Sauveur, ô frère Spinule, de ce que, sur le témoignage des miracles, nous croyons que tu es debout devant la majesté divine ; nous nous réjouissons de ce que tu as échappé aux naufrages du siècle, pour jouir de la gloire céleste. Mais si nous sommes longtemps trop accablés du concours des peuples que Dieu, par tes mérites, fait affluer ici, tu nous verras nous écarter beaucoup de la voie royale qui mène à la vie. Donc, en vertu de cette obéissance que, pendant ta vie, tu aimais à nous montrer sans aucune peine, nous t'admonestons et t'exhortons dans le Seigneur, pour que tu intercèdes pour nous auprès du Seigneur, source inépuisable de tout bien, afin que, débarrassés de la multitude des peuples et des agitations de la vie présente, nous puissions, d'un pas libre et prompt, courir la course de la

[1] *Vita S. Salaberg*, sæc. II Bened. — *Vita S. Augendi*, sæc. I. — *Vita S. Culberti*, Bed. opp., t. IV, p. 256. — *Acta SS. Aventini*, Boll. ad diem IV febr. — *S. Maximi* ad diem XI januar. — *S. Orientii* ad diem I maii, etc.

céleste vie. » Le mort obéit, par un dernier miracle, comme s'il eût été vivant, et les merveilles cessèrent[1].

Cette puissance si étendue au dehors n'est qu'un faible indice de l'empire bien autrement fort que ces grandes âmes exercent sur elles-mêmes. Ces fils et ces filles de Dieu sont ornés comme des temples du Seigneur, où résident la foi, la religion, le sacrifice, la pudeur, l'abstinence, la magnanimité, l'humilité, et surtout la reine des vertus, la charité. Pierre Telonarius, inépuisable banquier des pauvres, ne trouvant plus rien à donner, se vend lui-même[2]. A la nouvelle de ce dévouement, Jean l'Aumônier, vaincu, pleure de regret de ne pouvoir aller jusque-là. Il pleure une autre fois qu'il avait en vain attendu jusqu'à la dernière heure du jour un pauvre qui lui donnât d'offrir une aumône au Seigneur; il avait, disait-il, perdu sa journée. Et pourtant il nourrissait à la fois jusqu'à sept mille cinq cents pauvres; il envoyait ses dons jusqu'en Bretagne, et changeait en argent, pour de nouvelles aumônes, l'étain qu'on lui apportait de Cornouailles. Après la ruine de Jérusalem par Cosroës, il envoya à l'abbé Modeste mille pièces d'or, mille sacs de froment, mille paquets de légumes, mille livres de fer, mille barils de poissons secs, mille mesures de vin et mille ouvriers égyptiens, avec ces mots : « Pardonne-moi, vrai serviteur du Christ, de ne t'avoir rien envoyé qui fût digne des temples du Seigneur[3].

Saint Agile, abbé de Rebais, pendant une nuit

[1] Chron. de Senon. *Spicil.*, t. III. — Cf. *Acta S. Roberti* in tripart. libr. Miracul. dist. 2, n. 8. Boll., XXIV april. — *Acta S. Stephani Grandimont.* Comment. præv. apud Boll.

[2] *Acta S. Joh. Eleemosyn.*, n. 13. Boll. ad diem XIII jan.

[3] *Vita S. Joh. Eleemosyn.*, n. 10, 15, 16, 33, 39, 44.

d'hiver, après les complies, les portes étant déjà fermées, visitait l'hôtellerie, où il avait reçu tout le jour, non sans beaucoup de fatigue, de nobles personnages : en achevant sa visite, il entend une voix faible et plaintive; il ouvre la fenêtre adaptée à la porte, et voit sur le seuil un pauvre couvert d'ulcères. « Qu'avons-nous fait, dit le saint au frère Brandolin qui l'accompagnait? tout occupés d'autres choses, nous avons négligé le plus important! » Il se fait rapporter les clefs; il ouvre à grande hâte : « Viens, frère, dit-il au pauvre, nous ferons pour toi ce qu'il convient. » Mais le pauvre, perclus comme un lépreux, ne pouvait se mouvoir; le nouveau samaritain l'emporte sur ses épaules et le dépose auprès du feu; puis il prend l'aiguière et la mappula pour lui donner à laver les mains; le pauvre disparut, ne laissant qu'un parfum d'agréable odeur, qui remplit toute l'hôtellerie [1].

Ces vertus ne florissaient pas seulement en quelques âmes privilégiées; des familles entières se rencontrent sur les pages du martyrologe; et comme la science retrouve, dans des débris épars, les races gigantesques du globe, de même il y a des générations saintes dont on peut renouer la chaîne et refaire la vie avec les sacrés ossements et les pieux souvenirs que l'Église a sauvés. Telles sont, parmi nos Gallo-Romains, les familles Anicia, Gregoria, Syagria, Aredia, Albina, Amanda, Valeria, Palladia, et, entre toutes, l'illustre race des Ferréoles qui, au moment de s'éteindre, après

[1] *Vita S. Agili*, n. 20, sæcul. II Bened. auctore subæquali. — Cf. S. Greg. Magn. *Hom.* XXIII *in Evang.* — *Vita S. papæ*, auct. Johanne diac., lib. II, c. 22, 23. — *Vita S. Cutbert.*, n. 7, sæc. II Ben. — Adrevald. *Mirac. S. Bened.* — Walafrid. *Mirac. S. Galli.* — *Vita S. Popponis*, n. 13. Boll., XXV jan.

avoir produit tant de sénateurs, de consuls, d'empereurs, renaît avec un éclat incomparable de gloire et de sainteté dans la famille des Pepins et dans la race carlovingienne.

Le sang barbare eut aussi ses familles saintes; et en première ligne il faudrait placer celle de saint Léger, que nous ferons connaître; puis celle de sainte Salaberge, où l'on trouve six noms inscrits au martyrologe; celle de saint Nivard, où figurent saint Gombert, son frère, saint Rieul, son petit-neveu; celle de saint Vincent Madelgare, qui eut sainte Valdétrude pour femme, sainte Aldegonde pour sœur, et pour enfants deux saintes, Maldeberte et Adeltrude, et deux saints, Dentelin et Landric[1]. Il y aurait encore à citer les familles de saint Romaric, de saint Ouen, de saint Germer, de saint Ansbert, les Farons des Burgondes, que nous connaissons par les deux frères Faron de Meaux, Magnoald de Laon, et leur sœur Fara, ou Burgondo-Fara. Sept vierges sœurs fondent à la même époque, dans une vallée du Brabant, une sainte famille plus angélique que terrestre.

Il n'est rien de plus étonnant peut-être dans les annales monastiques, que de rencontrer de loin en loin des communautés entières si fidèles et si pures, que les grâces extraordinaires y sont comme l'état habituel des âmes. Tels furent, entre autres, ces monastères d'Unterlinden à Colmar, de Thoss en Turgaw, de Schoënensteibach et d'Adelhausen en Brisgaw, où, pendant de longues années, les communications mystiques les plus élevées furent continues et générales[2]. Le cé-

[1] Voir au chap. v l'énumération des saints de la famille des Pepins.

[2] J.-J. Gœrres, *Mystik*, tritt. th. xi cap.

nacle a toujours duré dans l'Église; ce magnifique phénomène n'est point aussi rare qu'on pourrait le penser : l'époque que nous étudions en offre de curieux indices. Ce que saint Jean Climaque raconte de son monastère du mont Sinaï permettrait d'y voir l'une des plus florissantes écoles de la mystique orientale. L'Égypte, la Syrie, selon le rapport du même saint, de Jean Mosch et de saint Sophrone, témoins oculaires, renfermaient encore de saintes solitudes où la vie chrétienne, affaiblie au dehors, refluait comme en son centre et s'y manifestait par d'abondantes effusions de grâces. Il semble qu'en face de l'impur islamisme et du schisme grec, Dieu ait eu besoin de relever sa gloire par ces merveilles du désert.

L'Église latine eut aussi ses sanctuaires remplis par des troupes d'âmes contemplatives. C'est ainsi que l'île d'Yona, près de l'Irlande, est comme un phare de vie mystique aux confins du monde [1]. Le monastère de sainte Ethelburge, en Angleterre, vit tout entier, pendant un assez long temps, le ciel à découvert, et des clartés célestes en descendaient perpétuellement sur la sainte abbesse, sur ses filles, sur des enfants même de trois ans [2]. En France, au monastère de Sainte-Fare, onze mystiques vécurent ensemble en peu d'années, et des récits fidèles nous ont surtout fait connaître les dernières extases qui leur ouvraient le ciel [3].

C'est ainsi que le divin maître passe à travers le septième siècle, manifestant sa gloire de l'Orient à l'Occident, faisant le bien en Dieu, guérissant toutes les

[1] *Vita S. Columbæ*, sæc. I Bened.
[2] Bed. *Hist. Eccl.*, lib. IV, cap. 9.
[3] *Vita S. Burgondo-Faræ*, c. I, II, III, IV, V, VI, VII, VIII, X.

langueurs du monde et lui donnant une vie plus abondante, prenant les simples, les ignorants, les barbares, pour leur révéler les secrets inconnus aux sages et aux prudents du siècle. Prophètes, thaumaturges, voyants inspirés, ils font tout ce qu'a fait leur maître et au delà : imitateurs de sa vie souffrante et militante, ils montent vivants avec lui à travers les cieux ; comme le Christ sortant du tombeau, ils pénètrent partout ; sans être encore du ciel, et n'appartenant plus à la mortalité, ils sont comme des êtres divins au milieu des choses humaines ; ils franchissent les mondes visibles et invisibles ; ils devancent par la réalité les plus hardies conceptions de la poésie : ils accomplissent des épopées devant lesquelles pâlissent les scènes dantesques les plus grandioses. Telles sont les visions de saint Fursy [1], de saint Baronte [2], de saint Salvius d'Alby [3], du bienheureux Trithelme [4], de sainte Salaberge [5]. Ces récits, venus d'historiens contemporains, et du vénérable Bède entre autres, ébranlaient, pour des siècles, toutes les imaginations des peuples. Ne fallut-il y voir que des odyssées légendaires, qui ont révélé les sources du merveilleux chrétien, le mérite ne serait pas médiocre. Mais Dieu visait plus haut par ces grands coups : il faisait la vivante et chevaleresque poésie de l'héroïsme chrétien : il semait au septième siècle, pour moissonner, aux âges suivants, les grandeurs de Charlemagne, les magnificences de la papauté, huit siècles de croisades, et tous ces monuments sans nombre et sans

[1] *Vita S. Furset*, n. 3-28, auct. fere coævo. Sæc. II Bened.
[2] *Visio S. Baronti*, ibid.
[3] Greg. Turon., *Hist. Fr.*, VII, 3.
[4] Ven. Bed. *Hist. Eccles.*, lib. V.
[5] *Vita S. Salaberg.*, n. 25, sæc. II Bened.

mesure que fit éclore le souffle de la foi sur tous les points de la chrétienté.

A cette hauteur où nous élèvent les saints du septième siècle, nous pouvons évoquer les âges écoulés et devancer l'avenir. Le temps et l'espace s'évanouissent, les cieux s'inclinent, la terre s'élève, les deux régions se mêlent, les conditions de la vie se confondent. Les morts agissent autant que les vivants : apôtres, patriarches, prophètes, tous les saints des âges antérieurs viennent en aide à leurs frères du septième siècle. Moïse apparaît sur le mont Sinaï pour servir six cents pèlerins [1]. Saint Jean-Baptiste protège visiblement les Lombards et leur fait gagner une bataille [2]. Saint Pierre dirige partout l'apostolat; il fortifie par la résurrection d'un mort saint Livin, apôtre-martyr [3]. Il reçoit, à Rome, aux portes de sa basilique, Amand, l'apôtre du nord des Gaules; il l'y envoie extirper le paganisme, et pour gage de sa mission, il l'assiste dans une pêche miraculeuse et le sauve dans une tempête [4]. Il ranime dans un moment de faiblesse et ramène à leur poste les apôtres de l'Angleterre qui revenaient sur leurs pas [5]; il prend sous son patronage presque toutes les premières églises érigées dans les pays nouvellement convertis. Saint Pierre et saint Paul emportent en triomphe au ciel Siviard d'Anisoles [6]. Saint Sébastien arrête la peste à Rome [7]; saint Marcellin sauve Embrun [8]; sainte

[1] *Appendix ad vitam S. Joh. Climaci*, auct. monacho Sinaita synchrono. Boll., XXX mart.

[2] Paulus Diac., lib. V, c. VI.

[3] *Vita S. Livin.*, n. 9, sæc. II Ben.

[4] *Vita S. Amand.*, n. X, auct. Baudemondo, monacho Elnonensi, æquali.

[5] Bed. *Hist. Eccl.*, lib. I, cap. IV, V; lib. II, 57.

[6] *Acta S. Siviardi abb. Anisolensis*, n. 5. Boll. ad diem I mart.

[7] Baron. *Annal.* ad ann. 630.

[8] *Acta S. Marcell.* Boll. ad diem XX april.

Galla, Valence [1]; les six mille martyrs de Clermont font sentinelle autour de ses murs [2]. Les patrons de l'Espagne, saint Jacques, saint Isidore, saint Emilien descendent au secours des premiers compagnons de Pélage [3]. Sainte Brigitte, saint Patrice et tous les saints de l'Irlande s'assemblent en un pompeux sénat pour protéger la liberté de l'Eglise [4]. Saint Colomba, après sa mort, fait remporter une victoire au pieux roi Oswald [5], qui, à son tour, apparaît intercédant pour son peuple au milieu d'une peste [6]. Ailleurs, ce sont de saintes vierges qui apportent les célestes messages. Eulalie se montre sous les grands ombrages de Fécamp, au milieu des chasses de Waning, noble Franc, pour lui inspirer de bâtir, aux bords de la mer, un parthénon de vierges consacrées à Dieu [7]. Lucie console Rusticula-Marcia qui, à quatre ans, combattait déjà les combats du Seigneur [8]. Les saintes vierges irlandaises, conduites par sainte Brigitte, déploient leurs blanches légions, rangées en bataille, dans les champs de Monaël, pour sauver Pulchérius, le fils de sainte Ita [9].

A la tête de ces milices d'apôtres, de martyrs, de vierges, apparaît en reine l'auguste Marie, dispensant les grâces et gouvernant le monde. En Italie, la terre

[1] *Acta S. Gallæ*, Boll. VI octobr.
[2] *Acta S. Quintiani*, Greg. Turon., *Vitæ PP.*, c. IV.
[3] *Acta SS. Boll.*
[4] *Acta S. Mochoemoci seu Pulcherii*, n. 29, auctore coætaneo. Boll., XIII mart.
[5] *Vita S. Columbæ*, n. 25, sæc. I Ben.
[6] Bed. *Hist. Eccl.*, lib. IV, cap. XIV.
[7] *Vita S. Waningi*, n. 4, sæc. II Bened.
[8] *Vita S. Rusticulæ*, n. 15, ibid.
[9] *Vita S. Mochoemoci* supra allata, ibid.

bien-aimée, elle délivre Rome d'une peste [1], elle sauve Bénévent à la prière de saint Barbatus [2], elle aime à visiter son oratoire de Farfa, les trois cyprès qui l'ombragent [3] et Thomas, son serviteur, qu'elle nourrit d'un pain céleste. Saint Marius la voit se prosternant avec tous les anges devant la majesté de Dieu, et suppliant pour le salut de l'Italie [4]. En Orient, elle fait tomber une grêle meurtrière sur les Perses de Cosroës [5], parcourt avec un cortége de vierges les remparts de Constantinople et sauve l'ingrate cité des premiers assauts du croissant [6]. Elle place, au centre des Gaules et des Espagnes, entre les mains de saint Hildephonse et de saint Bonet, deux vêtements sous lesquels de longues générations viendront s'abriter avec amour [7]. Elle visite aussi l'Angleterre, et s'y montre à quelques bergers, entourée de deux vierges, plus blanches que les lis, plus vermeilles que les roses, portant une croix d'or avec laquelle sa main divine bénit le lieu où saint Egwin, évêque de Worcester, consacre un monastère [8]. La malheureuse Espagne est surtout l'objet de ses sollicitudes maternelles : aussi, la nation reconnaissante des Goths consacre son retour à l'unité en érigeant l'autel de Sainte-Marie *in catholica* [9].

[1] Baron. *ad ann.* 590, n. 13.

[2] *Acta S. Barbati, ep. Benev.*, n. 9, auct. coævo. Boll., XIX febr.

[3] *Vita S. Thom. abb. Farf.*, n. 2, sæc. III Ben., part. I.

[4] *Acta B. Marii, abb. Bodanens.*, n. 4, auct. Dynamio Patricio, apud Boll., XXVII jan.

[5] Baron, *Annal.* ad ann. 672, 13, Cf, ann. 625, 5, 6.

[6] Theoph. *Ann.* XVI *Imp. Heracl.* — Cedren. *eodem anno.* — Cf. Baron. *ad ann.* 625, III, 626, III.

[7] *Vita S. Boniti.* — *Vita S. Hildelphonsi*, n. 5, sæcul. II Bened.

[8] *Acta S. Egwini*, n. 8, auct. S. Bruthwaldo, archiep. Cantuariens. æquali, Boll., XI jan.

[9] Ce fait était consigné dans une inscription très-ancienne, placée dans

Saint Hildephonse n'est pas le seul qui reçoive d'elle un gage de protection, Pélage avec tout son peuple lui dut son salut le jour où, découvert en son dernier asile, trahi par de faux frères, sommé par un évêque apostat de se soumettre au Maure, il répondit en invoquant la Vierge de Covadonga, dont la statue protégeait l'entrée de la grotte, son dernier refuge. Les yeux de la madone lancèrent des flammes; la montagne s'ébranla, les rochers se détachèrent, la terreur emporta les Maures : l'Espagne fut sauvée [1].

Telle est l'imposante nuée de témoins qui excitaient nos pères à courir héroïquement sur les traces de l'Auteur et du Consommateur de notre foi. Tel est, si on peut en juger par cette incomplète esquisse, cet âge que Mabillon désignait par le terme propre, en le saluant un âge d'or. Il ne manque à cette épopée si vivantequ'un Homère chrétien qui recueille et restitue à l'amour des peuples ces trésors de traditions autrefois si populaires : il ne manque qu'un prophète qui commande aux esprits des quatre vents de souffler sur ces grands ossements de nos pères, et il s'en lèverait une armée puissante.

Pour nous, c'est un combattant de cette armée que nous mettons en scène; c'est un épisode de ce poëme que nous détachons; c'est un témoin de cette légion de martyrs que nous interrogeons. Nous ne l'avons pris ni entre les plus connus, ni entre les plus éminents. Nous ne l'avons point choisi. Des liens inattendus et sacrés

l'église cathédrale de Tolède, et citée par Tamaio Salazar (ad diem 13 april., p. 615).

[1] Fleury, *Hist. ecclésiast.*, liv. XLI, 41. — Roderici Tolet., *de Reb. Hisp.*, lib. IV, c. II.

nous ont uni à lui, si nous osons le dire, par une inévitable fraternité. Il importe assez peu de nous expliquer davantage. Mais, si quelqu'un aime Dieu, l'Eglise et la France, nous le convions à suivre pas à pas avec nous, dans la vie de notre cher saint Léodégar, le noble Franc, le clerc et l'archidiacre, le moine et l'abbé, le prêtre et l'évêque, le ministre des rois et le fondateur de la monarchie, le martyr de la justice et de la vérité. Peut-être aurons-nous rendu à la France une gloire méconnue; à l'histoire, un beau nom; à nos annales, un siècle injustement méprisé. Peut-être, en achevant de lire la dernière de ces pages, se trouvera-t-on plus dévoué à Dieu, à ses frères, à l'Eglise, à notre belle France.

HISTOIRE
DE SAINT LÉGER
ET DE L'ÉGLISE DES FRANCS
AU SEPTIÈME SIÈCLE.

CHAPITRE I.

FAMILLE DE SAINT LÉGER.

Séjour principal de cette famille. — Son importance. — Sigrade, mère de Léodégar. — Werein, son frère. — L'évêque Diddo. — Le duc Athalric.

« Le glorieux et illustre Léodégar, évêque de la cité d'Augustodunum, devenu en temps chrétien martyr nouveau, naquit en une grande famille de la terre [1]. » Cette famille habita les bords du Rhin. On l'y retrouve, pendant plusieurs générations, possédant, sur ses deux rives, des forêts, des îles, des châteaux, des monastères : de là, ses vastes patrimoines s'étendent au fond des Vosges, dans les vallées des Burgondes, jusqu'aux plaines de la Saône et de la Loire. Mais le séjour principal est assez près de la Germanie, première patrie des ancêtres de Léodégar.

Plusieurs de cette famille ont encore leur tombeau au

[1] « Gloriosus igitur ac præclarus Leodegarius, urbis Augustidunensis episcopus, qui Christianorum temporibus effectus est martyr novus, ut terrena generositate nobiliter est exortus, ita, divina gratia comitante, etc. — Anonym. *Æduens.*, n. 1, *Rer. Gall. Script.*, t. II, p. 611.

confluent du Rhin et de l'Illa, sur des hauteurs d'où l'œil embrasse un vaste horizon qui mesurait la toparchie royale des ducs d'Alsace. De nos jours, le voyageur qu'attire au sommet du vieil Hohembourg la plus riche perspective des bords du Rhin, fixe ses souvenirs par le nom d'une humble vierge, sainte Odile, la patronne de l'Alsace, qui, après quatorze siècles, règne encore aux lieux mêmes où commandait son père, le duc Athalric, oncle de notre saint martyr[1].

« Léodégar eut donc pour parents les plus illustres des Francs, des princes d'une puissance dont il n'y a point à longuement parler, dit un chroniqueur presque contemporain, d'autant que plusieurs sont encore princes au très-glorieux royaume des Francs[2]. » Il est difficile, malgré d'incontestables affinités, de remonter de Léodégar aux Mérovingiens; mais il n'est pas douteux que sa famille ne fût unie de près à la seconde et à la troisième dynastie de nos rois.

Or, cette branche royale se divise comme en deux rameaux : l'un s'en va d'un seul jet se perdre au ciel par saint Léger, saint Warein, son frère, sainte Sigrade, sa mère; l'autre se déploie sous le soleil avec une fécondité sans exemple : il n'existe pas de généalogie aussi riche que celle du duc Athalric; sous cet arbre immense passent des générations qui ne sont pas encore épuisées après douze siècles; de grands capitaines, des rois, des empereurs tels que Robert-le-Fort, Hugues-Capet, Rodolphe de Hapsbourg, et Maximilien d'Autriche[3]; des dynasties entières, nos deux premières races et les deux dernières maisons impériales de l'Allemagne; de plus, de saintes femmes, des vierges, des anachorètes, des évêques, des papes consacrés par le

[1] Une courte notice sur la vie de saint Léger, publiée en 1814, par M. Babinet, donne à notre saint une origine *poitevine*, une famille romaine et *sénatoriale*. Rien ne nous semble justifier cette assertion, et il est à craindre que le patriotisme de l'honorable magistrat ne l'ait égaré.

[2] Anoym. Murbac., n. 1. Voir à la fin de cet ouvrage les *Analecta*, n. 1.

[3] « L'empereur Maximilien voire tenoit à grand honneur d'être descendu de la lignée de saincte Odile. » Jean de Ruyr. *Antiquités de la Vosge*, p. 187.

culte de l'Église [1]. L'année entière ne peut suffire à la série de leurs fêtes. Nous ne pourrons clore ce livre sans résumer ces filiations intarissables : d'autant qu'on peut y voir comme la postérité spirituelle de notre Léodégar. Rien n'est vivace et fécond comme le sang d'un martyr. Quand Dieu donne au monde un saint, c'est comme le centre de tout une création nouvelle : le néant tressaille, les éléments s'ordonnent, des harmonies inattendues s'éveillent, et autour de ce nouveau soleil montent et gravitent une foule de satellites, illuminés de ses reflets; c'est un nouveau monde.

Telle fut, au milieu du chaos des temps barbares, la mission de saint Léger. Dieu, qui l'envoya dans une pensée de gloire et d'amour pour la France naissante, choisit avant tout une mère à qui fut confiée la jeune âme prédestinée, et ce choix tomba sur sainte Sigrade. Dieu lui donna ce qu'il met au cœur de toutes les mères chrétiennes, l'amour compatissant plus fort que la mort, et la foi plus forte que l'amour des mères. Aussi n'apparaît-elle que deux fois en cette histoire, comme la divine Mère de Jésus dans l'Évangile, au commencement et à la fin, à la naissance de Léodégar et à sa dernière passion, quand le saint martyr, avant sa consommation, lui adresse son testament de piété filiale [2].

Lothaire, petit-fils de Charlemagne, se glorifie d'être allié à la famille de sainte Odile. « Offerens obtutibus nostris auctoritates et munimina cartarum *illustris parentelæ nostræ* progenitoris ducis Adalberti. *Diploma Lothar. imperat. in Script. Rer. Franc.*, t. VIII, p. 82. Schoepflin, *Alsatia illustr.*, t. I, p. 81. Lothaire et Robert-le-Fort entrèrent tous deux dans cette famille, en épousant presque en même temps les deux sœurs, Hermengarde et Adélaïde, filles de Hugues III, arrière-petit-fils d'Adalbert.

[1] Voir aux *Pièces justificatives* la généalogie de cette famille. On a fait tout un martyrologe in-f° pour tous les jours de l'année des Saints, des Bienheureux et des Vénérables de cette famille. Cf. Schönleben, *Annus sanctus Habsburgo-Austriacus sive D. Sancti, Beati et Venerabiles augustissimæ domus Habsburgo-Austr.* Salisburgi, 1696.

[2] La lettre de saint Léger à sainte Sigrade sa mère est un monument aussi remarquable qu'il est peu connu. Nous y revenons au chapitre XXI de cette Histoire, et nous donnons cette pièce dans nos *Analecta*.

Léodégar naquit vers l'an de grâce 615, la trente et unième année du règne de Clotaire II. C'était à la fin de ces luttes de géant soutenues pendant plus de trente ans par Frédégonde et Brunehaut, et à l'aurore de cette longue période de paix qui pendant un demi-siècle laissa respirer en Gaule les peuples et l'Eglise.

Cependant, quand Léodégar vint au monde, les présages de la famille parurent le vouer à une vie de grand combat en lui donnant le nom de Léodégar, l'*allié* ou l'*illustre champion de la guerre* [1]. Il eut un frère appelé Warein, *le défenseur* [2], nom plus pacifique. Pourtant celui-ci fut un homme d'armes, un vaillant comte au palais mérovingien, et celui-là entra dans la milice inoffensive des clercs. Tous deux, par une voie diverse, à quelques années de distance, se rencontrèrent dans un même champ clos, sous les palmes d'un commun martyre.

Assez souvent, selon les usages des anciens Germains, ces noms n'étaient imposés aux enfants qu'au moment où ils prenaient possession de la vie sociale et comptaient dans la famille et la tribu. On attendait le jour où leurs mains étaient assez fortes pour recevoir la framée [3]. L'aïeul aimait à transmettre son nom à l'aîné de ses petits-fils; deux noms patronymiques reparaissaient ainsi de deux en deux générations [4]. D'autres fois, les premiers événements de la vie,

[1] *Leud, leut, leude, leutz*, allié; *hlod, clod, lud*, franc, libre, célèbre. Vocavitque eum *Lucdovicum* quasi laudabilem virum. (*Vita S. Chrotildis*, n. 7, sæc. i Bened. — *Rex Ludovicus qui et Frodoveus*, ibid., n. 7.) *Leut-gar, leut-guer*, allié pour le combat. *Lod-guer, leod-gar*, illustre en guerre.

[2] *Warein, Garin, Girin, Guérin, Gairoen*, de *Warn, gern*, protecteur. — La synonymie de ces noms est si variée dans les manuscrits que l'on ne peut attacher qu'une médiocre importance à ces étymologies.

[3] Tum in ipso concilio vel principum aliquis, vel pater, vel propinquus scuto frameaque juvenem ornant : hæc apud illos toga, hic primus juventæ honos : ante hoc, domus pars videntur, mox reipublicæ. Tacit., *Germ.* xiii, ed. Lem., p. 28-29.

[4] *Vita S. Guthlaci*, n. 8, sæc. iii Ben., p. 1. — *Vita S. Corbiniani*, n. 1, ibid. — *Généalogie de la famille de saint Léger*, à la fin de l'ouvrage.

une tradition de la famille, l'acclamation des convives au banquet de l'investiture de la framée, l'instinct prophétique d'une mère, puis l'usage, déjà commun parmi les chrétiens, de prendre un nom nouveau en signe de régénération baptismale, déterminaient les diverses appellations des jeunes Francs [1].

Les deux noms qui figurent le plus fréquemment dans la généalogie de notre bienheureux, et qui se reproduisent assez constamment à deux générations de distance, sont ceux de Leut-har ou Leut-gar, et Leut-frid. De là on a cherché à remonter aux ancêtres, et on a cru trouver une ligne ascendante dans les Leuthar et les Leudfrid, chefs des Francs, qui se mesurèrent au delà des monts avec Bélisaire et Narsès, et soutinrent ces batailles de trois jours, où tombèrent les derniers Goths d'Italie [2]. D'autres, avec moins de vraisemblance toutefois, remontent à Leudese, Archambaud, Ega, les plus éminents et les plus irréprochables des maires du palais mérovingien [3].

Quoi qu'il en soit, cette famille était riche et puissante; elle marque son passage en semant ses trésors et ses domaines dans de grandes fondations monastiques, transformées aujourd'hui en opulentes cités. L'Alsace et la Bavière n'ignorent pas qui posait, il y a douze siècles, les premières

[1] *Vita S. Remigii*, Script. Rer. Franc., t. III, p. 37. — *Vita S. Eligii*, n. 31. *Spicileg.*, t. II, p. 110, ed. de La Barre. — *Vita S. Juniani*, n. 1, in sæc. i Bened.

[2] Lecointe. *Annal. Eccl. Franc.*, t. III, p. 692, n. 4, 5. — Obrecht. *Prodrom. Rer. Alsatic.*, cap. x, p. 215. — D. Mabillon, *Annal. Ord. S. B.*, t. I, lib. xv, c. 61, p. 289, et *sæc.* III *Bened.*, part. 2, p. 440. — Herm. Schminck, apud Georg. Eccard. *Origin. Habsburg.*

[3] Auctor. anonym. sæc. XIII. *Chronici Novientens.*, apud Martene, *Thesaurus anecdotor.*, t. III, p. 128. — Anonym. Urstisius in *Scriptor. Rer. Germanic*, t. II, p. 175. — Anonym. Kœnigsovius in *Alsat. illustr.*, t. I, p. 758. — Sebast. Munster, *Cosmogr.*, lib. III, c. 126. — Gaspar Bruschius, *Chron. Monast. Germ.*, p. 373. — D. Joh. Bucelin, *Annales Gallo-Flandr.*, lib. II, p. 76. — Nic. Vignier, *Chron. Burgund.*, p. 60. — Schoefflin propose un autre système qui relierait cette famille à la puissante et célèbre race des Guelfes d'Allemagne. *Alsat. illustr.*, t. I, § 43, p. 760, 761.

pierres de Murbach, d'Ettenheim, d'Ebermunster, de Masmunster ou Masvaux. Léodégar lui-même lèguera à son église ces terres et ces villas de Tilliniacum, Mariniacum et Cannabis [1], qui suscitèrent de grands débats, et irritèrent longtemps les convoitises des comtes de Bourgogne.

Diddo, oncle de notre saint, fait en Austrasie un personnage considérable, et possède en Neustrie l'évêché de Poitiers, une capitale de l'Aquitaine. Ansoald, son successeur et son parent, paraît avoir rempli de lointaines ambassades [2]; Léodégar sera évêque, conseiller des rois, ministre, sinon maire du palais; Warein, son frère, comte de Poitiers et comte du palais, signera avec les Illustres les prescriptions royales; Athalric porte dans ses effigies une couronne de roi, et, dans les chartes, les titres de duc d'Alsace, des Suèves et des Allemannes [3].

De bonne heure, nous voyons Léodégar recommandé à des mains étrangères, mis sous la tutelle d'un roi, puis d'un évêque; il semblerait donc qu'il se trouva bien jeune orphelin avec son frère. Leur père n'est nommé nulle part, à moins que ce ne soit ce Bodilo mentionné au testament de notre bienheureux, qui déclare tenir de lui et de Sigrade la villa de Tilliniacum [4].

Ainsi, pour l'aider en ses sollicitudes, la pieuse mère n'avait que sa sœur Berswinde et son frère Diddo, l'évêque de Poitiers.

Et encore Berswinde, si l'on presse un peu les dates, devait être fort jeune à l'époque de l'enfance de Léodégar.

[1] Tilenay, Marenay, Chenôve.

[2] Aimoin., *de Gestis Franc.*, lib. IV, 34.

[3] *Præceptum Childerici II* pro monast. in valle Gregoriana. — *Diploma Theodor. III* pro Ebersheimensi monast. in *Script. Rer. Franc.*, t. IV, p. 652, 662. — *Chron. Noviens.*, *Chron. Alsat.* — Schoefflin croit que ces expressions vagues ne désignaient que le gouvernement de l'Alsace. *Alsat. illustr.*, p. 755, § 32, 33.

[4] Quam de *Bodilone* et *Sigrade*, Deo devota, conquisivi. *Testam. S. Leodeg. inter Diplomata et Chart. Regum*, Collect. Pecquiny, t. I.

Plus tard même, qu'eût-elle pu faire avec le duc Athalric, la terreur de la famille, qui tuait, dit-on, l'un de ses enfants, chassait l'autre, persécutait les saints, immolait les martyrs? La pieuse Berswinde fut assez occupée de le faire homme, chrétien et pénitent; elle eut d'ailleurs une nombreuse famille, que nous ne pouvons que nommer ici : sainte Odile, le duc Adalbert, les comtes Battichon, Hugues, Etichon et sainte Roswinde. Sa tâche lui suffisait, et, Dieu aidant, elle-même y suffit merveilleusement.

Quant à Diddo, ce prélat de pays romain, de race franke, de mœurs mêlées et diverses, d'une activité féconde en ressources, et rompu dans les intrigues du palais, se livrait trop aux affaires de son temps pour s'occuper beaucoup des deux pupilles et de leur mère. Il leur servit pourtant de second père.

Les deux branches de cette famille représentent fidèlement la double tendance qui se révèle surtout alors dans le mouvement civilisateur des Francs. Ceux du Nord et de l'Est, plus près de la barbare Germanie, demeurent la lance au poing; hommes de violence et d'astuce, généreux d'ailleurs et facilement héroïques. L'Austrasie du septième siècle est la patrie des saints et des brigands. La Neustrie, qui commence à perdre son nom pour prendre celui de France, cède à l'ascendant des vaincus, se polit, s'amollit, s'efface, et recueille à la fois les fruits bons et mauvais d'une civilisation hâtive et incomplète.

Léodégar et les siens tiennent au nord et au midi : Austrasiens d'origine, ils sont puissants en Neustrie; ils dominent dans les grandes cités de la Gaule romaine, à Poitiers, à Lutèce, à Autun, et jusqu'au fond de l'Aquitaine, où ils ont des amis et un abri aux jours de périls.

Deux hommes surtout parmi eux expriment au vif la double physionomie du Franc au septième siècle, l'évêque Diddo et le duc Athalric.

Élevé fort jeune sur la chaire de saint Hilaire, l'oncle de

Léodégar sortait du monastère de Saint-Maxence. Il passe ainsi de la bruyante Austrasie au fond de l'une des plus humbles solitudes; il va brusquement du cloître au palais épiscopal, de l'église à la cour; il se fait un grand renom d'habileté et de prudence : à travers ces voies mondaines, il a le cœur pur, il aime à s'entourer d'âmes virginales; sa vieillesse est sans tache, il souffre même pour la justice. Et pourtant, nous le dirons sans rien dissimuler, ce prélat qui n'oublie pas les intrigues du leude; cet habile et violent politique qui porte la main sur ses rois et les conduit en exil, à l'insu de tout un peuple; cet heureux conspirateur qui conserve son crédit sous les rois mêmes qu'il a trahis, c'est le franc Neustrien qui se souvient de Frédégonde et de Chilpéric, et qui a traversé l'administration loyale et cauteleuse, belliqueuse et sacerdotale de Clotaire II et de Dagobert Ier.

Mais Athalric, c'est le Sicambre primitif dans toute son âpre nature, que rien n'eût pu ployer, hormis le bras de Dieu. Il a chassé et tué, si l'on veut, ses enfants, il a tué et persécuté les saints ; n'importe, il pleure en ses vieux jours, il transforme son superbe castrum en une hôtellerie où il reçoit les pauvres, en un vivarium de pèlerins auxquels il lave lui-même les pieds. Entre ses fils et ses filles, Adalbert fonde le monastère de Honow et Saint-Étienne de Strasbourg ; Odile, Roswinde, anges consolateurs de leur père, lui ouvrent le ciel avant d'y monter elles-mêmes. Parmi ses petits-enfants, trois sœurs se sanctifient dans trois monastères de cette famille : Eugénie à Hohembourg, Attala à Saint-Étienne, Gunlinde à Niedermunster; Eberhard, leur frère, surnommé le sanglier des Vosges, plus terrible que son aïeul, plus féroce que le lion et l'ours, disent les chroniques, fonde Murbach, où il finit pieusement sa vie et laisse ses immenses biens.

Ainsi, ces rudes barbares assouplis au joug de la foi, sanctifiés par de pieuses femmes, consolant l'Église par leur

pénitence, Diddo qui meurt en saint évêque, Ansoald qui fonde Saint-Michel-en-l'Erme, et à qui on attribue des miracles, surtout ces trois noms très-saints et très-vénérables, Léodégar, Warein, Sigrade, voilà le Franc transfiguré par la foi, et c'est toute cette histoire.

Suivre dans ses phases la formation de la France par le christianisme; étudier les moyens par lesquels l'Église dompte l'Austrasien, réforme le Neustrien, relève le Gallo-Romain; assister à cette éducation prodigieuse d'où sortent les fils aînés de l'Église, ce thème usé et vulgaire a plus d'un côté neuf par le temps où nous vivons. On a longtemps mêlé et broyé les éléments romains et germains, sans tenir compte de la vertu de Dieu, de la puissance chrétienne, comme si les races se fondaient dans le creuset des âges, ainsi qu'un alliage de métaux grossiers, comme si le chaos se débrouillait par le choc des atomes. Faisons place à Dieu, et qu'il descende dans les temps et les récits mérovingiens.

CHAPITRE II.

SAINT LÉGER RECOMMANDÉ A CLOTAIRE II.

Origine de la recommandation. — Ce qu'elle était. — Son importance dans le système féodal. — Chapelle du palais. — La chape de saint Martin. — Premiers chapelains. — Origine de l'école du palais.

Tous les plus anciens récits de la vie de Léodégar s'ouvrent par quelques mots qui nous le montrent, livré encore enfant par ses nobles parents au roi Clotaire II, pour être nourri à sa table, parmi les jeunes Francs rassemblés au palais mérovingien [1].

Il existait pour ces fils de leudes et de rois une institution née des mœurs germaniques, acceptée et agrandie par le christianisme, à peu près oubliée de l'histoire, malgré son rôle considérable dans la fondation de la monarchie et de la nationalité des Francs. L'Église entra sous la tente du Sicambre avec son cortége accoutumé : des évêques, des clercs, des moines, des traditions d'ordre, d'enseignement, de liberté et de subordination hiérarchique. Elle y trouva des hommes parqués en troupeau par le vasselage, des femmes plus avilies que ces esclaves domestiques nommées matrones romaines, des enfants que la *recommandation* inféodait et livrait au chef de la tribu.

Nous devrons dire plus tard ce que le christianisme fit de

[1] « Igitur beatus Leodegarius ex progenie celsa Francorum ac nobilissima exortus, a primævæ ætatis infantia *a parentibus in palatio Klotario regi Francorum traditur.* » Ursin, n. 1, sæcul. II Ben., p. 698.

ces hommes et de ces femmes barbares; disons d'abord ce qu'il fit des enfants [1].

La *recommandation* était un usage profondément enraciné dans la féodalité primitive. « Une insigne illustration, dit Tacite, ou les grandes actions des ancêtres appelaient le choix du prince même sur les plus jeunes, pour en faire ses compagnons.... Les autres se mettaient à la suite des guerriers les plus robustes et depuis longtemps éprouvés [2]. »

Selon cet usage [3], le barbare qui voulait faire à ses fils un avenir assuré, les conduisait au roi de son peuple et briguait pour eux l'honneur d'être admis dans la domesticité royale. L'enfant ainsi recommandé ne quittait plus, sans son bon plaisir, le chef qui l'adoptait. Il en habitait la tente ou le parc; il vivait parmi ses convives, il s'asseyait à la table royale; il était des fêtes, des parties de chasse, de natation, des expéditions militaires; il se nommait le nourrisson du roi; il grandissait dans les habitudes d'un précoce servage, que compensait l'honneur de recevoir un cheval de bataille, d'être investi de la framée et admis parmi les antrustions ou les convives du chef. Ce mode d'avancement était assez général pour que même d'illustres familles romaines ne dédaignassent point de descendre à la recommandation [4].

[1] Il peut être utile de noter en passant que, dès le VII[e] siècle, l'Eglise s'occupait du salut des enfants trouvés. On rencontre à Trèves un saint Vincent de Paul inconnu, qui avait placé aux portes de l'église un tour ou une conque de marbre où l'on recueillait les enfants abandonnés par leurs mères. *Vita S. Goaris*, n. 20, sæc. II Ben.

[2] « Insignis nobilitas, aut magna patrum merita principis dignationem etiam adolescentulis assignant : cæteris robustioribus ac jam pridem probatis aggregantur : nec rubor inter comites adspici. » *Germ.*, XIII, ed. Lem., p. 29.

[3] « Le même terme *commendare*, employé toujours par des auteurs différents dans la même circonstance, atteste la régularité d'une coutume et non la singularité d'un fait. » Naudet, *Mém. de l'Acad. roy. des Inscript. et Belles-Lettres*, t. VIII, p. 420.

[4] *Acta S. Frambaldi*, Boll., XVI aug. — *Vita S. Sulpitii*, n. 1, sæc. II Ben. — *Vita S. Aredii*, n. 3, sæc. I Bened. — *Vita S. Valentini* in Script. rer. Franc., t. III, p. 411. — *Vita S. Desiderii*, ibid., ex Gall. christ. vet., t. II.

Cet usage avait, du point de vue politique, sa profondeur qui n'échappait point à la sagacité des Barbares. Par là le chef s'emparait du plus pur sang des meilleures familles; la paternité s'effaçait, la filiation se déplaçait; trop vite sevré des épanchements de la famille, l'enfant *recommandé*, exposé, *livré*, comme parle le biographe de Léodégar, s'endurcissait dans des mœurs dures et farouches, et en même temps s'assouplissait malgré lui à un dévouement sans limites. Atteint dès son berceau par la main de fer du vasselage, une magique puissance l'attachait à la lance du patron; au point que, si celui-ci périssait à la bataille, s'il était dépouillé, ses fidèles, deux fois captifs, tombaient au pouvoir du vainqueur, qui les emmenait avec lui comme une portion de son butin [1]. Longtemps après la première recommandation, ils continuaient de n'être plus ni à leur famille, ni à eux-mêmes. Ils ne pouvaient ni donner ni recevoir d'alliance sans le bon vouloir du chef [2]; même en plein christianisme, le maître intervenait non-seulement dans l'entrée en famille, mais encore dans l'accès aux ordres et au monastère [3]. Souvent il fallut user de violence pour convoler à la profession religieuse [4]. On rencontre des veuves et des vierges enlacées dans ces liens de féodalité. On a vu même des clercs pousser le délire du dévouement jusqu'au crime, jusqu'à une mort honteuse et infaillible [5].

Il se peut que de sombres idées religieuses, venues du

[1] Greg. Turon. *Vitæ PP.*, cap. VI. — *Vita S. Faron.* sæc. II Ben.

[2] *Vita S. Rictrudis*, n. 3, sæc. II Ben.

[3] *Vita S. Sulpitii, ep. Bitur.*, n. 8, ibid. — Marculf., *Formul.* lib. I, f. 19.

[4] *Vita S. Wandregisili. poster.*, n. 7. Acta SS. BB., t. II. Et quia præfatus vir Domini in ejus (Dagoberti) aula *nutritus*, et suis fuerat olim ministeriis adscitus, nitebatur ei consultu suorum molestiam inferre, pro eo quod sine ejus permissu habitum mutasset, ac monasticæ se religioni mancipasset. — Cf. Vit. prior., n° VII. — *Vita S. Geremari*, XIII, ibid. — *Acta S. Ermenfredi*, apud Boll., XXV sept. — *Vita S. Arnulfi*, ibid., XVIII jul.

[5] Greg. Turon., *Hist. Fr.*, lib. VII, n. 20; lib. VIII, 29. *Script. rer. Franc.*, p. 299, 324. — *Vita S. Salabergæ*, sæc. II Bened. — *S. Austredis*, ibid. — *S. Bertæ*, sæc. III Ben., p. 1.

culte d'Odin ou des mystères druidiques, présidassent à ce sacrifice des nobles enfants. Au moins faut-il le rattacher aux *conjurations*, aux *ghildes*, à ces fortes et tenaces associations qui, sous les Mérovingiens surtout, réunissaient le prince, l'homme libre, le colon même et l'artisan, sous le prétexte de garantir les biens communs contre les attaques de la violence et les chances alors si précaires de la vie [1].

La recommandation, base ou point de départ de la ghilde et peut-être de tout l'édifice féodal, avait, dès le principe, comme deux degrés déjà indiqués dans Tacite. Ce sont les préludes du ban et de l'arrière-ban : car les plus nobles, les plus forts, aussi bien que le chef, pouvaient avoir leurs *recommandés* [2]. Les liens qui les attachaient eux-mêmes dès l'enfance au chef, s'étendaient de la même sorte à leurs fidèles. Ainsi se faisait, de proche en proche, tout un peuple façonné comme un seul homme, et qui, malgré le vagabondage de l'invasion, le déplacement des bandes, l'isolement des populations, conservait un lien élastique et énergique, et présentait, au moindre signe, une masse redoutable. Ce fut la force de la société barbare : quand ces bandes ainsi unies à la vie et à la mort, s'en allèrent ensemble à l'assaut de l'Empire, tout s'ouvrit devant eux et s'abattit sous leurs pas.

Ce fut aussi la force du christianisme de se trouver assez en harmonie avec ces conjurations des Barbares, pour les discipliner, les anoblir et les élever à la dignité de la commune chrétienne [3] et des saintes confréries. Entre ses mains, ce qui renversa la vieille société, créa la nouvelle ;

[1] *Conc. Nannet.*, ann. 649. — *Capitul. Carloman.*, tit. III, cap. XIV, apud Baluz., t. II. — Cf. Bernardi, *Mém. de l'Institut, Acad. des Inscript. et Belles-Lettres*, t. X, p. 582.

[2] Tacit., *Germ.*, loco laudat. — *Vita S. Arnulfi*, ep. Met., n. 4. — *Vita S. Sigirani*, n. 1, sæc. II Bened. — *Vita S. Eligii*, Spicil., t. II.

[3] Les habitations de plusieurs familles faisant leurs affaires en commun se nommaient *vicinia*. Les Capitulaires les appellent *gildoma* (*Capitul.* V, tit. CC). Dans les lois du roi Ina en Angleterre, elles portent le nom de *gegilda* ;

le péril de mort fut une cause de salut; l'Église, fidèle à son plan de transformer sans détruire, de gouverner le monde sans créer d'autres éléments, éleva, épura la ghilde et la recommandation, s'empara de l'une par l'autre, et par toutes deux, des peuples nouveaux.

L'éducation de ces nobles enfants, placés autour du roi mérovingien, orphelins au sein de leurs familles, allaient à son cœur de mère. Elle n'eut donc rien de plus pressé que de leur former une famille : elle leur donna des pères et des frères; elle les assembla sous l'œil de Dieu et le manteau des saints, dans un asile consacré qu'elle appela du nom pieux et populaire de *chapelle* [1].

Ici aucuns détails ne peuvent être négligés, car il s'agit de retrouver tout une école du palais, antérieure de deux siècles à Charlemagne, dans laquelle Léodégar fut disciple et maître, qu'il fréquenta dans son enfance et dirigea dans sa maturité.

Cherchons donc son origine, son berceau, ses premiers essais; et pour retrouver ces détails, entrons au palais mérovingien. Ce n'est plus la tente ni le camp d'un jour d'invasion, ce n'est plus la métairie solitaire, aux lisières d'un bois, aux bords d'un lac; c'est déjà une demeure royale qui a son faste, son cérémonial impérial, son aspect semi-oriental et ses usages copiés sur la cour de Byzance. Ainsi se déroule un ensemble pompeux de salles, de cours et d'avant-cours, un salutatoire, un consistoire, un trichorium, les deux zéta d'hiver et d'été, des thermes, un gymnase [2]. Souvent on s'est plu à les décrire, on a fait complaisamment l'inventaire de chaque salle; l'oratoire seul a été omis, ou si on l'a visité, la vue s'est arrêtée éblouie aux évangéliaires en lettres d'or sur feuilles de pourpre, revêtus

après la conquête des Normands, on lui rendit celui de *gilda* qu'elles avaient chez les Scandinaves et les Germains. Cf. *Mémoires de l'Inst.*, t. X, p. 584.

[1] Voir, à la fin de l'ouvrage, la note sur *la chapelle mérovingienne*.

[2] Mabill., *de Re diplomat. Supplement.*, t. I, cap. xi, n. 7, p. 50.

de gemmes et de ciselures délicates d'ivoire [1], à la couronne d'or, à la chlamyde de pourpre, à tous les ornements de consul et de patrice envoyés de Constantinople par les empereurs, et mis sous la garde de Dieu et des saints [2]. On n'a point oublié surtout ces vases d'or massif enlevés aux Goths de Toulouse et de Sarragosse, venus, dit-on, de Sainte-Sophie de Constantinople et même du temple de Salomon [3]. Au milieu de ces fabuleux trésors, on a peu remarqué le plus insigne de tous, un palladium qui marchait en tête des armées, un étendard national sur lequel juraient les leudes et les rois, une humble châsse qui présidait aux deux capitales fonctions de la vie sociale, au double jugement de Dieu, la justice et la guerre.

Cette châsse contenait quelques ossements vénérés, et surtout la plus insigne des reliques, la petite *cape* de saint Martin, *cappella*.

« Le saint s'en allait un jour à l'église par un temps d'hiver : un pauvre, demi-nu, se présente à lui, demandant l'aumône d'un vêtement. L'archidiacre est appelé, et le pauvre tout transi lui est vivement recommandé. Puis le saint passe au sacrarium, et prie à l'écart, sur un trépied, profondément recueilli, pendant que les prêtres, dans une salle voisine, vaquent aux salutations et aux audiences. Cependant le pauvre, à qui on différait de donner une tunique, pénètre à l'improviste, se plaignant de l'archidiacre et du froid. En un instant, sans que le pauvre même le vît, le bienheureux détache sous son amphibale sa tunique, et, ne la partageant point, comme autrefois son manteau, la

[1] Greg. Tur., *Hist. Franc.*, lib. III, c. 10. — Aimoin, *de Gestis Francor.*, lib. II, c. 8.

[2] *Vita S. Remigii.* D. Bouquet, *Scriptor. rer. Franc.*, t. III, p. 379.

[3] Aimoin, *de Gestis Francor.*, loc. cit.—Mariana, *de Reb. Hispanic.*, lib. I, c. 5, 6.—Dupeyrat, *Antiquités de la chapelle du roi*, p. 510. D. Mabillon pense que cet oratoire était dans le palais d'Issy, près Paris, et que Childebert, qui le bâtit, y déposa en partie les soixante calices, les vingt-cinq patènes, les vingt cassettes d'évangéliaires, énumérées dans Aimoin et Grégoire de Tours. *De Re diplomat.*, lib. IV.

donne tout entière au pauvre et le fait retirer sans bruit. Cependant l'archidiacre vient dire que le peuple attend la célébration des offices solennels : « Il faut auparavant que le pauvre soit vêtu, disait le saint. » L'archidiacre qui le voyait couvert de l'amphibale, ne soupçonnant pas qu'il fût sans tunique, s'impatientait de ne point voir paraître ce pauvre : « Apportez la robe du pauvre, il faut qu'il soit vêtu, » disait toujours le saint. Poussé à bout et de mauvaise humeur, le clerc prend au hasard dans les boutiques voisines, pour cinq deniers, une cape bérichonne, courte, à longs poils, et la jette avec colère aux pieds du saint : « Eh bien, dit-il, voilà la casaque, mais ce pauvre n'est plus là[1] ! » Martin, sans émoi, la ramasse et s'en couvre à l'écart en grande hâte. Il jette sur la cape rude et grossière, qui lui couvrait à peine les épaules, l'étole éclatante d'or et d'argent, et s'en va, les bras demi-nus, célébrer le sacrifice à Dieu. Chose merveilleuse, continue Sulpice-Sévère, nous vîmes, à la grande bénédiction de l'autel, jaillir de son chef un globe de feu, qui s'épandait en haut, relevait sa taille et projetait comme une chevelure de flammes. Des pierreries étincelaient sur ses bras nus, ajoute Fortunat, et l'émeraude suppléait aux manches trop courtes de la tunique[2].

Cet éclat demeura attaché à l'humble vêtement. Il passa

[1] Arcta tum demum necessitate compulsus, jamque felle commoto, a proximis tabernis bigerricam vestem, brevem atque hispidam, quinque comparatam argenteis, rapit atque ante Martini pedes iratus exponit : « En, inquit, vestem ! sed pàuper hic non est. » Sulpit. Sever., *Dialog.* II, nº 1, éd. Gall., t. VIII, p. 410.

Induitur sanctus hirsuta bigerrica palla,
Vix cui digna foret stola lactea et aurea fulva.

Venant. Fortunat., *de Vita S. Martini*, lib. III, Bibl. PP. Lugd., t. X, p. 604.

[2] Sulpitius Severus, *Dialog.* II, nº 1, 2. — Fortunat., *Carm.*, lib. I, poema 5.

Ac brevibus manicis, fieretne injuria dextræ,
Texerunt gemmæ, qua caro nuda fuit.
Brachia nobilium lapidum fulgore coruscant,
Inque loco tunicæ pulchra smaragdus erat.

de bonne heure entre les mains de nos rois, qui le déposèrent dans l'oratoire du palais. Cet oratoire prit le nom de la petite cape [1]. Ce nom s'attacha aux clercs-chapelains qui devant la vénérable châsse psalmodiaient et célébraient les saints offices [2]. Ce nom passa à tout ce qui appartenait à ces clercs, à leurs vêtements, aux vases sacrés de leur oratoire, à l'école qu'ils formèrent, aux maîtres qui la dirigèrent, aux disciples qui en sortirent [3]. Ce nom s'étendit à tous les oratoires particuliers élevés à la gloire de Dieu, et il demeure encore attaché à tout une cité bâtie autour du tombeau de Charlemagne, qui voulut s'abriter, en son dernier asile, sous l'humble cape de saint Martin transférée à Aix-la-Chapelle [4]. Ce nom, si l'on en croit de graves autorités, fut un surnom de rois; Robert-le-Fort, Hugues-le-Blanc, Hugues-Capet, qui se glorifiaient de porter sur leurs vaillantes mains ce trophée de la pauvreté, en reçurent leur nom de Capétiens [5].

En même temps, la pauvre *obolla*, comme l'appelle Fortunat, recueillait le respect des peuples. Elle précédait, de plusieurs siècles, l'oriflamme à la tête de nos armées, et les conduisait à leurs plus glorieuses victoires [6]. Elle par-

[1] *Cappa* ou *Cappella*, Placit. Theodor., apud Mabillon, *de Re diplomatica*, p. 470.

[2] Ducange, *Glossarium*.

[3] Walafr. Strab., *de Rebus eccles.*, xxxi.—Honor, Augustod., *Gemma animæ*, c. cxxviii; *Serm. in sanct. Martin.* — Durand. *Ration. liturg.*, lib. ii, c. x.

[4] *Monach. S. Galli*, lib. ii, c. xxvii. Charlemagne aimait à porter pendant sa vie une fourrure grossière, de même forme et d'aussi peu de prix que le *roccus* de S. Martin. « Carolus habebat pellicium berbycinum, non multum amplioris pretii quam *roccus* ille S. Martini quo pectus ambitus, nudis brachiis Deo sacrificium obtulisse astipulatione divina comprobatur. » *Id.*

[5] *Mémoires* de D. Brial, dans les *Mémoires de l'Institut*, ann. 1818, p. 81.

[6] Marculf., *Formul.* 28. Monach. Sangall., *de Vita Car.*, lib. i. Les empereurs de Constantinople étaient également dans l'usage de faire porter devant eux en guerre des reliques. Les rois francs aimaient à imiter le cérémonial de la cour byzantine. Théodose-le-Jeune avait sa chapelle impériale; tout son palais ressemblait à un monastère. Dès le point du jour, il se trouvait à son oratoire et récitait en chœur, avec ses sœurs, des hymnes et des répons. Socrat., l. vii, c. xxii.

courait les provinces, portée sur les épaules des clercs, et accompagnée des fils de nos rois, qui faisaient prêter sur elle aux vassaux leurs serments[1]. Au palais, elle était le plus solennel garant de la fidélité des grands. On craignait de forfaire au roi, mais on redoutait sept fois plus de jurer en vain sur la sainte châsse. Saint Éloi, pressé de prêter un serment de ce genre, en avait le cœur si bouleversé que ses larmes en coulèrent abondamment et qu'il ne put s'y résoudre[2].

Le seul point sur lequel nous devions insister ici, c'est que le manteau court de saint Martin servit comme de tente à l'école du palais, qui se forma dans l'oratoire où on le vénérait.

Dès le règne de Clovis, d'anciens documents nomment un premier chapelain, Aptonius, que ses vertus, sa science et la confiance du roi Franc élevèrent au siége d'Angoulême : c'est sinon le fondateur, au moins le premier chef connu de la *chapelle Palatine*[3].

Cinquante ans plus tard, au palais de Caribert, qui occupait le centre principal de la nouvelle monarchie, nous trouvons un autre chapelain royal, évêque d'Angoulême comme le premier, Mererius ou Mercarius, très-éloquent et merveilleux docteur, dit-on, qu'une mort violente enleva trop tôt à l'école naissante[4].

Pendant cet intervalle, malgré l'anarchie et la guerre permanente, le palais mérovingien est le foyer d'un mouvement civilisateur qui fera rapidement, des vainqueurs et des vaincus, le peuple le plus policé du monde. Dès les premiers jours de la conversion des Francs, on voit les lettrés

[1] Marculf., *Formul.*, lib. I, form. XL.

[2] Anxius valde cœpit mox ubertim lacrymas profundere, metuens scilicet regem offendere, septuplumque pavens sanctis pignoribus manus imponere. *Vita Elig.*, cap. V, in *Spicil.*, t. II, ed. in-f°, p. 79. Voir, à la fin de l'ouvrage, la note sur la *Chapelle mérovingienne*.

[3] *Chron. pontific. Engolismens.* laudat. in *Gallia christ.*, t. II, col. 977.

[4] *Gallia christ.*, t. II, col. 979; *Chron. pontific. Engolism.*, ibid. laudat.

de l'Église sortir en foule des basiliques, des cloîtres, des plus lointains ermitages, pour concourir, même à leur insu ou par miracle, à l'évangélisation du palais. Tels furent autour de Clovis l'éloquent Remi, son père spirituel [1]; Waast, Deodatus, ses catéchistes [2]; Melanius de Rennes, son chancelier, orateur disert dans les *malls* et les conciles [3]; Germer de Toulouse, qui apprit en trois ans toutes les saintes Écritures [4]; Césaire d'Arles, l'homiliaire vivant des évêques de son temps, le savant moine de Lérins, qui fit chanter en son église des hymnes grecques à son peuple [5]; Arnulf de Tours, Sacerdos de Limoges; Eleuthère de Tournay [6]; Désiré de Verdun [7]; Euspicius [8], Jean de Réome, Fridolin, Séverin [9], saints abbés; un illustre ermite de Périgueux, Avitus [10]; un autre Avitus et son frère Apollinaire, tous deux de l'antique et savante famille des Ferréoles [11], la plupart très-nobles Gallo Romains, dépositaires de la foi et de la science. Il est difficile d'assigner à chacun sa part dans l'œuvre civilisatrice accomplie au palais; mais ces hommes de Dieu menaient de front l'apostolat des bonnes lettres, de la parole, de la prière et des œuvres.

C'est par leur présence et leur bénédiction que naquit et grandit l'école oubliée dont nous recherchons l'obscure origine. L'institution s'étend et se perpétue, sans se régulariser encore, sous les fils de Clovis. Les plus belliqueux, Théodoric et Théodebert, s'associent à cette œuvre de paix. Le pre-

[1] Il est nommé apocrisiaire dans sa vie par Hincmar. *Script. rer. franc.*, t. III, p. 373. — Duchesne, *Script. franc*, t. I, p. 524.
[2] *Script. rer. franc.*, t. III, p. 372, 381.
[3] *Acta S. Melanii*, Boll., VI jan.
[4] *Acta S. Germerii*, Boll., XVI maii.
[5] *Vita S. Cæsar.*, sæc. I Bened., append., p. 659.
[6] *Rer. franc. Script.*, t. III, p. 382, 383, 387.
[7] Greg. Tur., *Hist.*, lib. III, c. XXV.
[8] Aimoin, lib. I, c. XVII.—*Vita S. Euspic.*, sæc. I Bened.
[9] *Rer. franc. Script.*, t. III, p. 387, 388, 392.
[10] *Ibid.*, p. 390.
[11] *Ibid.*, p. 404.

mier, après une rude guerre en Aquitaine et le sac de l'Arvernie, emporte dans son butin des troupes de clercs qu'il distribue sur sa route dans les monastères, et dont il retient plusieurs auprès de lui. Saint Gal, entre autres, grand oncle de Grégoire de Tours, d'une famille des plus saintes et des plus lettrées de la Gaule, demeure auprès du roi franc, devient l'un de ses clercs, et par sa belle et mélodieuse voix le charme, au point que Théodoric ne pouvait s'en séparer, même en voyage, et qu'il l'aimait, ainsi que la reine, comme son propre fils [1]. « Arédius, autre nom aquitain des plus illustres, est recommandé au très-excellent Théodebert pour être instruit dans l'érudition palatine [2]. »

En ce lointain et confus crépuscule de l'école du palais, il se fait comme un jet de lumière à la cour de Childebert, « roi prêtre, clerc couronné, comme parle Fortunat, un autre Melchisédech, conquérant et roi de la paix, unique gloire et règle des pontifes [3]. » Il est encore cité comme le premier Mérovingien qui ait appris le latin; il écrit aux évêques, aux papes, qui lui répondent par d'élégantes lettres [4]; il envoie à Rome, à Constantinople des ambassadeurs choisis parmi les Gallo-Romains les plus distingués; il aime à s'entourer des esprits cultivés de son temps; il lui en vient de l'Italie, de l'Irlande, des deux Bretagnes; il y a jusqu'à des improvisateurs ambulants, bardes ou fatistes, qui reçoivent un bienveillant accueil [5]. La très-pieuse reine Ultrogothe et Swegotha sa sœur y ajoutent leurs bonnes grâces, pourvu que le docteur ait bonne vie et mœurs très-saintes. On se réunit dans les jardins plantés par Childe-

[1] Greg. Tur., *Vitæ Patrum*, c. VI.

[2] « Interea regi præcellentissimo Theotberto *commendatur*, ut eum instrueret eruditione palatina. » Greg. Tur. *Opp.*, p. 1283.

[3] Fortunat., *Carm.*, lib. II, carm. 11. — Cf. Greg. Tur., *Hist.*, IX, 21.

[4] Labb., *Coll. concil.*, t. V. *Epist. S. Pelagii papæ ad Childebert.*, col. 798. *Epist.* II et III, col. 801; *Epist.* IV, col. 803. *Childeberti Constitutio seu Epistola*, col. 810.

[5] *Acta S. Hervæi*, Boll., XVII jun. — *Acta S. Armagesili*, Boll., XVI aug. — Legendre, *Mœurs françaises*, p. 263. — *Hist. litt. de la Fr.*, t. III, p. 454.

bert, comme sous les ombrages d'Academus [1]. Saint Léonore, s'il en faut croire des traditions armoricaines, s'y trouva avec ses soixante-douze disciples [2]. Des récits plus sûrs y conduisent deux jeunes Bretons, dont l'harmonieuse voix fait les délices de cette cour barbare. Hermel, ou Armagile, plus tard secrétaire du roi, habita six ans le palais, « comme un agneau au milieu des loups, dit sa légende [3]. » Hervanion, ou le petit Hervé, « était très-docte en plusieurs langues, et surtout parfait musicien et compositeur de ballets et chansons; le roi, qui se délectait à la musique, l'appointa en sa maison et lui donna de grands gages [4]. » Cet exemple se communique : l'un des grands accueille et nourrit à sa table un jeune berger du Berry, Patrocle, prodige de science spontanée; à l'insu de ses parents, il avait pénétré dans les écoles, et si vite dépassé ses condisciples et ses maîtres, que le bruit en vint aux oreilles du puissant Mummion, qui le fit venir « pour l'exercer davantage au palais [5]. » Là encore se rencontrent, à divers intervalles, l'évê-

[1] Venant. Fortunat., *Carm.*, lib. VII, c. 8.

[2] *Rer. franc. Script.*, t. III, p. 432.

[3] *Acta S. Armagesili*, Boll., XVI aug., p. 299.

[4] Albert-le-Grand, *SS. de la Bretagne*, au XVII juin. — Nos rois mérovingiens ont un goût décidé pour la musique. Clovis envoya chercher un joueur de harpe jusqu'à la cour de Théodoric. Le roi goth satisfit cette fantaisie, et Cassiodore écrivit en son nom une lettre où il vante très-fort son joueur de harpe, « grand maître en son art, capable de charmer par ses lèvres, ses mains et sa voix, la gloire du puissant roi franc. » *Citharœdum arte sua doctum pariter destinavimus expetitum, qui ore, manibusque, consona voce cantando, gloriam vestræ potestatis oblectet, quem ideo fore credimus gratum, quia ad vos magnopere judicastis expetendum.* Lib. II, Epist. 41. — Le bon roi Gontran interrompait son repas pour se faire chanter le graduel de la messe, et quand un diacre l'avait chanté, il le faisait répéter par autant de clercs qu'il y avait d'évêques à sa table; chacun le chantait à son tour, comme il pouvait, dit Grégoire de Tours. *Interea, jam medio prandio peracto, jubet rex ut diaconum nostrum qui ante diem ad missas psalmum responsorium dixerat, canere juberem. Quo canente, jubet iterum mihi, ut omnes sacerdotes, qui aderant, per meam commonitionem, datis ex officio suo singulis clericis, coram rege juberentur cantare...* Quisque ut potuit... decantavit. *Hist.* lib. VIII, 3.

[5] Greg. Tur., *Vitæ Patr.*, c. IX. Commendatus Mummioni, qui a Childeberto rege magnus habebatur.

que Germain, qui marchait environné d'écoliers de tout âge [1], et qui paraît avoir présidé à la royale école ; Droctovée, l'un de ses disciples, sorti, comme son maître, des fameuses écoles d'Augustodunum [2]; Syagrius, évêque de la même cité, chapelain de Brunehaut ; Ursicin de Cahors, savant référendaire de la reine [3]; Ultrogothe ; Désidérius de Verdun ; Agéricus, son successeur, père spirituel de Childebert [4], Theutarius et Charimer, de référendaires devenus évêques [5] ; Frambald, noble aquitain, envoyé au palais, comme le pâtre du Berry, « pour y être exercé et y recevoir une science plus consommée [6] ; » Ébrulfus, l'orateur renommé dans les malls et les conseils du palais [7]. Nous passons d'autres noms qui pourraient figurer dans ces annales littéraires du palais. Mais pourrions-nous oublier le brillant improvisateur de l'Ombrie, Venance Fortunat, le chantre officiel de toutes les fêtes nationales et religieuses? Ne pourrait-on pas compter aussi parmi les créateurs de l'école palatine quelques Grecs réfugiés, tels que saint Égydius d'Athènes, qui, à travers de merveilleux incidents, passe des écoles de la Grèce dans une grotte aux bords du Gard, d'où nos rois l'appellent au palais [8]?

Mais il suffit, pour constater autour de nos premiers rois des essais de culture intellectuelle qu'il serait injuste de dédaigner : Fortunat, qui s'y connaissait, et qui fut clerc,

[1] Qui regit hinc juvenes, subregit inde senes. Ven. Fortunat., *Opp.*, lib. II, c. XIII, ed. Luchi. « On ne peut douter qu'il n'ait été le chef de la chapelle de Childebert. » Archon., *Hist. de la chapelle des rois de Fr.*, lib. I, 35. Le même auteur prétend que saint Médard faisait dans le palais de Clotaire, pour les aumônes et la direction de tout le spirituel, ce que saint Germain faisait dans celui de Childebert. Ibid.

[2] Cf. *Gallia christ. Vita S. Droctov.*, n° 1, sæc. I Bened.

[3] Greg. Turon., *Hist.*, V, 43.

[4] Id., ibid., IX, 23.

[5] Id., IX, 23, 33.

[6] *Acta S. Frambald.*, Boll., XVI aug.

[7] Oratoris quippe facundia præditus ad agendas causas inter aulicos residebat doctissimus. *Vita S. Ebrulfi*, n° 3, sæc. I Bened.

[8] *Acta S. Ægid.* Boll. ad diem I sept.

domestique de sainte Radégonde s'étonnait de trouver dans la bouche de Caribert un latin plus pur que celui des Romains [1]. Il est vrai que Grégoire de Tours pousse des cris funèbres sur la décadence des lettres. Il voyait ses derniers jours se consommer dans la plus sombre période des Francs, Frédégonde peser de toute sa fureur sur le pavois sanglant, le siècle s'affaisser, la barbarie déborder, et il s'écriait : « Malheur à ces jours! c'en est fait pour nous de l'étude des lettres [2]. » L'anathème du père de notre histoire n'a point été accepté; le fils même de Frédégonde fut appelé à réparer quelques années mauvaises et à reprendre le mouvement ascendant : la monarchie se ramassa sous la main d'un seul, la paix revint et les arts avec elle. Le clergé reparut au palais, les saints et les solitaires recommencèrent leur apostolat. Entre autres ruines, l'école du palais se relève et se régularise; ses attributions se dessinent; sa solitude s'éveille et se peuple; des disciples nombreux s'y rassemblent autour de maîtres qui se succèdent sans interruption. On peut, à partir de Clotaire II, commencer ses annales, décrire sa physionomie, ses plans d'étude, ses hommes et ses œuvres. C'est là que nous retrouverons Léodégar au milieu de ses maîtres et de ses condisciples, parmi ces clercs palatins, ces abbés du palais et du camp, ces chapelains et archi-chapelains qui, malgré le silence de nos modernes histoires, composent le cortège désormais inséparable des Mérovingiens.

[1] *Poemat.*, lib. VIII.

Cum sis progenitus clara de stirpe Sygamber,
Floret in eloquio lingua latina tuo.
Qualis es in propria docto sermone loquela,
Qui nos Romanos vincis in eloquio!
Carm., lib. VI, n° 4.

[2] Væ diebus nostris, quia perit studium litterarum, nec reperitur in populis, qui gesta præsentia promulgare possit. *Histor. Franc.*, lib. I, *Prolog.*

CHAPITRE III.

SAINT LÉGER A L'ÉCOLE DU PALAIS.

Chapelains du palais sous Clotaire II. — Saint Béthaire de Chartres. — Rusticus, abbé du palais. — Communauté de clercs. — Condisciples de saint Léger. — Sainteté de l'école palatine. — Plan des études. — Saint Sulpice, archichapelain. — Influence de cette école sur les Francs.

Parmi les réfugiés qui, fuyant les troubles de l'Italie sous l'invasion lombarde, franchirent les Alpes et suivirent la route tracée par Venance Fortunat, il y eut un jeune Romain de haute naissance, nommé Betharius. Placé de bonne heure dans les écoles de philosophie que Boëce et Cassiodore avaient relevées, il y cultivait son goût sérieux et précoce pour les sciences cléricales. Dieu, par une disposition mystérieuse et des incidents que nous ignorons, l'arracha à ses pacifiques études, pour le transporter, jeune encore, au cœur des Gaules, dans la ville de Chartres. Pappole, saint évêque, se l'attacha par la cléricature; il aimait en lui, outre son heureuse nature et ses bonnes grâces, l'indice de son futur successeur. Dieu y préluda par la vénération générale : les vertus humbles, le rare savoir, la noble politesse du jeune étranger, lui valurent bientôt le titre de docteur ès divines lettres et de maître de la cité [1].

[1] Litteris enim decentissime erat eruditus, urbanitate decorabili ornatus ac sublimatus, tantoque honore institutus, ut doctor divinarum litterarum et magister totius civitatis diceretur. *Acta S. Betharii*, n° 8, apud Boll., II aug.

Chartres devint célèbre par son école, et on y venait avidement s'y former à la science et à la sainteté [1].

Cet éclat l'obligea de se cacher une seconde fois ; il se retira à trois lieues de Blois, dans une cellule bâtie de ses mains, sur les rives d'un petit ruisseau nommé la Sise, au milieu de sept manses, très-pauvre et très-heureuse dot que lui avait donnée Pappole, en l'honneur des sept dons du Saint-Esprit. Là donc le solitaire aspirait en longs désirs l'éternelle félicité, vaquait jour et nuit aux conversations divines, et abandonnait à Dieu les dernières craintes de son âme [2].

C'est là que Clotaire II, par le conseil de Frédégonde, s'en vint chercher le restaurateur des écoles palatines, le second fondateur de la chapelle royale. « Il l'établit archi-chapelain, et remit en ses mains, dit le biographe, les reliques nombreuses dont il se faisait accompagner, suivant l'usage, afin que le saint fût gardien des saints [3]. » Le roi et tous les grands le vénéraient comme un ange du Seigneur : combien fut-il aimé, surtout des jeunes Francs ses disciples ! Pasteur de ces nobles orphelins, « il faisait fleurir, par de saintes études, les cœurs et les esprits, et, comme une très-diligente abeille, les nourrissait avec un soin maternel, » ainsi que plus tard il gouverna les peuples : car il lui fallut céder au vœu de la ville entière de Chartres, qui l'appela à s'asseoir sur la chaire de saint Pappole (594).

Déjà la direction de l'école du palais était une œuvre assez haute pour exciter l'ambition : il y eut, au départ de Betharius, quelques intrigues pour briguer le poste qu'il laissait

[1] *Vita S. Leutfredi*, nº 5, sæc. III Bened.

[2] *Acta S. Betharii, ep. Carnot.*, auctore anonymo, sed fere coætaneo. *Boll.*, II aug.

[3] Klotarius rex II, filius Chilperici regis, cum regina Fredegunde nomine, regnabat... Qui audierit famam beatissimi viri, suum constituit archicappelnum et pignora multa sanctorum, quæ secum deferebat, ut mos est regum, ditioni illius constituit, ut sanctus cum sanctis haberet custodiam sanctitatis. *Ibid.*, p. 7.

vacant [1]. L'un de ses disciples lui succéda. Parmi les nourrissons du palais, trois frères se distinguaient entre tous, Rusticus, Syagrius et Désidérius [2]. Salvius, leur père, était un riche et très-pieux Gallo-Romain. Herchen-Freda, leur mère, bien que son nom accuse une origine tudesque, laissa à ses enfants quelques épîtres d'une remarquable élégance, et qui révèlent l'un des plus beaux cœurs de mère que la religion ait formés.

L'aîné de ses fils fut appelé à gouverner l'école mérovingienne [3]. Il devait sans doute cette prééminence à quelque séjour en Italie et dans les écoles de Rome. Il avait puisé aux mêmes sources que ses devanciers; il continuait de faire fleurir les plus pures traditions de l'enseignement. Aussi l'école prend-elle sous sa direction un nouvel essor et une forme régulière. Le titre d'*abbé du palais*, qui apparaît en lui pour la première fois, les vertus toutes monastiques dont on félicite l'un de ses frères, jettent un grand jour sur la discipline intérieure de l'école. C'était bien l'école chrétienne, instituée à l'image d'un monastère, rassemblant sous un même toit, à une table commune, une seule famille de frères : un père revêtu d'un titre religieux, *abbas*, engendrait à la science et à la foi ces jeunes âmes, sanctifiées par les mêmes bénédictions, encouragées par le bon exemple, marchant en sécurité entre les fortes observances d'une vie régulière et cléricale. Cette communauté de clercs ressemblait à celle que les évêques de ce temps relevaient partout autour d'eux avec une sollicitude toute nouvelle.

[1] Rusticus, ut præfati sumus, abbatiam palatini oratorii, quod regalis frequentatur ambitio, et archidiaconatus officium gessit. *Vita S. Desider., ep. Cadurc.*, in *Gall. christ.* vet., t. II, p. 460.

[2] Lotharius... monarchiam regni solus tenebat, a quo tres germani, id est, Rusticus, Syagrius et Desiderius florentissime enutriti. *Ibid.*

[3] Rusticus a primis pubertatis annis clericus factus, archidiaconatus officium in urbe Ruthena et abbatiæ sub Lothario rege administravit. Rusticus ex archidiacono Ruthenensi et abbate palatini oratorii regalis, subrogatus est Eusebio. *Gall. christ.* vet., ibid., p. 459, col. 4.

C'était même un séminaire d'évêques et de saints, d'où sortirent les plus vénérables pontifes de cette époque. Il s'en exhala une sainte odeur d'édification qui remplit l'église gallicane et pénétra à travers les âges : à une lointaine distance, au milieu du plus beau de nos siècles chrétiens, un pieux hagiographe opposait hardiment à ce qu'il nommait les misères de son temps les beaux souvenirs du palais mérovingien : « Que j'aime à contempler, disait-il, ce temps si désirable et si pur, où des hommes justes et timorés régnaient avec les rois, et avec eux la justice, la foi, la vérité, la modestie, toutes les bonnes habitudes de la paix et de la guerre ! Oh ! combien était auguste et saint ce palais, qui donnait à l'Église de si illustres pontifes ! Imitateurs de Pierre, et non de Simon, vrais ministres du Christ, et non mercenaires ; qui ne cherchaient point les cours des rois, mais que les rois recherchaient ; qui ne poursuivaient pas ambitieusement les honneurs, mais les fuyaient humblement. Entre tous, car ils étaient nombreux, il s'y trouvait Arnulf de Metz, Cunibert de Cologne, Remacle de Tongres, Modoald de Trèves... : voilà vraiment les saints hommes amis de Dieu, dont la foi était la force de l'Église, la doctrine sa lumière, l'humilité sa grandeur, la charité son fondement, les vertus sa beauté [1]. »

Le palais était donc un cénacle de saints et même d'apôtres quand Léodégar y arriva. Son enfance ne pouvait rencontrer une meilleure sauvegarde que sa sainte mère, ni son adolescence croître plus heureusement qu'à l'ombre de

[1] Considerare nunc libet quale erat illud tempus et quam acceptabile, quam serenum, quando regibus quidem regnantibus, sed reges cum regno justis et timoratis viris regentibus, justitia, veritas, modestia, cæteræque artes bonæ tam in bello quam in pace custodiebantur... Quale, quam sanctum erat illud palatium ex quo tam claros, tamque illustres suscipiebat Ecclesia sacerdotes !... Isti sunt viri sancti et amici Dei, quorum fide et sanctimonia Ecclesia corroborata est, doctrina illustrata, humilitate sublimata, caritate fundata, virtutibus jucundata. *Vita S. Modoald.*, auct. Stephano abb. S. Jacobi Leodiensis, post ann. 1107, apud Boll., XII mai.

ces grands hommes. Il devait avoir l'*âge robuste* prescrit par les usages et par les lois pour être admis au service royal [1]. Cet âge allait de douze à quinze ans. Il est regrettable que nous n'ayons pas plus de détails sur cette partie de sa vie. Mais on peut le juger par ses condisciples et par ses maîtres. Car il était de cet âge mobile et indécis où, n'étant plus enfant, sans être homme encore, on s'appartient moins qu'à toute autre époque. L'homme pose avec réflexion, l'enfant écoute ses saillies, l'adolescent s'ignore; il croît, il s'assimile, il pousse toute la sève de sa vie; il absorbe avidement et à son insu tout ce qui lui arrive du dehors, de ses égaux comme de ses maîtres; aussi peut-on le juger d'ensemble, par l'horizon, l'air et le soleil qui l'enveloppent, par tout le milieu où il vit. On nous permettra donc d'insister sur les influences qui environnaient Léodégar au palais mérovingien.

Arnulf, Cunibert, Remacle, Modoald, disions-nous, vivaient au palais de Clotaire II. Plusieurs avaient pu s'en retirer avant que Léodégar n'y entrât : mais les traces de leur passage étaient encore fraîches. Puis d'autres, plus rapprochés de lui par l'âge, marchaient dans les mêmes voies. Ainsi les fils d'Arnulf, Anségise et Clodulfe, sont loués d'avoir été élevés à l'école des leudes, et d'être devenus habiles dans la science et la pratique des choses divines et humaines [2]. Un jeune Burgonde, qui ne porte qu'un nom de haute dignité, Faro, y avait apporté son plus beau titre de noblesse, la bénédiction de Saint-Colomban [3]. C'étaient encore Nivard et Gombert, deux saints frères, que rien n'a pu séparer de la charité du Christ, ni le temps, ni l'éter-

[1] *Leges Burgund.*, tit. LXXXVIII, § 1; *Leges Ripuar.*, t. LXXXI, apud Canciani *Leges Barbaror.*, t. II, p. 419.—*Vita S. Rictrudis*, sæc. II Bened.—*Vita S. Austregisili*, n° 1, sæc. I Bened.— Cf. M. Naudet, *Mém. de l'Institut*, t. IX, p. 419.

[2] Igitur Chlodulfus... ut par erat et ut nobilium filiis fieri solet, scholis traditur et liberalibus litteris docendus exhibetur... Hic itaque liberalissimus puer humanis, divinisque rebus et studiis bene adultus proficiens... *Vita S. Chlodulfi*, *ep. Met.*, n° 3, sæc. II Bened.

[3] *Vita S. Faronis*, *ep. Meld.*, sæc. II Bened.

nité ; Paul, depuis évêque de Verdun, que nul ne surpassait dans l'art de bien ordonner un discours et de tracer élégamment des caractères [1] ; Sigirran, l'échanson du roi ; Romain, son chancelier ; Gaugeric, le distributeur de ses aumônes. Nommons encore deux frères bénis par saint Colomban, Rado et Audoen, qui avaient fréquenté l'académie florissante de Saint-Médard de Soissons, où plus de quatre cents moines cultivaient les lettres et les règles saintes. Audoen survécut à tous ses frères, même à Éloi, « qui pourtant, dit-il en sa vie, l'aimait comme son âme ; c'était un seul cœur et une seule âme ; tous deux, ajoute-t-il naïvement, tous deux très-forts par la foi chrétienne, remplis de la doctrine évangélique, servant d'exemple à tous les nobles francs, leurs imitateurs, s'élevaient comme deux oliviers très-féconds, ou comme deux candélabres d'or, éclairés par le soleil de justice. Ainsi brillaient-ils en la cour du palais [2]. » Ainsi s'unissaient fraternellement ces jeunes soldats de Dieu : Francs, Romains, Gaulois, ceux-ci de race royale, ceux-là de basse extraction ; tous, malgré ces distances, se tenaient par la main, et s'en allaient, comme deux à deux, à la conquête de leur double patrie, le ciel et la France.

L'école du palais était le centre de ces fortes et saintes amitiés qui contribuaient si puissamment à la formation du nouveau peuple choisi. A la tête de tous, Rusticus et ses deux frères en donnaient un bel exemple. Ce triumvirat fraternel était la plus gracieuse expression de toute la communauté. Désidérius, dont nous avons la vie détaillée, peut être étudié comme le résumé vivant de l'école, comme l'image de Léodégar. Élevé rapidement aux premiers hon-

[1] On reconnaîtra dans ces noms saint Cyran, saint Ouen, saint Désiré ou Giry de Cahors, saint Géry de Cambray, etc. Nous prenons librement le nom primitif *parce detorto*, ou le nom vulgaire, sans affecter aucun de ces nouveaux systèmes d'orthographe dont on a trop exagéré l'importance.

[1] *Vita S. Pauli*, n° 12, sæc. II Bened.

[2] *Vita S. Eligii*, in Spicileg., t. I, c. VIII, p. 80, éd. de La Barre.

neurs du palais, très-excellent trésorier du roi, plus il montait dans la faveur royale, plus il demeurait avec ses condisciples obligeant, affable, modeste et humble; son premier maître était sa conscience [1]. Au milieu de la pompe du palais, il gardait la réserve d'un moine; il avait promis à sa mère d'être chaste, et, fidèle à ses recommandations, il s'en souvint. Ses meilleures garanties étaient un travail perpétuel, la fuite des méchants, les entretiens des moines consacrés au Seigneur, l'habitude de demeurer toujours en Dieu. Cette vie pure et réservée n'ôtait rien de l'agrément de son commerce; il avait l'esprit grand et vif, la parole facile et élégante; il aimait passionnément à entendre un serviteur de Dieu prêchant ses miséricordes. Il eut des amis nombreux et persévérants, qui entretinrent longtemps avec lui un commerce de lettres, en partie parvenues jusqu'à nous [2]. Il aimait à leur rappeler les bons souvenirs du palais, les pieux entretiens et les tablettes fréquemment échangées, les sages leçons du Seigneur qu'ils avaient reçues sous l'habit du siècle et la tente du sérénissime Clotaire, et qu'il était doux de ruminer encore après de longues années [3].

Ainsi, évêques, prêtres, archidiacres et fervents laïques, tout veillait sur ces nobles enfants, qui se servaient à eux-mêmes de sentinelles et d'anges gardiens. Il n'y a pas jusqu'à leurs mères qui, du fond de leurs villas, et malgré les rares et difficiles communications d'alors, n'envoyassent

[1] Tanta enim humilitatis et scientiæ gratia ornabatur, ut multos superaret alumnos, pluresque præiret coætaneos; et licet ad plenum litteris fuerit eruditus, insignem tamen ac robustissimum naturalem habuit magistrum proprium conscientiam. *Vita S. Desider.*, lib. cit.

[2] *Vita S. Desiderii*, in *Gallia christ.* vet., t. II, p. 460. — *Rer. franc. Script.*, t. III, p. 527; *Epist. Desider. et aliorum*, ibid., t. IV, p. 36.

[3] Optarem frequenter, si possibilitas arrideret, sacris vestris interesse colloquiis, ut sicut nos sub sæculi habitu, in contubernio serenissimi Frotarii principis mutuis solebamus relevare tabellis, ita jam nunc, illa ad plenum deposita vanitate, dulcia liceret Christi ruminare præcepta. *Epist.* IX *Desider. ad Dadonem.* Apud *Script. rer. franc.*, t. IV, p. 89.

souvent les conseils de leur tendre sollicitude. Nous ne savons point ce que fit la pieuse Sigrade ; mais il nous semble reconnaître sa voix dans ces paroles qu'une autre mère écrivait à l'un de ses fils : il y a trop de charmes à rencontrer, à d'aussi lointaines distances, ces épanchements intimes, pour ne pas en recueillir ici quelques traits. « A son très-doux « et très-aimant fils Désidérius, Herchen-Freda. Grâces im« menses au Dieu tout-puissant, qui daigne m'accorder la « possibilité d'adresser mes lettres à ta tendresse ; et c'est « pourquoi, de toute la plénitude de mes entrailles, je te « salue, et prie la miséricorde du Seigneur qu'il veuille me « réjouir abondamment par ta vie et bonne conduite. Donc, « mon très-cher enfant, je te recommande d'avoir souvent « Dieu en pensée ; que Dieu soit toujours présent à ton « esprit : ne consens jamais ni de cœur ni de fait à aucune « action mauvaise et haïe de Dieu. » Elle lui recommande la fidélité au roi, l'amitié discrète envers ses camarades, l'amour sans bornes et la crainte filiale du Seigneur, la fuite de tout mal, l'édification et le bon exemple envers tous, pour la gloire de Dieu. « Et enfin, dit-elle, qu'il te « souvienne toujours, mon fils, de ce que j'ai promis à Dieu « pour toi, et ainsi marche toujours avec crainte de l'of« fenser ; du reste, autant il y a de plénitude en mon « cœur, très-doux fils, autant je veuille te saluer [1]. »

Dans une lettre suivante, on sent que Désidérius a grandi et s'est élevé en honneur ; la pieuse mère y met plus d'apprêt et une sorte de solennité d'étiquette. Elle ne sait comment remercier Dieu d'une occasion qui s'offre à sa petitesse d'écrire à sa seigneurie son très-désiré fils Désidérius. Elle tient à lui apprendre une fois encore combien elle prie pour sa prospérité ; c'est son devoir de mère, et c'est à lui, en bon fils, d'aider ses prières par ses œuvres : par-des-

[1] Recordare semper, fili, quod Deo pro vobis spopondi et ideo cum timore semper progredere... De cætero tantum te, dulcis fili, salutare præsumo, quantum cordis mei continet plenitudo. *Epist.* 1, *Gallia christ.* vet., t. II, p. 461.

sur tout, elle lui recommande la chasteté, la vigilance sur toutes ses paroles et toutes ses actions. « Relisez souvent, « dit-elle en terminant, ma précédente lettre, et mettez « toute votre ambition à remplir ce que j'ai promis à Dieu « pour vous, mon doux fils Désidérius. Ce que plaise à « Dieu tout-puissant, béni par-dessus toutes choses. »

Rien ne manquait donc à l'école du palais pour l'éducation du cœur et la culture de l'âme. L'intelligence y trouvait-elle un suffisant et légitime essor? Malgré la pénurie des documents, nous pouvons au moins, par ses grandes lignes, indiquer le programme des études palatines. Peut-être trouvera-t-on que, pour des barbares du septième siècle, le cercle est assez largement tracé.

On y voit figurer, en termes précis, les études libérales, la grammaire, la dialectique, la rhétorique [1]; puis d'autres disciplines plus spéciales, les lois romaines, les coutumes et jusqu'aux traditions nationales, aux richesses de l'éloquence gallo-romaine et peut-être de l'idiome gallo-franc [2]. Par une sorte de luxe littéraire, on s'y façonnait à une belle diction, et on avait pour maxime de tempérer la brillante abondance du génie gaulois par la gravité de la parole romaine. Les littératures nationales, à peine à leur aurore, tranchaient déjà sur les traditions classiques. On distinguait avec assez de justesse l'artifice du grec, la mesure circonspecte du latin, la splendeur du gallo-franc et la pompe an-

[1] Venerandus pater noster Paulus... *liberalium studiis litterarum* (sicut olim moris erat nobilibus) traditur imbuendus, quorum usu et studio in brevi succreverat, ut non eum *grammaticæ*, seu *dialecticæ*, vel etiam *rhetoricæ cæterarumque disciplinarum* fugerent ingenia. *Vita S. Pauli Virodun.*, n° 1, auct. coævo, sæc. II Bened.

[2] Desiderius vero, summa parentum cura enutritus, litterarum studiis ad plene eruditus est; quorum diligentia nactus est, post *litterarum insignia studia, gallicanamque eloquentiam* (quæ vel florentissima sunt, vel eximia, contubernii regalis adductis inde dignitatibus), ac deinde *legum romanarum indagationi studuit*, ut ubertatem eloquii gallicani nitoremque gravitas sermonis romani temperaret. *Vita S. Desiderii*, n° 1, loco cit.

glaise[1]. Le fond de cette instruction était aussi solide que varié : l'histoire y occupait une large place; deux cours semblent indiqués comme embrassant tout : celui des sages ou grammairiens-dialecticiens, et celui des historiens[2]. Ainsi cette importante étude était confiée à des maîtres spéciaux, et dans leur programme entraient les traditions nationales, les hauts faits des peuples nouveaux, les gestes des héros[3]; on n'épargnait rien de ce qui pouvait embellir l'esprit et donner à ces jeunes Francs des mœurs élégantes et polies[4]. Enfin on s'y élevait aux profondeurs de la dogmatique chrétienne, et on s'y rendait aussi habiles dans les choses divines que dans les connaissances profanes[5].

C'était comme une haute école où la science du temps s'y enseignait en un degré supérieur. Après avoir épuisé l'éducation paternelle des familles sénatoriales et l'art des rhéteurs et des grammairiens, on venait se perfectionner au palais; les plus habiles y trouvaient des rivaux et des combats dignes d'eux[6]. Aussi y accourait-on de tous les points de la Gaule. Une sorte de vogue recommandait spécialement cette école aux grandes familles[7]; on se faisait honneur

[1] *Græci involute*, Romani *circumspecte*, Galli *splendide*, Angli *pompatice* dictare solent. Apud Thomass., *Discipl. eccl.*, t. III,

[2] A prima fere ætate tradidit eum ad viros *sapientes* et *storicos*. *Vita S. Landeberti*, n° 2, sæc. II Bened.

[3] *Militaribus gestis ac aulicis disciplinis*, quippe ut nobilissimus, nobiliter educatus est, et crescentibus sanctæ vitæ moribus, *cunctisque mundanarum rerum* disciplinis imbutus. *Vita S. Wandregisili*, n° 2, sæc. II Bened.

[4] Cf. *Vita S. Wandreg.* supra. Opthomarus sub Dagoberto rege quondam elegantia et mundana scientia inclytus. *Vita S. Germani abb. Grandivall.*, n° 2, sæc. II Bened.

[5] Protinus pater ejus commendavit eum... divinis dogmatibus et monasticis disciplinis in aula regia erudiendum. *Vita S. Lamberti*, sæc. III Bened.

[6] *Vita S. Desiderii* supra allata. — *Vita S. Patrocli*, apud Greg. Tur. — *Vitæ PP.*, IX. — *Vita S. Aredii*, sæc. I Bened. — *Vita S. Licinii*, n° 11. Cum jam pleniter edoctus ad roboratam pervenit ætatem, protinus pater ejus commendavit eum Clotario regi Francorum.

[7] *Vita S. Wandregisili* supra laudata. — *Vita S. Hermelandi*, sæc. III Bened. — *Vita S. Walerici*, sæc. II Bened.

d'y avoir passé, et jusque dans les Actes des saints on rappelait ce souvenir avec complaisance.

Du reste, il n'y avait pas seulement une vaine parade d'érudition privilégiée ; c'était un mode efficace et sérieux d'avancement, une sorte de concours auquel étaient attachés les dignités du palais. Dès le premier siècle de la monarchie des Francs, et principalement au palais de Neustrie, sous Clotaire II et Dagobert, les honneurs de la cour se donnaient préférablement à ceux qui avaient l'esprit cultivé avec soin et orné de science [1]. Il n'y avait pas, à proprement parler, de noblesse héréditaire; la transmission des dignités d'un père à son fils tenait au mérite de celui-ci et à la fidélité qu'il montrait dans le ministère royal et dans les épreuves de la recommandation [2].

Le fils de l'habile Frédégonde mettait un intérêt dynastique à la splendeur de l'école palatine. Il avait toujours l'œil ouvert sur la Bourgogne de Brunehaut; il n'était pas sans inquiétude du côté de l'Austrasie ; le midi des Gaules semblait s'éveiller et aspirer à l'indépendance : il excitait donc les familles influentes à lui envoyer leurs enfants; le plus grand nombre lui venait des points du royaume les moins sûrs. On les accueillait avec une royale splendeur; on multipliait pour eux les fêtes, les chasses, les parades militaires ; on leur donnait les places d'honneur de la domesticité royale ; on les faisait échanson, pannetier, chantre à la table du roi; on les environnait de toutes les séductions d'un luxe oriental ; on leur prodiguait de riches vêtements tissus d'or et de soie [3]. Sous cette pompeuse livrée, c'étaient des otages. Wandrégisile et Mauronte, de la famille des

[1] Voyez le passage de la vie de saint Désiré de Cahors cité plus haut. — Cf. *Vita S. Hermelandi*, in *Rer. franc. Script.*, t. III, p. 638; — *Vita S. Audoeni*, ibid., p. 611; — *Vita S. Eligii*, in *Spicileg.*, t. II; — *Vita S. Ebrulfi*, sæc. II Bened.

[2] M. Naudet, *Mémoires de l'Institut*, t. VIII.

[3] *Vita S. Hermelandi*, sæc. II Bened.

Pepins, étaient une double garantie contre la plus formidable opposition, celle du Nord. Licinius, de la famille royale, Adalgise, frère ou parent de Dagobert, héritiers peut-être de branches collatérales, après de grands honneurs, finirent, l'un dans l'épiscopat, l'autre dans le savant monastère de Theologium. Le jeune Faro des Burgondes, recommandé d'abord au roi Théodebert, fils de Brunehaut, fut soigneusement recueilli après la ruine, et transporté par droit de conquête et comme un bien vaquant au palais du vainqueur ; à tous ces renversements de rois et d'empires, il y gagna le royaume éternel. Les deux frères Annemond et Delphin, devenus plus tard l'un évêque et l'autre comte de Lyon, Syagrius, Rusticus, Désidérius représentaient des familles sénatoriales. Il se pourrait que Léodégar eût été véritablement *livré*, suivant l'expression de son biographe, et cédé avec son frère, de gré ou de force, en gage de la fidélité des ducs d'Alsace.

Quoi qu'il en soit, les desseins de Dieu s'accomplissaient ; à cette ruche du palais, comme on disait alors, d'où sortirent par très-nobles essaims des légions de saints hommes[1], Léodégar vint nourrir et tremper son adolescence. Il prend possession du théâtre où sa vertu doit éclater ; c'est un premier jalon qu'il retrouvera debout trente ans plus tard, quand, revenu sur ses premiers pas, il gouvernera l'école, le palais et la France.

Malgré les précautions de Clotaire, la rupture éclata entre lui et l'Austrasie, et ces perturbations atteignirent l'école palatine. Les troubles semblent avoir éclaté à la mort de la pieuse reine Bertrude (618), qui continua fidèlement, sans bruit, le rôle conciliateur des Clotilde et des Radégonde, et emporta les regrets de tout le palais. Dagobert, soit qu'il fût mécontent de voir son vieux père convoler à une nouvelle alliance, soit que, las de la dépen-

[1] *Acta S. Etton.* apud Boll., x jul.

dance, il eût prêté l'oreille aux insinuations des Austrasiens, se mit en révolte ouverte (620). Clotaire, en sage politique, courut au-devant du danger et érigea un royaume d'Austrasie pour l'ambitieux Dagobert (622). La paix parut cimentée par une double alliance qui unit les deux sœurs au père et au fils (625). Le sage Pepin, qui déjà avait la haute main dans les affaires, arrêta de nouvelles mésintelligences, en faisant accepter aux deux rois l'arbitrage de douze pairs, qui traitèrent à l'amiable et vidèrent tous les différends [1].

Dagobert eut donc un palais en Austrasie, un conseil à part, tout une cour nouvelle, et jusqu'à une chapelle distincte. On voit à sa tête un chapelain, dont le nom grec, Athanasius, semble désigner l'un de ces moines basiliens qui, comme Egydius et Guislen d'Athènes, échangèrent les brillantes écoles de la Grèce contre les grottes des Vosges et les torrents des Cévennes.

On remarque que les fils des familles romaines furent envoyés de préférence en Austrasie, et ceux des nobles Francs en Neustrie. Ainsi on trouve au palais de Dagobert Annemond et Delphinus de Lyon, Germer, Philibert, tous aquitains, tandis que Léodégar, avec les fils et les proches des Pepins, demeure au palais de Clotaire.

Leur part n'était pas la moins belle, bien que Rusticus eût quitté la conduite de l'école pour subir le gouvernement d'une église où il allait dépenser son sang et sa vie. Dieu lui donna pour successeur le plus illustre des maîtres de Léodégar et peut-être de tous les chefs de la chapelle, Sulpitius, surnommé le Débonnaire, enfant, pasteur et patron de Bourges, élevé dans ces mœurs polies que conservaient encore les dernières grandes familles romaines; et, de plus, nourri au palais et à la table royale, recommandé par ses nobles parents, et probablement l'un des disciples de saint Bethatius. De bonne heure il s'appliqua aux livres divins, et

[1] Fredeg., *Chronic.*, n° 46, 47. — Aimoin, *de Gestis Franc.*, lib. IV, n° 8, 12.

y puisa les plus solides enseignements de la foi. Le cœur eut aussi sa culture précoce par la lutte contre les passions, par les prières et les rigueurs de l'abstinence. Il aimait, dans sa jeunesse, à passer les heures les plus silencieuses de la nuit dans un oratoire désert; il s'y revêtait des habits des pénitents; il y veillait armé de saintes prières; il triomphait du sommeil par les délices de la contemplation, jusqu'au premier reflet de l'aube qui lui rendait ses vêtements séculiers. C'étaient là, dit son biographe, ses premiers essais d'enfant et les jeux de son bas âge[1].

Cette puissance sur lui-même le rendit fort sur les autres: on remarqua que, dès son début, il mérita, par une vie exemplaire, de voir accourir autour de lui de jeunes hommes et des vieillards qui venaient l'interroger sur la foi, et auxquels il donnait, avec la foi, le goût de la vie parfaite.

L'école du palais fut un beau théâtre où il put produire le don spécial que Dieu lui avait donné d'attirer les âmes. Il avait pour maxime de tout rapporter à un précepte évangélique, à une parole du Sauveur. Il mit pour fondement principal de sa vertu la virginité la plus irréprochable. Cette âme forte dans un corps pur eut une merveilleuse fécondité. Ses œuvres de simple laïque s'étendaient à tous les grands besoins de l'Église et du siècle où il vivait: il construisait des monastères, il élevait des basiliques, il réparait les églises ruinées, il secourait les nécessiteux et les prisonniers, autant par des services effectifs que par ses consolations. Ainsi éleva-t-il la fonction, déjà si haute, de chef de la chapelle et de l'école du palais à une sorte de sacerdoce et de providence universelle qui portait partout ses bienfaits et ses consolations. C'est, à la lettre, le créateur de la grande aumônerie de France, que nous verrons apparaître encore et jeter un grand éclat sous la régence de sainte Ba-

[1] Hæc prima pueritiæ rudimenta, hic ludus ejus infantiæ. *Vita S. Sulpitii, episc. Bitur.*, n° 5, sæc. II Bened., auctore anonymo, monacho Sulpitiano, fere coævo.

thilde, entre les mains de Génésius, l'ami le plus dévoué de Léodégar.

Ce fut une grande grâce pour Léodégar que de rencontrer, dans son jeune âge, cette âme forte et bonne. Rien n'est plus impressionnable que l'adolescent; et cependant, pour en former l'âme, plus molle que la cire, pour lui donner le robuste tempérament du chrétien, il faut unir au doigt léger d'une mère la forte main d'un père. Saint Sulpice avait, ce semble, ce double et rare caractère; et si quelque chose révèle en Léodégar l'empreinte de son maître, c'est surtout ce mélange de grand cœur et d'énergique volonté qui en a fait un saint et un martyr, et qui caractérise saint Sulpice-le-Bon.

Au milieu du monde, dans un palais qui avait déjà ses séductions, Sulpitius était parvenu à cette hauteur de foi, à cette plénitude de charité où le miracle, devenu comme naturel, s'écoule, sans effort, de la frange du vêtement des saints. Il lui vint une vertu nouvelle quand il reçut l'ordre du diaconat, et peu après l'honneur du sacerdoce et le titre d'abbé du camp ou du palais [1]. Cette double paternité multiplia les merveilles. Les maladies que son humble prière de laïque guérissait, se dissipèrent plus vite à la voix du prêtre, l'enfer frémit devant lui avec une nouvelle fureur. Il arriva qu'étant allé une nuit, avec ses deux plus fervents disciples, dans l'oratoire solitaire, théâtre des rudes jeux de son enfance, comme il était abîmé dans la contemplation et qu'il épanchait toute son âme en saints ravissements, deux esprits affreux, énormes, noirs comme des Éthiopiens, saisirent les deux enfants; déjà à grands efforts ils les entraînaient hors de l'église. Le saint accourt, attiré par leurs cris, arrête l'ennemi de son regard, lève le bras, lutte

[1] Interea magis magisque signorum gratia ungebatur et cum a fidelibus Chlotario fuisset suasum, illico ab episcopo poscit ut pro salute suo ac exercitus sui, licentia uteretur ut vir beatus in suis castris abbatis officio fungeretur. *Vita ejusd.*, n° 9, ibid.

corps à corps; et pourtant, déjà les enfants touchaient au seuil et passaient au dehors. Il prend alors le sacré étendard de la croix ; en un clin d'œil les ravisseurs disparurent et les enfants furent sauvés. Cet événement, raconté par un disciple du saint, n'est qu'un incident d'une opiniâtre et violente lutte avec l'enfer. Saint Sulpice avait entre ses mains l'apostolat du palais, l'éducation des nobles Francs, les plus riches espérances de l'Église et de la patrie. La bataille avec le diable était inévitable.

Il eut même à lutter contre Dieu, et le nouveau patriarche, plus fort qu'Israël, l'emporta de vive force. Vers l'an 624, le roi Clotaire II fut attaqué d'une maladie violente : tout le palais était en émoi et en pleurs; la jeune reine surtout se lamentait, se dépouillait de ses joyaux, déchirait ses vêtements, arrachait sa chevelure et se livrait à un grand désespoir. On accourt au bienheureux, on le supplie avec larmes de sauver le roi. Le saint se met en oraison, se frappe la poitrine, répand abondamment ses larmes avec ses prières, se condamne aux veilles et au jeûne le plus rigoureux. Cinq jours se passèrent ainsi, et le malade s'acheminait d'autant plus vite à la mort. Le saint prêtre est prié par ses collègues et ses disciples de tempérer son excessive austérité par quelque peu de nourriture. « Non, répondait-il, « je ne mangerai pas que je n'aie obtenu du Christ, mon « maître, le salut du roi. » Cependant le prince agonisait et rendait le dernier souffle; c'était, disait-on encore au saint, peine superflue que d'affliger si cruellement son corps. Lui, continuant d'espérer en Dieu, protestait qu'il ne mangerait que le septième jour avec ses convives accoutumés, et le roi en bonne santé. Enfin le septième jour arrive : le bon prêtre a vaincu, le prince est subitement guéri. Il y eut au palais une ovation pour le saint et un joyeux banquet dont il eut tous les honneurs[1].

[1] *Vita ejusd.*, n° 10, ibid.

Ces deux faits, pris au hasard parmi ceux que dédaigne l'histoire telle qu'on l'entend, n'appartiennent pas seulement à la vie de Léodégar, mais à l'étude générale de son époque.

Saint Sulpice-le-Bon exerça longtemps autour de lui une puissante et persévérante action ; son énergique sainteté enfantait des vertus mâles ; Audoen et Sigirran, ses disciples, cachaient sous leur baudrier d'or et leur tunique de soie un rude cilice. Sigirran et Vandrégisille sacrifiaient à Dieu deux fiancées et tout l'avenir de deux nobles maisons ; le Faron des Burgondes, le connétable Licinius, le duc Adalgise, tous deux mérovingiens, Mauronte, intendant des terres et forêts royales, Landeric, le frère de Gundeland, maire du palais, Remacle et Romaric le référendaire, le chancelier Romain, tous attachés au palais en même temps et à l'époque où Sulpitius dirigeait l'école palatine, où Léodégar la fréquentait, donnaient au monde de solennels exemples d'abnégation, en se dépouillant de leurs honneurs, pour entrer dans la cléricature ou dans la religion, deux servitudes jusque là réputées dégradantes, qu'ils parvinrent à réhabiliter [1].

L'un des plus remarquables résultats de l'école palatine, c'est d'avoir réconcilié les vieux Germains avec les lettres, le commerce aimable, la vie polie et savante. Le palais y contribua puissamment. Sous ces longs et splendides règnes des Clotaire et des Dagobert, la royauté mérovingienne descend de son pavois pour s'asseoir en des chaises d'or et de pierreries. Elle s'environne d'un cortége d'officiers qui portent les dénominations pompeuses de la chancellerie de Byzance. Ce ne sont plus, comme aux premiers jours de la conquête, des réjouissances à pas de course, des chasses,

[1] On connaît le mot qui échappa à sainte Clotilde sur ses petits-fils : « Mieux vaut qu'ils soient morts que tondus ! » et cette autre exclamation du pieux Childebert : « Est ce que jamais un Mérovingien a été tondu? » Greg. Tur., *Hist. Fr.* — *Vita S. Clotildis*, n° 10, sæc. 1 Bened.

des pêches, des natations sans apprêt, des festins de clan dressés à la lisière d'un bois, où les daims et les sangliers étaient servis tout embrochés, où la bierre ruisselait à pleines tonnes au milieu des chants barbares [1] : ce sont déjà des fêtes de bon ton, l'étiquette des vieilles cours, le luxe oriental venu à travers les forêts de la Germanie, mais se sentant encore du trajet. Le référendaire donne le mot d'ordre officiel des réjouissances, le majordome en distribue l'ordonnance; les convives sont nommés et classés comme une hiérarchie; les nourrissons du prince sont vêtus de robes de soie, de bourses ornées de pierreries, d'écharpes à franges d'or, de bracelets et de ceintures d'or [2]; des clercs chantent en mesure les antiennes de l'Église; les évêques fixent le lieu et le jour des fêtes : chaque pâque solennelle entraîne de cité en cité, à Soissons, à Autun, à Lyon, ou dans quelques-unes des cent cinquante villas mérovingiennes, roi, reine, leudes, anstrustions et convives, évêques et clercs, chapelle et chapelains [3]. L'un des priviléges des nobles était de pouvoir assister à ces pompeuses fêtes partout où le prince les célébrait [4]. On conçoit que dans ce mélange de luxe et de tumulte, les vieux Francs, malgré leur aversion pour la cité, devaient trouver au fond de leurs forêts montueuses la vie lourde et froide pour eux et leurs enfants. Ils s'accoutumèrent donc volontiers à voir leurs fils s'initier à des mœurs plus douces, et quitter la rude cotte de mailles et l'étroit corset du Sicambre, pour revêtir au palais la tunique de soie retroussée, aussi splendide que l'étole des clercs et l'amphibale des pontifes.

Il y avait dans cette séduisante initiation danger d'aller à l'affadissement des âmes, à l'amoindrissement des courages. Cependant tout ce que nous avons pu retrouver sur l'his-

[1] Venant. Fortun., *Carm.*
[2] *Vita S. Elig.*, lib. I, cap. X-XII.
[3] Naudet, *Mémoires de l'Institut*, t. VIII, p. 404.
[4] Hadrian. Vales., *Hist. franc.*, lib. XXI, p. 268.

toire de l'école du palais atteste que l'esprit de Dieu y régnait puissamment. Plusieurs de ceux qui la fréquentent, meurent, à l'ombre de la cape de saint Martin, dans tout le parfum de leur innocence. La plupart, à travers une vie plus ou moins éprouvée, arrivent à une fin précieuse devant Dieu et devant les hommes. Puis l'œil vigilant des saints qui la dirigeaient était trop éclairé pour que l'ennemi pût y semer l'ivraie. Cependant il y avait le combat nécessaire à la vertu ; les Actes de saint Éloi parlent de jalousies et de perfidies qui troublaient cette vie si pure [1]. Dieu même visitait quelquefois le palais dans sa rigueur, et par de rudes assauts tenait en éveil le courage de ses fidèles. Il s'était fait leur premier patron, il avait reçu leurs plus solennels serments de recommandation ; il les aimait comme ses nourrissons ; il avait aussi pour eux une table et des banquets : il faisait sentir souvent son droit de suzerain ; il disait à celui-ci : Allez là, et il y allait ; à celui-là : Revenez, et il revenait.

Au moment où Léodégar quitta cette famille de Dieu, elle sembla menacée d'une dispersion. Sulpitius s'était retiré, et le nom de son successeur nous est inconnu. Le vieux roi terminait son règne et sa vie miraculeusement prolongée de quatre ans, comme si le bras qui l'avait soutenu se fût éloigné. Un affreux événement frappait un des plus aimables condisciples de Léodégar, le fils d'Herchen-Freda. Un de ses frères, Syagrius, était mort à Marseille à la fleur de son âge ; l'autre, l'ancien abbé du palais, Rusticus, fut assassiné dans son église de Cahors par ses propres fidèles. La tendre et désolée mère en annonça la nouvelle au dernier de ses enfants par cette lettre touchante [2] : « A mon fils, à jamais

[1] *Vita S. Elig.*, lib. I, c. IX.

[2] ... Ego infelix mater tua, quid agam, cum fratres tui jam non sint? Si tu decesseris, ego orbata absque liberis ero ; sed tu piissimum pignus, mi dulcissime, sic te jugiter præcave, ut dum solatia fratrum perdidisti, te non perdas ; ut, quod absit ! in interitum vadas, cave semper latam et spatiosam viam quæ ducit ad perditionem et temetipsum in via Dei custodi. Ego præ nimio dolore

désirable, ô très-doux Désidérius, Herchen-Freda, malheureuse mère ! Tu auras sans doute appris comment ton bien-aimé frère, le seigneur Rusticus, a été tué par les perfides habitants de son église. C'est pourquoi, très-cher fils, puisque ton père est mort, que Syagrius ton frère nous a quittés, veuille prendre en main vigoureusement cette cause, et qu'un grand exemple se fasse. Pour moi, mère infortunée, que ferai-je, puisque tes frères ne sont plus? Si tu viens à mourir, je serai veuve de tout et sans enfant. Eh bien, très-cher gage d'amour, conserve ta vigilance en toutes choses, et puisque tu as perdu la consolation de tes frères, ne te perds pas toi-même, je t'en conjure; tremble de t'en aller à la mort; prends garde à la voie large et spacieuse qui mène à la perdition, et conserve-toi dans le sentier de Dieu. Pour moi, l'excès de ma douleur me fait craindre la fin de ma vie. Prie donc pour qu'à son départ mon âme soit bien accueillie par celui pour l'amour duquel je soupire nuit et jour [1]. »

Ainsi, entre la tombe de ses deux fils, cette mère chrétienne n'a que le mot de Blanche de Castille à adresser au dernier survivant : Plutôt mourir que de pécher. Un grand exemple se fit ; ce troisième enfant fut sacrifié pour devenir évêque de Cahors même ; il alla s'asseoir sur la chaire ensanglantée de son frère. Herchen-Freda était vengée en mère chrétienne ; il ne lui resta plus qu'à rejoindre les siens, bénie par le dernier descendant des Syagrius d'Alby.

Mais déjà Léodégar, remis à son oncle Diddo, s'acheminait vers Poitiers : nous l'y suivrons, et désormais nous le perdrons moins de vue que dans ses premières années. De bonne heure il est assez mûr pour s'appartenir exclusivement ; son histoire sera donc plus personnelle et plus sévèrement occupée de lui seul.

vitam amittere suspicor. Tu ora ut egredientem animam ille suscipiat pro cujus amore diu noctuque suspiro. *Gall. christ.*, ed. II, t. II, p. 461.

[1] *Vita S. Desiderii*, *Gall. christ.*, ibid., loc. cit.

CHAPITRE IV.

SAINT LÉGER A POITIERS.

Diddo confie Léodégar à l'un de ses prêtres. — Écoles rurales et cathédrales. — Léodégar devient clerc et archidiacre. — Ses fonctions dans le diocèse, — dans l'Église, — dans les écoles cléricales.

L'Austrasie avait donné naissance à Léodégar ; le palais lui ouvrit le monde ; à Poitiers, il entra dans l'Église. Il puisa sous le ciel des Vosges le tempérament des héros et des saints ; l'oratoire mérovingien fit éclore son intelligence ; dans la basilique de saint Hilaire, près du tombeau de sainte Radégonde, il décida de sa destinée.

Soit que Diddo fût trop occupé des sollicitudes d'une grande église, ou que d'autres soins reportassent ailleurs toute son attention, il se déchargea de l'éducation de son neveu sur l'un de ses prêtres, homme vénérable, dit-on, très-docte et grand serviteur de Dieu[1]. Léodégar passa donc de la chapelle mérovingienne sous la conduite d'un prêtre, pour de là monter, comme archidiacre, jusqu'à la tête des écoles cathédrales qui formaient la dernière station de l'éducation des clercs.

Ainsi cette première période de sa vie, si brièvement racontée, touche à toutes les institutions créées en ces temps pour le développement intellectuel. Au palais, au presbytère, à la maison épiscopale, il recueille tout ce que Dieu semait par les mains de l'Église sur les générations nais-

[1] Ursin., *Vita S. Leodeg.*, n° 1, sæc. II Ben.

santes. Cette marche, savamment graduée par la Providence, révèle de grandes vues sur notre saint et nous oblige de parcourir lentement toutes les phases successives de son éducation.

L'Église avait fondé, en Italie d'abord, sous les fécondes bénédictions des pontifes romains, des écoles qui se propagèrent par toute la chrétienté. Leur berceau et leur centre étaient à Rome, que saint Grégoire avait transformé, selon son historien, en un temple de la sagesse universelle : les sept arts libéraux en étaient les colonnes, comme la pierre apostolique en formait la base. Les Barbares en étaient exclus ; la langue et la toge des vieux Quirites avaient reparu, et le palais du mont Latin semblait un sanctuaire où florissait la plus pure latinité [1]. On y accourait des plus lointaines contrées, et le dernier progrès d'une éducation consommée, c'était de fréquenter les écoles de Rome [2].

Ces écoles passèrent en Gaule, en Espagne et au-delà des mers, où les conciles de Tours, de Vaison, de Tolède, de Liége, de Clif les accueillirent avec empressement. Toute la catholicité, assemblée œcuméniquement à Constantinople, entoura ces institutions de la majesté de ses décrets [3]. Tout prêtre, même à la campagne, devait rassembler au pastophorium autant de jeunes lecteurs qu'il en pourrait

[1] Joh. Diacon., *Vita S. Gregorii*, lib. II, c. XVIII. Tunc rerum sapientia Romæ sibi templum visibiliter quodammodo fabricârat, et septemplicibus artibus, veluti columnis, nobilissimorum totidem lapidum apostolicæ sedis atrium fulciebat. Nullus pontifici famulantium barbarum quodlibet in sermone vel habitu præferebat, sed togata Quiritum more seu trabeata latinitas suum Latium in ipso Latiali palatio singulariter obtinebat. Refloruerant ibi diversarum artium studia.

[2] Bed., *Hist. Eccl.*, lib. IV, c. XXIII. Venit Cantiam ad archiepiscopum Theodorum...; etiam Romam adire curavit, quod eo tempore magnæ virtutis æstimabatur. Cf. lib. V, c. XX. Bed., *Hist. Eccl.*, lib. III, c. III, XVIII, XXVII; lib. IV, c. I, II.

[3] Labb., *Conc. Constantinop. gener.* VI, cap. V, ann. 680. *Conc. Leod.* — *Conc. Tolet.* II, c. VIII; *Tolet.*, IV, c. XXIII; *Tolet.*, XI, II. — *Cloveshov.* II, c. 7. — Greg. Tur., *Vitæ PP.*, VIII, XX.

trouver, les traiter en bon père, les *nourrir* spirituellement, et leur apprendre à chanter des psaumes, à lire et méditer les écritures, et à pratiquer toutes les vertus, pour assurer la pureté et la perpétuité de la race sacerdotale et mériter les récompenses éternelles [1].

Ainsi chaque maison de clerc était une école gratuite et ouverte à tous, même aux serfs et aux pâtres de la campagne.

Selon d'autres décrets, la maison de l'évêque était, à son tour, l'école des prêtres, des diacres, et même des plus jeunes clercs [2].

Il y avait donc un enseignement à deux degrés, les écoles privées que l'on nommait *rurales* ou *presbytériennes*, et les écoles *épiscopales*, plus ordinairement appelées *cathédrales*.

Ce double enseignement, et dans sa forme et dans son objet, se réunissait dans les écoles monastiques, et y recevait son plus haut développement [3].

Léodégar, élevé par un prêtre, puis clerc et archidiacre de Poitiers, moine et abbé de Saint-Maixent, traverse en quelques années toutes ces diverses institutions.

Diddo trouva aisément parmi les disciples de Fortunat et les maîtres renommés de sa ville épiscopale, un homme habile et dévoué à qui fut confié son neveu. Poitiers, rivale par sa culture littéraire des cités les plus romaines, le disputait pour son enseignement aux écoles encore fameuses

[1] *Conc. Vassion.*, II, c. I. « Placuit ut omnes presbyteri, qui sunt in parochiis constituti, secundum consuetudinem, quam per totam Italiam satis salubriter teneri cognovimus, juniores lectores, quantoscumque sine uxore habuerint, secum in domo, ubi ipsi habitare videntur, recipiant; et eos quomodo boni patres, spiritaliter nutrientes, psalmos parare, divinis lectionibus insistere et in lege Domini erudire contendant, ut et sibi dignos successores provideant et a Domino præmia æterna recipiant. » Ces belles paroles se répètent de siècle en siècle dans l'Église jusqu'au concile de Trente, qui institua et réglementa les séminaires. *Conc. Trid. sess.* XXIII.

[2] *Concil. Turon.* II, c. XII. — *Conc. Tolet.* II, I. — Greg. Tur., *Hist.*, VI, XXX.

[3] *Conc. Tur.* II, c. XIV. — *Reg. S. Bened.*, c. 59. — *Reg. S. Ferreoli*, c. XI. — *Reg. Magistri*, c. L. — S. Bonifac., *Epist.*, XVII. — Bed., *Hist. Eccles.*, lib. III, c. XXVII.

d'Arles, d'Autun, de Trèves, de Toulouse; la cité de saint Hilaire occupait comme le centre d'un vaste horizon littéraire, dont les confins et les points lumineux étaient marqués par Nantes, où l'évêque saint Félix parlait encore le grec comme sa langue maternelle[1]; par Angers, près duquel saint Maur avait élevé le berceau des études monastiques pour les enfants de saint Benoît[2]; par Tours, qui se souvenait de son saint et immortel Grégoire; par Orléans, où naguère on entendit à l'entrée triomphale du bon roi Gontran des chants et des harangues en latin, en grec, en arabe, en hébreu même et en syriaque[3]; enfin, par Clermont et Bordeaux: Bordeaux, la dernière école des rhéteurs gaulois, la patrie d'Ausone et de saint Paulin; Clermont, où on cultivait les lettres et les sciences, longtemps après Sidoine Apollinaire; où saint Bonet, son quatrième successeur, donnait publiquement aux clercs des leçons de droit[4]; où la Philocalie de Martianus Capella, la plus vantée des rhétoriques du temps, avait trouvé un célèbre éditeur et de zélés propagateurs[5]. A Poitiers, il y avait à peine vingt ans que Fortunat s'éteignait dans une vieillesse pure et patriarcale : de sa tombe à celle d'Agnès et de Radégonde, il se faisait encore comme un écho des chants du poëte sur sa mère et sa sœur, sur la longue absence de l'une et sur l'austère réclusion de l'autre, sur les petits présents reçus et donnés, les fleurs, les fruits, les gâteaux, les corbeilles d'osier; de main en main passaient ces feuilles légères, derniers jeux, aussi gracieux qu'innocents, de la muse antique. Or, sous son allure un peu symétriquement abandonnée, l'improvisateur-évêque avait trop de spontanéité, de fécondité et

[1] *Acta S. Felicis ep.* Boll., VII jul.
[2] Petr. Venerab., *Epist.* I, 28.
[3] Greg. Tur., *Hist.*, lib. VIII, c. I.
[4] *Vita S. Bonili*, sæc. III Ben.
[5] Greg. Tur., *Hist. Franc.*, lib. X, c. XXXI. — *Hist. litt. de la France*, t. III, p. 21. — Le rhéteur Melior ou Memor Felix popularisa en Gaule la méthode de Martianus Capella en y répandant son livre.

d'entraînement, pour ne pas éveiller autour de lui de grandes émulations, surtout dans une ville qui envoyait ses enfants étudier jusqu'à Constantinople[1]. Aussi Fortunat eut-il non-seulement des disciples, mais d'heureux concurrents même dans son bien-aimé monastère de Sainte-Croix ; sur le sujet le plus inspirant pour lui, la vie de sa royale et sainte amie, il faut bien l'avouer, il fut vaincu par Baudonivie, sœur obscure de sainte Radégonde[2]. Il se peut donc qu'il ait eu parmi ses clercs d'autres émules aussi heureux à marcher sur ses traces, et il est regrettable que nous ne connaissions pas au moins par son nom le savant et pieux prêtre qui reçut Léodégar des mains de son oncle Diddo.

Pour lui, il ne dut pas tarder beaucoup de passer dans l'école cathédrale. Ici commencent à devenir plus précis et plus abondants les récits de ses historiens, et en particulier d'Ursin, qui vécut avec lui à Poitiers. « Il y fut, disent-ils, vigoureusement élevé et nourri dans toutes les études que font d'ordinaire les puissants du siècle, et pleinement soumis à ces fortes disciplines qui usent, comme la lime, les saillies trop vives de l'adolescence[3]. Dans un âge tendre encore, dit Ursin, il avait des goûts mûrs ; il s'attachait avidement aux paroles des anciens, et s'il entendait un trait digne d'être retenu, il le confiait à toute la ténacité de sa mémoire. Ainsi son âme s'abreuvait à longs traits aux sources de la doctrine, pour en épancher plus tard, en temps opportun, dans les cœurs qu'il enseignera, les effusions plus douces que le miel[4].

Diddo fondait sur lui de grandes espérances. Il ne pensait

[1] Greg. Turon., *Hist.*, x, 15.

[2] Cf. *Vita duplic. S. Radegundis*, sæc. I Ben.

[3] Cumque fuisset strenue eruditus et a diversis studiis, quibus sæculi potentes studere solent, adplene in omnibus disciplinis lima esset politus... *Anonym. Æduens.*, n° 1, sæc. II Bened.

[4] Ce passage manque aux manuscrits les plus purs d'Ursin. On le trouve dans un manuscrit de la bibliothèque de Chartres. D. Mabillon le cite, et renvoie à la vie de saint Grégoire-le-Grand par Paul diacre, où se rencontrent les mêmes paroles.

à rien moins qu'à lui céder un jour sa chaire épiscopale. Il voulut donc achever de ses propres mains cette longue et patiente éducation d'un grand homme et d'un saint pontife. Il l'admit dans sa plus étroite intimité, parmi ces clercs cubiculaires qui, aux termes des saints canons, veillaient jour et nuit autour des évêques, non point à titre de familiers, mais comme témoins et sentinelles permanentes [1]. Ce qu'il y avait de plus humble et de plus innocent dans le clergé, était appelé officiellement par l'Église à surveiller, pour s'édifier par de saints exemples, les plus hauts surveillants des prêtres et des peuples.

L'église de Poitiers revenait aux traditions, qui se ravivaient de toutes parts, sur la vie commune des clercs, et Diddo aimait trop Léodégar pour ne pas être heureux de l'avoir perpétuellement à ses côtés : trop souvent mêlé aux choses extérieures et au tumulte lointain du palais, il devait, au sortir de ces jeux violents de l'ambition, trouver un grand charme dans cette âme ingénue et attachante comme au premier âge, pure, droite et timide, comme on l'est au seuil du monde, à ce premier regard craintif jeté sur la vie.

Si Diddo confia à d'autres le soin de cette jeune intelligence, en second père, il se réserva le développement du cœur; il aimait à recommander perpétuellement à Léodégar de demeurer chaste et pur, tel que lui-même s'était conservé, nous dit Ursin; il voulait le former à sa ressemblance; il lui disait souvent : « Mon fils, conservez toujours la virginité, et soyez un vase immaculé et choisi, digne de l'Église de Dieu [2]. » Cette belle leçon, confirmée par une conduite sans

[1] *Conc. Tolet.* IV, c. XXII.

[2] Quem per annos plurimos magnis curis edoctum... receptumque secum in suis cubiculis sub custodia disciplinæ retinuit, ut, quemadmodum idem pontifex se castum corpore custodierat, eumdem quoque similem sibi effici voluit dicens ei, monendo summa frequentia, ut se virginem conservaret et vas electionis in Ecclesia Dei dignum fieret, quoniam optabat eum hujus civitatis post se esse episcopum. *Ursin.*, n° 1.

tache, doit suffire pour nous faire aimer le cœur de Diddo, et oublier ses écarts momentanés dans les voies mondaines.

Léodégar, en peu de temps, devint accompli dans les lettres saintes et séculières, dans la science de l'esprit et dans celle du cœur. « Et ce n'est point chose étrange, nous dit l'un de ses historiens; car, pendant que le pontife frappait ses oreilles des paroles de la leçon, le Christ, par ses touches secrètes, formait à son image l'homme intérieur : l'un était le moniteur, l'autre l'unique maître et vrai docteur [1]. » Ainsi s'achevait cette peinture de l'âme qu'on appelle éducation, où Dieu même conduit le pinceau et forme ses saints à l'image et à la ressemblance de son Verbe fait chair, le type de toute sainteté. Heureux qui, souple sous son doigt, comme la toile muette et docile, reçoit de bonne heure et conserve toujours les vivantes couleurs de l'artiste divin! Heureuses les jeunes âmes qui, dans la paix profonde et le silence des cénacles de l'enfance, recueillent tous les murmures du langage intime de Dieu, et se ferment aux bruits du monde; qui n'entendent pas la voix du dehors et ne perdent rien de la vérité enseignée au dedans [2].

Ces leçons, ces exemples tombèrent sur un cœur qui produisit au centuple. « Là, en effet, la plus aimable innocence avait pris son séjour, et venant à sa suite, l'humilité avec la tempérance, la charité vraie avec l'espérance et la foi, firent du saint enfant un vase d'élection, un temple où, sous le souffle de l'Esprit saint, ces vertus reposaient suavement; et non-seulement dissipaient tout ce qui pouvait ternir l'éclat de tant de sainteté, mais encore faisaient éclore merveilleusement toutes les autres vertus, leurs sœurs [3]. »

[1] Ita brevi quidem satis tempore utrarumque litterarum accumulatus est perfectione. Nec mirum hoc quidem. Nam præsul lectionis versus tantum dabat auribus, Christus vero interiorem hominem, quem formaverat, ad suam imaginem perducebat attentius; illum monitorem, istum habebat magistrum et doctorem. *Anonym. Murbacens.*, n° 2, col. B. A.

[2] *De Imitatione Christi*, lib. III, c. 1.

[3] In eo etenim amabile delegerat sibi domicilium castitas, et cum sobrie-

Le nouveau Samuel était donc prêt ; les portes du sanctuaire s'ouvrirent devant lui. Heureux de devenir plus étroitement son père, Diddo le reçut aux marches de son trône, étendit les mains sur lui, et lui donna, avec la tunique de lin et la couronne cléricale, sa part dans l'héritage du Seigneur. Quatre fois les bénédictions pontificales recommencèrent, et le nouveau lévite fut préposé à la garde de la maison de Dieu, à la lecture publique des saints livres, aux exorcismes sur les puissances mauvaises, au service immédiat des saints autels; portier du temple, lecteur, exorciste, acolyte, il fit un dernier pas, et, consommant une irrévocable rupture avec la chair et le sang, il fut à jamais fiancé par les ordres sacrés à la virginité cléricale [1].

On aime à suivre par la pensée le jeune et noble Austrasien, naguère assis à la table des rois, se dévouant aux humbles fonctions de la cléricature, acceptant avec amour l'abjection de la maison du Seigneur, retraçant toutes les vertus de Népotien, et comme lui le premier à l'œuvre, le dernier en rang; assidu à la prière, donnant ses larmes à Dieu, et non aux hommes, ayant toujours les saints livres sous les yeux, dans ses mains, sur ses lèvres, dans son cœur transformé en bibliothèque du Christ; sur sa couche même où souvent la bénite page recevait sa tête appesantie par le sommeil; veillant avec sollicitude à ce que l'autel fût brillant, les parois sans poussière, les pavés nets, le portier assidu à son poste, les voiles tendus devant les saints mys-

tate humilitas, et adductis secum spe, et fide, et non ficta caritate, cum a primæ ætatis suæ annis virum sanctum vas electionis et templum bonitatis delegissent. In quo cum sancto Spiritu benigne quiescerent, nec solum tantæ sanctitatis splendorem nullius omnino spurcitiæ vitiis obnubilari passæ sunt, verum etiam mentem illius cæterarum virtutum honestissima prole fœcundarunt. *Anonym. Murbac.*, n° 3.

[1] Le sous-diaconat est expressément mentionné dans les Actes de S. Vandrille (*sæc.* II *Ben.*). S. Isidore décrit ses fonctions (*de Eccles. offic.*, lib. II, c. X). Il y a même un pape pris dans les rangs du sous-diaconat, Dieu-donné, élu en 614. C'est le premier exemple cité. Déjà S. Grégoire, et avant lui S. Sirice, avait imposé aux sous-diacres la continence perpétuelle.

tères, le sanctuaire sans tache, les vases limpides de propreté, toujours prêts pour les fonctions saintes, toujours empressé pour les cérémonies même les plus petites; toujours à l'église, tel était le fidèle imitateur de Népotien [1].

Léodégar n'avait que vingt ans; par un privilége que motivaient la discipline du temps et d'illustres exemples [2], à cet âge il avait été consacré diacre. Peu après, son mérite monta rapidement si haut qu'il fut jugé digne de la plus éminente dignité administrative dans l'Église après l'épiscopat, il fut fait archidiacre.

L'archidiaconat était une ancienne institution parvenue à son plus haut développement. A une époque où, dans le clergé comme dans la société, tant d'éléments divers se mêlaient et se heurtaient, il convenait qu'il y eût entre les anciens et les nouveaux clercs, entre les prêtres romains et barbares, entre le sacerdoce et l'épiscopat, entre l'évêque et les séculiers, rois ou leudes, hommes libres, serfs ou colons, un homme de parole et d'action, puissant par son titre, humble clerc par son caractère, indépendant par la plénitude de ses attributions, et plus facilement révocable de ses fonctions que tout autre membre de la hiérarchie, révoqué de fait et de droit par sa seule promotion au sacerdoce; médiateur acceptable et bienvenu entre toutes les positions, tous les intérêts et tous les rangs. Un digne archidiacre était un rare trésor que peu d'évêques rencontraient. Aussi Sidoine Apollinaire félicite-t-il avec effusion saint Mamert de Vienne d'avoir trouvé dans Mamert Claudien, son archidiacre, non-seulement la tendresse d'un frère, la vénération d'un fils, mais un conseiller dans les jugements, un économe de ses biens, un intendant de ses domaines, un

[1] S. Hieronym., *Epistola ad Heliodor.*

[2] S. Épiphane de Pavie fut ordonné sous-diacre à 18 ans et diacre à 20 ans. — S. Ennode fut diacre à 20 ans. — S. Seine est diacre à 15 ans et prêtre à 20. — S. Claude était à 20 ans chanoine ou clerc régulier, et archevêque de Besançon à 32 ans. — S. Remi, à 22 ans, était archevêque de Reims.

trésorier de ses revenus, un interprète des saints livres, un vicaire dans l'administration des sacrements et la célébration pontificale des fêtes de l'Église, un compagnon de ses voyages, un confident et un garant de ses plus intimes actions. Il va jusqu'à saluer du titre d'évêque le frère archidiacre [1].

Il y aurait lieu de s'étonner de voir des attributions si vastes et si complexes reposer, dans Léodégar, sur sa sagesse de vingt ans, et on pourrait accuser Diddo d'un aveugle népotisme. Mais le succès l'a justifié, et il n'y eut à Poitiers qu'une voix pour l'approuver; tous les récits nous en parlent dans les mêmes termes. Ils remarquent que dans le jeune archidiacre se déploya tant de force et de sagesse, qu'il ne le cédait en rien à ses devanciers, surtout dans les plus graves de ses fonctions. Au tribunal de l'évêque, il révéla une science précoce des lois de l'Église et du siècle, au point que même les hommes du monde en furent frappés de stupeur et d'effroi. Ses frères de cléricature admirèrent « une connaissance si profonde des dogmes et des droits canoniques, qu'il passa sans contestation pour excellent maître des clercs. Fort de l'austérité de ses exemples, il se montra zélé dans la censure des scandales, d'une pénétrante vigilance pour les devoirs ecclésiastiques, pressant dans les représentations, prudent dans les conseils, entraînant et magnifique dans les exhortations [2]. »

Ces récits un peu confus nous montrent Léodégar exerçant une action considérable sur trois points divers: dans le diocèse, dans l'Église, dans la maison de l'évêque. Dégageons par quelques détails chacune de ces positions nouvelles.

« Préposé sous l'évêque, dit le moine poitevin, au gou-

[1] « Consiliarium in judiciis, procuratorem in negotiis, villicum in prædiis, tabularium in tributis, in expositionibus interpretem, vicarium in ecclesiis, in itineribus contubernalem. » Sid. Apollin., *Epist.* IV, 11.

[2] Anonym. Æduens., n. I.

vernement de toutes les églises du diocèse[1], il surveillait l'administration des paroisses, déjà fondées en grand nombre, surtout dans les pays où l'épée romaine avait tracé les circonscriptions que l'Église consacra et perpétua; il visitait ces chrétientés éparses, les pourvoyait de prêtres, se réservait les actions contentieuses, et déchargeait les pasteurs d'âmes des tracas du temporel. Il rendait compte à l'évêque des églises à réparer, de leurs ornements, de leurs richesses, des incidents qui s'y passaient, des attaques qui en compromettaient les franchises. Il faisait les collectes, remettait les dons à l'évêque, et distribuait aux clercs leurs portions mensuelles. Il maintenait l'observation des canons et en dénonçait la transgression à l'évêque[2]. L'archiprêtre, sous peine de suspense, devait avertir ou l'évêque ou l'archidiacre de l'incontinence des clercs[3]. Il étendait sa puissance jusque sur les monastères[4] et sur les séculiers. Les juges ne pouvaient pas, sans en référer à lui, connaître des causes entre clercs et laïques[5], ni juger les veuves et les pupilles; les commandants militaires ou les magistrats encouraient l'excommunication, s'ils empêchaient l'archidiacre d'exercer sa vaste juridiction[6]. Le dimanche, il visitait ordinairement les prisons[7]. Peut-être encore existait-il à Poitiers, comme en quelques points des Gaules, des sortes de conférences mensuelles, présidées par l'archidiacre, où l'on s'occupait principalement de l'examen des pénitents

[1] Archidiaconus electus atque a pontifice ipsius civitatis omnibus ecclesiis illius diœcesis est subrogatus. *Ursin.*, n° 2. — Cf. *Vita S. Sigiranni*, n° 6, sæc. II Bened.

[2] S. Isidori *Epist. Leudefred.*, n. 11, 12, t. VI, p. 559, ed. Arev. — Cf. Corp. Jur. canonic. distinct. 21, *De officio archidiaconi*, c. 7. — Thomass., *Discipl. de l'Eglise*, part. 1, liv. I, c. VII; liv. II, ch. XIII.

[3] *Concil. Autissiod.*, ann. 578, c. XX, XXIII, XXVI.

[4] *Conc. Cabillon.*, ann. 650, c. XIV.

[5] *Conc. Matiscon.* I, c. 8, ann. 581. — *Conc. Aurel.* IV.

[6] *Conc. Cabillon.*, ubi supra.

[7] *Conc. Matisc.* II, c. 12. Cf. *Aurelian.*, V, c. 20.

publics et de la réparation des scandales. Enfin, si l'on tenait un concile, l'archidiacre y avait voix consultative et décisive, et souscrivait avec les Pères du synode [1]. On conçoit, à la vue de ces fonctions graves et délicates accumulées sur une seule responsabilité, le vœu plein de sollicitude de Fortunat pour l'un de ses amis : « Dieu veuille te bénir abondamment, *archiministre*, qui veilles fidèlement au troupeau du pontife [2]. »

Les fonctions de Léodégar dans l'église étaient encore plus complexes et non moins graves : c'était à lui d'indiquer à l'évêque dans le sacrarium les fêtes, les jours de jeûne et de les annoncer aux fidèles du haut de l'ambon ; à lui de présider au bon ordre des cérémonies, et de désigner qui parmi les clercs devait lire l'Apôtre, ou le Prophète, ou l'Évangéliste ; réciter les litanies, chanter les répons ou les antiennes [3]. Dans la semaine sainte, il distribuait aux prêtres de paroisses les saintes huiles ; dans les ordinations et la réconciliation des pénitents, sa présence était rigoureusement nécessaire, et l'évêque ne pouvait sans lui ni réconcilier ni ordonner publiquement. Enfin Léodégar remplaçait le plus souvent son oncle dans la fonction la plus épiscopale de toutes après la prière, l'évangélisation des peuples.

Poitiers vit alors un grand spectacle : c'était dans une cité accoutumée aux fètes de l'éloquence chrétienne, les foules accourant dans la vieille basilique hilarienne avec un empressement inconnu depuis longtemps, et se pressant recueillies autour de la chaire qui portait encore le nom de saint Hilaire, émues et suspendues aux lèvres d'un archidiacre de vingt ans ! Fortunat, malgré sa verve et sa fécondité, n'a

[1] *Concil. Tolet.* VIII, XI, XIII, XV, in subscriptionibus.

[2] Fortunat., *carm. ad archidiac. Meld.*, lib. III :

Det tibi larga Deus, qui curam mente fideli
De grege pontificis, *magne minister*, habes.

[3] *Epist. Leudofred.* laudat., n° 11.

point laissé de pareils souvenirs. A la vue de cette vénérable chaire qui rendait si éloquentes les lèvres d'un enfant, et lui donnait la sagesse des vieillards, la pensée se reportait à ce moment si beau dans les annales de l'Église, où, revenu de l'exil à travers l'Orient et l'Occident qui semblaient le porter sur leurs épaules, Hilaire, dont l'éloquence était comparée aux flots grondants du plus impétueux de nos fleuves, entonnait sur l'ambon, de cette voix qu'on nommait la trompette de l'Église, le *trisagion* triomphal. A ces multitudes empressées, Léodégar offrait, selon les récits contemporains, toutes les séductions de l'éloquence : aux grâces de sa parole, dit un témoin oculaire, il joignait un port auguste et grand, une figure étonnamment belle, des traits magnifiques, un accent suave, une expression très-vive et, ce qui est plus remarquable encore dans un début de vingt ans, une imperturbable prudence, un zèle brûlant si sagement contenu, qu'il savait s'accommoder à tous, aux vieillards les plus éminents et les plus sévères, comme aux égaux, aux inférieurs, à ceux de son âge plus faciles à entraîner. Son éloquence allait à tous les besoins : il rendait la joie aux affligés, il ramenait à la vertu les pécheurs pénitents; il relevait les humbles, il humiliait les superbes; il encourageait les bons, il tonnait contre les pervers; il purifiait tout ce qui était souillé, tant sa parole partait d'un cœur pur ! car, pour dernier prestige, tout exprimait en lui le reflet d'une âme vierge[1]. Aussi les peuples le vénéraient comme un ange du Seigneur, et la cité de Poitiers disait en célébrant sa louange et à bon droit : C'est Dieu qui nous a visités d'en haut en un tel apôtre! Un vieux poëte, à son tour, interprète de cet enthousiasme populaire, aimait à chanter cette éloquence virginale et féconde : « Ami de la chaste vertu, dit-il, de sa face rayonnait une « beauté pure que jamais n'obscurcit l'ombre du vice; im-

[1] Ursin., *Vita S. Leodeg.*, n° 2.

« maculé de corps, il demeura vierge jusqu'au delà des « temps où, mêlé aux chœurs des vierges, tout éclatant « de blancheur, il suit l'Agneau qui le mène à travers les « ombrages toujours frais du paradis, dans les fleurs de la « béatitude éternelle [1]. »

Or, où Léodégar avait-il puisé ces trésors de doctrine qui s'échappaient si abondamment et si discrètement de ses lèvres éloquentes? Où allait-il renouveler ces effusions intarissables de zèle apostolique? Au sortir des luttes de son dévouement, au milieu des labeurs de son administration, quand, sous le poids parfois si lourd des choses et des hommes, son âme ployait affaissée, où trouvait-il le rafraîchissement et la paix?

Léodégar se délassait d'un labeur par un autre; son unique repos était le changement de travaux. Après le diocèse, après la basilique, il lui restait pour asile la maison épiscopale, pour tente de repos la salle des clercs cubiculaires, où Diddo se déchargeait sur lui de ses plus intimes sollicitudes; pour loisir, les audiences à donner, les affaires à régler, les portions mensuelles à distribuer aux clercs, les hôtes à recevoir, les pauvres de la matricule à sustenter; puis, pour récréation, l'école cathédrale, dont il fut l'élève, le maître et le régulateur : grande et délicate fonction de l'archidiacre [2], à laquelle Léodégar avait été prédisposé par trop de soins providentiels, pour ne pas s'y livrer avec un dévouement sans bornes. Nous ne pouvons ne pas insister sur ce point, d'autant qu'il nous faut montrer le secret de cette féconde activité de Léodégar, de sa rapide promotion

[1] Cujus haud unquam fuscavit spurca libido
Membra, sed innocuus permansit virgo per ævum.
Virginibus junctus sequitur nunc candidus agnum,
Agnus et hunc rexit, ducendo ad amœna vireta,
Quæ paradisus alit florente sorte beata.
Anonym. Sangall., vid. *Analecta.*

[2] Greg. Turon., *Vitæ Patr.*, c. IX. *Hist.*, X, VIII. *Liber miracul. B. Martini*, 78

à l'archidiaconat, de ses tendances prédominantes pour la vie commune et laborieuse. En même temps nous aurons continué, autant que le permettent le sujet et l'espace, l'étude de ces écoles chrétiennes du septième siècle, que Léodégar traverse toutes, ou comme élève ou comme maître.

Aux portes de la ville de Poitiers, entre les rives du Clain et de la Boivre, saint Hilaire avait fait élever sur un fonds patrimonial un oratoire et une maison où il rassemblait ses clercs. Là se reposait, entouré de pieux disciples, le vaillant athlète, après avoir fourni sa course de l'Orient à l'Occident; et comme Athanase retrempait sa grande âme dans les oasis qu'embaumait la prière des Antoine et des Pacôme, ainsi l'Athanase des Gaules s'était fait dans cette fraîche retraite une Thébaïde à l'image des laures orientales. Ce fut là que le vétéran de la catholicité créa, dans ses derniers loisirs, comme en se jouant, tout le monachisme d'Occident. Là, se souvenant des chants populaires d'Arius, il composait les premières hymnes latines, et, nouvel Orphée, rassemblait, dit saint Jérôme, et captivait par les chants sacrés les indociles Gaulois [1]. Hiérophante liturgique, il composait le plus ancien livre nommé par l'histoire sur les mystères et les formes du culte; il apprenait à ses disciples et à son peuple le chant des psaumes; dès l'aurore il consacrait le jour par la prière, et le soir il le couronnait par le chant des hymnes: cet ordre de prières s'accomplissait fidèlement, dans sa famille selon le siècle, comme on le voit par les deux cantiques du soir et du matin qu'il composa pour sa fille Abra. Il n'épargnait surtout aucune séduction pour arracher la jeunesse de Poitiers aux fêtes de l'amphithéâtre, dont les magnifiques ruines prouvent encore la splendeur. C'est pourquoi il fonda à ses frais cette école qui grandit rapidement sous sa main et qu'il forma sur le plan des *Institutions* de Quintilien, son auteur favori [2]. Et quand, héroïque patriarche, il eut par ses prières, abrégé le

[1] In hymnorum carmine Gallos indociles vocet. Hieronym.
[2] Ejusd., *Epist.* 83 *ad Magnum.*

pèlerinage des siens et déposé de ses mains dans leur tombe de marbre Abra et sa mère, il reporta plus vivement ses affections sur sa seconde famille. Il lui confia les chères et saintes dépouilles de la première, et s'en vint à son tour prendre son sommeil entre ces deux tombes. Ainsi ce génie aux flots impétueux que saint Jérôme appelait le Rhône de l'éloquence gauloise, après avoir traversé le monde à grand bruit, comme un torrent tombé des hautes montagnes, avant de se rendre à l'Océan sans fin, épandit doucement ses nappes aplanies sur ces pacifiques et studieuses solitudes qui ont gardé son nom et ses souvenirs. Longtemps on y montra la place où il vivait, où il priait, où il travaillait; on y enchâssait d'or des évangéliaires écrits de sa main; on y conservait jusqu'au temps de saint Léger l'autographe de la lettre, ou plutôt de la parabole tout orientale qu'il écrivit du fond de son exil à sa fille pour l'exhorter à la virginité. L'Écriture sainte, la liturgie, le chant des hymnes, l'histoire, la dogmatique, la polémique chrétienne, ces grandes lignes tracées par lui, subsistèrent comme les seules bonnes voies d'étude et d'enseignement qu'on dût suivre [1].

Au cinquième siècle, une colonie de moines irlandais, conduite par saint Fridolin, y apporta les méthodes savantes et les goûts littéraires de la sainte et poétique Hibernie, où les lettres, à l'approche des Barbares, s'étaient réfugiées et cachées sous le manteau des moines. Après une halte de quelques années, la colonie voyageuse alla porter ses tentes, ses livres et son apostolat dans les montagnes de l'Helvétie, où le canton de Glaris conserve encore le patronage de saint Fridolin, et son image dans ses armoiries [2].

A la même époque, l'école hilarienne fut illustrée par une sorte de phénomène. Un jeune berger de Poitiers, nommé Léobin, « poussé dès sa plus tendre jeunesse par l'Esprit saint qui l'enveloppait comme un céleste nuage, à un

[1] S. Hilarii episc. Pictav. *Vita ex scriptis collecta*, inter *opp.*, p. I-CLX, ed. Veron., 1730.

[2] *Acta S. Fridol. abb.*, Boll., VI Mart.

grand amour des lettres[1], » rencontra, un jour qu'il gardait ses troupeaux, un moine de Noaillé, et le pria instamment de lui tracer, pour apprendre à les lire, les lettres de l'alphabet : le moine, n'ayant ni parchemin ni tablettes, les écrivit comme il put sur la ceinture du pâtre. Ainsi, déjà ceint de virginité et pur comme un lis odorant, Dieu voulut que Léobin eût encore les reins ceints de la science et de la vérité. Son père ayant reconnu son grand désir de s'instruire, lui accorda des tablettes pour écrire, sans le décharger encore des travaux des champs. Peu après il entra au monastère de saint Hilaire, et y passa sept années, autant qu'on en consacrait aux études régulières : nommé cellérier et obligé de vaquer tout le jour aux travaux extérieurs, il consacrait la nuit à la lecture ; et, pour ne pas incommoder ses frères, il couvrait d'un voile la fenêtre par où s'échappait la lumière de sa lampe. Puis nous le voyons, pèlerin infatigable de la science, parcourir les plus renommés monastères, interroger les hommes les plus érudits, le fondateur d'Anisole, saint Carilef, un illustre ermite du Perche, Avitus, Lupus, évêque de Lyon, Césaire d'Arles ; il visite la Provence encore toute romaine, l'Ile-Barbe, Lérins, le palais de Childebert, peuplé d'hommes saints et doctes, et il revient, enrichi de ce long pèlerinage, mourir dans sa première cellule.

Au septième siècle, Venance Fortunat, Léodégar, Ansfrid, Aicadrius, maintiennent avec honneur l'œuvre de saint Hilaire, et se succèdent presque sans interruption à la tête ou dans les rangs de cette institution.

La vie d'Achard ou Aicadrius, presque contemporain de Léodégar, nous donne sur l'intérieur de cette école des détails très-circonstanciés. Nous pouvons donc, à l'aide de ce document, suivre Léodégar pas à pas, et pénétrer plus avant dans l'organisation, le plan et les études des écoles cathédrales qui devaient toutes ressembler de bien près à celle de Poitiers.

[1] *Vita S. Leobini*, sæc. II Ben.

Comme elle, la plupart étaient fondées par de grands évêques, qui souvent en étaient les premiers maîtres; des moines irlandais y passaient de temps à autre et y laissaient fortement empreinte la trace de leur science et de leur vertu. D'autres moines continuaient l'œuvre, étendaient les relations, interrogeaient les habiles maîtres, donnaient et recevaient des livres, voyageaient pour puiser avec plus de sûreté aux bonnes sources : ainsi s'établissaient l'émulation, la concurrence, et jusqu'à un point assez remarquable l'unité de méthode.

Aicadre eut donc pour maître Ansfrid, « très-fameux par sa sagesse, de si grande doctrine et sainteté qu'en vivant avec lui on n'avait de pensée que pour la sagesse, d'action que pour la justice. » Tel est le maître chrétien de ces vieux temps; on ne peut le quitter sans être meilleur de cœur et d'intelligence.

Le sage Ansfrid prenait ses élèves dès le bas âge, et les faisait vivre en famille sous sa paternelle surveillance. De bonne heure il mettait l'émulation en éveil et attaquait l'égoïsme si exclusif de l'enfant par l'égalité de la vie commune.

Pendant ce premier essai, bien frêle encore, il estimait meilleur de laisser l'enfant écouter d'abord les leçons données aux autres, avant d'en recevoir lui-même. L'enfant a vraiment sa fleur, et il faut lui laisser s'assimiler sans bruit sa substance, comme la plante aspire silencieusement le suc de la terre[1].

L'enseignement débutait par les humbles éléments qui suffisaient d'ordinaire aux écoles rurales : seulement, le maître, plein de foi, anoblissait les choses les plus vulgaires, provoquait à propos de choses puériles de nobles sentiments, de généreuses pensées. Ansfrid demandait un jour au jeune Aicadre ce qu'il voulait apprendre avant tout; il se réjouit

[1] Et quia ejus tirocinium adhuc erat tenerrimum, utilior illi magistro in primævo flosculo videbatur auditus aliorum puerorum, quam educatio liberalium literarum. *Vita S. Aicadr.*, nº 1.

à la réponse que lui fit l'enfant : « Avant tout, seigneur « maître, enseigne-moi les choses de Dieu ; après viendra, « si tu le veux, ce qu'on apprend aux écoles rurales. Car « on dit que les choses de Dieu demeurent sans passer, mais « que les choses du siècle sont caduques et ruineuses. » Cette réponse de l'élève inspira un grand étonnement[1].

Ces premiers rudiments de toute connaissance consistaient surtout à distinguer les lettres gravées ou peintes sur des cailloux et à les rassembler : c'était l'office spécial des *calculateurs* d'enseigner ces éléments[2].

A dix ans commençaient les études en règle ; Aicadre, à cet âge, s'assit sur le premier banc de l'école, et pendant deux ans il continuait de n'avoir point d'autre livre que la science d'Ansfrid qui la lui donnait abondamment : aussi vit-on la jeune plante donner des fleurs et des fruits délectables, et puiser dans les choses saintes les parfums d'ambroisie qu'elle exhalait[3].

Dans une seconde station de cinq années, Aicadre monta de vertus en vertus, au point de passer maître ou au moins de pouvoir s'asseoir aux premiers rangs de ses condisciples.

Ces deux périodes correspondaient à deux ordres d'études tout à fait distincts. Le programme tracé par Martianus Capella, rhéteur africain du cinquième siècle, et venu des plus hautes traditions de l'antiquité, resta invariable pendant douze siècles[4]. On parcourait pendant la première de ces

[1] « De his quæ Dei sunt, domine et magister, primum mihi dicito, demum *de rebus ruralibus* mihimet insinuare memento. » *Ibid.* Nous n'avons trouvé nulle part, et nous ne voyons aucun autre sens à ces mots *de rebus ruralibus*, que celui que nous assignons.

[2] Isidor., *Origin.*, lib. I, n° 3. — Cf. *Vitam S. Gregorii Agrigent.*, n° 4, p. XXI *opp.*, ed. Venet., 1791.

[3] Erat itaque infans decennalis, quando resedit in scholari primo geniculo : dein biennio discens ea quæ a magistro petierat, florere jam cœpit et ceu fructus suavissimos emittere, et de his quæ Dei erant nectareos odores trahere. *Vita S. Aicadrii*, n° 8.

[4] Cf. Gregor. Tur., *Hist. Franc.*, lib. X, 19. — Ennodius, *Parænesis didascalica*, opusc. VI. Galland., *Biblioth. PP.*, t. XI, p. 161. — *Vita S. Odonis Cluniac.*, lib. I, n° 19, sæc. V Bened. — Joh. Sarisberiens., *Polycrat.*, lib. I,

deux stations scolaires, le trivium, qui comprenait la grammaire, la dialectique et la rhétorique : assez longtemps ces études ne se trouvaient point dépréciées d'être modestement appelées triviales. A la grammaire appartenait l'étude des langues : on trouve sur les bords de la Loire à Angers, à Orléans, à Poitiers, toutes les langues savantes cultivées, sans excepter les langues orientales[1]. La dialectique précédait sagement la rhétorique, qui n'était plus dès lors ce qu'elle est devenue depuis, un hors-d'œuvre entre la grammaire et la philosophie, un art de dire des idées qu'on aura plus tard.

Selon l'aptitude et les progrès des élèves, au trivium succédait le quadrivium qui les initiait aux notions plus élevées de l'arithmétique, de la géométrie, de l'astronomie et de la musique.

Or, tous ces éléments épars se ralliaient par une puissante et harmonique synthèse. Nous empruntons pour l'exposer les propres termes des anciens. Selon eux, l'éducation de l'homme, comme la formation du monde, se réduisait à deux choses, la parole et le nombre, et à deux fins qui embrassaient tout, l'éloquence et la sagesse.

Trois voies menaient à l'éloquence : l'art de parler correctement, de penser juste et de bien dire; ou la parole élaborée par la grammaire, aiguisée par la dialectique, exprimée et embellie par la rhétorique; le verbe dans sa pureté, dans sa force et dans sa beauté : telle était l'éloquence [2].

Il fallait un chemin plus long et plus ardu pour arriver à

cap. 19. — Coringii *Antiquitates academicæ*. — Au XVIe siècle, Grotius, pour son début, donnait à 15 ans la meilleure édition que l'on ait de Martianus Capella.

[1] A Poitiers, on signait encore les actes en grec au IXe siècle. *Mém. de la Soc. des Antiq. de l'Ouest*, 3e vol.

[2] *Trivium*, quasi triplex via ad idem, id est, ad eloquentiam. Quatrivium, quasi quatuor viæ ad idem, id est, ad sapientiam. Balb., in *Cathol.*, Acta S. Maxim., *Prolog*.

la sagesse ou la science, choses identiques, μαθησις[1]. Toutefois tout se résumait dans le nombre. Ainsi il y avait le nombre, se multipliant ou se décomposant en combinaisons infinies, l'arithmétique représentée par l'unité ; il y avait le nombre abstrait, absolu, immuable dans l'étendue idéale, ou la géométrie, qui avait pour emblème le binaire ; il y avait le nombre se mouvant à travers les espaces créés, et emportant les corps célestes et le monde dans les orbes d'un immense tourbillon, l'astronomie dont une sphère était le symbole. Enfin aux sept cordes de la lyre, il en manquait une encore. Quand donc tous ces accords résonnaient ensemble, l'harmonie s'éveillait dans l'âme, la musique apparaissait, comme ces concerts que Pythagore entendait dans le lointain des mondes et dans les profondeurs de son âme. C'était là le complément de l'homme, la consommation de la sagesse. Ainsi se formait cette échelle du développement humain, dont les deux signes étaient la parole et la sagesse, et les sept échelons, ces arts libéraux qui constituaient l'homme élevé à sa vraie valeur, le sage éloquent, *vir bonus dicendi peritus*.

Tout n'était point fini pourtant ; car ce n'était là que le moule uniforme où passaient toutes les intelligences. Restaient encore des connaissances spéciales à chaque situation de la vie ; nos pères au septième siècle savaient y avoir égard. Nous avons vu les coutumes nationales, les gestes des héros étudiés au palais par les fils des leudes et des rois. Pour les jurisconsultes, les magistrats, les enfants de familles sénatoriales, ils étudiaient le droit romain, les codes barbares,

[1] « Harum arithmetica unitati, musica binario, geometria trinario, spherica seu astrologia quaternario comparatur. Multitudinem quæ per se est, arithmeticæ speculatur integritas ; illam vero quæ ad aliquid, musici modulaminis temperamenta pernoscunt ; immobibilis vero magnitudinis geometria notitiam pollicetur. Mobilis scientiam astronomicæ disciplinæ peritia vindicavit. Hæc igitur illud quadrivium est, quo iis viandum sit, quibus excellentior animus a nobiscum procreatis sensibus ad intelligentiæ certiora perducitur. » Boethius, *de Arithm.*, n° 1.

et ces faisceaux de formules qui apparaissent alors abondamment et révèlent l'esprit positif et réglementaire du septième siècle [1]. Pour les clercs et les moines, rien de tout cela n'était exclus; ils cultivaient les études classiques. Des évêques allaient jusqu'à se faire grammairiens; saint Désidérius de Vienne en fut blâmé par saint Grégoire-le-Grand: les évêques de la Gaule studieuse étaient cités en Italie comme les plus habiles maîtres [2]; ce sont eux qui furent consultés et s'entendirent pour propager le code Théodosien: saint Bonet de Clermont, pour sa part, donne des leçons publiques sur le droit. Mais à ces études plus ou moins accessoires s'adjoignaient des connaissances plus spéciales; on apprenait aux clercs les psaumes, les saintes Lettres, les dits et les vies des Pères, le chant et les rites de l'Église; et même les études les plus profanes étaient habilement relevées et mises à l'unisson des choses les plus saintes. Ainsi ceux qui poussaient un peu loin l'étude de la philosophie, et à Poitiers saint Hilaire en avait trop richement usé pour ne pas être imité, à ceux-là on divisait la dialectique en trois parties, la physique, l'éthique et la logique; et on les prévenait que la vraie physique expérimentale était dans les faits qui servent de base à la religion, la vraie logique dans la contemplation de la foi, de l'espérance et de la charité, et la vraie morale dans la fidélité aux préceptes évangéliques. On allait plus loin encore, et on retrouvait cette trilogie dans le plus sage philosophe de l'antiquité, dans l'Ecclésiaste, les Proverbes et le Cantique des cantiques de Salomon [3], que l'on comparait par de curieuses analogies, et qu'on préférait hautement à l'empirisme de Py-

[1] Greg. Turon., *Hist.*, IV, 46. — *Vita Lietberti episc. Camerac.* Trivio et quadrivio addit *quæstiones juris civilis et canonici*, unde plena et perfecta induitur doctrina.

[2] Sunt quia pontifices in religione magistri,
Gallia quos multas dat studiosa bonos.
Arator., *Carmina.*

[3] Nobis autem... adest vera Physica in historica narratione, vera Logica

thagore, au dogmatisme de Socrate, à l'idéalisme de Platon [1].

Ce fut en passant par ce large cercle d'études que Léodégar parvint si rapidement à cette science précoce qui éclata dans son archidiaconat ; c'est au milieu de ces jeux innocents des lettres et de l'étude qu'il venait chercher quelque diversion à ses nombreuses occupations. Il y avait encore une autre retraite plus profonde vers laquelle il dut souvent tourner ses avides regards, si plus d'une fois il n'y pénétra avec son oncle Diddo. Le nom de celui-ci semble avoir figuré parmi les abbés de Saint-Maixent. Était-ce avant son épiscopat et son passage au palais qu'il avait goûté les joies austères du désert, ou bien serait-ce pendant la vigilante administration du jeune archidiacre, et peut-être en sa compagnie, que, s'échappant tous deux de la populeuse cité, ils s'en allaient se décharger un instant du poids des hommes et des affaires, et méditer plus librement avec les saints solitaires sur la beauté des jours anciens et la longueur des années éternelles? Déjà, au reste, des voix de plus en plus claires disaient à Léodégar, même au milieu des applaudissements les plus purs et des plus légitimes ovations : *Je le mènerai dans la solitude et lui parlerai au cœur* [2].

in fidei, spei, et charitatis contemplatione, vera Ethica in præceptorum divinorum executione. *Vita S. Maximini abb. Miciac.* Prolog., sæc. II Bened.

[1] Quam Dominus philosophiam diligens, præmisit typicum Salomonem qui in tribus monumenti sui libris, eamdem philosophiam sectandam nobis reliquit, dum in Ecclesiaste naturalium vim rerum et in Proverbiis instituit disciplinam morum, in Cantico autem canticorum sub velamine allegoriarum docuit quærendas atque rimandas causas rerum divinarum ; unde et eamdem nostram philosophiam his tribus semitis veris docuit esse commeandam, dum dicit : *Ecce descripsi eam tibi tripliciter.....* Falsorum philosophorum discipuli magistros suos... efferant, prædicantes quam maxime in Pythagora naturalem viguisse peritiam, in Socrate morum floruisse probitatem, in Platone rerum divinarum præponderasse notitiam..... *Ibid.*

[2] Oseæ, II, 14.

CHAPITRE V.

L'ÉVÊQUE DIDDO ET LES PEPINS.

L'Évêque Diddo se livre aux intrigues pendant l'administration de saint Léger, et aux mouvements du palais de l'Austrasie. — Les Mérovingiens et les Pepins. — Politique de Clotaire II et de Dagobert. — Le bienheureux Pepin de Landen. — Saints et saintes de sa famille. — Saint Bavon. — Faits et gestes principaux de Pepin jusqu'à sa mort. — Grimoald, son fils, maire du palais. — Son ambition. — Ses exploits militaires. — Ses fondations religieuses. — Ses intrigues auprès de Sigebert, qui adopte son fils. — Ses déceptions à la naissance de Dagobert II. — Son plan concerté avec l'évêque Diddo. — Exil de Dagobert II. — Succès momentané de Grimoald. — Sa chute.

Léodégar, en peu de temps, par la sagesse de son administration, avait établi une grande paix sur tout le territoire de Poitiers [1]. Il avait apparemment à son aide le bras et le conseil de son frère Warein, qui remplissait la charge de comte de Poitiers [2]. Représentant de l'autorité royale dans l'administration de la justice, dans la levée des impôts et le commandement des troupes, c'était comme l'évêque du dehors. Ainsi les deux frères gouvernaient l'église et la cité, et réunissaient dans leurs mains tous les pouvoirs, ecclésiastique, civil, judiciaire et militaire.

Diddo usa largement du loisir que lui faisait le dévoue-

[1] Nam in parvi temporis spatio, sub pontificis scilicet imperio, magnam pacem providentia sui regiminis tradidit Pictaviensi solo. *Ursin.*, n° 2.

[2] *Histor. monast. Novientens.* D. Martene, *Anecdota*, t. III, c. 1129.

ment de ses neveux. Du fond de son église ainsi pacifiée, il reportait volontiers ses regards au palais mérovingien; il recueillait avidement tous les bruits qui lui revenaient de la turbulente Austrasie. Bientôt il s'en va franchir les fleuves et les mers, et se mêler à toutes les tempêtes. Pour le suivre, il nous faut laisser Léodégar avec son frère à la tête de Poitiers, revenir au palais, et en reprendre la chronique où nous l'avions interrompue.

Les Mérovingiens semblaient à leur plus haut point de splendeur; leur empire s'étendait aussi loin que le permettent les limites naturelles de la France, au Rhin, aux Alpes, aux Pyrénées, aux deux mers. Par-delà, une vaste suzeraineté, des alliances respectées, des tributs imposés, ajoutaient comme un second empire au premier. L'Helvétie, la Thuringe, la Frise, étaient vassales. La Bavière recevait de nos rois ses ducs. Les Bretons de l'Armorique faisaient hommage aux Mérovingiens dans la personne du pieux roi Judicaël. Les Basques étaient gouvernés par des princes francs. Un second palais mérovingien s'élevait en Aquitaine, et rassemblait les premiers champions de la chrétienté, qui entreront en lice avec les Maures. Les Lombards payaient un tribut de douze mille sous d'or, et les Saxons, de cinq cents vaches. Un colporteur franc régnait sur les Vénèdes et les Avares, jusqu'aux portes de Constantinople. Les empereurs envoyaient à nos rois et en recevaient de solennelles ambassades[1]. C'est en cet état prospère que les Mérovingiens déclinent, pendant qu'à leurs pieds, sous leur pavois, monte avec un invincible ascendant une dynastie nouvelle.

La décadence des Mérovingiens date de la mort de Brunehaut; Clotaire II glorifia la trahison et en reçut des conditions humiliantes[2]. Dès lors, l'aristocratie régna; les

[1] Fredeg., *Chron.*, 45, 78, 63, 74. — *Chronicon Moissiac.*, ann. 35. — Aimoin., *de Gestis Francor.*, lib. IV, c. 7, 21, 26.

[2] Fredeg., *Chron.*, XLIV.

leudes se firent arbitres des rois ; l'Austrasie, où ils dominaient, prévalut sur la Neustrie ; la mairie du palais, élective et précaire auparavant, devint héréditaire et réservée aux leudes : les Mérovingiens seront encore appelés rois, mais le maire du palais seul en réalité règnera et gouvernera.

Vainement Clotaire et Dagobert travaillèrent habilement à reprendre sans bruit ce qu'ils avaient solennellement abandonné. Il est manifeste qu'ils cherchèrent un appui contre les grands dans le peuple, qui existait à peine. Ainsi allaient-ils par toutes les provinces, avec une grande renommée de justiciers, redressant quelques torts avec éclat, relevant les coutumes traditionnelles, rendant à chaque population ses lois [1], répandant abondamment leur munificence sur les monastères, les hospices, les églises [2], œuvres éminemment populaires, qui leur a valu, et à Dagobert surtout, un renom proverbial de bonté [3].

La marche assez régulière de leur politique ne manque pas d'astuce ou de finesse. Nous avons vu comment, pour capter les leudes, ils donnaient un grand éclat aux fêtes du palais, et retenaient en otage les enfants nobles, sous le spécieux prétexte de les nourrir à la table royale et de les élever à l'école du palais. Les pères eux-mêmes, les chefs des grandes familles n'étaient pas à l'abri de ces invisibles chaînes adroitement tissues. Le premier des Pepins, pendant plusieurs années, fut comme retenu captif au palais de Neustrie [4]. Le chef-d'œuvre de la politique du fils de Frédégonde fut la suppression de cette mairie des Burgondes, qui avait renversé Brunehaut, et que Warnachaire

[1] Fredeg., *Chron.*, n. 58.

[2] *Præcept. Clotarii pro Lonegisilo sacerd.* D. Bouquet, *Script. Rer. Franc.*, t. IV, p. 626.— *Clot. præc. pro monast. S. Dionys.*, ibid., p. 627.— *Præcept. Dagobert. pro monast. Sandionys.*, ibid., p. 627, 630, 631.— *Pro monast. Resbacensi*, ibid., p. 630. — *Pro monast. Anisolensi*, ibid., p. 633.

[3] *Gesta Dagoberti*, nº 42. D. Bouquet, *Script. Rer. Franc.*, t. II, p. 592.

[4] Fredeg., *Chron.*, nº 84.

avait rendue si formidable. Sans violence, sans éclat, sans y mettre la main, ils amenèrent ces Farons altiers de la Bourgogne, entraînés peut-être par des vues d'égoïste indépendance, à demander eux-mêmes qu'il n'y eût plus de maire parmi eux [1]. Ainsi fut sacrifié ce dernier débris de leur monarchie effacée; ainsi disparut sourdement une nationalité longtemps puissante et rivale de celle des Francs. Bientôt la Bourgogne et la Neustrie, perdant jusqu'à leur nom, se confondirent dans une commune appellation qui ne périra pas, la France.

Mais, telle est l'infirmité des plus sages desseins des hommes, le succès des Mérovingiens se tourna en obstacle, leur habileté trébucha dans sa voie la plus sûre. Médiateurs entre la France orientale et occidentale, les Burgondes, en s'effaçant de la scène, rendirent plus visible l'antagonisme de l'Austrasie et de la Neustrie. L'équilibre rompu, de douloureuses oscillations ébranlèrent la monarchie et renversèrent la dynastie de Clovis; et ce sera le captif du palais neustrien, Pepin de Landen, qui, par ses petits-fils, supplantera les Mérovingiens.

D'ailleurs, Clotaire II et Dagobert eux-mêmes, par une impolitique mésintelligence, suscitèrent les deux partis rivaux. La nouvelle érection d'un royaume d'Austrasie, les aigres débats que le fils suscita à son père, deux partages scindant coup sur coup la monarchie, deux minorités se succédant en Austrasie, trois rois passant sous un maire inamovible, entouré de tous les genres de prestige, et appuyé sur une famille aussi puissante par ses vertus que par ses richesses et ses dignités : tel fut le plan providentiel qui amena une seconde race de rois.

Dieu choisit pour l'inaugurer un homme qui ressemble aux rois des anciens jours [2], un héros, un sage, un saint,

[1] Fredeg., *Chron.*, n° 54. — Aimoin., *de Gestis Franc.*, lib. IV, c. 15.

[2] Il en porte le titre dans les monuments contemporains. Cf. *Vita S. Magni sive Magnoaldi*. Boll., VI sept.

Pepin de Landen, appelé, dans de vieux écrits, échos assez fidèles de son renom populaire, « le vivant domicile de la sagesse, le trésor des conseils, le soutien des lois, le terme des débats, le rempart de la patrie, l'honneur de la cour, la voie des chefs, la règle des rois [1]. » Premier de sa race, il marche à sa royale mission avec une puissante sérénité que rien ne trouble ni ne ralentit; les obstacles abrègent la route, les disgrâces l'élèvent plus rapidement. Devant lui, pendant trente ans, les peuples s'inclinent avec amour; trois royaumes se pacifient sous sa main; rois, reines et princes s'en vont, emportés par les coups de la mort ou de la violence; et toujours irréprochable et vénéré, il ne descend des marches du trône que pour monter sur les autels, où il garde encore son auréole de douze siècles [2].

Le bienheureux Pepin, surnommé depuis de Landen [3], apparaît sans que rien ne le prépare. Ses ancêtres peuvent à peine être vaguement nommés. Est-ce une famille franque ou gauloise ou romaine? Les noms, les origines, les relations les plus divergentes se croisent dans ses premières annales [4]. Si les noms de Pepin, de Grimoald, révèlent des affinités germaniques [5], Itta et Rictrude sortent des familles sénatoriales d'Aquitaine [6]; en même temps que les domaines des Pepins couvrent le Brabant, les Vosges, les rives du Rhin, leurs villas s'élèvent aussi par-delà la

[1] Fuit namque probatissimæ vitæ ac purissimæ famæ, sapientiæ domicilium, consiliorum thesaurus, defensio legum, controversiarum finis, munimentum patriæ, curiæ decus, via ducum et disciplina regum. *Vita B. Pippini ducis.* D. Bouquet, *Scriptor. rer. Franc.*, t. II, p. 605.

[2] *Acta B. Pippini ducis.* Boll., XXI febr., p. 260.

[3] Les documents anciens ne parlent pas du surnom que lui donnent les modernes, *Landesii*, *Landensis*, *Landini*, *Landisii*, *a Landis*, *Landiniensis*.

[4] Pippinus igitur noster, Francus fuerit, an Romanus, an Belgicæ, Germanicæve originis, puta Aduaticæ aut Tungricæ, ingenue fatemur nos ignorare. Boll., loco cit., *Comment. præv.*, § I, n° 2.

[5] Thierry, *Leçons sur l'Histoire de France.*

[6] *Vita S. Gertrudis*, sæc. II Bened. — *Acta B. Ittæ*, Boll., VIII maii. — *Acta S. Modoaldi*, ibid., XII maii.

Loire et jusqu'au pied des Pyrénées [1]. Le siége de leur puissance est en Austrasie ; et à voir leur clientelle, leurs alliances, leurs nobles amitiés, leurs relations avec les clercs et les évêques, on donnerait à cette famille une physionomie plus romaine que germanique, plus cléricale et sénatoriale que militaire et conquérante. Peut-être, loin de représenter, comme on le veut, la portion la plus barbare des Francs, les Pepins sont-ils plutôt l'expression des intérêts divers et multiples qui, pour se réaliser en un grand peuple, vont bientôt se résumer en un grand homme, dont le nom même accuse toutes ces diversités harmonieusement groupées, CAROLUS MAGNUS [2].

Le signe le plus royal du septième siècle et de la France en particulier, c'est l'abondante sainteté. C'est aussi le plus bel apanage des Pepins [3] : par des titres irrécusables, ils marchent en tête de ce peuple d'élus ; en gagnant le royaume du ciel, ils ont conquis l'empire du monde. Voilà leur légitimité, et, à notre avis, le dernier mot de leur royale mission.

Les habiles du siècle souriront de cette nouvelle et naïve politique. Expliquer la chute et l'élévation des empires par les actes des saints, demander au martyrologe la clef des révolutions du monde, n'est-ce point bander les yeux de l'histoire? Pour nous, il nous semble que Dieu ne donne aucun de ses dons sans discernement, pas même le plus vil de tous, l'empire du monde, ce présent de nul prix. S'il châtie quelquefois les peuples par la verge d'un tyran d'un

[1] *Acta B. Pippini*, Boll., loco cit.

[2] Il n'est rien moins certain que Charles et Carolus viennent du tudesque *Karl*, plutôt que du latin *Carus*, par simple voie de diminutif. Mais si Charlemagne est germain par le nom, il est romain par le surnom.

[3] Le docteur Schoenleben, dans son ouvrage : *Annus sanctus Halspurgo-Austriacus*, imprimé à une époque de critique sérieuse, fait monter à 500 le nombre des saints et des bienheureux sortis de cette grande famille dont celle de S. Léger est l'une des premières branches. J. Ludov. Schœnleben, *Annus sanctus Habsburgo-Austr., sive D. SS., BB., et VV., augustiss. domui Habspurgo-Austr. illigati, etc.* Salisburg., 1696.

jour, il ne permet pas à l'injustice d'inféoder l'avenir, ni de fonder une dynastie. Nous en croyons aux aphorismes de Salomon : « La justice élève les nations » et les races; « par moi règnent les rois; par moi les juges des peuples décrètent des lois justes et durables. De moi relèvent les rois, et les puissants tiennent de moi leur sceptre [1]. »

Les rois et les reines de la race des Pepins ne sont pas tous consignés avec éclat dans l'histoire. Peut-être même ceux qu'elle nomme de préférence sont-ils déchus aux yeux de Dieu. Une sainte veuve, une vierge ignorée, un solitaire enseveli dans sa grotte, ont plus fait pour l'élévation des leurs que les Grimoald et les Charles Martel. Ainsi faut-il compter parmi les fondateurs de cette dynastie, non-seulement le chef de cette famille, dont l'Église, la science et les peuples ont respecté les titres à la vénération publique [2], mais encore sa compagne en ce monde, la bienheureuse Itta [3], son frère saint Modoald de Trèves [4], et sa sœur sainte Severa, que nous pouvons à peine nommer en passant; puis les neveux, les nièces, les alliés : d'une part saint Vincent, sainte Valdétrude et leurs enfants, Dentelin, Landeric, Adeltrude et Madelberte [5], réunis sur les mêmes autels; d'autre part, les enfants du B. Witger et de sainte Amalberge [6], Émerbert de Cambrai, Rinilde et leur illustre sœur, sainte Gudule, la patronne du Brabant [7]; enfin, dans d'autres

[1] Proverb. VIII, 15, 16; XIV, 34.

[2] *Acta B. Pippini ducis*. Boll., XXI febr.

[3] *Acta B. Ittæ*. Boll., VIII maii.

[4] S. Modoald, évêque de Trèves, est honoré le 12 mai, et sainte Sevère, le 20 juillet. S. Vincent Madelgare, vulgairement saint Manger, est honoré le 14 juillet; sainte Valtrude, Vautrude ou Vaudru le 9 avril, et sainte Aldegonde, sa sœur, le 30 janvier.

[5] L'Eglise honore S. Landri, évêque de Metz, le 17 avril; S. Dentelin, le 15 juillet; sainte Adeltrude, le 25 février; sainte Madelberte, le 7 septembre.

[6] Tous deux sont honorés le 10 juillet.

[7] S. Emerbert est honoré le 15 janvier; sainte Rinilde, le 16 juillet; sainte Gudule, le 8 janvier. — On leur a donné souvent pour sœurs sainte Ermentrude et sainte Pharailde, et pour frères S. Venant et S. Gengoux. Nous ren-

branches collatérales, saint Wandrégisile, ami et contemporain du bienheureux Pepin[1], l'héroïque saint Bavon, sa mère Adeltrude, sa fille Aglétrude, sa sœur Adilia[2]. Nous n'avons pas encore nommé la postérité directe du premier des Pepins. Nous trouvons à la première génération sainte Begga[3] et sainte Gertrude de Nivelle, l'insigne vierge des Vosges[4]; à la seconde génération, sainte Walfétrude, fille de Grimoald[5], et enfin trois générations de saints sur une même branche, sainte Gertrude de Hamay et sa postérité, Adalbald et Rictrude[6], Mauront, Clotsinde, Eusébie, Adalsinde[7]. Nous n'avons pas parcouru tous les rameaux de cette féconde généalogie, dont Pepin porte sans faiblir la vigoureuse tige, comme les patriarches peints aux vitraux des églises; mais il suffit, pour justifier les desseins de Dieu. Que s'il pouvait sembler que les honneurs du martyrologe aient été prodigués à cette famille par complaisance pour sa royale fortune, nous demanderions à présenter les pièces de cette canonisation populaire, en dépouillant successivement tous les Actes de ces saints. Qu'on en juge par l'un des plus obscurs, que nous n'hésitons pas à placer en tête des fondateurs de cette première dynastie impériale, humble et austère reclus, aussi dédaigné de l'histoire qu'il a été glorifié par l'Église, aussi peu connu des doctes qu'il est vénéré des peuples, saint Bavon, patron du Brabant[8].

voyons aux doctes dissertations des Bollandistes sur ce sujet. Voir *ad dies* IV, XV et XVI jan., X et XVI jul.

[1] Boll., XXII jul.

[2] Leurs fêtes se célèbrent le 26, le 27, le 30 juin et le 1er octobre.

[3] Sainte Begga est honorée le 17 décembre.

[4] Sainte Gertrude, le 18 mars. *Acta SS. O. S. Bened.*, sæc. II.

[5] Sainte Walfétrude est honorée le 18 novembre.

[6] Sainte Rictrude était honorée, au monastère de Marchienne, le 12 mai. *Ibid.*

[7] Sainte Gertrude est honorée le 6 décembre; le B. Adalbald, le 2 février; sainte Rictrude, le 12 mai; saint Mauront, le 5 mai; sainte Clotsinde, le 30 mai; sainte Eusébie ou Ysoie, le 16 mars; sainte Adalsinde, le 24 décembre.

[8] *Vita S. Bavonis*, sæc. II Bened.

Allowin-Adhilec-Bavo, très-noble et riche comte de Hasbanie, avait épousé la fille du comte Adilion, dont il eut la bienheureuse Aglétrude. Cette enfant, à peine sortie du berceau, entendit distinctement une voix qui, venant du trône du Très-Haut, lui disait : « Crois en moi; et toi, qui es née de nobles ancêtres, par la vertu du Verbe de Dieu, tu enfanteras tes propres parents [1]. » La petite enfant se mit en prière pour le salut de son père.

Or, le comte Bavon épuisait ses forces dans le mal, se livrant sans trêve aux emportements de son tempérament fougueux, foulant aux pieds les pauvres, battant de verges ses serfs, ne respectant pas même ses proches : il ne connaissait de lois que pour les braver; il n'avait d'engagements que pour les violer; il inspirait la terreur comme un larron, et il en portait le nom. Mais la prière d'un enfant l'atteignit au cœur; la mort de sa pieuse femme acheva de le renverser. Il tomba aux pieds de saint Amand, confessa ses crimes en fondant en larmes, et se releva homme de Dieu. Il vendit ses biens, les distribua aux pauvres, et entra dans un monastère bâti à Gand par le saint pontife; il se dépouilla de sa chevelure et prit l'habit des pénitents, l'étole et la couronne des clercs : il voulut en cet état se montrer aux populations qu'avaient effrayées ses désordres; il parcourut les plus rigides monastères, recueillant tous les exemples d'austérités qu'il trouvait sur son passage. Ayant un jour rencontré l'un de ses serfs qu'il avait maltraité, il l'obligea de l'attacher avec des courroies, de le battre de lanières, de le traîner, pieds et poings liés, dans un prison publique. Cette prison fut une cellule de reclus, où saint Amand consentit à l'enfermer comme un malfaiteur, ou plutôt comme un mort; on fit ses funérailles : on vint en procession, avec les torches, l'encens, les psalmodies des défunts;

[1] In primis annorum crepundiis vox summo missa persultavit throno Altissimi : « Crede, inquiens, creata majorum quoque prosapia, verbo Dei solius parentes procreabis. » *Ibid.*, n° 2.

l'évêque ferma lui-même et scella la porte de ce tombeau. Bavon y vécut trois ans, ne mangeant que du pain d'orge saupoudré de poussière, couchant sur la cendre couvert d'un cilice, reposant, dans son rare sommeil, la tête sur une pierre, surchargeant ses épaules aux heures de la prière d'une lourde pierre qu'à peine deux hommes pouvaient remuer; tourmenté par des visions du diable, qui l'assaillait sous le hideux aspect de serpents, d'oiseaux, de bêtes fauves; visité par un ange en forme de colombe; couronné tout vivant d'auréoles qui descendaient du ciel comme des croix de feu : enfin, après trois ans et quarante jours, il annonça sa mort, et son âme s'envola dans la cour céleste.

Il y eut des saints et des prophètes qui s'étonnèrent de tant d'héroïsme, et recommandèrent aux peuples, par des chants et des hymnes, la gloire du larron fameux transformé en pénitent. Ainsi, trois ans après sa mort, un apôtre et un martyr irlandais, s'en allant à son dernier combat qu'il prophétisait, vint prier, pour se fortifier, sur la tombe de l'illustre pénitent de Gand [1]. Il y fit entendre en beaux vers le chant du cygne, et y déposa cette épitaphe, que l'on prendrait pour celle d'un saint Charlemagne :

Roi de ta patrie, espoir de ta race, gloire de ce royaume,
Premier des grands, et grand encore naguère,
Ta gloire n'est point due à ta grandeur première,
Mais au mépris même de cette grandeur;
Pauvre pour le Christ, abject, vil et souffrant;
Ainsi tu règnes, chef et gloire des serviteurs du Christ [2].

C'était comme un prophétique hommage à la royauté ré-

[1] *Epistola S. Livini, episc. et mart., ad Florbert., Gandæ abbat.*, sæc. II Bened.

[2] Qui patriæ rector, spes gentis, gloria regni,
Magnorum primus, qui modo magnus eras;
Non quia magnus eras, te gloria magna beatum,
Sed contempta decus gloria magna facit.
Pro Christo pauper, despectus, vilis, egensque,
Et Christi famulis nunc caput atque decus.

servée dès ce monde à saint Bavon et à sa noble famille. Pepin, même aux yeux de Dieu, n'était point indigne de figurer à côté de lui et de profiter, comme d'un héritage, de l'immense popularité de l'humble reclus. Il donna l'exemple aux conquérants comme aux saints de sa race. On vit plus d'une fois le maire du palais, le haut et puissant conseiller des rois, l'arbitre des peuples, le vieux capitaine, s'en venir humblement et pieds nus s'agenouiller devant un prêtre et lui confesser ses fautes [1].

Mais il est temps de résumer les faits nombreux qui remplissent sa vie très-active. Bien que d'un ordre inférieur et d'un intérêt purement politique, ces faits appartiennent au second plan de cette histoire par la part considérable qui en revient à Diddo, l'oncle de Léodégar. Pepin, né vers l'an 580, était déjà puissant à la chute de Brunehaut [2]. Maire du palais dès l'an 614, il contribua beaucoup à rallier l'Austrasie à la Neustrie. Depuis, il présida entre Arnulf et Cunibert les conseils et les malls où les évêques et les leudes austrasiens, au nom du jeune roi Dagobert, recueillaient les coutumes nationales, publiaient les premiers capitulaires, élaboraient tous les rudiments d'un nouveau droit et le mettaient en rapport avec les lois romaines [3].

Législateur et conquérant, il commandait les armées, et défendait vaillamment la frontière du Rhin contre les incursions des Saxons et des Thuringiens. Pepin paraît avoir eu sur Dagobert une autorité spéciale et presque paternelle; il est son tuteur, son maître, son patron, et il possède sur le jeune prince tous les droits que donnait la recommandation [4].

[1] Baron., *ad ann.* 631, n° 8. — Ce fait est attribué par d'autres à Pepin d'Héristal. Cf. Boll., ad diem XXI febr. *Comment. præv.*, n° 47-49. — Ad diem VIII maii.

[2] Frédeg., *Chron.*, n° 40. — *Erchamberti fragmentum*, Chesnæus, t. I, p. 780.

[3] *Vita B. Pippini ducis*, c. 1, Boll., XXI febr.

[4] *Commisit ergo adolescentem in manum ejus*, fretumque consiliis et industria prudentissimi monitoris, cum ad regnandum in Austriam direxit. Suscep-

Pepin est du conseil des douze pairs ou arbitres qui prononcent entre Clotaire et Dagobert sur les limites de leurs États [1].

En 628, il intervient dans l'érection d'un royaume d'Aquitaine, et dans le partage du trésor royal entre les fils de Clotaire II.

En 629, il prévient une guerre de succession et règle l'apanage de Caribert; il fait passer sans secousse tout le reste des Gaules sous le commandement de Dagobert, et rétablit l'unité de la monarchie.

En 630, il parcourt les provinces avec Dagobert, rendant partout la justice et faisant admirer même aux évêques la sagesse du jeune roi, jusque-là fidèle à ses conseils [2].

Mais l'indocile Mérovingien l'obligea bientôt de protester contre ses scandales. Pepin le fit sans peur et sans ménagement. Disgracié, entouré d'ennemis et d'espions, toujours fidèle, il se retira à l'écart, par amour de la justice et par crainte de Dieu [3].

Du fond de sa retraite, il dissipe une redoutable ghilde tramée contre l'ingrat et turbulent Dagobert. Il l'oblige de l'estimer assez pour lui confier son unique fils aussitôt après sa naissance. Il se vengea de sa disgrâce en se dévouant au jeune Sigebert, et grâce à son habile sollicitude, il y aura un saint pour succéder au voluptueux Dagobert [4].

Toujours retiré dans l'Aquitaine, il se rapproche de Caribert, dirige, au moins par ses conseils, de valeureuses expéditions dans les Pyrénées, prend ainsi les devants sur les

tum itaque juvenem studuit Pippinus quam optimis moribus adornare. *Vita B. Pippini ducis*, c. II.

[1] Aimoin., *de Gestis Francor.*, lib. IV, c. XII. — Fredegar., *Chron.*, 53.

[2] Fredeg., *Chron.*, n° 58.

[3] Fredeg., *Chron.*, n° 61.

[4] *Vita S. Sigiberti*, n° 6. Boll., 1 febr. Nam ut se et omne regnum absolveret discordiæ scandalo, *arrepto ad nutriendum Sigiberto regis filio*, invidorum factioni cessit et ad Charibertum regis fratrem in Aquitania morantem contendit.

Maures, et prépare les voies à ses héroïques petit-fils[1].

En 631, Caribert meurt; Dagobert est accusé de fratricide[2]; sa politique s'inquiète des liaisons de l'Austrasie et de l'Aquitaine. Pepin est traité plus durement et repoussé plus loin à l'écart. Privés de leur duc, les Austrasiens se laissent battre honteusement par des bandes de Slaves, que commande le marchand aventurier Samon, Franc d'origine[3].

En 634, l'Austrasie échappant à Dagobert, il fallut lui donner un roi, et l'élève de Pepin fut porté au pavois. Son vieux maître demeura encore éloigné du palais[4].

En 638, Dagobert meurt, Pepin sort de son exil; l'Austrasie l'accueille comme un père; le jeune Sigebert se remet sous sa tutelle; les leudes se rallient autour de lui; il préside au partage du trésor royal, et maintient la paix entre les trois royaumes[5]. Profitant de l'élan général et jetant sur l'avenir un regard de prophétique sagesse, il prévoit de longues et orageuses minorités, et se dévoue à créer un parti national, qui fortifie la faiblesse de ces rois éphémères et enfants. Il rassemble donc une vaste ghilde ou conjuration des chefs de la nation. Des évêques mêmes entrent dans cette ligue du bien public[6]: Arnulf de Metz, les deux chefs du conseil de minorité, Cunibert de Cologne et le duc Adalgise, Éga, le maire de Neustrie, l'élite de la noblesse, se rangent avec empressement autour du vieux maire. L'oncle de Léodégar, Diddo, prend sa part dans ce mouvement national. Pepin allait recueillir la plus noble consolation de sa longue et laborieuse carrière; le rêve de toute sa vie s'accomplissait : la France naissait heureuse et unie sous un saint roi. Il saluait d'avance cet avenir qui se levait devant

[1] Aimoin., *de Gestis Francor.*, lib. IV, c. XVII.
[2] Aimoin., *ibid.*, c. XXIII.
[3] Fredeg., *Chron.*, 68. — Aimoin., *de Gestis Francor.*, lib. IV, c. XXIII.
[4] Vales., *Hist. rer. Franc.*, lib. XIX, p. 114.
[5] *Vita S. Sigiberti*, n° 9.
[6] Fredeg., *Chron.*, n° 85.

lui, quand, pour dernier sacrifice, il lui fallut rompre par la mort ce grand dessein (639)[1], et acheter à ce prix une couronne dans le ciel[2].

Tout s'émut à cette perte : la mort d'Éga, en Neustrie, la rendit plus douloureuse; l'avenir seul en révéla la grandeur. Pepin laissait un fils trop jeune pour hériter de ses pensées et de sa fortune, et trop ambitieux pour ne pas prétendre à aller au delà de son père, assez audacieux pour courir à son but par toutes les voies, assez habile pour cacher son ambition, même en lui lâchant la bride. Maire du palais comme par hérédité, tuteur d'un roi enfant qu'une sorte de vassalité rendait plus timide encore, maître de l'Austrasie, et chef d'une vaste conjuration qui enlaçait dans ses liens les princes de l'Église et du siècle; la modération en une pareille fortune exigeait un héroïsme qu'eût à peine donné la vieillesse la plus sereine : elle manqua au jeune et ardent Grimoald[3].

Son premier soin fut de consolider et d'étendre la ligue formée par son père. Il s'attacha spécialement le vénérable Cunibert de Cologne; il y fit entrer les prélats neustriens; Diddo de Poitiers apparaît ici clairement sur la scène. Désidérius de Cahors reconnaît Grimoald pour son patron très-spécial, et se recommande à lui avec tous ses amis[4]. Cependant Arnulf mourut; Cunibert se retira au milieu de son troupeau; Diddo resta seul avec Grimoald. Le vertige les prit, toutefois sans troubler la profondeur de leurs combinaisons.

[1] Fredeg., *Chron.*, 85.

[2] Sequens annus luctum maximum intulit regi Sigibetto ejusque regno, Pippino majore-domus ex hac luce subtracto, qui ipsum Sigibertum paterne nutrierat a puero et imbecillitatem pueritiæ et adolescentiæ ejus validi sui auxilii sustentaverat brachio. *Vita S. Sigiberti*, n° 10.

[3] Cujus filius Grimoaldus, strenuus admodum juvenis, propter egregia patris merita, populo simul et principibus valde erat charus. Aimoin., *de Gestis Francor.*, lib. IV, c. XXXVIII.

[4] Fredeg., *Chron.*, n° 86. — *Epistola Desider. Cadurc. Grimoaldo.* D. Bouquet., *Script. rer. Franc.*, t. II.

Un valet du jeune roi, Othon, ambitieux subalterne, parvenu des bas étages de la domesticité aux premiers honneurs du palais [1], tenta de supplanter Grimoald. Celui-ci ou dédaigna de l'attaquer en face, ou cacha cruellement son jeu. Il excita contre Othon un duc des Allemanes, Leutharis, qui massacra l'odieux rival. On a pensé que ce Leutharis pouvait être allié de Diddo et de la famille des ducs d'Alsace, où se succèdent des noms assez semblables (642).

Grimoald essaya vainement de rattacher à son nom quelque prestige militaire ; il ne figure que dans une expédition contre le duc de Thuringe : il l'ouvrit avec un grand déploiement de troupes et un léger succès. Avant l'action décisive, il en appela aux redoutables serments de la ghilde, et fit jurer aux chefs et aux soldats, l'épée haute, de ne faire aucun quartier à l'ennemi. Mais il n'avait pas assez d'ascendant pour dominer cette armée nombreuse ; la division se mit parmi les chefs ; les uns restèrent dans l'inaction ; les autres s'emportèrent en désordre dans une charge intempestive, et se firent tailler en pièces. Grimoald demeura immobile auprès du jeune prince, qui, en digne Mérovingien, frémit de rage, et versa des larmes en contemplant cette boucherie des soldats francs [2] (644).

Cette humiliante déroute fut une faute et un malheur, dont Grimoald ne se releva pas. Chez un peuple guerrier, et surtout qui aspire à fonder une dynastie, la nullité militaire ne se pardonne pas. Les nouvelles races royales subissent toujours le sacre sanglant des batailles.

On dirait que Grimoald, après cet échec, s'arrêta irrésolu : dix années se passent sans qu'il paraisse avoir fait un pas pour l'exécution de ses projets. Pour rétablir son

[1] Fredeg., *Chron.*, 86, 88. — *Vita S. Sigiberti reg.*, n° 12.

[2] Sigibertus cum suis fidelibus gravi amaritudinis mœrore adreptus super equum sedens, lacrymas oculis prorumpens, plangebat quos perdiderat. Fredeg., *Chron.*, n° 87.

crédit entamé, il se montra généreux envers les moines et les clercs. Il dota richement les pieuses fondations de Nivelle, où sa mère et sa sœur, Itta et Gertrude, se retirèrent et devinrent de glorieux vases de sanctification. Il figure avec le roi Sigebert et presque sur le même pied, comme fondateur de Malmondier et de Stavelo : son nom se lit en tête des souscriptions des évêques et à côté de celui du roi [1]. Cette arrogance ne permet pas de méconnaître l'arrière-pensée de Grimoald dans ses œuvres d'ostentation.

Peut-être pendant ces dix années d'apparente inaction, Grimoald observait-il attentivement ce qui se passait en Neustrie et en Bourgogne. Tout y était en feu par la discorde du maire du palais Flaochat et du patrice Willibald [2]. Tous deux succombèrent, laissant des armées sur les champs de batailles, des villes incendiées, des provinces ravagées, toute la monarchie des Francs ébranlée. Solennelle lecon, qui aurait dû profiter à l'ambitieux Grimoald, si l'ambition savait s'arrêter devant les abîmes.

Sigebert lui abandonnait les rênes flottantes de l'État; pour lui, frêle de complexion, sans héritier et n'en espérant plus, heureux de faire du bien aux pauvres et de thésauriser pour le ciel, des fondations pieuses, des concessions de priviléges, des fêtes saintes, l'érection de douze monastères [3], quelques assemblées d'apparat suffisaient à sa modeste activité. Grimoald guettait sa couronne pour s'en emparer, au décès du roi, comme d'un bien vacant. A en croire même quelques récits contestables, il s'en serait assuré la transmission par un acte d'adoption en faveur de Childebert son fils encore enfant [4]. Mais voilà que, confondant cette âpre ambition, Dieu accorde un fils à Sigebert (646).

[1] *Diploma reg. Sigib.* D. Bouq., *Script. rer. Franc.*, t. IV, p. 634.

[2] Fredeg., *Chron.*, n° 90.

[3] *Vita S. Sigiberti*, n° 14. Duodecim enim monasteria in diversis sui regni partibus ædificavit.

[4] Lecoint., *Ann. eccl. Franc.*

Il fallut que Grimoald, dévorant cette déception et dissimulant ses convoitises, renouvelât ses serments de perpétuelle et inviolable fidélité. Toujours confiant et abusé, Sigebert lui remit en main le royal enfant, comme lui-même avait été livré au vénérable Pepin, sous le titre et selon toute l'étendue de la recommandation [1]. Ainsi, comme Pepin avait pu traiter Sigebert en fils adoptif, l'emmener avec lui jusque dans son exil, l'élever loin du palais natal, au fond de l'Aquitaine, Grimoald put exercer sur son pupille une sorte de suzeraineté, surveiller tous les détails de son éducation, l'isoler et l'entourer à son gré : situation délicate et scabreuse pour une aussi fougueuse ambition. Il dut longtemps observer avec inquiétude et tourner autour de sa proie, longtemps balancer entre toutes les pensées de violence et d'astuce qui l'obsédaient et qui devenaient de jour en jour sa ressource unique et désespérée.

Il devait craindre surtout les regards vigilants des évêques, sentinelles de l'autel et du trône. On voit percer ces craintes ombrageuses dans un acte qu'il arracha à la complaisance abusée de Sigebert. Une grande question agitait l'Église, le monothélisme, qui remuait tout l'Orient et qui avait envoyé ses émissaires jusque dans les Gaules. Le pape saint Martin l'avait condamné dans un concile de Rome, dont il envoya les canons dans les Gaules [2]. Les évêques se rassemblèrent, en Bourgogne, à Châlons-sur-Saône, en Neustrie, à Angers (644). L'Austrasie devait avoir aussi son concile. L'archevêque de Bourges Wlfolède l'avait convoqué, peut-être par une commission du pape. Mais Grimoald s'opposa à la tenue de ce concile qui l'eût surveillé de trop près. Il écrivit au nom de Sigebert, en termes durs et impératifs, une défense expresse aux évêques de se rendre à cette

[1] Dagobertum..... *nutriendum commisit* majori domus Grimoaldo, *Vita S. Sigiberti*, n° 15.

[2] Labb., *Conc. Rom.*, ann. 640.

assemblée [1]. Il est difficile de ne pas voir dans cet acte une précaution de Grimoald pour écarter des témoins importuns.

Dieu le voyait, et par un dernier effort pour l'arrêter au bord du précipice, tout à coup cet invisible témoin déchira tous les voiles et apparut. Depuis trente-trois ans vivait, sur les hauteurs de Romberg, un saint solitaire autrefois puissant au palais, Romaric, le fondateur de Remiremont. Sa vie s'était partagée entre Dieu et les lépreux, faisant d'ordinaire l'un et l'autre service à la fois. Il avait mérité par là de pénétrer dans le sépulcre pour ressusciter les morts, en purgatoire pour affranchir les âmes, dans l'avenir pour y lire les secrets de Dieu. Il venait d'ouvrir le ciel à plus de cent vierges sanctifiées sur la Sainte-Montagne; à son tour il allait être couronné, quand il vit dans une lumière prophétique les malheurs qui allaient fondre sur les Francs et l'Église des Gaules, sur le fils du saint roi Sigebert et celui du bienheureux Pepin, son vieil et éternel ami. Il n'avait plus qu'à disposer de trois jours de vie; il part à l'heure même, descend la Sainte-Montagne, et va droit au palais qu'il n'avait plus revu depuis trente ans. Il y arrive au milieu de la nuit; des messagers empressés en donnent nouvelle à Grimoald, qui accourt au-devant du vieillard, portant lui-même un flambeau pour éclairer ses pas. Cette visite intempestive, le sombre éclat des torches résineuses, l'aspect du solitaire, ce message hâtif d'un envoyé de Dieu,

[1] Cette circulaire ministérielle, conservée dans la correspondance de saint Désiré de Cahors, ferait honneur au génie retors et chicanier de nos légistes parlementaires. Grimoald, dès le premier mot, traite de fable le bruit d'un prochain concile; comment pourrait-il en ignorer le lieu et les membres? Assurément il respecte les canons de l'Église, comme on les a toujours respectés au palais; mais qu'on tienne concile, à telle époque, sans en prévenir le roi, ni le roi ni les grands ne sauraient le tolérer. Que si plus tard, en temps opportun, après avis préalable, on veut s'assembler pour le bien de l'Église ou de l'État, ou tout motif raisonnable, soit; mais toutefois, on le répète, après information du roi. Bref, point de concile pour leur sainteté épiscopale, jusqu'à nouvel avis du bon plaisir royal. D. Bouquet, *Scriptor. er. Franc.*, t. II, p. 47.

ce prophète qui s'arrête au bord de sa tombe pour montrer du doigt un abîme, tout inspirait à Grimoald une émotion profonde. L'homme de Dieu grandissait devant lui au delà des proportions humaines, et il lui semblait voir un ange ou un signe du ciel qui le remplissait de terreur [1]. Rien ne transpira des entretiens qu'ils eurent ensemble. Seulement on sut que Grimoald, subjugué par l'ascendant du saint homme et la vertu de Dieu qui l'investissait, promit tout ce qui lui était demandé. On le vit embrasser le saint vieillard avec un grand respect et lui offrir des présents [2]. Au dimanche suivant, trois jours après cette entrevue, Romaric, se fermant les yeux de ses propres mains et s'endormant de la paix des justes, bénissait Dieu qui lui accordait de monter au ciel au jour où le Seigneur ressuscita des morts. Ce fut en ce temps-là que saint Bavon, parent de Grimoald, et Itta, sa bienheureuse mère, terminaient leur sainte vie.

Tous les bons anges de Grimoald semblaient le quitter, et les événements le précipiter et l'emporter comme malgré lui. Sigebert mourait en saint, à vingt-six ans (en 646); Grimoald demeurait avec un enfant seul, en face du seul obstacle qui le séparât du trône. Un dernier conseil se tint entre lui et Diddo : celui-ci, peut-être pour épargner un crime plus odieux, est accusé d'avoir proposé l'exil clandestin du jeune prince. A vrai dire, un demi-siècle plus tôt, on s'y fût pris moins timidement. On se souvient des trois fils de Clodomir et des quatre petits-fils de Brunehaut. La violence se cachait, l'injustice demeurait. Diddo la couvrit d'un voile sacrilége,

[1] Ubi cum ventum fuisset, audito per internuncios vir magnificus Grimoaldus subregulus, quod noctis tempore ad eum accedere voluisset, surgens cum facibus accensis, intempestæ noctis tempore, medio itinere ei obvius fuit; adspiciensque hominem Dei miræ magnitudinis, nescio quid tanquam angelicum seu cœleste signum se super eum vidisse contremuit. *Vita S. Romarici*, n° 11, sæc. II Bened.

[2] Cum multa reverentia complexus, muneribus allatis, se facturum esse quæ dicebantur pollicitus est. *Ibid.*

en imposant à la royale victime, comme pour la dégrader, la tonsure cléricale [1].

Il fallait tromper tout un peuple, échapper aux regards du palais attentif, donner le change à une mère. Hymnehilde fut-elle dupe ou complice de Grimoald? N'eut-il point des associés au palais d'Austrasie, et même en celui de Neustrie? Ebroïn, qui y régnait déjà despotiquement, fut-il étranger à cette trame? Plusieurs affirment sa complicité [2]. D'autres accusent également la veuve de Sigebert, la reine Hymnehilde [3].

Grimoald, s'aidant au moins de toute son audace, et profitant de l'empire que lui donne sur le jeune prince le droit de recommandation, l'environne brusquement d'un secret impénétrable, et jette peu à peu au public des nouvelles sinistres : Dagobert se meurt, il agonise, il défaille, un convoi funèbre sort du palais; le jeune roi est inhumé, pleuré, et disparaît.

En même temps circule un testament de Sigebert, qui reconnaît pour son héritier, à défaut de ses hoirs, le fils de Grimoald, lequel prend le nom de Childebert. Une assemblée est convoquée au palais ; les fidèles de Grimoald y accourent : son fils est promené la lance en main sur le pavois, aux acclamations de la foule. Les évêques eux-mêmes s'y trompent : le nouveau roi reçoit leurs félicitations et leur envoie ses largesses. Ainsi triomphe l'intrigue tramée pendant quinze ans; Grimoald s'en applaudit : mais Dieu l'attend à sept mois de là.

Cependant l'évêque Diddo, après avoir imposé les mains de vive force au malheureux Dagobert, l'emmenait au loin,

[1] *Gesta Regum Francor.*, n° 43. — *Chron.*, *vetus Moissiac.* D. Bouquet, *Script. rer. Francor.*, t. II, p. 652. — Dagobertum... Grimoaldus totondit et per Didonem *Pictavorum profanatorem, non dico episcopum,* in exilium misit. *Chron. Centulense.* Ibid., t. III, p. 351.

[2] Lecoint., *Annal. Francor.*

[3] Vales., *Rer. Francor.*

descendait vers la mer, et l'abandonnait sur l'Océan, dans une frêle barque, avec un petit nombre de serviteurs gagnés ou dévoués. Les vents de Dieu et ses anges emportent l'exilé dans l'hospitalière Érin, où se réfugiaient, comme cet orphelin, toutes les royautés déchues, les lettres et les saints. Il y trouva une famille et une patrie. Un évêque répara la trahison d'un évêque. Que Wilfrid fasse oublier Diddo ! que la charité de l'un couvre de son manteau les fautes de l'autre! Wilfrid, évêque d'Yorck, servit de père à Dagobert. Il lui procura même une alliance convenable ; une vierge saxonne de sang royal s'unit à l'exilé et le consola, en attendant que la justice de Dieu le vengeât et le ramenât en Austrasie [1].

En franchissant le dernier degré du trône, Grimoald sentit la terre se dérober sous ses pieds. La ghilde puissante qui l'avait soutenu, lui et son père, d'abord se retira avec défiance, puis l'assaillit avec colère. Hymnehilde rompit la première et courut à Lutèce pour tout confier à la reine Bathilde, et dénoncer au frère de Sigebert le ténébreux complot qui avait frappé son neveu de mort ou d'exil. Clovis n'osa attaquer de vive force le maire austrasien, qui devait périr par où il avait failli, par l'astuce. Sous prétexte de lui accorder des présents et des honneurs, on l'attire à Paris, on s'empare de lui, on le met au cachot. Trop coupable pour être jugé, il subit dans la geôle un châtiment infâme que l'histoire a dédaigné de raconter (656).

Ainsi périt le fils du vénérable Pepin, le fils, le frère et le père des saints : heureux si leurs mérites et la grandeur de sa chute ont fait descendre sur lui, dans sa fosse, un rayon de repentance et de miséricorde ! Il faillit entraîner dans sa perte sa race tout entière : son fils disparut plus profondément que celui de Sigebert ; sa fille se réfugia sous l'aile de Dieu, sur le tombeau de son aïeule Itta, auprès de sainte Gertrude qui lui donna le voile de la religion. Saintes âmes,

[1] *Vita S. Wilfrid.*, sæc. III Bened.

qui apaisèrent la colère du ciel, et conservèrent à leur noble famille, malgré les crimes de Grimoald, l'avenir et le plus beau trône du monde, après celui du ciel.

Du reste, Clovis fut généreux, ou plutôt l'indulgente main de Bathilde s'étendit sur les complices de Grimoald. Diddo, le plus coupable de tous, trouva grâce, au point que peu après le palais et toutes ses faveurs s'ouvraient à son neveu Léodégar.

Il se peut, du reste, que tous les fils de cette trame si longtemps et si habilement tissue, n'aient pas été entièrement démêlés : il est difficile au moins d'expliquer comment Dagobert demeure abandonné au delà des mers, et pourquoi, sans qu'il soit fait mention de lui nulle part, son exil se prolonge encore plus de vingt ans.

Nous entrons dans une série d'événements où nous aurons souvent à admirer les retours soudains et profonds de la Providence, qui gouverne ce monde comme elle l'a créé, en se jouant. Ainsi, pendant que Dagobert exilé abordait en Irlande, une captive irlandaise devenait reine des Francs pour venger l'exilé; pendant que Diddo arrachait de son palais un jeune prince et l'emmenait au loin, Dieu retirait son neveu Léodégar de l'église de Poitiers et le reléguait dans la solitude. Exilé volontaire, le monde se fermait sur lui, et Dieu se préparait à l'y ramener plus fort et plus saint, pour le salut de plusieurs, et en particulier pour le rétablissement de l'exilé d'Irlande. Dagobert II et Léodégar, trempés l'un et l'autre dans la retraite, combattront ensemble les combats de Dieu et mourront presque en même temps, martyrs tous deux de la justice, nobles et saintes victimes offertes à Dieu pour le salut et la grandeur de la France

CHAPITRE VI.

SAINT LÉGER MOINE ET ABBÉ DE SAINT-MAIXENT.

ANS DE J.-C. 650-656.

Saint Léger renonce à son archidiaconat. — Se retire dans la cellule de Saint-Maixent, — fondée par le B. Agapitus, — gouvernée par saint Maxence jusqu'à sa soixante-dix-septième année. — Famine de 651. — Translation des reliques de saint Benoît. — Sa règle introduite à Saint-Maixent par le nouvel abbé. — Ordre de son monastère. — Les sept offices. — Réception des novices. — Les enfants recommandés. — Les écoles. — La prière. — La lecture. — Le travail. — Députation envoyée par sainte Bathilde à l'abbé de Saint-Maixent, qui se rend au palais.

Il est difficile que les plus fortes âmes résistent à l'orgueil d'une bonne œuvre, et plus difficile encore à une vertu précoce d'échapper à la satisfaction du dévouement heureux et senti. Mais Dieu, entendant les applaudissements qui entouraient à Poitiers le jeune archidiacre, lui envoya une pensée d'humilité et de sacrifice. Léodégar, touché au cœur, prit en dégoût le monde, qui s'ouvrait à lui sous le séduisant aspect d'une grande église renouvelée, avec tout un cortége de justes affermis, de pécheurs ramenés, de peuples évangélisés. Qui l'eût blâmé de s'abandonner avec ivresse à cette soif des âmes qui n'a pas d'intempérance? C'est pourtant alors que Dieu dit de lui : « Je le conduirai dans la solitude et lui parlerai au cœur [1]. » Léodégar quittant tout, le suivit.

[1] *Ducam eum in solitudinem et loquar ad cor ejus.* Oseæ II, 14.

Son histoire se tait discrètement sur les causes secondaires de cet événement. N'y eut-il point dans les catastrophes du palais un trait soudain de lumière, ou dans cette administration si complexe du diocèse des désenchantements inattendus, de durs froissements? Il est aisé, mais il importe peu de trouver aux coups de la grâce des explications mondaines.

Léodégar alla devant lui, passant d'un pied ferme sur les murmures les plus plausibles. D'ailleurs, même à vue humaine et pour l'intérêt du siècle, sa retraite n'était point inutile. Outre qu'il apportait à l'institution la plus nécessaire et la plus populaire une âme de plus, un grand cœur, une belle et féconde existence, il avançait le développement des desseins de Dieu sur lui. Destiné à devenir le père de beaucoup d'âmes, un conducteur des peuples, un martyr de la justice, il lui fallait pour dernière initiation la forte discipline du cloître.

Il lui vint donc, au milieu des plus flatteuses ovations, un impérieux besoin de paix et d'obscurité. Il comprit que les cœurs les plus purs se souillent de poussière dans les voies du siècle [1], et qu'il y a, quoi qu'on fasse, dans l'encens des hommes beaucoup de fumée qui tache à la longue même la main qui l'offre au Seigneur. Aussi n'alla-t-il point frapper aux portes des opulents et populeux monastères de Sainte-Croix, de Glanfeuil, de Ligugé, qui environnaient Poitiers. Il choisit de préférence, dans le coin le plus ignoré, la plus modeste cellule qu'il put rencontrer.

En descendant de Poitiers aux grandes solitudes de l'Océan, il est, à l'occident de la ville, assez loin pour que nul bruit de la cité n'y pénètre, un vallon qu'environnent des collines onduleuses et que baigne la Separis à sa source. Là, s'élèvent, à l'époque de Léodégar, quelques cellules sans

[1] Necesse est de mundano pulvere etiam religiosa corda sordescere. S. Leo. Pp. I, *Serm.* IV *de Quadrag.*

nom, ou modestement comprises sous la plus humble appellation, *Cellula*. Tout y est simple, la nature même y fait effort pour s'effacer. Une invisible vallée, un coteau mourant et se dégradant sans aspérités dans une vaste plaine, peu de lointain, peu d'horizon, mais beaucoup d'air, le silence et le ciel, l'oratoire d'un martyr, le tombeau d'un saint étranger, quelques moines rangés autour, les anges montant et descendant, Dieu présent : telle était la *cellula* de saint Maxence [1], dernière halte que Dieu accorde en sa miséricorde au bienheureux Léodégar, pour se préparer au rude chemin qui lui reste à parcourir.

Maxence était venu de loin se cacher là l'un des premiers [2]. Né de noble race dans la ville d'Agde, en Septimanie, un premier délaissement l'avait confondu parmi les trois cents moines de l'abbé Severus, autre étranger sorti de l'Orient, pour s'en venir, sous un nom emprunté, mourir dans un monde inconnu. Son disciple, à son exemple, quitta son premier nom d'Adjutor pour prendre celui de Maxentius, se déroba aux louanges et aux jalousies qui déjà se croisaient sur son passage, et, s'enfonçant de vallée en vallée, parvint jusqu'à ces plaines voisines de l'Océan, qui semble les avoir nivelées du roulis de ses vagues.

Le pèlerin de la Septimanie apportait avec lui la tradition de la Thébaïde, la règle des Macaires, peut-être un costume oriental. Il s'arrêta près d'un oratoire dédié à un martyr de sa patrie, saint Saturnin. Quelques moines sortis de Saint-Hilaire de Poitiers et fuyant devant les bandes d'Attila, l'avaient élevé [3]. Le fondateur, dont le nom semble révéler un autre fugitif venu de loin, Agapitus ou le bien-aimé, accueillit Maxence, comme un père rentrant dans sa maison. Il ne tarda pas à lui confier ses frères à gouverner.

[1] Saint-Maixent, aujourd'hui petite ville.
[2] *Vita S. Maxentii*, sæc. I Bened.
[3] Thibeaudeau, *Histoire du Poitou*, éd. de Sainte-Hermine, t. I, p. 101.

Maxence y acheva son pèlerinage de soixante-dix-sept ans, aimé de tous, même des plus sauvages hôtes de sa solitude, et des petits oiseaux, qui venaient ramasser les miettes de ses repas; vénéré des peuples, qui apprenaient des passereaux inapprivoisés combien grande était sa mansuétude et sa douceur[1]; visité des anges, qui remplissaient son humble cellule de clartés et chantaient avec lui les psaumes; redouté des Francs, qui, revenant de la bataille de Vouillé, troublèrent sa solitude et se retirèrent effrayés de ses prodiges; honoré du grand Clovis, qui, après avoir terrassé Alaric, s'agenouilla aux pieds du vieillard, et bénit avec lui le Dieu de Tolbiac[2].

Depuis, bien que dotée par les rois, la cellulette de saint Maxence conserva son obscure pauvreté. Elle n'en fut que plus chère à Léodégar: et pourtant il se trouva encore là, jusque dans les ombres de ce désert, un candélabre où Dieu le plaça pour y éclairer et s'y consumer. A peine admis parmi les serviteurs de Dieu, il vit ses frères s'agenouiller devant lui, le nommer Père, et le conduire à la cellule de leur abbé récemment appelé à Dieu. Léodégar ne céda qu'après y avoir été contraint par les ordres formels de Diddo, qui conservait toujours sur lui et ses nouveaux frères quelques droits de paternité[3]. Pour premier acte d'obéissance, il subit donc une nouvelle supériorité, et ce ne fut pas l'un de ses moindres sacrifices.

Là, ou peu auparavant, se place un événement solennel de sa vie qui s'efface dans le récit abrégé de ses biographes; de diacre, il devint prêtre. Ce fut peut-être ce qui l'arracha

[1] Quia, cum indomiti passeres in dextera illius mensæ reliquias colligebant, mansuetudinem et sanctitatem ejus populi compererant. O quam dulcis, o quam suavis vir iste Maxentius! *Vita,* n° 3.

[2] Ibid., n. 4, 5, 6, 8.

[3] Deinde, cum quidam pater ex monasterio, quod est situm in honore beati Maxentii, obiisset, jussu pontificis idem suscepit regendum; quod per sex annos strenue rexit, illudque magnis opibus ditavit. Ursin., n° 3.

aux splendeurs de l'archidiaconat, et lui fit choisir l'abjection de la maison du Seigneur. S'il est un moment où le rideau du monde se déchire, c'est quand, prosterné sur le marbre du sanctuaire, le front incliné sous la main du pontife consécrateur, on se relève prêtre pour l'éternité. « O « prêtre digne de Dieu, doux, juste, débonnaire, plein de « toute piété! c'est vous, Seigneur Jésus, qui le gardiez! « vous qui dirigiez tous ses pas aux choses meilleures! vous « qui l'entouriez du bouclier de votre protection! vous qui, « ne dormant ni ne sommeillant jamais, gardez toujours et « sauvez ceux qui espèrent en vous [1]! »

Léodégar avait à peine pris possession de la dignité abbatiale, qu'un fléau cruel lui donna l'occasion de consacrer par la charité les prémices de son gouvernement. Vers l'an 651, la famine ravagea les diverses provinces des Gaules [2]. C'est surtout dans ces crises meurtrières que la Providence fait comprendre la sagesse et la fécondité des institutions monastiques: là, les peuples affamés trouvent des greniers toujours ouverts, et quelquefois miraculeusement inépuisables; et avec le pain, des paroles de vie et de consolation qui changent en bénédictions méritoires les plus pesantes calamités.

Un grand esprit de miséricorde régnait dans ces vieux monastères du Poitou. Léodégar avait eu un modèle et un devancier dans un abbé du voisinage, le vénérable Junien, ami de sainte Radégonde, qui cultivait à grands soins des troupeaux, des chèvres, des moutons, de riches basses-cours, afin de donner aux pauvres des attelages pour la culture,

[1] O Deo dignum sacerdotem, mitem, justum, benignum, omnique pietate repletum! Custodiebas eum, Domine Jesu Christe, tu semper gressus ejus ad meliora redigebas, tu scuto protectionis tuæ circumdederas, qui non dormis, neque dormitas, sed semper in te sperantes custodis et salvas. *Vita S. Gerem.*, n° 17, sæc. II Bened.

[2] Aimoin., *de Gestis Francor.*, lib. IV, 41. — D. Bouquet, t. III, p. 138. — *Gesta Dagoberti*, n° 50. Ibid., t. II, p. 594.

des vêtements de laine et de poils, des œufs et des fromages, et jusqu'à des volailles pour les malades[1].

Léodégar fut donc au dehors le père des peuples[2]; au dedans, il donna à ses enfants et à ses frères tout une nouvelle vie par un bienfait insigne qui rend son administration à jamais mémorable à Saint-Maixent. Il est attesté dans les chroniques maixentaises qu'il introduisit au monastère la règle de saint Benoît[3].

Il se peut qu'un événement considérable accompli non

[1] *Vita S. Juniani*, t. I, sæc. II Bened.

[2] Nous ignorons ce que firent les moines de Saint-Maixent dans cette calamité. Pour en juger, voici ce qui se passait par les temps ordinaires dans un monastère voisin. « L'abbaye de Noaillé avait un hôpital où on nourrissait continuellement dix-huit pauvres; ils avaient par jour chacun une livre de pain, une juste de vin, des légumes, de la viande les jours de fête. Ils étaient habillés à neuf tous les ans; ils assistaient aux offices de l'Église comme les moines...; et c'était à matines qu'on leur distribuait le vin dans l'église. — L'aumônier avait non-seulement soin des pauvres de l'hôpital, mais encore il allait souvent dans les villages porter aux malades le meilleur vin, des fruits cuits et tout ce qui était nécessaire pour leur soulagement. Il les consolait, les exhortait à la patience et à la soumission aux volontés de Dieu. Tous les voyageurs étaient reçus dans le monastère : ceux de la plus basse condition étaient logés à l'aumônerie, les plus qualifiés occupaient l'appartement des hôtes. Un religieux avait soin de leur fournir tout ce qui leur était nécessaire; un autre religieux veillait à ce que les chevaux fussent soignés convenablement. — On nourrissait particulièrement douze pauvres de pain et de viande le jour du grand anniversaire de tous les bienfaiteurs et à la fête des morts. L'aumône la plus abondante se faisait dans les jours gras. Il se trouvait quelquefois six à sept mille personnes, à qui on distribuait du pain et cinquante cochons : *quinquaginta porcina tergora*. — On distribuait en outre tous les jours aux pauvres douze pains de trois livres, ce qui restait du pain et du vin des portions des moines, et les portions entières qui étaient servies pendant un mois, à la place des religieux qui mouraient, soit dans la communauté, soit dans les celles ou prieurés en dépendant. Après la mort de l'abbé, on continuait également de servir sa portion pendant un an, comme s'il eût été vivant, et on donnait cette portion aux pauvres. » *Cartulaire de Noaillé*. Cf. *Hist. du Poitou*, par Thibeaudeau, t. I, p. 170 et suiv. — Ces usages n'étaient point particuliers au monastère de Noaillé; tous les moines noirs et blancs les observaient généralement, et de nos jours encore la Trappe les a précieusement conservés.

[3] *Chron. S. Maxentii*, collect. manuscrite de dom Fonteneau à la biblioth. de Poitiers.

loin de là, à la même époque, vers l'an 653, soit venu en aide à la sagesse de l'abbé de Saint-Maixent. La translation des précieux ossements de saint Benoît fut assurément un moyen providentiel des plus efficaces pour propager la sainte Règle dans les Gaules, et en faire le code unique et universel de toutes les associations monastiques. Les saints corps du patriarche et de Scholastique, sa sœur, traversèrent l'Italie, les Alpes, les Gaules presque tout entières. Des prodiges continuels marquèrent tous les points de cette voie triomphale : les aveugles voyaient, les boiteux marchaient, les morts ressuscitaient, le ciel s'ouvrait visiblement, et la terre des Francs tressaillait au passage de ce trésor que le monde catholique lui envie. C'était l'arrivée d'un nouveau patron de la monarchie, d'un second père de la France naissante [1]. Le récit en courut rapidement tout le long de la Loire ; Glanfeuil, où reposait le disciple que Benoît aimait, dut l'accueillir avec une grande joie ; après Glanfeuil, la cellule voisine de Saint-Maxence eut sa part de la nouvelle, et Léodégar ne fut pas longtemps à comprendre les desseins de Dieu.

Il ouvrit donc les portes de sa cellulette à ces fortes et glorieuses armes venues du Mont-Cassin [2], à ces lois simples et puissantes qu'il a depuis si hautement préconisées dans un concile de cinquante-quatre évêques ; heureux s'estimait-il de pouvoir assurer le salut de ses frères par une règle pleine de l'esprit des justes ; heureux d'abdiquer une autorité à peu près sans limites, et de la circonscrire dans le cercle tracé par le doigt du saint législateur.

La règle fut donc acceptée, jurée et observée par tous avec la ferveur d'une première réforme naissante. Dès lors, nous pouvons surprendre Léodégar dans les plus intimes détails de son intérieur, vivre avec lui d'heure en heure, le

[1] *Historia translationis corporum S. Benedicti et S. Scholasticæ in Galliam*, sæc. II Bened., p. 323-378.

[2] *Regula S. Benedicti*, Prol.

suivre pas à pas, et converser avec ses pensées les plus chères. Nous possédons les mémoires authentiques et confidentiels des six plus belles années de sa vie.

La réforme introduite par saint Benoît dans les monastères était d'autant plus générale et plus profonde qu'elle innovait moins; elle continuait tout le passé, développait et résumait toutes les traditions antérieures. Depuis saint Clément, à qui sont empruntés les instruments des bonnes œuvres, jusqu'à Cassien, le compilateur des Pères orientaux, tous les plus purs enseignements de l'ascétisme revivaient sous la règle de saint Benoît, exprimés en formules et en institutions très-simples et très-populaires. Pénétrons dans l'intérieur du convent où Léodégar vient d'introduire la nouvelle règle; et à la seule vue de l'ordre extérieur et matériel, au plan de cet édifice et à ses grandes lignes, nous reconnaîtrons la sagesse profonde de saint Benoît, et par suite de Léodégar, son émule et son enfant.

Ce monastère est constitué comme un tout qui doit se suffire [1], comme une cité complète, un royaume, une tribu patriarcale. Léodégar est le père de son peuple, et il en a le nom. Il a, comme dans les légions romaines, un préposé ou prieur [2] pour premier auxiliaire; des doyens ou décurions, hommes de conseil et d'action, chefs de file de la milice, formant l'assemblée des sénieurs ou le sénat de la cité monastique [3]. Un cellérier, comme le majordome, ou l'économe des évêques, veille aux deux choses qui suffisent aux moines, le vêtement et les aliments. Un infirmier a soin des malades, un hôtellier recueille les étrangers, reçus à la porte par l'Ostiarius, sage vieillard, choisi discrètement, habile à recevoir et à rendre la parole, à qui sa maturité ne permet pas de vaguer à l'aventure [4]. Ce sont là

[1] S. Benedicti *Regul.*, cap. 67.
[2] *Regul.*, cap. 65. — Tertull., *ad Martyres.*
[3] *Regul.*, cap. 65. — Veget., *de re militari,* lib. II, c. 3.
[4] *Regula S. Bened.*, c. 41.

les sept offices principaux de la hiérarchie monastique. La famille se compose au moins de douze moines, comme le Maître avait douze apôtres; et ainsi qu'il envoya soixante-douze disciples porter la bonne nouvelle, le saint législateur donne à ceux qui militent sous sa règle soixante-douze paroles, enseignements merveilleux de toute sainteté, instruments de toute bonne œuvre [1].

Léodégar, entouré de ses bien-aimés frères, marche d'un cœur dilaté dans la voie des observances monastiques. Il en rencontre le symbole et l'esprit dans tout ce qui l'environne et jusque dans la distribution des lieux, des offices et des cellules. A l'entrée apparaît la demeure du Maître, l'oratoire, le centre où tout aboutit, la limite du siècle et du désert, de la terre et du ciel. A l'orient, le chapitre, second oratoire, où le père de famille instruit et corrige ses frères, unit les vivants et les morts par la charité qui jamais ne défaille; à l'occident, se rattachent encore à l'église les cellules des novices, qui partagent leur temps entre l'école où se nourrit leur intelligence et l'oratoire où s'alimente leur cœur. Ces diverses parties sont reliées par un cloître dont chaque galerie, chaque colonne a aussi son enseignement; à droite et à gauche, le mépris de soi et le mépris du monde, entre lesquels marche le moine à un double but, à l'amour de Dieu, figuré par l'oratoire, et à l'amour du prochain, représenté au côté parallèle, là où sont les salles communes, le réfectoire, le dortoir, le cellier, images des trésors de la grâce et de ses communications; et au delà, l'hôtellerie et les salles des étrangers dont le bruit ne peut arriver jusqu'à l'enceinte réservée des moines; puis, plus loin encore, les jardins qui rappellent les fleurs et les fruits des âmes, et le puits des eaux vives qui reporte la pensée au torrent des voluptés éternelles [2]. Tel est l'ordre de la

[1] La règle elle-même a 72 chapitres, avec un prologue et un épilogue ou conclusion postérieure à la première rédaction et comptée pour le 73e chapitre.

[2] *Reg.*, capp. 35, 57, 67. — S. Isid. Hispal. *Regul.*, cap. 1. — *Concil.*

congrégation, l'aspect du monastère. Des étrangers de loin en loin y passent momentanément; des novices incessamment la renouvellent. Grâce à l'exemple de Léodégar, beaucoup de nobles et de riches du siècle s'arrachent aux liens les plus tenaces pour le suivre [1]. « Sa parole, dit l'un de ses biographes, était comme celle du roi son maître, et lui aussi pouvait dire : Je tuerai et vivifierai ; je frapperai et guérirai. Inestimable soldat et disciple du Christ, en blessant les vices à mort, il vivifiait et fortifiait les vertus. Il enseignait de voix et d'exemple, et sa parole avait comme une main tendre et délicate qui touchait et caressait les avides auditeurs accourus pour l'entendre jusqu'au fond de son désert [2]. »

Ceux qui s'attachaient à lui passaient par de rudes épreuves et par trois initiations successives qui les partagent en trois groupes. Les uns, au premier pas encore, reçoivent à la porte des paroles dures et mortifiantes; les autres, admis à la salle des hôtes, sont encore traités en étrangers : la dernière station est dans la cellule des novices, où recommencent trois probations nouvelles. Après deux mois, la règle leur est lue, et le chef de cette milice qui s'enrôle, dit à chacun : « Voici la loi sous laquelle tu veux combattre; si tu peux l'observer, avance : si tu ne peux, tu es libre, retire-toi. » Ceux qui avançaient entendaient après six mois une seconde lecture, un second appel : s'ils persévéraient, quatre mois après, le dernier sacrifice avait lieu, en face de toute la congrégation, à l'oratoire, devant Dieu et les saints, et entre les mains de l'abbé. La victime signait son arrêt d'immolation, le déposait sur l'autel et jurait stabilité, conversion de mœurs et obéissance. Puis, le novice se mettait aux

Aquisgran., I, ann. 816. — *Conc. Tur.*, III, ann. 813. Labb., t. VII, p. 1259, 1307. — *Decret. Leon. IX*, apud Gratian., causa 12, q. 1. — Petrus Blesens., *Serm.* 25. — Durand., *Rational.*, lib. I, cap. 1, n° 43.

[1] Ursin, n° 2.

[2] *Anonym. Murbac.*

mains de Dieu, il disait, il chantait : « Accueillez-moi, Seigneur, selon votre parole, et je vivrai, et ne me confondez pas dans mon attente. » Il recommençait trois fois ; trois fois la congrégation répondait et ajoutait : Gloire au Père ! Puis, tous, au nom de Dieu, embrassaient le nouveau frère, et le recevaient à toujours [1]. Il prenait humblement sa place au dernier rang, sans qu'on examinât s'il était riche ou pauvre, serf ou libre, jeune ou vieux, rustique ou savant ; car entre moines il n'est question ni d'âge ni de condition, parce que, entre l'âme de l'esclave et du libre, il n'y a point de différence devant Dieu [2].

Nous ne pouvons oublier la plus chère portion du troupeau de Léodégar, quelques enfants que lui amenaient, comme dans tous les monastères de ce temps, le désir d'une éducation lettrée, le bénéfice des écoles gratuites ouvertes à la porte de la maison de Dieu, et parfois l'oblation spontanée faite par les parents. Au risque de scandaliser plus d'un lecteur, nous insistons sur ce point. C'était la *recommandation* transportée dans le monastère. L'Église, sage et habile mère, marche à pas comptés dans l'éducation des peuples. Elle traite avec respect même leurs caprices d'enfance, pour peu qu'elle y voie le germe du bien. Ainsi, au lieu de flétrir la recommandation, comme une barbare importation de la Germanie, elle s'en empare au palais et crée la chapelle mérovingienne. Elle l'accueille jusque dans ses asiles les plus libres ; elle l'associe à ses plus pures institutions ; elle en fait comme un sacrement de l'enfance ; elle établit des fêtes et des rites ; elle tolère et bénit des professions solennelles et irrévocables au berceau. Que notre libé-

[1] *Reg. S. Bened.*, cap. LVIII.

[2] S. Isidori Hispal. *Regula*, cap. IV. Nec quærendum est si dives aut pauper, servus an liber, juvenis an senex, rusticus an eruditus ; in monachis enim nec ætas, nec conditio quæritur, quia inter servi et liberi animam nulla est apud Deum differentia... Multi enim ex plebeio censu documentis virtutum eximiis enitentes, prælatiores nobilibus facti sunt.

rale et moderne susceptibilité n'éclate point trop contre cet abandon d'enfants fait à Dieu. Jugeons cet arbre planté au jardin de l'Eglise par ses fleurs et ses fruits : ses fleurs, ce sont toutes les prémices offertes dans toute l'antiquité, et entre autres, le jeune Samuel et par-dessus tout Marie, mère de Jésus ; ses fruits, au moment même où nous nous plaçons, c'est, parmi cent autres, Bède-le-Vénérable, Boniface, Willibrord, qui à l'époque même où Léodégar gouvernait Saint-Maixent, étaient offerts par leurs parents, à sept et à cinq ans, et même à l'âge du sevrage [1]. Respectons ce que Dieu a ainsi béni. Et d'ailleurs, la recommandation monastique était bien différente de celle du palais : l'une était une inféodation, l'autre un anoblissement ; celle-là une servitude, celle-ci un affranchissement. L'enfant ainsi donné perdait peu, et gagnait ce qui nous rend aujourd'hui si fiers : il était libre, émancipé, inviolable, appelé à la plus noble existence qui fût alors [2]. Aussi les cérémonies de l'offrande,

[1] S. Benoît ni S. Basile n'ont point déterminé l'âge requis pour être admis au monastère. Basil., *Regul. fus.*, 16. S. Bened. *Regula*, c. 59, 63. — Le x[e] concile de Tolède le fixe à quatorze ans. *Can.* 6. « Parentibus sane filios suos religioni contradere non amplius quam usque ad *quartum decimum* eorum ætatis annum licentia poterit esse. » Selon Ives de Chartres, il faudrait lire au canon du concile de Tolède *duodecimum* (in parte vii Decret., c. 27), et selon Labbe, *decimum* (t. VI, col. 463). — S. Grégoire exigeait dix-huit ans au moins pour l'admission définitive et la profession. La règle de S. Aurélien exige dix ou douze ans ; S. Césaire permet que les enfants soient reçus à l'âge où ils peuvent s'instruire et obéir, à six ou sept ans. C'est à peu près à cet âge que furent reçus S. Placide, Fauste et Gordien par S. Benoît lui-même. S. Bertulfe et le vénérable Bède, S. Samson, S. Boniface n'avaient que cinq ans : il y a même des exemples d'âge inférieur, de trois ans, de deux ans et même d'un an : S. Willibrord était à peine sevré. Cf. S. Greg. *Epist.*, I-48. — D. Marten., *Comment. in Reg. S. P. Bened.*, in cap. LIX. — D. Mabill., *vet. Analect.*, t. III, p. 479. — Carol. Coint., *ad ann.* 544. — Haeften., *Disquisition.*, lib. IV, tract. 2, disq. 4. — *Acta S. Febroniæ*, Boll., XV jun. — S. Aurel. *Regula*, c. 17. — S. Cæsar. *Regula Sanctimon.*, n° 5. — Faustus, *in prologo Vit.* S. *Placidi.* — Ven. Bedæ *Elogium histor.*, sæc. II Bened. — *Vita S. Samsonis*, ibid. — S. Willibald., *in Vita S. Bonifacii.* — Alcuin., *in Vita S. Willibaldi.*

[2] « Le B. Amand, dit l'auteur contemporain de sa vie, quand il rencontrait

que saint Benoît a cru devoir expressément mentionner dans son code immortel, se rapprochent beaucoup des formes de l'affranchissement devant l'Église [1]. Au milieu des saints mystères, au moment de l'oblation des dons eucharistiques, en présence de tout le convent rassemblé en cercle autour de l'autel, l'enfant conduit par ses parents, la tête couronnée, se présentait portant l'eulogie du pain et un calice de vin; le prêtre recevait son offrande, comme un arrhe au Seigneur. L'enfant s'agenouillait, et on étendait sur ses mains, quelquefois sur tout son corps, les bords longs et flottants de la nappe de l'autel [2]. Ses parents écrivaient une cédule de renonciation et de consécration, et promettaient avec serment de ne plus rien lui donner en propre, ni par eux, ni par autrui, ni quoi que ce fût, en aucune façon possible. Riches et pauvres étaient admis et passaient par les mêmes conditions. L'abbé recevait en père l'enfant adoptif que Dieu lui envoyait.

Les enfants du monastère étaient divisés en deux classes : ceux qui étaient consacrés à Dieu et qu'on nommait les *oblati*, et ceux qui, sans être attachés au monastère, en fréquentaient les écoles; c'étaient les élèves proprement dits, les *nutriti*, dont le nom nous rappelle la chapelle palatine. De là, deux sortes d'écoles très-distinctes; les unes nommées *claustrales* pour les seuls *oblati*, et les autres dites

des captifs ou des enfants d'outre-mer, les rachetait à prix d'argent, leur rendait la liberté avant tout, et les distribuait en diverses églises : nous avons appris que plusieurs d'entre eux étaient devenus depuis des évêques, ou des prêtres, ou d'honorables abbés. » *Vita S. Amandi*, nº 8, auctore Baudemundo monacho Elnonensi, æquali, sæc. II Bened. — Cf. *Vita S. Tillonis*, ibid.

[1] Reg. S. Bened., cap. 59.

[2] *Regula S. Bened.*, cap. 59. — Cf. Ambros., *de Virginib.*, lib. III. — August., *de S. Virginit.*, c. 39. — Hildemar., *Comm. in Reg. S. Ben.*, cap. 1, 9. — *Vitæ Patr.*, lib. I, in vita Pachom., c. 33, *Reg. ejusd.*, nº 19. — Basil., *Regul. fus.* interrog. 15. — Ephrem., *Doctr. varia*, cap. 64. — Isidor. Hispal., *Regula*, cap. 9, 11, 18. — Fructuosi *Regula*, cap. 6. — Cæsar. Arelat., *Regula Sanctimon.*, art. 5. — Aurel., *Regula*, cap. 17. — *Regula Magistri*, cap. 26.

externes ou *canoniques* pour les élèves libres, soit qu'ils demeurassent au monastère, soit qu'ils vinssent recevoir des leçons du dehors [1]. Les unes et les autres étaient florissantes à cette époque. L'enseignement était le même, la discipline était diverse mais sévère [2]. Les *oblati*, plus strictement tenus à l'observance et revêtus de l'habit monastique, étaient l'objet de soins plus paternels et plus vigilants. Leurs frères du siècle apportaient toujours au milieu de la solitude quelque chose de l'air du monde; aussi quelques conciles semblent regarder ces deux institutions comme incompatibles et interdire toute autre école que celle des *oblati* [3]. D'autres se plaignent que les études profanes envahissent les cloîtres, qu'on y rencontre des poëtes, des joueurs de harpe, des musiciens, des baladins [4]. On recommandait donc et on étudiait de préférence des sujets plus sérieux, « les saintes Écritures, les secrets des sacrements et les profondeurs des mystères [5], les écrits des Pères, en particulier Hilaire, Cyprien, Ambroise, Jérôme, Augustin [6]. Il fallait y ajouter beaucoup des innombrables Pères grecs [7]; » de plus, « les décrets des canons et les droits de tout l'ordre ecclésiastique [8], » surtout la collec-

[1] Traduntur post breve tempus marcello *scholæ claustri* cum beato Notkero et cæteris monachici habitus pueris; exteriores vero, id est, canonicæ, Isoni cum Salomone et ejus comparibus. Ekkehardus, *Vita S. Notkeri*, n° 7.

[2] *Concil. Aquisgran.* I, ann. 817, c. 45. Ut schola in monasterio non habeatur, nisi eorum qui oblati sunt.

[3] *Concil. Coveshov.* II, cap. 7, 20.

[4] Erant disciplinæ loci, ut semper et tunc severæ, non modo in claustro, sed et in scholis externis. Ekkehard. junior, *de Monasterio S. Galli*, c. 6.

[5] « Quo præceptore paginarum transcurrentes seriem, cœlesti instanter scrutinio inhærebant et sacramentorum arcana mysteriorumque abdita jugiter meditabantur. » Ce précepteur était saint Boniface, et ces élèves de pauvres femmes, à qui l'apôtre de la Germanie enseignait, à ses moments perdus, la haute théologie. *Vita S. Bonifacii*, sæc. III Bened.—Cf. *Vita S. Eustasii*, n° 5, sæc. II Bened.

[6] Cassiod., *de divin. Institut.*, c. 23.

[7] Multosque alios innumerabiles Græcos. Id., ibid., c. 28. — *Vita Ven. Bedæ*, n° 28.

[8] Sed et dicta SS. Patrum et decreta canonum totiusque ecclesiastici ordinis

tion de Denys-le-Petit, qu'il n'était pas permis d'ignorer sans être coupable[1]. On l'eût été davantage de ne point lire encore attentivement les conciles d'Éphèse, de Calcédoine et les épîtres encycliques des souverains pontifes concernant ces conciles. L'histoire ecclésiastique entrait dans ce plan et prenait rang immédiatement après l'Écriture-Sainte et avant les Pères[2] : la cosmographie accompagnait l'histoire[3]. On ne comptait pas, ce qui était commun à toute école, beaucoup de connaissances de grammaire, de poétique, de rhétorique, de dialectique, d'arithmétique, de musique, de géométrie, d'astronomie[4], toutes choses nécessaires pour l'intelligence des saintes Lettres. « Il faut, dit une très-ancienne règle, que le solitaire enseigne et ne soit pas enseigné ; c'est son office spécial d'exposer le mystère de la loi, la doctrine de la foi, la discipline de la justice, de commenter les Écritures divines; de développer les canons, de reproduire les exemples des saints[5]. » « Otez les monuments des

jura plenitudini perfectionis adjecit. — Ce plan complet d'études sur l'ensemble du droit canonique était encore tracé et rempli par des femmes, maîtresses d'école dans un pays barbare, et mêlées à tous les tracas de l'apostolat. Sainte Lioba ne quittait les livres que pour prier ; son ardeur se communiquait à ses filles, et son monastère devint comme une école normale pour les écoles naissantes de l'Allemagne. *Vita S. Liobæ*, sæc. III Bened., p. 11.

[1] Ne videamini tam salutares ecclesiasticas regulas *culpabiliter* ignorare. Cassiod., *divin. Institut.*, cap. 23.

[2] Id., ibid.

[3] Id., cap. 25.

[4] Illud quoque commonendum esse credidimus, quoniam... multa per schemata, multa per definitiones, multa per artem grammaticam, multa per artem rhetoricam, multa per dialecticam, multa per disciplinam arithmeticam, multa per musicam, multa per disciplinam geometricam, multa per astronomiam intelligere possimus. Id., cap. 28. — Cf. *Vita S. Galli*, cap. I, sæc. II Bened. — Venerab. Bedæ *Hist.*, lib. IV. *Vita S. Bened. Bisc.*, n° 18. — Greg. Turon., *Hist.*, IV, 46. *Vitæ Patr.*, 8.

[5] Solitarius debet esse doctor, non qui doceri indigeat... Ipsius namque speciale officium est tractare de mysterio legis, de doctrina fidei, de disciplina justitiæ; Scripturas divinas legere, percurrere canones, exempla sanctorum imitari. *Regula Solitar.*, cap. XX. — Cf. *Regul. S. Bened.*, capp. XXI, LX, LXIV, LXXIII.

lettres, disait un moine de Mici, tout périt, toute société croule et tombe dans la confusion [1]. »

Ainsi, ces écoles monastiques étaient le plus haut degré de l'enseignement et embrassaient la science universelle du temps. Elles rivalisaient d'éclat avec la chapelle palatine, et attiraient beaucoup d'enfants nobles [2]. Déjà on eût pu dire que nul fils des rois n'était plus diligemment *nourri* au palais que le plus petit oblat au monastère [3]. Elles avaient l'éclat et la foule d'auditeurs des écoles antiques. Saint Médard avait cinq cents élèves et Mici cinq mille [4] : le vénérable Bède rassemblait autour de sa chaire, à Wiremouth, plus de cinq cents auditeurs, parmi lesquels figurait Alcuin [5] ; un condisciple de Léodégar, Aicadre de Poitiers, pouvait avoir à ses leçons les neuf cents moines de Jumièges. Telle était la renommée de ces écoles que l'Angleterre et l'Irlande, jusque-là si richement dotées, les enviaient à la Gaule, y députaient de nombreux pèlerins, et s'estimaient veuves et dépouillées en présence de nos maîtres et de leurs disciples [6].

Grâce à ces florissantes institutions, les livres et les copies durent se multiplier à Saint-Maixent, d'autant que tous les monastères voisins donnaient l'exemple. Ligugé, où l'on ne connaissait point d'autre art que la transcription [7], était célèbre par la suite des ouvrages des

[1] Tolle monimenta de rebus, necesse est ut pereant, et status vivendi ordine confuso titubet et vacillet. *Liber Miraculor. S. Maximini abb. Miciac.*, sæc. I Bened.

[2] *Vita S. Agili*, n° 6. — *Vita S. Eustasii*, n° 5. — *Visio Baronti*, n° 11. — *Vita S. Hadelini*, n° 7.

[3] Ut nullus regis filius majore diligentia nutriatur in palatio, quam puer quilibet minimus in Cluniaco. Udalric., *Consuetud. Cluniac.*, lib. III, c. 8. — De fait, Thierry de Chelles, Pepin-le-Bref, et plus tard Lothaire, fils de Charles-le-Chauve, Robert-le-Pieux et une foule d'autres princes et rois furent élevés dans les monastères.

[4] *Gallia christiana*, ed. II, t. IV, p. 784.

[5] *Vita vener. Bedæ*, auct. Alcuino, sæc. III Bened.

[6] *Vener. Bedæ Hist.* — *Hist. littéraire de la France*, t. III, p. 446. — Alban Butler, *Vie des Saints*, 17 juin.

[7] Ars ibi, exceptis scriptoribus, nulla habebatur. Sulpit. Sev., *Vita S.*

pères. Mici pouvait offrir à ses cinq mille étudiants une collection d'historiens mis en bon ordre dès le sixième siècle par l'un des plus anciens religieux. Sainte Radégonde, à l'exemple de la sœur de saint Césaire, faisait copier à ses filles des évangéliaires, des psautiers, des bibles entières, qui, au dedans et au dehors, resplendissaient d'or et de pierreries. Fortunat admirait le riche et docte choix de sa bibliothèque, où figuraient à côté des Hilaire, des Ambroise, des Jérôme, des Sedulius et des Orose, les œuvres grecques d'un saint Athanase, d'un saint Basile, d'un saint Grégoire de Nazianze[1]. Il est permis de penser que Léodégar apporta de Saint-Maxence de vénérables parchemins liturgiques, venus évidemment de l'église de Poitiers jusqu'à Autun, qui n'a pu les recevoir que du saint évêque.

Quoi qu'il en soit, fidèle à la règle de saint Benoît, il tempérait l'essor trop ardent de la contemplation par la lecture et le travail des mains. Dans les cellules, au réfectoire, à l'oratoire, sous les cloîtres, des lectures historiques et ascétiques relevaient et fortifiaient les traditions, préparaient à la prière et reposaient des labeurs. Si, pendant le carême, les veilles se prolongeaient, on en profitait pour ajouter à la tâche ordinaire, et on se partageait les livres du monastère. La vie était, comme les jours de la sainte quarantaine, une préparation continuelle par la pénitence aux jours de la pâque éternelle, un sommeil rare et court, une couche dure, des vêtements pesants et rudes, un repas tardif et austère, le jeûne fréquent et prolongé, l'abstinence

Mart., lib. I. — Cf. *Hist. Littér. de la France*, t. III, p. 429. — *Ann. de Philosophie chrét.*, t. XVII, p. 36 et suiv.

[1] *Vita S. Radegundis*, sæc. I Ben. — Venant. Fortun. *Carm.* — Cf. *Vita S. Cæsarii*, sæc. I Bened. — *Vita SS. Harlindis et Renildis abbatiss.*, sæc. III Bened., p. 1. — Sainte Radégonde n'était pas seule de son sexe à donner cet exemple; nous avons vu sainte Gertrude de Nivelle recueillant des livres jusqu'à Rome et en Irlande. Sainte Bertile envoie le plus de livres qu'elle peut aux colonies détachées de son monastère de Chelles. Sainte Aldegonde écrivit elle-même le récit de ses révélations. Sainte Anstrude pour la mort de son frère a recours à la consolation de ses livres. Cf. *Vita S. Bertilæ*, n° 6, sæc. III Bened., p. 1. — *Vita S. Aldegundis*, n° 18, sæc. II. — *Vita S. Anstrudis*, ibid.

perpétuelle. Aux œuvres de pénitence la charité ajoutait le service des frères, des hôtes, des malades, des enfants; c'était là le lot privilégié de l'abbé [1], et Léodégar y était bien préparé par son laborieux archidiaconat. Il y avait encore le labeur de la pauvreté, « d'autant plus digne des moines, a dit leur père, qu'il est plus nécessaire; si la nécessité du lieu ou la pauvreté les oblige de travailler eux-mêmes à recueillir les fruits de la terre, qu'ils ne s'attristent point; car alors ils sont vraiment moines, s'ils vivent du travail de leurs mains, comme vécurent nos pères et les apôtres [2]. » Léodégar apporta de grandes richesses au monastère et augmenta ses biens par son habile administration [3]. Il ne s'affranchit pas néanmoins du travail commun le plus humble. Souvent, en cette solitude ignorée, les anges et les pauvres de Dieu virent le fils des leudes, le neveu des évêques, le frère des comtes, l'allié des rois, s'en allant aux champs et portant les instruments du colon et du pâtre, se confondant parmi les serfs de la glèbe, fouillant la terre, semant et défrichant, recueillant à la sueur de son front son pain de chaque jour, et usant à la peine ces bras qui naguère s'étendaient sur les peuples et qui bientôt soutiendront le sceptre des rois. C'était le spectacle que décrit en beaux vers Grégoire de Nazianze, quand il dit comment lui et son noble ami Basile, retirés ensemble sur les bords de l'Iris, dans les solitudes du Pont, ensemble plantaient des arbres, arrosaient des fleurs, cultivaient des herbes, portaient du bois, amassaient des pierres, le jour se délassaient ensemble par le chant des psaumes, la lecture des saints livres, les doctes écrits des Pères, et passaient les nuits entières dans les gémissements de la pénitence ou dans les ravissements de la contemplation [4].

[1] S. Bened. *Regula*, cap. 53.
[2] Ibid., cap. 48.
[3] Ursin, n° 3.
[4] Ce temps était fécond en grands exemples de ce genre; saint Germain, saint Amé, sainte Radégonde tournaient la meule comme les esclaves antiques. En

Ainsi se passent à travers des sacrifices toujours semblables les jours et les nuits de Léodégar, et ce sont ses meilleures nuits, ses plus beaux jours. Heureux, en effet! il a ce qui suffit à Dieu et à l'ange, la paix et l'amour. Et quand son cœur surabonde sous les charmes de la solitude, il a des heures réservées, où son âme s'épanche suavement par la prière et les saints cantiques. Tout commençait par l'œuvre de Dieu. La nuit même avait ses chants qui se prolongeaient jusqu'aux premières lueurs du jour. Léodégar en donnait le signal, ouvrait la psalmodie, et commençait ces douze psaumes qu'un ange apprit à chanter aux premiers pères de la Thébaïde [1]. Des leçons, des répons, des versets, des cantiques mystiquement distribués, composaient le cycle des prières nocturnes, que couronnait le chant glorieux du *Te Deum*. Au moment où les premières lueurs du jour descendaient dans l'oratoire et que les saintes veilles finissaient, Léodégar, vivante image du Père céleste, bénissait ses frères prosternés et redisait solennellement une page des saints Évangiles, en mémoire du Verbe qui illumine tout homme venant en ce monde. Puis prenant, comme les vierges de l'Évangile, cinq lampes pour aller au devant de l'Époux, ils chantaient, à l'aurore, cinq cantiques pour saluer le soleil de justice [2]. Tout le long du jour, unis aux

Angleterre, un noble Saxon, ministre du roi Egfrid, saint Easterwin, ne rougit point, au milieu des moines de Wiremouth, de vanner, de battre le blé, de traire les brebis et les génisses, de descendre au pétrin, au jardin, à la cuisine. Ce sont ces leçons alors si difficiles qui ont réhabilité le travail, élevé le peuple et anobli l'industrie. *Vita S. German.*, sæc. I Bened. — *Vita S. Radegundis*, ibid. — *Vita S. Amati*, sæc. II Bened. — *Vita BB. abbatum*, in *Opp.* Vener. Bedæ, t. IV.

[1] Pallad., *Lausiac.*, c. 38. — Cf. Cass. *Coll.*, lib. II, c. 5 et 6. — *Conc. Turon.* XI, can. 18.

[2] Matutinum quinque laudibus constat, quatuor videlicet psalmis et uno cantico; et congrue dum diurna lux erumpit, Deo laudes offerimus, quia sub exterioris lucis specie solem justitiæ nostris dilucescentem cordibus exspectamus; et tanquam advenienti sponso tota gaudens atque tripudians occurrit Ecclesia, sic quinque laudibus, ac si totidem lampadibus adornata, velut ultimæ jam exultationis clamore in cordis aure concepto : *Ecce sponsus venit, exite obviam ei.* Petri Dam., *Opusc.* 10, cap. 2.

neuf chœurs des anges, ils accompagnaient l'Agneau immolé dans les sept principales stations de son sacrifice : de trois heures en trois heures, ce drame de la prière, venu des plus anciens temps, se déroulait par les sept offices du jour. Ainsi on contemplait à l'aurore le Christ attaché à la colonne ; à la première heure, dans les humiliations de la flagellation ; à la troisième heure, sous son arrêt de mort ; à la sixième heure, à la croix ; à la neuvième, sous le coup de la lance ; à l'heure du soir, on le suivait au tombeau, et à la dernière heure, à cette heure que saint Benoît avait marquée le premier comme le complément de tout cet ensemble, toute la famille s'étant courbée une dernière fois sous la bénédiction paternelle, chantait trois psaumes en commémoration des trois jours de la sépulture divine, et s'en allait, dans un rigoureux silence prendre son sommeil ou méditer les années éternelles, auprès du sépulcre de Golgotha [1].

Après six années de solitude, Léodégar se trouva prêt pour de rudes épreuves. Dieu ouvrit le champ devant lui.

Il arriva donc un jour, dans la cellule de saint Maxence, des hôtes illustres, des grands du siècle, des troupes d'hommes d'armes. Jamais, depuis ce lendemain de la bataille de Vouillé, où les Francs de Clovis, se ruant par troupes, levaient insolemment sur saint Maxence un bras que sa prière rendait immobile, on ne vit autant d'émoi dans la petite cellule. Léodégar, avant de leur donner le baiser de paix, prie, selon la sainte règle, dans la crainte des illusions diaboliques; puis il les embrasse, et vénère en eux le Christ, qui a dit : *J'étais hôte, et vous m'avez reçu.*

[1] Hæc sunt septenis propter quæ psallimus horis :
Matutina ligat Christum, qui crimina purgat;
Prima replet sputis; causam dat *Tertia* mortis;
Sexta cruci nectit; latus ejus *Nona* bipartit;
Vespera deponit; tumulo *Completa* reponit.

Ces pensées mystiques sont très-anciennes; elles remontent jusqu'aux premiers pères de l'Orient; on les trouve dans Cassien. Bona, *Divina Psalm.*

Il les conduit avant tout à l'oratoire, puis à la cellule des étrangers, où il leur fait entendre, pour les édifier, une lecture de la loi de Dieu. Après quoi, prenant l'aiguière, lui-même leur donne à laver les mains; lui-même se ceignant, comme le Christ avant la cène, leur lave les pieds avec ses frères, qui chantent ce verset : *O Dieu, nous avons reçu ta miséricorde au milieu de ton temple.* Ainsi les frères donnent aux nouveaux venus l'antique hospitalité, non sans éprouver ce qui est dit en la règle de la terreur des puissants [1].

Mais voici qu'à leur tour les étrangers sont aux pieds de Léodégar, et lui offrent, au nom de la pieuse reine sainte Bathilde, d'échanger son gouvernement monastique contre l'administration de trois royaumes. Le bruit de son mérite est venu jusqu'au palais, et Bathilde, reine et veuve avec trois enfants, appelle le concours de sa sagesse [2]. Le saint homme, très-dégagé de toute ambition séculière, résista d'abord de toutes ses forces. Car il disait à ceux qui le pressaient : « Mes frères et seigneurs, veuillez ne point prendre pour l'élever au palais un homme débile, enfoncé dans les réduits d'un monastère, vieilli dans la profession monastique, étranger au palais par les mœurs autant que par l'habit, incapable de s'occuper d'affaires de cour, indigne de prendre place aux côtés du roi [3]. »

Mais Bathilde fit appuyer sa demande des puissantes recommandations de Diddo et des évêques du palais, qui se souvenaient de Léodégar. Il fallut bien reconnaître l'obédience providentielle. Ce moine, appelé aux marches du trône, c'est l'Église prenant possession de la tutelle des peuples et des rois francs; c'est l'esprit de l'Évangile dominant le génie barbare; c'est le résumé et l'acte le plus fécond de la vie de Léodégar. Il obéit donc avec la simplicité

[1] *Regula S. Bened.*, cap. 53.
[2] Ursin., n° 4.
[3] Anonym. Murbac., n° 5.

de ces grandes âmes que la solitude donnait à l'épiscopat et au conseil des rois, qui, sans brigues, sans contester, sans y faire attention, s'en allaient indifféremment où Dieu les voulait, tantôt dans l'obéissance et l'oubli, tantôt dans l'éclat et le commandement.

Il emporte toutefois avec lui un cher souvenir de sa bien-aimée cellule. Il aimera toujours, entre tous, les enfants de saint Benoît. Il les préconisera dans un grand concile; il les propagera dans un vaste diocèse et par toutes les Gaules; il attendra d'eux seuls le salut et la prospérité du siècle; et quand, deux à trois fois martyr, il donnera un dernier repos à son corps mutilé, il reviendra, et seulement alors en triomphateur, dans cette même cellule où il vécut ses plus beaux jours.

Au départ d'un abbé pour un lointain voyage, c'était alors l'usage en quelques monastères de chanter dès le matin une messe solennelle; tous les frères, même les prêtres, communiaient à cette dernière cène de la main du père de famille : il achevait la messe au milieu des encensements, chantait une dernière oraison, et donnait la paix en embrassant sur les marches de l'autel tous ses frères, debout et tenant l'encensoir plein d'encens en feu, dont les parfums se mêlaient aux larmes des saints et aux plaintives litanies. Pendant ce dernier chant, on quittait l'oratoire; on s'arrêtait encore une fois au dortoir pour s'y donner un dernier adieu plus libre, quelques conseils plus familiers, d'instantes recommandations de prières réciproques; puis, au nom de Dieu, le père donnait à ses enfants un pardon général : on se mettait encore en procession, les flambeaux allumés et la croix en tête; on reconduisait au loin le père de la famille, on l'embrassait une fois encore, on fléchissait le genou et on recevait sa dernière bénédiction; lui-même s'agenouillait à son tour, adorait la croix et commençait son pèlerinage [1].

[1] *Vita BB. Abbatum*, *opp.* Vener. Bedæ, t. IV, p. 392.

CHAPITRE VII.

SAINT LÉGER RECTEUR DU PALAIS, CHEF DE LA CHAPELLE MÉROVINGIENNE.

Commencement de sainte Bathilde. — Saint Léger précepteur de ses fils, recteur du palais. — Saint Ouen, archichapelain, et autres collègues de saint Léger. — Quelques disciples de l'école palatine. — Leur correspondance. — Instructions sur l'éducation d'un prince, document du VII[e] siècle.

« Béni soit le Seigneur, qui, voulant sauver tous les hommes et les amener à la connaissance de la vérité, opère en eux toutes choses avec force et suavité [1]. » Léodégar et la bienheureuse Bathilde devaient se rencontrer au palais, et concourir au gouvernement des Francs. Conduit auprès des rois dès son enfance, Léodégar s'est vainement enfoncé de retraite en retraite pendant plus de trente ans. Au terme le plus reculé de cette marche rétrograde, Dieu, par un brusque retour, le ramène au point de départ.

Bathilde passa par des détours plus étranges encore. Petite-fille du Bretwalda Ethelbert, premier roi chrétien des Saxons, issue de la race de Woden [2], ancien chef et vieux génie des races scandinaves et germaniques, elle jouait un jour sur la grève de l'Océan avec ses compagnes; elle errait sur une nacelle le long des côtes d'Albion : la tempête et les pirates la jetèrent sur l'un des marchés d'esclaves des

[1] *Vita S. Balthildis*, n° 2, sæc. II Bened.

[2] Joh. Hove, *Histor. anglic.* — Jac. Malbrancus, *de Morin.*, lib. III, c. 30. — Ex Wodeni stirpe multarum provinciarum regium genus originem duxit. Ven. Bed., *Hist. eccles.*, lib. I, c. 13.

Gaules [1]. « Vendue à vil prix, l'inestimable perle de Dieu » vint aux mains d'Archambaud, qui en fit l'ornement de sa table; Bathilde fut choisie pour y présenter la coupe aux convives [2]. Débonnaire de cœur et de manières, d'une pudeur virginale et craintive, elle trouva grâce devant les princes; au sortir des banquets, où elle accomplissait très-noblement son office d'échanson, elle se confondait parmi ses compagnes, et se faisait si humble et si prévenante qu'elle allait jusqu'à délier et nettoyer les chaussures des plus âgées, et à leur laver les pieds. Archambaud voulut l'élever de ces humbles emplois au rang de son épouse : elle se déroba à cet honneur en se tenant cachée à l'écart; mais à peine sortie de sa retraite, Dieu l'appela à une royale alliance avec Clovis, fils de Dagobert. Ainsi la guerre, la mer, la tempête, la captivité, la vente à l'encan, conduisent Bathilde au trône mérovingien. « Ce ne fut pas vraiment sans étonner tout le royaume; mais cette rose de Saxe, plantée au milieu des fleurs de lis, leur rendra une odeur suave et les comblera d'un bonheur incomparable [3]. »

Bathilde appela Léodégar au palais principalement pour se décharger sur lui du plus grave objet de ses sollicitudes, l'éducation de ses fils, et par suite de tous les jeunes Françs qui continuaient de fréquenter l'école palatine. Il est difficile d'entendre autrement le titre de RECTEUR DU PALAIS, qui lui est donné par les historiens contemporains [4]. Précepteur de trois princes destinés à régner, et, par la confiance de Bathilde, père autant que maître de ses nobles disciples, Léodégar préparait avec amour un demi-siècle de bonheur à sa patrie. Prévoyait-il que de ses trois élèves l'un mourrait avant le temps, et les deux autres, ou seraient ses persécuteurs, ou s'uniraient à ses bourreaux? Soupçonnait-il com-

[1] *Vit. S. Balthildis*, sæc. II Bened. *Observ. præv.*
[2] Ibid., n° 2.
[3] Ribadeneira, *la Fleur des Saints*, 30 janv.
[4] Ursin., n° 5.

bien amèrement ses desseins seraient traversés? Avec la confiance d'une grande âme, il se dévouait en oubliant le passé, où tant de paix l'avait environné, en fermant les yeux sur l'avenir, où tant d'orages renverseraient ses plus légitimes espérances.

L'école du palais lui offrait un puissant moyen d'accomplir sa principale mission. S'il ne releva pas cette institution qui lui était chère par les meilleurs souvenirs de son enfance, il lui donna un grand éclat par l'éducation des trois fils de Bathilde.

Déjà cette école datait d'un siècle. Nous avons vu ses commencements obscurs au sixième siècle, son remarquable éclat sous Clotaire II, son plus haut point de prospérité au moment où Léodégar la quittait pour aller à Poitiers, trente ans avant de se retrouver à sa tête.

Pendant cet intervalle, soit qu'elle fût déchue de sa splendeur, ou qu'on l'eût oubliée davantage par le fréquent déplacement du palais qui suivait les rois, tantôt en Neustrie, tantôt en Austrasie, les renseignements deviennent de plus en plus rares. Il arrive si souvent d'ailleurs que ces sortes d'institutions, à force de bienfaits, se font oublier, et qu'on les remarque d'autant moins qu'elles ont duré davantage, et passé en faisant plus de bien à travers un plus grand nombre de générations.

Pour combler cette lacune entre les deux apparitions de Léodégar, il faut nous borner à quelques indications arides et timides sur les maîtres et les disciples qui y ont figuré.

D'abord on rencontre sous Dagobert quelques chapelains assez clairement nommés, le Gallo-Romain Athanasius, depuis attaché à l'église de Cologne [1], et le Franc Riculfus ou Ricolnus, Varimbert, très-peu digne de cet honneur [2], et

[1] Belleforest, *Cosmograph. univers. de Munster.*

[2] C'est l'un des premiers abbés commendataires que l'on connaisse; ses débats scandaleux avec les moines de Saint-Médard de Soissons sont racontés en grand détail dans la vie de saint Médard. D'Acheri, *Spicileg.*, t. VIII, p. 408.

l'illustre référendaire Audoen, évêque de Rouen [1]. On a tenté d'y joindre, sur des indications douteuses, un nom aussi célèbre et aussi saint, celui de l'apôtre du nord des Gaules, saint Amand, le père spirituel du pieux roi Sigebert [2].

Parmi les élèves, deux noms seuls, que nous sachions, ont échappé à l'oubli, à force de sainteté : saint Philibert, que nous rencontrerons dans les combats de Léodégar, recommandé à Dagobert par son père Filibald, très-noble Franc, qui fut élevé au siége d'Aire [3], et saint Amalbert, l'ange du palais [4]; tous deux méritèrent de vivre dans une étroite union avec leur illustre maître Audoen [5].

Amalbert surtout fut son fils de prédilection; il l'avait comme reçu sur ses genonx, à sa naissance, des mains de son père, saint Germer; il avait catéchisé son enfance, régénéré son âme au saint baptême, instruit sa jeunesse et conservé sa première innocence. Plus vif et plus sémillant que tous les jeunes Francs ses camarades, il était plus humble que le dernier des pauvres. Accompli en œuvres et en paroles, il était le bien-aimé de Dagobert, qui le trouvait également brave sous les armes, éloquent et bon conseiller. Allait-on en bataille, il occupait à côté du roi le poste qu'avait noblement rempli son saint et valeureux père [6]. Il le devança sous les tentes du ciel, avec ses deux sœurs, mortes dans le parfum de leur jeunesse et de leur virginité [7]. Amalbert était vierge aussi et ne connaissait point la corruption du monde. Comme il revenait de la Gascogne après une expédition militaire, il mourut subitement entre les bras

[1] Domno Audoeno archicapellano nostro ad usum Rucolni archicapellani. *Diplom. Dagoberti.* — Cf. Archon., *Hist. de la Chap. du roi.*

[2] Il y a tout lieu de croire que saint Amand était le chef de ces ecclésiastiques (du palais). Archon., *Histoire de la Chapelle du roi*, p. 62.

[3] *Vita S. Filiberti*, n° 1, sæc. II Bened.

[4] *Vita S. Geremari*, n° 8, ibid.

[5] Il y a encore à cette époque un saint Albert de Séez, très-peu connu, qui fut élevé au palais. *Vita S. Alberti*, sæc. III Bened. in appendice.

[6] *Vita S. Geremari*, n° 7.

[7] Ibid., n. 18, 19.

de Clovis, le fils du roi, qui l'aimait autant que son père. Germer, à cette nouvelle, descendit, pour ensevelir son fils, de la crypte de saint Samson, qu'il habitait depuis cinq ans; le roi et les Francs qui aimaient Amalbert menèrent ses funérailles; un chœur nombreux de clercs et de moines venait psalmodiant à la suite du père, qui offrait à Dieu avec joie son fils unique et chantait au milieu du convoi : « Le Seigneur est la part de mon héritage et de mon calice; c'est toi, mon Dieu, qui me rendras cet héritage qui m'appartient. »

Léodégar arrivait au palais l'année même de cette mort précieuse aux yeux du Seigneur. Les traditions de son enfance ne s'étaient donc point effacées. La bonne odeur qu'exhalait alors le palais, les recommandations d'Herchen-Freda à ses trois fils, les exemples des Clodufel, des Paul, des Moronte, des Hermenfroi, des Burgondofare revivaient; le flambeau avait passé de main en main sans s'éteindre. Il n'y avait pas jusqu'à ses illustres maîtres les abbés du palais, Betharius, Rusticus, Sulpitius, qu'il ne retrouvât dans le vénérable Audoen, que de graves témoignages rangent parmi leurs successeurs.

Un monument ancien donne en termes précis à saint Ouen le titre d'archichapelain [1]. Les fonctions de référendaire qu'il occupa, loin d'être incompatibles avec celles de chef de l'oratoire, semblent plutôt à cette époque y avoir été annexées: au titre il joint l'exercice de la charge. Il est visiblement comme Léodégar le pasteur du palais; c'est à ce titre qu'il reçoit à sa naissance le jeune Amalbert, qu'il lui donne les enseignements du catéchuménat et le pénètre profondément des mystères de la foi; c'est comme père et pasteur qu'il ne le quitte plus jusqu'à ce qu'il l'ait envoyé avec toute son innocence dans les tabernacles éternels.

C'est lui encore que le jeune Filibert, en entrant au palais, trouve à la tête des plus illustres, aimant beaucoup

[1] *Vita S. Filiberti*, n° 1, sæc. II Bened. — *Vita S. Eligii*, Spicil., t. II.

Dieu sous son baudrier d'or, dit l'histoire, et cachant sous la soie de rudes vêtements de pénitence [1]; Filibert s'attache à lui comme l'un de ses fidèles, et lui voue une filiale affection que rien ne suspendra de sa part, pas même une méprise momentanée de son vénérable maître, un instant trompé par Ebroïn. Après que l'un sera monté au trône épiscopal, et que l'autre aura fondé de célèbres abbayes, ils aimeront à se retrouver sous les pieux ombrages de Fontenelle, pour s'entretenir ensemble, comme dans les pieuses causeries du palais, sur le royaume du Christ, sur les délices du ciel, sur les peines de la géhenne, sur la justice, la foi et la charité, sur le salut de la patrie, sur le mépris des plaisirs et la nécessité de la paix pour tous. On conservera religieusement les lits et les siéges sur lesquels le saint pontife conversait entre ses deux disciples, Filibert et Wandrégisile, le premier abbé de Fontenelle [1].

Ce n'est pas seulement à deux saints, à quelques jeunes Francs que le vénérable Audoen sert de maître, c'est le précepteur de tous les Francs, le père de trois générations contemporaines, l'oracle de sept rois qu'il vit se succéder au palais [2]; c'est l'archichapelain de la dynastie mérovingienne et de la race franke : il passe en faisant le bien pendant plus de quatre-vingts ans, enseignant bien au delà de l'enceinte du palais et des bornes séculaires de sa longue vie. « C'est pourquoi, pasteur élu du Seigneur, insigne prédicateur en œuvres autant qu'en paroles, grâce à la protection divine et à la force de notre religion de foi, il adoucit la violente âpreté des Francs et la changea en mansuétude [3]. »

Ainsi la chapelle du palais portait ses fruits, l'ombre de

[1] *Vita secunda S. Wandregisili*, n° 17, ibid.

[2] Quid plura? dilectus ab ipso principe ob amorem famulatus, inter cæteros satellites regi valde creditus, pro sapientiæ oraculo fulgebat in tempore. *Acta S. Audoeni*, n° 4. Boll. XXIV aug.

[3] Ibid., n° 6.

la barbarie déclinait, le Sicambre s'effaçait, la France naissait. On entend autour de son berceau comme des concerts renouvelés des beaux jours de la civilisation antique; ce sont des voix amies qui, parties de l'école palatine, se répondent longtemps encore à travers le monde; les condisciples de Léodégar, les *nutritii* de Clotaire II et de Dagobert conservaient leurs amitiés d'enfance et les entretenaient par des présents, des fêtes communes, un commerce de lettres fréquentes qui nous sont heureusement parvenues. Ils avaient déjà dès le palais l'usage d'échanger entre eux de fraternelles tablettes [1]; cette consolation leur plaisait encore sur le retour de l'âge. Eloi ne peut rencontrer une heure de paix au milieu des mondaines vicissitudes, sans penser à son vieil ami Désidérius de Cahors, et il admire que leur amitié ne vieillisse pas [2]. Paul de Verdun remercie le même Désidérius, qui lui envoie avec ses saintes eulogies du falerne très-distingué par douzaines de grands vases, par tonnes pleines, au lieu d'une seule amphore qu'il a demandée [3]. Ils se réclament de mutuels services, se recommandent leurs amis, leurs clients, leurs bonnes œuvres, en souvenir de leur ancienne confraternité [4]. Les rois et les fils des rois acceptent ces communications familières; Dagobert, Sigebert aiment à leur rappeler la table commune et les jours passés ensemble [5]. Il n'est pas jusqu'à des réminiscences classiques qui ne renaissent, fraîches encore, sur leurs tablettes [6]; ils entrent dans les plus intimes confidences de

[1] *Epistola Desiderii IX ad Abbonem.* D. Bouquet, *Scriptor. Franc.*, t. II, p. 39.

[2] *Epistola Eligii ad Desider.*, ibid., p. 44.

[3] Superexcrevit quidem et superabundavit benedictio largitatis vestræ, adeo ut, dum nos unam Falerni amphoram deposcimus, vos eminentia vasa, et ut usitatius dicam, tunnas decem elegantissimi Falerni tanti habuistis dirigere. *Epist. Pauli ad Desider.*, ibid., p. 45.

[4] *Epist. Desiderii ad Modoaldum*, p. 38, — *ad Chlodulfum*, p. 39, — *ad Abbonem*, p. 39, etc.

[5] *Epist. Sigiberti ad Desiderium*, p. 44.

[6] *Epist. Pauli ad Desiderium*, p. 45. — *Desiderii ad Felicem*, p. 41.

famille [1]; ils se visitent d'un bout de la Gaule à l'autre, des bords du Tarn aux rives du Rhin [2]; et quand une fête plus solennelle, Pâques ou Noël, la consécration d'une église, l'inauguration d'un monastère, les réunit, leur bonheur est de s'entretenir, comme autrefois au palais, de l'éternelle et désirable vie au palais du grand roi. « Veuillez, écrivait Désidérius à Audoen, me conserver ce mien ami, cet Audoen que j'aimais autrefois d'un amour unique dans la première fleur de sa jeunesse. Conservons entre vous et moi et avec votre ami, ou plutôt notre Eloi, cette inébranlable charité, cette fraternité inséparable qui nous a toujours unis. Aidons-nous de prières mutuelles, afin qu'ayant été associés à la cour du roi terrestre, nous soyons de même dignes de vivre aux célestes palais du roi d'en haut. Et bien que j'aie déjà perdu deux frères de cette famille, il nous reste en leur place le vénérable Paul et le non moins recommandable Sulpitius [3].

Nous rencontrons ici le père de toute cette famille; élevé au siége patriarcal de Bourges, plusieurs de ses disciples furent appelés à gouverner les églises voisines; aux jours de grande fête, ils accouraient à ses côtés et tenaient à honneur de s'asseoir sur les marches de son trône. Ils le prenaient pour arbitre de leurs différends; ils lui envoyaient des eulogies de Pâques, le saluaient leur père, et écoutaient docilement les remontrances parfois sévères qu'il leur adressait dans ses lettres, curieux mélange de bonhomie, de finesse et de fermeté. Ils estimaient que lui demeurer fidèle, c'était acquérir des droits au partage avec Dieu; que le voir au milieu d'eux, c'était avoir Dieu marchant avec eux [4].

Nous serions-nous trop abandonné aux charmes de ces

[1] *Epist. Desiderii ad Chlodulfum*, p. 39.
[2] *Epist. Desiderii ad Modoald.*, ibid.
[3] *Epist. Desiderii ad Dadonem*, p. 40.
[4] *Epist. Desiderii ad Sulpitium*, p. 44. — *Sulpitii ad Desiderium*, p. 42, 45, — *ejusdem ad Verum*, p. 43.

mémoires intimes du septième siècle? Il nous a semblé qu'ayant déjà recueilli la chronique de l'école palatine, retrouvé son berceau, compté ses premiers chapelains, passé en revue ses principaux élèves, renoué ses annales et vénéré ses saints, c'était un devoir d'achever cette étude, en dépouillant sa correspondance et ses monuments littéraires. Il nous resterait à signaler quelques détails qui se rapportent au temps où Léodégar la dirige, à recueillir quelques noms encore bénis dans l'Eglise; et peut-être s'agit-il des enfants mêmes du nouveau pasteur du palais. Tel fut Hermeland, dispensateur de la coupe royale et prince des échansons, qui, au moment de mettre le comble à son heureuse fortuné par une illustre alliance, au jour même de ses noces, quitte sa fiancée, le palais et toutes choses, pour s'enfoncer de solitude en solitude, à Fontenelle d'abord, puis dans les îles désertes de la Loire, à Andrin, à Andrette, où il mourut septuagénaire, et monta au ciel parmi les chœurs d'anges et de vierges qui emmenèrent en triomphe son âme virginale [1].

Mais jusqu'ici l'école du palais, si riche en saints de toutes les classes, manquait de la pourpre des martyrs : Léodégar la lui donnera; et ce ne sera pas seulement en lui, pontife immolé pour la justice, mais dans ce qu'il aura aimé, élevé, nourri; son cœur sera fécond comme celui des premiers chrétiens; martyr, il enfantera d'autres martyrs. C'est la paternité qui lui convient; ainsi fut-il le père de Lambert [2] de Ragnebert ou Rambert [3]. Mais ne devançons point trop les années; quand Dieu ouvrira l'arène sanglante, nous les retrouverons aux côtés de Léodégar, se souvenant de ses exemples, et accoutumés dès le palais à marcher sur ses traces.

Léodégar n'avait-il que ces leçons vivantes à mettre sous

[1] *Vita S. Hermenlandi*, sæc. III Bened., p. 1.
[2] *Vita S. Lantberti*, sæc. III Bened., ibid.
[3] *Acta S. Ragneberti*, Boll. XIII jun.

les yeux des enfants de Bathilde? cette école déjà séculaire n'avait-elle point, au moins pour le haut enseignement des princes, ses formules et ses traditions arrêtées? Qui nous donnera les plans, la méthode, l'idée de Léodégar, non plus seulement comme pasteur du palais et chef de l'oratoire, mais comme instituteur et gouverneur des enfants de France au septième siècle? Nous n'oserions faire ces questions, si la Providence n'avait sauvé et mis récemment en lumière un document qui nous paraît y répondre.

Cette pièce a paru, en 1831, parmi les monuments inédits que publie depuis trente ans le cardinal Mai, infatigable et savant restaurateur des Palimpsestes [1]. Il a tiré ce document des manuscrits que la reine de Suède déposa au Vatican, et qu'elle avait en grande partie recueillis des débris de la fameuse bibliothèque de Saint-Benoît-sur-Loire [2].

[1] Maii *Nova Collectio veterum Scriptorum*, t. IV, part. II, p. I-VIII. Nous reproduisons cette pièce dans nos *Analecta*.

[2] Nous établirons plus tard que Saint-Benoît-sur-Loire s'enrichit au Xe siècle de plusieurs manuscrits très-précieux venus des monastères d'Autun : il en est dans le nombre qui remontent incontestablement aux temps voisins de saint Léger, et qui ont pu passer par ses mains. Il se pourrait donc que ce document, comme d'autres dont nous parlerons, après avoir appartenu à saint Léger, eût été déposé dans les archives de Saint-Symphorien, puis de Saint-Martin d'Autun; que de là il eût été porté dans les riches *armaria* de Saint-Benoît-sur-Loire ; qu'après le sac de cette bibliothèque par les protestants, en 1562, il fût tombé, de pillage en pillage, de vente en vente, aux mains de Christine de Suède, pour attendre, sous les voûtes du Vatican, le docte cardinal qui vient de l'exhumer après onze cents ans de vicissitudes.

C'est manifestement une pièce du VIIe siècle et, selon le savant éditeur, probablement l'œuvre de saint Éloi ou de saint Ouen s'adressant à un jeune roi. Ce prince aurait eu, aux termes de cette œuvre, pour trisaïeul le premier des Clotaires et pour aïeul le second, ce qui ne peut convenir qu'à l'un ou l'autre des deux fils de Dagobert. Bien qu'on y fasse plus d'une allusion aux principaux personnages de la cour, et surtout aux parents du jeune prince, il n'y a nulle mention même indirecte soit de Nanthilde, la veuve de Dagobert, soit de Bathilde. Il est donc présumable qu'à l'époque où l'auteur écrivait, Nanthilde était déjà morte, et que Bathilde n'était pas encore reine. Cette pièce tomberait ainsi entre l'année 640 où mourut Nanthilde, et l'année 649 où Bathilde devint reine des Francs.

Comme enfin cette exhortation suppose un prince déjà d'un âge intelligent,

Il est difficile de n'y pas reconnaître une exhortation d'un maître de l'oratoire royal. Il y règne une couleur méthodique, savante et pédagogique, un accent d'autorité douce et familière, des allusions aux traditions intimes du palais, une hardiesse de détails, une franchise de conseils qui ne s'expliquent bien que dans la bouche d'un précepteur tel qu'Audoen ou Léodégar. Ce précepteur appelle le jeune roi son fils, et il lui donne des conseils sur les jeunes Francs nourris au palais ; il revient souvent sur cette parole qui sent l'école mérovingienne ; il va jusqu'à demander que tous les Francs soient traités comme les nourrissons du palais. Il est évident que ce langage ne convient qu'à l'archichapelain.

Quel que soit le Bossuet ou le Fénelon du septième siècle qui ait rédigé ces instructions sur l'éducation d'un prince, elles jettent un grand jour sur le programme adopté dans la royale école, et sur la délicate mission confiée par la reine Bathilde à Léodégar.

Voici le début :

Au nom du Christ, commence le sermon au roi.

« J'avertis ta sublimité, très-noble Roi, afin que ton Ex-
« cellence daigne accueillir bénignement ce que j'ai osé
« écrire sous la dictée de la charité. Or, il te faut, très-
« pieux Roi, repasser fréquemment les sacrées Écritures,
« afin que tu puisses y apprendre les raisons d'agir des
« anciens rois qui ont été agréables à Dieu ; comment,

il faut se reporter au delà de 645, pour que Clovis, né en 638, fût en état de l'entendre. Enfin, il est question d'un règne naissant ou encore peu avancé ; il ne faudrait donc point trop dépasser l'année 645. Or c'est l'époque où saint Ouen avait le plus de puissance au palais ; référendaire, apocrisiaire, archichapelain, évêque de Rouen, il pouvait, selon l'usage, exercer toutes ses fonctions et continuer de surveiller au palais l'éducation du jeune prince. Obligé cependant de se livrer à son troupeau, on conçoit qu'il ait éprouvé le besoin de laisser par écrit, entre les mains de son royal élève, un précis de ses enseignements.

« par la sauvegarde de l'humilité, ils ont plu au Seigneur ;
« comment en suivant leurs traces tu obtiendras un long
« et durable honneur en ce royaume présent, et, par-
« dessus tout, une vie éternelle. Ainsi le roi David, tou-
« jours sage et humble, en opérant les bonnes œuvres qui
« agréaient au Seigneur, a triomphé sans fin des batailles
« préparées contre lui, et a commencé d'édifier le temple
« du Seigneur; et après lui, son fils Salomon le mena à
« la perfection : car le Seigneur avait parlé par le prophète
« à David, lui disant : De toi sortira celui qui plus tard
« édifiera ma maison. Et il est dit que ce même roi Salo-
« mon eut une sagesse si grande et une telle puissance que
« jamais nul ne put reprendre en ses dires un seul iota. Il
« fut droit en jugement, sage en paroles, et régla tous ses
« mouvements d'une manière royale. »

Ainsi, avant toutes choses, le précepteur en appelle au grand Maître, et il dépose au cœur de son disciple les enseignements des saints livres. C'est le fondement qu'il choisit pour y asseoir, comme un nouveau temple du Seigneur, la monarchie naissante du second peuple choisi. Que pouvait-il trouver de mieux, non-seulement pour régler la vie et discipliner la conduite, mais encore pour développer le cœur, l'intelligence, l'imagination? Le bon, le vrai, le beau se sont comme fondus ensemble dans la sainte Bible en une merveilleuse et féconde unité, que ces vieux évêques aspiraient à réaliser dans le génie et la nationalité franke. Surtout le bon, le vrai et le beau social n'y sont-ils point gravés par le doigt de Dieu, pour que les rois comprennent et que les juges de la terre s'instruisent?

Ces préliminaires posés, le pieux instituteur expose avec autorité les devoirs du roi et ceux du chrétien, qu'il place en dernier lieu, comme le couronnement des vertus royales.

Il réduit à trois principales les conditions du bon roi : l'habileté à s'entourer de bons conseils, la pratique des vertus vraiment royales, la fuite des vices qui déshonorent

la royauté. Pour développer ce thème, il en appelle successivement aux enseignements de la parole divine, aux axiomes de la sagesse des siècles, aux exemples domestiques des Mérovingiens.

Il met en première ligne le conseil des évèques, puis celui des seigneurs, et en troisième lieu seulement celui du maire du palais, et à peine en dernier lieu faut-il tenir compte des suggestions de ces jeunes Francs, compagnons d'enfance des rois, dont l'ascendant pouvait être dangereux.

« Quant aux jeunes hommes qui assistent de plus près à « tes côtés, accueille leurs paroles avec une discrétion dé« fiante; car souvent les chutes viennent par le conseil des « jeunes, et l'honneur durable d'un bon conseil subsiste « dans les vieillar.

Cette sage distribution des conseillers révèle un observateur consommé; le renversement de cet ordre, la prépondérance excessive donnée au maire, les complaisances pour les plus jeunes conseillers, autrement l'enfance prolongée des princes, seront la ruine des Mérovingiens.

Mais les conseils de l'homme sont insuffisants et ses prévoyances incertaines : il faut donc recourir à une sagesse plus haute, et le plus beau modèle en ce genre que présente l'histoire, c'est le jeune Salomon, invoquant le Dieu de ses pères et la sagesse assise sur son trône. C'est cet exemple et cette prière qui est proposé au jeune Mérovingien pour éclairer son inexpérience.

Puis on place sous ses yeux comme un double tableau où les vertus d'un bon roi sont mises en contraste avec les vices qu'il doit éviter.

« Or donc, Seigneur, si tu demandes à Dieu ces biens et « que tu sois mesuré en tes paroles, ferme en tes dires, con« ciliant d'esprit, riche en charité, prudent et fin dans la « bonté, d'un facile et large accueil, discret dans les lar« gesses, droit au jugement, débonnaire à la peine, compa« tissant aux pauvres, le Seigneur ajoutera à tes longues

« années, comme il a fait aux rois tes prédécesseurs qui « ont noblement régné en ce siècle. Vraiment, Seigneur, si « dans cet âge de jeunesse tu es accompli, toutes les nations « tes ennemies trembleront devant la droiture et l'équité de « ton gouvernement; tous tes fidèles se réjouiront avec toi; « tous les hommes te craindront, t'écouteront et t'aimeront; « tous rendront grâces au monarque divin, Notre-Seigneur « Jésus-Christ, d'avoir mérité de posséder un tel roi. »

Il n'y a pas jusqu'à l'élégante pureté de la forme qui ne soit remarquable dans cette paternelle exhortation. D'heureuses réminiscences classiques, mêlées d'un parfum de latin liturgique, la justesse des vues, des traits de mœurs piquants, des aperçus pleins de finesse, toujours dominés par un noble accent de foi et de dignité apostolique, éclatent de plus en plus dans la suite, où l'énumération des vertus royales continue sous forme de conseil. Il faut une dignité toujours sereine en écoutant les avis dans l'assemblée des conseillers; une sollicitude attentive à peser chacune de leurs paroles, selon les avantages de la patrie, l'intérêt de sa stabilité, la nature des abus à supprimer, le salut du prince, les exigences de son administration et les usages de la chancellerie du palais : il faut tout voir et tout entendre; allier l'avide curiosité d'un enfant qui veut sagement s'instruire à une prudence telle qu'en écoutant ses conseillers le prince semble moins leur disciple que leur maître; que le sage soit distingué de la foule, reçu de préférence, interrogé et honoré de longs entretiens; « mais le « jongleur tient-il ses propos de cour, ne l'écoute point « facilement. Que si tu t'entretiens avec les sages, ou que « tu aies d'utiles conversations avec tes officiers, impose « silence aux jongleurs. Mieux vaut déposer au fond de son « cœur la sagesse, que d'entendre des propos futiles et in- « sensés; car, où habite la sagesse, Dieu fait aussi son « séjour. »

L'habile maître interrompt ses conseils par des exemples

adroitement empruntés aux traditions mérovingiennes, aux ancêtres même du royal disciple. Ces jugements contemporains ont toute la maturité de l'histoire, qui ne les a point démentis :

« Telle fut la sagesse et la douceur de Childebert, qu'il « aimait d'un égal et paternel amour les anciens et les plus « jeunes; aussi quiconque se rappelle encore son nom, prê« tres ou laïques, élève les mains et recommande son âme, « d'autant qu'il fut toujours généreux dans ses largesses « pour les lieux saints et pour les fidèles.

« Le vieux Clotaire qui eut cinq fils et de qui tu descends, « fut puissant par la parole, conquit la patrie, et *nourrit ses* « *fidèles*[1].

« Mais, entre toute autre chose, qu'il nous est doux de « remémorer ton aïeul Clotaire, qui eut tant de bénignité « selon Dieu, qu'il ne semblait pas seulement un juste dans « ses œuvres, mais un prêtre vivant au milieu du siècle! En « gouvernant les Francs, il édifia les églises. Or donc, très« doux Seigneur, puisque tes pères ont eu si grande doc« trine, agis en toutes choses comme il convient à un roi. »

Ce portrait d'un bon roi ainsi tracé, et rendu plus saillant par des applications domestiques, ressort davantage du contraste tiré des vices que doit éviter un roi, et qui sont ici flétris sans ménagement. La légèreté et la colère, deux défauts dominants des Mérovingiens; l'ivrognerie reprochée à tous les Francs et en particulier à Clovis II; l'indiscrétion dans les paroles; point de préventions de malveillance ou d'orgueil contre l'avis de qui que ce soit; point de vengeance, parce qu'il est écrit : Que le soleil ne se couche point sur votre colère; prudente sauvegarde contre ces justices privées, qui, surtout entre princes et grands, allaient jusqu'à l'extermination.

[1] On donnait volontiers aux rois francs ce titre de *nourricier*, *nutritor fidelium*. C'est une allusion aux usages du palais mérovingien.

Tout en demandant grâce pour sa rusticité, le sage maître insiste sur ces principes, corrobore chaque précepte de quelques paroles divines, recommande encore la prière, s'épanche lui-même en une tendre invocation, en des vœux multipliés, empruntés des plus affectueux cantiques du Roi-Prophète; il bénit, il promet, il menace; il supplie le Dieu des rois de lui conserver son fils, de le délivrer au jour mauvais, de le vivifier et de le rendre heureux. Il se livre à tout l'élan de ses paternelles espérances, et, comme pour remercier Dieu du bien qu'il entrevoit et qu'il a fait lui-même, il termine ce pieux mouvement par ces paroles d'une joie chrétienne et patriotique :

« Heureux qui au début de ce règne que le Seigneur t'a « donné en ces temps modernes, heureux les hommes de « cœur qui font le bien, qui suivent la droiture, qui opèrent « la justice! car en s'appliquant à ces œuvres, ils te procu- « rent les charmes de la vie et se ménagent pour chaque « chose une récompense à l'avenir. Et ainsi qu'au loin et au « large, qu'en ce royaume et par les nations lointaines, on « dise avec joie qu'en ce palais la noblesse des personnes est « grande; qu'ici n'est point reniée la vérité, ni la justice « refusée; qu'ici, secouant la cupidité mondaine et mar- « chant à la lumière de l'équité, la justice s'avance glorifiant « le Seigneur, consolant les peuples par les irréprochables « arrêts de cet incorruptible palais, réjouissant les pauvres, « défendant les veuves et prenant la tutelle des orphelins! »

Continuant ce mouvement entraînant, l'éloquent précepteur fait apparaître dans toute sa pureté la radieuse image du roi très-chrétien, cet idéal inconnu de l'antiquité et que l'Eglise a vainement cherché pendant près de huit siècles à réaliser. Les évêques des Francs se dévouèrent à créer ce prodige, et ce sont eux qui bientôt présenteront Charlemagne au monde.

« Crains Dieu, ô illustre roi des Francs, mon très-doux « fils, et aime-le toujours; vois-le toujours présent, et l'a-

« dore religieusement, bien que tu le croies invisible aux « regards mortels; et à mesure qu'il te comblera d'hon« neurs de jour en jour, aime-le d'autant plus, et prie-le « humblement chaque jour qu'il te donne la sagesse de « gouverner le royaume que tu as reçu de lui. Sache que tu « es le ministre de Dieu établi pour être l'auxiliaire miséri« cordieux de tous les gens de bien, le vengeur inexorable « qui punisse tous ceux qui font le mal, et qui les fasse trem« bler avant qu'ils ne le commettent. Pense souvent, dans « toute la sollicitude de ton âme, comment en toute ta vie « tu es le sujet de Dieu, afin de régner heureusement et « longtemps sur les autres.

Le pieux évêque se révèle de plus en plus : c'est un père qui s'adresse à son fils; c'est plus qu'un précepteur enseignant un roi, car au-dessus du roi il y a le chrétien, au-dessus du trône, l'âme immortelle; il ne suffit pas au jeune prince qu'il s'élève à la hauteur d'un grand roi, il lui faut monter jusqu'à la dignité du chrétien, jusqu'à la perfection du saint. C'est là l'objet des dernières recommandations, qui roulent principalement sur l'accomplissement des devoirs évangéliques et résument tous les avis donnés antérieurement. Enfin nous trouvons aux dernières lignes des paroles énigmatiques qui nous semblent faire allusion aux intrigues de Grimoald ou d'Ebroïn. Ce trait rapidement indiqué est brusquement suivi d'une solennelle et touchante conclusion :

« Prends garde de fouler à pieds nus les œufs des aspics.

« Pense au dernier jour, pour ne point pécher en ta sé« curité; celui qui se prépare à l'avance est plus sage que « celui qui se laisse prendre au dépourvu. Or, maintenant, « *nourris*, élève, forme et sauve les restes des Francs, ou « leurs enfants, plutôt avec une paternelle tendresse qu'un « despotique empire.

« Telles sont les quelques paroles que j'ai osé t'écrire, « entraîné au delà de mes forces par amour pour toi et pour « tous les Francs. Sache que, si tout ce qui est ici écrit s'ac-

« complit sous ton gouvernement, celui qui accorda quinze
« ans au roi Ezéchias élargira les limites de ta vie et de ton
« règne : je demande humblement à Dieu qu'il accorde un
« salut perpétuel à ta personne et à tous les tiens, ô Roi bien-
« aimé! »

Il se peut que nous ayons paru trop épris d'un monument inconnu et presque inédit; mais qu'on se reporte avec nous une dernière fois dans la royale école de l'oratoire mérovingien; que l'on assiste à cette longue éducation de deux siècles non-seulement d'une dynastie, mais d'un peuple; qu'on écoute les leçons que plus de cent évêques répétaient sur tous les points, en suivant, selon les lieux et les hommes, l'impulsion donnée au palais; le document que nous venons de parcourir apparaîtra comme le manifeste de tout le clergé catholique et l'expression des idées qui le dirigeaient. Or, à cette lointaine distance et au milieu de ce bouillonnement à peine apaisé de la barbarie, quelles idées plus fécondes, plus créatrices que ces notions de droit, de justice et de sainteté; ces protestations contre la violence, l'arbitraire, l'acception des personnes, la justice privée, les vengeances royales; contre le gouvernement sans consultations, sans conseils, sans contrôle; ces vues prophétiques sur une hiérarchie de conseillers nobles, clercs, laïques; ces délicates sollicitudes pour les faibles; ces souvenirs vigilants de ce qu'il y a de plus oublié, la faiblesse, la pauvreté, le malheur; cet appel à des fils de rois barbares, non-seulement au nom de Dieu et de la foi, mais au nom de la doctrine, de l'intelligence, de l'honneur; cet ensemble de conseils et de censures, ces exigences hardies qui déconcerteraient notre suffisance et humilieraient notre orgueil, malgré douze siècles de progrès; ces prescriptions si précises, si minutieusement pratiquées, à côté de ces vastes notions d'intérêt général, de commune fraternité, de large égalité devant Dieu; ces plans de politique chrétienne, cette raison évangélique des États, cette inauguration d'un nouveau droit des peuples et des

rois, ce magnifique idéal de la monarchie selon Dieu, relevant de Dieu et comptable à Dieu, à la face de l'Eglise? Tout cela se trouve littéralement dans ce monument, et se retrouve d'ailleurs non moins évidemment dans la vie des grands saints de cette époque.

Nous devons clore ici ces études sur l'école mérovingienne, qu'on nous accusera peut-être d'avoir développées outre mesure, et surtout au détriment de l'unité de notre plan et en dehors des limites de la monographie de saint Léger. Il nous a semblé curieux de réunir par un fil à peu près continu plus de soixante années de l'histoire de cette école peu connue, de renouer la chaîne rompue de ses annales, d'apprécier par les faits et les documents l'influence qu'exerce de près et de loin cet oratoire formé à l'ombre de la pauvre cape d'un saint.

Nous voudrions même pousser jusqu'au bout cette étude, et parvenir à la restauration impériale de l'école du palais sous Charlemagne, alors qu'elle compte pour archichapelains les Fulrade, les Angilbert, les Drogon, les Adalhard, les fils, petits-fils, neveux ou cousins de Charlemagne. Mais il suffit, et nous avons, ce semble, atteint le but indiqué dès nos premiers pas. Nous avions remarqué sous la tente des premiers Francs des enfants, des femmes, des hommes ravalés au-dessous de leur noble condition; nous devions dire d'abord ce que le christianisme fit de ces enfants du servage barbare: nous l'avons fait en suivant Léodégar à l'oratoire du palais, aux écoles cathédrales et monastiques de Poitiers et de Saint-Maixent, et enfin dans ses fonctions pastorales au palais de Bathilde et dans l'éducation des princes francs.

CHAPITRE VIII.

SAINT LÉGER ET LE CONSEIL DES ÉVÊQUES GOUVERNANT LA FRANCE SOUS LA RÉGENCE DE BATHILDE.

Régence de sainte Bathilde, comparée à celles de Brunehaut et de Frédégonde. — Progrès des mœurs chrétiennes. — Vertus privées de Bathilde. — Dangers de sa position. — Son conseil. — Son palais. — Sa politique au dedans. — Affermissement de l'autorité royale par la monarchie. — Soulagement du peuple par la suppression d'une taxe, — par les affranchissements, — par le privilége de liberté attaché au sol de la France; — par ses bonnes œuvres, — par de grandes institutions monastiques fondées, dotées, assurées. — Sa politique au dehors envers l'Angleterre, l'Espagne, l'Italie. — Gondoberge. — Son zèle pour l'Église, — contre la simonie, — le monothélisme. — Résumé.

Nous avons vu l'enfance élevée en honneur par les écoles palatines, épiscopales, monastiques. Le cours des événements amène une autre réhabilitation : la femme affranchie, honorée, couronnée : malgré les humiliations accumulées du sexe, de la race, de l'exil, malgré les préjugés francs, l'orgueil national, la turbulente aristocratie du palais, Bathilde est reine et régente.

Cette royauté nouvelle appartient à l'histoire de l'église des Francs au septième siècle, car c'est un interrègne rempli par des évêques.

Elle appartient à la vie de saint Léger, qui, simple moine, siége entre les conseillers les plus considérables, met son nom sur les diplômes et les prescriptions royales, et prend

manifestement une part majeure à tous les actes les plus importants.

Cette régence appartient surtout à l'histoire nationale qui rencontre un remarquable phénomène. Pour la troisième fois, sous les Mérovingiens, une captive devient reine ; mais Bilihilde sous Théodebert fit scandale et hâta la chute du petit-fils de Brunehaut; Radégonde ne fut grande qu'en disparaissant du milieu des hommes; Bathilde demeure, règne et gouverne. Captive couronnée, elle prend le pas sur les reines les plus fières, sur Frédégonde, sur Brunehaut, sur Clotilde même. La très-sainte et pieuse Clotilde eut la puissance d'une mère sur ses fils peut-être, et rien au delà; Brunehaut, l'audace du génie ; Frédégonde, l'ascendant du crime. La première vécut méconnue, la seconde flétrie, la troisième abhorrée. Bathilde eut, comme Clotilde, des fils fougueux ; comme Brunehaut, des leudes intraitables ; comme Frédégonde, des périls immenses, et pendant vingt ans mère vénérée, veuve respectée, reine obéie, tout ploie docilement sous sa main, jusqu'au jour où elle descend librement du trône. C'est qu'il s'était fait un grand changement dans les mœurs des Francs ; une nouvelle puissance avait pris rang au-dessus des conquérants ; le doux Sicambre avait courbé son cou sous la main des pontifes ; les évêques régnaient au palais. Bathilde était grande et fortement assise, entourée de ses vénérables conseillers, ses guides et ses pères.

Cependant on ne voit en elle qu'une faible femme craintive, humble et détachée de toute personnalité : le suprême effort de sa sagesse est de s'accommoder à tout le monde. « Or, par cette grâce de prudence que Dieu lui départit, elle fut avec une délicate attention une servante docile au roi son seigneur, une mère pour les princes, une humble fille des pontifes, une excellente nourricière des jeunes Francs du palais, également agréable à tous; aimant les vêques comme ses pères, les moines comme ses frères, et

comme ses enfants les pauvres qu'elle comblait d'aumônes; conservant l'honneur des princes et recueillant à propos leurs conseils, exhortant vivement les jeunes Francs aux études religieuses, suggérant au roi ses charitables sollicitudes pour les pauvres et les églises; et déjà, bien que, sous le vêtement du siècle, très-désireuse de servir le Christ, elle ne laissait passer aucun jour sans vaquer un long temps à l'oraison avec une abondance de larmes [1]. »

Reine, elle priait pour la France, dont l'avenir l'effrayait; mère, elle pleurait sur les derniers Mérovingiens, ses fils et ses petits-fils, dont l'inévitable décadence ne pouvait lui échapper. Elle avait vu en Austrasie disparaître subitement tout une dynastie; Grimoald lui avait appris jusqu'où pouvait aller l'audace d'un maire du palais. Ebroïn allait bientôt remplacer Archambaud et continuer Grimoald. L'unique héritier du nom et du sceptre de Clovis s'éteignait à la fleur de l'âge, épuisé par des excès précoces, frappé de vertige, selon quelques récits [2], accusé peut-être à tort de sacrilége et pourtant déchu dans l'amour des peuples, impopulaire et flétri jusque dans les cloîtres [3]. Clovis II mourut à vingt-quatre ans, la même année que Grimoald subit son supplice; Archambaud ne lui survécut que trois ans : Bathilde se trouva seule avec trois princes enfants à la tête de trois royaumes.

Ce fut alors que Léodégar fut appelé au palais et prit place dans un conseil d'évêques, de clercs et de moines qui, se ralliant autour de la pieuse reine, sauva la nationalité et l'église des Francs. A la tête de ce conseil siégeaient l'évêque de Paris où se tenait la cour, Chrodobert d'abord, puis Sigoberrand, et surtout Audoen de Rouen [4]. Autour d'eux on rencontre à divers intervalles les deux évêques de Lyon,

[1] *Vita S. Balthild*, n° 4, sæc. II Bened.
[2] Fredegar., *Continuat.*, n° 91. — *Gesta Dagoberti*, n° 52.
[3] *Gesta reg. Francor.*, n° 44. — Adonis, *Chronicon*, ad ann. 656.
[4] *Vita S. Balthildis*, n° 5.

Annemond, qui reçut au baptême le jeune roi Clotaire III [1], et Genesius, d'abord simple aumônier de la reine [2] : puis quelques clercs leur servaient d'auxiliaires, tels que l'archidiacre Blidégisile, parent et parrain du jeune roi [3] ; Airard prêtre et Sigon diacre, tous deux notaires royaux [4]; le moine Marculfe, qui probablement rédigea au palais son précieux recueil de formules [5] : et enfin d'autres nobles personnages qui, pour la plupart, entrèrent dans la cléricature ou le cloître : Mauronte, secrétaire des préceptions royales [6]; Lambert, devenu évêque de Lyon, et ses deux oncles, le référendaire Rotbert, et Albert, depuis moine de Fontenelle [7], le chancelier Ansbert [8], le chef des échansons Hermenland [9], et enfin le fameux maire du palais Ebroïn, qui commence.

Les actes les plus importants que nous connaissions de la régence de Bathilde accusent une unité et une fermeté de vues qui suffirait, à défaut d'autres renseignements, pour démontrer la présence d'un sénat d'évêques à qui doit être attribué le plan de cette politique nationale et chrétienne. Tout y tend à l'exaltation du règne de Dieu par la grandeur de la France au dedans et au dehors. La grandeur de la France est fondée sur trois moyens principaux, employés concurremment : la réhabilitation et l'affermissement de l'autorité royale, l'affranchissement et l'éducation sociale du peuple, et surtout la prospérité de l'Eglise, le bonheur le plus noble et le plus pur d'un peuple chrétien.

[1] *Vita S. Annemundi*, Boll., XXVIII sept.

[2] *Acta S. Balthild.*, n° 4.

[3] *Vita S. Baboleni*. Chesnius, *Script. Franc.*, t. I, p. 658.

[4] *Præcept. Clot. III pro mon. S. Benig.* D. Bouq., t. IV, p. 648.

[5] Du Peyrat, *Antiquités de la chap.*, p. 294.

[6] *Vita S. Rictrudis*, n° 15. Præclarus fulsit in aula, regia honoratus bulla, utpote prudens notarius regalium præceptorum.

[7] *Vita S. Lantberti*, sæc. III Bened., p. 1.

[8] *Vita S. Ansberti*, n° 7. Cœpit esse aulicus scriba doctus, conditorque regalium privilegiorum et gerulus annuli regii.

[9] *Vita S. Hermenlandi*, sæc. III Bened., p. 1.

Or Bathilde commence par où finit Brunehaut, par l'unité de la monarchie. Passant par-dessus les plus fières traditions des Francs, et par-dessus deux siècles d'antécédents opposés et cinq démembrements, elle déclare la monarchie indivise, exclut deux de ses fils du trône, et proclame l'aîné, Clotaire troisième du nom, seul roi des Neustriens, des Austrasiens et des Burgondes[1].

Les leudes pouvaient se soulever, comme ils le firent sous Brunehaut. Bathilde et ses conseillers comprirent qu'il fallait créer un contre-poids à cette aristocratie, et chercher dans les masses populaires un point d'appui pour cette royauté si précaire. Or cette pensée s'accomplit par des actes décisifs et profonds qui atteignirent le peuple sous les pieds des leudes, le relevèrent et l'affranchirent.

« D'abord, dit son historien, elle régla, ou plutôt le Seigneur ordonna par elle, qu'une coutume abominable et impie cessât. C'est que plusieurs aimaient mieux laisser mourir leurs enfants que de les nourrir, parce qu'ils voyaient les exactions fiscales croître avec leur nombre, et les charges publiques s'aggraver, selon les lois anciennes, et tous leurs biens dissipés. Voilà ce que la vénérable dame pour sa récompense empêcha, afin que nul n'osât désormais le faire ; or, par cela, elle a droit à une grande et copieuse récompense[2]. »

Bénie soit en effet la pieuse reine, et que ce reconnaissant hommage de ses contemporains passe aux générations futures, et rencontre encore de l'écho en nos jours, où l'on accueille à si grand bruit tout ce qui prétend à l'allégement du peuple ! Grâces soient rendues à sainte Bathilde et aux évêques pour le bien qu'ils ont fait en leur temps au pauvre peuple par cette loi sur les capitations !

Ces coutumes anciennes qui imposaient ces exactions rui-

[1] *Vita S. Balthildis*, n° 5.
[2] Ibid., n° 6.

neuses, sont probablement les lois romaines dont on connaît la fiscalité impitoyable. En sorte que, par cet acte vraiment libéral, Bathilde serait principalement venue en aide aux populations vivant sous le droit romain[1]. L'abus devenait d'autant plus criant, qu'à cette époque les deux races s'effaçaient, les Francs se confondaient avec les Romains, et parmi les Francs les rangs des privilégiés s'éclaircissaient de plus en plus; les deux classes inférieures des lites et des serfs se mêlaient au point de n'en former plus qu'une seule; la servitude semblait s'évanouir et la fiscalité seule y gagnait; son domaine s'élargissait, Francs et Romains, lites et serfs tombaient sous le niveau commun de cette centralisation avare et ruineuse.

Il paraîtrait que le sage Archambaud ne sut pas toujours lui-même se défendre de rigueurs cupides dans son administration. Saint Éloi s'en plaignit avec l'accent d'un prophète[2], quelques lignes de sa Vie impriment sur ce nom, d'ailleurs glorieux, de regrettables taches[3]. Il faut, évidemment, en conclure que cette importante mesure de Bathilde fut exclusivement inspirée par ses conseillers clercs, évêques et moines.

Une autre ordonnance montre avec plus d'éclat encore cette haute et intelligente intervention : c'est un remarquable indice de l'esprit nouveau qui émanait du cœur du christianisme; il n'y a pas jusqu'au rude et naïf enthousiasme du chroniqueur contemporain citant ce trait, qui n'ait lieu d'étonner : « Il est, dit-il, une chose digne d'être remémorée, et qui porte au comble la récompense éternelle de Bathilde : c'est d'avoir défendu d'emmener captifs des chrétiens, et donné en toutes les régions des prescriptions pour proclamer partout que nul ne se permît jamais d'in-

[1] Valesius, *Rer. franc.*, lib. XXI, p. 237.

[2] Guérard, *Mém. sur l'état des personnes sous les Mérovingiens.*

[3] *Vita S. Eligii*, lib. I, c. 26. D. Bouquet, *Script. rer. Franc.*, t. III, p. 558.

troduire comme captif un homme chrétien au royaume des Francs[1]. » Terre de France terre franche, ce vieil et noble adage remonterait donc à la pieuse reine Bathilde, ou plutôt à ces conciles d'évêques qui ont créé nos libertés et nos formes constitutionnelles, et qui, rassemblés autour de nos premiers rois, formulaient tous les éléments de notre droit public. Car cette prescription si remarquable de Bathilde n'est que la promulgation d'autorité royale d'une charte d'affranchissement que quarante-cinq évêques octroyaient de par Dieu, sous le règne de Bathilde, à Châlons-sur-Saône, l'an de grâce 550, en ces termes :

« C'est la fin de la religion et le comble de la piété que de racheter entièrement tout chrétien de tout lien de captivité. C'est pourquoi le saint concile a cru devoir déclarer que nul esclave ne sera plus désormais emmené pour être vendu hors des frontières ou des marches qui appartiennent au royaume du seigneur roi Clovis, de peur qu'il n'arrive, ce qu'à Dieu ne plaise, que par un tel commerce des esclaves chrétiens soient engagés ou dans les liens de l'esclavage, ou, ce qui est pire encore, dans la servitude judaïque[2]. »

Ce seront là, quoi qu'on dise et qu'on veuille, les plus beaux titres de noblesse de la France ; et si l'on veut remonter jusqu'à leur origine, il faudra s'éloigner davantage en-

[1] Et illud commemorandum est, quia ad mercedis ejus cumulum pertinet, quod captivos homines christianos ire p ohibuit, datasque præceptiones per singulas regiones, ut nullus in regno Francorum captivum hominem transmitteret. *Vita*, nº 9.

[2] *Conc. Cabillon.*, can. 9. « Pietatis est maximæ et religionis intuitus, ut captivitatis vinculum omnino a christianis redimatur. Unde sancta synodus noscitur censuisse, ut nullus mancipium extra fines vel terminos, qui ad regnum domini Clodovei regis pertinent, penitus debeat venundare : ne, quod absit, per tale commercium, aut captivitatis vinculo aut, quod pejus est, judaica servitute mancipia christiana teneantur implicita. » Quelques manuscrits ont en tête de ce canon une version plus expressive : « Ut a captivitatis vinculo animæ a christicolis vindicantur. » *Cod. Tilcanus.* — *Pithœanus.* — *Bellovac.*, apud Labb., *Concil.*, t. VI, p. 392.

core d'hier et d'aujourd'hui auxquels nous attribuons tant de choses, et arriver à dix-huit siècles en arrière, jusqu'à la vraie charte d'affranchissement, suspendue à la croix et à ce mot entre autres du suprême législateur : *Il n'y a qu'un maître, et vous êtes tous frères*[1] !

Déjà donc la régence de Bathilde a soulagé les plus vives douleurs des familles, proclamé à travers les nations que la terre des Francs est libre, affranchi quiconque y posait le pied, réparé le passé, anticipé l'avenir et deviné jusqu'aux prétendues découvertes de liberté les plus récentes et les plus orgueilleuses.

A ces mesures générales se rattachent d'innombrables actes de bienfaisance royale bien plus significatifs que les proclamations de principes les plus libérales. « Surtout, dit encore son historien, elle-même à prix d'argent fit racheter nombre de captifs et les renvoya libres ou les plaça selon leur gré dans les monastères[2]. » Elle aimait principalement sauver ceux de sa nation ; elle les ramassait, hommes et femmes, pour les nourrir à sa table. Elle cherchait partout les pauvres jeunes captives irlandaises, en plaçait le plus qu'elle pouvait dans les saints monastères, et leur enjoignait de prier pour elle, pour ses fils et pour la France[3]. Elle envoyait jusqu'au delà des Alpes d'abondantes et fréquentes aumônes, pour honorer les basiliques de Saint-Pierre et de Saint-Paul et soulager les pauvres de Rome[4] ; d'autant mieux

[1] Matth., XXIII, 8. Unus est enim magister vester ; omnes autem vos fratres estis.

[2] Marculphe, qui écrivait ses Formules sous la régence de sainte Bathilde, nous apprend que les rois ordonnaient, à la naissance de leurs enfants, de mettre en liberté trois hommes et trois femmes esclaves dans chaque lieu qui appartenait au fisc (*lib.* I, *form.* 29). Aimoin (lib. III, c. 54) raconte qu'à la naissance d'un fils de Chilpéric, celui-ci fit délivrer les prisonniers dans toute l'étendue de ses États. L'usage mentionné par Marculphe persévéra jusqu'aux derniers temps de la monarchie. Archon., *Hist. de la Chap. roy.*, p. 44.

[3] *Vita S. Balthildis*, n° 9.

[4] Ibid.

que là devait se trouver encore, comme au temps de saint Grégoire-le-Grand, de nombreux captifs ou pèlerins de la nation irlandaise et saxonne. Il est beau d'ailleurs de voir en cette princesse, naguère captive elle-même, cette vaste charité qui embrasse toutes les servitudes du monde catholique. Cette expansion sans bornes a un caractère trop élevé pour ne pas en reporter en partie l'honneur à ses conseillers. On connaît le tendre attachement des évêques francs au saint pape Martin, dont ils offraient d'aller partager la captivité à Constantinople. N'y a-t-il point dans cette sage et profonde attention à faire prier pour le salut de la France de pauvres vierges, captives, exilées, quelque chose qui rappelle une grande parole de Léodégar : « Que les monastères croissent et se multiplient, et le monde entier sera préservé de fléaux [1]. »

C'était par les mains du fidèle abbé Génésius [2], son aumônier, que Bathilde répandait ses largesses sur tous, sur les pontifes comme sur les pauvres de Dieu. C'est par lui qu'elle nourrissait et couvrait nombre d'indigents, et qu'elle étendait ses soins jusqu'aux morts et les faisait ensevelir convenablement.

Il s'attacha à Léodégar, partagea sa mission au palais et dans l'épiscopat, courut presque la même fortune, et lui demeura fidèle et dévoué jusqu'à la fin et jusqu'au péril de sa vie. Il s'était formé comme lui dans les exercices du cloître; il avait été préparé par une féconde solitude au gouvernement du siècle. Bathilde lui confia plus tard le gouvernement de la plus importante église de ce royaume, la grande métropole de Lyon. Elle fit plus encore, elle remit son âme entre ses mains, et le pieux abbé du palais garda fidèlement son dépôt jusqu'au delà du tombeau. Bathilde, à sa dernière heure, le verra lui apparaître dans la gloire

[1] *Conc. Augustodun.* sub S. Leodeg., can. 15.
[2] *Vita S. Balthildis*, n° 5.

des saints pour recevoir son âme et lui ouvrir les portes du ciel [1].

Mais Bathilde ne s'en tint pas à cette charité stérilement abondante qui répand comme en miettes le pain de l'aumône sur toutes les eaux qui passent [2], et, sans laisser de traces, se dissipe avec le besoin et le secours du moment: elle faisait le bien en reine; elle passait, en fondant des institutions durables qui perpétuaient ses bienfaits. Ainsi les dons qui de ses mains inépuisables découlaient dans le sein du pauvre, germaient comme une sentence du ciel et produisaient au centuple d'inépuisables moissons que chaque génération viendra recueillir à son tour.

L'institution qui réalisait toutes les bonnes pensées de Bathilde, celle qui donnait une famille au pauvre délaissé, un père à l'enfant orphelin, la liberté au captif, et qui par le seul fait de son existence et de sa présence remuait la société et l'Église, c'était le monastère. Il était donc très-digne de la sage régente de propager ces maisons fécondes, de les doter, de les soustraire aux dangers de la détresse, et de les peupler de nouvelles vocations. « Or, qui pourrait dire combien de trésors, de métairies, de châteaux, de forêts, elle donna aux maisons de Dieu et des pauvres? A vrai dire, continue le bon légendaire, aucune langue, quelque savante qu'elle fût, ni la nôtre, ni celle de personne, ne saurait raconter tout ce qu'elle fit de bien [3]. »

Ainsi par ses largesses s'éleva entre la Somme et le petit ruisseau qui lui donna son nom, la grande abbaye de Corbie, le séminaire des savants hommes qui relevèrent les lettres sous Charlemagne, le cénacle des apôtres qui évangélisèrent le Nord. Bathilde l'érigea en l'honneur de saint Pierre et de saint Paul, et appela pour premier abbé un

[1] *Vita S. Balthildis*, n° 4, 14.
[2] *Eccle.*, XI.
[3] *Vita S. Balthildis*, n° 7.

saint homme formé à la savante école de Luxeuil et sous la double règle de saint Benoît et de saint Colomban, l'abbé Théodefrid. De plus, elle assura son avenir par une charte de donation où elle abandonne au monastère de vastes terres appartenant au fisc sur le territoire d'Amiens et d'Arras. Elle y ajouta l'immunité de tout tribut, l'exemption des péages et contributions qui auraient pu atteindre les moines dans leurs sorties pour les affaires du monastère, et on signale en passant la franchise des voyages nécessaires pour se procurer des capes [1].

Quelques années après, de nouvelles faveurs complétaient cette œuvre. « Illuminés d'un secours divin, le très-glorieux seigneur Clotaire et la très-haute dame Bathilde présentaient aux oreilles de Bertefroi, évêque d'Amiens, une religieuse demande qui, remuant ses entrailles paternelles, lui toucha le cœur au point qu'il eût estimé une chose irréligieuse de n'y pas obtempérer de très-grand cœur [2]. » Il accorda donc un privilége d'immunités ecclésiastiques au nouveau monastère, en trois articles principaux : 1° l'inviolabilité des biens du convent contre toute action de clerc ou d'évêque; 2° l'inviolabilité de la clôture où nul évêque ne doit pénétrer contre le gré de l'abbé; 3° l'inviolabilité de l'administration et des fonctions abbatiales : l'évêque ne doit intervenir que pour l'ordination de l'abbé et des moines, et la consécration des autels et du saint chrême. Les détails de cette fondation, soigneusement conservés par l'histoire, révèlent ce que fit dans le même genre la pieuse reine pour les nombreux monastères qu'elle fonda, rétablit ou réforma.

La trace de ses bienfaits se retrouve dans les archives de toutes les grandes abbayes de son temps. Luxeuil et d'autres

[1] *Clotarii III præceptum de fundatione monast. Corbeiens.* D. Bouquet, *Script. rer. Franc.*, t. IV, p. 642.

[2] *Privileg. Bertefredi ep. Ambian.* Mabillon, *Annal. O. S. B.*, t. I, in *Appendice*.

monastères de Bourgogne en reçurent de grandes sommes et des terres[1].

Dans le voisinage de Troyes, saint Frodobert obtint un vaste terrain marécageux, nommé l'île Germanique, d'où il fit sortir la florissante abbaye de Moustier-la-Celle[2]. Curbion ou le moûtier Saint-Lomer reçut la grande villa de Nogaret, plusieurs talents d'or et d'argent, et par surcroît, l'écharpe royale que portait la reine, « qui abandonnait tout avec un visage aimable et débonnaire, selon qu'il est écrit : *Dieu aime qui donne joyeusement*[3]. » C'est ainsi qu'elle accorda encore beaucoup de présents, une grande forêt et des pâturages du domaine royal au fondateur de Jumiéges[4], saint Filibert, qui dut peut-être ses faveurs au crédit de Léodégar ; au moins lui demeura-t-il fidèle jusqu'à subir la disgrâce d'Ebroïn et même du vénérable saint Ouen son maître. Clotaire, sur les conseils de Bathilde, augmenta les vastes domaines de Fontenelle. Archambaud la précéda ou s'associa à elle dans cette grande fondation. On sent, à la prospérité et au développement industriel de cette cité modèle, où quinze cents travailleurs étaient enrôlés avec neuf cents moines, que le souffle et le génie d'un homme d'État ont passé là. L'entretien de cette vaste population tenait du miracle. Aussi, un jour qu'on avait épuisé les dernières provisions, et que sur le soir le saint abbé n'avait plus que la confiance en Dieu à offrir à son cellérier, inquiet pour le lendemain, Bathilde fut instruite en songe de la détresse de Fontenelle, et dès le lendemain des chariots de provisions arrivaient au monastère. Bathilde eut encore, selon toute apparence, sa part dans la munificence de Clovis II et de Clotaire III, envers les monastères de Saint-Denys-en-France, de Saint-Vincent de Paris, dans

[1] *Vita S. Balthildis*, n° 8.
[2] *Præcept. Clotarii III pro monast. Cellensi.* D. Bouq., t. IV, p. 618.
[3] *Vita S. Balthildis*, n° 8.
[4] *Chron. Fontanell.* D. Bouq., t. II, p. 657.

les fondations de Fleury-sur-Loire et de Saint-Maur-des-Fossés, qui eurent l'honneur de posséder tous deux d'insignes reliques, le corps de saint Benoît et celui de son disciple saint Maur [1].

Ainsi, grâce aux faveurs de Bathilde, l'industrie florissait à Moûtier-la-Celle, les arts à Fontenelle, la science à Luxeuil, le zèle apostolique à Corbie, et la contemplation dans tous ces sanctuaires de la prière, et surtout dans les asiles à la virginité, à l'exil, à la royauté déchue. Tels furent Logium et le monastère de Sainte-Fare, où furent recueillies en grand nombre les captives irlandaises et saxonnes; Jouarre, qui a traversé les siècles, survivant à toutes les autres fondations contemporaines, conservant encore de beaux restes de sa royale origine. Chelles fut surtout le théâtre de la munificence de Bathilde [2]. Deux princesses saxonnes s'y réfugièrent; une noble vierge de la même nation en fut la première abbesse. Sainte Clotilde en avait jeté les premiers fondements; Bathilde se plut à la rebâtir, à la doter et à l'embellir. Elle en fit son dernier palais et y vécut ses derniers jours dans l'une de ses plus humbles cellules.

On peut juger par ces traits, tout épars et incomplets qu'ils soient, de l'administration de Bathilde sur l'intérieur du royaume. Il est regrettable que nous possédions encore moins de renseignements sur le rôle des Francs au dehors des Gaules durant son passage au palais. Nous avons déjà signalé ces prescriptions si remarquables qui furent envoyées parmi les nations pour apprendre au monde que le christianisme avait créé chez les Francs une terre d'inaltérable liberté : ce fait est considérable et montre comment, sous le gouvernement d'une faible femme, déjà les Francs, fils aînés

[1] *Diplomat. Clodovei II de monast. Sandion.* D. Bouq., t. IV, p. 636 638. — *Clotarii III*, p. 564, 566, 570.

[2] *Vita S. Balthildis*, n° 7, 8.

de l'Église, se mettaient à l'avant-garde des peuples civilisés.

Ces reines et ces nobles vierges irlandaises et saxonnes qui venaient de tous les royaumes d'Angleterre se réfugier dans les monastères de Chelles, de Faremoutier, de Jouarre, montrent que Bathilde était connue et aimée dans sa première patrie. Un abbé de Saint-Germain, Sigon ou Sigefroid, vers ce même temps, est envoyé en ambassade en Espagne; il y fut persécuté et même captif[1]. Rien n'est venu jusqu'à nous de cette mission délicate et courageuse; peut-être s'agissait-il de porter aux palais dissolus et aux conseils anarchiques de l'Espagne, un dernier et prévoyant avertissement sur les malheurs qui menaçaient la nation des Goths.

Nous ne pouvons, dans aussi grande rareté de documents, négliger un fait qui nous semble mettre en un grand jour le caractère imposant, même pour les étrangers, de l'administration de Bathilde. Une princesse du sang mérovingien, Gondoberge, fille de la célèbre Théodelinde, reine et apôtre des Lombards, attira la pieuse commisération de Bathilde et de Clovis, qui vivait encore[2]. Gondoberge, chrétienne et catholique fervente comme sa mère, mariée d'abord au roi Charoald, avait conquis l'amour des Lombards par sa beauté, son affabilité, sa piété et ses aumônes. Il lui arriva d'adresser, par occasion, quelques paroles aimables, selon son habitude, à un officier du roi nommé Adalulf, et de vanter sa bonne mine : ce seigneur osa lui faire part de pensées criminelles. Avec la fierté mérovingienne et lombarde, Gondoberge lui cracha au visage. Le misérable se vengea par une dénonciation diffamatoire au roi; il fallut à la reine calomniée l'intervention des rois francs, la protestation menaçante de leurs ambassadeurs,

[1] *Vita S. Baboleni*, sæc. II Bened.
[2] Fredeg., *Chronic.*, n. 51, 70, 71.

trois années de captivité au fond d'une tour et un jugement solennel par le sort des armes pour justifier son innocence. Charoald mourut, et tous les Lombards renouvelèrent unanimement leur serment d'obéissance à leur reine bien-aimée. Elle crut devoir appeler à partager sa couronne un de leurs ducs nommé Rotharis. Il fit serment en plusieurs lieux saints, sur les châsses et les tombeaux les plus vénérés, qu'il n'abandonnerait jamais Gondoberge, qu'il ne toucherait point à sa dignité, qu'il l'aimerait et lui rendrait tous les honneurs dus à une reine. En quelques jours, parjure à tous ses serments, il en vint à reléguer Gondoberge à Pavie, dans un palais désert, où elle vécut cinq années dans l'abandon, bénissant Dieu en cette tribulation, se sanctifiant par des jeûnes et des prières fréquentes, se consolant d'autant mieux que son attachement à la foi n'était pas étranger à cette lâche persécution. Rotharis réhabilita l'arianisme, remplit les villes catholiques d'évêques ariens, saccagea l'Italie, dépouilla l'Église romaine du riche domaine des Alpes Cottiennes.

Mais la France restait à l'Église, et à Gondoberge la reine Bathilde. Par ses ordres, un comte du palais, Audobald, allant en ambassade, passa par Pavie, et y trouva dans son délaissement Gondoberge, qu'il avait vue sur le trône en plusieurs autres légations. Audobald, au nom de Bathilde, porta hardiment ses plaintes à Rotharis, lui protesta qu'une reine qui lui avait donné une couronne, qu'une femme du sang mérovingien ne pouvait être ainsi humiliée; il en appela au mécontentement des princes francs et à la vengeance de leurs peuples. Rotharis, dit l'historien lombard, révérant la majesté des Francs, rendit la liberté à Gondoberge; après cinq années d'un second exil, elle revint au milieu des acclamations des peuples, entourée d'un cortége royal, et s'arrêta sur son chemin aux tombeaux des saints, pour remercier de sa délivrance Dieu, Bathilde et les Francs.

Toute cette politique intérieure et extérieure tendait ma-

manifestement à l'exaltation de l'Église et à la grandeur de la France. Ce but si noble et si national apparaît encore dans des actes nombreux par lesquels Bathilde protége la discipline de l'Église, maintient ses lois, favorise le clergé; décore somptueusement les basiliques : ainsi combla-t-elle de largesses les églises de Saint-Denys et de Saint-Germain de Paris, de Saint-Médard de Soissons, de Saint-Pierre de Chartres, de Saint-Anian d'Orléans, de Saint-Martin de Tours; c'étaient autant de communautés cléricales à qui elle faisait le même bien qu'aux grands monastères. Elle poursuivit surtout sans relâche la simonie, qui désolait toujours plus ou moins cette grande et florissante église des Gaules. « Il arriva, dit l'un de ses historiens, que par elle et par la volonté de Dieu, et grâce aux exhortations des bons évêques, l'hérésie simoniaque, qui, par un criminel usage, souillait l'Église de Dieu, en sorte que l'épiscopat se donnait à prix, contre tous les canons, cette coutume très-détestable et impie fut proscrite, et il n'y eut plus aucun prix donné pour vendre ou acheter les saints ordres[1]. »

Une autre hérésie essaya de pénétrer dans l'église des Gaules, le monothélisme, qui infestait l'Orient, et que le pape saint Martin venait de condamner à Rome par un concile, et à Constantinople par son martyre. Des émissaires de la secte passèrent en Gaule, parcoururent les principales cités et s'avancèrent jusqu'à Orléans. La vigilance de saint Éloi et de saint Ouen les arrêta; et avec l'aide et les encouragements du palais, des conciles se tinrent. Outre les assemblées dont nous avons précédemment parlé, et qui inquiétaient si fort l'ambitieux Grimoald, il y eut, sous la régence même de Bathilde, deux conciles très-considérables, l'un à Châlons-sur-Saône et l'autre à Nantes, en la même année 658. Les deux ennemis les plus redoutables de l'Église, la simonie et l'hérésie, y furent frappés d'ana-

1 *Vita S. Bathildis*, n° 9; sæc. ii Bened.

thème. Dans ces conciles figurent les évêques éminents dont le choix est encore l'une des gloires de sainte Bathilde. Ce fut elle et ses conseillers qui firent placer Génésius à Lyon, Mommolin à Noyon, Remacle à Maëstricht, Clodulfe à Metz, Drosius à Soissons, Eremberg à Toulouse, et Léodégar à Autun.

Ainsi, pendant son administration, Bathilde a mis la main à toutes les grandes choses de son temps : au clergé, qu'elle rend à la régularité ; à l'épiscopat, qu'elle glorifie par des saints ; aux monastères, qu'elle fonde et relève ; au peuple, qu'elle nourrit, soulage et affranchit ; à la royauté, qu'elle affermit en concentrant son prestige et sa force : elle touche à l'Italie et à l'Espagne par ses ambassadeurs, à l'Angleterre par ses captifs, à l'Allemagne par les moines missionnaires, à la France par les évêques, et par les Francs au monde. Dans les jeux du blason, on lui a donné pour emblème un aigle aux ailes éployées, portant le rameau d'olivier avec ces mots : *Pax in virtute* ; paix et force. Ce signe n'a rien de trop ambitieux pour cette humble femme qui, sur les ailes seules de la foi, souleva la France naissante comme l'aigle emporte ses aiglons au soleil.

Un mot d'un légendaire ancien nous révèle le secret de sa force et de sa fécondité : « L'amour divin l'embrasait de ses ardeurs, et la splendeur des saints la ravissait jusqu'au ciel [1]. » C'est le secret de la femme forte créée par le christianisme et transfigurée selon son type le plus accompli, la Vierge mère de Dieu. Nos premières reines et nos vierges

[1] Ce passage, égaré dans une vie de saint Serenic, écrite au 9e siècle, nous semble une citation altérée d'un cantique plus ancien en l'honneur de sainte Bathilde :

Hujus (*Clodovæi*) inhærebat thalamis,
Dignissima conjux *beatæ memoriæ* Bathildis,
Quam circum divinum amorem *parilis voti* accenderat ardor,
Atque *egregiæ* sanctitatis ad alta suspenderat amor.

Vita S. Serenici, n° 2, sæc. II Bened.

mérovingiennes, ces mères des Francs, aimaient à contempler ce radieux modèle. Clotilde lui dédia l'oratoire de Chelles ; Brunehaut lui érigea le plus beau de ses monastères d'Autun ; Radegonde fonda en son honneur une communauté de clercs ; Bathilde combla de faveurs Notre-Dame de Soissons. A sa mort une belle vision la consolera : une échelle lumineuse, appuyée sur un autel de Sainte-Marie, s'élèvera jusqu'au ciel, et entre deux files d'anges elle se verra portée jusqu'au trône de Dieu. Ainsi les vierges et les mères chrétiennes montèrent de splendeur en splendeur sur une échelle de feu appuyée aux autels de Marie.

CHAPITRE IX,

SAINT LÉGER ÉVÊQUE D'AUTUN.

Préliminaires de son épiscopat au palais. — Nouvelle physionomie de l'épiscopat des Gaules. — Avénement des races barbares aux honneurs de l'Eglise. — Institution des évêques francs par le concours de l'épiscopat, du clergé, du peuple et du prince. — Empiétements des Mérovingiens. — Constitution de Clotaire II. — Conseil et séminaire du palais. — Promotion de Léodégar à l'évêché d'Autun. — Troubles de cette Eglise. — Arrivée de Léodégar. — Cérémonies du sacre selon la liturgie gallicane.

Avant d'être élevé à l'épiscopat, Léodégar avait déjà pris place parmi les princes du sanctuaire et exercé au palais une autorité qu'on pouvait appeler épiscopale. L'un de ses biographes a naïvement mis ce rôle en scène [1]. Le palais est le théâtre : Léodégar est au premier plan ; les charmes de son amabilité attirent tout à lui : nobles et vilains, riches et pauvres, tout âge, tout sexe, toute condition, se pressent autour de lui ; les jeunes et les pauvres gens l'appellent leur père ; les grands et les riches le saluent maître et père de la patrie. Puis deux groupes principaux se détachent : les puissants du siècle, qui, avec le jeune roi, admirent en Léodégar un miroir de bonté et de miséricorde ; et les pauvres, qui trouvent en lui un port dans leur détresse et un inviolable asile de paix et de sécurité, parce qu'il atténue la dureté et la sévérité de la loi par une forme plus clémente et

[1] *Anonym. Murbac.* Voir le texte aux *Analecta*, à la fin de l'ouvrage.

plus débonnaire; mandataire du pauvre peuple, il porte la parole devant le roi et les princes, et il dit[1] :

« Seigneur roi, et vous, princes, par la régénération du « saint baptême et par l'humaine condition, vous êtes les « frères de ces malheureux et leurs semblables : souvenez- « vous qu'eux aussi sont hommes; prenez en compassion « des frères qui vous ressemblent; aimez-les comme tels : « écoutez quel avis vous donne la vérité, la source de la « charité, Jésus-Christ : *Apprenez de moi que je suis doux « et humble de cœur*[2]; apprenez donc de celui-là et *soyez « doux et miséricordieux, comme votre Père est miséricor- « dieux*[3]; et sachez comprendre que, *si vous ne remettez « leurs fautes aux hommes, à son tour votre Père céleste « ne vous remettra pas vos péchés*[4]; souvenez-vous de la « sentence portée contre le serviteur de Dieu, à qui il est « dit : *Serviteur méchant, ne te fallait-il pas avoir pitié de « tes compagnons de servage, comme moi j'ai eu pitié de toi*[5]? « Qu'il vous souvienne de la promesse faite aux miséricor- « dieux, qu'*ils obtiendront miséricorde*[6]. »

En parlant ainsi aux grands oppresseurs des faibles, il n'entend pas être le flatteur aveugle des petits, pas même des affligés; il a des entrailles toujours émues pour leurs peines, et des paroles toujours prudentes pour modérer leurs écarts; il leur dit :

« Mes fils, souvenez-vous que vous avez été créés à la res- « semblance de Dieu; et si vous êtes bons, on vous appellera « les fils de Dieu, et vous l'êtes. Cessez donc et amendez « votre vie. Songez qu'il se fait injure et tort à lui même, « celui qui persiste volontairement dans le péché. Il offense

[1] *Anonym. Murbac.*, n° 4, 8.
[2] Matth., XI, 29.
[3] Luc., VI, 36.
[4] Matth., VI, 14, 15.
[5] Matth., XVIII, 32.
[6] Matth., V, 7.

« les hommes, il se perd, il se damne, il est méprisé et souverainement méprisable à Dieu, son père et son créateur, « et, ce qui est pire encore, on le nomme fils du diable, et « il l'est. »

Qu'il nous soit permis de nous réjouir de ces humbles paroles, exhumées ici pour la première fois. Nous savons ce que peut en dire une critique difficultueuse; il se peut qu'elles n'aient pas été prononcées par Léodégar en termes exprès; elles n'ont, si l'on veut, que mille ans d'âge, et ce n'est qu'une ingénieuse invention imaginée cent ans peut-être après Léodégar. Mais assurément tels étaient bien l'esprit, la pensée, le langage habituel d'un pasteur du palais et de tous ces pères de la patrie qui, par chacun de ces mots si simples, ont inauguré ces grandes nouveautés qui n'ont point vieilli : la confraternité de tous les hommes, la mutuelle dépendance des uns et des autres, la justice et la charité pour tous, même pour les ennemis, l'universelle subordination des rois et des sujets, des grands et des pauvres peuples à Dieu, seul maître et père de tous.

L'un des plus remarquables résultats de la popularité et de l'influence du clergé au septième siècle, fut de forcer l'orgueil de la noblesse franque à accepter comme un honneur les servitudes du cloître et du sanctuaire. Aussi voit-on, au milieu du septième siècle, un fait caractéristique. Dans la liste des évêques de presque tous les siéges, dans le catalogue des abbés des grands monastères, il se fait une transition à peu près générale des noms romains aux noms francs et tudesques. Les familles sénatoriales s'étaient en partie éteintes à l'ombre des basiliques. Mais avant de s'effacer, ces derniers Romains s'étaient habilement préparé des continuateurs; ils avaient adopté les fils des plus nobles Francs, et sauf quelques scènes de violence qui font date et signalent la révolution, la transition fut calme et régulière.

L'Église, qui procède avec tant de maturité dans l'éducation des peuples chrétiens, est encore plus lente dans l'ini-

tiation des races sacerdotales ; malgré la dégénérescence du sang romain et l'énergique croissance des rejetons sauvages entés sur le vieux tronc de l'olivier franc; malgré le docile empressement du Sicambre à courber le cou sous la main des pontifes, l'Église attend deux siècles pour répandre abondamment sur ces nouveaux enfants l'onction sacerdotale. Le succès répondit à sa prudence, et la sainteté des premiers élus parmi ces nouvelles races justifie la sagesse de ses choix et de ses mesures. Ces noms barbares se placent sous une auréole aussi pure que les plus beaux noms antiques ; il n'y a plus de Scythe ni de Grec parmi ces princes du sanctuaire; l'olivier sauvage a sa couronne de fleurs et de fruits, et, aussi fière de ces nouvelles générations que des précédentes, l'Église demeure l'épouse immaculée du Christ. Cette mère des Francs ne peut rien de plus en terre pour ces fils aînés. Elle a pris sur ses genoux leurs enfants ; elle a élevé leurs vierges et leurs femmes à la dignité d'une âme fiancée au Christ. Voici qu'elle ouvre aux grands comme aux pauvres les portes du sanctuaire ; elle permet à ces leudes altiers de monter les derniers de tous, et après beaucoup de pauvres et d'esclaves, de moines et de clercs romains, au faîte de la dignité épiscopale.

C'est là comme une troisième phase de la glorification des Francs par le christianisme qu'il nous reste à considérer dans Léodégar ; car sa vie reflète toutes les grandeurs de son temps, et s'enrichit de tous les dons départis par Dieu à la France naissante.

Bathilde intervint puissamment dans sa promotion à l'épiscopat. Il semblerait même que son autorité fut par trop prépondérante [1], et l'on pourrait s'étonner que notre saint eût donné lieu à un empiétement de l'autorité royale sur le libre choix des pasteurs de l'Église. La chose serait

[1] Tunc Balthildis regina, quæ cum Clotario filio Francorum regebat palatium, divino, ut credimus, inspirata consilio, ad memoratam urbem hunc strenuum direxit virum ibidem esse episcopum. *Anonym. Æduens.*, cap. 1.

d'autant plus étrange que l'une des grandes sollicitudes du clergé du palais, à la tête duquel était Léodégar, fut d'assurer l'indépendance des élections épiscopales. Cette question est l'une des plus délicates et des plus complexes de l'histoire de ce temps : la promotion extraordinaire de saint Léger exige que nous la résumions rapidement.

Selon le droit commun, les évêques seuls faisaient les évêques. Le clergé présentait le candidat; le peuple et surtout les principaux du peuple rendaient témoignage; trois évêques comprovinciaux, quelquefois sept, et même douze, présidaient au sacre; un seul consécrateur imposait les mains, ordinairement c'était le métropolitain, représentant du Saint-Siége: le pape confirmait immédiatement pour les grandes églises [1]. En Gaule, dès le commencement de la monarchie, le prince intervint [2] : il fallut même que l'Église disputât le terrain pied par pied. Clovis, toutefois, ne se commit pas dans ces luttes impopulaires. Ses fils furent moins prudents. A Orléans, à Tours, à Langres, à Clermont, à Saintes, ils imposent plus ou moins violemment leurs créatures [3]; ils brouillent les limites des diocèses, en imaginent de nouveau, et de la pointe de leurs framées en tracent arbitrairement la circonscription [4]. Les conciles, à chaque scandale, opposèrent un décret [5], et, au besoin, de puissantes lettres des papes vinrent à leur aide [6]. Après un siècle de lutte, la paix fut signée au concile de Paris, dont le premier décret proclamait la victoire et la liberté de l'Église dans le choix de ses pasteurs :

Canon Ier. « L'élection des évêques sera faite gratuite-

[1] Thomassin, *Discipl. de l'Eglise*, p. 1, liv. II, c. XV et suiv. — Pellicia, *Politia christiana*, lib. I, c. IX.
[2] *Conc. Aurelian.* V, ann. 549.
[3] Greg. Turon., *Hist. Franc.*, lib. III, 1; IV, 3, 5, 6, 35.
[4] D. Theodor. Ruinart, *Præfatio ad opp. Greg. Turon.*, § 23.
[5] *Conc. Parisiense* III, ann. 557. — *Conc. Paris.* IV.
[6] S. Gregorii pap. *Epist.*

ment par le métropolitain, les comprovinciaux, le clergé et le peuple de la ville [1]. »

Mais il y avait déjà des légistes cauteleux qui entreprenaient d'enlever sournoisement à l'Église ce qu'elle possédait au grand jour par droit de conquête et d'héritage. Il ne tint pas à eux que ce concordat du septième siècle n'eût la même fortune qu'un acte récent de ce genre : par forme de règlement royal, on lui adjoignit des articles *organiques*. Une constitution de Clotaire II, datée de la même année, du même jour, de concert, dit-on, avec les mêmes pontifes et les grands, *optimates*, promulgua, en vingt-quatre articles, les canons du concile de Paris, et les imposa comme loi générale et perpétuelle, même sous peine de mort [2]. Or, en reproduisant le texte du concile, on y inséra très-habilement des clauses explicatives qui en bouleversaient le sens et la portée. Ainsi, après un dévot préambule sur la nécessité de faire fleurir le règne de Dieu par la félicité du royaume, et de réprimer tout ce qui trouble le bon ordre et le bon sens, « à ces causes, dit-on, voulons que les canons soient gardés en toutes choses, et que, nonobstant ce qui a été omis par le passé, ils soient désormais observés à perpétuité. »

[1] Can. 1. Primo in loco, ut canonum instituta ab omnibus conserventur, et quod per priora temporum spatia præceptum est, vel deinceps perpetualiter observetur : hoc est, ut decedente episcopo, in loco ipsius ille, Christo propitio, debeat ordinari, quem metropolitanus, a quo ordinandus est, cum provincialibus suis, clerus vel populus civitatis, absque ullo commodo vel datione pecuniæ elegerint. Quod si aliter aut potestate subrepat, aut quacumque negligentia absque electione metropolitani, cleri consensu vel civium, fuerit in ecclesia intromissus, ordinatio ipsius secundum statuta patrum irrita habeatur. Labb., *Conc.*, t. v, col. 1650.

[2] *Edictum inclyti principis Chlotacharii regis super omnem plebem in conventu episcoporum, in synodo Parisiensi*, etc. D. Bouq., *Scriptor. rer. Franc.*, t. iv, p. 118. Quicumque vero hanc deliberationem, quam cum pontificibus vel tam magnis viris optimatibus aut fidelibus nostris in synodali concilio instituimus, temerare præsumpserit, in ipsum capitali sententia judicetur, qualiter alii non debeant similia perpetrare.

« En conséquence, 1° qu'à la mort d'un évêque, en sa place soit élu par le clergé et le peuple celui qui doit être ordonné par le métropolitain et les provinciaux : *Que si c'est une personne idoine, qu'elle soit ordonnée selon le règlement du prince, ou tout au moins, si l'élu est du palais, qu'il soit ordonné sur le mérite de sa personne et de sa doctrine*, etc.[1]. »

Ainsi se trouve établie, par forme de commentaire, l'intervention du roi en toute ordination épiscopale, et de plus l'exclusion des suffrages du clergé, des témoignages du peuple et, en pressant un peu le texte, du vote même des évêques, pourvu que l'élu soit pris dans le palais.

Les évêques réclamèrent. Un concile tenu peu après celui de Paris, peut-être au même lieu et par les mêmes évêques, proteste par son premier décret contre toute infraction au précédent concile [2]. Dix ans plus tard, un concile de Reims confirma une seconde fois les mêmes canons, et abrogea formellement les clauses restrictives [3]. En 630 Dagobert sanctionna d'autorité royale cette abrogation, tout en lançant une prescription pour l'élection de Désidérius à Cahors [4]. Là un grand crime, le meurtre de Salvius, légitimait l'intervention du prince. On profitait volontiers de ces scènes violentes pour s'immiscer dans les affaires ecclésiastiques. Il y avait bien quelque intérêt, même pour l'Église, à accepter le bras du pouvoir séculier pour main-

[1] I. Ita ut, episcopo decedente, in loco ipsius, qui a metropolitano ordinari debet cum provincialibus, a clero et populo eligatur, et *si persona condigna fuerit, per ordinationem principis ordinetur, vel certe si de palatio eligitur, per meritum personæ et doctrinæ ordinetur.* Ibid.

[2] *Canones ex synodo incerti loci*, c. 1. Labb., *Conc.*, t. v, col. 1655.

[3] *Conc. Rhemens. Sonnatii*, ibid., col. 1688, c. III. Ut capitula canonum Parisiis acta in generali synodo, in basilica S. Petri, Clotarii regis studio congregata omni firmitate custodiantur. — C. 25. Ut, decedente episcopo, in locum ejus non alius subrogetur, nisi loci illius indigena, quem universale et totius populi elegerit votum, ac provincialium voluntas assenserit.

[4] *Vita S. Desider.* Cf. *Gall. christ.*, ed. 2, p. 461.

tenir l'ordre et la régularité dans ces élections tumultueuses. Les évêques ne cessèrent point de défendre avec une infatigable persévérance les libertés proclamées en 614; toutefois, pour en imposer aux brigues et aux violences, ils acceptèrent les candidats présentés par le prince. Cette présentation, quelque impérative qu'elle fût, ne pouvait ni ne devait empêcher réellement la liberté, soit de l'élu, soit des évêques électeurs et consécrateurs. L'ordination violentée n'avait de valeur que du moment où un libre acquiescement de part et d'autre la consommait. Il y avait assurément moins d'inconvénients de confier au palais les préliminaires de l'ordination, que de les abandonner à ces multitudes à demi barbares et à peine bien chrétiennes, accoutumées à délibérer dans les mals la lance au poing, et à prendre pour jugement de Dieu le plus rude coup de hache. Il y eut encore une autre garantie : les évêques voulurent épurer ces sortes d'élections jusque dans leur source. Ce fut un des motifs les plus graves qui les conduisirent au palais, et leur firent prendre part au conseil des rois. On délibéra devant eux et avec eux sur les candidats; on écarta les uns, on admit les autres, selon leur sagesse. On écrivit sous leurs yeux les prescriptions qui accompagnaient le candidat dans le diocèse vacant, et qui l'annonçaient au peuple, au clergé, aux évêques comprovinciaux et au métropolitain consécrateur [1]. Enfin, les candidats eux-mêmes furent l'objet d'une longue sollicitude : on les forma dès l'enfance, on les entoura de sages institutions, soit dans les monastères, soit dans les écoles cathédrales; même au palais, l'œil et la main de l'Église les atteignit, les façonna sous les yeux du prince, les initia aux vertus cléricales au milieu de la splendeur royale. De là le dévouement qui appela tant d'évêques et de saints personnages au palais et à la tête de son école, véritable séminaire de l'épiscopat des Gaules; c'est tout un

[1] Marculfi *Formul.*, lib. 1, form. 5.

nouveau point de vue de cette admirable institution que nous rencontrons sans cesse sur nos pas, et qui grandit à mesure que l'horizon de ces vieux temps se déploie davantage.

Or, l'élection de Léodégar à l'évêché d'Autun passe par toutes ces phases; en raconter les détails, c'est reproduire, avec l'animation des faits, ce résumé didactique. L'église d'Augustodunum, pour la troisième fois, renouvelait la série de ses pontifes. Fondée par les disciples de saint Polycarpe, elle eut, à une première époque, une physionomie tout orientale; des apôtres venus de l'Asie-Mineure, des élèves des rhéteurs grecs, des moines égyptiens se succèdent dans ses sacrés diptyques. Depuis, émule et sœur de Rome, elle choisit ses pontifes parmi l'élite des plus illustres familles gallo-romaines. Les Euphrone, les Procule, les Nectaire, les Syagrius, les Flaviens, les Ferréoles, révèlent par leurs noms seuls l'époque où la toge sénatoriale aimait à cacher son éclat sous les blanches couleurs du pallium épiscopal. Une nouvelle génération, issue des Barbares, signale sa venue par le nom franc de Ragnacharius et par des scènes de violence [1]. C'est vers l'an 660, à la mort d'un Ferréole, peut-être issu des Tonantius Ferréoles de l'Auvergne; d'affligeants scandales désolent l'église d'Augustodunum; la belliqueuse Bibracte semble s'éveiller comme aux luttes terribles des Sacrovis et des Dumnorix : le sanctuaire se change en un champ de bataille; des hommes cupides, des factions ardentes s'arrachent les lambeaux du pallium.

Il y eut en deux années d'orages des rencontres tumultueuses et du sang répandu; l'un des compétiteurs est frappé à mort, l'autre s'enfuit poursuivi par la malédiction publique.

Le scandale était à son comble, et pour qu'il ait duré

[1] *Anonym. Æduens.*, n° 2.

deux années, il faut que les églises voisines et la métropole de Lyon ait eu aussi leurs orages. Toute cette belle province lyonnaise était en feu : Châlons, Valence tombaient au pouvoir de deux hommes indignes du nom d'évêque, Bobbon et Doddon, que nous verrons figurer parmi les plus ardents persécuteurs de Léodégar [1]. La tempête éclatait surtout dans la ville de Lyon : des hommes de sang portaient la main sur le christ du Seigneur, saint Annemond, et sur son frère, saint Delphin. Pendant que celui-ci tombait assassiné au milieu de la cité épouvantée, son vénérable frère périssait sous les coups de brigands apostés dans un bois, aux portes de Châlons [2]. Non loin de Lyon, l'église des Arvennes avait aussi ses troubles; la paix ne lui fut accordée qu'à l'avénement de saint Præjectus [3], que nous retrouverons bientôt dans l'un des plus graves événements ds la vie de Léodégar. Tous ces faits coïncident et révèlent une assez vaste crise, dont les scandales d'Autun n'étaient qu'un accident partiel.

Quelque soin qu'eût pris l'Église d'amener graduellement une nouvelle génération d'évêques et d'y élever lentement les fils des Barbares aux premiers honneurs du sacerdoce, la transition fut encore laborieuse et le point de rupture plus d'une fois sanglant. Ces troubles de la province lyonnaise éclatèrent ailleurs, et signalèrent l'arrivée des nouveaux venus. Le sanctuaire était le dernier asile des grandeurs romaines, l'arche où se conservait les plus pures traditions de la haute administration de l'empire : des formes solennelles, des rites, des canons, des censures, tout un code disciplinaire protégeaient ces institutions contre la fougue des Barbares. Ces grandeurs flattaient leurs convoitises, et ces barrières irritaient leur impatience. Pour at-

[1] *Anonym. Æduens.*, n° 10.
[2] *Acta S. Annemundi*, Boll., xxviii sept.
[3] *Vita S. Præjecti*, sæc. ii Bened.

teindre les unes, souvent ils renversèrent les autres : de là, des intrusions violentes, des luttes et des meurtres sur les marches du trône épiscopal; la simonie mettant à l'encan les choses saintes, la commande militaire distribuant les bénéfices comme une prime à la rapacité des hommes de guerre. Ainsi s'ouvre une longue période, où l'Église aux prises avec ses enfants, ses chefs et ses pasteurs, consumera ses meilleures forces dans cette lutte douloureuse et humiliante entre le vestibule et l'autel.

Bathilde, dont la vigilance avait l'œil ouvert sur toute l'Église des Francs, se hâta de pacifier cette province de Lyon. Pour y remédier, elle se décida à se séparer des deux hommes qui avaient la plus précieuse part à sa confiance, Génésius, le distributeur de ses aumônes, et Léodégar, le précepteur de ses fils; l'un Romain, par son nom du moins, et l'autre Franc, comme si par une sorte de transaction on eût voulu rapprocher ces deux partis, en plaçant un Romain dans la Rome des Gaules, et un Franc au milieu des Burgondes.

Cette double mission, inspirée par une même pensée, acheva d'unir à la vie et à la mort les deux saints; union qui les fortifia contre les dangers communs, et même sauva une fois la vie de Léodégar et le déroba, comme nous le verrons, à la perfidie d'Ébroïn, qui commence à se mettre à la tête des hommes de guerre hostiles à l'Église.

Génésius partit le premier : le dévouement de sa cité, qui pour lui soutint un siége et dissipa une armée, dit assez comment il s'en fit aimer.

Peu après, Bathilde délibérait avec les évêques et les grands du palais sur le long et humiliant veuvage de l'Église d'Autun. Il y fut reconnu que, pour un siége aussi considérable, en une crise si orageuse, au milieu des nobles sénateurs éduens et des Farons superbes des Burgondes, il fallait un homme de grand ascendant, de nom illustre, de race conquérante, d'un sang presque royal, accoutumé à

commander avec une autorité respectée même des rois; Léodégar fut choisi.

En conséquence, une pétition signée du roi fut adressée au métropolitain Génésius en ces termes :

« *Clotaire, roi, à Génésius, homme apostolique, évêque* [1].

« Bien qu'en administrant et gouvernant l'État, de hautes occupations accablent notre sollicitude royale, toutefois rien n'est plus digne de l'État comme du prince, que de travailler, aussitôt qu'un peuple a perdu l'appui de son pasteur, à confier la dignité pontificale, pour le salut des âmes, à une personne éminente en qui se trouve la double prédication, et qui offre au peuple un maître, au disciple un autre Christ à imiter; qui maintienne la multitude autant par la mansuétude que par la sévérité; qui sache mettre en lumière le talent d'un enseignement assidu, l'enrichir et le multiplier pour le salut de son troupeau, afin qu'il puisse se présenter pur et sans souillure au bercail du Seigneur. Étant donc instruits que le seigneur Ferréole, de sainte mémoire, évêque d'Augustodunum, par la disposition divine, était trépassé de cette vie, après avoir délibéré pleinement et avec une juste sollicitude touchant son successeur, ensemble avec nos pontifes et grands du palais, avons décrété de conférer au nom de Dieu la dignité pontificale à illustre et vénérable homme Léodégar, lequel nous avons reconnu recommandable par une conduite éprouvée, élevé au sublime ordre de la noblesse, orné de mœurs intègres, de douceur et de prudence honnête. A ces causes, mandons par les présentes qu'il plaise à votre habile ministère de le bénir, selon que l'ordre le requiert, dans l'assemblée réunie des pontifes auxquels parviendra le vœu de

[1] Marculfi *Formular.*, lib. 1, form. 5.

notre sérénité, et encore, qu'il vous plaise publier par des manifestes notoires notre délibération, et lui obtenir, Dieu aidant, plein effet. A ces fins que, tout en gouvernant puissamment l'église que lui a confiée la dispensation divine, Léodégar nous mérite par ses suffrages une récompense de l'éternel rémunérateur, et qu'il se dévoue à prier sans fin le Dieu infini pour diminuer le poids de nos iniquités. »

Cette pièce était signée de la propre main du roi, et scellée de son anneau par le référendaire. D'autres pièces moins solennelles, non signées ni scellées[1], nommées *indiculus*, furent adressées aux évêques comprovinciaux, et apparemment par le canal du métropolitain[2].

Cependant Léodégar se hâtait d'aller consoler l'église destinée à devenir son inséparable épouse. Il lui fallut, en touchant le vieux sol éduen, traverser ces solitudes du Morvan, encore aussi désolées qu'au temps où les décrivait le rhéteur Eumène après le passage récent des premiers Barbares, incultes, inhabitées, pleines de silence et de ténèbres; des chemins brisés et interrompus par des précipices et des pentes abruptes, au point qu'à peine une lourde voiture à demi pleine pourrait y passer[3]; puis, toutes les traditions celtiques, les plus sombres souvenirs des druides, ces légions de mauvais génies que saint Germain, à chacun de ses voyages en sa ville natale, entendait courir à grand bruit à travers les montagnes et lui crier du fond des vallées : « Laisse, laisse au moins à des misérables la solitude des bois et la paix du désert[4]. »

Léodégar était un autre adversaire qui allait achever leur défaite; son nom et son patronage s'attacheront comme un

[1] Bignon, *Not. ad Marculfi Formul.* 6.

[2] Marculfus, ibid., form. 6.

[3] Labeaume, *Panegyrici Vett.* Eumenii *Oratio pro gratiis agendis*.

[4] Si de locis cultis nos, inconsideranter repellis, vel habitare concede sylvarum per solitudinem, ut liceat miseris per deserta securos errare. *Vita S. Germani episc. Paris.*, n° 29, sæc. 1 Ben.

signe de victoire à plusieurs de ces montagnes; même l'une de ces vallées abritera un oratoire de sa pieuse mère Sigrade; et ces anges de la loi nouvelle chasseront ces vieux génies de la Gaule druidique, réfugiés dans ces gorges profondes, sous les noms de Tarann, de Heus, de Bibracte, de Teutatès[1]. Léodégar, au sortir de là, passa près d'un fanum dédié à la Lumière[2], où, depuis un temps immémorial, s'arrêtent ses successeurs pour saluer, au seuil du diocèse, l'ange de leur église, et recevoir un premier hommage de leur immense troupeau. De là une large vallée s'ouvre, et du haut de la dernière rampe des montagnes se déploie l'horizon le plus riche en souvenir de toutes les Gaules.

Léodégar, descendant à travers les ruines éparses des villas, des thermes, des aqueducs, suit l'une de ces dix voies qui aboutissaient, de tous les points de la Gaule, au centre d'Augustodunum, comme à Rome se rencontraient au Mille-d'Or tous les grands chemins du monde. Bientôt il eut franchi ce bassin où s'écoulèrent toutes les bandes héroïques, depuis les *verna sacra* de Brennus jusqu'aux derniers bagaudes, vaste champ clos où se mesurèrent avec les vieux Celtes César, Auguste, Constantin, Julien, Clovis, Gondebaut; où sont descendus les génies druidiques, les déités olympiques, et enfin la croix, qui seule et pour toujours règne et commande dans la cité du Christ. CITÉ DU CHRIST[3], c'est le dernier nom qui sera ajouté à ceux de Bibracte, de la ville augustale, d'Ædua Flavia, de la sœur et de l'émule de Rome[4].

Arrivé aux portes, Léodégar s'arrête à l'une des quatre diaconies qui reçoivent les étrangers, et passe sous l'un des

[1] Courtépée, *Description de la Bourgogne*, t. III, p. 573, 626, 636.

[2] Luccnay-l'Evêque. Courtépée, ibid.

[3] Une médaille, frappée à Autun sous Charles-le-Chauve, porte cette légende : ÆDVA CHRISTI CIVITAS. Tobiesen-Duby, *Traité des Monnaies des barons, prélats, villes et seigneurs de France*.

[4] Cf. *Eumen. Panegyr. vett.*, passim.

portiques dont César et Constantin se disputent l'honneur; traversant le forum, il se rend au xénodochium de saint Andoche. Selon un usage respecté jusqu'à la ruine du monastère bâti par Brunehaut, à l'arrivée d'un nouvel évêque tout le monastère allait à sa rencontre, portant la croix, l'eau bénite, un évangéliaire, un missel et chantant des antiennes. A l'entrée du portail, le nouveau prélat recevait l'hommage de la communauté, prenait l'eau sainte en signe de communion, et jurait sur les saints Évangiles de garder l'église, les bons usages et les établissements que Grégoire-le-Grand, en les érigeant, déclarait inviolables et sacrés, sous peine de déposition, même de rois ou d'empereurs. Tout le cortége rentrait ensuite au xénodochium au chant des antiennes et se rendait à l'oratoire. Le prélat y donnait une première bénédiction solennelle à son peuple, et passait le reste du jour et la nuit suivante dans cet asile de pauvres et de pèlerins, sous le patronage du prince des apôtres et de la Mère de Dieu, non loin des cryptes où furent, dit-on, emprisonnés les premiers apôtres de Bibracte [1]. Si Léodégar accomplit jusqu'au bout ce cérémonial, il put, en pensant aux combats des anciens martyrs, pressentir qu'un jour lui-même continuerait le riche martyrologe de l'église des Andoche et des Symphorien.

Le lendemain, tout le convent se remettait, comme la veille, en procession et reconduisait le prélat jusqu'à la porte du castellum, enceinte réservée autrefois au prétoire. Là, le clergé, l'archidiacre et l'archiprêtre en tête, le recevait et montait avec lui à l'antique basilique des Saints-Celse-et-Nazaire, où se trouvaient les évêques électeurs et consécrateurs.

Quoi qu'il en soit des préludes, l'imposante cérémonie de la consécration épiscopale à cette époque se faisant au

[1] Voir aux *Analecta* un fragment inédit du XI[e] siècle, sur ces usages du monastère de Saint-Andoche.

milieu des saintes veilles de la nuit [1], Léodégar entra dans la basilique sur le soir. Depuis trois jours, le peuple était en prières et en jeûnes pour attirer les bénédictions de Dieu; tous prenaient part à cette fête de famille, non-seulement le peuple, le clergé de la cité et les évêques voisins, mais les clercs de la campagne, les moines sortis de leurs cellules, les colons venus des champs, des étrangers mêmes accourus de toutes les villes du voisinage : cette foule se pressait dans la basilique, ornée comme pour le baptême des catéchumènes; les flambeaux odorants brûlaient, l'encens fumait en tourbillons; de riches ornements de lin, d'or et de soie flottaient sur les mosaïques du pavé du chœur; aux côtés de l'autel étaient rangés les vases des saints mystères, les insignes pontificaux, l'anneau et le bâton pastoral. Les évêques se tenaient au fond du presbyterium, entourés d'un pompeux cortége de prêtres et de diacres.

Au milieu des saintes psalmodies de la nuit, un diacre, montant sur l'ambon, imposa silence et dit au peuple [2] : « Frères bien-aimés! il convient d'accomplir à la mort des prêtres l'antique loi de l'Église, afin qu'à ceux qui s'en vont succèdent les plus dignes, dont la doctrine maintienne la foi catholique et la religion chrétienne, afin que le ravisseur violent n'envahisse point le bercail du Seigneur, et que le voleur nocturne ne prenne pas les brebis dispersées sans pasteur.

« Or donc, votre pontife, par une dispensation divine, ayant été reçu à une autre vie, il faut que par toute votre application l'Église trouve à la place du défunt un successeur dont l'attentive vigilance et l'instante sollicitude fasse de plus en plus grandir l'ordre ecclésiastique et la foi des fidèles dans la crainte de Dieu.

« Qu'en toute doctrine, selon le précepte apostolique, il

[1] D. Martene, *de antiquis Ecclesiæ Ritibus.*

[2] D. Mabillon, *Liturgia Gallicana.* — *Missale Francor.*, p. 307.

donne la règle des œuvres saintes, et que même sa tenue, sa parole, sa face et son port soient doctrine et vertu.

« Qu'en bon pasteur il vous enseigne la foi, vous montre l'exemple de la patience, établisse la science de la religion, et vous confirme en toute bonne œuvre par l'édification de sa charité.

« En conséquence, selon la volonté du Seigneur, sur le témoignage des prêtres et de tout le clergé, sur l'assentiment des citoyens et de toute l'assistance, nous croyons qu'à la place de l'évèque défunt de sainte mémoire, il faut élire le vénérable homme Léodégar, que vous connaissez de noble naissance, de mœurs renommées, probe en sa religion, ferme en sa foi, riche en miséricorde, humble, juste, pacifique, patient, charitable, persévérant, abondamment pourvu de tous les dons requis dans un bon évêque. Donc, frères bien-aimés, étant ainsi élu sur le témoignage de ses bonnes œuvres, proclamez-le digne du pontificat et dites tous d'une voix : Léodégar est digne! »

Et tout d'un cri mille voix répétèrent : « Léodégar est digne! il est digne, Léodégar! digne et juste! bien méritant! bien digne, Léodégar! »

Les psalmodies des veilles continuent et s'achèvent, et les préludes des saints mystères commencent[1]. L'évêque consécrateur entonne le *Trisagion* des Grecs; deux chœurs se répondent dans la langue de saint Irénée; trois voix d'enfants y ajoutent la plaintive psalmodie du *Kyrie eleison*. Ce prélude tout oriental reporte au berceau de l'Église. Bientôt Léodégar entend une hymne chère à son enfance, le *Gloria in excelsis*, commencé par les anges et achevé par

[1] Pour décrire la messe gallicane, nous avons consulté et comparé le cardinal Bona, qui le premier essaya d'en tracer l'ordre (*Rer. liturgic.*, ed. Sala). D. Ruinart, *Greg. Turon. Opp.*, præf. XLI-XLVII, appendix, col. 1337. — D. Martene, *novus Thesaurus anecdoctor.*, t. V, p. 86. — P. Lebrun, *Traité des SS. Mystères*, dissert. IV, art. 3. — B. Thomasii *Opp.*, ed. Vezzosi, t. VI, præf., XXVII.

saint Hilaire de Poitiers[1]. Les plus beaux souvenirs de son archidiaconat se renouvellent à mesure que se déroulent les rites de cette antique liturgie gallicane; le cantique *Benedictus* est chanté en l'honneur de saint Jean-Baptiste, le dernier des prophètes et le premier des évangélistes[2]; le lecteur récite les prophéties, le sous-diacre les épîtres apostoliques; tout le chœur reprend par le cantique des trois enfants dans la fournaise; puis l'évangéliaire enveloppé d'un voile est porté par le diacre, précédé de sept acolytes avec sept chandeliers, au milieu des nouvelles acclamations du Trisagion. Du haut de l'ambon l'ordre est donné d'exclure tous les indignes : l'oblation commence, les évêques se rassemblent en couronne pour procéder à l'examen du nouvel élu. Son élection, ses mœurs, sa foi, sont soumises à un solennel interrogatoire : le pastoral de saint Grégoire est consulté comme la règle la plus parfaite des pasteurs; Léodégar promet de vivre et d'enseigner selon cette règle, anathématise les erreurs condamnées, écrit sa profession de foi, et la porte sur l'autel. Puis il jure, entre les mains du métropolitain, obéissance au successeur de Pierre et à celui de saint Irénée. Le moment le plus solennel est arrivé : Léodégar est agenouillé au milieu du presbyterium; deux évêques tiennent suspendu sur sa tête l'évangéliaire avec son voile rouge, symbole du sang divin répandu par le pasteur suprême; neuf autres évêques, au nom des neuf chœurs des anges, touchent l'élu de la main, debout devant lui, comme des sacrificateurs autour d'une victime : le ciel s'ouvre, l'esprit de force et d'amour descend comme sur les premiers apôtres, et investit de son ombre vivifiante l'athlète destiné à de si grands combats. Le métropolitain, debout à l'autel, les mains étendues, appelle tous les dons d'en haut et chante cette majestueuse bénédiction[3] :

[1] D. Guéranger, *Institutions liturgiques*, t. I, p. 112.
[2] S. Germani *Expositio Missæ*.
Missale Francor., p. 309.

« Dieu de toute grandeur ! Dieu de toutes dignités qui par les saints ordres concourent à votre gloire !

« Dieu, qui admîtes Moïse, votre serviteur, dans l'amour de vos familières confidences, et, parmi les divers enseignements du culte céleste, lui montrâtes la forme du vêtement pontifical, et lui apprîtes à revêtir de la robe mystique Aaron, votre élu, pour les sacrifices !

« Dieu qui avez voulu que des exemples antérieurs transmissent à la future postérité l'intelligence des choses saintes, et que la science de votre enseignement ne manquât à aucun âge ;

« Que dans l'ancien peuple l'ombre seule des vrais mystères imprimât le respect, et que nous eussions, nous, une expérience des choses divines plus certaine que les énigmes des figures ;

« Car le vêtement de ce sacerdoce antérieur, c'est l'ornement de notre âme, et la magnificence du pontificat, c'est moins l'éclat de la robe, que la splendeur des âmes ; moins le spectacle qui flatte le regard de la chair, que les mystères qu'il signifie.

« C'est pourquoi donnez à ceux de vos serviteurs que vous choisissez pour le ministère du sacerdoce suprême, nous vous en conjurons, Seigneur, donnez-leur la grâce, qu'en leurs mœurs et leurs actions reluisent toutes les vertus que figurent ces voiles éclatants d'or, brillants de pierreries, parsemés d'ouvrages variés.

« Accomplissez, Seigneur, en vos prêtres, le comble de votre mystère ;
Ornez-les de toute décoration sainte et glorieuse ;
Sanctifiez-les de toutes les fleurs de l'onction céleste ;
Qu'abondamment elle se répande sur leur tête ;
Qu'elle découle sur leurs lèvres ;
Qu'elle descende jusqu'aux extrémités de leur corps ;
Que la vertu de votre esprit emplisse tout ce qui est au dehors, et qu'elle pénètre tout ce qui est au dedans.

« Qu'en celui-ci, Seigneur, abondent la constance de la foi, l'amour pur, la paix sincère ;
Que ses pieds soient beaux par votre grâce,
Pour évangéliser la paix,
Pour évangéliser vos biens.

« Donnez-lui, Seigneur, un ministère de réconciliation,
Par la parole et par les actions,
Par la vertu des signes et des prodiges ;
Que ses discours et ses enseignements soient beaux,
Non point par les persuasives paroles de l'humaine sagesse,
Mais qu'ils soient une révélation de l'esprit dans sa force.

« Donnez-lui, Seigneur, les clefs du royaume des cieux ;

Qu'il use et ne se glorifie pas du pouvoir,
Accordé pour édifier et non pour détruire.
Que tout ce qu'il liera sur la terre soit lié au ciel,
Que tout ce qu'il déliera en terre soit délié au ciel :
S'il retient les péchés, qu'ils soient retenus ;
S'il les remet, qu'ils soient remis par vous.
Que celui qu'il bénira soit béni,
Et maudit celui qu'il maudira ;

« Qu'ils soient fidèles et prudents, Seigneur, les serviteurs que vous placez sur votre famille ;
Qu'ils donnent la nourriture en temps opportun, et rendent tout homme parfait ;
Qu'ils soient ardents en sollicitude, fervents en esprit ;
Qu'ils haïssent la superbe ;
Qu'ils aiment la vérité,
Et jamais ne la délaissent, ni ne succombent de lassitude ou d'angoisse ;
Qu'ils ne mettent point la lumière en place des ténèbres,
Ni les ténèbres en place de la lumière ;
Et qu'ils n'appellent point mal le bien, ni bien le mal ;

« Seigneur, accordez à celui-ci la chaire épiscopale, pour régir votre Eglise et tout votre peuple ;
Soyez son autorité,
Soyez sa puissance,
Soyez sa force ;
Multipliez sur lui la bénédiction et votre grâce, afin que, toujours digne d'implorer votre miséricorde, il soit à jamais dévoué par votre grâce.

Léodégar se répandait tout entier avec ces ardentes prières pour être offert avec les dons de l'autel, il s'épanchait comme les gouttes de l'huile sainte et les parfums du saint chrême qui descendait jusqu'aux franges de son vêtement. L'oint du Seigneur revêt les insignes de sa charge pastorale, le bâton recourbé, son sceptre patriarcal, et l'anneau, signe de la nouvelle et indissoluble alliance qui l'attache à l'église d'Autun. Enfin il monte sur le trône pontifical et s'assied sur une chaise d'or ; douze évêques le soulèvent et le portent en triomphe sur leurs épaules, comme à l'inauguration d'un roi sur le pavois[1]. Le cortége parcourt tout le circuit de la

[1] *Vita S. Wilfridi*, sæc. III Bened.

basilique, pendant que le chœur entonne des cantiques d'actions de grâces. Le chant doux et majestueux du *Sonus* annonce la reprise des saints mystères; le baiser de paix passe de rang en rang; le silence solennel est interrompu par tout le peuple répétant sa prière de chaque jour au Père qui est dans les cieux, et le pain au-dessus de toute substance est rompu à toute la famille. Après quoi, Léodégar avec tous les évêques, le clergé de la ville et de la campagne, les grands du peuple et les seigneurs venus de loin, se rendent dans les vastes appartements de l'épiscopium ou *maison de l'église*[1].

[1] *Anonym. Æduens.*, n° 18.

CHAPITRE X.

SAINT LÉGER ASSEMBLE UN CONCILE A AUTUN VERS L'AN 661.

Opinions diverses sur ce concile. — Du lieu. — Des causes principales : désordres des laïques, des clercs, des moines. — Monothélites en Gaule. — Cérémonial du concile. — Canons dogmatiques. — Symbole *Quicumque*. — Canons disciplinaires. — Canons monastiques. — Sur la règle de saint Benoît. — Sanction pénale. — Souscription. — Testament de saint Léger souscrit par cinquante-quatre évêques. — Examen des difficultés. — Diverses dates. — De Christiacum. — Analyse du testament.

En prenant possession de la chaire de saint Rhétice et de saint Syagre, la première pensée de Léodégar fut d'appeler à son aide les conseils et la sagesse des nombreux évêques réunis pour sa consécration. Bien qu'il n'eût pas à redouter l'inexpérience d'un début, étant accoutumé depuis l'archidiaconat de Poitiers à une vaste administration, il ne fallait pourtant pas moins qu'un si puissant concours pour éteindre les troubles de son église et pacifier l'agitation répandue dans toute la province ecclésiastique de Lyon, et peut-être dans toutes les Gaules.

Le concile tenu en ces circonstances par saint Léger est le fait le plus considérable de son administration et celui qui mérite avant tout notre attention. Il règne de grandes incertitudes sur le lieu, l'époque, les causes, les résultats, les canons, les pères de ce concile. On l'a placé tantôt à Autun, tantôt à Crécy en Ponthieu ou en d'autres résidences des rois mérovingiens [1]. Les uns l'ont mis au début, les autres à la fin,

[1] Sirmond, *Concil. Galliæ*, t. I, p. 506. — Cf. Labb., *Concil*, t. VI, col.

d'autres au milieu de l'épiscopat de saint Léger[1]; on y a vu, tour à tour, un concile national de tous les évêques des Gaules, un simple synode tenu par saint Léger entouré de ses prêtres, même une sorte d'assemblée politique composée mi-partie d'évêques et de leudes[2]. On a voulu, non sans d'inextricables difficultés, rattacher à ce concile le testament de saint Léger, signé par cinquante-quatre évêques[3]. Les canons décrétés furent nombreux et importants[4]; mais à peine un petit nombre nous est parvenu, et encore quelques-uns paraissent aux critiques les plus difficiles devoir se rapporter à un autre concile[5].

Pour éclaircir, s'il est possible, un point aussi nébuleux, nous devons nous borner aux seuls monuments authentiques, les sept ou huit canons venus jusqu'à nous. Peut-être, en interrogeant attentivement ces uniques témoins, tout épars et incomplets qu'ils soient, pourrons-nous rétablir cet événement considérable de la vie de Léodégar.

Or il est un point qui demeure saillant sur ces monuments mutilés; recueillis de diverses parts, en deux endroits au

535 et 1887. — Mabillon, *Annal.*, ad ann. 660. — Lecointe, *Annal. eccles. Francor.* — Longueval, *Hist. de l'Egl. gallic.*

[1] Sirmond le place en 670; Lecointe en 669, et D. Mabillon, tantôt en 665 (sæc. II Bened., *Præfatio*), tantôt en 675 ou 676 (sæc. II, p. 11, *Præfatio*); D. Bastide, en 663 (*Dissert. de Regulæ S. Benedicti propagat.*, cap. III); D. Ruinart (*Apologia missionis S. Mauri*, t. I, Annal. in appendice) et les auteurs du *Gallia christiana*, t. IV, en 661; Pagi, en 663; Mansi, en 677.

[2] D. Mabillon, sæc. IV, *Præfat.*, n° 106. — Boll., ad diem II oct. *Commentar. prævius*, § 6.

[3] D. Mabillon, *locis allegatis*.

[4] Ils ont été exhumés d'une très-ancienne collection de canons, autrefois conservés dans la bibliothèque du chapitre d'Angers. Ils y portaient ce titre : *Canones Augustodunenses S. Leodegarii episcopi*. — Plusieurs étaient omis; il n'y avait que les 1er, 5e, 6e, 8e, 10e, 15e. Le P. Sirmond en trouva un autre dans la bibliothèque de Saint-Bénigne de Dijon; le P. Labbe en a publié le 14e, tiré de la bibliothèque de de Thou. Mansi a donné un fragment inédit du XVe canon, t. XI, p. 128. D. Mabillon en découvrit un Ms. à Einsiedlen, qui a fourni de précieuses variantes. Ann., lib. XVI, v. 37.

[5] Bolland., *Comment. præv.*, n° 76.

moins ils portent le nom d'Augustodunum. Cet indice est sûr, et, à moins de recourir à des rapprochements très-arbitraires, il faut l'accepter et placer à Autun le siége de ce concile.

D'ailleurs, la teneur des canons révèle, ce semble, le lieu où ils furent portés, leur date, les motifs qui les provoquèrent, les symptômes du mal qu'on voulait prévenir ou détruire.

Des désordres graves sont signalés parmi les fidèles, au sein du clergé et jusque dans les cloîtres.

Des chrétiens revenaient à une vie toute païenne, désertaient les lieux saints et les fêtes de l'Église, méprisaient les sacrements, ne daignaient pas nourrir trois fois l'an leur âme du pain de chaque jour; même aux grandes solennités de Noël, de Pâques, de la Pentecôte, les vides étaient nombreux à la table du Père de famille; des femmes enfin ajoutaient à ces scandales par leur immodestie dans les églises; aucune barrière ne les arrêtait; elles pénétraient par delà tous les cancels jusqu'à l'autel [1]. Cet oubli des lois fondamentales de la discipline, ce mépris des lieux et des choses saintes, cette violation de toute police même extérieure suppose manifestement une suspension violente de l'autorité régulière, l'absence des gardiens de la discipline, une crise prolongée, une de ces luttes où rien n'est plus respecté : or nous ne voyons pas de moment où puissent se placer ces désordres, si ce n'est la vacance de deux ans pendant laquelle on se disputait à main armée le siége épiscopal d'Autun.

C'est peu avant cette époque, vers 650, qu'éclate, dans un coin de la Provence, une erreur à laquelle fait allusion ce concile, le manichéisme, qui se réveillait en Orient et que les empereurs poursuivaient à outrance. Des fugitifs se cachèrent dans le midi de la Gaule et y couvèrent dans l'ombre

[1] Cf. canons 10, 11.

un feu qui allumera de grands incendies : une femme parcourant ces contrées, se donnait pour inspirée, faisait des prestiges et débitait des oracles, comme les prophétesses de Montan [1].

Ces scandales des fidèles en supposent de plus graves dans le clergé. Un seul trait, qui échappe des ténèbres et de l'oubli, éclaire tout ce sombre tableau : des prêtres gorgés de nourriture et de vin montaient en chancelant à l'autel et célébraient au sortir de l'orgie les redoutables mystères. Ces vices grossiers sont souvent reprochés aux races barbares ; le christianisme partout les poursuivait par des peines et des anathèmes terribles. Il y eut cependant comme un camp retranché où il lui fut très-difficile de les atteindre. C'étaient ces conjurations bruyantes et soldatesques, ces ghildes toujours accompagnées de copieux festins où des daims entiers étaient servis sur la table, où coulaient à flots le vin, la bière et l'hydromel. Le clergé, recruté fraîchement dans les rangs des Barbares, devait souvent se laisser entraîner à y prendre part, malgré les prohibitions des conciles, et surtout quand il se mêlait à ces conjurations quelque intérêt religieux. Or, il est indubitable que les deux partis qui pendant deux années cherchèrent à envahir par tous les moyens la chaire épiscopale d'Autun, eurent recours aux ghildes pour se maintenir si longtemps en face sur le champ de bataille. Ce qui le confirme, sans contestation, c'est qu'il est fait mention de moines acceptant un patronage illicite et se mettant sous la tutelle de compères ou de confrères tels que les imposaient les coutumes des ghildes [2]. Dès lors s'expliquent les ravages profonds que le concile signale dans les mœurs cléricales.

Le choix d'un évêque était un de ces événements majeurs qui mettaient en jeu tous les intérêts de la communauté

[1] Cf. canon 14.
[2] Cf. canon 5.

chrétienne. Tous avaient droit de s'en occuper, et les solitaires les plus étrangers au monde sortaient alors de leurs retraites et venaient apporter au reste du peuple l'imposante autorité de leur suffrage et de leur acclamation. L'austère clôture était donc un moment suspendue : et si cette interruption se prolongeait et jetait longtemps les moines au milieu du conflit des ambitions rivales, la vie monastique était ébranlée profondément. On le vit à Autun, à cette longue tourmente qui précéda l'élection de Léodégar. Ici le concile devient de plus en plus clairement le miroir où se reflète toute la situation de l'église d'Autun[1]. On y voit figurer, derrière les prescriptions des pères, et comme dans un fond de scène, des moines cupides, adonnés au vice de propriété, errant dans les cités, courant la campagne, vaguant sans lettres commendatices, sans obédience, conversant familièrement avec les femmes et les laissant pénétrer au monastère, négligeant la tempérance, la prière, la charité, la pauvreté, l'hospitalité : rien n'échappe à l'attention du concile dans cette inexorable revue ; on ne peut méconnaître le coup d'œil exercé de l'ancien abbé de Saint-Maixent et les saines doctrines d'un enfant de saint Benoît.

Enfin un dernier trait encore emprunté aux actes du concile achève, il nous semble, d'en préciser l'époque, le lieu et l'objet. Le plus grave événement qu'offre l'histoire ecclésiastique du septième siècle, est la nouvelle hérésie des trois patriarches de Constantinople, Sergius, Paulus et Pyrrhus. Contre ce triumvirat les papes résistèrent invinciblement, et l'Église des Gaules contempla avec une constante et douloureuse sollicitude leur magnanime résistance. Les sophistes grecs entreprirent d'entraîner l'Église des Gaules dans leurs téméraires subtilités. Les monothélites parurent en Gaule, et l'un d'eux dogmatisa à Châlons, à Autun, à Orléans[2].

[1] Cf. canon 15.
[2] *Vita S. Eligii*, lib. 1.

L'Église gallicane témoigna le plus grand zèle contre cette hérésie; le bon sens de nos évêques alla droit au fond de cette erreur enveloppée de subtilités et y découvrit le renversement du dogme de l'incarnation et de la maternité divine de Marie. Ils n'attendirent pas les condamnations de Rome; dès l'an 645, ils firent comparaître devant eux, à Orléans, l'émissaire envoyé de Byzance et le confondirent [1]. Un concile tenu à Nantes par saint Nivard de Reims, d'après les ordres exprès du pape, dut rouler sur le même objet. A Orléans, les évêques accoururent et tinrent un premier concile, et le sectaire cité devant eux fut confondu [2]. En 650, une grande et solennelle assemblée d'évêques à Châlons-sur-Saône publia les anathèmes de Rome, s'unit au saint pape Martin, et inscrivit au premier de ses canons une protestation éclatante, déclarant qu'il fallait s'en tenir à la foi de Nicée, telle qu'elle a été exposée par les Pères et confirmée par le concile de Calcédoine [3]. Autun seul, troisième théâtre de l'erreur, n'avait point été témoin d'une réparation semblable. Or l'Église gallicane, qui avait la première attaqué le monothélisme, lui porta les derniers coups au concile tenu à Autun par saint Léger. Là se fit la première promulgation, la première mention solennelle que nous trouvions d'un monument devenu fameux sous le nom de symbole de saint Athanase [4]. Ce concile où eut lieu cette promulgation officielle ne peut donc être attribué qu'au zèle de saint Léger et aux premières années de son épiscopat.

Il est assez probable que les pères du concile de Châlons-sur-Saône se trouvèrent en partie à celui d'Autun. Or il y avait eu à Châlons trente-huit évêques présents, dont six archevêques. A la tête de tous, le métropolitain de Lyon,

[1] Frodoard., *Histor.*, lib. II, c. 8. — Labb., *Concil.*, t. VI, col. 486; t. IX, col. 468.
[2] *Conc. Aurelianense*, Labb., *Conc.*, t. V, col. 1834.
[3] *Conc. Cabillonense*, Labb., *Conc.*, t. VI, col. 388.
[4] *Conc. Augustod.*, can. *Si quis.*

Génésius, l'ami de Léodégar, se sera empressé d'apporter à cette assemblée l'autorité et la sanction de son siége primatial. Il est certain que ces évêques étaient nombreux, et que ces canons n'appartiennent point seulement à l'église d'Autun [1]. Ce fut toutefois un beau jour pour cette antique église que celui où, descendant par toutes les voies qui sillonnent les montagnes, des légions de saints évêques traversaient ses rues encore populeuses et se rassemblaient sur le tombeau de ses martyrs. Ce devait être, selon les prescriptions des saints canons, le quinzième jour avant les calendes de juin; à ce mois de l'année où la terre fournit abondamment à tous les besoins, les évêques pères des peuples aimaient à faire descendre aussi plus abondamment la manne de la doctrine céleste [2].

La basilique des saints martyrs Celse et Nazaire a été préparée dès la veille pour cette solennelle assemblée : au milieu du presbytérium sont exposées les reliques et les images des saints appelés à témoigner de nouveau de la foi; au centre s'élève un trône sur lequel repose le saint Évangile; la basilique est fermée, et les ostiarii, debout à leurs postes, veillent au dehors sous les portiques extérieurs.

Dès la première heure du jour, avant le lever du soleil, les évêques convoqués se présentent, le métropolitain Génésius en tête; ils prennent place autour du presbytérium, chacun à son rang d'âge ou d'épiscopat.

Les évêques arrivés, placés et assis, on appelle les prêtres qu'on a jugé bon d'admettre à l'assemblée. Nul ne doit s'y ingérer de soi sans encourir les peines les plus sévères.

Quelques diacres sont également admis.

Tous les évêques occupent un rang de chaires au fond de

[1] D. Martene, *de antiquis Ecclesiæ Ritibus*, lib. III, cap. I.

[2] Un catalogue ms. d'anciens canons, conservé dans la bibliothèque de de Thou, portait que ces canons avaient été dictés par plusieurs évêques. Cf. D. Bastide, *Dissert. laudata*, ibid. — La souscription de saint Léger suffirait pour le démontrer : « Ego Leodegarius ac si peccator episcopus, *cum consensu fratrum meorum* polliciti sumus, etc. »

l'abside; les prêtres sont assis à leurs pieds; les diacres sont debout devant l'assemblée.

On appelle les notaires chargés de faire les lectures et de transcrire les statuts.

Pendant un long et profond silence, tous élèvent leur cœur à Dieu, jusqu'à ce que l'archidiacre dise : Priez! Tous à ce mot se prosternent, et longtemps prient avec larmes et gémissements.

Le plus ancien des évêques élève sa tête blanche au-dessus de ce cénacle de pontifes, de prêtres, de diacres prosternés, et prie tout haut le Seigneur.

La prière achevée, tous répondent : Amen!

L'archidiacre dit : Levez-vous!

Pénétrés de la crainte de Dieu et de l'esprit de doctrine, tous se lèvent, évêques et prêtres s'asseyent, les diacres demeurent debout.

Les évêques et les prêtres étant assis en silence, un diacre vêtu de l'aube, apporte au milieu le livre des saints canons et récite tous les titres concernant la tenue des conciles.

La lecture achevée, le métropolitain Génésius se lève et ouvre les délibérations en disant à l'assemblée :

« Voilà, très-saints pontifes, qu'on a lu les règles transmises dans les canons par nos pères très-saints. Si donc l'un d'entre vous a une affaire qui le touche, qu'il la propose devant les pères. »

La foi, substance des choses et base de tout, eut toujours le pas dans les délibérations des conciles : les pères d'Autun débutèrent donc par ce canon qui porte le titre spécial de canon d'Augustodunum, en l'ère première : « Si quelqu'un, prêtre, diacre, sous-diacre ou clerc, ne juge pas irrépréhensible le symbole que l'Esprit saint inspira et que ses apôtres transmirent, et *la foi du saint évêque Athanase*, qu'il soit anathématisé par l'évêque[1]. »

[1] Labb., *Concil.*, t. VI, col. 536.

Depuis un siècle environ une formule de foi d'une précision telle que l'esprit de Dieu semble l'avoir inspirée parcourait le monde et passait de main en main sous le titre ambigu de foi d'Athanase. C'était bien la croyance du grand homme, ce ne pouvaient être ses paroles : quel qu'en fût l'auteur, Athanase ou Hilaire, Fulgence de Ruspe ou Vigile de Tapse, c'était bien le dernier mot et le plus lumineux résumé des grandes luttes de l'orthodoxie contre toutes les nouveautés d'Arius, de Nestorius et d'Eutychès, le plus triomphant anathème contre les trois patriarches monothélites. Il était permis à l'Église des Gaules, qu'Athanase avait visitée deux fois et fortifiée par son passage et son exil, de promulguer ce monument sous le nom du défenseur de la foi de Nicée, et il appartenait à l'archidiacre de Poitiers, qui avait évangélisé les peuples dans la chaire même de saint Hilaire, de manifester au monde cette profession de foi digne de saint Hilaire. Il est glorieux surtout pour ce concile oublié d'Augustodunum, d'avoir consacré une formule de foi que l'Église entière a placée parmi les plus beaux cantiques de sa liturgie et vénérée presque à l'égal des symboles de Nicée et de Constantinople.

Ce concile prit encore les devants sur une mesure d'une grande portée, qui occupera, quatre siècles plus tard, l'attention de tout un concile œcuménique. Ce canon nous fait d'autant plus regretter tous les autres du même genre qui durent être portés sur la foi et la vie chrétiennes.

Canon 14. « Que les séculiers qui, à la Noël du Seigneur, à Pâques, à la Pentecôte, n'auront pas communié, n'habitent plus avec les catholiques.

« Qu'aucun prêtre chargé de nourriture et appesanti par le vin n'ose plus toucher aux sacrifices ni célébrer les messes; que si quelqu'un l'ose, qu'il soit déposé.

« Il ne faut nullement que les femmes pénètrent jusqu'à l'autel [1]. »

[1] Cf. Boll., *Acta S. Leodeg.*, ad diem ii octobr.

Quelques lignes, conservées dans la collection canonique de Burchard et jusque-là presque inaperçues, complètent ces règlements disciplinaires :

« Si quelque ministre de l'autel du Seigneur, ayant fait une chute momentanée par la déplorable fragilité de la chair, s'en repent dignement par un miséricordieux regard du Seigneur, en sorte que, mortifiant son corps, il offre à Dieu le sacrifice d'un cœur contrit, que l'évêque ait la faculté ou de lever promptement de suspense ceux qui sont sincèrement affligés[1], ou de retenir plus longtemps les pénitents tièdes séparés du corps de l'Église ; qu'en tout cas néanmoins ceux-ci ne rentrent qu'à leur rang, sans pouvoir jamais être promus aux dignités supérieures. Que si derechef ils reviennent comme des chiens au vomissement et retournent comme des porcs immondes s'enfoncer dans leur fange, qu'ils soient non-seulement dépouillés de leur charge, mais encore privés de la sainte communion jusqu'à la mort. »

Les lacunes que l'on sent à chaque ligne de ces canons sont moins sensibles dans une autre série concernant la discipline monastique. On dirait que les notaires du concile ou les copistes postérieurs firent deux parts dans ces canons ; les uns concernaient le clergé et les fidèles, et les autres les moines. Ceux-ci, déposés dans les archives des cloîtres, furent plus fidèlement conservés.

« Le premier titre de la discipline monastique est tel : que les abbés moines n'aient aucun pécule, et que les moines reçoivent de l'abbé la nourriture et le vêtement accoutumés[1]. »

Canon 5. « Que nul d'entre les moines n'ose avoir des compères. » Nous croyons qu'il s'agit des sodalités entre pairs et associés à une ghilde ou conjuration. Le moine ne pouvait ni par lui ni par un représentant figurer dans ces licencieuses réunions.

Canon 6. « Qu'on ne rencontre point les moines errants dans les villes ; que s'ils le font par nécessité, qu'ils soient

[1] Cf. *Regula S. Benedicti*, cap. XXXIII.

adressés à l'archidiacre de la cité avec des lettres de leur abbé. »

On reconnaît encore ici les premières lignes de la Règle qui flétrit si énergiquement les moines gyrovagues et sarabaïtes, et cet usage des lettres commendatices ou passeports, que toutes nos sociétés et nos polices modernes ont soigneusement empruntés des moines.

Canon 8. « Qu'ils soient obéissants envers leur abbé et leur prieur. »

Canon 10. « Qu'aucun d'eux n'ait de familiarité avec des femmes du dehors; et si quelqu'un est reconnu coupable, qu'il soit soumis à une sévère correction.

« Qu'il ne soit jamais permis aux femmes d'entrer dans le monastère.

« Statuons et décrétons que nul ne se permettra de retenir un moine étranger sans la permission de son abbé. »

Nous arrivons de lacune en lacune au dernier canon que nous connaissions de ce concile, au plus fameux de tous, au canon 15, qui consacre par une sanction canonique et nationale le fait partout accompli du règne de la règle de saint Benoît par tous les monastères des Gaules.

« Quant aux abbés et moines, telle doit être leur observance, que tout ce qui est enseigné par l'ordre des canons et la règle de saint Benoît, ils le doivent accomplir et observer ponctuellement. Que si, en effet, toutes choses sont légitimement observées par les abbés et les moines, d'une part se multipliera, par la grâce de Dieu, le nombre des moines, et d'autre part le monde entier, par leurs prières assidues, sera préservé de tout fléau. »

Chères et glorieuses paroles, non-seulement à tout l'ordre monastique et à celui de saint Benoît spécialement, mais chères et glorieuses surtout au pontife qui inspira ce concile du septième siècle de sa haute sagesse, et qui, des profondeurs de son expérience et de la foi, formula si nettement cet axiome de philosophie sociale, puissant et neuf

encore après treize siècles, savoir, que les âmes priant dans la solitude ne sont point inutiles au monde; qu'il faut dans la balance de Dieu un contre-poids à la prospérité des nations, ou qu'il n'y a pas de milieu entre la peine librement acceptée ou la peine providentiellement infligée, entre les serfs volontaires ou les nécessaires fléaux de Dieu ; qu'ainsi Dieu ne suspend le néant et la mort prêts à déborder sur le monde, qu'autant qu'il rencontre des prières qui le tiennent en arrêt; qu'ainsi le plus humble moine ne porte pas seulement dans les plis de sa tunique la paix et la guerre, mais la vie et la mort! Faisons encore honneur à Léodégar des paroles suivantes, suave élan de son cœur, pieuses réminiscences du désert, ineffaçables reflets des sentences du Mont-Cassin.

« Que les moines soient tous obéissants en toutes choses; qu'ils soient recommandables par l'honneur de la frugalité, fervents dans l'*œuvre de Dieu*, assidus à la prière, persévérants dans la charité ; que ni par négligence ni par désobéissance ils ne soient la proie du lion, qui rôde, qui rugit et qui cherche à dévorer; qu'à eux soient un seul cœur et une seule âme; que personne ne dise : Ceci est mien ; mais que tout leur soit commun ; en commun soit leur travail, et qu'ils soient parfaits observateurs de l'hospitalité. »

Maintenant, à ces règles saintes et salutaires qui touchent à tous les intérêts de la société civile et religieuse, qui assurent la prospérité des cénobites, la moralité du peuple, la pure doctrine de l'Église, il faut une sanction ; il faut parler haut et ferme à ces hommes indociles et violents : et pourtant l'Église ne peut en appeler au glaive, qui lui fait horreur, et qui eût renversé son œuvre maternelle : mais elle en appelle au glaive spirituel de l'anathème, aux lentes et solennelles exécutions des pénitences publiques, même aux peines afflictives qui humilient l'orgueil, mais surtout à cette mort civile et religieuse de l'excommunication, qui poursuivait et atteignait partout le coupable, et réunissait par-

faitement les conditions d'un châtiment vraiment moral, l'exemple, l'expiation et le repentir. Donc, s'enveloppant dans sa majesté de juge et de père des peuples enfants que Dieu lui a donnés à former, le saint concile prononce, dans le recueillement de ses derniers moments, ce qui suit :

« Ces choses étant ainsi dictées par nous sous l'ordre de Dieu, pour corroborer la règle monastique, quiconque osera les transgresser ou les casser, s'il est abbé, qu'il soit suspendu un an du pouvoir de la communion ; s'il est prieur, deux ans ; s'il est moine, qu'il soit ou frappé de verges, ou suspendu trois ans de communions de messe et de tout commerce de charité. Car il est juste que les germes des vices, dès qu'ils serpentent, soient retranchés par la faux de la justice, de peur que, par dissimulation d'indulgence, ils pullulent à tel point qu'ils ne puissent plus être extirpés par la hache. »

Tels furent les principaux actes de ce concile. De toutes les souscriptions, il ne nous reste que celle de Léodégar, conçue en ces termes :

« Moi, Léodégar, évêque bien que pécheur, avec le consentement de mes frères, avons promis, et ainsi nous a-t-il plu de faire observer ceci à perpétuité. »

Les évêques, en se retirant, auraient pu, comme en d'autres assemblées de ce genre, renverser leurs flambeaux et les éteindre en prononçant lugubrement le dernier anathème. Les temps mauvais approchaient ; l'homme de péché grandissait, et le mystère d'iniquité allait se révéler. Les beaux jours de l'Église gallicane s'écoulent, pour ne plus revenir qu'après un siècle ; ce concile national est la dernière assemblée de ce genre qui lui fasse honneur. Pendant quatre-vingts ans il n'y aura plus de véritable concile ; deux fléaux désoleront le sanctuaire : l'invasion musulmane et l'envahissement de la commende militaire ; l'une renversera les temples bâtis de main d'homme, l'autre détruira les sanctuaires élevés par l'esprit de Dieu.

Cette circonstance incontestable, que cette nombreuse assemblée d'évêques est la dernière de ce genre qui se soit vue dans l'Église gallicane jusqu'au milieu du huitième siècle[1], nous oblige de rattacher à ce concile une pièce importante, le testament de saint Léger, qui fut souscrit par cinquante-quatre évêques. Publié par Pérard, attaqué par les auteurs de l'ancien *Gallia christiana*, défendu par D. Mabillon, accepté par Le Cointe, rejeté par les Bollandistes[2], ce monument a partagé toutes les vicissitudes qui s'attachent à Léodégar et à tout ce qui vient de lui.

Les difficultés principales sont tirées du préambule, des notes chronologiques et de la désignation du lieu. En tête est inscrite l'année de l'incarnation, formule inusitée alors ; au même endroit et à la fin, se trouve l'énonciation de dates fausses et contradictoires. Puis nul ne peut découvrir dans la France mérovingienne, le *Christiacum* où cette pièce, selon sa teneur actuelle, a été faite et signée par cinquante-quatre évêques.

Pour lever en partie ces difficultés, nous croyons qu'il faut distinguer trois époques : celle où le testament fut écrit, celle où il fut souscrit et clos, et celle où il fut transcrit au cartulaire de l'église d'Autun. Toutes les opinions peuvent se concilier par cette division des temps.

Il nous semble d'abord que la première pensée et la première rédaction de ce testament remonte au concile d'Autun.

[1] *S. Bonifacii Epistola.*

[2] Pérard. *Monumenta histor. Burgund.*, p. 3. — Sammarthani *Gall. christ.*, édit. 2e, t. I. — Cointius, *Annal. eccles. Franc.*, ad ann. 666. — Mabillon, *Sæc.* II *Bened.*, p. 707 ; *Sæc.* III, p. 1, præfat., n° 33 ; *Annales*, ad ann. 674 ; *Œuvres posthumes*, t. I. — Boll., *Comment. præv.*, n. 63-71. — D. Mabillon, après avoir hésité sur l'authenticité de cette pièce, fixe ses irrésolutions et persiste à la trouver bonne. D. Thiroux, ébranlé par cette controverse, n'a pas cru devoir insérer cette pièce au IVe tome du nouveau *Gallia christiana*. M. de Bréquigny la reproduit, avec une forte critique, dans son grand ouvrage *Diplomata ad res francic. pertinentia*, part. 1, t. I. Nous donnons ce testament dans nos *Analecta*, avec une version inédite d'un notaire autunois du 16e siècle.

C'était l'usage des évêques de ce temps de donner une grande solennité à leurs dispositions testamentaires. Ils profitaient volontiers d'une nombreuse assemblée pour corroborer leur signature par d'autres souscriptions ; ils prévenaient quelquefois la rédaction définitive pour demander cette sanction ; l'acte rédigé, ils le faisaient souscrire à divers intervalles, selon qu'ils rencontraient de puissants personnages. Il arrivait de là que plusieurs souscripteurs n'avaient réellement pas assisté à la rédaction de l'acte, et que même quelques-uns n'étaient déjà plus vivants quand d'autres plaçaient leurs noms à côté du leur. On conçoit donc que saint Léger ait profité du nombreux concile tenu au commencement de son épiscopat, pour soumettre son testament à l'approbation des évêques. De là, la mention qui s'y trouve de cinquante-quatre évêques s'unissant à lui pour frapper d'anathème les violateurs de ce testament.

L'ayant ainsi commencé au début de son épiscopat, Léodégar n'y aura mis la dernière main qu'au terme de sa carrière, à la veille de son dernier martyre, la dix-septième année de son épiscopat et la troisième du règne de Théodoric, vers l'an 676. Ainsi, nous adopterions l'opinion de dom Mabillon et la rectification qu'il introduit dans le texte, pour faire cadrer les années de l'épiscopat de saint Léger avec celles du règne de Théodoric [1].

Mais ce testament n'est connu que par une copie insérée dans un ancien cartulaire de l'église d'Autun. Cette transcription fut faite à une époque où l'énonciation de nombreuses notes chronologiques était en usage. Le copiste mal avisé crut devoir mettre en tête les notes qui lui semblaient vraies, pour donner plus d'authenticité au titre, et il né-

[1] On lit dans le texte actuel : *septimo episcopatus mei anno;* et plus loin, vers la fin : *acta publice tertio anno regni Theodorici regis.* Mabillon propose de lire : *decimo septimo;* ce qui reporte vers l'an 677 le troisième du règne de Théodoric, rétabli au commencement de 674. Saint Léger mourut en 678.

gligea de transcrire à la suite de la signature de saint Léger celles des cinquante-quatre évêques qui souscrivirent. De là, tout le préambule et la confusion des premières dates contredisant les dernières. Nous convenons que celles qui sont en tête n'appartiennent qu'à un interpolateur. Comme il est inouï de mettre deux dates dans un même titre, il faut nécessairement choisir entre l'une ou l'autre. La seconde étant la seule admissible, la seule conforme aux usages du septième siècle, il faut négliger la première et tout le préambule, évidemment mis après coup [1].

[1] Tel est le texte même du testament, selon l'édition d'Aubert Lemire : soit qu'il ait eu entre ses mains un manuscrit plus correct que celui de Pérard, soit qu'il ait pris sur lui de corriger la pièce; tout porte à croire qu'il a eu sous les yeux un exemplaire plus pur. Nous avons donné dans les *Analecta* l'édition suivie par les Bollandistes et par Bréquigny; nous pensions que ce dernier avait indiqué toutes les variantes d'Aubert Lemire : nous nous sommes aperçu trop tard qu'il n'en était rien. Nous y suppléons par un carton en donnant ici le texte même d'Aubert Lemire, beaucoup plus correct que celui des Bollandistes. — « Ego Leodegarius, etsi indignus Heduorum episcopus, septimo episcopatus mei anno, considerans varias rerum mutationes, sed et inevitabilem mortis terminum, ac formidabilem judicii et cunctis tremendam districti judicis horam, simulque pro his et hujusmodi ad illam disciplinam recurrens, quæ præit (Lucæ XVI) : *Date et dabitur vobis;* et (Lucæ XVI) : *Facite vobis amicos de mammona iniquitatis, qui vos recipiant in cœlis;* et illud recordans Sapientiæ (XIII) monentis : (*Redemptio animæ viri, divitiæ ejus*); et (Ecclesiastici III) : *Sicut aqua extinguit ignem, ita eleemosyna extinguit peccatum.* — Pro amore divinitatis, pro remissione peccatorum, pro recordatione domini Clotarii et Baldehildis reginæ, necnon pro statu regis Theodorici, et regni, et cunctorum procerum ejus, præcipue pro his qui in dicendis rebus conquirendis adjutores, donatores et conlaboratores nobis extiterunt; — Dono, trado, transfundo, hæredem statuo ecclesiam B. Nazarei, titulum mei præsulatus, de rebus meis, hoc est, de Mariniaco villa, quæ jacet super Iconem fluvium, quam mihi dicta regina de proprio suo in proprium meum delegavit et per regale instrumentum chartæ habere concessit, necnon de Tilionaco villa, quæ de jure materno ab avis et proavis michi competit, et est supra fluvium Sagonam, ac de Canapis villa, quam de Bodisono et Sigrada Deo devota conquisivi, cujus terra sita est tam infra quam citra Divionem castrum. — Quas villas et capellas, cum suis servis utriusque sexus terris, vineis, pratis, aquis, stagnis, cursibus, recursibus, silvis, pascuis, majoris peculii vel minoris, de statu proprio nostro, in statum matriculæ nostræ, quam ad ostium ecclesiæ S. Nazarii fabricavimus, cum omnibus appendiciis, delegamus, secernimus, transfundimus : ea ratione, ut tam a præposito ejusdem ecclesiæ Bercario, quam

Quoi qu'il en puisse être, ce monument, considéré dans sa substance, était digne de Léodégar et des cinquante-quatre évêques qui l'honorèrent de leur sanction. Il se rattache à la pensée la plus féconde de l'administration du saint évêque : et c'est pourquoi nous croyons être dans le vrai en plaçant les deux dates de sa formation et de sa conclusion aux deux extrémités de l'épiscopat de saint Léger.

Donc « le saint évêque, considérant les diverses révolutions

a successoribus ejus, quos nostri successores pontifices ordinaverint, quadraginta fratres quotidiana diaria et stipendia omni tempore accipiant, ut liberius pro salute regni et principum, ac totius orbis, Deum deprecari possint. — Si vero ullus majorum hæredum vel minorum nostrorum, aut alicujus personæ homo, hanc nostram et communem eleemosynam, et hujus instrumenti chartam violare præsumpserit, ut reus majestatis noverit se, coram Majore Palatii vel capite vel centum libris auri mulctandum. Episcopis autem successoribus nostris hæc deservire voluimus, sicut et plura in partem eorum contulimus, et sicut hæc coram Deo digna consideraverint. — Si vero deinceps alicujus obstinatio contra hæc se erexerit, noverit se etiam quinquaginta quatuor episcoporum, qui a principibus nostris Kaco * (*forte* Xaco, an *pro* Christiaco?) congregati sunt (quibus præsentibus vel quorum consilio hanc donationem ecclesiæ, matriculæque nostræ celebravimus), et nostra, quamvis extrema, auctoritate excommunicatum, et invocatione S. Trinitatis, ex parte (potestate) B. Petri, Apostolorum principis, cum Juda traditore Domini (qui habens loculos res Domini furabatur et pauperum), æternaliter damnandum, et cum Chore, Dathan et Abyron, quos vivos terra absorbuit, inconsueta et desperabili morte, in omnium videntium terrorem, nisi digna satisfactione respuerit, profligatur in æternum puniendus. Amen. Amen. — Acta publice, tertio anno regni Theodorici regis. — Ego Leodegarius huic donationi factæ sub anathemate, subscribo et manu propria firmo.

* Quel est le lieu désigné par ce mot, où d'autres ont lu *Christiaco* et *Cressiaco*, et dont ils ont fait *Cressy*, *Crissy*, *Crespy* et *Kersy?* on peut y voir l'une des 130 villas où les Mérovingiens promenaient leur cour et leur chancellerie. Comme il importe peu de fixer les incertitudes, nous hasardons, sans y tenir beaucoup, une conjecture qui peut tout concilier. Autun prend, vers le temps de saint Léger, le titre remarquable de *Christi civitas*. Bibracte, à chaque grande période de son existence, reçut un nom nouveau. De même qu'*Augustodunum* se compose d'un mot latin et d'un mot celtique, si nous traduisons par les mêmes éléments le mot *Christi civitas*, nous aurons régulièrement *Christi-Ac*. Ne serait-ce point là le dénouement fort simple de cette énigme, et ce mot n'aurait-il pas été abrégé sous cette forme *Xaço* dans le manuscrit où Aubert Lemire a lu Kaco?

des choses humaines, la mort, inévitable terme de tout, et la formidable heure du jugement, sachant qu'il est écrit : Donnez, et il vous sera donné; faites-vous de vos richesses des amis qui vous reçoivent aux tabernacles éternels; se rappelant le mot de la Sagesse : Le rachat de l'âme de l'homme est dans ses richesses; et encore : Comme l'eau éteint le feu, ainsi l'aumône, le péché; pour l'amour de Dieu, pour la rémission des péchés, et à la mémoire du seigneur Clotaire et de la reine Bathilde, voulant enfin qu'on prie abondamment et librement pour le roi Théodoric, qui devint son persécuteur, pour le salut du royaume, des princes et du monde entier, » il prend pour son légataire universel et légitime héritier son église de Saint-Nazaire, le titre de sa prélature. Il lui lègue ce qu'il possède de la munificence de la reine par une charte royale, et ce qu'il tient de Bodilon ou Bodison, et de Sigrade, sa mère, de ses aïeux et bisaïeux, par légitime hoirie, savoir : les trois villas de Mariniacum, de Tiliniacum et de Canabis[1], avec toutes leurs dépendances ; il lègue, séquestre et transfère tous ses biens, à la fin expresse d'être affectés à une matricule qu'il fonde à la porte de son église, et distribués par Berchare[2], le prévôt de cette matricule, à quarante clercs vivant en communauté, nommés ou institués par lui ou ses successeurs. Il attache tant d'importance à cette disposition, qu'il en dénonce le violateur à la plus haute autorité judiciaire, au maire du palais, comme étant coupable de crime capital et passible d'une amende de cent livres d'or; il le place sous la sentence de ses successeurs et sous l'anathème de cinquante-quatre évêques, en présence ou par le conseil desquels a été passé cet acte. Lui-même enfin, la sainte Trinité invoquée, et en vertu de la puissance du

[1] Marigny. — Tillenay. — Chenôve.

[2] Nous n'hésitons pas d'emprunter à Aubert Lemire le nom de ce prévôt, que nous avions ainsi appelé d'abord sur une simple conjecture. Voyez plus bas, p. 208.

bienheureux Pierre, prince des apôtres, il excommunie le violateur avec le traître Judas, qui, ayant la bourse, volait le bien de Dieu et des pauvres; avec Coré, Datan et Abiron, que la terre a engloutis vivants. Ainsi soit à perpétuité. Amen. Amen.

Ces formules, moins fréquentes alors que depuis, n'étaient point seulement un protocole officiel, mais une chaleureuse protestation du saint évêque, qui suffirait pour nous prouver ce que nous établirons bientôt, quelle importance il attachait à la fondation de la matricule de Saint-Nazaire et à l'institution des quarante frères chargés de la desservir. Avec le concile d'une part, et ce testament de l'autre, nous avons comme deux jalons qui marquent toute la ligne suivie par saint Léger dans l'administration du vaste diocèse des Éduens.

CHAPITRE XI.

SAINT LÉGER EN SON ADMINISTRATION DE L'ÉGLISE D'AUTUN.

Pacification d'Autun. — Saint Léger répare et embellit les églises ; — bâtit la confession de Saint-Symphorien ; — la matricule de Saint-Nazaire ; — réforme le clergé ; — complète les institutions monastiques et les régularise. — Opposition qu'il rencontre à Saint-Symphorien. — Le reclus Marcolin. — Zèle de saint Léger pour la liturgie. — Origine éduenne du *Missale Gothicum*.

Léodégar a comme tracé et promulgué, sous la solennelle sanction d'un concile, son plan d'administration. Pasteur des peuples et défenseur de la cité, évêque et magistrat, il embrassait dans sa sollicitude les choses du ciel et celles de la terre : d'une part, le soin des églises, la splendeur du culte, la science et la sainteté du clergé, la discipline et la ferveur des monastères ; d'autre part, et par les titres les plus légitimes, la défense des faibles, l'alimentation des pauvres, l'ordre et la beauté de la cité, la réparation des édifices publics et des murs de la ville, la haute surveillance sociale, rien n'échappe à cette vaste administration. Nous ne pouvons la suivre qu'en mettant séparément en lumière ses deux faces. Nous retrouverons Léodégar tel qu'il vient d'apparaître au concile d'Augustodunum, et, en confirmation de nos conjectures sur les causes et la portée de ces canons, nous le verrons constamment exécuter la pensée qui les inspira.

Son premier soin fut de ramener la concorde autour de lui. Dès son arrivée, l'ascendant de l'autorité épiscopale et royale déposée entre ses mains contint par la crainte tous les ennemis de son église et de sa cité. Les factions intestines se dissipèrent; on en vint bientôt à la honte d'aussi longs scandales, et on ne voulut plus même entendre parler de ces luttes affreuses où l'on se combattait par des homicides et des vengeances implacables. Ainsi s'effacèrent tous ces souvenirs affligeants, soit par la terreur d'un juste châtiment, soit par le charme insinuant et les paroles de paix du nouveau pontife [1].

Pour consommer cette œuvre de conciliation, il employa le plus persuasif de tous les langages, les œuvres de charité et le dévouement épiscopal.

Après les saints évêques qui l'avaient précédé, il lui restait encore à Autun une œuvre difficile. Cette ville était toujours à peu près, comme au temps de Tacite, riche de trésors et de voluptés [2]. Brunehaut avait relevé sa splendeur presque impériale, et ses trésors, accumulés de préférence sur la cité qu'elle aima le plus, excitèrent les convoitises jusqu'au passage des Sarrasins, qui les dissipèrent [3]. Il fallait rassembler en un même bercail une population mêlée, diverse de mœurs, de langue, de sang et de noms; il fallait maintenir sous le joug suave et fidèle de l'Évangile, et ces

[1] Quid multa? ita in adventu ejus territi sunt omnes ecclesiæ vel urbis illius adversarii, necnon et hi qui inter se odiis et homicidiis incessanter certabant, ut memoriam transacti scandali non vellent audire, quia quos prædicatio ad concordiam non adduxerat justitiæ horror cogebat. *Vita Anonym.*, cap. I, 4.

[2] Pecunia dites et voluptatibus opulentos. Tacit., *Annal.*, lib. III, 46.

Urbs fuit antiquæ gentis de more vocata
Ædua, dives opum, necnon insignis et armis...
Vita Leodeg. rithmica; vid. *Analecta.*

[3] *Moissac. Chronic.*, anno DCCXXV. Sarracenis Augustodunum civitatem destruxerunt IV feria, XI kalendas septembris, *thesaurumque civitatis illius capientes*, cum prædâ magna Spaniam redeunt.

races gallo-romaines que Rome avait systématiquement énervées pour mieux les asservir, et ces hommes nouveaux, durs de tête et indomptables de cœur ; à tous il fallait une prédication en actes, un évangile vivant et palpable, un enseignement populaire déroulant ses muettes et saisissantes leçons dans les fêtes, dans les chants, dans les rites, dans les institutions, dans la hiérarchie, dans toute la variété des formes catholiques. Léodégar porta donc toute son attention sur quatre choses capitales : les églises, les clercs, les monastères, la liturgie.

Les deux églises principales d'Augustodunum, depuis que la population chrétienne n'était plus concentrée au cimetière de la *Via strata*, furent successivement celles de Saint-Symphorien et de Saint-Nazaire.

Dans la première, Léodégar fit construire un tombeau pour le glorieux martyr [1], et il y eut alors une translation des restes vénérés du jeune saint qui fut déposé, comme dans un polyandre de famille, entre les corps du sénateur Faustulus et de sa mère Augusta, également honorés d'un culte religieux. Cette translation attira sûrement un grand concours de peuple ; aussi le souvenir en resta gravé dans les traditions locales : un martyrologe de Besançon la fixe au 7 des ides de janvier [2].

A l'époque où l'administration impériale cessa à Autun, la basilique du prétoire fut cédée aux évêques : inaugurée au culte nouveau dans le cinquième siècle, dédiée à saint

[1] Quantumque in amore martyrum ejus mens fuit devota, silentibus indicat sancti Symphoriani martyris sepultura seu translatio sancti corporis gloriosa. *Vita Anonym., ibid.* — Courtépée décrit ce tombeau; il y a vu un ciborium, des colonnes, tout un appareil qui remontait, au moins en partie, à saint Léger. La dernière révolution a dispersé ces débris, comme tant d'autres qui avaient échappé à toutes les dévastations, depuis les Sarrasins.

[2] Les Bollandistes possédaient un exemplaire manuscrit de l'anonyme éduen, transmis par le savant P. Fr. Chifflet, qui avait écrit en marge à ce passage : *S. Symphoriani translatio notatur* VII *januarii, seu* VII *idus in antiquis martyrologiis ecclesiæ et diœcesis Bisontinæ.* Boll., II oct., *annot. ad cap.* I.

Nazaire dès le sixième, embellie par saint Syagre vers 590, elle fut encore agrandie et richement décorée par saint Léger. Elle offrait tout l'aspect d'un monument romain de la belle époque. Dans les villes remplies, comme Autun; des riches dépouilles de l'art antique, il s'était conservé des traditions savantes et un goût prononcé pour les belles formes de l'antiquité. On venait consulter les monuments religieux d'Autun; les disciples de saint Syagre, comme saint Désidérius [1], les savants moines d'Autun, comme saint Germain [2], reproduisaient à Auxerre et à Paris les belles mosaïques à fond d'or et les grandes lignes architectoniques des basiliques éduennes. Ce fut surtout cet aspect monumental d'Autun qui captiva le génie de Brunehaut. Léodégar continua, par une sorte d'émulation, cet héritage de grandes et nobles pensées. Dès le temps de saint Syagre, une immense mosaïque d'or décorait l'abside tournée à l'orient [3]; des ornements de même genre et de même splendeur furent répandus dans la basilique et mis en harmonie avec la riche mosaïque [4]; les plafonds déployèrent leurs lambris dorés, le pavé même répondit à la magnificence de l'édifice; des voiles d'or furent appendus aux colonnes et au pavillon du ciborium [5]. A droite et à gauche de l'altarium, et à l'extrémité des deux galeries latérales de la basilique, Léodégar éleva comme deux absides aussi belles que la première : d'un côté, c'était la diaconie, le *ministerium* où l'on déposait les vases et les ornements sacrés, les évangéliaires

[1] *Vita S. Desiderii Antissiodor.* Labb., *Bibl. mss.*, p. 423.

[2] *Vita S. Germ.*, sæc. I Bened.

[3] Desiderius Antissiodorensis basilicam S. Stephani miro decore ampliavit, ingenti testudine a parte orientis applicita, auroque ac musivo splendidissime decorata, instar ejus quam Syagrius episcopus fecisse cognoscitur. Labb., *loc. cit.*

[4] Specierum pulchritudo quæ aureo fulgore rutilant in ecclesiæ *ministerio*, necnon et *baptisterii* ornamenta miris operibus fabricata. *Anonym. Æduens.*, nº 3.

[5] Præterea innuunt ejus industriam ecclesiæ *pavimenta*, *velaque* aurea. Id.

et les sacramentaires ; de l'autre, c'était ce pompeux baptistère dont l'éclat au jour du baptême environnait Léodégar d'une telle majesté, qu'il y semblait un ange du Très-Haut plutôt qu'un pontife [1]. Pour complément de cette restauration générale et comme pendant du baptistère et de la diaconie, placés près du presbytérium, Léodégar éleva aux portes une matricule dont nous parlerons bientôt, et un atrium où les pénitents, les réfugiés, les catéchumènes trouvaient un asile [2].

Léodégar aimait trop la beauté de la maison de Dieu pour s'en tenir à ces décorations extérieures, et ne point accorder encore plus d'attention à la régularité de son clergé, à l'exacte et sévère discipline de ses monastères. Il trouva sans doute encore florissant le clergé qu'avait formé saint Syagre, et qui avait jeté au commencement de ce siècle un si vif éclat. Alors les hommes les plus éminents, les Sidoine, les Fortunat [3], étaient heureux d'être en relation fraternelle avec ces évêques d'Autun, qui, depuis saint Rhétice et saint Euphrone, exerçaient comme une sorte de paternité héréditaire ; l'insigne honneur du pallium, réservé d'ordinaire aux métropolitains et accordé à Syagrius, consacra ce privilége de leur sagesse et de leur vertu. On soumettait à leur jugement les questions de doctrine et de discipline ; on invoquait leur intervention dans les troubles des églises ; on recueillait avidement leurs traditions liturgiques [4] ; on leur demandait des pasteurs pour les plus grands siéges, et en moins d'un siècle, neuf évêques sortirent d'Autun : Apruncule et Grégoire de Langres, Aunaire et Désidérius d'Auxerre,

[1] *Anonym. Æduens.*, cap. 1, n° 15.

[2] *Matricula* quæ ab eodem instituta residet ad ecclesiæ januam... Id., n° 4. — Et *atrii* constructio nova. Id., n° 5. — Cf. Cang., *Gloss. lat.*, ad verba : *Matricula*, *Atrium*.

[3] Sidon. Apollin., *Epist. ad Euphronium*. — Venantii Fortunati *Carmina*, lib. v, carm. 6.

[4] *Epist. Euphronii ad Thalass.*

Germain de Paris, Marius d'Avranches, auteur d'une chronique précieuse, Virgile, abbé de Saint-Symphorien, archevêque d'Arles et vicaire en Gaule de Grégoire-le-Grand, Désidérius de Vienne, Eustache de Bourges. Ce qui donnait surtout à ce clergé sa fécondité en saints et en grands évêques, c'est qu'il conservait sévèrement, comme son plus riche trésor, la virginité de ses clercs, imposée de bonne heure à tous les ordres sacrés [1]. L'époque la plus brillante fut l'épiscopat de saint Syagre, qui occupa un rang si considérable dans l'estime de Brunehaut; saint Grégoire déclare qu'il appartenait à cette reine d'une manière particulière : il en était apparemment le ministre ou le confident, peut-être son archi-chapelain et le précepteur de ses fils [2]. S'il n'eut pas des rois parmi ses disciples, il eut des saints, et entre autres saint Grégoire de Tours, qui en parle avec vénération [3].

Cependant ce clergé, naguère si florissant, venait de traverser deux années d'anarchie. La vanité gallo-romaine, se mêlant à la fougue germanique, avait dû mettre en un grand oubli les beaux exemples du passé et les saines traditions des Euphrone et des Syagrius. Léodégar s'attacha à rendre le clergé à la gravité de ses fonctions et à faire rentrer chaque communauté cléricale ou monastique dans les strictes limites de ses devoirs spéciaux.

Il trouvait sous sa main un ensemble d'institutions qui, réalisant dans sa plénitude l'action de l'Église, atteignaient tous les besoins et donnaient à toutes les âmes des moyens de faire le bien, chacune selon sa mesure de grâce : des vierges avaient un asile spacieux et inviolable dans le monastère de Sainte-Marie, fondé par Brunehaut; des cénobites vaquaient au travail et à la contemplation dans les pieuses et

[1] *Epist. Euphronii ad Thalass.*

[2] Thomassin, *Discipline de l'Église*, p. II, ch. 54, n° 5. — *Histoire universelle des Anglais.*

[3] Greg. Turon., *Hist. Francor.*, x, 18.

savantes retraites de Saint-Symphorien et de Saint-Martin ; les malades, les pèlerins, les étrangers, étaient reçus dans les vastes salles du xenodochium de Saint-Andoche et dans les quatre diaconies placées aux portes de la ville [1]; des communautés de clercs se distribuaient les catéchèses de la ville et de la campagne ; le soin des cérémonies du culte, les diverses fonctions pastorales : au-dessus de ces clercs, de ces moines, de ces saintes vierges, au faîte de l'église et de la cité, Léodégar donne à tout la vie et le mouvement. Tel est le tableau que présente l'église d'Autun sous son administration.

Un monument surtout montre toute la hauteur et la fécondité de cette administration et l'impulsion active et pratique donnée par Léodégar à son clergé : c'est la matricule ou marguillerie établie aux portes de la basilique de Saint-Nazaire [1]. Cette institution était l'objet d'une sollicitude re-

[1] Il est certain qu'outre l'établissement central de charité établi à Saint-Andoche et la matricule de Saint-Nazaire il y avait quatre petits établissements hospitaliers ou *diaconies*, situés aux quatre portes principales de la ville. — C'est dans la *diaconie* de la porte Saint-André, un peu au dehors de la ville, près du champ des exécutions à mort, que fut enterré saint Racho. — Cette diaconie fut donnée, au moyen âge, à la Charité-sur-Loire; elle faisait partie des établissements hospitaliers de Besançon, de Nevers et jusqu'en Angleterre, qui firent le fond de la dotation de la Charité-sur-Loire, comme on peut le vérifier dans la liste des prieurés de Cluny. (*Biblioth. Cluniacensi*, p. 1717-1719.) — Près du temple de Janus, autre lieu d'exécution et de justice, se trouvait un établissement de charité, existant encore aux douzième et treizième siècles, comme l'attestent plusieurs titres de cette époque. Quand cet établissement eut complétement disparu, les droits et les devoirs qu'il représentait furent transférés à une maison située à l'entrée du cloître, vers la porte des Bancs. Le droit le plus particulier du propriétaire de la maison dite *de la Genetage* était *de laver les pieds de l'évêque quand ce prélat prenait possession de son siége.* — Cette action de laver les pieds était chez les anciens le symbole le plus expressif de l'hospitalité exercée, et un des soins les plus recommandés aux diacres placés dans les *diaconies.* — La troisième diaconie était placée au lieu où est aujourd'hui le cimetière de l'hôpital, au-dessous de la porte de Rome. Au douzième siècle, on transporta l'établissement au lieu dit le *Mal-Dieu* ou de *Saint-Laurent.* — La quatrième était près de Saint-Andoche, du côte de *Fleury* ou *Parpas.* — Nous devons cette note et plusieurs renseignements de ce genre à l'obligeante amitié de M. l'abbé Devoucoux, chanoine d'Autun, qui a fait une étude spéciale des antiquités éduennes.

marquable pour les grands évêques de ce temps, à en juger par les testaments venus jusqu'à nous, entre autres par ceux de saint Remi, qui établit à Reims une matricule pour douze pauvres [1], et de saint Bertrand, qui supplie vivement ses successeurs de maintenir à perpétuité la matricule de son église du Mans [2].

A Saint-Nazaire d'Autun chaque jour les pauvres se présentaient pour y recevoir le pain quotidien ; un prévôt ou recteur en avait l'intendance ; quarante clercs vivant en confrérie distribuaient avec lui chaque jour cette abondante aumône [3]. Choisis dans la communauté des clercs élevés à la maison épiscopale, ces jeunes lévites venaient répandre, avec les bénédictions du père de famille, le pain de la parole et le miel des consolations célestes. Ils interrompaient ainsi les saintes études, les silencieuses prières, pour se mêler un instant, comme des anges de paix, au milieu des pauvres de Dieu. Ils dilataient de bonne heure leur cœur et leurs entrailles à toutes les souffrances des membres affligés de Jésus-Christ. Ils recevaient autant qu'ils donnaient ; car dans le sein du pauvre, où ils versaient la manne de la charité, ils puisaient abondamment le zèle apostolique et sacerdotal, l'amour compatissant et paternel des bons prêtres. Cette admirable institution fut constamment l'une des plus tendres sollicitudes de Léodégar : dans son testament, comme nous l'avons vu, tout se rapporte à cette unique pensée, à cette œuvre de prédilection.

La vue des clercs et des pauvres de sa matricule le rassurait contre les terreurs du jugement et le consolait des mille tourmentes de sa vie ; il espérait bien pour lui, pour la pieuse reine Bathilde, qui l'avait aidé, pour ses fils et pour la France entière, parce qu'il entendait les prières et les actions

[1] ... Pauperibus XII in matricula positis ante fores ecclesiæ expectantibus stipem, duo solidi, unde se reficiant, inferantur. *Testament. S. Remigii.*

[2] *Testamentum S. Bertichramni, episc. Cenoman.*

[3] *Testam. S. Leodegarii.* Vid. supr., p. 186.

de grâces des pauvres soulagés aux portes de Saint-Nazaire. Il y trouva encore le principe des réformes qu'il tenta parmi tout son clergé. Il put par là donner aux clercs de sa cathédrale des attributions fixes et régulières, un ministère fécond et varié, une vie commune basée sur l'obéissance et la pauvreté, le lien puissant d'une famille monastique, un chef ou prévôt et toute la forme extérieure que l'on empruntait alors assez volontiers aux observations religieuses.

Peut-être eut-il plus de peine à ramener à une édifiante régularité les communautés monastiques. Il ne pouvait toutefois y avoir beaucoup à réformer dans les trois grandes fondations de Brunehaut et de saint Grégoire-le-Grand; elles dataient à peine de soixante ans : elles avaient débuté par des saints; peu après Léodégar, et peut-être de son temps, elles en avaient encore de très-héroïques. Ouvertes sous les auspices et la forte règle de saint Benoît, comme toutes les fondations grégoriennes, elles étaient encore dans la ferveur d'un premier établissement; les derniers troubles de l'église d'Autun n'avait pas dû les ébranler bien profondément.

Mais en était-il bien ainsi de Saint-Symphorien, naguère la plus brillante école du clergé, longtemps le monastère des évêques? Au moins ses premiers jours, s'ils furent beaux, s'effaçaient déjà dans un lointain reculé. C'était l'un des premiers monastères des Gaules, le plus ancien peut-être après l'Ile-Barbe de Lyon, dont les premiers souvenirs se confondent avec l'origine de l'église gréco-lyonnaise[1]. C'est à peine si on ne serait pas tenté, en lisant les actes de saint Symphorien, de trouver des religieux dans ceux qui recueillirent les ossements du jeune martyr[2]. Ce monastère remontait historiquement jusqu'au passage de quelques moines égyptiens qui accompagnèrent saint Athanase dans ses deux exils

[1] *Gallia christiana*, t. IV.
[2] D. Ruinart, *Acta sincera Martyrum*.

à Trèves [1]; plusieurs s'arrêtèrent à Augustodunum : saint Cassien, venu d'Alexandrie, avec onze compagnons, en jeta peut-être les fondements vers le milieu du quatrième siècle [2]. Au commencement du cinquième, en 421, saint Euphrone y bâtit une église et mit en grand honneur les reliques des saints Symphorien, Faustulus et Augusta. Dès lors régnait une règle mêlée des traditions diverses de l'Orient ; l'ascétisme de la Thébaïde s'y unissait à la vie extérieure des clercs : c'était une combinaison des institutions de saint Antoine et de saint Basile, et cette vie multiple se soutint dans sa ferveur jusqu'au temps des Germain, des Virgile et des Droctovée, où l'asceterium semi-oriental était parvenu à son plus haut point de splendeur. Cette importance, qui le met au rang de Luxeuil et de Lérins, cette vie mêlée d'éléments contraires ne fut-elle pas, au moins par le seul cours ordinaire des choses humaines, une cause de dégénérescence ? L'apparition des institutions nouvelles fondées par Brunehaut ne suppose-t-elle pas un discrédit ? Les priviléges si nouveaux et si considérables prodigués à ces fondations rivales ne provoquèrent-ils pas à Saint-Symphorien une jalouse et vicieuse émulation, une prédominance dans l'action extérieure, un fâcheux besoin de parade et d'ostentation ? La nouvelle et forte règle acceptée dès l'origine à Saint-Martin, à Saint-Jean, à Saint-Andoche même, selon toute apparence, ne mit-elle pas dans un jour humiliant les habitudes plus larges et plus séculières de l'observance orientale ? Les sarabaïtes, les gyrovagues, les propriétaires, les compères, les dyscoles, flétris par le concile de Léodégar, n'étaient-ils pas plus nombreux dans le monastère basilien que parmi les enfants de saint Benoît, plus strictement astreints à la stabilité, à la clôture, à la pauvreté, à l'obéissance, à la vie commune ?

[1] Tillemont, *Histoire des six premiers siècles de l'Église.*

[2] S. Fontanini *Antiquitates Hortæ.* Vita dupl. Cassian., inter monum. in Append., p. 338 et 354.

Pour soutenir une pareille concurrence, n'admit-on pas trop facilement, ainsi que le concile s'en plaint, les fugitifs des autres monastères, et n'eut-on point recours à ces intrigues de femmes qui apparaissent toujours dans ces luttes sans dignité et sans retenue [1]? Léodégar, en préconisant avec autant de solennité qu'il le fit la règle de saint Benoît [2], et en traçant avec ses propres termes, sous la dictée du concile, l'idéal d'un bon moine, ne blessa-t-il point au vif les hommes d'une autre observance et d'autres mœurs? il n'est pas douteux, et les faits n'arriveront que trop tôt en preuve, que Saint-Symphorien fut le foyer d'une sourde et persévérante opposition qui éclate à la première occasion et soulève contre Léodégar une ingrate réaction [3]. L'âme de cette intrigue est un reclus orgueilleux nommé Marcolin, qui, du fond de sa cellule murée, dirigeait toutes les manœuvres, et par toutes les voies sacrées et profanes, même par fantasmagorie d'oracles feints et mensongers, fomentait la haine et la poussait jusqu'au fanatisme [4].

Un reclus était alors aux yeux des peuples un être sacré, mis à part comme une victime choisie de Dieu et déjà marquée du sceau des prédestinés. Chaque ville tenait à en avoir et les plaçait comme un trophée au lieu le plus éminent, souvent aux portes mêmes de la cité [5]. C'était le pénitent public, le patron vivant des peuples. L'Église se complaisait elle-même à l'environner de ce pieux prestige; elle bénissait sa cellule comme un oratoire, elle y déposait le solitaire comme un enfant mis dans la tombe pour y prendre avec Dieu le repos éternel. Elle employait tout le solennel appareil des funérailles chrétiennes: l'évêque, accompagné de

[1] Ut mulieres in monasterium nullatenus ingredi liceat. Can. 10, *Conc. Augustod.*
[2] Can. 15. Ibid.
[3] Voir plus bas au ch. XVI.
[4] *Anonym. Æduens.*, n° 15.
[5] Mabillon, *Annal. ord. S. Bened.*, lib., IV, n° 44.

ses clercs, conduisait en procession le reclus à son tombeau[1]; l'abbé le tenait par la main et lui en ouvrait la porte; tous ses frères l'embrassaient dans un dernier adieu[2]; on chantait sur lui les antiennes et les prières pour les défunts; on répandait sur cette mystique sépulture l'encens et l'eau bénite; la porte était scellée du sceau de l'évêque, et le reclus n'avait plus de communication avec le monde que pour prier pour ses frères. S'il était prêtre, il avait avec lui son autel et célébrait dans son tombeau les saints mystères. S'il ne l'était pas, une fenêtre de sa cellule s'ouvrait sur un oratoire pour participer aux sacrifices et aux prières publiques. Une fenêtre extérieure servait de tour pour quelques aliments, de tribune pour édifier les peuples, de grenier pour les pauvres que le reclus nourrissait des aumônes des fidèles, de tribunal pour concilier les esprits et arrêter les discordes[3]; c'était l'héroïsme des stylites et des anciens anachorètes transporté au milieu des cités; aussi les âmes d'élite avaient-elles seules le privilége d'être admises à la réclusion après avoir longtemps milité dans la vie commune et bien éprouvé leur vertu[4]; il fallait être fort entre les forts pour entrer dans ce champ clos où l'on avait à lutter contre toutes les puissances de la terre, du ciel et de l'enfer; Dieu même ne ménageait pas ces athlètes de la pénitence. Souvent aussi il inondait leur prison d'une douce lumière; les anges aimaient à s'y montrer, les voix du ciel y descendaient[5]; les peuples accouraient aux fenêtres de ces cellules, les pécheurs s'y convertissaient, les justes s'y enflammaient à de nouveaux sacrifices, des communautés entières étaient dirigées par

[1] *Vita S. Bavonis*, n° 7, sæc. II Bened. Cf. *Vit.* ejusd. auct. Theodorico abb. Trudon., apud Boll. 1 octobr.

[2] Greg. Turon., *Hist. Franc.*, lib. VI, c. 29. *Regul. Solitar. apud Grimlaic.*, c. 15, 16.

[3] Greg. Tur., *Hist. Franc.*, lib. VIII, n° 6.

[4] *Regula S. Bened.*, cap. I. — *Conc. Tolet.*, VII, c. 5.

[5] *Vita S. Bavonis*, laud.

ıtenir une pareille c
lement, ainsi que le c
:es monastères, et n'en
de femmes qui apparai:
ignité et sans retenue [1]? I
t de solennité qu'il le fit l:
nt avec ses propres terme
al d'un bon moine, ne bless
ne autre observance et d'aut
ıx, et les faits n'arriveront q
ıint-Symphorien fut le foyer d
pposition qui éclate à la premiè
éodégar une ingrate réaction [3].
un reclus orgueilleux nommé M
cellule murée, dirigeait toutes le
les voies sacrées et profanes, mê
cles feints et mensongers, fome
jusqu'au fanatisme [4].

Un reclus était alors aux yeu
mis à part comme une victime
quée du sceau des prédestinés
avoir et les plaçait comme un
nent, souvent aux portes mêm
tent public, le patron vivant
plaisait elle-même à l'environ
bénissait sa cellule comme un
litaire comme un enfant mis d
avec Dieu le repos éternel. El
appareil des funérailles chrétien

[1] Ut mulieres in monasterium nulla
Augustod.
[2] Can. 15. Ibid.
[3] Voir plus bas au ch. XVI.
[4] *Anonym. Æduens.*, n° 15.
[5] Mabillon, *Annal. ord. S. Bened.*,

ge Hermenaire gouvernait alors ce monas- t de prudence et d'habileté, qu'au milieu onflits il se maintint dans une égale estime d'être agréé par Léodégar pour être son

ues et celles du concile d'Autun sur la ré- ; à en juger par de curieux monuments pporter à son gouvernement abbatial, il ontribué une autre part de l'administra- u'il nous reste à mettre en lumière, son et la pureté de la liturgie.

ne le grand évêque développait puissam- é le génie de la charité et la fécondité il reporta principalement le zèle des que leur patriarche en Occident assigne uvre de Dieu, la prière, le chant des la célébration des fêtes. On voit cette rit se manifester avec éclat dans la pro- bole *Quicumque* [1]. Il comprit que pour résies et populariser les anathèmes de s traduire en formules liturgiques; *la la loi de la doctrine* [2]; c'est ainsi que le le monothélisme et toutes ces ramifica- ues de l'arianisme, fut peut-être porté à n qui fit passer dans les offices et popula- à bon droit *la foi d'Athanase*.

ctivité si vaste, si pleine, c'est un mer- ue de voir, au milieu d'événements et de s, les papes et les plus grands évêques calme imperturbable les moindres dé- , fulminant un dogme et formulant une sant les peuples et fixant le rhythme

174.

lex statuat supplicandi. *S. Cœlest. Epist.* XXI *apud*

ces humbles reclus, qui se trouvaient investis d'une sorte de sacerdoce et de magistrature mystérieuse [1]. C'était même là l'écueil le plus terrible. Plusieurs se cachèrent pour être vus, d'autres pour se soustraire aux charges de la vie commune, quelques-uns par lâcheté ; les conciles avaient signalé et flétri cette honteuse réclusion [2].

Autun fut presque en même temps le théâtre de ces deux sortes de réclusions si diverses. D'abord un captif nommé Léonien, contemporain de saint Martin, et né comme lui à Sabaric, en Pannonie, entraîné de là dans les Gaules par quelques bandes de Vandales ou de Burgondes, libre enfin, reprit volontairement ses chaînes aux portes d'Augustodunum, et s'enferma quarante ans dans une cellule murée. Il n'en sortit qu'une fois, pour changer de prison et se cacher plus profondément aux portes de Vienne; il espérait sans doute y trouver moins d'hommages ; on accourut avec autant d'empressement qu'à Autun autour de sa cellule, et bien qu'on ne vît jamais sa face, on recueillait avidement ses paroles ; on l'acceptait pour guide spirituel, et même soixante moines réunis dans le voisinage ne voulurent d'autre supérieur que lui ; il leur suffit du fond de sa cellule pour les nourrir de ses enseignements et maintenir parmi eux la discipline. Il eut des successeurs, et Vienne les conserva religieusement à ses portes, comme des anges tutélaires de la cité [3].

Tel ne fut point l'astucieux reclus de Saint-Symphorien, Marcolin, qui, au temps de saint Léger, « s'était enfermé de corps et non d'esprit, et qui montra manifestement, comme le dira la suite de cette histoire, qu'il n'avait d'autre but que de capter les louanges humaines sous un faux aspect de religion [4]. »

[1] *Epitaph. S. Leoniani*, apud Sirm. in not. ad Avit. episc., Ep. 77.
[2] *Concil. Tolet.*, ibid, *S. Isid. reg.*, cap. VI, Reclusos non raro latere velle, ut pateant.
[3] *De S. Leoniano*, sæc. I Bened.
[4] *Anonym. Æduens.*, cap. XV.

Cependant le sage Hermenaire gouvernait alors ce monastère, et avec tant de prudence et d'habileté, qu'au milieu des plus ardents conflits il se maintint dans une égale estime de tous, et mérita d'être agréé par Léodégar pour être son successeur.

Il partagea ses vues et celles du concile d'Autun sur la réforme monastique; à en juger par de curieux monuments qui semblent se rapporter à son gouvernement abbatial, il aurait activement contribué une autre part de l'administration de Léodégar qu'il nous reste à mettre en lumière, son zèle pour la beauté et la pureté de la liturgie.

En même temps que le grand évêque développait puissamment dans son clergé le génie de la charité et la fécondité des bonnes œuvres, il reporta principalement le zèle des moines sur l'œuvre que leur patriarche en Occident assigne comme capitale, l'œuvre de Dieu, la prière, le chant des saintes psalmodies, la célébration des fêtes. On voit cette tendance de son esprit se manifester avec éclat dans la promulgation du symbole *Quicumque* [1]. Il comprit que pour en finir avec les hérésies et populariser les anathèmes de l'Église, il fallait les traduire en formules liturgiques; *la loi de la prière fixe la loi de la doctrine* [2]; c'est ainsi que le dernier coup contre le monothélisme et toutes ces ramifications d'erreurs issues de l'arianisme, fut peut-être porté à Autun par le canon qui fit passer dans les offices et popularisa le symbole dit à bon droit *la foi d'Athanase*.

En ces jours d'activité si vaste, si pleine, c'est un merveilleux spectacle que de voir, au milieu d'événements et de sollicitudes énormes, les papes et les plus grands évêques surveillant avec un calme imperturbable les moindres détails du culte divin, fulminant un dogme et formulant une doxologie, convertissant les peuples et fixant le rhythme

[1] Vid. supr., p. 173-174.

[2] Ut legem credendi, lex statuat supplicandi. *S. Cœlest. Epist.* XXI *apud D. Constant.*

d'une antienne, gouvernant les rois et les empereurs et présidant, la verge en main, au chant d'une bande de jeunes clercs; initiant tout un monde aux harmonies de la civilisation chrétienne, et semant sur le parchemin ces notes éparses, comme une harmonieuse poussière, qui ont sauvé les plus pures mélopées des Grecs. Les beaux et savants esprits de l'Église gallicane descendirent à l'envi à ces soins si minimes en apparence. Après Hilaire, Musée, Césaire, créateurs de la liturgie des Gaules, Sidoine Apollinaire apprit par cœur tout un missel et composa un manuel de prières; Grégoire de Tours y mit une préface [1], et à son tour traita en deux livres de la psalmodie et du Cours ecclésiastique. Nicetius de Trèves écrivit deux traités liturgiques sur les saintes veilles et la psalmodie [2]. Licinius et Protade de Besançon ont légué des rituels à leur église, qui les conserva longtemps religieusement [3]. Magnus de Sens est auteur d'un traité manuscrit sur les cérémonies du baptême [4]. Fortunat inscrivait ses distiques au portail et aux parois des églises [5], et laissait tomber avec ses larmes, devant la vraie croix, le pieux et attendrissant *Vexilla regis*. Mamert le philosophe y ajouta le *Pange lingua* de la grande semaine, que l'Église a adopté pour ses plus solennelles douleurs [6]; le frère du philosophe, Mamert de Vienne, donna une explica-

[1] Ita paratus a tempore cunctum festivitatis opus explicuit, ut non putaretur ab astantibus hominem locutum fuisse, sed angelum. Greg. Turon., *Hist.*, lib. x, c. 31; lib. II, c. 22.

[2] D'Achery, *Spicileg.*, t. III, p. 1-12.

[3] *Vita S. Licin.* Boll., x febr., p. 413. — *Hist. litt. de la France*, t. III, p. 532. — D. Ceillier, *Hist. des Aut. ecclés.*, t. XVIII, p. 492. — Lecointe, *Annales ecclés. franc.*, 620, num. VI, VII.

[4] D. Martène, *De antiq. Eccl. Ritibus*, t. I.

[5] Fortunat, *Carm.*, lib. v, *Epist. ad Syagrium, ep. Augustodunum*, lib. II, passim. D. Guéranger, *Institut. liturg.*, t. I, p. 152.

[6] Il était de plus chantre de l'église de Vienne, et sa voix mettait en mesure des bandes de chantres.

Psalmorum hic modulator et phonascus
Instructas docuit resonare classes.

Sid. Apollin.

tion de la messe et ouvrit le premier ces plaintives litanies que chaque année les fidèles promènent encore à travers leurs héritages, pour y appeler les premières bénédictions du printemps.

Léodégar et la cité du Christ ne pouvaient être étrangers à cette œuvre providentielle. A Autun surtout il fallut, dès les premiers jours de l'apostolat, opposer à la majesté terrible du druidisme, aux enivrantes orgies du paganisme gallo-romain, tout l'enchantement des fêtes et des pompes chrétiennes. Là, dès les premiers jours, il y eut de pompeux baptistères où mille catéchumènes recevaient à la fois la régénération [1], des hymnes dans la langue d'Homère, tout une liturgie grecque venue des plus religieux sanctuaires du christianisme oriental [2]. Puis, de bonne heure la vie monastique y fut florissante, et il est remarquable que toutes nos anciennes traditions liturgiques se groupent autour de trois centres monastiques : c'est Marseille, patrie du prêtre Musée, et voisine de Lérins; Poitiers, qui eut saint Hilaire, saint Martin et toutes leurs fondations; et enfin Lyon, qui comprenait dans son enceinte l'île Barbe et dans son ressort ecclésiastique la ville d'Autun, l'un des grands foyers de monachisme et de liturgie. Les basiliques d'Autun, ses monastères, ses oratoires, ses conciles, ses évêques, leurs nombreux et illustres disciples répandus sur tous les grands siéges, la correspondance liturgique de saint Euphrone, les écrits édités et manuscrits de saint Germain sur les rites de la messe gallicane [3], les relations de saint Syagre avec saint Grégoire, les communications fréquentes avec Milan, qui donna à Autun l'un de ses patrons [4], avec Poitiers, qui lui envoya Léodégar et la liturgie hilarienne [5], tout oblige d'admettre qu'il y eut

[1] Greg. Turon., *Hist.*, lib. ii, c. xxii.
[2] Mabillon, *Liturg. Gallic.*
[3] D. Martène, *de Ritib. vit. Eccl.*, lib. i, cap. iv, art. 12.
[4] *Acta S. Aimoni*, Boll., xvi mart.
[5] Lefaste, évêque d'Autun, faisait un pèlerinage à Poitiers vers l'an 610.

là de bonne heure une liturgie de la plus légitime et de la plus haute importance.

Car pour exprimer nettement notre pensée, nous croyons que les quatre principaux monuments de la liturgie gallicane, le Missel, ou *Missale Gothicum*, le Pontifical, ou *Missale Francorum*, le Rituel, ou *Missale Gallicanum vetus*, le Cérémoniaire, ou l'*Explication de la Messe*, par saint Germain, forment un cycle liturgique qui appartient en propre à une même Église, qui remonte à une époque unique, qui a dû passer entre les mains d'un même évêque; cette époque est le septième siècle; cette Église est Autun; cet évêque est Léodégar.

D'abord, que ces monuments remontent au septième siècle, c'est un fait mis hors de doute par l'assentiment des liturgistes les plus habiles et les plus compétents [1].

Que ces monuments aient appartenu à l'Église d'Autun et à saint Léger, nous ne pouvons qu'en indiquer la preuve, sous peine de dépasser toutes les limites de ce livre.

Le Cérémonial ou l'exposition de la messe, par saint Germain, outre qu'il porte en titre son origine, sa date et sa provenance, n'a point cessé de demeurer dans l'Église d'Autun, où il subsiste encore manuscrit. Ce monument appelle les autres et s'y réfère par des indications précises; sa présence actuelle à Autun est une grave présomption que les trois autres y ont également séjourné.

Les trois missels ont toujours été inséparables; dans la bibliothèque de Fleury-sur-Loire comme au Vatican, on les

[1] Le Mss. du Vatican, selon le cardinal Bone, est du 7e siècle. Selon Mabillon, c'est une copie faite au commencement du 8e siècle sur un exemplaire plus ancien. Thomasi incline à attribuer la rédaction primitive à Musée de Marseille, et à placer son origine vers l'an 460. Il y a plusieurs pièces qui remontent à une liturgie grecque, et par conséquent aux premiers siècles. Voyez p. 247, 353, 355, 363. D'autres appartiennent manifestement à l'époque des martyrs, entre autres la curieuse pièce qui a pour titre : *Pro exulibus præfatio*, où il est question des frères et des sœurs exilés, emprisonnés et condamnés aux mines, *deprecemur pro fratribus et sororibus nostris captivitatibus elongatis, carceribus detentis, metallis deputatis.*

trouve toujours réunis, formant un tout complet et conservant un air de famille. Le premier est le plus important, le plus original, le plus ancien ; le dernier n'est qu'un remaniement de celui-ci, une reproduction accommodée, comme un rituel, à un service plus quotidien, abrégé en plusieurs points, augmenté de bénédictions spéciales, quelquefois semblable au grégorien, qui a pu lui prêter ou lui emprunter plus d'une pièce. Le second missel, *Missale Francorum*, est un pontifical qui, d'après de graves indices, provient assez évidemment de Poitiers [1]. Léodégar a pu le faire passer à Autun et s'en servir pour son propre usage. Ces deux derniers monuments seront aisément rattachés à l'Église d'Autun, si nous établissons que le *Missale Gothicum* lui appartient incontestablement.

Or, à Autun seulement, et seulement à Saint-Symphorien d'Autun on a pu adresser au jeune martyr cette prière, consignée dans ce missel : « Seigneur, entre toutes ces « légions de martyrs qui resplendissent par la blancheur « de leur foi et répandent par l'univers entier l'éclat de la « grâce, vous nous avez accordé le martyr Symphorien « comme un précieux don qui nous appartient en propre [2]. »

Saint Léger, dont l'office se trouve en appendice à la suite de tous les autres saints, nous fournit lui-même une preuve semblable. Dix-huit ans après son martyre, son second successeur parle déjà, dans un testament authentique, d'un oratoire élevé en son honneur à Autun [3] ; ce n'est qu'à Autun qu'on a pu lui consacrer si promptement une fête annuelle, l'invoquer comme un contemporain et le contempler, après son martyre, « comme un pasteur encore pré-

[1] *Mémoires sur l'ancienne liturgie du diocèse de Poitiers*, par M. Cousseau, supérieur du grand séminaire de Poitiers. (3e vol. des *Mémoires de la Société des Antiq. de l'Ouest.*)

[2] Mabillon, *Liturg. Gallic.*, Missa S. Sinfuriani, p. 280. *Collectio ad Pacem.* Largitor bonorum omnium, Deus qui... *pretiosum, peculiaremque nobis* B. Sinfurianum indulsisti.

[3] *Gall. christ.*, édit. 3e, t. IV. *Testam. Ansberti*, ann. 696, *inter instrum.*

sent au milieu de son peuple [1]. » Sa mort ne précéda que de soixante ans la suppression de la liturgie gallicane, et c'est dans ce court intervalle qu'il faut placer la composition des offices propres et l'établissement de la fête que signale ce missel. Il n'y a pas à hésiter à reconnaître là les caractères d'un culte local.

Presque tous les saints qui figurent au calendrier de ce missel avec une sorte de physionomie topique, ont eu un culte populaire dans l'Église éduenne. C'est saint Symphorien, saint Léger, qu'il suffit de nommer; les deux frères martyrs Ferreole et Ferrucio, disciples de saint Irénée, compagnons des apôtres d'Autun, honorés aux portes de la cité par un pèlerinage encore populaire après plus de quinze siècles; saint Hippolyte, autre disciple de saint Irénée, honoré d'un culte immémorial dans quelques églises du diocèse; saint Maurice, saint Remi, saint Saturnin, sainte Eulalie, dont les reliques et les noms sont depuis longtemps vénérés des populations éduennes [2].

C'est encore à Autun que l'on a trouvé presque exclusivement des usages qui ont survécu à la suppression de cette antique liturgie. Ainsi, longtemps après Charlemagne on y chantait encore, à la messe de Noël, le cantique de Zacharie, et on y célébrait l'Assomption au mois de janvier, comme au missel gothique. On y suivait l'usage emprunté des Grecs, et à peu près inconnu de l'Occident, de conférer le baptême le jour de l'Épiphanie.

Une dernière observation nous semble décisive. Sous l'administration de saint Léger, les moines de Saint-Symphorien furent ramenés à une clôture sévère. Cette réforme les obligea de faire quelques changements à leur cérémonial, de restreindre le cercle de leurs sorties, même pour les saintes litanies, et d'assigner aux processions des Rogations de nou-

[1] *Liturg. Gallic.*, Missa S. Leudegar. *Immolatio missæ...*, nos famulos tuos, omnemque plebem reminiscentes talem pastorem..., p. 284.

[2] *Liturg. Gallic.*, p. 219, 223, 269, 278, 280, 281.

velles stations plus rapprochées. Or, il se trouve qu'au Missel gothique ces stations sont indiquées et par le mot *nunc* [1], qui révèle un nouvel ordre de choses, et par des lieux exactement placés dans le voisinage du monastère, et qui ne se rencontrent si à propos nulle part, que nous sachions. Ces lieux sont le monastère de Saint-Martin, qui confinait à celui de Saint-Symphorien; Saint-Etienne, dont l'autel s'éleva quelques pas plus loin, avec les premières prières d'Autun chrétien; enfin, Saint-Pierre et Saint-Paul, deux noms toujours associés, qui se rencontraient au célèbre cimetière de Saint-Pierre *in Via Strata,* et à qui fut offert le premier autel élevé à saint Martin par le grand thaumaturge lui-même. Une oraison qui suit, à saint Grégoire, invoqué comme un père et un patron à titre spécial, convient très-bien à l'un de ces monastères de Brunehaut, que le grand pape créa pour ainsi dire et fonda à perpétuité, en les comblant d'insignes priviléges.

Nous avons à peine effleuré cette discussion. Nous aurions encore à signaler des emprunts aux écrits des Pères grecs, des allusions aux idées de saint Irénée, des formules grecques à peine déguisées sous un latin barbare, des ornements même de manuscrits et des symboles qui se rattachent à toutes les traditions de l'Église éduenne et lyonnaise. Mais il est temps de clore cette étude : en la poussant jusque-là, nous avons peu pensé à faire faire un pas de plus à une question curieuse qui n'avait point avancé depuis Mabillon. Nous voulions bien plus faire entrevoir un côté inexploré et très-important de l'épiscopat de Léodégar. Que ne pouvons-nous compenser cette aride dissertation en communiquant avec effusion à nos lecteurs toute la joie que nous éprouvâmes quand ayant formé, après de longs efforts, notre conviction d'une manière décisive à notre avis, nous relûmes d'un bout à l'autre cette belle liturgie gallicane, avec la pensée

[1] *Ibid.*, p. 266.

que nous avions entre nos mains le Missel, le Pontifical, le Cérémonial de Léodégar; nous mêlions nos prières à ses prières, nos paroles à ses paroles; nous entendions sa voix retentir dans les majestueuses *contestations;* nous courbions la tête sous ces bénédictions d'une patriarcale solennité; nous suivions cette couronne de fêtes qui se succédaient chaque année, chaque mois dans la basilique de Saint-Nazaire; nous faisions souvent, en fermant ce vénérable livre, un vœu qui nous échappe encore: c'est qu'il vînt un heureux concours de circonstances qui permît de faire pour la liturgie de Léodégar ce qui s'est fait pour celle de saint Isidore, son contemporain; d'élever quelque part un oratoire où le rite gallican renaîtrait de ses cendres, après plus de mille ans d'oubli; nous voudrions même que cet oratoire s'ouvrît dans la cité de Léodégar, et qu'en réparation d'un autre oubli non moins étrange, il rendît au saint pontife ce qui lui manque en sa cité épiscopale, une église consacrée à sa mémoire et portant son image et son nom [1].

[1] Nous n'avons fait qu'après le tirage de la feuille précédente une remarque sur le testament de saint Léger, que nous croyons devoir consigner ici. On lit dans cette pièce, telle que l'a donnée Gérard, ces mots qui nous ont paru altérés: *à Præposito, ejusdem matriculæ rectario.* Nous soupçonnâmes qu'il fallait lire: *à Præposito ejusdem matriculæ, Barcario.* Le titre de moine que l'anonyme Éduen donne à ce personnage peut convenir au prévôt de cette matricule, et confirme nos idées sur le caractère régulier et claustral et sur la tendance réformatrice de cette institution. Voyez plus haut, p. 185, 186, 195, et à la fin le testament aux *Analecta*.

CHAPITRE XII.

SAINT LÉGER DÉFENSEUR ET ADMINISTRATEUR DE LA CITÉ D'AUTUN.

Origine et attributions du *defensor* dans les cités romaines. — Ce titre passe aux évêques. — Son importance à Autun. — Travaux publics de Léodégar. — Aspect de la cité sous son administration. — Le Castrum, le Palatium, la Cité. — Monuments religieux les plus anciens. — Récentes fondations de Brunehaut et de saint Syagre : — Saint-Andoche, — Sainte-Marie, — Saint-Martin, — Saint-Symphorien, — le cimetière de Saint-Pierre-l'Etrier. — Autun destiné à être saccagé par les Maures en punition de ses iniquités.

Les Éduens avaient été les premiers peuples de la Gaule admis aux honneurs du sénat et aux droits de cité romaine [1]. Les premiers aussi ils ressentirent le fardeau de ce protectorat plus onéreux qu'honorifique. Au nom du fisc et de la curie, des nuées d'exacteurs s'abattirent sur ce sol opulent et le réduisirent rapidement à une irrémédiable indigence. Déjà Eumènes peignait en termes lamentables la détresse de ce beau pays [2], que les vainqueurs des Gaules avaient

[1] Ædui fratres nostri. Cicer., *Epist.*, lib. I, 18, *ad Attic.* —Primi Ædui senatorum in urbe jus adepti sunt, datum in fœderi antiquo, et quia soli Gallorum fraternitatis nomen cum populo Romano usurpant. Tacit., *Annal.*, ib. XI, c. 25.

[2] *Panegyric. veter.*, p. 288. — Eumen., *Grat. actio*, n° VII.

salué à leur première venue du nom de seconde Rome.

Dans les derniers temps de l'empire, l'oppression des cités romaines en vint à un point que, même dans l'intérêt du fisc, il fallut modérer ses rigueurs ; l'État s'imposa des entraves, et on vit s'élever une nouvelle magistrature qui eut pour but officiel de défendre les intérêts de la cité, et qui fut investi de pouvoir spécial contre la violence et l'arbitraire des fonctionnaires publics[1]. Tel fut le *defensor*[2], dernier essai de la puissance impériale pour ressaisir l'autorité qui lui échappait.

Ce nouveau tribun du peuple eut, aux termes de la loi qui le créa, pour principal office, de protéger ceux qui ne pouvaient pas eux-mêmes défendre leur droit, les veuves, les orphelins, les pauvres, la bonne et paisible population des campagnes[3]. Pour donner à cette magistrature tutélaire plus de popularité, toute la cité d'abord fut appelée à concourir à son élection. Le clergé y eut sa part; et dès le sixième siècle, cette part était prépondérante[4]. Justinien, par les modifications profondes qu'il introduisit dans les élections, enleva aux municipes le suffrage universel et le restreignit aux principaux de la cité[5]; et comme le clergé en formait la partie la plus noble, la plus intelligente, la plus populaire, l'élection du défenseur fut à peu près à sa discrétion. Il n'en abusa point, mais il en usa pour élever l'évêque à cette dictature civile. Ce fut du reste un bonheur pour les municipes que de trouver pour defensor un homme qui, par sa haute position, ses fonctions religieuses, son pouvoir, pût inspirer également aux grands et aux peuples respect et

[1] Cod. Theod., lib. I, tit. 55. *De defensoribus*.—Nov. Justin. 15.—Savigny, t. I, p. 61.

[2] Defensor civitatis, plebis, loci. Ibid.

[3] Cod. Theod., lib. I, t. 55, leg. III. Innocens et quieta rusticitas. — Le défenseur nommait les tuteurs. Institut., tit. *de Atiliano tutore*, § 5.

[4] *De defensor.*, leg. VIII.

[5] Nov. XV.

confiance. Cet homme fut et ne pouvait être que l'évêque.

Outre cette disposition spéciale, beaucoup d'autres priviléges accordés libéralement par les empereurs, depuis Constantin, augmentaient l'action civile de l'évêque sur la cité. D'après les constitutions impériales, les évêques pouvaient prendre part à l'administration [1], surveiller les magistrats publics et les dénoncer à l'empereur, ou les admonester quand bon leur semblerait, connaître de plusieurs délits réservés, concourir à toutes les fonctions de la curie [2], veiller à la garde de ses registres, contrôler ses actes, présider spécialement les commissions nommées pour la construction des édifices publics, et les conseils qui donnaient des tuteurs aux pupilles. Ces priviléges seuls auraient suffi pour donner aux évêques une autorité égale, sinon supérieure à celle du defensor. Ainsi se trouvaient-ils à la tête du municipe comme de la communauté chrétienne, les premiers de la curie comme du sanctuaire [3].

Ces dispositions impériales avaient été acceptées et maintenues par les rois francs; les pays romains conservaient toute leur législation. En Bourgogne surtout, la loi Gombette était très-favorable aux traditions romaines [4]. Clotaire II et Dagobert, en remaniant les lois d'origine germanique, et par des prescriptions spéciales, avaient plutôt accru qu'affaibli l'immense et légitime autorité de l'épiscopat [5]. Or, à Autun,

[1] Cod. Theod., leg. XXIII, *de Episcopis*.

[2] Cod. Just., leg. *de Episcopis*.

[3] Il arriva même assez généralement que l'évêque absorba le defensor. La faveur des empereurs, la considération des peuples et l'immense ascendant que leur donnait leur caractère religieux tendaient à augmenter sans cesse leur autorité; elle éclipsa bientôt par le cours naturel des événements celle du defensor en titre, et enfin on en vint au point que cette dernière institution rendue tout à fait inutile fut supprimée dans toutes les cités où il y avait un évêque. — Ces idées sont en partie recueillies d'un cours de M. Poncelet, à l'école de droit, analysé par M. Louis de Maslatrie.

[4] *Lex Burgundionum*, prologus. D. Bouquet, *Rerum Gallic. Script.*, t. IV, p. 255.

[5] L'édit de 614 consacre le pouvoir judiciaire de l'évêque sur les clercs pour

pays de droit romain, un prélat tel que Léodégar, venant du palais, issu de noble race et grand justicier, dut porter au plus haut point l'ascendant de sa position. Il réunissait tout à la fois avec le caractère sacré de l'évêque la haute dictature du defensor, l'antique majesté du vergobret éduen, et la toute-puissance du comte ou du conseiller des rois francs. Trois cités se trouvaient ainsi fondues dans sa ville épiscopale, et il en portait le triple sceptre. Aussi le voyons-nous agir dans la plénitude de son pouvoir sur la cité comme sur l'Église éduenne, entreprendre de vastes travaux d'utilité générale, réparer les édifices publics, concourir à l'embellissement des maisons particulières, relever l'enceinte ruinée[1] et restaurer ces vieux murs qu'Ammien Marcellin voyait déjà s'écrouler de vétusté[2]. Peut-être ce beffroi sombre et massif, qui domine encore aujourd'hui l'évêché et toute la cité d'Autun et qui porte le nom de *Tour de saint Léger*, est-il, au moins par ses fondations et sa crypte, un vestige de ces grandes constructions de Léodégar. Du haut des tours qui entouraient sa basilique élevée à la place du prétoire, il pouvait, comme autrefois le préteur impérial, contempler la ville entière et embrasser son vaste plan.

Montons avec le nouveau défenseur à l'une de ces tours; parcourons ces palais qu'il a relevés, ces édifices publics qu'il a restaurés, ces murs et toutes ces ruines qui lui doivent leur dernière réparation. Il ne sera pas d'ailleurs sans utilité, pour éclaircir ce que nous avons dit et ce qui nous reste à raconter, de dessiner la scène où vont se presser les plus graves événements de la vie de Léodégar. Ce ne sera

toutes les causes civiles, et reconnaît des tribunaux mixtes pour les causes capitales et pour celles où les parties sont des laïques et des clercs: *Edict. inclyti princ. Chlotachar.*, nº 4, 5. D. Bouquet, *Script. Rer. Franc.*, t. IV, p. 158.

[1] *Anonym. Æduens.*, nº 2.

[2] Ammien Marcellin, lib. 15. Mœnium Augustoduni magnitudo vetusta. Cf. *Eumenius, Panegyr.*, loc. cit. supra.

pas une vaine curiosité que de refaire par la pensée la ville druidique romaine et chrétienne; d'exhumer de sa tombe de douze siècles cette cité fondée par les colonies tyriennes, transformée par les légions d'Auguste, détruite par les bandes d'Abdérame, et renouvelée sous Charlemagne par les évêques qui lui donnèrent son nom le plus glorieux, *Civitas Christi*. Le moment est précieux pour observer. Les derniers vestiges du monde impérial et celtique s'en vont; l'ère chevaleresque et féodale s'ouvre; c'est, entre Bibracte qui n'est plus, et la Cité du Christ qui commence, une belle ville romaine, encore enivrée de délices et d'opulence, riche comme au temps de Tacite de trésors et de voluptés, encore endormie entre deux épées vengeresses, le Vandale et le Maure.

Les révolutions n'avaient point effacé l'aspect primitif et régulier d'Augustodunum; le sol a tremblé au passage des barbares, mais les grandes lignes tracées par le génie romain n'ont point disparu ni fléchi. Trois larges divisions en arcs concentriques, partant du prétoire ou de la basilique comme d'un centre, dessinent la ville en se circonscrivant sur un espace de plus de cinq milles de circuit. La première enceinte forme l'acropole ou le castrum; c'est le quartier réservé des premiers maîtres de Bibracte, et comme la tente de l'imperator romain; ce premier plan, sévère et presque carré, se reproduit deux fois au loin par des lignes plus onduleuses, c'est comme un arc de triomphe qui couvre la ville celtique d'une ombre et d'une pénombre flottante jusqu'au torrent d'Arroux.

Au-dessous du castrum, le palatium ou la seconde ville renferme les plus splendides édifices, et par delà jusqu'au fleuve s'étend la cité proprement dite. Une vaste ceinture de murailles et plus de deux cents tours largement enlacées, arrêtent les flots de la population qu'au jour de sa grandeur Augustodunum pouvait à peine contenir.

Bien avant les Romains et les druides, la nature avait

planté ses jalons pour encadrer cette belle cité; quatre cours d'eau, épanchés des montagnes, promenaient leurs méandres aux pieds des murs et rafraîchissaient les jardins et les terrasses dont le riche tapis dissimulait l'aspect martial des remparts.

Au delà et au loin s'avancent dans la campagne les faubourgs, les villas, les thermes, les polyandres qui triplent encore l'étendue de la ville. C'est au septentrion et sur les flancs du mont de Jupiter, le polyandre des urnes et sa pyramide inexpliquée qui s'offre au passage des voyageurs, comme l'énigme de la vie et de la mort; là se rencontrent deux voies qui plus loin se bifurquent et s'en vont par quatre branches chercher les riches productions et le commerce florissant de l'Arar et du Rhône. Au pied du mont de Jupiter et au faîte de la ville, s'élève le faubourg d'Anastasie. Au midi, deux cimes désertes et autrefois habitées, comme le Pinde et l'Hélicon, par Apollon et les muses, attendaient pour prendre un nouveau nom un moine des Séquanes et un soldat romain, saint Claude et saint Sébastien, deux merveilleux enchanteurs, dont les ossements ont souvent mis en fuite les pestes et les fléaux, et qui ont plus converti de peuples que l'antique Parnasse n'apprivoisa de tigres et de lions. Enfin, comme si toutes les forces des anciennes religions se fussent cantonnées sur ces hauteurs, le Salvas ou la forêt sacrée les couronne sur une grande longueur, et cache les honteux souvenirs de Philousie; le menhir d'Alciacum marque les limites de l'horizon aux confins d'une vallée tortueuse, et à l'autre extrémité on s'élève sur les flancs du mont des druides; longtemps sur les eaux du torrent pendent les débris des enceintes sacrées et les ruines des colléges tenus par les Eubages.

Le spectacle est tout autre à la partie opposée de la ville. Là se déploient les riches et populeuses dépendances de Saint-Jean-le-Grand et de Saint-Symphorien, les trente mille manses de Saint-Martin, et, aux confins de cette perspec-

tive qui s'affaisse et s'aplanit comme un champ d'épis mûrs, le polyandre de Saint-Pierre-de-l'Étrier, vaste nécropole qui fut le berceau de la foi éduenne. Rien ne dut plus vivement frapper les yeux de Léodégar que ce champ du sommeil, où dormaient ses aînés dans l'épiscopat; ses frères, les martyrs; ses pères, les apôtres de la Gaule celtique. De cette poussière des morts, la croix s'en est allée à la conquête de l'opulente et voluptueuse cité païenne qui, en face, dressait en pompeux étages ses théâtres, ses amphithéâtres, ses palais, ses temples, son capitole, son prétoire, couronné par les forêts druidiques et le mont sacré de Jupiter. Il fallut que l'humble croix pénétrât de porte en porte, montât de rue en rue, s'élançât sur les tours et les basiliques, pour atteindre enfin le sommet de l'acropole, et s'asseoir triomphante au faîte du prétoire, là où fut bâti dès les premiers temps un oratoire de Sainte-Croix. Le bourg de la Résurrection ou d'Anastasie marque la dernière halte de ces conquérants sortis des sépulcres, dont la dernière conquête fut un enfant d'Anastasie, l'illustre Germain, fils d'Éleuthère et d'Eusébie, moitié grec et moitié romain, que Dieu arracha de vive force du sein de sa mère qui voulait l'étouffer : ainsi l'Église sortit miraculeusement des entrailles empoisonnées et homicides du paganisme. N'oublions pas un trophée encore debout, le plus haut placé dans cette voie triomphale, et comme au terme de tous les assauts de la foi, l'oratoire élevé aux flancs de ces montagnes en l'honneur de saint Léger[1]. Car ce long et mémorable siége se prolongea jusqu'à Léodégar, pendant plus de trois siècles : et c'est à peine si, après bientôt deux mille ans, la victoire est complète; le nom de Jupiter plane encore sur la haute montagne consacrée, comme un immense autel, au plus grand des dieux.

Tel est le vieil Augustodunum. Il n'y a peut-être que Rome en Occident qui ait un horizon plus illustre et plus

[1] L'église de Couarre (*Cucubarris*) est sous le vocable de Saint-Léger.

éloquent ; le sol éduen, comme celui du Latium, porte l'empreinte des dieux : ici et là, les monuments, les grandes voies, les collines, les tombeaux sont les caractères épars d'un hymne au Christ vainqueur ; le labarum plane sur les deux cités ; autour d'elles règnent le désert et un silence imposant, comme si la voix de Dieu venait d'y retentir. Ainsi que sa sœur aux sept collines, Autun est assis dans une noble solitude ; sa campagne est muette ; les ruines ont chassé la culture ; il n'y a de sillon qu'entre les tertres inégaux où tous les grands peuples ont laissé leurs morts. Seulement, à Rome l'espace est sans bornes, l'immensité de Dieu et le néant de l'homme ont tout nivelé d'une mer à l'autre : ici, c'est une nécropole abritée qui élève aux nues ses remparts de granit, clos de toutes parts, excepté au septentrion, où les vents de l'hiver ont effacé les aspérités de l'horizon. Plus d'un pèlerin, revenant d'au delà des monts, s'arrête avec complaisance devant les ruines de la sœur et de l'émule de Rome, et mêle les souvenirs de leurs grandes origines. De Bibracte partirent les vainqueurs de l'Allia ; Rome deux fois s'en vengea par ses césars et par ses apôtres. Pierre, Paul et Jean bâtirent ensemble l'église mère et maîtresse ; un autre triumvirat, trois disciples de saint Jean apportèrent à Autun la bonne nouvelle [1]. La foi naît dans les deux églises parmi les tombeaux ; le même empereur en décrète le triomphe ; les mêmes apôtres y sont vénérés sur les premiers autels. De toute la catholicité, on va aux *limina Apostolorum ;* de tous les points de la Gaule, on viendra pendant longtemps au cimetière éduen de la *Via-Strata.*

Il y a d'autres analogies encore entre Rome et sa sœur des Gaules ; nous les rencontrerons sur nos pas en parcourant plus en détail l'enceinte d'Augustodunum, sans sortir du

[1] Saint Bénigne, évêque, S. Andoche, prêtre, S. Thyrse, diacre, disciples de S. Polycarpe et venus d'Éphèse avec S. Pothin et S. Irénée, furent les premiers apôtres des Éduens. Saint Polycarpe eut saint Jean pour maître.

point de vue ni du moment où nous sommes placés.

En descendant de l'oratoire de Cucubarris et du champ des Urnes, en partant du monument funèbre que l'on a comparé au tombeau de Caïus Cestius, qui s'élève aux portes de Rome, nous suivons la voie encaissée des *manes* qui, par une pente rapide, court à un ruisseau. La grande voie romaine nous reçoit sur ses indestructibles assises, et nous conduit sur ses dalles de granit à la porte de Rome. Aux marbres rares qui la décorent et qui lui donneront son nom, on dirait le portail éblouissant d'un palais impérial. En détournant à gauche le long des remparts, la terrasse des murs nous ramène droit à l'Episcopium. Allons-y rejoindre Léodégar et descendons avec lui à travers la cité; suivons-le dans un pieux pèlerinage à tous les lieux saints, et surtout aux plus vénérables de tous, aux tombeaux des apôtres éduens, au cimetière de la Via Strata. Donnons-lui pour cortége l'élite de ses clercs, Betharius, le prévôt de la basilique, les vénérables abbés des monastères, Modoald, Hermenaire de Saint-Symphorien, Winobert de Saint-Martin, dévoués amis qui le quittent peu et qui le suivront jusque dans les cachots d'Ébroin.

Le castrum est bientôt traversé. Il y a à peine un siècle que le prétoire est consacré au culte nouveau; aussi les monuments chrétiens y sont rares encore: la basilique de Saint-Nazaire, le nouveau baptistère élevé par Léodégar, un vieil oratoire de Sainte-Croix; mais la présence de l'évêque, le concours des clercs changeront bientôt la physionomie guerrière de cette citadelle; son nom même annoncera qu'une nouvelle milice y a dressé son camp, et, comme le castrum aux temps romains, le *cloître* des clercs sera la tête de la cité, le modèle qui, à son tour aussi, se reflétera sur la ville entière, et la transformera en une vaste communauté monastique et cléricale.

Le pieux cortége descend par de populeuses voies, bordées d'étroites et riches tavernes, où les armuriers renom-

més d'Augustodunum étalent les cuirasses fourbies, les casques d'airain surmontés de cornes d'élan, de cerf ou d'animaux fantastiques, les gèses gauloises, les brassards incrustés d'argent des Crupellaires, les équipements militaires des chevaux et les armures des chariots, entremêlés avec la framée, la francisque, le hangon et les cottes-de-mailles des Burgondes et des Francs[1].

Le bruit de ces rues retentissantes est couvert des clameurs de la foule qui afflue sur ce point le plus fréquenté de la ville; c'est le Palatium, la cité des magistrats, le quartier des grands édifices et des hommes publics. C'est le Forum et l'Emporium, le rendez-vous de toute la population oisive et affairée de la ville et de la campagne; des plaideurs qui assiégent les jurisconsultes; des curiales et des scribes qui se rendent à la curie; des édiles qui visitent les marchés et inspectent les étalages; des écoliers qui s'acheminent aux palestres des grammairiens. C'est tout à la fois le mouvement varié, mêlé, criart d'une colonie grecque, et la superbe représentation d'un municipe romain. Ici, du côté de l'orient, la main d'un Hellène, au temps où l'Ionie visitait nos fleuves et parlait à Bibracte, inscrivit au front d'un édifice public le mot *Gazophylacion;* là, sur la gauche, les écoles Méniennes ont vu vingt mille étudiants se presser sous leurs portiques; et le rhéteur Eumène, athénien d'origine, pérorait dans ces vastes salles rebâties à ses frais, où le monde romain, buriné sur des tables de marbre, semblait convoqué pour entendre les panégyriques des Flaviens. A droite, en retournant à l'orient, la voie des Orfèvres et des Verriers étendait ses galeries éclatantes d'or, et menait au gynécée, aux jeux gymnastiques, au théâtre et à l'amphithéâtre; là surtout s'écoulaient ces flots d'or et de voluptés qui éton-

[1] Ces divers objets se rencontrent en masse dans les fouilles du sol et dans les riches cabinets de la ville. Le musée de M. Jovet, les collections de médailles et de pierres gravées de M. d'Espiard mériteraient, même en Italie, l'attention des antiquaires.

naient, au temps de Néron, les sybarites de Rome. Cette région orientale du Palatium est la partie la plus grecque, la plus frivole, la plus riche et la moins chrétienne de la cité. Rien ne pouvait y attirer la vue de Léodégar, ni parler à la foi, si ce n'est peut-être quelques traces du sang des martyrs et les formidables souvenirs de la vengeance de Dieu. Cette terre a été travaillée par sa colère; le désert y règne encore : ailleurs, quelques ruines restent debout; ici, tout a péri comme à Troie, même les ruines.

Mais à l'autre partie plus occidentale, les fortes traces des Romains sont profondément empreintes, et les monuments chrétiens s'y multiplient. Un arc-de-triomphe conduit à la basilique de Saint-Jean-l'Évangéliste; l'autel du disciple bien-aimé a remplacé un temple d'Hercule; c'est la loi d'amour qui a chassé la force brutale.

Entrons avec Léodégar et vénérons la mémoire du vieillard d'Éphèse, dont les petits enfants sont venus prêcher aux Éduens le dieu inconnu. Puis, laissant à droite la tour et le palais des empereurs, l'autel de Jupiter; à gauche, l'Ærarium, le Capitole, et traversant le Forum Nundinarum, Léodégar et son cortége descendent dans la cité proprement dite. Là semble avoir été refoulée la masse de la population celtique, toute la Gaule y est représentée par les produits de son commerce; les tissus vantés d'Augustodunum et les cuirs de la puissante corporation des corroyeurs rivalisent avec les toiles des Atrebates, les pelleteries de Gennabum. Les nautes de l'Arar et de la Seine échangent contre l'or des riches Burgondes les olives de Marseille, les vins parfumés de l'Occitanie, l'étain des Cassitérides, l'ambre de la Baltique; il n'y a pas jusqu'aux soies de l'Orient et aux aromates des Indes qui ne soient apportés par les marchands syriens.

Ces trésors exotiques, ce luxe emprunté et vénal disparaît en présence d'une large voie romaine, qui traverse en droite ligne toute la cité, et marque le passage des

Romains. Tout a fléchi et reculé devant cette ligne impérieuse et triomphale ; d'épaisses dalles de granit en tracent les trottoirs ; vingt peuples y ont déjà passé, vingt générations y passeront encore, et ce pavé de géants subsistera toujours. Ce chemin, digne du peuple-roi, mène à l'un des plus beaux portiques que son génie ait inspiré. Que les arts se renouvellent, que les hommes changent, il n'y aura jamais qu'une même admiration, pour contempler, muette et ravie, ces archivoltes si fièrement jetées sur d'élégantes impostes, ces pilastres aux acanthes découpées comme les touffes de verdure que les vents y suspendent, et cette double colonnade qui dessine harmonieusement sur l'azur du ciel ses douze cintres à jour et ses corniches aériennes. Il n'y a aucun signe de date ni d'attribution, car ce monument est de tous les âges.

Léodégar eût pu retrouver là l'image agrandie des belles ruines de Poitiers au milieu desquelles avait crû son enfance, et peut-être aussi ses nobles pensées ; mais laissant derrière lui toute cette vaine gloire du monde, témoignage superbe de notre néant, il s'en va frapper aux portes du pieux parthénon, élevé par Brunehaut sur les ruines du temple de Bérécinthe, la mère des dieux, qui a cédé la place à la Vierge, mère de Dieu et des hommes. C'était la plus florissante fondation de la malheureuse reine ; par un insigne privilége, un ange avait visité cette maison naissante, Martia Rusticula. On racontait encore, et des témoins oculaires ont pu redire à Léodégar, la touchante histoire de Marcie et de Clémence sa mère. Martius Valérianus, son père, mourut le jour de la naissance de Marcie ; son unique frère mourut aussi peu de jours après ; la petite enfant resta seule pour consoler la viduité de Clémence. Et voici qu'un jour la pauvre mère, encore en vêtements de deuil, s'endort et voit en son sommeil deux tourterelles s'ébattre dans son sein, l'une blanche comme neige, l'autre nuancée de diverses couleurs : comme elle jouait avec elles, Césaire, le grand évêque d'Arles, lui

apparaît, bénit sa maison, lui demande ses deux tourterelles, les emporte dans sa robe épiscopale, lui fait un signe d'adieu et disparaît. C'était une voix qui appelait Marcie à rejoindre son frère au ciel, en passant par la solitude où s'envolent les colombes du Seigneur. Clémence ne put se résigner à comprendre ce mystère; il lui fallut un ordre plus pressant; il fut prompt et sévère. Marcie n'avait que quatre ans quand un puissant et fougueux Franc, qui avait nom Cheraon, porta la main sur l'innocente enfant dans sa fleur la plus gracieuse, la retint violemment et la cacha pour en faire un jour sa compagne. Dieu révéla ce crime à la bienheureuse Liliola, abbesse du monastère de Sainte-Césarie d'Arles, qui eut recours au saint évêque des Éduens, Syagrius, par le crédit duquel elle obtint auprès du roi Gontran la liberté de Marcie. Abritée sous son pallium, la pauvre colombe, arrachée des serres du vautour, fut déposée, sous les ailes de la Reine des Vierges, au monastère de Brunehaut [1]. Rusticula, ainsi s'appelait-elle plus communément, embauma le parthenon de la bonne odeur de ses vertus, épanouies presque avant d'éclore; les anges la cultivaient de leurs mains, le jour, la nuit, même pendant son sommeil. S'il lui arrivait, comme aux enfants, en apprenant un psaume du prophète, de tomber assoupie sur les genoux de l'une de ses sœurs, à son réveil elle savait le saint cantique, car son cœur veillait en dormant. Revenue en la cité d'Arles, malgré les prières, les pleurs, les ruses de sa mère, elle persévéra et se consacra à Dieu. A dix-huit ans elle succédait à la vénérable Liliola, sa seconde mère, qui s'en allait où vont les épouses virginales de l'Agneau vierge, au milieu des lis où il se plaît, dans les pâturages éternels [2].

Léodégar à regret dut s'éloigner de la sainte abbaye; il rencontra des souvenirs encore plus saisissants devant un

[1] Thessalia en était l'abbesse. Greg., *Registr.* XI, 8, 10, 11.

[2] *Vita S. Rusticulæ*, sæc. II Bened.

nouveau portique sous lequel, quatre siècles avant lui, passait le jeune Symphorien, le protomartyr des Celtes. Il vit le lieu où, du haut d'une galerie, Augusta, sa mère, lui jetait ces héroïques paroles, dignes de la mère des Machabées : « Mon fils ! mon fils Symphorien ! pense au Dieu vivant ! Courage, mon fils ! nous ne pouvons craindre la mort qui mène droit à la vie. Lève ton cœur en haut, mon fils, vois celui qui règne aux cieux ! A cette heure ta vie n'est point perdue, mais changée en vie meilleure. A cette heure, mon fils, tu vas par un heureux échange à la vie éternelle [1]. » Et à quelques pas de là Symphorien montait au ciel. Son tombeau fut glorieux ; les païens eux-mêmes l'honorèrent [2]. Du fond de l'Égypte, saint Cassien vint y prier avec douze compagnons recueillis en Italie [3] ; une vision céleste y conduisit saint Emanus, ermite de la Cappadoce [4] ; saint Amateur d'Auxerre et saint Simplice y bénirent un premier oratoire [5] ; saint Euphrone y ajouta une basilique [6] ; saint Germain, pendant sa jeunesse, faisait chaque nuit plusieurs lieues pour venir y répandre ses prières, au milieu des chants des moines [7] ; saint Droctovée y puisa la vie féconde qu'il répandit en son monastère de Paris : saint Léger y vint à la suite de ces grands hommes, et après lui des rois, des grands du monde, des princes du sanctuaire viendront glorifier sur ce tombeau l'enfance élevée à l'héroïsme par la foi d'une mère. Saint Martin offrit à son tour d'autres souvenirs au pèlerin que nous suivons et

[1] Nate, nate Symphoriane, in mente habe Deum vivum. Resume constantiam, fili. Timere non possumus mortem, quæ sine dubio ducit ad vitam. Sursum cor suspende, fili : aspice illum qui regnat in cœlis. Hodie tibi vita non tollitur, sed mutatur in melius. Hodie nota ad supernam vitam felici commutatione migrabis. *Acta sincera MM.*, p. 82.

[2] Ibid., n° 8.

[3] Fontanini *Antiquitates Hortæ*. Appendix, *Vita S. Cassiani*.

[4] *Acta S. Emani*. Boll., XIX maii.

[5] *Acta S. Amator*. Boll.

[6] Gregor. Turon., *Vitæ Patrum*.

[7] *Vita S. Germanii*, sæc. I Bened.

qui touche au terme de sa course. L'abbé Winobert put lui montrer la plus splendide fondation de Brunehaut et le tombeau de marbre noir où furent recueillis ses restes brisés et calcinés, les magnifiques colonnes de Corinthe qui supportent la voûte de l'oratoire, les plafonds richement peints, les splendides dépouilles d'anciens temples, peut-être l'autel même de Saron, fabuleux auteur des écoles saronides, vieux génie druidique adoré en ces lieux avec Apollon, et rajeuni sous ce nom olympique; tous deux furent détrônés par le héros dompteur des dieux, le grand saint Martin, qui en ce lieu renversa des autels, frappa d'immobilité des bras furieux, et fit rebrousser un arbre dans sa chute.

Cependant, l'immense enceinte de la nécropole traversée par la *Via Strata* s'ouvre devant Léodégar. Ce sont les catacombes à ciel ouvert; c'est une Rome souterraine, mise au grand jour; c'est, comme à Saint-Sébastien ou à Sainte-Agnès, des colombaires, des tombes bisomes et trisomes, avec tous les symboles des premiers âges : la croix légèrement accusée, à cause des païens; la colombe pressant un serpent qui se tord et s'envolant au ciel; le mystérieux ΙΧΘΥC, cher aux apôtres éduens, et d'autres tessères ou ornements que les moines de Saint-Martin et de Saint-Symphorien ont reproduits, mêlés, entrelacés avec mille caprices sur le vélin de leurs livres. Mais ce qui montre surtout que là plusieurs se sont endormis dans le Seigneur, c'est la paix qui s'exhale de ces tombes, et que d'innombrables pèlerins viennent respirer dans les oratoires, aussi nombreux que les sépultures : à Saint-Pierre et à Saint-Étienne, deux anciennes basiliques élevées sur les temples de Jupiter et de Mercure; à Saint-Amand, le premier évêque d'Autun; aux tombeaux de saint Rhétice, de saint Sulpice, de saint Évance, et surtout à celui de saint Cassien, usé par les lèvres et les vœux des fidèles, et où saint Germain d'Auxerre vit apparaître la croix noire sur un fond blanc, conservée encore dans les armes du chapitre d'Autun.

Arrêtons-nous une dernière fois avec Léodégar au milieu de ces tombes vénérables, et jetons avec lui un regard derrière nous sur cette cité que nous venons de parcourir.

Les jours ne sont pas loin où la colère divine, bravée par d'incorrigibles prévarications, montera à son comble, et les vents brûlants du midi renverseront ces palais et ces tombeaux.

Quand Jésus de Nazareth, descendant de la montagne des Oliviers, eut vu la ville, il pleura sur elle et dit : « Oh ! si « tu connaissais, en ce jour au moins, ce qui t'est donné en« core pour ta paix [1] !..... » Un juste qui apparaît en terre, c'est Jésus qui descend et sa miséricorde qui passe. Ce juste est Léodégar, et c'est le dernier ange qui visite, au nom du Seigneur, la cité cupide et voluptueuse. Il passa, et quelques années après lui, du fond de l'Orient et du Midi, des armées exterminatrices franchissaient les mers, les fleuves, les déserts, descendaient de toutes les montagnes éduennes, comme les quatre torrents de la cité, l'enveloppaient, l'investissaient, la pressaient de toutes parts, la brisaient contre terre, elle et tous ses enfants, et il ne restait pas pierre sur pierre.

Et, afin que le doigt de Dieu demeurât bien empreint sur les cendres de cette ville et dans ce désastre, le plus grand qu'ait jamais éprouvé Augustodunum, la cité des grandes ruines et des nobles infortunes, il arriva que le dernier jour d'Autun, au huitième siècle, fût le jour même où son martyr et son patron le plus insigne, saint Symphorien, était monté au ciel, le 11 des kalendes de septembre de l'an 785 [2].

Quelques vieux moines, témoins de ces désastres, recueillaient tristement cette date et consignaient ces lugubres

[1] Quia si cognovisses et tu, et quidem in hac die tua, quæ ad pacem tibi !... Luc., xix.

[2] *Chronicon vet. Moissiac.* Anno DCCXXV Sarraceni Augustodunum civitatem destruxerunt, IV feria, XI calendas septembris, thesaurumque civitatis illius capientes, cum præda magna Spania redeunt. D. Bouquet, t. II, p. 655.

souvenirs dans leur brève chronique sans aucun commentaire[1] : la plume tombait de leurs mains ; ils écrivaient peu, parce qu'ils priaient beaucoup pour apaiser la justice de Dieu. Toutefois un éloquent apôtre de l'Allemagne, du milieu de ses conquêtes, ne put s'empêcher d'élever la voix à la vue des tourbillons de poussière et de fumée qui s'élevaient au passage des Maures sur la terre des Burgondes, et montaient jusqu'aux portes de la Germanie. Saint Boniface disait, comme l'eût fait Bossuet ou même Jérémie : « Quand « un peuple méprise les lois du mariage, tombe dans la luxure « et l'adultère, à l'exemple de la race de Sodôme, de cette « vie honteuse et de ce commerce de prostituées il ne peut « naître qu'une génération dégradée, ignoble et libidineuse, « jusqu'à ce qu'enfin, descendant au dernier degré de l'ab- « jection, ce peuple tout entier perd la valeur dans les ba- « tailles, la fermeté dans la foi, l'honneur dans le monde « et l'amitié de Dieu. Ainsi est-il arrivé aux nations de « l'Espagne et de la Provence et aux peuples des Burgondes, « qui ont apostasié par tant d'infidélités et de fornications, « qu'à la fin le juge tout-puissant, pour punir l'abandon de « la loi de Dieu, permit que la vengeance de ces crimes « vînt et sévît avec les Sarrasins[2]. »

[1] *Chronic. Besuense.* Tertia vice devastatum est monasterium a Sarracenis, quando Augustodunum civitatem destruxerunt. — Adon. Viennensis *Chronicon.* Sarraceni per totam Aquitaniam vastantes, et late alias provincias igne ferroque superantes, Burgundiam dirissima infestatione deprædantur. — Cf. Beda, *Hist. Eccles.*, lib. v, c. 24. — Fredegar. *Continuat.*, cap. 109. — *Annal. Metens.* ad ann. 727. — *Annal. Fuldens.* ad eumdem ann.

[2] « Si enim gens..., spretis legalibus connubiis, luxuriando et adulterando, ad instar Sodomitanæ gentis, fœdam vitam vixerit, de tali commixtione meretricum estimandum est degeneres populos et ignobiles, et furentes libidine fore procreandos, et ad extremum universam plebem ad deteriora et ignobiliora vergentem, et novissime nec in bello sæculari fortem, nec in fide stabilem et nec honorabilem hominibus, nec Deo amabilem esse venturam, sicut aliis gentibus Hispaniæ et Provinciæ et Burgundionum populis contigit, quæ sic a Deo recedentes fornicatæ sunt, donec Judex omnipotens talium criminum ultrices pœnas per ignorantiam legis Dei et per Sarracenos venire et sævire. » S. Bonifacii mart. et archiepisc. *Epist.* xxi ad *Ethibaldum regem.*

CHAPITRE XIII.

DES SAINTS DE LA FAMILLE DE SAINT LÉGER.

Voyage de saint Léger en Austrasie. — Son apparition dans sa famille. — Traces de son passage à Château-Châlons, dans le Jura. — Il consacre l'église bâtie par le patrice Norbert et sa femme Eusébie. — Le duc Adalric. — Berswinde. — Sainte Odile. — Sa naissance; sa retraite au monastère de Baume. — Hunnus et Hunna ou *la sainte Lavandière*. — S. Léger bénit un oratoire à Hohembourg. — Martyre de S. Germain de Grand-Val. — — Athalric se réconcilie avec sainte Odile. — Sa pénitence.—Ses fondations monastiques. — Sa mort précieuse devant Dieu.

Ainsi, pendant que les fléaux de Dieu s'approchaient lentement de la cité du Christ, la miséricorde prenait les devants : d'une main Dieu appelait du fond de l'Orient les Sarrasins réservés pour le jour de sa vengeance; de l'autre, il conduisait à Autun, des solitudes les plus lointaines de l'Occident, son ange de paix, Léodégar. Tout se lie dans le plan providentiel; et souvent, comme pour confondre l'orgueil de nos présomptions, Dieu se plaît à subordonner les mouvements des conquérants et des empires aux incidents les plus inaperçus d'une vie sainte, à quelques humbles prières d'une âme obscure.

Il ne dépendit pas du saint évêque que sa ville, régénérée par son zèle, édifiée par ses enseignements, sanctifiée par ses pieux exemples, ne détournât la colère du ciel. Mais le moment de la puissance de ténèbres était venu; les jours

mauvais vont commencer pour l'Église des Francs. Les hommes d'iniquité prévaudront pour un temps. Si les jours d'épreuve sont abrégés, c'est que les justes auront combattu contre la puissance mauvaise, c'est que le sang des martyrs l'emportera sur les souillures du siècle.

Léodégar, l'un de ces justes et de ces martyrs, contribua merveilleusement à les multiplier autour de lui. Nous pouvons en juger par le tableau d'innocence et d'héroïsme que présente sa famille. Il sera bien de reposer un instant nos regards sur ces fleurs des temps barbares qui sont la couronne de l'Église, et aussi, nous pourrions le dire, de Léodégar. Le sang des martyrs et les larmes des justes sont la semence des saints. Léodégar arrosa abondamment ce champ fécond de l'Église du septième siècle, qui, selon les paroles d'un légendaire contemporain, « exhale les parfums des bénédictions du Seigneur et s'émaille de fleurs nombreuses. Aussi, ajoute-t-il, le tressaillement de l'Église notre mère est grand, voyant les uns briller par leurs œuvres comme une riche verdure, les autres s'épanouir comme des roses au milieu des épines ; ceux-ci éclater de la blancheur des lis dans les vallées, ceux-là embaumer comme un vin mêlé de nectar et d'aromates ; adonc le Seigneur tout-puissant se réjouit à l'odeur de ce champ fécond, et se repaît avec délices au milieu de ces vertus ; il s'enorgueillit de ces œuvres ; et lui qui, au faîte du ciel, jouit de l'harmonie des anges, daigne supporter l'humaine indigence, et fait avec ces dons de la terre le commerce des célestes trésors [1]. »

Or, cette opulente verdure, la couleur du pontificat, c'est Léodégar. Ces roses au milieu des épines, c'est Sigrade sa mère, c'est Warein son frère, tous deux martyrs, l'une par son amour maternel, l'autre par son fraternel dévouement. Ce lis pur, au fond des vallées, c'est Odile en sa solitude, c'est Eugénie, Attala, Gondelinde, ses innocentes compagnes.

[1] *Acta S. Audoeni*, prolog., auctore suppar. Boll., XXV aug.

Ce vin odorant qui bouillonne, ce sont ces rudes Barbares jetés sous le pressoir de la pénitence, Adalric, Adalbert, Éberhard, qu'il est temps de faire mieux connaître, d'autant qu'à cette époque nous trouvons les traces de quelques voyages de Léodégar en Austrasie, de quelques apparitions au sein de sa famille.

Il n'y a pas longtemps encore qu'à la porte de l'Austrasie, à l'entrée du Jura, au lieu nommé aujourd'hui Château-Châlons, chaque année, après l'office du matin des quatre fêtes principales de la Vierge, le célébrant annonçait au peuple assemblé dans le cimetière, que l'église de Château-Châlons avait eu l'insigne honneur d'être consacrée par saint Léger, évêque d'Autun [1]. Cet usage immémorial montre quelle trace profonde Léodégar laissait sur son passage.

Cette église, selon la tradition, avait été fondée par le patrice Norbert et sa femme Eusébie [2]. Le nécrologe de l'ab-

[1] Dunod, *Histoire de l'église de Besançon*, t. II, p. 104. On lisait au nécrologe de cette abbaye, au 10 novembre : « Secundo idus (*sic*) novembris dedicatio ecclesiæ B. Mariæ Castri-Carnonis *per manus domini Leodegarii*. »

[2] Dunod parle d'un ancien portail de cette église qui semblerait remonter jusqu'à sa fondation. On y voyait au tympan les deux fondateurs, Norbert et Eusébie, prosternés devant notre Seigneur : à chaque côté de la porte, quatre statues ; les deux premières, à droite en entrant, représentaient les apôtres saint Pierre et saint Paul ; les deux autres étaient deux rois ; l'un tenant entre ses mains des tablettes, et l'autre, à figure jeune et imberbe, un rouleau plié. Le premier serait, selon Dunod, Clotaire III, qui aurait octroyé la charte de fondation, et l'autre son jeune frère, Childéric II, roi d'Austrasie, qui l'aurait confirmée. A gauche, figuraient les patrons de l'église, saint Jean et saint Étienne, une femme en habits royaux, tenant à la main une pomme ou une grenade, et que l'on présume être sainte Bathilde, en dernier lieu un homme tenant un portail ; on ne sait s'il représente le fondateur, l'architecte ou l'évêque consécrateur. — Cette abbaye est nommée dans une charte de l'église de Besançon de l'an 869, *Carnonis Castrum in pago Scodingorum*. Il en est fait mention dans le partage des États du roi Lothaire en 870, sous le nom de *Castellum Carnones*. Elle fut mise sous la protection de l'empereur Frédéric II, selon une charte du 12e siècle qui rappelle sa fondation et sa riche dotation : « Petronilla venerabilis abbatissa, majestatem nostram adiit, supplicans ut ecclesiam quæ *Castrum Caroli* nuncupatur, a beatæ memoriæ Norberto et Eusebia consorte sua pro redemptione animarum suarum, in honore B. M. Virginis et Petri apostoli principis apostolorum studiosa devotione fundatam et amplis possessionibus

baye en faisait mémoire au temps de Noël [1]. Léodégar était-il allié à cette très-noble famille? Les traces en sont effacées. Seulement, à une très-lointaine distance, un Norbert, l'illustre fondateur des Prémontrés, issu des anciens comtes de Bourgogne, est signalé au martyrologe de Hohembourg comme un parent de sainte Odile, petite nièce de Léodégar [2].

Odile et Léodégar, il est temps d'associer ces deux noms, les plus beaux que nous ayons à redire en cette histoire. Il n'est pas douteux que le grand évêque d'Autun n'ait une part dans la vie de la merveilleuse et bien-aimée patronne de l'Alsace, et c'est bien à l'époque où nous sommes, de 660 à 670, que ces deux belles vies se touchent et se mêlent, pour ne plus se séparer dans l'immortelle et glorieuse communion des saints.

Il nous souvient que la famille de Léodégar se divisait en deux branches, dont la plus féconde, disions-nous, se rattachait au duc d'Alsace, Athic ou Adalric.

Adalric, à la mort d'un duc Boniface, avait obtenu, vers 661, le duché d'Alsace. Le roi Childéric II l'éleva à cette éminente dignité; selon toute apparence, le crédit et l'influence de Léodégar et de Warein [3] y contribuèrent autant que les services du duc Adalric et la noblesse de ses ancêtres.

dotatam sub nostra defensione susciperemus." La vie commune cessa de bonne heure dans cette riche abbaye. Des dames chanoinesses, qui faisaient preuve de seize quartiers de noblesse, l'occupèrent jusqu'à la révolution. Dans ces derniers temps, elles promettaient encore dans leur profession obéissance, stabilité et conversion de mœurs selon la règle de saint Benoît. Un bref d'Alexandre VII du 8 juin 1665 approuva les statuts et coutumes de cette communauté.

[1] Vigilia nativitatis Domini, depositio Norberti patricii, nobilissimi principis. *Necrolog. abbatiæ Castri-Curnon.*, apud Dunod. —Nonis januarii obiit Eusebia uxor Norberti patricii. Ibid.

[2] Dionys. Albrecht. *Ansuhrungen der Wahlfarter*. B. v., p. 3.

[3] Schœpflin, *Alsatia illustrata*, t. I, p. 754. Il place la mort du duc Boniface vers 666. Cf. Grandidier, *Hist. de l'Eglise de Strasbourg*, t. I, p. 341.

Berswinde [1], égale au duc par sa naissance, sœur de Sigrade, la mère de Léodégar, est, comme elle, un type accompli de la femme chrétienne en ces temps barbares. Pieuse, charitable, craignant Dieu, humble et pauvre de cœur en son opulence, patiente et puissante par sa douce et persévérante résignation, elle aimait par-dessus tout, après Dieu, ses enfants et les pauvres du Seigneur.

Elle demanda longtemps un héritier de la fortune et du grand nom d'Athalric. Dieu n'exauça ses vœux qu'après que le duc eût bâti un oratoire sur les hauteurs d'Hohembourg, au milieu des temples et des camps en ruines qui couvrent encore le faîte d'Othilberg. Saint Léger, appelé à consacrer cette église, la dédia aux saints patrons de l'Alsace, et mit la principale chapelle sous le vocable de saint Pierre et de saint Paul [2].

Berswinde dut à cette pieuse fondation et peut-être aux bénédictions du saint évêque les prémices de sa fécondité. Mais Dieu l'éprouva encore durement en frappant de cécité son premier enfant. Athalric en fut désespéré, au point qu'il fallut soustraire cette enfant à sa colère et l'élever à l'écart. Une nourrice l'emmena chez elle; puis, pour échapper aux rumeurs publiques, la déposa au monastère de Baume, aux extrémités du mont Jura. La pauvre enfant y grandit dans la foi, et son âme y reçut d'abondantes lumières au milieu des ombres mortelles qui l'enveloppaient encore. Elle y

[1] On lit dans une vie récente de sainte Odile : « Adalric épousa Berswinde, nièce par sa mère de saint Léger, *Leodogarius* (*sic*), évêque d'Autun, auquel Ebroin fit subir le martyre *en* 685. » Il est fâcheux de rencontrer plusieurs inexactitudes de ce genre dans ce petit travail qui a des intentions consciencieuses. Berswinde est la tante de S. Léger, et la sœur de Ste Sigrade; S. Léger ou *Leodegarius* mourut en 678. Ce sont des points décidément établis par la critique.

[2] Gebwiller scholast., *Cathedr. Argent.* apud Schuttenheimer, p. 82. — Siggbert. Gemblac., *Chronic.* ad ann. 678. — Cette église, élevée sur le plan et les ruines d'une belle rotonde antique, fut détruite en 1734 par le prieur Reginald Vautrop et remplacée par une auberge.

trouva une seconde mère dans la supérieure, qui, selon quelques récits, aurait été sa tante et la propre sœur de la mère de Berswinde [1].

Le duc Athalric continuait à se livrer aux accès de sa fougue indomptable. Vers l'an 666 nous le trouvons aux prises avec un pieux et noble romain, de famille sénatoriale, l'abbé Germain, dont le frère Optomarus, par son élégante et docte urbanité, avait fait les délices du palais de Dagobert et de Sigebert. Pour lui, retiré avec son plus jeune frère Numerianus parmi les clercs de l'église de Trèves, puis parmi les moines de Luxeuil, il en avait amené une colonie dans une vallée des Vosges, nommée Grand-Val, voisine des domaines du duc Athalric. La paix avec ce terrible voisin fut courte : après diverses vexations, il entre en campagne contre les moines et l'abbé Germain [2]. Il ramasse quelques Allemands et divise sa troupe en deux bandes : l'une, conduite par le comte Bonifacius ou Cathelmundus, prend le nord; lui-même, avec une autre bande, pénètre par le midi, et tous ensemble se présentent, au lever du soleil, à l'entrée de Grand-Val. L'abbé Germain, à cette nouvelle, prend les reliques des saints et les Évangiles, et marche seul à la rencontre de l'ennemi avec son prieur Randoald. Il trouve le duc dans une église de Saint-Maurice, où il tenait conseil; et le vieux moine, comme rempli de l'esprit des héros de la légion thébéenne, de lui dire : « Ennemi de Dieu et de la vérité, pourquoi viens-tu ainsi contre des chrétiens? Pourquoi oses-tu renverser le monastère que j'ai bâti? » Terrassé de cet accent d'autorité,

[1] Hugues Peltre, *Vie de Ste Odile*, apud Dionys. Albrecht, p. 156.

[2] *Vita S. Germani abbatis Grandivallensis*, sæc. II Bened. Il n'est pas certain que le duc Athalric soit le persécuteur de S. Germain. La vie du saint lui donne le nom de *Cathicus*, le surnom de *Bonifacius*. Les Bollandistes placent ce martyr en 644, Lecointe en 662, D. Mabillon en 666. Nous avons suivi en tout ce récit Grandidier dans son *Histoire* très-estimée *de l'Église de Strasbourg*, t. I, p. 306 et 346.

le duc demanda grâce et offrit des gages de son repentir [1]. Mais les bandes étaient lancées dans la vallée, la paisible population dispersée, les habitations en feu : au milieu de ces scènes de violence, le saint abbé fut tué d'un coup de lance.

Sa mort arrêta le désordre ; les moines recueillirent son corps sanglant et le déposèrent dans un tombeau qui fut célèbre en miracles. Le duc Athalric parut touché visiblement : sa vie change depuis cette époque ; il protége l'Église qu'il avait jusque-là persécutée ; il favorise les moines et prend part aux fondations qui se multiplient dans l'Alsace. Il donne entre autres des biens immenses au monastère d'Ebersmünster. Saint Déodat, évêque de Nevers, le fonda vers l'an 667. L'amour du désert l'avait fait descendre de la chaire épiscopale ; longtemps errant dans les forêts et les gorges des Vosges, il ne trouva d'asile permanent que dans l'ile d'Ebersheim, où il fut accueilli par quelques pieux solitaires, protégé par le jeune roi d'Austrasie Childéric II, et comblé surtout de biens par le duc Athalric et par Berswinde, qui furent regardés comme les fondateurs d'Ebersmünster [2].

[1] Cœpit autem B. Germanus alloqui eum et dicere : « Inimice Dei et veritatis, cur ingressus es super homines christianos? Cur non pertimescis ad naufragium perducere monasterium meum, quod ipse ædificavi? » At ille veniam postulat de commisso scelere. Ibid., nº 12.

[2] La chronique de cette abbaye détaille les biens que le duc ainsi que son épouse Berswinde accordèrent à Ebersmünster. Ils étaient considérables, et la plupart furent distraits, dans la suite, du domaine de l'abbaye. Ils comprenaient, outre la propriété de l'île où elle fut fondée, la cour Seiban et l'église d'Ober-Sultz et toutes ses dîmes, avec tout le ban depuis le haut de la montagne du Balon et la fontaine de Breitenbrunn jusqu'à la forêt de Munebroch ; la cour seigneuriale d'Egisheim et ses dîmes ; la cour seigneuriale de Sigolsheim, l'église et ses dîmes, ainsi que la moitié du ban depuis Meseral jusqu'à Sioswihr, et depuis le ruisseau de Pecht jusqu'à celui de Mühlbach ; la cour d'Orschweiler et ses dîmes, avec la moitié du ban jusqu'au torrent d'Eckenbach, qui sépare la haute Alsace de la basse, et le diocèse de Strasbourg de celui de Bâle ; la cour de Scherweiler, ses dîmes et son ban ; la cour et la moitié du ban de Kogenheim ; la cour, l'église, les dîmes et le ban de Sermersheim ; la cour, l'église, les dîmes et le tiers du ban de Hüttenheim ; la cour, l'église,

Les Vosges, redoutés jusqu'alors comme un désert inhospitalier, peuplé de brigands et d'animaux féroces, devenaient la Thébaïde des Gaules : de saints anachorètes s'y réfugiaient de toutes parts ; chaque vallée avait sa cellule, chaque rocher son oratoire ; le chant des prières s'étendait de proche en proche, le désert était embaumé du parfum des saints et se transformait en une vaste basilique. Il semble que saint Déodat et quelques autres évêques se soient donné rendez-vous dans ce vaste oratoire, et qu'ils aient pris conseil entre eux pour tracer dans le désert, aux yeux des peuples, sous des proportions gigantesques, l'image et le plan d'une immense église. En cinq endroits symétriques, s'élevèrent presque simultanément cinq monastères qui formaient une croix ; de longues et sinueuses vallées, parsemées d'oratoires et enrichies des reliques des martyrs et des sépultures des saints, menaient de l'un à l'autre, comme les galeries d'une basilique. Au chevet de cette mystique église, là où se place ordinairement l'oratoire de la Vierge, saint Bodon, évêque de Tulle, frère de sainte Salaberge, rassembla sous la conduite de sa fille Thietberge des vierges consacrées à Dieu, et transforma son patrimoine en un monastère qui conserva son nom Bon-Moûtier (*Bodonis monasterium*) [1]. Ce fut lui encore qui fonda Estival à la branche orientale de ce nouveau labarum, pendant qu'à l'autre branche, saint Gombert élevait l'illustre abbaye de Senones, nom cher à son fondateur, car il

les dîmes et le ban d'Uttenheim ; la cour et le quart du ban de Wolff; la cour, les dîmes et la moitié du ban de Northausen ou Nortz ; la cour et les dîmes de Hindisheim; la cour, l'église et les dîmes de Mietersholz; la chapelle et la moitié des dimes de Boldenheim ; tout le ban depuis Ehnweyer jusqu'à Boldenheim, et celui depuis Artelsheim jusqu'à Rathsumhausen ; la cour seigneuriale, l'église, les dîmes et les trois quarts du ban de Grusenheim; la cour, l'église et tout le ban de Weisweiller sur le Rhin en Brisgaw ; la cour et le ban d'Artzenheim; la cour, l'église, les dîmes et le ban de Burgheim; la cour, l'église, les dîmes et le ban de Lagelnheim. Tels furent les biens qui formèrent la primitive fondation de l'abbaye d'Ebersmünster. Cf. Gerbwiller, in *Panegyr. Carolina*, p. 22.

[1] *Chronicon Novientense*, § 9.

lui rappelait sa première épouse, la primatiale de Sens [1]. Déodat plaça humblement son dernier monastère au pied de ce trophée de la pénitence, dans un vallon qu'il nomma le Val-de-Galilée [2].

Au cœur de cette croix, à Moyen-Moûtier, reposait au milieu de trois cents moines saint Hidulphe, troisième transfuge de l'épiscopat, descendu du trône archiépiscopal et sénatorial de Trèves, la Rome des Gaules [3]. Inséparable ami de Déodat, il ne quittait Moyen-Moûtier que pour visiter le nouveau Galiléen et converser avec lui. Et comme pour abréger le chemin, ou ne point se prévenir par une déférence que repoussait leur humilité, ils prirent un rendez-vous à mi-chemin, et y bâtirent une chapelle. Après la mort de Déodat, Hidulphe revenait encore chaque année à sa rencontre, et pour remplacer son ami absent, les enfants de Déodat apportaient en procession la tunique de leur père : vingt années durant, Hidulphe recommença sa visite, et à chaque fois se mêlaient ensemble les deux monastères, dont il était l'unique abbé ; Déodat, en une vision, lui avait légué le Val-de-Galilée ; ses pieux solitaires pendant vingt ans obéirent à leur père mort et à son frère absent, comme si l'un et l'autre eussent vécu au milieu d'eux. Et quand Hidulphe, à son tour, eut rejoint son frère, les deux familles d'orphelins vinrent encore assidûment au rendez-vous commun, l'une apportant le corps de son père, et l'autre la tunique de son ami ; on échangeait pour une journée les deux précieux gages, on passait de longues

[1] Richer, *Chronic. Senonensi*, c. x.

Qui vallem quam nos modo incolimus, sine nomine reperiens, eam dulcedine natalis patriæ, quæ cunctos ducit et immemores non sinit esse sui, immo civitatis in qua archiepiscopatus functus erat officio, quæ Senonas vocatur, quasi nomine copulativo Senonias vocavit. Id., ibid.

[2] Ce monastère porta le nom de Saint-Déodat et donna naissance à la ville de Saint-Dié. Il s'appela d'abord *Junctura*, à cause de la jonction de la Meurthe et du ruisseau nommé Rotback.

[3] *Acta S. Hidulphi*, Boll., XI jul.

heures à psalmodier ensemble et à bénir Dieu. Ainsi se perpétua jusqu'aux derniers temps le souvenir de cette amitié des vieux âges [1].

D'autres saints personnages se mêlaient volontiers à ces fêtes de famille : ainsi Déodat reçut souvent au Val-de-Galilée deux apôtres irlandais, successivement évêques de Strasbourg, Arbogaste et Florent ; ainsi Érard, évêque régionnaire, revenait se reposer de ses lointaines missions auprès de son frère Hidulphe. L'épiscopat fuyait volontiers au désert. Il semblait fléchir sous le poids du monde, qui ne reposait plus que sur lui seul.

Parmi les hommes du siècle qui s'associèrent à ces nombreuses fondations, Déodat eut surtout à se louer d'une noble famille qui se rattache encore à celle de Léodégar. Le bienheureux Hunnus et sainte Hunna, alliés au duc Athalric [2], méritent une place dans ces récits et parmi ces noms trop oubliés qui, au septième siècle, enrichissent le martyrologe et que revendiquent les annales de la charité. Hunnus partagea ses riches domaines entre les deux fondations de saint Déodat, à Ebersheim et au Val-de-Galilée [3]. Il offrit à Dieu son fils unique, à qui il laissa pour héritage une cellule à Ebersheim, et une place parmi les anges ; car il mourut jeune et en odeur de sainteté [4]. Pour la bienheureuse Hunna [5], les peuples ont oublié sa noble descendance, ses riches donations de Sigolsheim, de Mittelveyer, d'Ungersheim, son vaste et beau manoir d'Hunnaweyer. Mais ils se sont souvenus de l'avoir vue se complaire à laver les vêtements des pauvres ; ils ont montré la fontaine

[1] *Acta S. Deodati*, n. 12, 13. Boll., XIX jun.

[2] Gebwillier, *leben. h. Otilien.*, p. 102.

[3] Richer, *Chronic. Senonensi*, lib. I, c. 6. — *Chronic. Novient.*, § 10.

[4] De Ruyr., *Antiq. de la Vosge*, p. 2, liv. 2, p. 113, 114. — Albrecht, *History von Hohenburg*, p. 98.

[5] Elle est nommée à tort *Huva* dans les catalogues de Ferrarius et d'Artur du Moustier, et placée mal à propos parmi les compagnes de sainte Ursule par les Bollandistes. *Acta SS.*, tom. V april., p. 370.

miraculeuse que fit jaillir saint Déodat, afin que la pieuse dame n'eût point trop de chemin à faire pour trouver une eau pure; ils ont environné son tombeau d'hommages séculaires, ils ont fidèlement conservé son corps intact pendant huit siècles, jusqu'à ce que Léon X le fit relever et proclama les droits de la bienheureuse Hunna à la canonisation; et enfin, pour consacrer son souvenir le plus populaire, on lui donna le nom familier de *sainte Lavandière* [1].

Cependant il se passait des événements marqués du doigt de Dieu qui achevaient la conversion du duc Athalric. Le saint évêque Erhard, apôtre de la Bavière, ainsi que nous l'avons dit, évangélisait ces peuples, quand le Seigneur lui parla dans une vision : « Va, lui dit-il, à un monastère « qui a nom Palma; là tu trouveras une enfant aveugle de « naissance; prends-la et la baptise au nom de la majesté « une et trine; donne-lui le nom d'Odile, et aussitôt après « son baptême, elle recevra la vue. » L'apôtre part et ne s'arrête sur son chemin qu'à Moyen-Moûtier, dans les bras de son frère Hidulphe : on dit que pendant un long embrassement, leurs âmes eurent une communication intime et mystérieuse, qui leur rendit tout langage inutile [2]. Ils s'étaient compris, comme le feraient deux anges se rencontrant dans un commun message. Tous deux cheminèrent ensemble dans les sinueuses vallées de la Séquanie; arrivés à Baume, ils trouvèrent l'enfant selon qu'il leur avait été annoncé, s'agenouillèrent en versant des larmes et dirent

[1] Le pape Léon X, à la sollicitation d'Ulric, duc de Wittenberg, canonisa la B. Hunna en 1520; son corps fut exposé le 15 avril de la même année à la vénération publique. Ces précieuses reliques commencèrent à être profanées durant la guerre *des Rustaux* qui désolèrent l'Alsace vers 1540. Elles furent entièrement et sacrilégement dissipées, en 1549, quand les habitants de Hunaweyer embrassèrent le luthéranisme. De Ruyr., *Antiquités de la Vosge*, p. 2, liv. 2, p. 116-117. — Jean Herculanus, *de Antiquitate Vallis-Galilææ*, c. VI, apud Hug. *Monumenta sacræ Antiquitat.*, tom. I, p. 180.—Grandidier, *Histoire de l'Eglise de Strasbourg*, t. I, p. 378.

[2] Tradition rapportée par M. de Bussière, *Vie de sainte Odile*, p. 41.

tout d'une voix et d'un même cœur : « O Jésus, la vraie « lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde, « laissez tomber votre pitié, semblable à une rosée bienfai-« sante, sur votre jeune servante, et accordez la clarté aux « yeux de son corps aussi bien qu'à ceux de son âme[1]. » Hidulphe tint la jeune fille sur les fonts, Erhard répandit sur elle l'eau sainte, lui donna le nom d'Odile et fit sur ses yeux l'onction du saint chrême : aussitôt sa vue se dessilla et ses yeux contemplèrent le saint évêque, qui fut au comble de la joie, rendit grâces à Dieu et raconta à la communauté qui l'environnait toute la suite de ce miracle[2]. Pour consommer cette œuvre de Dieu, il bénit un voile, en couvrit la tête d'Odile et la consacra au Seigneur. En gage de la bénédiction, il lui remit une petite cassette dorée contenant des reliques précieuses, et lui prédit que le ciel lui réservait de grandes grâces, si elle conservait toujours en son cœur le trésor de son innocence[3]. Il la remit entre les mains de la pieuse abbesse, conjura toutes les sœurs de garder diligemment cette nouvelle épouse du Christ; puis, prenant congé d'elle, il lui donna le baiser de paix, lui disant : « Au royaume du ciel, s'il plaît à la clémence d'en haut, « puissions-nous nous revoir encore ! » Les deux pèlerins se retirèrent[4] : l'un retourna à la conversion des Bavarois, et l'autre porta la nouvelle du miracle à Hohembourg.

Le duc Athalric y était entouré d'une famille nombreuse. Dieu avait eu pitié de sa servante Berswinde, et pour la consoler de la perte d'Odile, lui avait accordé cinq enfants, Athalric ou Etichon, l'aîné, héritier du

[1] Hugues Peltre, *Vie de sainte Odile.*

[2] *Vita S. Odiliæ*, nº 4, sæcul. III Bened.

[3] M. S. C. *Vita B. Odiliæ metro edita*, c. 4, citation de M. de Bussière, *Vie de sainte Odile*, p. 46.

[4] Exinde osculum pacis filiolæ suæ porrexit, dicens : In regno æterno, superna concedente clementia, liceat nobis denuo nostros contemplari mutuo vultus. *Vita S. Odiliæ*, nº 4, sæc. III Bened.

rice qui avait eu soin de l'enfance délaissée d'Odile, tomba malade; ses souffrances furent longues, « Dieu voulant qu'elle satisfît dès ce moment à la justice divine, et que la reconnaissance, la générosité et la charité de la bienheureuse Odile parussent dans tout leur éclat [1]. » Elle ne quitta pas le chevet du lit de la malade; elle la consola jusque dans son agonie, lui ferma les yeux et l'ensevelit de ses propres mains [2].

L'heure où Athalric retrouva sa tendresse de père n'était pas éloignée. « Car un jour il rencontra dans les cours du château sa fille, qui portait sous son manteau un peu de farine dans un petit vase : surmontant sa froideur accoutumée, il se sentit pressé de lui adresser la parole : « Très-chère fille, lui dit-il, d'où viens-tu? où vas-tu? que portes-tu? » Elle, s'arrêtant, lui répondit : « Seigneur, je porte un peu de farine pour en faire un peu de nourriture pour quelques pauvres. » Il ajouta : « Ne t'afflige point d'avoir mené jusqu'ici une vie d'étrangère; grâce à Dieu, c'en est fait, tu en as triomphé [3]. »

Cependant, si l'on en croit les légendes de l'Alsace et du Brisgaw, une très-ancienne chronique de Fribourg et tous les biographes postérieurs de la bienheureuse [4], elle aurait encore subi une dernière et délicate épreuve. On dit qu'un jeune duc, de la nation des Allemanes, obtint d'Athalric et de Berswinde la promesse d'une alliance avec Odile; ses

[1] *Acta metrice scripta*, nº 4. — *Lombardica historia apud Koenigsoven.*, p. 101. — *Breviar. vet. Argent.* lect. B. Odiliæ.

[2] *Vita B. Odiliæ*, nº 9.

[3] « Filia mea carissima, unde venis? et quo ire cupis? vel quid portas? » Ipsa autem subsistens respondit : « Parum farinæ ego, domine, fero, ut ex ea aliquid cibi faciam ad recreandos egenos. » Ipse autem : « Noli, inquit, contristari quod haetenus in peregrinatione duxisti vitam, quia Domino annuente in proximo est ut hoc exsuperes. » *Vita S. Odiliæ*, nº 11.

[4] Dionys. Albrecht. ansünung der Wahlfarter auf den H. Odilienberg, p. 39, 80 et 277. — Hugues Peltre, ibid., p. 170. — *Chronica Friburg. vetustiss. Vita B. Odiliæ metrica*, cap. VI.


ETICHO DVX
S ODI
LIA
Fr. David. sc.

instances devinrent si vives que la pieuse vierge se crut obligée de fuir, couverte des haillons d'une pauvre mendiante, n'emportant qu'une petite pièce de monnaie pour le péage du Rhin : elle le passa sur le batelet d'un pêcheur, et s'enfonça dans les solitudes du Brisgaw. A la nouvelle de cette fuite, ses quatre frères vont à la découverte aux quatre coins de l'horizon. Athalric prend lui-même directement la route de la fugitive. Il l'atteint aux portes de Fribourg, au pied d'un rocher où la sainte se reposait de ses fatigues. A la vue de la troupe qui la poursuit, elle fait une courte prière, le rocher s'entr'ouvre et la dérobe à tous les regards. La troupe s'en retourne à Hohembourg, où le duc fait publier à son de trompe qu'il laissera Odile en liberté, si elle revient auprès de lui. Odile quitta sa retraite, après avoir fait construire un oratoire auprès d'une fontaine qui jaillit du rocher où elle s'était cachée. Cet oratoire, cette fontaine ont été constamment vénérés des peuples, visités par de nombreux pèlerins, et glorifiés par de fréquents miracles.

Quoi qu'il en soit, le duc Athalric, touché du regret de ses fautes, transforma son magnifique château en un monastère, et le donna solennellement à sainte Odile (667). On travailla dix ans à abattre ce qui ne pouvait servir à une communauté monastique et à bâtir ce qui y manquait. En quelques années Odile y avait déjà réuni cent trente vierges, à qui elle donna pour directeur l'abbé d'Ebersheim. Parmi elles se trouvèrent trois de ses nièces, Attale, Eugénie et Gondelinde, filles du duc Adalbert, et Roswinde, sa propre sœur.

On ne voit plus depuis le duc descendre qu'une seule fois d'Hohembourg, pour défendre le fils du saint roi Sigebert, revenu de son exil. Athalric fut l'un de ses plus dévoués champions ; il livra pour lui des batailles, il fit de lointaines expéditions, jusqu'en Bourgogne, selon les uns, jusqu'en Provence, selon d'autres. Vaincu toutefois par Ebroin, dépouillé de ses riches domaines de Bourgogne, flétri dans un

acte public comme un traître [1], il revint passer auprès d'Odile le reste de ses jours dans les pleurs de la pénitence; une chapelle, où il aimait à épancher librement son âme, conserva longtemps ce souvenir qui lui valut le nom d'*oratoire des Larmes*. Odile calma ses angoisses, et le fortifia jusqu'à son dernier souffle, qu'il exhala entre ses bras. Neuf jours après, Berswinde s'éteignait sans douleur dans une chapelle de saint Jean [2].

Cependant Odile eut connaissance que son vieux père souffrait encore au lieu d'expiation : elle s'ensevelit dans le deuil, dans les veilles, dans les supplications, dans les jeûnes, jusqu'à ce que le ciel se fendît à son ardente prière; une grande lumière éclata sur elle, toute sa cellule resplendit, et une voix lui dit : « Odile, la bien-aimée de Dieu, cesse ta douleur, tu as obtenu de Dieu le pardon de ton père! le voilà délivré des lieux inférieurs et transporté par les anges au chœur des patriarches [3]. »

Nous avons devancé les temps, pour ne pas rompre les touchantes annales de cette famille, et pour suivre jusqu'à son dernier développement l'un des plus beaux tableaux que présente souvent le septième siècle, le triomphe de la

[1] Nous donnerons plus loin quelques développements à ces faits. Cf. *Præceptum Theodorici III pro monasterio Besuensi*. D. Bouquet, *Scriptor. rer. Franc.*, t. IV, p. 657. Brequigny, *Diplomata regum*, etc., t. I, p. 1. *Prolegomena*, p. XC, Dipl. XXXVIII. Cointius, *Annal. Francor.*, t. III, p. 775. Mabillon, *Annal.*, t. I, p. 527.

[2] *Fragmentum vitæ S. Odiliæ*, auctore coævo, apud Vignier : *Véritable origine*, etc., p. 67.

[3] *Vita S. Odiliæ*, sæcul. III Bened., nº 12. « Odilia Deo dilecta, jam angorem afflictionis a te compesce, quia remissionem peccatorum patri tuo a Domino impetrasti. Ecce ab inferno liberatus in choro patriarcharum collocandus ab angelis ducitur. » Conrad, évêque de Strasbourg, dans ses lettres de 1191, Catherine de Stauffenberg et Suzanne de Hohenstein, abbesses de Hohembourg, dans celles de 1313 et 1485 donnent à Athalric le nom et la qualité de saint. Hugues Peltre rapporte dans la vie de sainte Odile, p. 102 et 103, qu'il était ordonné aux chanoinesses, dans l'ancien directoire de Hohembourg d'en faire mention tous les ans sous le titre de S. Athic.

grâce sur la nature barbare. La lutte est longue et périlleuse; il y a des retours terribles, des soulèvements furieux de la nature contre la force de Dieu qui la dompte et l'enchaîne. Et ce qu'il a de plus attachant, c'est qu'autant l'homme a de force en apparence, autant l'instrument de Dieu paraît débile : c'est un enfant aveugle, une vierge disgraciée, une faible femme, un vieillard, des morts et des ombres, pour ainsi dire : le néant suffit à Dieu, qui a créé de rien le monde; et pour se jouer des violences superbes de l'homme, il abat le géant par la fronde d'un enfant. Les âges barbares nous offrent à chaque pas le spectacle que vit un prophète : le loup habitera avec l'agneau, et le léopard se couchera près du chevreau; le veau, le lion et la brebis demeureront ensemble, et un petit enfant les gouvernera avec empire [1].

[1] Is., XI, 6. *Habitabit lupus cum agno; et pardus cum hædo accubabit, vitulus et leo et ovis simul morabuntur, et puer parvulus minabit eos.*

CHAPITRE XIV.

DE LA PART QUE SAINT LÉGER PREND AUX AFFAIRES PUBLIQUES PENDANT SON ÉPISCOPAT.

Rôle politique de Léodégar. — De la double ligne suivie par les évêques des Gaules aux VIe et VIIe siècles. — Conseil d'évêques au palais. — Ses attributions. — Ses actes. — Ses grands services rendus au pays et à l'Église. — Son autorité décline avec la régence de sainte Bathilde. — Ascendant d'Ébroin. — Sa jalousie contre Léodégar. — Mort de Sigoberrand. — Retraite de sainte Bathilde à Chelles.

ANS DE J.-C. 660-670.

Léodégar conserva une grande influence au palais; il continua d'aider Bathilde de ses conseils; il prit part aux actes les plus importants; il souscrivit des chartes de fondations et des prescriptions du palais avec les plus puissants des Francs et du clergé; il demeura le maître et l'ami des jeunes princes; il dut même reparaître plus d'une fois au palais.

On a blâmé durement ces sollicitudes; on lui a fait un crime des services qu'il rendit à son pays, et il n'a pas tenu à d'aveugles détracteurs qu'une belle page de sa vie ne fût flétrie. On a été injuste, parce qu'on a méconnu la position particulière et nouvelle où se trouvait alors le clergé. Il suffit de l'exposer avec sincérité, pour justifier la part que prend l'épiscopat à ce mouvement politique et social à la tête du-

quel Léodégar se trouve porté par tout le cours de sa vie.

Ces évêques et ces clercs qu'on rencontre au palais, n'ont rien de commun avec les familiers ordinaires des rois. Deux graves objets les y appelaient et les préoccupaient selon leur importance : d'une part, affermir l'Église des Gaules ébranlée par les révolutions politiques, et, de l'autre, amener les Francs à une vie chrétiennement sociale.

Entre autres moyens qu'ils prirent, il y en eut deux qui semblent contradictoires, l'isolement dans une circonspection sévère, et une active participation aux affaires. Ces deux lignes de conduite si divergentes et tendant au même but, prédominent successivement à deux époques distinctes, au sixième et au septième siècle.

D'abord les évêques se tinrent plutôt à l'écart qu'au premier plan des événements. Témoins attristés et parfois découragés, ils contemplaient les faits et en prenaient note avec un calme indifférent qu'on a sottement taxé de complicité. Ils encourageaient volontiers, ils accueillaient avidement les lueurs de bien qui éclataient dans les races nouvelles. Laissant à la justice de Dieu de venger les attentats contre l'ordre social, ils se bornaient à détourner le torrent du seuil de leur basilique. Menaçait-il d'envahir le lieu saint, ils se levaient dans toute leur énergie et opposaient une digue insurmontable. Plus conservateur que conquérant, l'épiscopat du sixième siècle s'appliqua surtout à retenir sur ses bases l'Église qu'emportait dans l'abîme le flot de l'invasion.

Mais quand, avec cette maturité patiente qui caractérise le zèle catholique, les évêques eurent laissé croître pendant un siècle l'œuvre de saint Remi, dirigeant l'essor du génie franc, lui passant, faute de mieux, quelques écarts, pour le ramener plus fortement, épiant les bonnes occasions de discipliner sa fougue, usant tantôt de force, tantôt de douceur, parfois d'indifférence, ils subirent encore une dernière crise, la lutte de Frédégonde et de Brunehaut, non sans

protester déjà plus hautement. Saint Germain de Paris écrivit une lettre terrible à Brunehaut; Frédégonde recula frémissante devant Prétextat de Rouen, et Grégoire de Tours modérait à peine en ses dernières pages son indignation croissante. Cette crise passée, cent trente ans de patience épuisés, l'épiscopat modifie son plan de conduite. Nous avons dit qu'en 614, rassemblés en un grand concile à Paris, au centre de la monarchie nouvelle, environnés de l'élite de la nation, les évêques avaient enfin recueilli les fruits de leur longue sagesse, et posé en quinze articles les bases d'un ordre nouveau, et comme les clauses d'un contrat entre l'antique Église des Gaules et la jeune monarchie des Francs.

La vie politique des évêques commence; ils prennent place à côté des rois; ils acceptent les dignités du palais; ils sont convives, chapelains, aumôniers, référendaires, monétaires, trésoriers, précepteurs des princes, maires du palais. Ils ne se contentent pas d'apparaître momentanément par quelques rares représentants, il s'établit au palais comme un concile permanent ou conseil de conscience, qui veille au maintien des canons dans les affaires ecclésiastiques, défend les droits et les libertés de l'Église, préside aux nominations d'évêques et dégage la liberté des élections de l'intervention royale.

Déjà précédemment apparaissent des vestiges précurseurs de cette nouvelle voie. Saint Remi, entre autres conseils à son illustre néophyte, lui avait dit : « Tu devras rendre honneur à tes évêques et souvent recourir à leurs conseils[1]. » Ses fils rassemblent des conseils privés d'évêques pour trancher des conflits ecclésiastiques; Gontran est partout entouré d'évêques; il soumet à leurs arrêts même les hommes de guerre[2], même les discordes des rois ses frères[3]. Mais ce

[1] Labb., *Concil.*, t. IV. S. Remigii *Epistola ad Clodovæum*, col. 1401.
[2] Greg. Turon., *Histor. Franc.*, lib. VIII, 30.
[3] Id., lib. IV, 48.

ne sont encore là que les préludes d'une institution qui devient, ce semble, régulière et permanente au septième siècle. Saint Grégoire y fait allusion en accordant des priviléges que Brunehaut réclame de la part de ses conseillers-clercs. L'inauguration officielle de ce conseil date du concordat de 615; il se composait d'évêques assistés de clercs, de moines, d'archidiacres, des abbés, pasteurs ou chapelains du palais. Le chef de l'école palatine finit même par devenir assez constamment un évêque et comme le président de ce conseil ecclésiastique; aux champs de mars, aux assemblées royales, aux malls et aux plaids, ce conseil siége avec les grands; il est mentionné dans les prescriptions royales; il devient le centre des affaires importantes; il provoque et mène à leur fin les nombreuses fondations monastiques des rois et des grands; ses principaux membres apposent leur nom au bas des chartes et des priviléges; il fait convoquer les conciles, il promulgue les canons de l'Église et les appuie de l'autorité royale; il fait respecter les asiles et les lieux saints; il ménage les négociations et les alliances; il prélude à la paix et à la trève de Dieu; il étend largement son action sur les affaires civiles: savant, édifiant, puissant, il domine par une haute et sereine sagesse les hommes de violence et d'astuce qui l'entourent; il fait respecter aux Francs leurs propres coutumes, et ramène à des formules écrites les vieux usages germaniques, jusque-là flottant dans des traditions orales. Ainsi furent écrites, révisées et fixées, au moment du plus grand pouvoir des évêques au palais, sous Clotaire II, Dagobert, Clovis et Bathilde, les lois saliques, ripuaires, bavaroises, allemanes [1], les formules de Marculfe [2], les premiers capitulaires [3]; les premiers et les principaux articles de ces divers codes portent l'empreinte manifeste

[1] Canciani *Barbarorum leges antiquæ*, vol. II, p. 119, 296, 321, 356.
[2] Marculf., *Formul.*, præfatio. Ibid., p. 177.
[3] Baluz., *Capitularia reg. Francor.*, t. I, p. 49.

de cette origine par les matières ecclésiastiques qui en font l'objet.

Ainsi la religion dirige, modifie, consacre les pratiques et les relations de la vie privée et sociale : par ses décrets, par ses enseignements, par ses menaces, par ses peines terribles et toutes spirituelles, le clergé lutte jusqu'à la victoire contre l'insociable génie des Francs ; sans lui, l'imprévoyance des chefs, l'insouciance des subalternes, la férocité des usages, l'imperfection des arts, le mépris de l'agriculture, les justices et les vengeances privées détruisaient la population ; Romains et Francs périssaient sans les clercs ; sans eux, l'ancienne population eût été ou broyée sous les pieds des conquérants ou refoulée jusqu'à l'Océan, et obligée, comme les Bretons chassés par les Saxons, de se jeter à la mer et d'aller chercher une autre patrie ; les Francs eux-mêmes se fussent détruits dans leurs luttes sans cesse renaissantes, comme ont péri d'ailleurs cent peuples barbares venus avec eux sur la scène du monde ; les Mérovingiens disparaissaient dans ces tempêtes cent ans plus tôt, et avant que les Pepins ne fussent prêts pour surmonter l'anarchie au dedans et le mahométisme au dehors. Musulmane ou barbare, la Gaule sans les clercs n'eût jamais été la France.

La régence de sainte Bathilde fut l'époque où l'intervention des évêques dans les affaires publiques fut plus haute et plus universelle qu'elle n'avait encore été; saint Ouen, Chrodobert, Sigoberrand, Léodégar dominaient au palais, et derrière eux tout l'épiscopat marchant avec ensemble, menait de front l'honneur de leur pays et le bien de l'Église. Plus d'une fois ils durent heurter sur leur passage la fierté de ces leudes et maires du palais, accoutumés si longtemps à disposer de tout sans contrôle et sans concurrence. Plus d'un orgueil froissé couva des ressentiments prêts à faire explosion aux premières commotions sociales.

Au moment où Léodégar quittait le palais, en 660, déjà l'horizon s'assombrissait ; l'astre de sainte Bathilde qu'Éloi,

avant de mourir, avait vu resplendir, allait bientôt pâlir et s'effacer. La mort même du saint évêque de Noyon fut un coup douloureux pour la pieuse régente : ces funérailles d'un évêque furent un événement. A la douleur extraordinaire des peuples, et surtout des pauvres, qui par la mort d'un seul se croyaient tous orphelins, au deuil des évêques, des clercs et des moines, aux larmes de Bathilde et de ses enfants, on eût dit que l'on menait en convoi funèbre la fortune de la France et la paix de l'Église. Les beaux jours de l'épiscopat étaient passés, et sa splendeur s'évanouissait dans ce phare lumineux qui, sous forme de croix, s'enfonça dans les hauteurs du ciel au moment où l'âme d'Éloi quittait la terre. Bathilde eut un pressentiment prophétique de la grandeur de cette perte pour elle et ses enfants. Au premier bruit de la maladie du saint évêque, elle accourut à Noyon avec ses fils, la cour et un nombreux cortége. Le trouvant mort, elle ne put contenir des cris perçants; elle se jeta sur sa face glacée et la baigna de larmes; le défunt parut se ranimer pour répandre du sang en abondance. Elle voulait l'emmener en son monastère de Chelles, le ciel s'y opposa; elle suivit les funérailles avec tout le peuple, à pied, par des chemins fangeux, dans une journée d'hiver, disant avec toute la foule : « O bon pasteur, à qui nous abandonnez-vous[1]? »

Peu après son retour au palais, l'orage commença d'éclater. Les deux maires du palais, Ébroin et Ulfoald attisaient les mécontentements de concert, l'un en Austrasie et l'autre en Neustrie. Les leudes austrasiens éclatèrent les premiers : plus indociles, plus Germains que le reste des Francs, ils se levèrent en tumulte. Pour empêcher un déchirement douloureux, il fallut modifier le vaste plan d'unité que les évêques avaient inspiré à Bathilde. Ils furent sans doute les premiers à lui conseiller d'aller au-devant d'une nécessité inévitable, en accordant,

[1] *Vita S. Eligii*, lib. II, c. 35-37. *Spicileg.*, t. II, p. 113.

avant d'y être contraint, un roi aux Austrasiens. Childéric, le second de ses fils, à peine âgé de dix ans, fut inauguré et reçut les serments des leudes d'Austrasie.

Le souvenir de Grimoald était encore trop récent pour que les Austrasiens pussent s'accommoder d'un nouveau maire du palais. Ce titre odieux était aboli; il ne reparaîtra plus en Austrasie. Cependant Ulfoald, l'instigateur de tout ce mouvement, prit la conduite de l'État, sous le simple titre de duc des Austrasiens, et ses successeurs l'imitèrent, jusqu'à ce que, plus heureux que Grimoald, ils se fissent déclarer et sacrer empereurs et rois. Ulfoald se contenta de ce titre modeste et de cette ombre de roi qui masquait son ambition. Il parut même se détacher d'Ébroin, ou du moins il ne lui accorda qu'un dévouement mesuré sévèrement sur les chances de son crédit et sur les phases de sa fortune.

L'Austrasie se calma sous cette nouvelle administration et s'attacha d'autant mieux au jeune roi, qu'il lui fut pour ainsi dire présenté entre les bras de la veuve de ses derniers rois. Himnéhilde reparaît au palais et figure dans les actes publics; son aspect rappelait le saint roi Sigebert, dont les peuples vénéraient le tombeau et bénissaient la mémoire. Quant à son fils, toujours exilé en Irlande, rien n'annonce qu'on ait alors pensé à lui et que le mystère de son émigration eût transpiré.

L'agitation continua en Neustrie. Ebroin, bien qu'abandonné à ses propres intrigues, travaillait au renversement violent de la régence. S'il ne pouvait plus nouer ses trames avec les Austrasiens, il n'avait plus devant lui les seuls hommes qui lui en imposassent, les évêques et surtout Léodégar.

Nous avons vu comment, dès son début au palais, l'abbé de Saint-Maixent avait tout captivé par la séduction de ses vertus et de ses paroles. Ébroin fut d'autant plus humilié de cet ascendant que son orgueil ne pouvait l'estimer illégitime. Il se sentait amoindri de tout ce que gagnait son rival:

homme de ruse et de mensonge, il fléchissait devant cette âme droite et grande, à force de vérité; sous ce regard calme et fort qui pénétrait les plus ténébreuses profondeurs des choses et des hommes, il se roulait dans les replis de son orgueil froissé; surtout il paraît avoir souffert des triomphes de cette parole éloquente et facile, qui contrastait avec le parler mal sonnant du leude à demi barbare [1].

Bathilde, en élevant Léodégar à l'épiscopat, rehaussa sa puissance et augmenta de toute la hauteur du pontificat sa supériorité sur son rival. Il semble même qu'elle n'ait consenti à se séparer du pasteur de son palais que pour isoler davantage Ebroin. L'élévation de Childéric au trône d'Austrasie avait rompu de ce côté-là ses trames; la promotion de Léodégar à l'évêché d'Augustodunum détachait encore de l'ambitieux maire toute la nation des Burgondes. Quoique bien déchue de sa prééminence sur toutes les Gaules, la cité de Léodégar tenait encore un rang considérable dans la province; et cette Bourgogne qui d'abord sous les rois avait disputé la Gaule aux Francs, et qui devint, depuis, plusieurs fois le centre de leur monarchie, demeurait l'une des plus belles portions du domaine des Mérovingiens. Léodégar, par le droit de son siége, de sa noblesse et de ses illustres emplois, surtout par cet ascendant dominateur et conciliant dont peu d'hommes connurent mieux le secret, rallia autour de lui toute la noblesse burgonde et l'associa puissamment à ses vues et à son dévouement pour Bathilde, ses enfants et son peuple.

L'éloignement de Léodégar suspendit quelque temps au moins les accès de la jalousie d'Ebroin. Il médita plus mûrement son plan; il marcha si bien sur les traces de Grimoald que deux fois il tomba au même abîme. Il n'oublia pas d'en imposer comme lui par de fastueuses fondations. Pour res-

[1] Sanctum itaque Leodegarium ideo habuit suspectum, quia eum superare non valebat in verbo. *Anonym. Æd.*, III.

tituer à Dieu ce qu'il avait pris aux hommes, il éleva dans l'une des plus royales résidences des Mérovingiens, à Soissons, de concert avec Leutrude, sa femme et son fils Bovon, le célèbre monastère de Notre-Dame-de-Soissons (661). Il le fit d'abord bâtir hors de la ville, sur les bords de l'Aisne, dans un terrain étroit et couvert d'eau à chaque inondation. Il fallut le transférer dans la ville. Ebroin y déploya une magnificence royale; on dirait même qu'il affecta à cette fondation un palais des princes. Il y bâtit trois basiliques: l'une pour les religieuses du convent, dédiée à la patrone des vierges; l'autre à saint Pierre pour les clercs; la troisième à sainte Geneviève pour l'hôpital des pèlerins. Sainte Ethérie, venue de Jouarre, en fut la première abbesse; elle eut sous sa conduite de très-nobles personnes, et entre autres la mère de Léodégar, sainte Sigrade, et la propre femme d'Ebroin. En 666, Léodégar, avec vingt-trois autres évêques, souscrivait le privilége accordé par saint Drausion à la fondation d'Ebroin. Quand tous deux déposaient leurs noms au bas du même acte, leur vint-il en pensée qu'ils préparaient, de concert et à leur insu, un asile aux jours mauvais, l'un pour sa mère, l'autre pour sa femme, deux innocentes victimes des trames d'Ebroin?

Il avait besoin de cette œuvre splendide pour couvrir le scandale de ses violences. A la même époque, vers 664, s'ouvre le drame sanglant de ses fureurs. Sa première victime fut le dernier conseiller de Bathilde qui lui soit demeuré fidèle, l'évêque de Paris, Sigoberrand, que son siége même retenait près du palais. Ebroin avait été humilié par les hautes manières du prélat qui parut n'avoir que du dédain pour l'orgueilleux parvenu; il rendit odieuse cette humeur un peu altière et en prit prétexte de le faire assassiner publiquement au milieu de son peuple [1]. Des complices, des approbateurs ne lui manquèrent pas; le palais, à mesure que les

[1] *Vita S. Balthildis*, n° 10.

évêques s'en éloignaient, se remplissait d'hommes avides, violents et lâches, qui n'avaient de règle et de devoir que le caprice du maire. Il s'en trouvait dans le nombre du rang des *Honorables*. On était las d'obéir à une femme, à des prêtres, à Bathilde, à Sigoberrand, à Léodégar; ces *Honorables*, irrités contre tout cet ordre spirituel qui prenait possession du monde, revenaient avec emportement à leurs passions charnelles; en bravant l'autorité religieuse, ils n'en étaient que plus esclaves devant la tyrannie temporelle; et en se courbant devant Ebroin, ils se redressaient avec d'autant plus de fureur contre Léodégar, en qui se résumait la majesté de l'évêque, la puissance spirituelle: ils ne purent le voir marchant avec une inflexible fermeté au faîte de la justice, sans partager l'envie qui rongeait Ebroin, sans jurer de s'opposer à son pacifique ascendant[1]. Malgré plus de cinquante années de réaction toujours croissante, toujours victorieuse contre ces vieux débris des temps de l'invasion, il se trouvait encore là des foules indociles; et pour les détacher brusquement et les rallier, il fallait un crime qui fît une sanglante et décisive rupture avec le conseil épiscopal de Bathilde, et un homme qui en prît audacieusement la responsabilité; c'est pourquoi Sigoberrand fut frappé par ordre d'Ebroin.

Ce coup d'éclat jeta Bathilde en d'inextricables angoisses; elle savait qu'Ébroin tantôt feignait d'avoir les mains liées et de ne pouvoir agir sans la reine et son conseil, tantôt agissait, pillait, égorgeait, et rejetait sur la pieuse reine l'odieux de ses violences. Les peuples s'y étaient trompés une première fois au meurtre de Delphin et d'Annemond; le sang d'un pontife coulait de nouveau: se taire et dissimuler, c'était le faire retomber sur sa tête, aux yeux de Dieu et des

[1] Aliqui *Honorati*, spiritalia nescientes, sed potius potentiam sæcularem timentes, videntes hunc virum inflexibilem per justitiæ culmen existere, invido cœperunt livore torqueri, et statuunt, si sit aditus, ejus obviare profectibus. *Anonym. Æd.*, n° 2.

hommes; parler et punir, c'était frapper un maire du palais, atteindre du glaive les plus hautes têtes, lever sur plusieurs un bras que tous pouvaient braver. Impuissante à punir, incapable de mollir, la sagesse humaine l'abandonnait. Sa foi lui vint en aide; elle reconnut dans ces impossibilités la main de Dieu qui lui fermait les voies et la menait hors du palais; elle en sortit sans regret, comme elle y était entrée sans désir. Sa régence d'ailleurs touchait à son terme, l'aîné de ses fils atteignait sa majorité : sa mission lui parut accomplie. Elle n'abaissait point, en se retirant, l'autorité royale; elle donnait un grand exemple de respect aux lois du royaume et en même temps de détachement du monde, de désintéressement chrétien. Cette leçon parlait plus haut que n'eût fait un châtiment exemplaire des meurtriers de Sigoberrand. Du reste, avant de descendre du trône, elle protesta au nom de la justice et de la reconnaissance : elle se plaignit en reine et en mère de ceux qu'elle avait élevés au palais avec ses fils et comme ses enfants [1]; elle s'étonna qu'on eût osé faire monter jusqu'à elle d'injustes soupçons; elle accabla les ingrats qui rendaient le mal pour le bien d'un dernier reproche et leur pardonna. Elle était même assez grande, à ce dernier adieu, pour demander qu'on oubliât ce qu'elle nommait ses torts, autrement qu'on l'excusât du bien qu'elle avait fait à nos rois, à leurs peuples, à toute la France. Les évêques, ses conseillers, l'élevèrent et la soutinrent jusqu'au bout à cette magnanime hauteur. Le peuple les reconnut et leur fit une large part dans ce glorieux événement qui vengeait le sang d'un pontife par un grand acte de clémence, et qui fermait par une expiation sublime la tombe de Sigoberrand, en ouvrant la cellule de Bathilde. Le christianisme seul connaît ces sortes de réparation.

[1] Habuit enim tunc non modicam querelam contra eos quos ipsa dulciter nutriverat. *Vita S. Balthildis*, n° 10.

Le vénérable Éloi se leva même de son sépulcre pour lui venir en aide, et dissiper ses dernières hésitations. Trois fois dans une vision de nuit, il se montra à une personne du palais, dans un vêtement de gloire, et lui ordonna de prévenir sans délai la reine de quitter ses ornements d'or et de pierreries. La troisième fois, il insista avec menaces; il fallut encore une fièvre ardente pour qu'on osât porter ce mystérieux message à la reine. C'était l'avertir de son départ du palais. Elle comprit cette voix du ciel, et non contente de se dépouiller de tous ses bijoux, elle s'ensevelit elle-même dans une humble et pauvre cellule [1] (vers 664).

On ne put lui refuser au palais des regrets sincères ou simulés : sa retraite amnistiait trop de coupables pour que plusieurs n'en fussent pas secrètement satisfaits. Quelques seigneurs dévoués l'accompagnèrent jusqu'au monastère de Chelles, où une sainte communauté l'accueillit avec de grands honneurs et toutes les joies d'une fête de famille. Elle se confondit dans les rangs les plus obscurs de ces humbles servantes du Seigneur, les aimant toutes comme ses filles, et obéissant à l'abbesse comme à une mère. Elle qu'on avait vu naguère visiter en reine son bien-aimé monastère, on la retrouvait dans les offices les plus abjects. « Ce qui lui rendait douce et chère cette humiliation, c'était la grande et très-pleine charité du Christ qui la poussait; c'était le fruit qu'elle en recueillait dans ses oraisons mêlées de larmes et dans les divines lectures. » Ainsi vécut-elle encore seize ans, heureuse de s'abriter au port pendant la longue tempête qui passera sur tous ses fils et qui emportera tout ce qui lui fut cher dans le monde.

Cependant Dieu, pour bénir son sacrifice, accorda au palais des Mérovingiens et au royaume des Francs plusieurs années de paix. Les évêques semblent reprendre quelque empire sur Ebroin; deux ans après la retraite de Bathilde, on

[1] *Vita S. Eligii*, lib. II, c. 40.

en voit vingt-quatre signant ensemble les priviléges de Notre-Dame-de-Soissons dont nous avons parlé. Léodégar y figure avec son ami Génésius de Lyon, avec son ennemi Désidérius de Châlons; les noms les plus divers se rencontrent et supposent une transaction qui pouvait faire espérer une plus longue paix.

Ebroin semblait d'ailleurs au comble de ses vœux : il était seul maître du palais; deux enfants régnaient en Austrasie et en Neustrie; Éloi n'était plus; Bathilde était morte au monde, Sigoberrand tué, Léodégar écarté, Audoen et d'autres évêques rassurés ou trompés; tout ployait de gré ou de force sous sa seule et toute-puissante main.

Quelle fut alors sa pensée? avait-il surpris le secret providentiel des Pepins? et se croyait-il appelé, comme eux l'étaient, à fonder une nouvelle dynastie de rois? Ulfoald se laissait-il aller en Austrasie au même rêve? On ne sait; tous deux flottent en aveugles sur le courant des événements: l'un suit timidement le flot qui passe, l'autre s'agite en désordre au milieu du torrent qui l'emporte; Ebroin, trop passionné pour être habile, était pourtant et trop habile pour agir impétueusement, et trop impétueux pour fonder rien de durable; toute sa fortune commence par lui, tombe plus d'une fois avant lui, et finit tout à fait avec lui.

CHAPITRE XV.

SAINT LÉGER RECTEUR DU PALAIS ET MINISTRE DE CHILDÉRIC II.

Situation particulière et importante de la Bourgogne. — Origines et mœurs des Burgondes. — Leur conversion. — Leur retour de l'arianisme. — Cause de leur infériorité. — Leur influence dans les débats des Francs. — Décadence à la mort de Brunehaut. — Abolition de la mairie de Bourgogne. — Flaochat et le patrice Willibald. — Ébroin et Léodégar. — Empiétements successifs d'Ébroin sur les priviléges et les lois des Burgondes. — Politique de saint Léger. — Mort de Clotaire III. — Inauguration précipitée de Théodoric, rejetée par les Burgondes et les Austrasiens. — Childéric II proclamé roi. — Ebroin et Théodoric renversés et relégués l'un à Saint-Denis, l'autre à Luxeuil. — Prescriptions du nouveau gouvernement. — Rétablissement de Dagobert II en Austrasie et de Perthari te en Lombardie.

Une révolution se prépare; le signal en doit partir de la Bourgogne : il importe de faire connaître la situation particulière où se trouvait cette province.

Là s'était établie, dès les premiers jours de la conquête, une race d'origine germanique, qui semblait avoir eu en partage un rôle considérable. Son début promettait. Transportés, avec les Alains et les Vandales, des bords de la Vistule au sein des populations les plus romaines de la Gaule, les Burgondes mettaient un orgueil national à se dire de race romaine [1]. Ils semaient partout des monuments de

[1] De temporibus priscis sobolem se esse Romanam Burgundii sciunt. Ammien Marcell., lib. XXVIII.

leurs passages ; les bourgs et les bourgades de la Germanie et de la Gaule en conservent encore les traces [1]. Les empereurs briguaient leur alliance et les rangeaient en sentinelles le long des Alpes et autour d'Arles, le second siége de l'empire [2], comme les Francs furent échelonnés sur les rives du Rhin, pour protéger Trèves, autre Rome des Gaules. Remuants et batailleurs, ils ont promené leurs bandes flottantes entre les deux mers et sur tous nos fleuves. Ils possédaient un vaste royaume, lorsque les Francs avaient à peine un camp ; ils imposaient des maîtres à l'empire. Stilicon comptait sur eux pour envahir le monde [3] ; ils tinrent en échec Aëtius, le vainqueur d'Attila [4]. Jovin reçut de leur premier chef connu l'investiture de l'empire [5] ; Olybrius, Julius Nepos se regardaient leur créature [6] ; le prétoire reconnut à leurs rois les titres et les honneurs de patrices et de maîtres de la milice romaine en Italie, comme en Gaule [7]. Les historiens contemporains vantent leur sagesse et leur humeur douce et indulgente, autant que leur haute taille et leurs longs cheveux blonds [8]. Les lois gombettes, le premier et le plus ancien des codes barbares,

[1] La remarque est d'Orose, auteur contemporain. « Aiunt in magnam coaluisse gentem, atque ita etiam nomen ex opere præsumpsisse, quia crebra per limitem habitacula constituta, *burgos* vulgo vocant. » Oros., *Histor.*, lib. VII, c. 32. — Selon Paul Diacre, Luitprand et S. Isidore, les Burgondes ont pris leur nom de *Burgus*. Le P. Chifflet pense que de là aussi dérive le nom de l'illustre famille de *Habsbourg*. Paradin a singulièrement exagéré cette donnée dans son système étrange ; l'observation d'Orose n'en est pas moins digne de quelque attention.

[2] Prosper Aquitan., *Chronic.*, ann. 414. Ausone appelle la ville d'Arles, *Gallula Roma*.

[3] Olympiodor. apud Photium. — Cf. Greg. Turon., lib. II, c. 9. — Sozomen., lib. IX, c. 13-15.

[4] Idacii *Chronicon*, apud Joseph. Scaliger., in *Thesauro tempor.*, p. 19. — Prosper. Tiron., *Chronic.*, ad ann. CCCCXXXVI.

[5] Oros., *Hist.*, lib. VII, c. 38.

[6] Sidon. Apollinar., *Epist.*, V, 7, 8.

[7] Id., *Epist.* — Aimoin, lib. I, c. 14. Eos omnes plus consiliis quam armis rempublicam tutatos.

[8] Cf. Socrat., *Hist. eccles.*, lib. VII, c. 37.

supposent des idées sociales assez avancées et très-précoces. A demi vandale par son origine, cette race en quelques années se fond avec les plus Romains des Gaulois, sans secousse ni transition violente [1]. L'union est si profonde que le génie celtique et romain semble absorber le sang barbare, et ce sang est si vigoureux que la physionomie primitive, après de longs siècles, est encore vive et tranchée dans les derniers descendants.

Ardents et tenaces, avides d'impressions et de parole ondoyante, tranchants et tolérants, amis de la paix et de la guerre, ils allièrent de bonne heure à ces qualités disparates une heureuse aptitude aux idées religieuses. A peine au seuil d'une terre chrétienne, ils embrassent avidement et des premiers l'Évangile [2]. Cette prompte conversion [3] parut un prodige; on y vit un coup signalé de Providence; on admira l'innocente ferveur des nouveaux néophytes. C'était moins une surprise d'enthousiasme qu'une conquête savamment emportée au premier assaut: on disputait le terrain parmi les Burgondes, on raisonnait, on balançait entre eux le vieux culte germanique, les subtilités ariennes et le dogme catholique. L'arianisme un instant prévalut dans les chefs; il fallut reprendre la conquête à nouveaux frais; il y eut des conférences où les plus habiles évêques des Gaules faillirent échouer contre les premiers lettrés des Burgondes; il y eut des correspondances avec l'Italie, des relations suivies avec la brillante cour de Théodoric, tout un commerce de lettres avec Boëce [4], le plus

[1] Burgundionibus leges mitiores instituit (Gundebaldus), ne Romanos opprimerent. Greg. Turon., *Hist. Franc.*, lib. II, c. 33.

[2] S. Sévère de Trèves paraît avoir été leur premier apôtre, lorsqu'ils habitaient encore *la première Germanie.*

[3] Entrés en Gaule vers 407, cinq ans après la nation en masse était convertie. Un témoin oculaire signalait cet événement, au moment où il s'accomplissait: Orose, en 417, disait des Bourguignons: «*Providentia Dei,* omnes christiani *modo* facti.»

[4] «Boëce envoya à Gondebaud des cadrans pour tous les aspects du soleil, avec des hydrauliques qui, quoique sans roues, sans poids et sans ressorts,

savant homme de son temps, qui prêchait comme nos missionnaires au fond de l'Orient, en expliquant des cadrans, des hydrauliques, des instruments de mathématiques. La conquête deux fois faite, la foi des Burgondes fut ferme et féconde; on lui doit celle des Francs. Leur premier apôtre part des rives de la Saône et traverse la cité d'Augustodunum, pour courir aux Sicambres; c'est Clotilde de Bourgogne. Le premier roi barbare placé sur les autels est saint Sigismond, martyr. Le premier descendant de Clovis, sincèrement chrétien, et même honoré d'un culte, est le bon roi de Bourgogne, Gontran. Un évêque des Burgondes, Félix, chapelain de la pieuse Bertha, prépara les voies à l'apôtre de l'Angleterre, saint Augustin, qui trouva des auxiliaires dévoués dans les clercs et les disciples de saint Syagre. Que serait-ce si, jetant un regard à travers les âges sur la Bourgogne catholique, nous rappelions ces premiers comtes qui, en repoussant les Normands, élevèrent la troisième dynastie de nos rois? cet Henri de Bourgogne qui fonda le royaume de Portugal conquis sur les Maures; le premier et le dernier des croisés, Gauthier *Sans-Avoir* et Jean *Sans-Peur*, les Tavannes et les Jeannin, créateurs et

marquaient toutefois le cours du soleil, de la lune et des astres, par le moyen d'une certaine quantité d'eau renfermée dans une boule d'étain qui tournait sans cesse, emportée par sa propre pesanteur. Il avait lui-même travaillé à la construction de ces machines. Les Bourguignons ne comprenant pas comment elles pouvaient se mouvoir et marquer ainsi les heures, firent la garde nuit et jour pour s'assurer que personne n'y touchait. Convaincus de la vérité du fait, et ne pouvant en deviner la raison, ils s'imaginèrent que quelque diable résidait dans ces machines et leur imprimait le mouvement. Il se forma à cette occasion une correspondance entre Boëce et les Bourguignons, et le fruit de cette correspondance fut de disposer ceux-ci à recevoir les maximes de l'Évangile. » Godescard, *Vie des Saints*, 17 mars, *notice sur Boëce*. — Il y a dans cette note, reproduite dans un cours célèbre de la Sorbonne, quelque confusion entre la première et la seconde conversion des Burgondes. Au reste, l'arianisme chez ces peuples, comme dans l'empire romain, était un christianisme de cour et d'école qui put plaire aux chefs, mais qui n'atteignit pas les masses. Le bon sens populaire y vit de bonne heure un paganisme restauré, et, si l'on peut le dire, *christianisé*.

modérateurs de la ligue ; puis un saint Bernard, et tous les grands noms de Cluny et de Cîteaux, et toute cette efflorescence inépuisable d'illustrations, de monuments et d'institutions catholiques qui couvrent le vieux sol des Éduens et des Burgondes ?

Il ne manque donc à cette valeureuse race ni la force qui conquiert, ni la sagesse qui fonde, ni la fécondité qui perpétue, ni la guerre qui épure, ni la paix qui rajeunit, ni la sainteté qui élève les peuples, ni l'apostolat qui les sauve, ni même la poésie et les épopées qui immortalisent les grandes origines [1]. Pourtant une seule génération passe, et tous ces éléments de nationalité s'évanouissent ; l'établissement des Burgondes croule, pour ne plus se relever ; ce peuple ne sera plus, ne sera jamais un peuple.

Qui donc a flétri dans sa fleur sa force vitale? qui a ainsi frappé au cœur sa nationalité naissante? C'est la même cause qui atteignit d'une irrémédiable déchéance les Vandales, les Suèves, les Alains, les Lombards : c'est l'arianisme [2]. Voilà la fosse où descendent, avec les incirconcis,

[1] La Bourgogne eut, comme toutes les plus illustres races, son épopée nationale, et ses rapsodes qui couvrent son berceau de chants et de légendes merveilleuses. Les héros et les héroïnes principales des Nibelungen sont empruntés aux traditions les plus anciennes des Burgondes. Frédégaire ne pourrait-il pas encore être revendiqué comme son Hérodote ou son Grégoire de Tours? Selon toute apparence, il écrivit sa chronique en Bourgogne : ses continuateurs semblent y demeurer également ; le dernier dédie son travail à un personnage dont le nom figure en tête des comtes d'Autun ; il semble avoir écrit les mémoires de l'illustre famille des Nibelungen. « Usque nunc inluster vir Childebrandus comes, avunculus prædicti regis Pippini, hanc historiam vel gesta Francorum diligentissime scribi procuravit. Abhinc ab inlustro viro Nibelungo, filio ipsius Childebrandi, itemque comite, succedat auctoritas. Ce manuscrit unique, où se trouve cette inscription, avait été offert comme un rare trésor sur le tombeau de S. Oyen, au monastère de Saint-Claude, vers le IX[e] siècle : « Voto bonæ memoriæ Marmonis liber ad sepulchrum S. Augendi oblatus. » Cet ex-voto passa à Saint-Benoît-sur-Loire, où se réunirent tous les trésors de la Bourgogne littéraire et les plus précieux Mss. d'Autun. Cf. D. Bouquet, *Scripta rerum Franc.*, t. II, p. 456, n° *a*, 460, n° c.

[2] Voyez notre *Introduction*, p. XIV-XIX.

tous ces peuples nouveaux, tous ces géants des temps barbares. Là dorment, la tête appuyée sur leurs épées, Gondicaire et Gondebaud, comme Genséric et son peuple, comme Théodoric et son peuple, comme Radagaise et son peuple, comme Ataulphe et son peuple. Les Burgondes n'échappent pas à cette loi de mort qui pèse sur toute race séparée du centre de la vie catholique. Les saints et les grands hommes, Clotilde, Sigismond, Gondebaud n'y feront rien ; le temps même y épuisera sa force qui transforme tout : des âmes élevées, de vigoureux génies, des héros, des conquérants, des dynasties et des institutions fécondes jusqu'au prodige, sortiront du sang burgonde, et il n'en sortira pas un peuple, il n'en restera qu'un nom ; Dieu qui a fait guérissables toutes les nations catholiques, n'a fait viable aucune race atteinte dans son berceau du souffle de l'hérésie.

La Bourgogne se trouva donc de bonne heure absorbée par la nationalité des Francs, et vassale du palais mérovingien. Elle s'efface lentement et avec grandeur ; les Francs semblent à regret la pousser à sa décadence ; elle conserve longtemps le titre de royaume et la splendeur d'un palais ; elle a ses lois, sa justice, son administration distincte ; ses coutumes traversent toutes les dynasties et toutes les révolutions des Francs ; son aristocratie subsiste et grandit même sous les Mérovingiens, au point que plus tard elle supplantera les rois francs et donnera la dynastie qui subsiste encore ; ses chefs portent tour à tour les noms de rois, de patrices, de comtes, de maires du palais.

La Bourgogne occupe donc une grande place sur la scène des événements, surtout depuis que se fut déclaré l'antagonisme des Francs du nord et du midi, résultat malheureux des luttes de Frédégonde et de Brunehaut. Neutre dans ce conflit, et placée par le roi Gontran dans une sorte de médiation arbitrale, à chaque pas que la Bourgogne faisait vers l'un ou l'autre des deux partis, elle changeait

la face des choses. Aussi Brunehaut, puissante et respectée tant qu'elle eut pour elle la Bourgogne, succomba dès qu'elle en fut abandonnée.

Cette trahison envers une grande reine qui avait beaucoup aimé la Bourgogne, mère, aïeule et bisaïeule de ses derniers rois, fut un crime social, une faute politique; la Bourgogne se portait à elle-même un dernier coup. Elle en perdit toute ombre d'existence propre et indépendante. Deux ans après la mort de Brunehaut, les leudes immolèrent eux-mêmes, au profit du fils de Frédégonde, la mairie, leur dernier grand pouvoir; dix ducs ou patrices se partagèrent les lambeaux de ce royaume dissous. Clotaire rassembla, pour la forme, un plaid où ils figurent avec quelque pompe, comme à leurs funérailles; et encore ces assemblées se font au loin, à Troyes, à Clichy, à Paris : de plus en plus s'effacent toutes les influences locales; Dagobert en parcourant ce pays avec l'ostentation d'un grand justicier, lui impose la loi franke et semble rapporter les lois gombettes, dernier symbole de l'antique indépendance. Ce fut une pensée trop constamment suivie au palais de Neustrie, d'annuler de plus en plus la puissance des Burgondes, pour que ceux-ci ne s'en soient point aperçus et n'aient pas à leur tour constamment réagi contre ce système : mais l'unité manqua à leurs efforts, l'aristocratie des ducs ou farons ne permit pas de profiter des occasions de se relever.

Il s'en présenta une des plus favorables sous le faible gouvernement de Clovis II, qui, après quinze années de suppression, releva imprudemment la mairie de Bourgogne [1]. Nanthilde, alors régente, avait bien quelque intérêt à scinder le pouvoir des maires en le partageant entre la Neustrie et la Bourgogne, et en faisant élire par les Burgondes Flaochat qui lui était dévoué; mais, perfide et avare, il était encore plus dévoué à ses propres intérêts : à peine revêtu par

[1] Fredegar., *Chronic.*, n° 89, 90.

le roi de cette charge, il chercha à s'en assurer l'irrévocable possession et la jouissance la plus indépendante. Il se lia par une conjuration, selon l'usage, avec Archambaut et peut-être aussi avec Grimoald, alors tout-puissant en Austrasie; il voulut faire entrer dans cette ghilde tous les ducs des Burgondes; dans l'assemblée où leurs suffrages l'élevèrent à la mairie et où parurent également les évêques, il leur promit à tous, avec serment et par une lettre ou acte public, de conserver à chacun son rang d'honneur, sa dignité et une perpétuelle amitié. Puis, il parcourut la province pour la diviser et la soulever contre le patrice Willibald. Il réussit à exciter une guerre civile : un premier engagement faillit se livrer à Châlons-sur-Saône; une bataille en forme eut lieu au centre de la province, dans la plaine d'Autun, sous les yeux de Clovis, d'Archambaut et d'une armée de Neustriens, spectateurs neutres d'un massacre où coula le plus pur sang des Burgondes : l'honnête et magnifique patrice Willibald y périt [1]. Le lendemain, au passage triomphal de Flaochat par Châlons, un incendie éclatait et consumait la capitale de l'ancien royaume. A dix jours de là, l'ambitieux Flaochat mourait emporté par une fièvre ardente, et laissait la Bourgogne retomber dans sa décadence, plus affaissée encore et plus impuissante qu'auparavant.

Toutefois les ambitions y étaient vivement excitées; les ducs se souvenaient des promesses de Flaochat, et tenaient à la perpétuité de leur gouvernement, dont la possession prescrivait par un fait ininterrompu. Trente années d'une paix profonde consolidèrent cet ordre de choses. Les fonctions publiques étaient presque partout remplies par des Burgondes; ils souscrivaient les chartes et les actes publics; ils participaient au pouvoir législatif; ils concouraient à l'élec-

[1] Les Bollandistes attribuent au patrice de Bourgogne un culte immémorial rendu dans une paroisse du Bugey aux confins de la Bourgogne à un saint Willibald, vulgairement appelé *Bourbaz* ou *Vulbauld*. Cf. Chatel., *Dict. hagiol.*

tion du maire du palais et à l'inauguration des rois. Quelques-unes des lois gombettes, échappées à leur abolition, avaient repris vigueur; les juges les respectaient: une ombre de nationalité renaissait [1], et s'il ne pouvait y avoir là d'inquiétude pour un gouvernement sage et fort, comme le fut celui de Bathilde, il y avait au moins une puissance à ménager dans un moment de crise, et, au besoin, un contre-poids puissant à jeter dans la balance, soit pour faire équilibre à l'omnipotence d'un maire, soit pour arrêter les oscillations douloureuses des deux fractions de Francs Austrasiens et Neustriens.

Léodégar, en homme d'état expérimenté, comprit cette position et en fit toute la base de sa politique. Du moment surtout que Bathilde se fut retirée devant Ebroin et Ulfoald, il ne vit plus de salut pour la patrie contre les menées des deux ambitieux que dans une habile direction du parti burgonde, seul capable de maintenir l'harmonieuse pondération des forces nationales.

Ebroin ne put se dissimuler l'importance de Léodégar au centre de la Bourgogne, derrière les remparts d'Augustodunum; il savait quelle puissance pouvait prendre sa parole: « il frémissait de ne le voir jamais ni courber devant lui, comme tant d'autres, un front adulateur, ni craindre aucune menace de disgrâce. Cette tranquille intrépidité irritait jusqu'aux courtisans du maire dont ils attisaient la haine, en accusant le saint d'être le seul à persévérer dans la rébellion [2]. »

Leur maître n'avait pas besoin d'être stimulé par ces sollicitations d'hommes pervers. Léodégar, comme Sigoberrand, comme tous les nobles Francs, par sa seule présence humiliait son orgueil de parvenu. Son système arrêté fut de persécuter surtout ceux des Francs que relevait l'honneur

[1] *Vita S. Leodegarii*, Anonym. Æduens., n. 3, 4. — Cf. Conrad. Sam. Schursfleisch. *Histor. vet. regni populiq. Burgundion.*, c. v, nº 2, not. 1.

[2] Anonym. Æd., nº 2.

de leur naissance ; « par le meurtre, par l'exil, il les faisait disparaître, et substituait à leur place de dociles instruments de sa tyrannie, qui n'avaient pour recommandation que des mœurs impures, un sens borné et une origine abjecte[1]. »

Juge vénal et sanguinaire, à son tribunal la justice se mesurait au poids de l'or; les innocents, par peur, les coupables, par besoin d'impunité, c'était à qui le gorgerait de trésors ; chaque exaction laissait un ressentiment amer, chaque plainte provoquait de nouvelles rigueurs : à la rapacité s'ajouta le meurtre, et pour de légères offenses le sang des plus nobles et des plus innocents coulait abondamment[2].

Étroit et absolu dans son plan de gouvernement, il voulut brusquement tout renouveler : il déplaça des gouverneurs et les transporta d'une province à l'autre; il se plut à isoler ceux qui lui faisaient ombrage, à les arracher à leurs terres, à leurs clients, à leurs hommes; il rompit ces habitudes de stabilité que les ducs et les comtes avaient prises depuis longtemps : il abolit les coutumes observées par les anciens juges ; il substitua à ces vieilles lois saliques, ripuaires, gombettes, romaines, des préceptions inconnues, d'arbitraires ordonnances. Quant à chercher en cela quelques idées étendues, quelques larges notions d'unité, de centralisation administrative, c'est lui faire trop d'honneur et s'abuser. Son centre unique était son ambition ; par bonds irréguliers et selon les impérieux caprices d'une position

[1] Huic studium erat, ut quoscumque ex Francorum genere alta ortos progenie nobilitatis vidisset in sæculi utilitate proficere, ipsis, vel interfectis, aut effugatis, sive sublatis de medio, tales in eorum honore sublevaret, qui, aut mollitia obligati, vel sensu debilitati, aut vilitate aliqua parentelæ degeneres, non auderent ejus præceptis resultare. Anon. Æd., ibid.

[2] Erat enim memoratus Hebroinus ita cupiditatis face succensus, et in ambitione pecuniæ deditus, ut illi coram eo justam causam tantum haberent, qui plus pecuniæ detulissent. Cumque alii causa timoris, alii pro redimenda justitia, eum auri argentique replessent pecunia, quorumdam animi ob hujus causam exspolii dolore tacti, contra eum fuerant jam commoti. Et quia non solum rapacitatis exercebat commercium, pro levi offensa sanguinem nobilium multorum fundebat innoxium. Id., ibid.

extrême, il s'emportait aux mesures qui lui semblaient les plus propres à froisser, à humilier et disperser ses ennemis. On aurait également grand tort de voir, dans la conduite opposée de Léodégar, un plan de raviver les distinctions de races, et de relever la nationalité des Burgondes. Aux attaques désordonnées d'un ennemi violent, il opposait avec calme et, si l'on veut, avec calcul des mesures contradictoires, mais toutes du moment : trouvant sous sa main dans les Burgondes un bouclier pour y soutenir et y défendre la France, ses rois et son avenir, il le prenait. Encore moins faudrait-il voir, avec des publicistes abusés par les idées modernes, dans Ebroin l'homme du peuple, dans Léodégar le champion des leudes : pour Ebroin, le peuple c'était lui ; d'ailleurs, ce peuple, tel que nous l'entendons, n'existait pas : l'aristocratie pour Léodégar, c'était la paix, la justice, la gloire légitime et la liberté des Francs et de l'Église. Cette noblesse est de tous les temps, et il sera toujours beau de vivre et de mourir pour sauver ces priviléges.

Ébroin régnait, et pourtant il redoutait la Bourgogne ; Léodégar y était avec la puissance qu'il connaissait, et qu'avaient accrue l'autorité de l'épiscopat, la vénération des Burgondes mécontents, le discrédit d'Ébroin.

Il redoutait l'Austrasie ; Ulfoald et les Pepins l'observaient : Childéric y régnait ; élevé par Léodégar, il n'aimait pas Ébroin. Clotaire mourant sans enfants, il pouvait lui succéder et, ce cas échéant, expulser le maire de Neustrie, pour lui substituer peut-être Léodégar.

A tout prix Ébroin préviendra cette éventualité. Il porte toute son hypocrite affection sur Théodoric, le plus jeune des trois princes, seul sans couronne ; il en fait sa créature ; il lui prépare le trône de Neustrie dès que Clotaire mourra, au préjudice de Childéric, son aîné : il surveille tout ce qui l'entoure ; il éloigne tout ce qui vient des Burgondes ; il ne fait pas même grâce de ses soupçons aux étrangers les plus inoffensifs. On le vit, à cette époque, arrêter comme ennemis

publics deux illustres voyageurs que le pape Vitalien envoyait en Bretagne pour continuer l'œuvre de Grégoire-le-Grand, l'abbé Adrien et l'archevêque de Cantorbéry, Théodore, surnommé le Philosophe; l'un venu de Carthage, et l'autre de Tarse en Cilicie, la patrie de saint Paul : tous deux s'étaient rencontrés à Rome, et avaient été chargés de la commune mission d'affermir et d'étendre la foi parmi les Bretons. Ils furent arrêtés par Ébroin, comme des émissaires de l'empereur de Constantinople, et obligés de passer tout un hiver dans une sorte de captivité : peut-être leur plus grand crime était-il d'avoir traversé la Bourgogne et séjourné à Augustodunum (669).

Enfin, Ébroin leva le masque et manifesta ses défiances hostiles par une préception sans exemple, où il intimait à tout Burgonde la défense de venir au palais sans son ordre. C'était les blesser au vif, et les traiter en étrangers et en ennemis : désormais donc il n'y aurait plus pour eux de plaids, de malls, de champs de mars, plus d'élection ni de proclamation au pavois, plus de maires ni de rois de leur choix? Que machinait donc Ébroin pour éloigner si durement tout le monde, pour se réserver à lui seul et sans contrôle la garde du palais et la tutelle des Mérovingiens? Qu'allait-il faire, si ce n'est de mettre le comble à sa tyrannie? Quelle exaction nouvelle avait-il à créer? quelle famille à ruiner? quelle tête à frapper? Qu'adviendra-t-il du jeune roi, s'il venait à mourir?... On se souvenait de Grimoald.

Et soudain voici qu'en sa fleur et sans héritiers, Clotaire est, dit-on, frappé par une fièvre dévorante; il meurt, et incontinent Théodoric est fait roi (670). Par qui? comment? au nom de qui? pourquoi Childéric est-il exclu? qui l'a jugé indigne et bâtard? Ébroin seul a tout fait, sans convoquer ni leudes austrasiens, ni farons burgondes, ni ducs, ni comtes,

[1] Bed., *Hist.*, lib. IV, cap. 1, 2, apud D. Bouq., III, 579.

sans plaid, sans pavois, sans serment! Il a tout fait, il peut donc tout oser.

A ces bruits, tout s'émeut en Bourgogne; une troupe de nobles, bravant la défense d'Ébroin, part et prétend au moins à saluer le nouveau roi. Une défense de passer outre de par Ébroin les atteint en route. On délibère : obéira-t-on? Ébroin n'a-t-il pas comblé toute mesure? Faut-il le reconnaître, lui et son roi? Lui et son roi sont répudiés d'une voix unanime. Les regards se tournent sur Childéric, qui a fait ses preuves : son peuple est calme et bénit son gouvernement. Les Burgondes vont droit en Austrasie et s'y rencontrent au palais de Childéric avec ses fidèles; l'élection sérieuse commence : l'assemblée générale se forme en un vaste cercle; le nom de Childéric passe avec acclamation de rang en rang; on lui met en main la lance, sceptre des Mérovingiens; quatre des premiers leudes le soulèvent sur un pavois et le promènent triomphalement autour du cercle; chacun dépose entre ses mains son serment de fidélité, et tous proclament la peine de mort, la confiscation ou l'exil contre quiconque irait à l'encontre. De gré ou de force, tous acquiescèrent[1].

Ébroin, qui croyait avoir tout mis sous ses pieds, reposait dans un profond vertige, et il n'en sortit qu'aux clameurs de tout une armée qui investissait le palais[2]. Tout-puissant il y a un instant, en un instant il se trouve seul avec son roi délaissé; terrible et redouté, le voilà tremblant à son tour. Il fuit timidement; il mendie un asile au pied des autels qu'il a baignés du sang des pontifes[3]; il abandonne ses trésors à ceux qu'il a dépouillés; il se résigne à tout, sauf à la mort; il demande grâce au moins de

[1] Hadrian. Valés., lib. xx.

[2] Selon Pagi, Théodoric aurait régné quelques mois, ce qui expliquerait la sécurité d'Ébroin. Cf. Fredegar., c. 93. — *De Gestis Francor.*, c. 45. — Pagi, *Critic. Baron.*, ann. 668, n° 8.

[3] Ursin., n° 5.

la vie, encore fallut-il la généreuse intervention des évêques et particulièrement celle de Léodégar [1].

Pour lui, sa puissance éclata dans cette révolution soudaine; il en profita pour donner à la France un grand exemple, qui eût porté ses fruits, si Ébroin avait pu lui pardonner de l'avoir sauvé. Plus odieux que Grimoald, il fut soustrait par Léodégar à toutes les vengeances, à tant de sang et de larmes qui s'élevaient contre lui. Il fut confiné au monastère de Luxeuil, comme pour y faire pénitence aux confins et à la face des trois royaumes. Son épouse Leutrude se réfugia à Notre-Dame de Soissons, et y rencontra probablement Sigrade, la sainte mère de Léodégar, lequel à son tour ira rejoindre Ébroin à Luxeuil. Au milieu de tant de mobilité, une chose est immuable, la charité chrétienne, qui supporte tout et jamais ne défaille.

Nous avons fidèlement raconté la part de Léodégar en cette révolution, d'après son historien le plus précis, le mieux informé et le mieux placé pour l'être, le biographe autunois. Son rôle commence aussitôt qu'il y a une victime à sauver, un ennemi à protéger; il fait jusque-là ce que font les esprits sages et sereins, quand les emportements des hommes semblent mener le monde. Il ne pouvait s'envelopper stoïquement dans son pallium épiscopal, et laisser tout tomber autour de lui dans l'abîme. Placé sur les rives du torrent qui gronde à ses pieds, il tend la main pour recueillir les roseaux brisés par le flot. Aux signaux de détresse, il accourt précipitamment, même à la voix d'Ébroin; il enchaîne les passions impétueuses qui se ruaient sur lui, et il dit à la vengeance de tout un peuple : « *Tu viendras jusqu'ici !* »

Théodoric partagea le sort d'Ébroin, mais le jeune roi renversé soutint plus noblement sa chute. Childéric ayant voulu avoir avec lui une entrevue, des grands, qui crurent

[1] *Anonym. Æd.*, n° 3. Episcopis tunc quibusdam intercedentibus, *et præcipue interventu antistitis Leodegarii*, eum non interficiunt.

plaire au nouveau roi en dégradant son frère, coupèrent sa royale chevelure et le présentèrent ainsi flétri. Le roi lui mit son sort entre ses mains et lui demanda ce qu'il voulait qu'on fît de lui : « Ce qu'il plaira, répondit-il. Injustement « déposé, j'attends le jugement du roi du ciel [1]. » Il reçut ordre de se retirer au monastère de Saint-Denys pour y vivre sain et sauf jusqu'à ce que sa chevelure eût repoussé. Il n'est pas question d'autre rigueur ; il ne fut condamné ni à être clerc, ni à être moine. « Il résida au monastère, dit le biographe de saint Léger, et il y fut sauvé, jusqu'au moment où la chevelure coupée lui fût revenue, et que le Dieu du ciel, à qui il en avait appelé, lui permît heureusement de régner [2]. »

On ne fut pas plus sévère à l'égard d'Ébroin ; on ne lui imposa qu'une sainte et magnifique prison, la grande abbaye de Luxeuil : par peur ou par calcul, il fit plus, il accepta volontairement l'habit monastique et la tonsure cléricale [3]. Il soutint pendant trois ans ce rôle hypocrite, sans faire aucune protestation ni réclamation qui nous soit parvenue. On devait le croire irrévocablement lié par ses engagements sacrés, et quand on le vit trois ans après franchir sa clôture, le peuple fut en droit de le repousser en lui infligeant le nom d'apostat.

Il fallait, au début du nouveau règne, de promptes mesures pour réparer les abus, et un sage ministre pour en assurer l'exécution ; il fallait reprendre et mener à meilleure fin l'œuvre tentée sous Bathilde, lever les nouveaux obstacles qui l'entouraient, saisir le rare et rapide moment où tous les Francs n'obéissaient qu'à un seul chef, unir fortement

[1] *Anonym. Æduens.*, n° 3.

[2] Tunc ad monasterium sancti martyris Dionysii residere est jussus, ibique est salvatus, donec crinem quem amputaverant enutriret ; et Deus cœli, quem se judicem est habere professus, feliciter postmodum ipsum permisit regnare. *Id., ibid.*

[3] *Annales Metens.* D. Bouq., t. II, p. 677. Adonis, *Chronicon*, ibid., p. 670. — *Vita S. Leodegar. auct. anon.*, n. 8.

à un même corps ces membres épars de l'empire; coordonner ensemble les trois royaumes, sans tomber dans les téméraires innovations d'Ébroin; surveiller ses complices, dont la bande est dispersée, mais non détruite; suivre les mouvements d'Ulfoald et de l'Austrasie, où bien des ambitions remuaient encore; tenir en respect les penchants fougueux du jeune roi; chasser du palais les hommes de rapine et de meurtre, et du sanctuaire les intrus et les simoniaques que multiplia le système de commende militaire adopté, sinon inauguré par Ébroin : certes, l'œuvre était difficile, et un homme seul ne pouvait longtemps y suffire. Léodégar fut appelé à s'y dévouer par Childéric lui-même, qui le retint au palais, parce qu'il le connaissait supérieur à tous les autres par les lumières de sa sagesse. Il se dévoua donc et dépensa tout ce qu'il avait de sagesse, de force, de génie administrateur, et révéla dans toute sa virilité cet homme céleste que le monde mérovingien, déjà vieilli et appesanti dans le vice, ne put supporter [1].

Sa première attention se porta sur les innovations d'Ébroin. Il eut égard aux vœux unanimes des leudes, et il fut convenu qu'on publierait dans les trois royaumes une préception royale portant les quatre décrets suivants :

1° Que chacun suivrait la loi ou la coutume de son pays, telle que les observaient les anciens juges [2];

2° Que les gouverneurs ne passeraient pas d'une province

[1] Virilitatem enim cœlestis civis, senescens mundus gravatus vitiis non valuit sustinere. *Anon. Æd.*, n° 5.

[2] Interea Hilderico regi expetunt ut talia daret decreta per tria quæ obtinuerat regna, — ut uniuscujusque patriæ legem vel consuetudinem observaret, sicut antiqui judices conservavere; — et ne de una provincia rectores in aliam introirent; — neque ullus, ad instar Hebroini, tyrannidem assumeret et postmodum sicut ille contubernales suos despiceret; — sed dum mutua sibi successione culminis habere cognoscerent, nullus se alii anteferret. *Anonym. Æduens.*, n° 4. — Qui, acceptis hujus regni gubernaculis, quidquid maxime adversus leges antiquorum regum, ac magnorum procerum, quorum vita laudabilis constabat, ceperit ineptum, ad pristinum reduxit statum. Ursin., n° 5.

dans l'autre, que leur juridiction serait stable et régulièrement circonscrite;

3° Qu'à l'instar d'Ébroin, nul n'assumerait une tyrannie sans bornes et sans contrôle, au mépris de ses égaux;

4° Que, par des remplacements successifs et réciproques, chacun aurait part aux honneurs, et qu'il n'y aurait pour personne d'injurieux privilége.

En méditant ces lois, dont nous croyons avoir donné la teneur et la portée, on ne peut méconnaître que Léodégar ne tirât le meilleur parti possible d'une situation difficile. Il ne pouvait refuser aux grands les trois premiers articles, qui d'ailleurs étaient des garanties pour le pouvoir et pour le peuple autant que pour les grands.

Il importait à tous que, dans ces mutations perpétuelles des choses et des hommes, la loi fût stable, la coutume respectée, la tradition, ce patrimoine des peuples, inviolable : et en maintenant ces lois locales, on assurait, pour la majeure partie des Gaules, la permanence du droit romain; le droit barbare n'était conservé qu'avec les modifications profondes que depuis un siècle l'Église y introduisait et que les dernières rédactions officielles avaient consacrées. En Bourgogne surtout, les lois gombettes avaient eu pour but d'empêcher l'oppression de la population romaine [1]. La stabilité des charges publiques fixait les nouveaux peuples dans des relations moins précaires, et leur inspirait des habitudes sociales qui les attachaient au sol, et reliaient en communauté leurs intérêts les plus divergents. Il est vrai que cette inamovibilité des gouverneurs tendait à l'hérédité et menait droit au système féodal. Faudrait-il blâmer Léodégar d'avoir deviné le plan de Charlemagne? Et s'il se trouvait que, tout bien pesé, la féodalité était encore la forme sociale la plus parfaite pour le temps où elle régna, que devient le blâme? Enfin, c'était le salut des

[1] Greg. Turon., *Hist. Franc.*, lib. II, c. 33, supra laudat.

Mérovingiens que ce troisième point, qui renverse par la base l'omnipotence des maires du palais. Léodégar, en abondant ici dans le sens des leudes, rentrait dans les vues les plus sages, les plus profondes, les plus nationales de la politique de Bathilde, de Dagobert, de Clotaire II; il remontait jusqu'à Brunehaut.

Le quatrième article était le chef-d'œuvre de son habileté. Il se ménageait un moyen d'obvier aux abus que pouvait entraîner l'application des précédents; malgré la stabilité des hautes fonctions, il créait un mouvement légitime qui appelait indistinctement tous les capables à y participer. Il consacrait le droit commun, et empêchait que les forces et les honneurs de l'État ne fussent immobilisés dans une caste nobiliaire.

On conçoit que, d'après ce plan de gouvernement et par une suite naturelle des événements accomplis, il n'y ait pas eu de maire en titre au palais de Neustrie. Évidemment cela devait être, et cela fut. Aussi le biographe autunois, qui suit pas à pas son évêque, ne dit rien qui ait trait à une pareille dignité conférée à Léodégar. Ursin, qui le contredit en termes formels [1], se contredit lui-même ou s'explique en appelant simplement Léodégar *recteur du palais*. Ce devait être une position analogue à celle que Léodégar avait déjà occupée.

Malgré la pénurie de renseignements sur cette époque fameuse de la vie de Léodégar, nous avons à rattacher à son administration un événement exhumé par la science historique moderne et l'une de ses plus curieuses conquêtes.

Nous avons vu le fils du saint roi Sigebert arraché de son berceau par l'ambitieux Grimoald et conduit en Irlande par Diddo, l'oncle de Léodégar. Des ténèbres profondes durent couvrir cet attentat, même aux yeux des contemporains,

[1] Idem vero S. Leodegarium pontificem super omnem suam domum sublimavit et majorem-domus in omnibus instituit. Ursin., n° 5.

qui en oublièrent assez longtemps la victime. La postérité s'en souvint moins encore, les ombres s'épaissirent, et neuf cents ans avaient passé sur ce mystérieux événement sans que l'histoire songeât à s'en enquérir.

Au milieu du dix-septième siècle, deux savants rencontrèrent simultanément son souvenir et apprirent à la France son nom et son règne. Le père Henschenius, le second fondateur de l'œuvre des Bollandistes [1], et Adrien Valois [2], se disputèrent la priorité de cette découverte. Il fut constaté par l'un que Dagobert était revenu au palais de ses pères. Des marchands visitant la Bretagne, des navigateurs voguant aux côtes d'Irlande, l'avaient rencontré dans son exil et avaient révélé son existence aux Francs ; les leudes austrasiens, accoutumés à un roi de leur choix, s'étaient empressés d'envoyer une députation à sa découverte. Saint Wilfrid d'Yorck lui avait donné une hospitalité digne de son rang ; ce fut lui qui reçut l'ambassade ; et l'exilé ayant accepté le royaume qu'on lui offrait, ce fut encore lui qui lui procura un cortége et un train splendide pour se présenter en roi aux Francs. Il ne put toutefois obtenir d'abord que quelques provinces détachées sur les bords du Rhin, et principalement dans l'Alsace. Là s'arrêtèrent les découvertes des deux savants.

D. Mabillon, sur la fin de sa carrière, écrivant les Annales de l'ordre de saint Benoît, ajouta quelques nouveaux détails ; un passage inaperçu de Paul, diacre, et deux fragments inédits de vie de saints lui permirent de fixer la date de cette restauration, et de révéler à son tour une sanglante catastrophe, qui interrompit brusquement ce règne si étrangement commencé.

Paul diacre raconte que Pertharite, aidé des Francs, était revenu en Lombardie disputer à Grimoald le royaume ;

[1] *Diatriba de rebus Dagobertis*. Boll., t. III, mens. april.
[2] Hadrian. Valesius, lib. xxii.

celui-ci fit alliance avec Dagobert en Gaule. Ainsi la restauration de Dagobert précéda celle de Pertharite et la mort de Grimoald, qui eut lieu en 673. Tout porte à croire, d'une autre part, que Dagobert ne parut point en Austrasie pendant que Childéric y régnait; son retour coïncide donc avec l'époque précise de l'administration de Léodégar (670-673).

Ce rapprochement en provoque d'autres qui coordonnent d'une manière sinon nouvelle, au moins plus complète, ces faits curieux. Grimoald avait si bien gardé son secret sur Dagobert, que ni sa mère, ni sa sœur, ni Bathilde, ni aucun des Mérovingiens, ne paraît en avoir rien soupçonné. Il eût probablement emporté son secret dans la tombe, où il descendit si précipitamment, s'il n'avait eu un complice que l'on connaît, Diddo, l'oncle de Léodégar. La Providence ne ménagea-t-elle pas l'élévation de Léodégar, et la prolongation prodigieuse de la vie de Diddo jusqu'à cette époque, pour réparer une grande injustice? Diddo avait eu le temps, durant les quinze années où on ne le voit plus sortir de son diocèse, de réfléchir sur sa participation à la déchéance et à la proscription d'un roi : ce souvenir devait peser comme un lourd remords sur sa vieillesse; il aimait à épancher son âme dans celle de son neveu; Léodégar, dans son inflexible droiture, devait souffrir de cette irréparable iniquité. Parvenu au gouvernement de tous les Francs, il retira à l'Austrasie son roi, sans pouvoir le remplacer ni par le frère de Childéric confiné à Saint-Denys, ni par ses enfants à peine au berceau; il ne pouvait pourtant s'exposer à la demande inévitable et embarrassante qui obligea Bathilde de donner aux Austrasiens un gouvernement à part. Dans cette position difficile, la nouvelle qu'il existait un Mérovingien dans la force de l'âge, un légitime héritier du saint roi Sigebert, un innocent qui, depuis quinze ans, attendait le retour et la justice; c'était pour Léodégar un trait de lumière, un signe du ciel qui venait à son aide.

Il accueillit donc avec empressement l'exilé; les deux reines Himnehilde et Bilihilde l'aidèrent à faire détacher un apanage aux limites de l'Austrasie, en attendant une occasion meilleure pour une plus complète restauration. Ce qui montre davantage la part de Léodégar à cet événement, c'est que cet apanage embrasse principalement l'Alsace, où toute sa famille était si puissante ; c'est que le nouveau roi étend surtout son domaine sur les immenses patrimoines du duc Athalric, que Diddo ou Léodégar pouvaient seuls persuader d'accepter cette suzeraineté. Enfin la haine d'Ébroin est un dernier trait qui relie manifestement Léodégar à Dagobert : leur persécuteur est le même ; leurs ennemis sont communs ; leur fortune monte et décline ensemble ; ensemble ils mourront, la même année et presque par un commun martyr.

Ainsi, cette courte apparition de Léodégar à la tête d'un grand peuple, est une époque réparatrice. « En lui, dit l'un de ses biographes, reposait un génie et des pensées de restauration [1] ; » aussi pouvons-nous lui donner quelque part au retour de Pertharite parmi les Lombards [2]. Ce prince avait passé par des péripéties d'événements plus étranges encore que le jeune Dagobert ; ces deux restaurations, accomplies, selon toute apparence, au temps de l'administration de Léodégar, ont trop de ressemblance pour ne pas les rapprocher [3]. Pertharite, appelé au trône avec son frère qui y trouva la mort, chassé lui-même, exilé chez les Avares, obligé de se jeter aux pieds du meurtrier de son frère, il avait trouvé grâce par ces belles paroles : « J'eusse « pu vivre parmi les païens, mais, sachant que tu es chré- « tien, j'ai mieux aimé tenir mon salut de toi. » Sauvé, en

[1] Penes namque illum restaurationis ratio manebat et consilium.—*Anonym. Murbac.*, n° 10.

[2] Paul. Diacon., lib. v, c. 32.

[3] Nous devons toutefois signaler une observation du savant et judicieux Pagi qui place quelques années plus tard le rétablissement de Dagobert II. *Critic. Baron*, ad ann. 673.

effet, par lui pour un temps, peu après il se dérobe à la hâte à de nouvelles embûches, se déguise en esclave, descend le long d'une corde les remparts de Pavie. Accueilli par les Francs, inquiet pourtant par l'alliance de Grimoald avec Dagobert, il allait fuir au bout du monde, parmi les Bretons, quand il apprit la mort de l'usurpateur Grimoald. Il traverse toutes les Gaules, toujours sous l'administration de Léodégar, et s'en va faire le bonheur des Lombards par un règne fortuné et chrétien, qui acheva la complète ruine de l'arianisme dans tout l'Occident et par le monde entier.

Ces intérêts sont graves et n'ont pu s'accomplir sous les yeux et au milieu des Francs, sans que l'unique ministre des trois royaumes s'en soit activement mêlé. C'était continuer les vues de Bathilde, ou plutôt Léodégar demeurait constant à lui-même. Mais, comme Bathilde, il eut à peine le temps de se montrer aux Francs, et de faire entrevoir tout ce qu'il y avait en lui de sagesse, de grandeur, d'amour de l'Église et de dévouement à son pays.

Malheureusement des ténèbres profondes couvrent tous les actes de cette administration. L'éclat de son début, et le retentissement de la catastrophe inattendue qui l'interrompt soudainement, sont à peu près les seuls faits venus jusqu'à nous. Nous ne pourrions que citer une charte de fondation monastique, au bas de laquelle se trouve le nom de Léodégar et de Warein son frère[1]. Nous y apprenons, ce qui est déjà hors de doute, que Léodégar, comme Bathilde, mit toute sa popularité dans des institutions durables et utiles au peuple, et de plus, que son frère l'avait suivi de Poitiers et d'Autun au palais. Ces deux vies, bien que sur deux lignes diverses, s'écoulent par la même pente et s'en vont ensemble s'unir dans le sein de Dieu.

[1] *Vita S. Lautberti*, sæc. III Bened., p. 1.

CHAPITRE XVI.

SAINT LÉGER ET CHILDÉRIC CÉLÈBRENT ENSEMBLE LA SEMAINE SAINTE A AUTUN EN 673.

Intrigues des partisans d'Ebroin. — Léodégar tombe en disgrâce par la hardiesse de ses représentations. — Il revient à Autun avec le roi et la cour. — Le patrice Hector. — Saint Prix ou Præjectus. — Le reclus Marcolin s'empare de la confiance de Childéric. — Quelques cérémonies de la semaine sainte selon la liturgie gallicane. — Saint Léger, prévenu de complot, menacé de mort, — s'offre en sacrifice le vendredi saint. — Le patrice Hector est condamné, sans que sa cause soit discutée. — Scène scandaleuse la nuit de Pâques ; le roi fait invasion à main armée dans le baptistère. — Léodégar sauvé par son assurance, prend le parti de quitter Autun.

Ébroin, en se retirant à Luxeuil, avait laissé au palais une foule d'hommes insensés et à demi païens, qui, formés à son école, employèrent fidèlement pour renverser Léodégar le plan de leur maître contre Bathilde. Ils obsédaient le jeune prince, feignaient de plaindre son servage, dénaturaient le bien, exagéraient le mal et faisaient de tout un crime au saint pontife. A leur tête et dans l'ombre intriguait surtout Ulfoald, d'autant plus insidieux qu'il affectait plus de dévouement.

Puis Childéric était jeune et roi ; il était flatté et entouré de jeunes Francs qui, dès l'enfance, caressaient ses penchants fougueux ; il avait vécu trop tôt sur le trône, trop loin des regards de Bathilde, trop longtemps au milieu de la turbulente Austrasie. De son côté, Léodégar avait les vues élevées et droites d'un sage, la rigide indépendance du juste, l'austère franchise d'un prêtre, et cette vigueur de l'évêque

qui, l'Évangile en main, peut mourir, mais non fléchir : avec tant de dissemblance, il fallut toute la prudence de Léodégar pour que la bonne intelligence ait pu durer au delà de trois ans.

Un obstacle arrêta sa conscience et déjoua toute son habileté. Himnehilde, veuve de Sigebert, qui croyait n'avoir plus au monde que Bilihilde sa fille, avait un grand crédit au palais; car Bilihilde était reine et épouse de Childéric. Mais ce mariage était contraire aux saints canons; Léodégar l'improuva et exigea une réparation : c'était blesser Childéric en ses affections les plus vives, et allumer la colère de deux femmes, qui se crurent menacées d'être expulsées du palais et flétries des censures de l'Église. Il leur fut aisé de trouver un parti contre l'austère ministre; les hommes d'Ébroin, les compagnons de plaisir du jeune roi, les créatures même de Léodégar, se liguèrent contre lui avec les deux reines [1].

« L'homme de Dieu reconnut que l'envie du diable se réchauffait. Prenant donc, selon la parole apostolique, la cuirasse de la foi, le casque du salut et le glaive de l'esprit, il jeta le gant à l'antique ennemi pour se battre en champ clos. Et parce que la constance sacerdotale ne craint point le courroux d'un roi, il se mit à blâmer hautement Childéric [2]. » Il avait promis de maintenir les sages institutions de la patrie; il l'avait annoncé par des préceptions publiques : comment avait-il si subitement changé ? Enfin Léodégar ajouta que « l'Église ne peut prier pour un prince qui viole ses lois; or, Childéric a pour épouse la fille de son oncle : s'il ne s'amende de ses forfaitures, qu'il sache qu'assurément et bientôt viendra sur lui la vengeance divine. »

[1] Ursin, n° 6.

[2] *Anonym. Æd.*, n° 4. Vir autem Domini, ut cognovit contra se invidiam diaboli recalescere, tunc, juxta apostolum, sumens loricam fidei et galeam salutis et gladium spiritus, quod est verbum Dei, contra antiquum hostem iniit singulare certamen.

Childéric, à vrai dire, se prêta volontiers à écouter cette sévère admonition ; mais, circonvenu par son cortége assidu, au lieu de profiter de ce langage pour se réformer, il alla jusqu'à s'égarer dans des pensées de meurtre.

Et dès lors descendit du ciel la sentence portée contre lui ; « c'est pourquoi son cœur ne put accepter la correction du juste, et il précipita l'arrêt qu'avait invoqué Théodoric son frère, quand il en appela à Dieu. »

Les choses en étaient donc au point que Léodégar devait, ou par connivence faillir à son devoir, ou rompre avec scandale. C'était la situation de Bathilde, quand, dix ans auparavant, elle s'en allait à Chelles. Léodégar l'imita, et se retira sans éclat.

La Pâque de l'an 673 était proche ; le saint pontife se souvenait de sa chère église d'Augustodunum ; du sein des affaires et des tribulations du palais, il aspirait à jouir du calme pieux de sa cité du Christ.

Or, il était d'usage parmi les rois francs de célébrer la Pâque dans une des villes du royaume, au milieu d'un grand concours de peuples, de leudes et d'évêques, et avec de pieuses et bruyantes réjouissances [1]. On tenait ordinairement au même lieu le champ de mars ou de mai : on y traitait des grandes affaires de l'État ; on y terminait les principaux débats ; et comme c'était un privilége spécial des leudes de pouvoir célébrer la Pâque au palais et dans la même ville que le roi [2], le choix du lieu était un événement considérable. Les évêques les plus élevés par leur naissance et leur rang demandaient au roi qu'il visitât en ce grand jour leur église avec tout son cortége. Léodégar obtint cette faveur en l'année 673, et en profita pour revenir au milieu de son peuple, sans disgrâce et comme avec l'honneur d'un triomphe.

[1] Hadr. Vales., *Rer. Franc.*, lib. XXI.

[2] Naudet, *Mémoires de l'Institut*, t. VIII, p. 404.

Il y avait, alors surtout, un charme toujours nouveau quand revenait la semaine des grands souvenirs et des grandes œuvres, avec ses chants funèbres et ses joyeux alleluia, avec ses pénitents en deuil et ses catéchumènes vêtus de blanc, avec le Christ mourant en croix et les chrétiens nés en Jésus-Christ; la vie et la mort se partageaient ce drame gracieux et terrible.

Mais en cette année ce fut pour la cité de Léodégar une fête encore plus étrangement mêlée de joie et de tristesse, par un concours imprévu d'événements et de personnages qui ajoutèrent de nouveaux aspects à ses grandeurs comme à ses tristesses.

Un roi, une reine, des comtes, des leudes, un maire du palais, et avec eux Léodégar, traversèrent successivement la foule émue et pressée sur leur passage. On remarqua parmi ces nouveaux personnages Hector, patrice de Marseille, qui, entouré d'une pompe impériale, blessa l'austère simplicité des Austrasiens et des Francs du nord réunis autour de Childéric. Le titre de patrice, très-imposant parmi les Burgondes, et conservé comme une protestation contre la chute de l'empire par les populations romaines, pouvait offusquer la fierté des Mérovingiens. Puis le faste d'Hector était d'autant plus déplacé qu'il venait solliciter et plaider pour une cause qui n'était pas tout entière à son honneur.

Une pieuse dame du pays des Arvernes, nommée Claudia, veuve et n'ayant qu'une seule enfant, la vit, de gré ou de force, emmenée au loin et unie au patrice Hector. La veuve délaissée n'eut de consolation que dans ses bonnes œuvres; à défaut d'enfants, elle adopta les pauvres, et choisit pour héritier leur père, l'évêque Præjectus[1]. Hector réclamait une part de ces biens, aux termes de la loi romaine; apprenant que le roi passerait à Augustodunum la fête de Pâques, il y vint pour soumettre sa cause au plaid royal. Il s'empressa de

[1] Saint Prix, évêque de Clermont, honoré le 25 janvier.

se ménager la protection de Léodégar, se rangea parmi ses fidèles, sous son patronage, et obtint tous les bénéfices et les droits de l'hôte et du convive dans la maison épiscopale.

Bien qu'il s'agît de prendre parti contre une église, d'aller à l'encontre d'un évêque vénéré, de lui préférer un homme qui avait mérité d'être blâmé, et qui sans doute avait réparé ses torts, toutefois, rigide observateur du droit, versé dans l'examen des lois romaines, Léodégar savait que, du chef de sa conjointe, Hector ne pouvait être tout entier déshérité : il crut devoir l'appuyer ; il se proposait d'ailleurs de le recommander au roi, de le mettre au rang de ses plus fidèles antrustions, de lui assurer un homme illustre par sa naissance, plus remarquable encore par son habileté de magistrat, d'autant plus précieux que le midi, mal soumis, passait pour être un foyer de dangereuse opposition.

Le roi parut comprendre son ministre et bien accueillir les premières démarches ; il dépêcha sur-le-champ un émissaire vers la cité des Arvernes pour inviter le pontife à se présenter promptement au palais, établi à Augustodunum. Peut-être pensait-on y tenir, après les fêtes, le champ-de-mai, Pâques tombant cette année le dixième jour du mois d'avril.

Cependant cette liaison de Léodégar et d'Hector provoqua d'étranges propos ; l'opulente politesse du brillant Aquitain était onéreuse; il est sûr que les vrais motifs de son arrivée ne purent transpirer sans que les esprits prévenus ne les jugeassent sévèrement et n'en fissent rejaillir quelque blâme sur Léodégar. On pouvait s'étonner que lui, si inflexible sur les alliances des rois, s'accommodât du patrice de Marseille. La présence à Autun de la reine Bilihilde, qui redoutait l'ascendant de Léodégar, devait envenimer ces propos. De là à une accusation en forme, il n'y avait qu'un pas. Ulfoald le fit, et tout une bande de calomniateurs s'unissant à lui, on porta jusqu'au roi une fable insensée; on dénonça Hector et Léodégar comme conspirateurs coalisés et

tendant à renverser la domination royale et à usurper le pouvoir.

Childéric, violent et irréfléchi, accueillit tous ces bruits; ses soupçons se changèrent en terreur, quand un étrange personnage les eut confirmés au nom du ciel. C'était le reclus de Saint-Symphorien, l'orgueilleux Marcolin, qui saisit avidement cette occasion de se mêler, du fond de sa cellule, aux bruits de la cité et aux intrigues du palais. Il attira sous ses fenêtres le crédule Mérovingien; il le fascina par de prétendus oracles, où Léodégar ne fut pas épargné.

Cependant, les huit jours de la fête pascale, spécialement prescrits dans la province lyonnaise et récemment recommandés par un concile de Mâcon [1], commençaient selon les rites accoutumés; la grande semaine s'ouvrait par la *Pâque des Compétents*. Les catéchumènes, préparés par une longue et laborieuse initiation, attendaient ce jour comme l'aurore de leur régénération : admis d'abord à entendre les lectures saintes et l'homélie de l'évêque sur la Bonne Nouvelle, puis prosternés à l'entrée de la basilique pour y recevoir l'imposition des mains des prêtres et leurs premières bénédictions, élus enfin et appelés à l'illumination baptismale, éprouvés par des œuvres de pénitence, des exorcismes, des onctions, des confessions fréquentes, la Pâque des Compétents donne l'essor à leurs plus ardents désirs, dernière phase du catéchuménat, jour imposant qui lève tous les voiles, qui explique tous les arcanes : *le symbole est livré*, le Verbe illuminateur apparaît en esprit et en vérité.

En ce jour donc Léodégar, oubliant les sollicitudes du siècle, s'entoure de ses petits enfants qu'il porte en son sein comme une nourrice et qu'il va enfanter au Christ; il les rassemble dans le nouvel atrium de sa basilique, aux portes de son magnifique baptistère; avec eux il chante trois fois le

[1] Labb., *Conc.*, t. v, col. 980. — *Conc. Matisbcon.*, II, c. 2.

Symbole des Apôtres, invoque pour la première fois à haute voix le Père qui est dans les cieux; déroulant le majestueux ensemble de la foi, il ouvre les évangéliaires, et en révèle les auteurs, les symboles, les mystères [1], s'aidant au besoin de ces emblèmes placés à dessein aux portes des vieilles basiliques et qui représentent le Christ dans toute sa gloire, entouré des figures mystiques des quatre évangélistes.

Les jours suivants, on redoublait les jeûnes, les prières, les rudes pénitences; les enfants même se présentaient sous le cilice; la basilique retentissait de lugubres psalmodies.

Au jour de la cène du Seigneur, un moine, nommé Berchariùs [2], vint trouver Léodégar et lui donna confidemment avis que l'on tramait sa mort. Cette nouvelle n'effraya point le courageux pontife; « bien qu'il eût ouï la trompette de la mort, il demeura constant et intrépide au service de Dieu, se disant en lui-même ce mot de l'apôtre : *Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous?* Et comme il aimait Dieu d'un amour parfait, toujours et surtout alors, il rejeta loin de lui toute peur des adversités temporelles : comprenant comment la bénignité du Christ en avait agi avec le traître Judas à cette même heure où il fut livré à la perfidie juive, il rendit grâces à Dieu qui lui permettait d'unir ses souffrances à celles de son Fils, et de commencer sa passion avec le martyre du Sauveur Jésus [3]. »

Pour retrouver la paix du juste, il lui eût suffi de reparaître au milieu de son peuple et dans ces belles fêtes dont l'enchantement le consolait des projets des pervers. La cinquième férie était l'un des jours de cette grande semaine les plus riches en mystères; on y préludait toute la nuit par des chants que les fidèles s'empressaient d'entendre et qui

[1] D. Mabillon, *Liturgia Gallicana*, *Missale Gallicanum vetus*, p. 339.

[2] Ce moine est probablement le prévôt de la matricule, qui, selon un manuscrit du testament de saint Léger, se nommait *Barcarius*. Voir ce testament aux *Analecta*, et plus haut, p. 208.

[3] *Anonym. Murbac.*, n° 12.

reportaient la pensée aux pieds du Sinaï, parmi tous les prodiges du désert. Tous les clercs, tous les prêtres, même ceux de la campagne, assistaient avec l'évêque à la messe solennelle. On y célébrait l'institution du plus beau des sacrements et on se préparait par le chant d'une majestueuse *contestation* au lavement des pieds; on y bénissait le saint chrême, en mémoire de Marie, qui, deux jours avant la Pâque, répandit sur les pieds et sur le chef du divin maître son baume le plus précieux. Léodégar accomplit avec la sérénité d'un martyr ces magnifiques cérémonies.

Il se retrouva encore une fois au milieu de ses catéchumènes qui avaient à lui *rendre le symbole livré*, et à résumer l'enseignement du dimanche précédent. Le cérémonial des épreuves est renouvelé, les scrutins, la consignation du nom, l'imposition des mains, les exorcismes, les onctions; puis l'archidiacre congédie les catéchumènes avec ces consolantes paroles : « Fils bien-aimés, retournez-vous-en et attendez « l'heure où la grâce de Dieu puisse opérer en vous le « baptême! » De longues acclamations répondent : Amen! et on se sépare pour ne plus se revoir qu'au baptistère.

Des catéchumènes Léodégar passe aux pénitents et s'adresse à tous, même à ceux qui n'ont point encore accompli leur expiation. Il examine par lui-même ceux qui doivent être admis à l'absolution, entre avec eux dans la nef, monte sur l'ambon, les fait prosterner le front sur le marbre du temple, prononce sur eux la sentence d'absolution, et quelques-unes de ces véhémentes paroles qui, dans les homéliaires de ce temps, sont destinées à ce jour. En ce moment où ses regards tombaient d'un côté sur de pauvres pécheurs courbés sous la main de Dieu, et de l'autre sur ces grands chargés de crimes et prêts à lever le bras contre Dieu et son Christ, il nous semble entendre Léodégar, éloquemment indigné, prononcer ces mots qui méritent d'être à jamais répétés : « Considérez les tombeaux des riches, qu'ont-ils été et que sont-ils? Que leur ont servi les richesses

et les plaisirs du siècle? Il ne reste plus d'eux qu'une vile poussière. Si elle pouvait parler, cette poussière vous dirait : Malheureux, pourquoi vous tourmenter tant pour les vaines délices de la vie? pourquoi vous souiller de tant de crimes? Considérez nos ossements, et à cette vue, ayez horreur de vos passions et de votre misère. Nous avons été ce que vous êtes, vous serez ce que nous sommes[1] ! »

Pendant que Léodégar passait ainsi les saints jours, le courrier envoyé par le roi arrivait à la cité des Arvernes et remettait à l'évêque Præjectus la préception qui l'appelait au palais.

Præjectus, dont il nous faut ici dire quelques mots[2], occupait glorieusement le siége des Avit et des Sidoine. Issu de ces nobles familles de l'Arvernie dont les empereurs briguaient l'alliance, il fut béni de bonne heure : on racontait dans sa famille qu'avant sa naissance, Helidia, sa mère, l'avait vu en songe sortir de son flanc déjà baigné de la rosée baptismale et couvert de sang. Un serviteur de Dieu, consulté sur cette vision, déclara que l'enfant était prédestiné aux palmes du martyre. Ce solennel souvenir l'accompagna toujours. Il étudia dans ces graves écoles d'Issiodore où des évêques enseignaient le droit romain ; il s'essayait à un grand triomphe en vainquant ses jeunes rivaux dans des luttes littéraires et musicales ; de bonne heure il évangélisa les peuples par sa pieuse éloquence, par la mélodie de ses chants, par de précoces miracles. Il affermit encore sa foi en écrivant d'*une large et glorieuse manière* les victoires des nombreux martyrs de l'Arvernie[3]. Il porta à l'épiscopat ces grandes pen-

[1] *Homiliæ S. Eligio adscriptæ. Biblioth. max. PP.*, t. XII, p. 300. Ces homélies sont au nombre de seize, sur lesquelles dix sont destinées au Jeudi-saint, ce qui donne à présumer qu'elles ne peuvent être du même auteur, et qu'elles forment une sorte d'homiliaires à l'usage des évêques du 7e siècle. — Cf. Longueval, *Hist. de l'Eglise Gallicane*, liv. x, an. 659.

[2] *Vita S. Præjecti*, sæc. II Bened.

[3] Passiones martyrum... *glorioso* lucubravit stylo. Ibid., *Vita posterior*, n° 9.

sées; il remplit sa cité et les montagnes voisines de cloîtres austères, il épuisa sa vie et ses trésors en bonnes œuvres. Il était de cette génération de vieux évêques romains qui, dédaignant le monde devenu barbare, vivaient à l'écart, tout entiers au troupeau que Dieu leur confiait. Il n'avait fait qu'une apparition au palais pour y obtenir la construction d'une église. Il avait accueilli sans hésiter pour les pauvres les offrandes de Claudia. Il ne put dissimuler, quand lui parvint l'ordre du roi, son étonnement et son chagrin de ne pouvoir célébrer la Pâque avec son peuple, bien que les ordres ne parussent pas exiger rigoureusement un départ immédiat. Il crut devoir quitter sans délai son église et se rendit à Augustodunum.

Le jour de la mort du Sauveur du monde était venu : Léodégar ayant fait à Dieu le sacrifice de sa vie, avait voulu tenter un dernier effort pour ramener le jeune roi, son fils, son élève, son protégé. Il alla droit à lui, et lui déclara qu'il était prêt à offrir son sang au Christ crucifié, au même jour où le Christ avait répandu le sien pour le salut du monde[1].

Cette entrevue, au lieu de calmer le fougueux Mérovingien, l'irrita au point qu'il porta la main sur ses armes, et si la crainte de Dieu et les représentations de quelques grands ne l'eussent retenu, il eût lui-même frappé de mort, en ce jour de miséricorde, le pontife du Seigneur.

Dieu toutefois accepta son sacrifice; « évidemment il fut sauvé par miracle, afin d'être purifié des fautes qui auraient pu lui échapper en cette vie, dans la fournaise d'une plus longue persécution, et afin qu'il en sortît comme un or épuré par la main royale de Dieu, et brillât de l'éclat des pierres précieuses, par la splendeur de ses miracles. »

En ce même jour, Præjectus entrait dans la cité; la renommée du saint homme et de ses prodiges l'avait précédé :

[1] *Anonym. Æduens.*, n° 5.

tous accoururent au devant de lui. Certes, il méritait cet hommage, mais il est manifeste que dans l'empressement de plusieurs il y avait une secrète envie d'opposer un rival à Léodégar. On remarqua l'active et subite bienveillance d'Ulfoald pour le prélat nouvellement arrivé.

Les deux évêques se trouvèrent en face. Pourquoi n'y eut-il point autant d'unanimité dans leurs actes qu'il y eut dans leurs pensées de droiture et d'innocence, et d'uniformité dans leur vie et leur mort? Était-ce Léodégar qui pût s'offenser des hommages rendus à son frère, lui qui voulut y mettre le comble en lui cédant l'honneur de célébrer pontificalement dans son église la nuit de la Pâque? Était-ce Léodégar qui avait arraché précipitamment Præjectus à son peuple, au milieu des fêtes, lui qui, pour les passer dans son église, avait abandonné ou plutôt entraîné sur ses pas un roi et tout son palais? Était-ce un crime d'avoir aidé le patrice Hector à vider une cause qu'il importait à l'église même des Arvernes d'éclairer et de trancher? Dans notre égale vénération pour les deux saints, nous protestons et contre les accusations provoquées par les liaisons de Léodégar avec Hector, et contre les dures paroles d'un légendaire contemporain, qui, dans une vie du B. Præjectus, accuse Léodégar d'avoir été complice des crimes d'Hector[1].

Au reste, l'évêque des Arvernes parut devant le roi tel que son prédécesseur Sidoine Apollinaire se montrait aux chefs des Goths et des Vandales, ferme, savant, éloquent au besoin. Il refusa de se justifier, alléguant la défense des lois romaines et des saints canons, de traiter d'aucune affaire contentieuse en un temps aussi saint.

[1] *Vita S. Præjecti prior*, sæc. II Bened. La seconde vie n'articule pas un seul mot de ces reproches; toutes deux paraissent d'un auteur contemporain. La première n'aurait-elle point été écrite avant le martyre de S. Léger et sous le coup de la mort violente de saint Prix? La seconde vie ne serait-elle pas une rétractation de la précédente, après meilleur informé, et comme une réhabilitation de notre saint évêque?

Des lois romaines; car il a été ordonné par l'empereur Théodose, que toute action, soit publique, soit privée, fût suspendue dans les quinze jours de Pâques [1].

Des saints canons; car il est écrit entre autres choses au décret du pape Libère, que dans les jours de jeûne il n'y ait aucun procès : décret que venaient de renouveler tout récemment plusieurs conciles des Gaules [2].

Le saint évêque affirma donc derechef qu'il ne pouvait nullement répondre sur aucune cause, au grand jour où il est d'usage de célébrer les veilles de la sainte Pâque.

Cependant, comme on insistait et qu'on le pressait, circonvenu de toutes parts, il répliqua qu'il en appelait à la reine Himnehilde, sous la recommandation de laquelle étaient placés son église et tous ses biens.

Ce mot suspendit tout. Ulfoald et la reine prirent parti pour l'accusé; la cause fut ajournée et comme abandonnée.

Alors Præjectus à son tour se plaignit; d'accusé, il devint accusateur et juge; il s'en prit au roi et à la reine et représenta vivement les fatigues d'un voyage intempestif, imposé à un vieillard, à un évêque, en des jours si saints. Ses plaintes furent véhémentes, au point que le roi et la reine, comme effrayés, lui demandèrent pardon devant tout le monde, et regrettèrent qu'on l'eût obligé à d'aussi pénibles labeurs.

Le patrice Hector fut décidément abandonné : c'était peu, on voulait le perdre avec Léodégar; tout s'éleva contre le patrice et s'éloigna de son protecteur : Præjectus lui-même laissa percer des dispositions peu bienveillantes.

Comme le jour touchait à son déclin, le roi, la reine, les grands, tous les évêques, Léodégar lui-même, le pressèrent

[1] *Cod. Theodos.*, leg. sub Arcad. aug. II, et Ruff. coss... Ut actus omnes publici, sive privati, diebus quindecim paschalibus conquiescant.

[2] Ivon., p. 4, q. 46, decret. Liberii papæ..., ut in jejuniorum diebus nullæ lites, nullæ contentiones esse debeant. Cf. *Conc. Matisc.* II, *Suessionense*, *Triburiense*, etc.

de célébrer la nuit solennelle de Pâques. Il s'y refusa obstinément; il préféra se retirer humblement dans un monastère, et on ne manqua pas de lui faire choisir celui de Saint-Symphorien.

Le roi l'y suivit, comme s'il eût craint de n'être pas en sûreté dans la ville; là, il s'aboucha encore avec Marcolin et se confirma dans ses funestes projets contre le serviteur de Dieu.

Il passa la plus sainte des nuits à rouler ces pensées homicides; il assista le cœur ulcéré au sacrifice de paix, au banquet de la charité chrétienne. Puis, avant que personne n'eût encore rompu le jeûne, déjà il était assis à un splendide festin, avec sa suite accoutumée, délibérant sur le sort de Léodégar. Que se passa-t-il dans ce conseil nocturne, au milieu des vapeurs d'un repas scandaleux? Tout ce que nous savons, c'est qu'au sortir de là le prince, enflammé de vin et de colère, se mit tumultueusement en route avec sa suite, pour venir surprendre le saint évêque au milieu de ses catéchumènes.

L'un de ses satellites, instigateur et complice de l'attentat médité, prit les devants, et, soit bravade, soit remords, se présenta brusquement à Léodégar et lui dit: « Prends garde « à toi, prends garde à toi, saint évêque! Sache que, la « messe célébrée, tu seras mis à mort par le roi: tes enne- « mis ont semé contre toi la semence funeste qui depuis « longtemps est déposée dans son cœur; cette nuit, c'en est « décidé, tout sera consommé! »

Léodégar demeura calme, et dissimula comme s'il n'eût rien entendu; il poursuivit les saints mystères avec l'auguste sérénité qui l'accompagnait toujours, surtout aux autels; même on remarqua que son visage était plus splendide et qu'il s'abandonna avec une joie plus pure aux solennelles émotions de la nuit de Pâques.

Cette fête avait encore sa beauté des premiers jours; ses rites n'avaient pas changé, on redisait encore des prières

qu'avaient dû chanter les premiers chrétiens d'Autun, dans les tombeaux de la *Via Strata*. On y priait comme aux jours d'Irénée et de Symphorien, pour les captifs de Jésus-Christ, pour les exilés, pour les confesseurs condamnés aux mines[1]. Léodégar, en face du martyre, éleva ses mains pour toute l'Église, et en particulier pour la France et pour la paix de ses rois; puis, entouré d'une couronne imposante d'évêques et de prêtres, il se rendit processionnellement au baptistère, où l'attendaient rangés en silence les catéchumènes élus, éprouvés par un dernier scrutin. A la voix de Léodégar, trois fois ils se tournent à l'Occident et renoncent au monde et au démon. Retournés à l'Orient et la main haute, ils protestent de leur attachement au Christ à jamais. On chante les douze leçons pleines de mystères, à la clarté du feu nouvellement béni et du flambeau pascal, image du soleil de justice. L'eau baptismale bénite et sanctifiée par quelques gouttes apportées du Jourdain par saint Rhétice, on y plonge trois fois les élus, et ils sortent de ce tombeau mystique avec une âme nouvelle. Saisi de vénération devant ces créatures transformées en ses mains, Léodégar embrasse les nouveaux baptisés, se prosterne à leurs pieds, qu'il baise et lave humblement, et leur distribue les voiles, les tuniques blanches, les couronnes de fleur, de myrte ou de palme, puis invoquant sur eux la force d'en haut, il les marque au front du sceau des confirmés, et se dispose à les mener pour la première fois au saint des saints, pour y recevoir le pain des anges, les eulogies bénites, le lait et le miel, aliments symboliques de cette nouvelle et mystique enfance.

On était encore au baptistère, à la clarté de mille flambeaux, au milieu des parfums de l'encens et du saint chrême, et des chants enflammés des néophytes répétant l'hymne à l'Agneau de Dieu. Soudain voici un grand bruit dans l'atrium, une troupe en tumulte, des voix confuses des hom-

[1] *Liturgia Gallicana*, p. 244. *Orationes paschales*.

mes armés; un roi en tête, Childéric furieux, vociférant des menaces de mort, agitant son glaive, appelant le pontife par son nom et criant jusqu'aux portes du baptistère : « Léodégar! Léodégar! » — « Me voici, » répond l'imperturbable pontife, s'avançant avec majesté. — Le roi demeure interdit : les flambeaux, l'encens, le saint chrême, les vêtements éclatants de blancheur, les ornements pompeux des lévites, des prêtres, des évêques, l'éblouissant aspect de Léodégar confondent tous ses sens; il ne voit rien, ne reconnaît personne; il se réfugie dans la maison de l'église, sous le toit du saint pontife que Dieu venait d'environner du bouclier des anges, et qui acheva les mystères avec la même sérénité. Les veilles saintes terminées, évêques et prêtres se retirèrent dans les demeures que leur avait préparées l'hospitalité de Léodégar.

CHAPITRE XVII.

SÉJOUR DE SAINT LÉGER A LUXEUIL.

Léodégar quitte Autun avec le patrice Hector; ils sont poursuivis et atteints. —Hector meurt en se défendant. — Léodégar est emmené à Luxeuil. — Il y trouve Ébroin. — Origine et illustrations de Luxeuil. — Éclat de ses études. — Saints personnages. — Saint Colomban. — Le *laus perennis*. — Léodégar se prépare au martyre. — Divers ordres du roi pour l'arracher de Luxeuil. — Meurtre de Childéric. — Désolation des peuples.— Dernier mot sur sainte Bathilde. — Léodégar revient à Autun.

Léodégar, au sortir de la basilique, était rentré dans la maison épiscopale et y avait trouvé le roi. Il se présenta à lui, sans peur comme sans audace ; et avec ce doux et puissant langage dont il avait le secret, il essaya de calmer les fureurs du Mérovingien ; il s'affligea de ne l'avoir point vu avant le commencement des veilles, et de le trouver encore, en une nuit si sainte, plein de haine contre lui.

Le mobile et faible prince parut ébranlé ; il contint du moins sa violence, se renferma dans une sombre réserve, se contenta, à chaque représentation, de répondre sourdement qu'il avait ses raisons de tenir Léodégar pour suspect [1].

Celui-ci, n'espérant plus le désarmer, réfléchit sérieuse-

[1] *Anonym. Æduens.*, n° 5.

ment, pria le Seigneur et convoqua ses amis pour prendre leur avis [1].

Il leur représenta que « le roi était irrévocablement décidé à tout : ses satellites l'ont obsédé et triomphent ; un décret de mort est prononcé contre Hector et contre lui ; la solennité de Pâques n'en retardera pas l'exécution ; Hector, au mépris de l'hospitalité, et sans respect pour les lois, subira un grand opprobre ; pour lui, peu lui importe de mourir, mais il doit songer au salut de ceux qui partagent ses dangers ; on s'exposera pour sa défense ; le peuple se mettra en péril pour le salut d'un homme ; l'église sera pillée et profanée ; la solennelle fête de la résurrection du Christ souillée de meurtre !...... la main du roi le commettra, l'opprobre en retombera sur toute l'Église des Francs, l'expiation sur tout le royaume. Donc, plutôt que de s'exposer à la colère du roi, il lui semble mieux de fuir, heureux de tout quitter et de suivre le Christ, quelque part qu'il lui soit donné d'être le pauvre du Christ [2]. »

Les amis de Léodégar se rangent à son avis. Sans délai donc, il prend un peu de vin pour réparer ses forces, quelques serviteurs pour l'accompagner, et part en adressant à Dieu cette prière : « Faites, Seigneur, que je n'aie « plus que vous seul à servir, et que, rien ne me retenant « plus dans les déceptions du monde, il me soit permis d'en « rompre tous les liens [3]. »

A la nouvelle de ce départ, tout s'émeut autour du roi, tout éclate contre les fugitifs. Où vont-ils ? Sans doute susciter des ennemis au loin, soulever les peuples insoumis de l'Aquitaine, armer le Midi contre le Nord. Le roi, confus, outré, vocifère à son tour : « Qu'avons-nous fait ? Partez au « plus vite ; comment nous a-t-il échappé ? Aux armes, mes

[1] Ursin, n° 6.
[2] Ursin, *ibid.*
[3] *Anonym. Murbac.*, n° 10.

« jeunes Francs ! A cheval, et courez à cet évêque [1]. » Tout une armée se met en campagne ; au point du jour on atteint sur deux routes diverses les fugitifs.

Le belliqueux patrice de Marseille ne peut se laisser enchaîner sans coup férir ; il range en bataille sa petite troupe, se défend à outrance, et tombe accablé sous la multitude des assaillants. « Il nous est permis de croire, dit un témoin de ces scènes, que les mérites du saint martyr Léodégar ont obtenu grâce pour ces âmes qui ont souffert avec lui, et ont voulu innocemment se soustraire à une injuste persécution [2]. »

Sur une autre route, probablement tout opposée, sur la voie de Besançon qui menait à Luxeuil, Léodégar est arrêté sans résistance. On tint un conseil de grands et d'évêques au palais, pour délibérer sur la demande exprimée par Léodégar lui-même de se retirer au monastère de Luxeuil. Tous approuvèrent qu'on lui ouvrît les portes de Luxeuil ; les uns espérant que ce monastère serait sa prison et son tombeau, les autres cherchant à le soustraire pour un temps au ressentiment du roi et de ses ennemis. Léodégar y fut donc conduit.

Il y avait, on s'en souvient, trois ans à peine qu'un autre exilé avait été recueilli dans les solitudes de Luxeuil ; et voici qu'à son tour le rival d'Ébroin obtient sous le même toit hospitalité et sauvegarde. Étrange preuve, qu'il plut à Dieu de donner aux fervents solitaires des Vosges, de la vanité des choses humaines !

Ébroin dut éprouver un tressaillement d'orgueil en voyant à côté de lui Léodégar humilié comme lui. Il affectait une indifférente résignation à ses disgrâces et même une sorte d'amitié pour son rival. Celui-ci fut assez grand pour descendre à des excuses, et pour chercher, après l'avoir sauvé,

[1] *Vita rhythmica*, v. 192-197.
[2] *Anonym. Æduens.*, n° 5.

à s'imaginer des torts. Le pardon parut réciproque. Toutefois l'abbé Windologus, homme saint et habile, assez pénétrant pour démêler l'hypocrisie d'Ébroin, crut devoir l'éloigner de Léodégar, et leur assigner deux cellules séparées, pour y vaquer, loin l'un de l'autre, aux exercices de la vie pénitente. Ébroin y était astreint par les engagements qu'il avait pris, et que confirmèrent encore quelques degrés de la cléricature. Léodégar s'y soumit volontairement, et voulut ne différer en rien des moines astreints à l'observance.

Luxeuil semblait fait pour être l'asile des nobles infortunes. Ce monastère s'élevait sur des ruines qui rappelaient Rome, la plus imposante des grandeurs déchues. Le pied y heurtait les débris de l'art grec, les statues mutilées et vermoulues des dieux détrônés du paganisme et du druidisme. Douze étrangers, conduits par Colomban, y avaient dressé, contre le tronc des arbres et les parois des rochers, sur les débris d'anciens thermes, les premières cellules de Luxeuil, ainsi nommées, disait-on alors, comme étant le bercail de la lumière [1]. Là, en effet, s'étaient réfugiées, d'exil en exil, les lettres et les traditions savantes ; parvenues en Irlande, aux confins du monde, elles revenaient sur leurs pas, ou plutôt elles suivaient les traces de saint Colomban, et passaient avec lui d'Irlande à Luxeuil, à Lure, à Fontaine-de-Bèze, de la Bourgogne aux bords du Rhin, pour aller de là à Saint-Gall, et retourner en Italie, à Bobbio, où les disciples de saint Colomban, s'unissant aux enfants de saint Benoît, aux continuateurs de Cassiodore, conservèrent la civilisation du monde occidental.

A Luxeuil, la culture des lettres n'y avait point altéré la ferveur primitive; les douze premiers compagnons de saint Colomban s'étaient accrus rapidement jusqu'au nombre de

[1] *Vita rhythmica*, v. 214, 215.

Hocque monasterium dudum de lumine dictum
Luxovium fertur, *lucens* quod pascit *ovile*.

deux cent vingt. Tout leur était commun ; ils ne réclamaient rien en propre, hormis les travaux du jour et les veilles de la nuit; ils n'avaient rien des choses du monde, si ce n'est une rare et austère nourriture, un humble vêtement de laine blanche : et pourtant ils possédaient tout en Jésus-Christ; heureux de ces délices et contents de ces trésors, ils menaient en terre la vie des anges [1].

Luxeuil fut le berceau de ces grandes institutions, la mère de ces écoles nouvelles, et, comme on l'appela longtemps, le chef de tous les monastères de Bourgogne et de France [2]. Les études, au onzième siècle, y étaient très-florissantes. Les fils des nobles familles, les évêques des grands siéges, les abbés des monastères, les hommes les plus illustres du temps, les apôtres qui achevèrent la ruine du paganisme en Gaule, se rencontrèrent à Luxeuil : Audomar d'Arras, et son père Friulfus ; Donat de Nevers [3] ; Chanoald de Laon [4] ; Achar et Mommolenus de Noyon [5] ; Bertin, fondateur de Sithiu [6] ; Frodobert, de Moustier-la-Celle ; Babolein, premier abbé de Saint-Maur-les-Fossés [7]; Theodefridus, abbé de Corbie et évêque d'Amiens [8]; Germain, de Grand-Val, et son frère Numérien [9]; Berchare, martyr et fondateur de Haute-Villiers et de Montiers-Render [10] ; Romaric, et Amatus de Remiremont [11];

[1] *Vita S. Walarici*, cap. VII, nº 8, sæc. II Bened.

[2] Luxovium omnium caput Burgundiæ monasteriorum et Franciæ. *Gall. christ. vet.*—Erat, eo tempore, prænominatum Luxoviense cœnobium in Gallicis regionibus, *pene singulare tam in religionis apice, quem etiam in perfectione doctrinæ.* Qua ex causa plurimi quibus in utramvis partem proficiendi fervor inerat, ad eumdem locum certantibus studiis undique confluebant. *Vita S. Froberti,* nº 5, sæc. II Bened., p. 629.

[3] *Vita S. Audomari*, nº 2, sæc. II Bened.

[4] *Elogium S. Donati*, ibid.

[5] *Vita S. Eustasii*, nº 5, ibid.

[6] *Annal. ord. S. Bened.*, ann. 647, nº 49.

[7] *De S. Baboleno*, nº 2, sæc. II Bened.

[8] *Vita S. Balthild. prior.*, nº 7, ibid.

[9] *Vita S. Germani abb.*, ibid.

[10] *Vita S. Bercharii*, ibid.

[11] *Vita S. Amati*, nº 12, ibid.

Ermanfroi, que nous avons vu au palais avec Léodégar.

De là sortirent non-seulement les propagateurs de la civilisation, mais de zélés apôtres qui se répandirent par toutes les Vosges, l'Alsace, la Bavière, la Suisse et toute l'Allemagne. Les conciles confiaient solennellement l'évangélisation des peuples aux abbés de Luxeuil [1]. Ces hommes de Dieu, dont les sens spiritualisés percevaient le parfum de la vertu, choisissaient avec un tact infaillible et fécond ceux qui étaient les plus dignes de répandre la bonne odeur de Jésus-Christ [2].

Ainsi Léodégar retrouvait à Luxeuil ses nobles amitiés du palais, ses meilleurs souvenirs, Poitiers, Lutèce, Autun; surtout Saint-Maixent y revivait tout entier : ses frères de cellule, sa paternité abbatiale, les fêtes et les chants du désert, les joies du jour, et les splendeurs des nuits, même cette belle nature que la solitude embellit et que la prière colore d'un reflet du ciel : depuis le temps de Pâques jusqu'au déclin de l'automne, époque de son séjour à Luxeuil, on aime à le voir, comme autrefois sur les bords de l'humble Séparis, errer sous les ombrages du torrent qui promenait à travers le pieux enclos le murmure de ses méandres et ses eaux poissonneuses [3], fouler à pas lents, dans ses longues méditations, la pelouse qui dessinait autour du monastère un arc de verdure; s'enfoncer dans la feuillée des bois qui le couronnait en amphithéâtre; chercher la place où vécurent et se préparèrent à l'apostolat, au martyre, à la gloire, les Eustase, les Walde-

[1] *Vita S. Eustasii*, nº 3, 5, ibid.

[2] S. Valery exhalait par sa vertu une odeur que S. Colomban sentait et dont il bénissait Dieu et félicitait hardiment son disciple. *Vita S. Walerici*, nº 11, sæc. II Bened.

[3] Undique quod tegitur sylvis frondentibus altis,
Passim per gyrum vernantum flore venusto
Pratorum species spectantum mulcet ocellos.
Per medium fluvius rapido torrente susurrat
Lignifer, et gestans squamosos gurgite pisces.
Vita rhythmica, v. 216-220.

bert, les Germain, les Bérchare, et par-dessus tout Colomban.

Colomban ! tout ici rappelle les merveilles de cette foi qui remuait les peuples et faisait trembler les rois. Là planait le corbeau, et ici mugissait l'ours qui comprenaient sa voix comme la voix de Dieu ; c'était là le rocher d'où jaillissaient les eaux du désert, au commandement du nouveau Moïse ; c'était ici que tomba le chêne qui fendit le front du père de saint Babolein, miraculeusement guéri par le thaumaturge. Dans ces sentiers folâtraient autour de lui les bêtes sauvages et les oiseaux de la forêt, qui allaient jusqu'à déposer leur nid dans sa cuculle. Voilà la grotte où il passait la veille des fêtes et le saint Carême avec un seul disciple, le plus jeune d'entre eux, chargé de puiser son eau, d'écarter les importuns, de transmettre ses ordres au monastère et de lui en rapporter les nouvelles. Il sortait de là avec la verge et le rayon de feu de Moïse, et s'en allait flageller de ses anathèmes les scandales des fils de Brunehaut et prophétiser leur chute. Léodégar était préparé mieux que personne à entrer en communion de cœur et de pensée avec ce hardi censeur des grands du siècle. Il put apprendre de la bouche même du moine Jonas qui écrivait à Luxeuil, vers ce temps, la vie de Colomban et de ses principaux disciples, toutes les particularités de cette existence si dévouée, tous les détails des persécutions, tous les secrets de cette âme énergique et jusqu'à ses visions ; et entre autres, ce trait qui résume la vie de Léodégar et de Colomban, et peint sous de vives images la grandeur et les périls de la lutte contre les passions sauvages de ces temps : « Un jour, le saint homme errait dans les plus sombres sentiers du bois, portant sur ses épaules le livre des saintes Écritures, et disputant seul à seul. Il lui vint tout à coup une pensée : Qu'aimerait-il mieux, ou de tomber dans les persécutions des hommes ou d'être exposé aux bêtes féroces? Comme mille réflexions pénibles le tourmentaient, il avait beau prier et se signer le front, il se di-

sait toujours que mieux valait assurément la férocité des bêtes qui ne péchaient point, que la rage des hommes qui perdent leurs âmes. Pendant qu'il débattait ces pensées, il voit venir à lui douze loups qui l'escortent à droite et à gauche : il demeura immobile, disant : *Deus, in adjutorum meum intende; Domine, ad adjuvandum me festina.* Les loups approchèrent de si près que leurs gueules touchaient ses vêtements. Comme il tenait ferme au milieu d'eux, ils le laissent sans peur, et s'en vont vaguer dans la forêt. Cette première tentation heureusement traversée, le bienheureux poursuit son chemin à travers le bois. Après quelques pas, il entend des voix : c'étaient des Suèves en grand nombre, errant en tumulte, exerçant leurs brigandages. Mais il affronta cette épreuve avec la même constance, et s'affermit ainsi contre le malheur. Or était-ce tromperie du diable, ou la chose arriva-t-elle vraiment? Le saint homme ne le reconnut pas clairement [1]. »

On respirait à Luxeuil comme un air d'héroïsme, on y prenait le tempérament des saints et des martrys. Colomban avait profondément imprimé dans l'esprit de ses disciples ce mépris de la vie, qu'il exprima si énergiquement dans ses homélies. On y méditait volontiers sur les dérisions et les déceptions du monde, sur la caducité du temps, et sur la patrie qui demeure dans le Père qui est au ciel. Ainsi là se formèrent aux dévouements jusqu'à la mort, les Berchare de Haute-Villiers, les Germain de Grand-Val, les Ragnebert, les Ragnacharius de Bâle ou d'Autun, et ces trois cents martyrs de Luxeuil qui, avec leur abbé Mellinus, tombèrent sous le cimeterre des Sarrasins.

Le secret de cet héroïsme, l'âme de Luxeuil, c'était le *Laus perennis.* Ce chant des forts naquit en Occident sur les tombeaux de la légion thébéenne, à Saint-Maurice d'Agaune. Avant de s'établir à Luxeuil, il passa sur la fosse de saint

[1] *Vita S. Columbani*, nº 15, sæc. II Bened.

Marcel, le martyr du Châlonnais. Là, dès le temps de saint Eustase, le successeur de Colomban, trois cents moines, partagés en divers chœurs, se succédaient sans interruption dans la louange de Dieu. Jour et nuit, trois cents voix, aussi infatigables que celles des anges, se mêlaient incessamment au chant des collines éternelles. Les âmes s'embrasaient dans ce cantique sans fin ; les cœurs étaient toujours en haut et conversaient dans les cieux ; la terre leur était légère, Dieu n'avait qu'un signe à faire, et chacun et toute la troupe au besoin ployait sa tente et montait aux célestes tabernacles. Ainsi, pendant six vingts ans, ce sacrifice de la louange avait été offert incessamment à Luxeuil. Dieu jugea qu'il était temps d'accorder le repos à ces athlètes de la psalmodie ; il permit au Maure de commander le silence, et tous les moines de Luxeuil, échangeant contre le ciel leurs stalles ensanglantées, s'en allèrent reprendre en haut le *Laus perennis*, pour ne plus jamais l'interrompre[1].

Ce fut là que Léodégar se prépara à la dernière phase de sa vie, à son long martyre, à sa lente consommation. Les moments suprêmes vont arriver. Il peut dire à son Père, comme Jésus avant sa passion : *Maintenant mon âme est troublée : et que dirai-je? O Père! sauvez-moi de cette heure; mais c'est pour elle que je suis venu : Père, glorifiez votre nom.* Or Dieu a glorifié, et il glorifiera encore son fils Léodégar. Il le rendra jusqu'à la fin semblable au Christ; il le fera entrer comme lui dans la gloire, mais par la voie du sang; il le glorifiera, mais par le calvaire, le délaissement, le crucifiement et la sépulture. Il le fera martyr. C'est là le dernier ornement de la couronne de Léodégar, c'est le plus beau reflet de l'auréole des saints. Les vieillards de l'éternité jettent leurs couronnes aux pieds de

[1] Monasterio Luxovio tum præerat abbas Mellinus numeroso cœtui monachorum, qui una cum abbate cæsi sunt. Sicque ibi cessavit laus perpetua. *Annal. Ord. S. Bened.*, ad ann. 732, nº 7.

l'Agneau ; les vierges le suivent en ses sentiers mystiques ; les anges environnent son autel ; les apôtres sont assis sur des trônes ; mais le martyr repose sous l'autel, sa voix se mêle à la voix de l'Agneau, son sang parle et prie comme le sien ; comme lui, il dispose des miséricordes et des vengeances de Dieu.

C'est encore, si l'on veut, le dernier degré de cette longue initiation qui, au septième siècle, élève les peuples nouveaux, et surtout la France, aux régions chrétiennes les plus hautes et les plus pures. L'enfance, la cléricature, la profession monastique, l'épiscopat de Léodégar nous ont fait parcourir tous les progrès de cette éducation providentielle : son martyre achève de révéler le plan divin. Car, ainsi que nous l'avons dit en commençant ces pages, quand un martyr meurt, ce n'est pas seulement pour lui qu'il souffre, c'est aussi pour ses concitoyens : pour lui, sa mort est récompense ; pour eux, c'est un exemple : pour lui, c'est le repos ; pour eux, le salut. Et par cet exemple, nous apprenons à croire au Christ, nous apprenons à acheter par les opprobres la vie éternelle, nous apprenons à ne craindre pas la mort [1].

L'Église des Francs achève donc son catéchuménat par le baptême de sang et la confession des martyrs. Quelques victimes ont déjà de loin en loin rendu témoignage ; mais ce n'étaient que les prémices ; le champ a blanchi, les épis sont mûrs, la moisson commence ; et à partir de la première passion de Léodégar jusqu'à l'arrivée des Maures, le champ sera jonché de morts, et il s'en lèvera un grand peuple, une armée puissante, celle dont le marteau broiera à Poitiers l'orgueil des Musulmans. A l'ère des martyrs succédera le règne d'un nouveau Constantin : Charlemagne une seconde fois établira et affranchira l'Eglise romaine.

Il y a donc, ce nous semble, un nouvel intérêt à suivre

[1] S. Maximus Taurin., *Hom.* 31, nova edit. Rom.

les combats que notre saint pontife soutiendra pour la justice et la vérité contre Ebroin, son rival et l'ennemi de Dieu et de l'Église. Cet homme, encore caché sous le froc, prendra sa véritable place dans l'histoire à côté des proconsuls romains et des persécuteurs des martyrs, et Léodégar demeurera sur l'autel où l'a placé l'Église, comme la victime immolée sur le berceau de la France, pour le salut de la patrie, la gloire de Dieu et l'exaltation de la chrétienté.

Plus d'une fois Childéric, revenant sur ses pas, avait repris la pensée de mettre à mort Léodégar. Peu après son départ il y eût cédé, si l'abbé de Saint-Symphorien, le vénérable Hermenaire, à qui avait été confiée, à la demande de toute la ville, l'église d'Augustodunum, ne se fût prosterné aux pieds du prince et ne lui eût arraché, à force de prières, le salut de Léodégar. « Il en est qui l'accusèrent d'avoir souvent visité la demeure du roi pour se frayer les voies à l'épiscopat. Il n'en fut rien, et si l'œil charnel ne peut comprendre une affection surnaturelle, Hermenaire a pour garant de sa fidélité à son évêque ses œuvres de charité et un dévouement que la mort seule put suspendre[1]. »

Hermenaire ne put toutefois maîtriser longtemps la fureur de Childéric, que les partisans d'Ébroin ne cessaient d'exciter. Au bout de quelques mois il céda à ces obsessions : deux nobles Francs eurent ordre d'arracher Léodégar de Luxeuil. Le monastère n'avait rien à opposer à cet acte de violence; Leodégar fut livré sans défense, ou plutôt avec la sauvegarde de cette majesté plus auguste que jamais, que Dieu imprima sur son visage. Aussi ses ennemis devinrent ses défenseurs : ces ducs, leurs nobles femmes, leurs nombreux serviteurs, tout le peuple d'alentour se trouva soudainement épris pour lui d'un dévouement sans bornes[2].

[1] *Anonym. Æduens.*, n° 6.

[3] Tunc enim famulo suo gratia superna concesserat venerabilem dignitatem, ut in illis locis tam prædicti duces, quam eorum matronæ, simulque

Les deux seigneurs, en se présentant à Luxeuil, s'étaient fait accompagner d'un satellite forcené qui avait juré de décharger sa hache sur la tête de Léodégar, aussitôt qu'il le verrait hors du monastère. Ce moment venu, il sentit son cœur battre d'une terreur inconnue, ses genoux tremblèrent; il tomba aux pieds du saint, protestant à haute voix contre ses abominables serments, désavouant jusqu'à la pensée de son crime et en demandant grâce.

Ici se révèle en Léodégar un phénomène moral qui se reproduira plusieurs fois encore, cet étonnant pouvoir sur les hommes les plus pervers, cet empire instantané sur les volontés les plus rebelles, qui nous semble tenir du surnaturel. Nous ne pouvons lui comparer que la puissance des martyrs, dont le regard doux et fort traînait à leurs pieds les lions et les tigres des amphithéâtres.

Childéric, après avoir donné ordre de prendre Léodégar, ne tarda pas à mettre le comble à ses emportements. « C'était, dit le continuateur de Frédégaire, un prince léger et impétueux, fait pour jeter dans la révolte la nation des Francs, provoquant le scandale et dégradant son autorité, tant qu'enfin la haine montant toujours alla jusqu'au scandale de son renversement[1]. » Au milieu de l'exaspération croissante, un noble Franc, nommé Bodilon, ayant tenté de faire des représentations sur un impôt arbitraire et onéreux, Childéric le fit attacher à un poteau et battre de verges comme un esclave. Cet injurieux traitement révolta tous les leudes. Amalbert, Ingolbert, Bodilon, Lupus, tout une bande de conjurés se rassemblent, prennent pour rendez-vous la forêt de Livry, et, profitant d'une partie de chasse, surprennent le roi et le massacrent avec Dagobert, son fils, avec Bilihilde, la reine, encore enceinte.

ministri, universæque familiæ, necnon et vulgus populi ita imminerent, ut semetipsos pro eo non dubitarent offerre. Id., n° 8.

[1] Fredegar., *Chron. cont.*, XCV.

Daniel, autre fils du malheureux prince, échappa seul et vécut assez pour arriver quelque jour au trône.

L'Église était prête à l'avance pour intervenir dans ces scènes de violence. Si elle ne pouvait les prévenir, au moins elle recueillait et sauvait les victimes autant qu'elle le pouvait, au moins elle avait pour les morts de royales sépultures, et pour les vivants d'inviolables asiles. Ainsi Childéric, Bilihilde, et le jeune prince massacré avec eux à côté de plusieurs autres Mérovingiens, furent inhumés à Saint-Germain-le-Doré. La reconnaissance et la fidélité des moines leur restait et les accompagnait au delà de la tombe[1].

Le jeune Daniel[2] trouva un peu plus loin un asile sacré à Chelles, auprès de son aïeule Bathilde. La bienheureuse vécut assez pour contempler ces tragédies, où périssaient ses enfants. Bien que Dieu, pour récompenser ses douleurs de mère, lui eût donné tout une nouvelle et sainte famille, avec le baume de la prière et les chants de la solitude, si puissants contre les tribulations du siècle, son calice était encore amer : son cœur se consumait dans la résignation; elle en eut à ses derniers jours des douleurs d'entrailles très-aiguës, qui révélaient toutes ses angoisses de mère. Elle n'avait de soulagement que dans les innocentes caresses

[1] On découvrit ces tombeaux en 1645, et on les visita une seconde fois en 1656. Ils étaient placés près du gros mur du clocher septentrional; on les transporta auprès du pilier occidental, à l'entrée du sanctuaire. Celui de Childéric avait une inscription où on lisait CHILD. REX. Celui du jeune Dagobert était posé sur celui de sa mère. En 1645 la tête du roi portait un grand passement d'or en forme de couronne, un morceau de toile d'or lui couvrait le visage; on vit encore des éperons, une ceinture enrichie de boucles et d'ornements d'argent. Bilihilde avait ses habits royaux et un coussin d'herbes odoriférantes sous la tête. Des ouvriers y pénétrèrent et enlevèrent la plupart de ces ornements. En 1656 on ne trouva plus qu'un grand bâton de coudrier, une longue baguette, une épée rouillée et rompue par la poignée, quelques boucles du baudrier avec des plaques d'argent, fort minces, carrées, où était gravé un serpent amphisbène. D. Bouillard, *Histoire de l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés*, p. 252.

[2] Il monta sur le trône en 725, sous le nom de son père, Childéric; il est le troisième et le dernier de ce nom.

d'une enfant de sept ans, sa filleule Radegonde, que Dieu sembla déposer entre ses mains au moment même où il lui enlevait violemment ses enfants et ses petits-enfants[1].

Bathilde, qui avait foi aux prédictions des serviteurs de Dieu, pouvait espérer un plus consolant avenir pour la France et ses enfants. Longtemps auparavant saint Éloi, qu'elle avait si tendrement aimé, lui avait révélé tout ce qui se passait. Dans une vision prophétique, il avait vu une pleine lune entourée de trois étoiles, qui montait dans les cieux; peu à peu la lune s'effaça au milieu de sa course, puis deux étoiles; une seule resta, qui grandit comme un soleil et jeta jusqu'à la fin un grand éclat. Ce récit, écrit avant son accomplissement par un témoin fidèle, saint Ouen, était l'histoire exacte de Bathilde et de ses trois enfants.

Les peuples eux-mêmes avaient besoin de ces récits pour ne pas désespérer de la race de Clovis. Il n'y avait plus de rois, plus de maire reconnus par les Francs, ni en Neustrie, ni en Austrasie. Dagobert n'avait obtenu qu'un coin de terre aux bords du Rhin, au milieu des Suèves, des Bavarois, des Saxons, qui profitèrent de ces dissensions pour revenir à l'idolâtrie, à l'anarchie, au brigandage. Ulfoald, seul demeuré sur la scène des affaires, s'était enfui précipitamment dans ses terres, au nord des Gaules; les gouverneurs des provinces, laissés sans frein, se livraient à leurs dissensions et à leurs vengeances particulières; chacun jugeait, taxait, percevait à son gré les impôts; l'injustice provoquait la résistance, qui amenait des violences nouvelles et plus acerbes; c'était partout une guerre de brigandage. « Nous reconnûmes si manifestement, dit un contemporain, la colère de Dieu, que nous vîmes apparaître au firmament

[1] *Vita S. Balthildis prior*, n° 14.
[2] *Vita S. Eligii*, n° 31. Spicileg., t. II, ed. in-f°.
[3] *Annal. Metuens.* ad ann. 688.

l'une de ces étoiles que les astronomes nomment comètes[1], et qui annoncent, disent-ils, grande famine en terre, changement de rois, agitation des peuples, partis et factions, guerres et meurtres par le glaive. Or il est manifeste qu'alors toutes ces choses arrivèrent. Mais il est écrit que les insensés ne seront point corrigés par les paroles, encore moins donc le seront-ils par les signes[2]. »

Là où meurt un roi, a dit le poëte, se creuse un abîme où tout tombe. L'abîme s'ouvrit en Gaule au moment où disparurent les deux rois qui gouvernaient, l'un au nom de sa naissance, et l'autre par une investiture providentielle, Childéric et Léodégar. Celui-ci cependant subsistait, et les peuples, accoutumés à tourner leurs regards vers les maisons de Dieu, attendaient de Luxeuil le salut de la patrie.

Quelques-uns appelaient Ébroin, le plus grand nombre ne voyaient de salut qu'en Léodégar. A Augustodunum surtout, un élan de joie parcourut toute la cité ; une députation fut dépêchée pour aller porter au pontife exilé les vœux de ses enfants ; ils le trouvèrent entre les mains des nobles qui l'avaient tiré violemment de Luxeuil, et qui depuis étaient devenus ses plus dévoués défenseurs. S'il faut en croire deux légendaires inconnus, ces députés lui adressèrent, au nom de la cité, cette requête :

« Homme bien-aimé de Dieu et des hommes, nous avons « assez longtemps pleuré ton absence et porté le deuil ; rends « aux affligés la joie, console leur grande désolation ; prends « pitié, bien-aimé père, de ton troupeau ; il se consume de « regrets, et s'il ne te revoit, il défaillera. Reviens, visite,

[1] Il y a de grandes difficultés pour classer ce fait dans les annales de l'astronomie; il semble se confondre avec l'apparition d'un météore en forme d'arc-en-ciel, de l'an 671, et une grande comète qui fut visible pendant trois mois par tout le monde en 677. — Cf. Beda, *Hist. Anglor.*, lib. IV, c. 12. — Theophanes ad ann. secundum Alexandrin., 664. Pagi ad ann. 671, n° 8; 673, 8.— Boll. ad hunc loc., 472.

[2] *Anonym. Æduens.*, n° 7.

« fortifie et guéris, ô père, ceux que tu as pieusement et « doucement élevés, et ne les laisse pas plus longtemps « languir de ton absence ; que les larmes de tes enfants dé- « faillants t'émeuvent, et que les gémissements de ceux qui « soupirent après toi te ramènent. Nous savons bien que tu « veux sans relâche servir le Christ ; mais où le feras-tu « mieux que là où il t'a établi pasteur? que penses-tu mériter « de lui, si tu délaisses ceux qu'il t'a donnés à conduire ? « Reviens, père, reviens donc pour consoler tes fils qui « pleurent, pour rendre au double à notre maître le Christ « le talent qu'il t'a donné afin qu'il fructifiât [1]. »

Léodégar aimait à se regarder encore comme l'enfant de Windologus, comme le captif du Seigneur. Il objectait donc qu'il avait renoncé au monde et rappelait la sentence évangélique : *Nul n'est apte au royaume de Dieu, si, ayant mis la main à la charrue, il regarde en arrière.* Il fallut que le père du monastère vînt en aide aux députés et déliât Léodégar de tous ses doutes. Cet avis était un ordre ; il prit de son père une dernière bénédiction, et partit avec un nombreux cortége qui s'accrut à mesure qu'il s'avançait. Au bruit de son retour, tous ses amis accouraient auprès de lui ; la province entière était en fête ; la nouvelle en descendit rapidement jusqu'à Lyon, où Genesius rassembla une troupe nombreuse pour rejoindre Léodégar, et le ramener en triomphe à sa ville épiscopale.

[1] *Anonym. Murbac.*, n° 17. — *Vita rhythmica*, v. 835.

CHAPITRE XVIII.

NOUVELLE TYRANNIE D'ÉBROIN.

Léodégar revient à Autun avec Génésius de Lyon, Ebroin et sa bande. — Il fait proclamer roi Théodoric, et Leudèse maire du palais. — Ebroin remue l'Austrasie; — attaque Théodoric, tue Leudèse, bouleverse toutes les Gaules, — impose à l'Église la commende militaire; — persécute neuf évêques. — Troubles excités dans la province de Lyon, à Valence, à Lyon, à Clermont. — Martyre de S. Prix et de S. Rambert.

Au moment où Léodégar partait pour revoir son église, les portes de Luxeuil s'ouvraient à un autre exilé. Ebroin n'avait point cru devoir jeter encore le masque ni dépouiller le froc[1]. Peut-être voulait-il en imposer aux peuples, éviter l'odieux d'une apostasie, et se ménager dans son titre de clerc et de moine de nouveaux moyens d'intrigues, et un prestige qu'il pouvait croire indispensable pour tenir tête à Léodégar. On s'explique au moins assez difficilement sa nouvelle apparition sous un vêtement qui le fit appeler bientôt un simulacre de moine, un nouveau Julien[2]. En acceptant la cléricature, il avait signé sa dégradation pour

[1] L'anonyme autunois, très-exact d'ordinaire et témoin oculaire, indique le moment où Ébroin quitta l'habit monastique. Ce fut après son entrée à Autun. N° 8.

[2] His enim diebus egressus est de Luxovio etiam Hebroinus Juliano similis, qui vitam fictam monachorum tenuit. *Anonym. Æduens.*, n° 8. — Hebroinus... coma detonsa clericus Luxovium ingressus, apostata factus. *Vita S. Filiberti*, n° 22, sæc. II Bened.

le jour où il y renoncerait illicitement; les lois civiles s'unissaient aux lois canoniques pour flétrir le renégat de la cléricature et le dégrader de toute noblesse, de toute dignité, de toute milice[1].

Autour d'Ébroin se ramassèrent ses complices et ses valets, empressés de briguer ses bonnes grâces, « hommes de rapines et de fraudes, flétris la plupart et échappés de leurs retraites, comme au printemps les serpents sortent de leur caverne[2]. Leur chef lui-même relevait sa tête empoisonnée, comme une vipère qui se rajeunit et renouvelle son venin[3]. » Dans cette troupe impie, on se rappelait les injures qu'on avait reçues, on rejetait tous les malheurs du parti sur Léodégar, on stimulait Ébroin, déjà impatient de vengeance. La fureur éclata si vite, qu'Ébroin et sa bande résolurent de se défaire de Léodégar avant qu'il n'arrivât à Augustodunum.

Une journée de marche seulement les séparait du saint évêque : ils se hâtent donc pour l'atteindre; bientôt les deux troupes se rejoignent, ce ne devait pas être loin de Châlons, dont l'évêque, Diddo, était dès longtemps l'ennemi juré de Léodégar et le complice d'Ébroin.

Mais l'amitié cette fois avait pris les devants; Génésius prévint Ébroin et Diddo : d'autres amis de Léodégar étaient accourus aussi vite et en plus grand nombre. La partie était trop inégale ; Ébroin dissimula ; il lui fallut même, pour sa propre sûreté, se joindre aux deux évêques, afficher une humble et affectueuse déférence, et, toujours en froc de moine, se confondre dans leur suite. Il en vint donc de force

[1] *Nov.* 28, c. 7. *Nov.* 123, c. 15.

[2] Tunc hi qui... exsilio fuerant condemnati, tamquam veris tempore post hiemem solent de cavernis serpentes venenati procedere, quidam sine metu fuerunt reversi. Id., n° 7.

[3] Ipse enim Hebroinus caput relevavit venenosum, et quasi vipera restaurans venena sua. Id., n° 8.

à grossir de toute sa bande le cortége triomphal qui ramenait Léodégar à son église.

La cité et toute l'église éduenne éclatèrent de joie au retour du pontife. « Il semblait revenu du tombeau : c'était un beau jour après une tempête ; c'étaient les transports d'une famille qui revoyait un père après avoir pleuré sa perte[1]. » Les rues et les places sont ornées de fleurs et de tentures ; tout le peuple, jeunes et vieux, les vierges, les mères et leurs enfants sont en fête ; les clercs marchent en cadence au chant des antiennes ; les diacres portent des torches allumées ; toute la cité accueille avec acclamation Léodégar et son cortége, Génésius et ses fidèles amis, Ébroin même et ses suppôts confondus sous les éclats de cette ovation populaire : tous reconduisent le pontife à sa basilique, où du haut de son trône épiscopal il répand sur son peuple les bénédictions du retour. Au sortir de l'église, il donna à tous, dans les spacieuses salles de l'episcopium, une splendide hospitalité. « Cette fête était, Dieu le voulant ainsi, comme les préludes du soir, et les hymnes des saintes veilles qui précèdent l'anniversaire des martyrs[2]. »

Léodégar n'avait point attendu ce jour bruyant pour aviser au moyen de mettre un terme aux maux de la France ; il avait proposé aux leudes et aux évêques qui l'environnaient de reconnaître pour roi Théodoric, seul et dernier enfant de la pieuse reine Bathilde. Il lui fallait le concours d'Ébroin ; et il avait lieu d'y compter, puisque Ébroin, trois ans auparavant, avait pris l'initiative de cette mesure.

Mais Ébroin était humilié du triomphe de Léodégar et blessé de sa puissance. Qu'avait-il à faire d'un roi qui ne devrait pas tout à lui seul, qui ferait honneur à son rival de sa vie sauvée, de sa couronne recouvrée, qu'il n'irait

[1] *Anonym. Æducns.*, n° 8.

[2] Nec immerito laudum exhibebantur excubiæ, quia præsente (*forsan* præsciente) Domino, ad coronam properabat martyrii. Id., ibid.

saluer qu'à la suite de l'évêque, d'un roi créature de Léodégar?

Toutefois, il eût été indiscret de se prononcer brusquement; il parut donc accepter le projet avec plus d'empressement que personne. Impatient même de porter son hommage à Théodoric, il voulut aller à lui dès le jour, à l'heure même; il partit brusquement avant la fin de la nuit.

Léodégar le suivit et l'observa de près. Embarrassé de sa présence, traversé dans toutes ses ruses, Ébroin cherchait à échapper à cette surveillance qui l'investissait de toutes parts. Il fut encore assez pénétrant pour reconnaître que dans cette troupe, si unie en apparence, il y avait une défection à tenter. Il sonde adroitement les esprits; il s'adresse surtout aux Austrasiens accoutumés à faire bande à part; il rallie les anciens amis d'Ulfoald; il devine, il menace, il subjugue. Prodigieuse habileté de cet homme! A peine au milieu de la route qui le menait à Théodoric, il avait un nouveau roi, un vaste plan d'usurpation, un parti puissant, une armée, toute l'Austrasie à prendre, la France à rompre en deux parts. Il se sépare brusquement de Léodégar, abjure la cléricature, foule aux pieds ses engagements monastiques, se jette du côté du nord et entraîne avec lui ces mêmes Austrasiens qui avaient le plus contribué à le confiner à Luxeuil.

Léodégar lutta d'activité; il arriva bientôt à Paris, fit sortir de Saint-Denys Théodoric et le présenta aux leudes de Neustrie et de Bourgogne, qui le saluèrent roi avec les cérémonies accoutumées. Il eût pu, comme Arnulf et Cunibert, accepter les fonctions de maire; pour la seconde fois le palais tombait sous sa puissance; il eût au moins été désirable qu'il ne le quittât pas. Mais il avait à peine revu son peuple, et il connaissait le retour de ces grandes fortunes. De concert avec Warein, son frère, et l'assemblée des leudes [1], il proposa de nommer Leudèse, fils d'Archambaut,

[1] Fredegar. *Continuat.*, n° 93. — *Gesta Francor.*, n° 45.

parent d'Éga, issu de famille Burgonde, d'une grande race bénie dans la mémoire des peuples.

Un roi était proclamé, un maire du palais nommé, une majorité de leudes Neustriens et Burgondes ralliée au nouveau pouvoir, la fidélité assurée par de bonnes garanties. Ébroin avait comme disparu dans l'Austrasie, retiré auprès de sa femme Plectrude, et rentré dans ses patrimoines. Il devait en effet travailler à s'effacer, pour nouer plus fortement son intrigue dans l'ombre et se venger par où il avait succombé, par une surprise. On se rassura promptement au palais de Neustrie : le roi et Leudèse, sans troupes et sans défiance, visitaient les forêts et les villas royales; évêques et leudes s'étaient retirés. Léodégar crut avoir assez fait pour la patrie, et se donna tout entier à son église qui réclamait sa présence.

Théodoric et Leudèse passaient l'hiver sur les bords de l'Oise, dans la villa de Novientum [1]. Au cœur de l'hiver, Ébroin rassemble autour de lui une bande d'hommes résolus et actifs, se jette en Neustrie, court à grandes journées le long de l'Oise, tombe inopinément sur Novientum au milieu de la nuit, franchit la rivière au pont de Sainte-Maxence, taille en pièces un premier corps-de-garde endormi, et marche droit au quartier du roi. Théodoric et Leudèse eurent quelques instants pour s'échapper et emporter avec eux le trésor royal. Toujours fuyant, ils arrivent à la villa de Basio [2]. Ébroin sans relâche les poursuit encore, les atteint de nouveau; là le trésor est abandonné au pillage, et les uns reprennent la fuite, les autres la poursuite. On atteint le castel de Crécy, dernier refuge, où Ébroin arrête et investit Théodoric et sa suite. Impatient d'en finir, le traître demande une entrevue, oblige Leudèse

[1] Fredegarii *Continuat.*, n° 96.

[2] Il reste des ruines de cette villa près de Corbie, et des traces de son nom dans le village de Basin. Vid. D. Mabillon, *de Re diplomatica*, lib. IV, n° 12.

de l'accepter, l'aborde avec affabilité, se plaît à le nommer son compère, et l'assassine sur place.

Il s'arrêta là, n'osant ni toucher à son roi, ni se présenter à lui, couvert de sang; il n'inspirait plus que de l'horreur. Cette puissance lui suffisait; il ne s'étudia qu'à augmenter l'épouvante, il entreprit de gouverner par la terreur. Il sembla prendre un nouveau nom pour inspirer plus d'effroi. « Ébremer, disent les récits du temps, poussait alors, comme un lion parmi les bêtes féroces, des rugissements qui faisaient trembler toute la terre des Francs [1]. »

Se jouant de la royauté et des Francs, il promena à travers l'Austrasie et présenta comme un fils de Clotaire III, un enfant qu'il décora du grand nom de Clovis. Il lança ses émissaires par toute la France pour accréditer ces fables; on forçait le peuple de s'assembler sur son passage; on parcourait, en les ravageant, les provinces; on imposait aux juges de nouvelles préceptions au nom de ce roi; on dépouillait ceux qui résistaient, et s'ils ne prenaient promptement la fuite, on les exterminait par le glaive.

Ébroin joignait le sacrilége à la violence; il déshonorait l'épiscopat, en traînant avec lui des prélats flétris et vendus à ses fureurs, et entre autres Diddo de Châlons-sur-Saône et Bobbo de Valence. Il inaugurait, sous la terreur de son épée, un nouveau système de scandale et d'oppression, qui jettera de profondes et indestructibles racines au cœur de l'Église : c'est une nouvelle invasion plus redoutable que celle des Huns et des Vandales, l'intrusion à main armée des hommes de guerre dans le sanctuaire, la mise à l'encan des dignités de l'Église, en un mot la *commende militaire*. On avait bien vu auparavant quelques-uns de nos rois disposer arbitrairement des biens qu'ils avaient donnés à l'Église, et abandon-

[1] Qui ut leo rugiens inter cæteras feras, resonuit rugitus ejus per Francorum terras. Ursin., n° 12. — Omnes enim ut leonem iratum metuebant Ebremerdum, id est Hebroinum, filium perditionis, et stipulam inferni, sævum tyrannum. *Anonym. Æduens.*, n° 13.

ner à la faveur des bénéfices qu'ils avaient créés. L'Église éleva toujours la voix dans ses conciles contre ces empiétements du pouvoir laïque sur son administration. Mais elle n'avait point encore vu avant Ébroin le bien de ses pauvres et de ses clercs, ses plus hautes dignités, l'épiscopat, offert en prime aux violences d'un soldat, au dévouement d'un séide armé. L'Église était traitée en ville prise d'assaut, c'était un camp livré au pillage; ces intrus, imposés par le droit de la force, ne sauvaient pas même les apparences; ils portaient la cuirasse et la lance avec le bâton pastoral et la tunique des clercs. Ils couraient la campagne à la tête de bandes armées, et pasteurs transformés en loups rapaces, ils ravageaient les diocèses, rançonnaient les villes, les prenaient d'assaut, et emmenaient, comme il arriva à Léodégar, les vrais pasteurs en exil et au martyre.

Ce mal alla croissant pendant quatre-vingts ans; il était à son comble quand Charles-Martel, qui au moins avait sauvé l'Église et la civilisation tout entière, profita de son triomphe sur les Sarrasins pour distribuer aux compagnons de sa magnifique victoire les dépouilles opimes de l'Église. Il fallut, pour arrêter un si grand mal, tout le zèle d'un saint Boniface, la sage fermeté des papes et la magnanimité de Charlemagne. Encore y eut-il toujours comme un honorable compromis; la commende subsista à titre régulier. Ainsi la plaie faite au cœur de l'Église par l'envahissement de ses bénéfices ne se ferma point; et c'est à Ébroin surtout qu'appartiennent les premiers coups qui l'ouvrirent. Il faut entrevoir toute la profondeur de cette plaie pour comprendre l'antagonisme nécessaire de Léodégar avec cet homme.

On s'explique dès lors la profonde indignation qu'éprouvent tous les annalistes contemporains de l'Église en prononçant son nom. Ébroin rendait bien du reste cette aversion. Nouveau Julien, moine transfuge, clerc apostat, depuis sa sortie de Luxeuil il était possédé d'une haine furieuse

contre l'Église, et surtout contre les prélats et les saints les plus éminents. « Il grinçait des dents, disent les contemporains, contre les prêtres du Seigneur; fils de perdition, paille d'enfer, tout tremblait devant sa face, comme à l'aspect d'un lion courroucé [1]. » On comptait de son temps jusqu'à neuf pontifes du Seigneur dont il avait été le persécuteur et le bourreau. On ne tenait compte ni des prêtres, ni des diacres, ni des moines [2]. Le temps, l'espace et les documents nous manqueraient pour reprendre en détail ce martyrologe peu connu : qu'on juge de ce qui se passa dans le reste de l'Église gallicane, par ce que nous savons touchant la seule province de Lyon et le voisinage.

« A Vienne, saint Ferréol, dit un ancien martyrologe de cette église, fut mis à mort par ordre de l'impie Ébroin [3]. »

A Valence, un intrus déjà nommé, Bobbo, exerça au nom d'Ébroin ses fureurs pendant un long épiscopat. Quand son patron revint de Luxeuil, il se mit en campagne et parcourut toute la province comme un chef de brigands [4].

Sa bande, réunie à celles que Diddo ou Désidérius de Châlons commandait, donnèrent un assaut à la ville de Lyon, pour en expulser le métropolitain Génésius, pour lequel Ébroin devait avoir une haine réservée. Son peuple se leva comme un seul homme et repoussa vaillamment l'assaut des intrus.

Un peu plus loin, dans les montagnes du Jura, s'accomplissait un martyre tout entier imputable au cruel Ébroin. Nous avions rencontré au palais, parmi les jeunes Francs que Léodégar y vit grandir sous ses yeux et sous sa conduite, Ragnebert, fils du duc Ratbert, dont la noble origine, l'éducation, le cœur et la foi donnaient les plus légitimes espérances. Tout fut coupé dans la fleur. Le soldat parvenu,

[1] *Vita S. Wilfridi*, sæc. III Bened.

[2] Mœhler, *Abrégé de l'Histoire du Moyen âge*, p. 201.

[3] *Acta SS*. Bolland. ad XII januar.

[4] *Anonym. Æduens.*

comme parlent les actes, enveloppa le jeune duc dans sa conspiration des suspects, et il fallut toute la puissante médiation de saint Ouen pour qu'on se contentât de l'envoyer au fond de la Bourgogne. Le puissant Theudefroi, à qui il était adressé avec un ordre secret de s'en défaire, s'attacha tendrement à lui, « jusqu'à ce que la bête sanguinaire, déchaînée contre les saints de Dieu, eût fait entendre un nouveau sifflement de serpent. » A ce signal, le jeune martyr est entraîné dans la forêt de Brou, et frappé d'un coup de lance non loin de l'oratoire qu'un saint ermite avait élevé en l'honneur du martyr saint Genès. Trois générations de saints ont consacré ce lieu, qui conserve encore le nom de Saint-Rambert[1].

Sur un point opposé du même horizon, au milieu des Arvernes, se passait d'autres scènes plus violentes, qui se rattachent plus immédiatement à l'histoire de Léodégar. Si Ébroin n'est point ici auteur immédiat d'un grand crime, il l'est de l'anarchie qui l'occasionne : le sang de saint Prix doit donc retomber encore sur sa tête.

Præjectus de retour en sa cité après son procès avec Hector, y trouva des amis du patrice qui attendaient l'occasion de venger sa mort. Ils saisirent le moment de trouble où Ébroin bouleversait tout. « L'instigateur principal fut un fils de Bélial, nommé Agricius, qui s'associa quatre complices, deux sénateurs, Placidus et Bodo, un robuste chasseur Ursion, et l'appariteur Radbert, saxon d'origine, le plus scélérat de tous. » Ils partent sans délai pour investir la villa de Volvic, où le saint vaquait à la contemplation. A un mille de distance, au milieu de la nuit, ils font retentir un grand bruit de trompettes ; le saint, au premier son, comprenant que l'heure suprême était venue, se met en prière avec son fidèle Amarinus, qui ne le quittait plus depuis qu'il l'avait miraculeusement guéri au palais. Les fanfares

[1] *Passio S. Ragneberti*. Duchesne, t. I, p. 625.

approchant, tous les serviteurs s'enfuient à demi nus à travers les broussailles : un seul reste pour défendre la porte ; mais plus de vingt assaillants la forcent, la maison est envahie. « Mon maître, s'écriait Amarinus, fuyons! — Silence, « mon frère, répondait le saint, silence : si tu manques la « couronne en ce moment, tu ne la retrouveras plus. » Aussi tomba-t-il le premier sous les coups des assassins, qui le prirent pour Præjectus. Comme ils allaient s'en retourner, le saint, fondant en larmes de voir sa couronne lui échapper, courut à eux et leur dit comme son divin maître : « Voici « celui que vous cherchez, faites ce qui vous est com« mandé. » A ce mot, Radbert le Saxon prit son glaive et l'en frappa à la poitrine et à la tête, pendant qu'il se couvrait le visage de ses mains, disant comme le premier martyr : « *Seigneur, ne leur imputez pas ce crime;* » et comme l'auteur et le consommateur de tout martyre : « *Pardonnez-leur, Père, ils ne savent ce qu'ils font* [1]. »

On accuse encore Ébroin d'avoir fait massacrer saint Viotre et saint Amour, au comté de Bourgogne [2].

On peut juger, par toutes les violences dont une seule contrée fut le théâtre, de la persécution qui s'étendit sur toutes les églises des Gaules. Saint Lambert, de Maëstricht, fut chassé de son siége pour faire place à une créature d'Ébroin, Pharamond, digne de son patron par ses iniquités [3].

Saint Amé, de Sens ou de Sion, fut promené de prison en prison, de Péronne au monastère de Breuil, où le fils de sainte Rictrude, saint Mauronte, accueillit l'illustre prisonnier avec tant de vénération, qu'il lui céda le gouvernement de son monastère [4].

Saint Philibert de Jumièges tenta d'accomplir devant ce proconsul la courageuse mission que nous avons vu plus

[1] *Vita S. Præjecti*, sæc. II Bened.
[2] Longueval, *Hist. de l'Eglise gallicane*, vers l'an 678.
[3] *Vita S. Landeberti*.
[4] *Vita S. Amati*, Boll. XIII sept.

d'une fois remplie avec une noble intrépidité par ces hommes du désert que Dieu tenait en réserve pour l'heure du danger. L'abbé de Jumièges était de cette trempe : il porta donc au palais d'éloquentes protestations ; il se plaignit surtout des scandales introduits dans le lieu saint, sur la chaire des pontifes. Comme tant d'autres Barbares qu'avait désarmés cette audace, Ébroin fléchit devant le moine ; il alla jusqu'à lui offrir des présents. L'homme de Dieu les repoussa, et sans reculer devant la palme du martyre, objet de tous ses vœux, « Tu es un apostat, lui dit-il, il n'y a pas de chrétien qui puisse communiquer avec toi[1]. » Il n'était pas aisé de résister à ces hommes de prière et de foi. Ébroin pouvait avoir appris que deux ennemis de Philibert s'étant levés contre lui, l'un fut frappé de la foudre, et l'autre mourut honteusement de la mort d'Arius[2].

Ébroin dissimula son dépit, et n'en jura pas moins vengeance ; mais il fut assez habile pour l'obtenir en subornant quelques clercs de saint Ouen, et en trompant la vieillesse du vénérable évêque lui-même. L'illusion fut assez longue et compromit les meilleurs amis d'Audoen. Ainsi Philibert, qu'il avait jusque-là tendrement aimé, fut jeté dans une prison étroite et sombre, infestée par un essaim de chauves-souris. Le saint n'eut pas plutôt entonné en y entrant un psaume de David, qu'un suave parfum embauma cet asile infect et en chassa ces hôtes importuns. L'exil succéda à la prison. Deux intrus coup sur coup imposèrent leur commende à Jumièges, malgré l'énergique résistance des moines, malgré la colère du ciel qui frappa l'un d'eux d'une maladie subite et mortelle.

[1] Sanctus ad eum Filibertus abiit, et prædicationis verba impendit. Cumque ei ille dare munera magna vellet, vir Dei cuncta respuens ait apostatam esse eum, nec christianum hominem cum eo participare debere. *Vita S. Filiberti*, n° 22, sæc. II Bened.

[2] Unus ex iis fulminis ictu interiit, alius more Arii in sterquilinium omnia sua intestina deposuit, atque indignam vitam digna morte finivit. Id., n° 4.

Ébroin poussa la persécution jusqu'à tourmenter les vierges du Seigneur. Nous le verrons plus tard aux prises avec la sainte abbesse Anstrude et ses filles qui, par leurs prières, accompagnées de grands cris et de larmes, triomphèrent, comme l'abbé de Jumièges, de toute l'audace d'Ébroin.

Tous ces faits ne sont, du reste, que le prélude ou l'accessoire de l'acte de tyrannie le plus révoltant que l'histoire ait à reprocher à Ébroin, le long et douloureux martyre de Léodégar.

CHAPITRE XIX.

SAINT LÉGER ASSIÉGÉ A AUTUN, CAPTIF ET PRIVÉ DES YEUX, EST EMMENÉ EN CHAMPAGNE.

Ebroin délibère avec ses complices sur le sort de saint Léger. — Diddo et Waimer promettent de le faire prisonnier. — Ils assiégent Autun. — Saint Léger exhorte son clergé et son peuple, — distribue ses trésors, — fait une procession autour des murs, — se livre à l'ennemi. — On lui crève les yeux et on l'emmène en Champagne.

Ébroin régnait seul : Théodoric dépouillé et livré à sa merci, Bathilde reléguée dans un cloître, Himnehilde et Dagobert confinés au delà du Rhin aux extrêmes frontières, Leudèse tué, Ulfoald caché, les Austrasiens ralliés, les Neustriens subjugués, les Burgondes épouvantés ; un seul homme restait debout devant Ébroin, un seul évêque inquiétait son ambition et menaçait son avenir : c'était Léodégar.

Ce fut donc là désormais l'unique point de mire de ses propres réflexions et de toutes ses délibérations avec ses complices. Parmi ceux-ci, deux surtout l'excitaient sans relâche, Bobbo et Diddo, « deux hommes indignes d'être appelés évêques, sentinelles perfides qui ne veillaient qu'à une seule chose, aux convoitises du siècle et au lucre temporel, ne pensant jamais à qui et quel compte ils rendraient pour les âmes des peuples confiés à leur charge. » A eux se joignait un ennemi de leur perversité, un dur et

farouche soldat, Waimer, duc de Champagne. Ebremer, Waimer, Diddo, Bobbo et autres suppôts du démon tinrent donc un conseil de Caïphe, pour délibérer sur le sang du juste : deux Judas s'offrirent pour le livrer, Diddo et Waimer; ils jurèrent d'arracher Léodégar de son église et de sa cité, vif ou mort, et d'en tirer une vengeance dont la malice d'Ébroin serait satisfaite.

Ebremer en tressaillit de joie et leur donna tout une armée. Imitant la promptitude de leur maître dans ses expéditions homicides, ils marchèrent en diligence, franchirent rapidement les montagnes, et descendus dans la plaine d'Autun, ils déployèrent leurs bandes autour de ses vieux murs. Les populations s'étaient retirées devant eux et réfugiées par toutes les voies dans la cité : les portes furent solidement fermées, et des sentinelles disposées sur toutes les tours et sur les remparts.

La prévoyance de Léodégar avait pris les devants; tous les endroits faibles des murailles étaient réparés, et la ville pouvait soutenir un long siége. Ses serviteurs, ses clercs, ses fidèles le pressaient de prendre avec lui les trésors qu'il avait apportés lui-même, et de se retirer pour se mettre avec eux en sûreté et couper court à la persécution de ses ennemis. Léodégar savait qu'il y avait plus que des passions cupides soulevées contre lui; engagé désormais dans une lutte à outrance, il céderait vainement une fois encore à l'orage; il voyait assez par tout ce qui se passait dans l'Église des Gaules ce qui lui était préparé; il pensait aux saints de Luxeuil, aux martyrs d'Autun, aux glorieux patrons que l'Église honorait aux jours mêmes où il commençait son sacrifice, à saint Laurent qu'il invoquait publiquement pour le fortifier, et à saint Symphorien, dont l'anniversaire glorieux allait presque concourir avec le début et la consommation de son martyre. Il prit son parti sur ces glorieux exemples; il résolut d'affronter le danger, en se confiant à Dieu sans réserve.

Il réunit donc ses clercs et ses fidèles, en présence de

ses vastes trésors. Il rendit compte de ce qui s'y trouvait par sa générosité, et il ajouta :

« Tout ce que j'ai eu, frères, tant qu'il a plu à Dieu de « me conserver la faveur des hommes, je l'ai employé fidè- « lement, autant que j'ai pu, au bien général et à l'hon- « neur de tous ; cependant, aujourd'hui, si les hommes « de la terre s'emportent contre moi, c'est que le Seigneur « nous convie à la grâce d'en haut. Or sus, qu'ai-je à empor- « ter de ces biens qui ne peuvent me suivre au ciel ? Donc, « s'il vous plaît, voici mon dessein : c'est de donner cela aux « pauvres, plutôt que d'en faire un ignoble fardeau que « j'aille porter deçà, delà, à travers le monde : imitons le « bienheureux Laurent qui a dispersé et répandu ses trésors « parmi les pauvres, et voici que maintenant sa justice de- « meure au siècle des siècles, et sa force s'élève dans la « gloire [1]. »

Aussitôt il ordonna qu'on apportât les plats d'argent et autres vases, et qu'on appelât les orfèvres pour les rompre et les distribuer aux pauvres. Il réserva tout ce qui pouvait être utile au service de l'autel, et le déposa dans la diaconie de la basilique. Il commença ses largesses par les monastères d'hommes et de vierges placés aux portes de la ville et dans le voisinage, et consola leur pauvreté : puis il répandit ses dons sur tout le peuple, et il n'y eut pas une veuve, pas une pauvre orpheline, pas un nécessiteux qui fut oublié.

Ces distributions consommées, l'homme de Dieu se sen-

[1] Hæc omnia quæ cernitis, fratres, quamdiu terrenorum hominum gratiam me voluit gratia Dei habere, ad communem ornatum, prout potui, huc fideliter contuli. Nunc vero forsitan irati sunt ideo mihi homines terreni, quia Dominus nos vocare dignetur ad gratiam cœli. Ut quid enim hæc hinc auferam, quæ mecum in cœlo non tollam ? Ergo, si vobis placet, ego eligo consilium, hæc potius dari in usus pauperum quam cum turpi sarcina huc illucque oberrare per sæculum ; et imitemur beatum Laurentium, qui pro eo quod *dispersit et dedit pauperibus, justitia ejus manet in sæculum sæculi, et cornu illius exaltatum est in gloria*. Anonym. Æduens., n° 9.

tant plein de l'esprit de sagesse, adressa de nouveau la parole à ses frères : « Pour moi, frères, j'ai résolu de ne plus « aucunement penser à ce monde, de craindre seulement le « mal de l'âme, jamais un ennemi terrestre et passager. « L'homme de la terre, s'il a reçu puissance de Dieu pour « persécuter, qu'il arrête, qu'il perde, qu'il brûle, qu'il « tue! Vainement fuirions-nous, nous n'éviterons rien. « Que si la violence nous arrache aux choses qui passent « pour nous mettre sous la correction de Dieu, certes, ne « désespérons pas; que dis-je? nous nous réjouirons et de « l'avenir et du pardon. Fortifions donc de vertus et nos « âmes, et la garde de la cité, et que nos deux sortes d'en« nemis ne trouvent aucune entrée pour nous mettre en « péril [1]. »

Ces exhortations produisirent une grande émotion dans tout son peuple : il ordonna un jeûne de trois jours, comme aux litanies de l'Ascension, et selon le même rite, il prescrivit des processions générales. On porta le long des remparts et des rues l'image de la croix et les reliques des saints; on fit le tour des murs, en invoquant, devant leurs oratoires, les patrons, les apôtres, les martyrs éduens, les anges de la cité qu'on entendait parfois psalmodier sur les tombeaux des saints, et cette nuée imposante de témoins qui l'encourageaient du haut du ciel. Ainsi, défenseur de la cité du Christ, le saint pontife rangeait en bataille contre les assauts de l'ennemi toutes les milices de Dieu au ciel et sur la terre; il plaçait une prière à tous les postes, il assignait un bon ange à chaque tour et un patron à chaque porte; il répandait ses larmes et priait le Seigneur que, s'il

[1] Ego, fratres, decrevi jam de hoc sæculo nihil penitus cogitare, sed magis spiritualem nequitiam quam terrenum hominem metuere. Terrenus homo, si talem a Deo accepit potestatem, ut persequatur, comprehendat, perdat, incendat, interficiat, hæc nullatenus possumus declinantes effugere; et si hic tradimur (*al.* tradimus) de rebus transitoriis ad disciplinam, non desperemus : imo potius gaudeamus (*al.* gaudebimus) in futuro de venia. Id., ibid.

l'appelait au martyre, il sauvât de l'esclavage et de la violence le peuple qu'il lui avait donné. Il fut exaucé.

Quand son peuple était rassemblé à la basilique, il lui disait encore : « S'il en est parmi vous que j'aie offensé, « comme il arrive souvent, par trop de zèle dans les réprimandes, ou par des paroles blessantes, je les prie de me « le pardonner. Je ne puis ignorer, au moment de marcher « à la passion du Seigneur, qu'en vain souffrirait-on le martyre, si le cœur n'est purifié et illuminé du flambeau de « charité. Or il n'y eut personne qui put avoir le cœur « assez dur, eût-il été grièvement lésé, pour ne pas s'attendrir et tout pardonner. »

Peu après ces scènes touchantes, la ville fut investie de toutes parts par un assaut général. On combattit vaillamment de part et d'autre jusqu'au soir : toute la nuit, comme le jour, l'alarme continua, et on entendait les ennemis vociférant rôder comme une meute affamée autour de la ville.

Le lendemain, vingt-sixième jour du mois d'août [1], Léodégar monta sur les remparts, et promenant ses regards sur les campements de l'ennemi, il reconnut qu'un grand danger menaçait la ville, et qu'il devait le prévenir. Il fit donc suspendre le combat sur les murs et harangua ainsi le peuple : « Cessez, je vous en conjure, vos combats à ou« trance contre ces ennemis. S'ils sont venus ici pour moi « seul, par moi seul je suis prêt à leur accorder satisfac« tion, par moi seul j'apaiserai leur fureur : toutefois, pour « ne point sortir sans nous entendre, qu'un des frères soit « envoyé pour leur demander à quelle cause ils assiégent « cette ville. »

On fit aussitôt descendre par une porte, le long du rempart, l'abbé Méroald, qui allant droit à Diddo, lui dit : « Si « nos fautes ont mérité tous les maux que tu nous fais, en« core te prierai-je qu'il te souvienne de la sentence évan-

[1] *Calendrier d'Hohembourg*, dans *la Vie de sainte Odile*, par M. de Bussières

« gélique où le Seigneur dit : *Si vous ne remettez aux hom-*
« *mes leurs péchés, votre Père ne vous remettra pas les vôtres.*
« Et encore, souviens-toi de ceci : *Du même jugement dont*
« *vous aurez jugé les autres, vous serez jugés.* » En même temps il le pria d'arrêter les hostilités, et de recevoir toute la rançon qu'il lui plairait.

« Diddo, aussi inflexible que le roc, aussi endurci que Pharaon, se raidit contre les paroles divines, et répondit avec menaces, qu'il ne cesserait un seul instant le siége tant que Léodégar ne serait pas arrêté et remis à sa discrétion, et qu'il n'aurait pas promis fidélité à leur roi Clovis. » Cette faction, imaginant ce prétexte pour colorer sa violence, répandait partout le bruit que Théodoric était mort. Léodégar voyait clairement le but d'Ébroin : flétrir sa victime avant de l'immoler ; consommer sa tyrannie, en renversant son adversaire et en détruisant le prestige de sa droiture ; mettre la main sur l'épiscopat, après avoir mis à ses pieds son plus illustre représentant. Tout un vaste plan de honte et de ruine découlait infailliblement d'un seul acte de faiblesse sur une question temporelle en apparence. Trop accoutumé à ne pas mollir par imprévoyance ou lâcheté, voici quelle fut sa réponse à l'ultimatum de Diddo : « Qu'il
« vous soit notoire à tous, aux amis et aux frères, comme
« aux ennemis et aux persécuteurs, qu'aussi longtemps
« que Dieu me gardera dans cette vie, je garderai la fidélité
« promise à Théodoric devant le Seigneur. Périsse mon
« corps, j'y consens, plutôt que de déshonorer mon âme
« par une forfaiture ! »

[1] Hoc vobis notum sit omnibus, tam amicis et fratribus quam inimicis et hostibus, quia quousque Deus me in hac vita jusserit superesse, non mutabor a fide quam Theodorico promisi coram Domino conservare. Corpus meum decrevi potius in mortem offerre quam animam pro infidelitate turpiter denudare. Id., n° 10. — Ce serment dont parle S. Léger n'était que l'engagement contracté par tous les leudes francs envers le chef de l'État : peut-être était-il corroboré vis-à-vis de Théodoric par une ghilde ou ligue du bien public. Cf. Thomassin, *Discipl. de l'Eglise*, p. II, p. 1010.

A cette réponse les ennemis éclatent de fureur; à coups de lances et de traits, à feu et à flammes, ils se ruent sur la ville pour l'emporter d'assaut.

Cependant Léodégar une dernière fois se prosterne dans la basilique, au milieu de son peuple; comme les martyrs allant à la mort, il se fortifié par la participation au vin et au pain eucharistiques, dit adieu à tous ses frères, rassemble une dernière fois ses clercs autour de lui, fait porter encore processionnellement les reliques et les croix, entonne les psaumes, et entouré de chœurs chantant les louanges du Seigneur [1], il s'offre de lui-même aux palmes du martyre. Tout fondait en larmes autour de lui, et poussait des cris: « Père, pourquoi nous abandonner? Ne le fais pas! Nous pouvons encore défendre nos personnes, notre ville, notre père [2]! » Au milieu de ces cris, toujours entouré d'une immense procession de fidèles en pleurs, vêtu des ornements pontificaux, il atteignit la porte voisine de l'épiscopium et la franchit. Il se présenta aux ennemis: « Qui cherchez-vous? leur dit-il. — Le pontife. — Me voici, je vous donne ma vie [3]. »

Les ennemis de Léodégar l'accueillirent en tressaillant d'aise, comme les loups, quand l'innocente brebis devient leur proie [4]. Malgré les prières du peuple et le signe vénéré de la croix et les reliques des saints, ils se saisirent violemment de lui, comme il disait, les yeux levés au ciel: « Je « rends grâces à Dieu tout-puissant qui a daigné me glori- « fier aujourd'hui [5]. »

Le saint pontife est conduit à la partie orientale de la cité, sur les flancs de la montagne, en face des remparts du

[1] Ursin, n° 8.
[2] *Anonym. Murbacens.*, cap. 22.
[3] Id., ibid.
[4] *Anonym. Æduens.*, n° 10.
[5] Gratias ago omnipotenti Deo qui me dignatus est hodie glorificare. Id., ibid.

haut desquels toute la ville pouvait contempler la scène qui allait se passer; peut-être était-ce, selon quelques traditions locales, au lieu même où s'élève en ce moment une chapelle champêtre en l'honneur de saint Léger.

Des bourreaux entourent Léodégar, sans toutefois l'enchaîner, ni le garrotter; immobile et calme sous des souffrances qui dépassent la nature, il a les yeux arrachés, les orbites creusés par des pointes de fer. « J'en atteste nombre d'illustres personnages qui l'ont vu, dit un témoin oculaire : il ne souffrit pas qu'on lui imposât des chaînes, il n'exhala pas un seul gémissement de ses lèvres; seulement il glorifiait Dieu, et murmurait doucement le chant des psaumes [1]. » On lui arrachait la lumière du corps; mais intérieurement la lumière divine croissait et dirigeait les yeux de son corps vers Dieu; et il commençait, dans l'ombre nouvelle qui l'enveloppait, comme une longue veille de prières qu'il ne cessera qu'au lever du jour sans fin; il disait [2] :

« Je vous rends grâces, très-bénin Seigneur Jésus, qui « avez daigné visiter de cette sorte votre serviteur... Après « tout, ces yeux, qui maintenant me manquent, sont de « chair et me sont communs avec les hommes et les ani- « maux : un peu d'espace les arrête; un peu de matière « les intercepte; la nuit les aveugle, trop de lumière les « éblouit; ils ne servent de rien à l'âme, plus souvent ils « la détournent de la droite vision. Si le prophète n'eût « connu ces ennemis de l'âme, il n'eût pas fait cette prière : « *Détournez mes yeux, pour qu'ils ne voient point la va-* « *nité!* Mais il me reste les yeux intérieurs de l'âme, et « je les élève à vous; par eux je vous vois, par eux je vous « considère, je vous contemple, je vous reconnais... Il n'y « a pierre, ni bois, ni ténèbres, ni distance, ni rien de

[1] *Anonym. Æduens.*, n° 10.
[2] *Anonym. Murbac.*, n° 23.

« matériel, qui puisse m'empêcher de vous voir; et c'est
« pourquoi, ô bon maître, je vous prie avec le psalmiste :
« *Éclairez mes yeux, et je contemplerai les merveilles de*
« *votre loi!* »

« Ainsi, le bienheureux martyr, illuminé d'un rayon divin, répandait le baume des Écritures sur les douleurs de ses plaies cuisantes, et donnait un grand exemple de résignation et de pardon des injures, qui mérita le salut de son peuple. »

Cependant, si son dévouement empêcha le sac et la ruine de la ville, il ne lui épargna ni l'humiliation, ni le sacrilége, ni les exactions ruineuses. Waimer et Diddo osèrent choisir le plus coupable de leurs complices, Bobbo, évêque dégradé et déjà expulsé de Valence, pour l'élever sur le siége du saint martyr. L'intrus, pour signaler son avénement, rançonna la ville, dépouilla les habitants, et fit camper au milieu d'eux tout une armée ennemie. Le rachat de la ville, outre le butin fait par le pillage, fut porté à cinq mille sous d'or[1]; il fallut les prendre dans le trésor de l'église. Dieu le permit; mais en accomplissant le vœu de Léodégar, personne ne fut mis en esclavage. Les bandes ennemies se partagèrent ces dépouilles et se séparèrent. Waimer qui reçut, comme par surcroît, le saint homme en dépôt, s'en retourna en Champagne avec ses hommes de guerre, sa part du butin et son prisonnier aveugle. Avant de quitter son église, Léodégar avait pourvu à son gouvernement. Il est probable que l'abbé de Saint-Symphorien, Hermenaire, déjà accoutumé à cette délicate mission, reprit l'administration de ce vaste diocèse, et tempéra les regrets et la désolation de cette église désolée.

De leur côté Diddo et Bobbo parcoururent tout le pays

[1] Le sou d'or, selon le système de M. Guérard, avait une valeur relative de 90 francs, sous les Mérovingiens. La rançon de la ville montait donc à 450,000 francs.

des Burgondes avec un duc Athalric qu'ils voulaient établir patrice de la province. Ils descendirent jusqu'aux portes de Lyon, comme nous l'avons dit plus haut, pour chasser de son siége Génésius, comme ils avaient fait de Léodégar. Mais Lyon ne fut point surpris comme Autun ; des forces imposantes y avaient été rassemblées. Cette très-grande cité, grâce à Dieu son gardien et son premier évêque, fut sauvée.

La persécution atteignit surtout les membres de la famille de saint Léger. Son frère Warein avait probablement déjà pris la fuite et s'était retiré au fond de l'Occitanie, dans les montagnes des Pyrénées, où régnaient les descendants de Caribert [1], asile ordinaire des mécontents de Neustrie et d'Austrasie.

La vieillesse de Diddo, son oncle, ne le mit pas à l'abri de la tempête. Peut-être vécut-il assez pour voir la ruine de ses deux neveux, le meurtre affreux de Warein, les longs tourments de Léodégar. Il lui fallut au moins subir l'exil à un âge probablement octogénaire [2] ; c'était une rude expiation de l'exil imposé sur son conseil au jeune Dagobert. Le vieil évêque ne porta pas loin le poids de ses douleurs. Presque au même temps on voit lui succéder un autre parent de Léodégar, Ansoald, l'ami des saints, qu'il protégea contre Ébroin, et de Dieu qui lui donna le don des miracles.

[1] Ebroinus..... Leodegarium episcopum captivum interemit, Didonem episcopum avunculum ejus exilio damnavit. *Fragmentum historicum Ursicii*, D. Bouquet, t. II, p. 692.

[2] *Vita S. Filiberti*, n° 24, 27.

CHAPITRE XX.

DE LA TYRANNIE D'ÉBROIN, QUI TOURMENTE DE NOUVEAU SAINT LÉGER ET FAIT LAPIDER SAINT WAREIN, SON FRÈRE.

Saint Léger est abandonné dans un bois, — nourri miraculeusement, — confié à Waimer qui ne peut s'empêcher de le vénérer. — Angoisses d'Ebroin dans sa puissance. — Simulacre de procès contre saint Léger et son frère. — Défense des deux confesseurs. — Saint Warcin est lapidé. — Saint Léger, traîné dans une piscine, sur des pierres aiguës, promené dans la ville, mutilé à la face et aux lèvres, est abandonné à Waning.

Léodégar, aveugle, captif, violemment entraîné comme un prisonnier de guerre, était arrivé en Champagne, et malgré les souffrances de ce long trajet, son martyre recommença.

Ébroin ayant appris ce qui s'était passé, ordonna encore qu'on le jetât au fond d'un bois, qu'on fît courir le bruit qu'il s'était noyé, et qu'on lui élevât un tombeau, pour mieux tromper les peuples, tandis qu'on le laisserait mourir de faim. Il y a ici dans Ébroin une nouvelle réminiscence de Grimoald, avec un mélange de cruauté et de lâcheté qui lui est propre.

Léodégar est donc conduit dans une forêt profonde, et là il est délaissé dans les angoisses d'une subite et récente cécité, sans aliments, sans guide, sans qu'on lui donnât même, comme au vieillard Tobie, le dernier compagnon de l'aveugle pour le conduire.

Mais Dieu, qui nourrit par un corbeau le prophète Élie, vint en aide à son serviteur; il eut longtemps à souffrir le plus extrême besoin, et il fut trouvé vivant.

Waimer, ayant des premiers compris qu'il n'est pas donné à l'homme de durer ainsi sans une grâce spéciale du Christ,

le fit revenir en sa maison : ses dures entrailles s'amollirent d'une involontaire pitié; les doux et familiers entretiens du martyr aveugle achevèrent en un instant de le subjuguer; lui et sa femme se mirent docilement sous la main du saint pontife; Waimer en vint à déposer à ses pieds la part qui lui était revenue des trésors enlevés à l'église d'Augustodunum. Le Saint put parler et agir en maître; on lui obéit en tout ce qu'il lui plut de prescrire. Il fit reporter les trésors de son église par un moine fidèle, l'un des compagnons de son exil, l'abbé Berton, qui les distribua aux serviteurs de la foi, aux pauvres de Dieu.

Léodégar évangélisait donc, tout aveugle qu'il était; prisonnier du Christ, il ne tenait point sa vérité captive, il combattait pour elle dans ses fers, et ce n'est pas l'une des moindres victoires de sa vie que d'avoir triomphé de la violence du duc Waimer. S'il en faut croire quelques mots d'un récit postérieur, cette conversion momentanée eût été assez sérieuse pour déterminer le duc à se faire pénitent public, et à suivre dans un lointain pèlerinage le fondateur de Hautevilliers et de Moustiérender, saint Berchare. Tous deux seraient allés en Terre-Sainte, et Waimer aurait pleuré ses péchés et demandé pardon du martyre de Léodégar sur le tombeau du Sauveur des hommes. Une seule indication très-brève nous en instruit en passant, et nous laisse dans la plus complète ignorance sur les détails d'un événement aussi extraordinaire [1]. Ce qui augmente l'obscurité et l'incertitude, c'est

[1] Hilduin, comte d'Arcis-sur-Aube, vers la fin du dixième siècle, avait commis dans son comté plusieurs excès tyranniques. Asson, abbé de Montier-en-Der, alarmé pour son salut, l'exhorta à expier ses forfaits en se détachant de tous ses biens, et en allant en pèlerinage à Jérusalem, où il lui offrit de l'accompagner. Le comte céda à ses instances, et Asson lui tint parole, au péril de sa vie. Il mourut en route, consolé d'avoir imité jusqu'au bout le bienheureux Berchare, son prédécesseur, dont il avait écrit la vie. Un annaliste du onzième siècle, en rapportant ce fait, s'exprime ainsi : « Referens actus B. Bercharii, qui adiens Hierosolymam fertur duxisse secum Waimerum tormentorum S. Leodegarii reum. » *Vita S. Bercharii*, lib. II, n° 11, sæc. II Bened.

que dans d'autres récits nous trouvons Waimer remis en relation avec Ébroin, acceptant, sur ses conseils, une ordination sacrilége, et subissant de la justice divine une solennelle punition.

Cependant Léodégar passa de la maison de Waimer dans un monastère de la Champagne, où il resta pendant deux années; il édifia les serviteurs de Dieu par un grand exemple d'humilité et de patience.

Pendant cet intervalle, Ébroin, désormais seul maître et arbitre de tout, gouverna sans contestation les Francs au gré de ses fureurs que modéraient ses seuls intérêts. Il trouva plus expédient de retourner à Théodoric que de conserver la fable de son Clovis III : il fit donc rentrer celui-ci dans son obscurité première, et s'en vint reprendre sous Théodoric la mairie du palais. Il profita de cette autorité pour légitimer ses violences et les continuer sous une forme moins irrégulière.

Il publia d'abord un édit qui assurait l'impunité à ses complices et à ses propres excès; il portait que, « si, pendant les troubles, il était survenu à qui que ce fût quelque dommage par perte ou rapine, nul ne fût admis à intenter un procès en réparation du dommage [1]. »

Son orgueil devint de plus en plus ombrageux, cruel; il usa de rigueurs implacables envers les plus nobles familles; il choisit ses victimes parmi les plus éminents des Francs. Tous ceux qu'il attaquait étaient dépouillés de leurs biens, plusieurs mis à mort, la plupart obligés de fuir, les uns au midi des Gaules, auprès des ducs d'Aquitaine ou chez les belliqueux Gascons; les autres dans l'Austrasie, où s'élevait une nouvelle dynastie, la famille des Pepins, qui reprenait son ancienne prépondérance, et montait lentement sur le pavois, pour sauver la France de la tyrannie d'Ébroin, et punir, en les supplantant, les faibles Mérovingiens.

[1] *Anonym. Æducns.*, nº 12.

Ébroin redoutait de voir des ruines de ses adversaires, du sang de ses victimes se lever des vengeurs ; pour les prévenir, il étendit ses vengeances aux enfants et aux proches de tous ceux qu'il avait persécutés. Ainsi redoublait sa tyrannie, et avec elle la haine des peuples [1].

Au milieu de l'ivresse de sa domination, il n'était pas sans inquiétude : l'Austrasie se débattait toujours; au milieu de ces luttes perpétuelles grandissait l'ascendant des Pepins, dont le nom était noblement porté par Pepin d'Héristal, le père de Charles-Martel. Le duc Martin, de la même famille, doublait son influence. Au milieu des populations ardentes du midi se trouvait éparse une foule d'illustres mécontents : la présence de Warein au midi, celle de Léodégar au nord, ne lui laissaient plus de repos; il fut résolu qu'ils périraient : la peur autant que l'égoïsme ambitieux en firent un bourreau.

Toutefois, il lui fallut user de ménagements et de longs détours : le temps n'était plus où le glaive seul tranchait les arrêts de la justice et disposait de la vie des hommes. L'humanité, même en ces jours de perturbation, reprenait visiblement ses droits; la voix sainte du devoir ne retentissait pas inutilement sur les lèvres de tant de prêtres, de pontifes et de moines; derrière eux apparaissait déjà tout un peuple chrétien. Le tyran, qui avait pu impunément braver un moine, eut besoin d'un procès simulé pour se délivrer de Warein et de Léodégar.

Il imagina de faire une enquête sur la mort de Childéric, bien qu'il fût notoire que nul n'avait désiré sa fin plus ardemment que lui-même dans sa prison de Luxeuil. Par suite de cette enquête, Ébroin intenta une accusation de meurtre et d'attentat à la vie du roi contre les deux frères; et prenant

[1] Cum autem in rediviva cœpisset superbia, dolens simul et metuens ne superstites haberet æmulos, quorum parentibus intulerat malum ; jam enim jura potestatis adeptus, duplicavit malitiam cum invidia. Id., ibid.

arrogamment le rang d'un Mérovingien, en son propre nom comme en celui du roi, il lança, *par l'autorité des princes*, une préception royale, qui enjoignait à Warein et à Léodégar de sortir de leur retraite pour se présenter au palais [1]. La préception fut intimée avec des moyens immédiats de l'exécuter de gré ou de force. Les deux accusés n'hésitèrent pas à venir se purger des accusations d'Ébroin en présence de leurs pairs. Tous deux se rencontrèrent donc et s'embrassèrent une dernière fois. Mais il ne fut pas donné à Léodégar de voir son frère au plus beau jour de sa vie.

Cette assemblée eut-elle lieu au jour consacré par d'anciens martyrologes à la mémoire de saint Warein, au 8 des kalendes de septembre [2] ? Se fit-elle à peu de distance d'Augustodunum, au castel de Vergy, où furent longtemps conservés le souvenir, les ossements et le tombeau de Warein ? On sait seulement que cette assemblée fut nombreuse; des leudes et des évêques s'y rendirent; plusieurs abbés d'Augustodunum y parurent. On y vit entre autres Winobert, abbé de Saint-Martin, et l'illustre Hermenaire, qui gouvernait de nouveau l'église de Léodégar.

Le jour arrivé, et les deux nobles accusés amenés en présence de l'assemblée, Ébroin, leur accusateur et leur juge, brisant brusquement sur toute forme juridique, les accueillit avec moquerie et les accabla d'invectives.

Pour eux, conservant la franche dignité du malheur et l'humilité des martyrs, ils lui dirent : « C'est dignement que

[1] Jusserunt *principes*, una cum germano suo, Leodegarium ex monasterio in quo tenebatur absconditus, egredi et in præsentia regis jussus est accersiri. *Anon. Æd.*, n° 12.

[2] Un ancien calendrier cité par le P. Chifflet (*de annis Dagoberti regis*, c. 16) porte au 25 août le martyre de S. Warein : *Lapidatio B. Gayreni est* VIII *kalendas septembris*. — Domenico Georgi, dans son édition du Martyrologe d'Adon, mentionne cette légende pour S. Warein, tirée d'un très-ancien Ms. : *Apud Verziacum castrum, S. Girini martyris, fratris S. Leodegarii.* Cf. Boll., II octob. *Comment. præv.*, n° 2. — Voir aux *Analecta* les pièces concernant le tombeau de S. Warein et son culte à Vergy.

« nous souffrons, parce que nous avons péché contre le « Seigneur. Cependant sa clémence l'emporte, puisqu'il « daigne nous appeler à une telle gloire. Mais toi, misérable « Ébroin, qui infliges à la race des Francs un si dur châti- « ment, en voulant ôter la vie aux autres, tu fais retomber « la vengeance sur toi. Tu as bien pu tromper beaucoup de « monde, en exiler beaucoup de la terre de leurs pères : tu « seras bien autrement exilé ; tu perds à la fois la gloire du « temps et de l'éternité. En voulant l'emporter sur tout ce « qui habite la terre de France, tu détruis plus vite la « fausse gloire que tu as usurpée [1]. »

Tel fut tout ce procès intenté avec un si grand appareil : il n'y eut pas même d'accusateur ; il n'y fut rien allégué contre nos deux saints ; il n'y eut qu'un bourreau sur un tribunal, et deux martyrs couronnés en face de l'élite du royaume [2]. Ébroin ordonna à ses satellites d'arracher Warein des bras de Léodégar, et de les emmener chacun à leur supplice, pour couper court, disait-il, aux propos qu'ils aimaient à tenir en présence l'un de l'autre [3].

Comme on entraînait violemment son frère, le bienheureux Léodégar lui disait : « Aie bon courage, frère bien- « aimé ! il faut encore souffrir cela, d'autant mieux que « nos passagères souffrances n'égalent point la gloire future « qui se manifestera en nous. Oui, nos péchés sont nom- « breux, mais au-dessus la miséricorde du Tout-Puissant

[1] Hæc digne patimur, quia Domino peccavimus; sed major est sua clementia, qui nos dignatus est vocare ad talem gloriam. Sed tu, miser Ebroine, qui tantam pœnam ingeris Francorum genti, potius in te ulcisceris, qui vitam aliis auferre cupis. Multos equidem decepisti et exsules a solo paterno fecisti ; nam magis tu exsul eris (*al.* exsulabis), qui et temporalem et futuram gloriam cito perdes : quoniam, dum superare cupis omnes habitatores in tota Francia, tuam potius aufers, quam indignus accepisti, gloriam. Ursin., nº 10. L'anonyme Éduen répète textuellement ces dernières paroles, nº 12.

[2] Cette page d'histoire a été travestie par M. Sismonde de Sismondi. M. Rohrbacher a relevé et réfuté les assertions de l'historien génevois. Nous donnerons ce passage dans les notes explicatives à la fin de cet ouvrage.

[3] *Anonym. Æduens.*, ibid.

« s'élève immense et toujours prête à couvrir les fautes « de ceux qui la bénissent. Nous souffrons pour un temps, « car nous sommes débiteurs de la mort; mais supportons « patiemment ce supplice, et attendons l'éternelle vie, où « sans fin nous nous réjouirons dans la céleste gloire[1]. »

Ce fut l'adieu des deux frères; les satellites les séparèrent; leurs voix se perdirent dans le tumulte, dans le lointain, et sous les coups redoublés d'une grêle de pierres qui consommaient le martyre de Warein : attaché à un poteau, garrotté, mutilé, digne enfant des martyrs, digne frère de Léodégar, il levait les yeux au ciel et disait : « Bon Jésus, mon Sei« gneur, qui n'êtes point venu appeler les justes, mais les « pécheurs, accueillez l'âme de votre serviteur; vous qui « daignez me faire semblable aux martyrs et m'ôter, sous « les coups de ces pierres, cette vie mortelle, ô très-clé« ment, veuillez m'accorder le pardon de mes fautes[2]. » Il rendit le dernier souffle avec cette prière. Quelques mains pieuses et inconnues recueillirent ses ossements brisés, qui ne tardèrent pas à se réunir sur les autels à ceux de son frère.

Le bienheureux Léodégar désirait finir sa vie en même temps que son frère, pour entrer avec lui en participation de l'éternité bienheureuse. Ébroin, comme s'il eût compris sa pensée, différa sa mort. Telle fut l'horreur qu'il inspira à ses contemporains dans ces affreuses scènes, qu'ils n'ont pas hésité à lui attribuer la pensée la plus hideuse que

[1] Æquo animo èsto, frater carissime, quoniam oportet nos hæc pati; quia *non sunt condignæ passiones hujus temporis ad futuram gloriam quæ revelabitur in nobis*. Peccata enim nostra multa sunt, sed misericordia Omnipotentis supereminens, magna, quæ ad abluenda delicta se laudantium semper est parata. Hæc ad tempus patimur, quia morti debitores sumus, sed illa nos exspectat vita, si patienter ferimus istam pœnam, ubi sine fine lætabimur in cœlesti gloria. *Anonym. Æduens.*, 13. Ursin a littéralement le même texte, n° 11.

[2] Domine Jesu bone, qui non venisti vocare justos, sed peccatores, suscipe spiritum servi tui, ut qui dignatus es, similitudine martyrum, lapidibus vitam istam mortalem auferre, jubeas, clementissime, veniam scelerum meorum tribuere. *Anonym. Æduens.*, 13. Ursin., 11.

puisse concevoir un persécuteur. Il aurait entrepris de porter Léodégar au désespoir, à force de tortures lentes, aiguës, raffinées ; il aurait voulu, en prolongeant ses souffrances, lui faire encore endurer les tourments éternels. Il épuisera donc lentement son courage ; il épiera le moment où son âme se brisera de douleur, et au premier signe de faiblesse, au premier râlement de désespoir, il le précipitera de ses mains féroces dans les bras terribles du Dieu vivant.

Ébroin ordonne qu'on le jette dans une piscine et qu'on le traîne pieds nus sur le pavé hérissé de pierres aiguës et tranchantes : Léodégar en sort les pieds mutilés et ne pouvant plus se soutenir.

Ébroin ordonne qu'on lui coupe les lèvres et qu'on lui déchire le visage : la voix de sa victime s'éteint et sa face disparaît sous une large plaie sanguinolente.

Ebroïn ordonne qu'on lui arrache la langue ; il ne laisse pas même un gémissement à articuler au saint martyr.

Les lèvres déchirées, les pieds ensanglantés, la langue mutilée, toute la face souillée de sang, Léodégar ne pouvait ni voir, ni marcher, ni parler, ni murmurer un seul cri de prière et d'angoisse ; il se tut sous la main de son bourreau, comme l'agneau à la boucherie : mais Dieu qui entend le langage des cœurs sans le secours des paroles, qui ne demande point le bruit des lèvres, mais l'humilité du cœur brisé, consola et fortifia son serviteur. Léodégar, délaissé des hommes, mettait toute sa confiance en Dieu ; et plus l'impiété des hommes s'efforçait de le précipiter d'en haut, plus la bonté divine l'élevait et le rapprochait du ciel [1].

[1] Sed qui absque vocibus cordium est auditor Deus, magis amat cor contritum quam elatione superbum, et suscipit vocem tacentis magis quam elate loquentium : non postulat sibi auxilium vocis, sed humilitatem cordis. Nam, cum se cognovisset præsidium omne amisisse humanum, totis viribus sibi petiit adesse divinum. Nam quantum impietas humana revocare cupit ab alto, tantum pietas divina sociari eum fecit cœlo. *Anonym. Æduens.*, 13.

Il montait en effet à ces hauteurs sereines où planent les martyrs, où le bras de l'homme ne peut les atteindre, où souvent même une sorte d'extase radieuse amortit les coups de la torture : la chair semble dépouillée, transfigurée, devenue impassible ; l'âme, encore captive dans la mortalité, a levé son front dans les cieux, et pendant que le corps tombe en lambeaux sous les coups des bourreaux, le martyr, déjà couronné de son auréole, déjà assis au banquet des justes, sourit, tressaille d'enthousiasme et commence le chant des bienheureux. « Ainsi, martyr nouveau en temps chrétien, » Léodégar passe par de nouveaux tourments sans plaintes ni murmure : on le dépouille de ses vêtements collés de sang, on le traîne dans les rues fangeuses, on l'expose dans les places publiques, couvert de sang et de boue. « C'est là, disaient les premiers martyrs, le vêtement de notre victoire, c'est notre robe de parade, c'est notre char triomphal [1]. »

Lassé et vaincu, Ébroin appelle un noble personnage, nommé Waning, qu'il estimait l'un des siens : « Va, lui « dit-il, prends ce Léodégar que tu as vu tout à l'heure plein d'orgueil, mets-le sous bonne garde ; le temps vien- « dra d'en rendre compte et de lui donner ce qu'il a mérité « de ses ennemis. »

Waning avait trompé l'œil sanguinaire d'Ébroin. Il accepte le dépôt et promit de le conserver fidèlement. Il sauva le martyr mourant et prolongea encore sa vie de plusieurs années.

[1] Hic est habitus victoriæ nostræ; hæc palmata vestis; tali curru triumphamus. Tert., *Apolog.* c. L.

CHAPITRE XXI.

DE LA LETTRE DE SAINT LÉGER A SA MÈRE SIGRADE, ET DE SON TESTAMENT.

Humanité de Waning envers saint Léger. — Ses amis l'entourent et reçoivent de lui la lettre de Sigrade, sa mère. — Contenu de cette lettre. — Saint Léger est relégué au monastère de Fécamp. — Origine de ce monastère et conversion de Waning.

Plus d'une fois il s'est rencontré sous l'habit d'un geôlier des âmes compatissantes, que Dieu envoie dans les cachots, comme autrefois les anges, pour adoucir les rigueurs de la justice humaine. On les a vues feindre la sévérité, pour être plus librement miséricordieuses; tendre une main amie, en secouant les clefs de la geôle; menacer sévèrement, en détournant la tête pour pleurer. Tel était ce noble franc, nommé Waning, illustre dans le monde, confident et secrétaire du roi Clotaire III, commensal à sa table avec Léodégar, ami de Dieu et fondateur de monastères, chasseur renommé, valeureux soldat : toutes ces qualités diverses lui avaient permis de traverser sans échec les dernières révolutions et de conserver sous tous les maîtres la même faveur. Pour le bien public, et par une conduite secrète de la Providence, il était encore au service royal pendant qu'Ébroin gouvernait : et Léodégar n'est pas la seule victime qu'il ait, au moins pour un temps, dérobée à ses fureurs.

Il parut d'abord répondre aux vues du tyran : il affecta quelques rigueurs; il emmena le saint martyr dans une hô-

tellerie qu'il avait loin de là, et le plaça, pour faire le trajet, sur une assez vile monture. Le saint chevauchait à grand'peine, toujours en Dieu par l'élan de sa foi; aussi disait-il avec le Psalmiste, dans l'accablement de son corps et la radieuse intuition de son âme : *Me voilà devenu comme une bête de somme, et je suis toujours avec vous, Seigneur* [1].

Déjà son âme semblait dégagée des liens de la mortalité; car, privé des lèvres et de la langue, il chantait les louanges du Seigneur : c'était, comme au ciel, un cantique d'amour qui s'exhalait sans organe matériel; c'était une voix surnaturelle qui s'échappait libre et harmonieuse des profondeurs du cœur [2].

On arriva à l'hospice de Waning; comme on voyait le martyr tout baigné de son sang, on crut qu'il allait mourir. C'est alors que l'abbé Winobert, qui, avec plusieurs autres frères, avait suivi de loin jusqu'au bout cette translation du saint martyr, sollicita la faveur d'être admis auprès de lui; Waning se fit presser et accorda tout. Winobert fut introduit. Un douloureux et merveilleux spectacle s'offrit : le saint pontife, étendu sur un grabat, couvert d'un méchant débris de toile de tentes, les lèvres et la langue mutilées, vomissant encore le sang, parlait le langage articulé des hommes [3]; à travers des organes déchirés, des dents dépouillées à nu, sortaient du fond de l'âme des sons distincts et pénétrants. Ces accents miraculeux allaient au fond des cœurs; tous en furent attendris; la sentinelle qui veillait aux portes en versa des larmes de joie; et courut en faire part à Hermenaire, l'abbé de Saint-Symphorien, qui, à son tour, supplia Waning de lui laisser les entrées libres. Celui-ci

[1] Ps. LXXIII, v. 23.

[2] Et cum labia jam non haberet et linguam, laudes Dei silere non potuit; sed mens devota, voce qua valuit, de cordis arcano insonuit. *Anonym. Æduens.*, nº 18.

[3] Nam inter putamina sanguinum incisa lingua sine labiis solitum reddere cœpit eloquium. *Ibid.*

l'accorda autant que le permettait la terreur qu'inspirait Ébremer. Le pieux abbé put visiter son saint prédécesseur, l'environner des plus tendres soins, panser ses blessures, lui donner des aliments, étancher sa soif et le couvrir de son mieux de ses propres vêtements.

Déjà ce n'était plus un simple mortel que l'on vénérait, mais un saint martyr dont on commençait la translation glorieuse ; on sentait en l'approchant comme une vertu qui s'échappait de lui, qui déchargeait l'âme de ses péchés passés, et la remplissait d'espérance pour l'avenir ; il se faisait donc autour de lui comme une fête anticipée, et parmi les plus douloureuses défaillances de la nature, on voyait avec une religieuse admiration apparaître l'image d'un grand saint [1].

Léodégar cependant tenait encore à la terre par un lien doux et sacré que Jésus même conserva jusque sur la croix ; il avait une mère, et dans sa douloureuse agonie, il pensait à la vénérable Sigrade plutôt qu'à ses propres douleurs. Il eût voulu que le calice s'éloignât, non point de ses lèvres mutilées, mais des lèvres de sa mère; il demandait à Dieu de prendre jusqu'à la dernière goutte de son sang en échange d'une seule larme de sa mère, veuve et octogénaire. Il ne pouvait espérer que le récit de tant d'événements, que son martyre et celui de Warein ne parviendraient pas à ses oreilles : trop de témoins avaient assisté à cette double passion de ses enfants. Il la voyait, malgré sa foi, accablée sous ce coup, prosternée contre terre, épanchant ses larmes devant le Seigneur. Au moins voulut-il lui porter lui-même les premières consolations; il profita donc de la paix et de la force que Dieu lui accorda auprès du compatissant Waning, et de la présence des fidèles abbés et frères d'Autun, pour leur dicter une

1 Non enim jam ut terreno homini, sed ut translato martyri reverenter impertiuntur honorem. *Anonym. Æduens.*, 13.

mémorable lettre, digne d'être gravée dans le cœur de tous les fils et de toutes les mères chrétiennes, monument oublié d'une grande et éloquente infortune. Il ne lui a manqué qu'un temps meilleur, un lointain plus voisin des âges apostoliques, un accent étranger, et quelque chose des mélodies de la Grèce chrétienne pour passionner, comme les fortes épîtres de Polycarpe ou d'Ignace Théophore : il faudrait une assemblée des premiers chrétiens, sous la voûte d'un colombaire, autour de la table des agapes, entre le triomphe de la veille et le combat du lendemain, pour relire comme il faut cette épître du martyr Léodégar à sa mère, aussi martyre [1].

« A dame et très-sainte mère Sigrade, qui déjà vraie mère « par le lien du sang, l'est devenue encore par le lien de « l'esprit, en qui s'est accompli ce que dit la sainte Vérité : « *Quiconque vraiment fera la volonté de mon Père qui est* « *aux cieux, celui-là m'est frère, sœur et mère;*

« Léodégar, serviteur des serviteurs de Jésus-Christ notre « Sauveur;

« *Grâce et paix soient avec vous, par Dieu notre Père et* « *le Seigneur Jésus-Christ.*

« Je rends grâces à mon Dieu, *qui n'a point retiré sa mi-* « *séricorde de moi;* mais qui m'a donné à entendre une pa- « role de joie et d'allégresse, à cause de notre foi et patience « communes en toutes ces persécutions, en ces tribulations « qui sont de lui, que vous supportez à l'exemple de Dieu, « le juste juge, afin d'être trouvée digne de son royaume.

« *C'est pour cela que le Seigneur notre Dieu, Jésus-Christ* « *vous a élue avant la constitution du monde, et vous a donné,* « *non-seulement de croire en lui, mais de souffrir pour lui.*

[1] Cette lettre a pour titre dans le Ms. : *Epistola consolatoria, quam S. Leodegarius episcopus Heduorum post obitum germani sui Gaireni, post amissos occulos et labia incisa, direxit ad genitricem suam, Enessionis in cœnobio puellarum, incipit.* Voir le texte latin aux *Analecta.*

« *S'il est une consolation dans le Christ, s'il est un allé-*
« *gement d'amour, s'il est une union d'esprit, s'il est des*
« *entrailles de miséricorde en Jésus*, vous avez la plénitude
« de la joie des saints; vous avez changé la tristesse en allé-
« gresse; car de nulle manière il ne faut s'attrister, selon
« ce qui a été dit par le très-heureux Pierre :

« *Pour ce court moment d'à-présent, s'il faut être affligé*
« *de diverses tentations, c'est pour que votre âme éprouvée*
« *soit plus précieuse que l'or épuré par le feu*[1]. Ainsi encore
« le bienheureux Paul atteste cette chose et dit : *Pour ce*
« *qui est du présent, l'heure momentanée et légère de notre*
« *tribulation opère en nous un poids de gloire éternelle et*
« *immense en sublimité*[2], et le reste.

« Et ailleurs : *Remémorez-vous les jours passés, quand,*
« *récemment illuminée, vous avez soutenu un grand combat*
« *de patience*, et le reste[3]. Et afin que l'affermissement
« et la récompense demeurent dans l'éternité, il ajoute :
« *Ne veuillez donc point perdre votre confiance, qui a une*
« *grande récompense. Car la souffrance est nécessaire, afin*
« *que, faisant sa volonté, vous obteniez de lui l'effet de sa*
« *promesse; car il n'y a plus qu'un moment, presque rien;*
« *et lui, qui doit venir, viendra. Or le juste vit de foi; s'il*
« *s'éloigne de là, il ne plaira pas à mon âme : pour nous,*
« *nous ne sommes point des fils d'éloignement et de perdi-*
« *tion, mais des fils d'acquisition pour la conquête de l'âme.* »

Ce n'est point, on le voit, une lettre consolatoire : ce sont des félicitations sur les sacrifices de sa généreuse mère; c'est une épître datée du ciel, Dieu même est l'interprète de Léodégar; lui seul pouvait adresser à cette mère, entre les fosses de ses deux fils, un langage de triomphe

[1] I Petr., 1, 6.
[2] I Cor., 1, 4.
[3] Hebr., x.

et de joie : tous les secrets seront donc levés ; Sigrade apprendra tout en termes que comprendra tout cœur de mère chrétienne :

« O dame, combien grande doit être votre joie dans le « Seigneur! Nul langue ne peut le dire, nulle page ne « peut le contenir! Vous avez quitté ce qui devait être dé- « laissé... Vous avez obtenu ce qu'a désiré votre âme!... Le « Seigneur a entendu votre prière, et il a vu les larmes « qu'après maints événements, vous répandîtes en sa pré- « sence.

« Et ce qui pouvait vous arrêter un peu dans la posses- « sion de la béatitude éternelle, il vous en a séparée, afin « que, dégagée des liens de la famille, et libre de toute en- « trave de ce monde, vous n'ayez plus qu'à vaquer et à « vivre en Dieu, et à goûter toute la suavité du Christ.

« C'est lui, notre Dieu! c'est lui, notre roi! c'est lui, « notre rédempteur! c'est lui, la voie, et la vérité, et la « vie, dans la foi de Dieu, Père, et Fils, et Saint-Esprit!

« C'est à lui qu'il faut obéir à jamais, lui, dont le Psal- « miste a dit : *Que rendrai-je au Seigneur pour tout ce qu'il « m'a donné* [1]?

« Ce qu'il faut rendre, il le dit, en ajoutant : *Je recevrai « le calice du salut et j'invoquerai le nom du Seigneur.* »

Ce calice où il a déjà versé son sang, Léodégar ne le présente qu'à demi aux regards de sa mère, et aussitôt il montre le ciel ouvert ; il compte un élu de plus ; il prie, il chante, il tressaille comme l'athlète impatient, comme le martyr qui salue sa couronne :

« O heureuse mort, qui donne la vie!

« Heureuse perte de biens, que compensent les richesses éternelles!

« Heureuse affliction, qui apporte la joie des anges!

« Maintenant vous avez éprouvé combien le très-clément

[1] Ps. 115.

« Seigneur Jésus a eu pitié de vous, lui qui vous a accordé « une consécration spirituelle, la sauvegarde d'une sainte « discipline et le mépris du monde!

« Lui qui a enlevé aux angoisses du siècle les gages sortis « de votre sein, et qui les a soustraits aux égarements de « la vie présente, et leur a donné l'assurance d'une vie « éternelle.

« Puis, vous pouviez les pleurer comme morts, en les « laissant vous survivre en ce monde.

« Pour ceux-ci n'ayez nulle tristesse; rendez plutôt mille « sortes d'actions de grâces à Dieu le Père et au Seigneur « Jésus-Christ.

« La voilà tombée, la nuit qui obscurcit la paupière de « l'âme! Les voici déposés, les fardeaux et les soucis de la « vie présente!

« Voici que l'athlète, nu pour la lutte, n'a plus rien qui « retienne ses bras, si ce n'est le joug léger qu'il a pris et la « croix qu'il porte.

« Suivons donc le Seigneur, allons! sa miséricorde « marche en avant; courons sans peur au combat! Car *il « est fidèle;* il nous donnera la victoire; car lui-même com- « battra pour nous, et *écrasera Satan sous nos pieds en un « clin d'œil.*

« Voilà le champ de bataille où Dieu appelle ses soldats, « à qui il réserve des couronnes prêtes après la victoire, à « qui il donne des armes telles que leurs adversaires n'en « ont pas : c'est *le bouclier de la foi, la cuirasse de la jus- « tice, le casque de salut;* c'est l'armure qui *éteint les traits « brûlants de l'ennemi; c'est le glaive de l'esprit ou la parole « de Dieu,* et la prière et les supplications faites en esprit « à toute heure et avec la vigilance intérieure de l'âme.

« Notre roi ne veut en ses soldats rien de la vieille ar- « mure, rien de l'ancien vêtement. Il veut des hommes « nouveaux, pour les éprouver à la bataille. »

A ces mâles accents, dignes d'un héros, d'un noble Franc,

d'un magnanime martyr, succèdent des conseils plus familiers sur le pardon des injures, l'amour des ennemis, l'imitation du Christ jusqu'à la mort, le détachement des choses temporelles, et enfin sur l'unique nécessaire, le salut et la sanctification par les devoirs de son état. Nous n'osons rien retrancher, rien abréger de cette homélie tout évangélique.

« S'il restait, ce qu'à Dieu ne plaise, quelque chose de « l'ancien levain, tant peu soit-il, ce serait une cause de « très-grand dommage, surtout s'il demeurait au cœur « quelque peu de haine contre les ennemis : veuille le Sei- « gneur en préserver toute âme de chrétiens fidèles !

« Car où trouver vertu plus excellente que de mériter « d'être vraiment fils de Dieu en aimant ses ennemis ? de « mériter, en remettant sa dette à autrui, d'être soi-même « absous des liens du péché ?

« Car Dieu a dit : *Si quelqu'un me sert, qu'il me suive,* « *et partout où je suis, là aussi sera mon serviteur* [1]. La voie « qu'il nous a tracée, écoutez comme il nous l'enseigne, en « allant à la croix : *Seigneur Père, pardonnez-leur, ils ne* « *savent ce qu'ils font* [2].

« Or, si l'auteur de la vie éternelle, qui a pris chair d'une « vierge immaculée, priait pour ses ennemis, combien « faut-il davantage que nous, pleins de péchés, aimions nos « ennemis et priions pour eux, afin qu'imitant le Seigneur « et marchant à sa suite, nous méritions d'avoir part en « son royaume avec ses saints ?

« Donc, s'il en est qu'une vie perverse éloignait de tout « commerce avec nous, toutefois, comme créatures au « moins, nous ne devons pas les haïr, mais plutôt les ai- « mer, à cause du précepte d'aimer Dieu.

« Il est encore une chose grandement à prévoir, c'est que

[1] Johann., II, 26.
[2] Luc., XXIII, 34.

« tous ceux qui ont été délivrés des soins temporels par la « bonté divine, jamais n'y reviennent ni de corps ni d'es- « prit. Et s'il est des soins légitimement imposés, que tout « soit promptement ou vendu, ou donné, ou distribué aux « pauvres, et qu'ainsi notre cœur s'enflamme pour les tré- « sors du royaume du ciel et pour l'éternelle félicité.

« Docile à cette recommandation, *Marie assise aux pieds « du Sauveur écoutait sa parole. Marthe s'empressait au con- « traire à un laborieux ministère. Celle-ci s'arrêta et dit : « Seigneur, vous n'avez nul souci que ma sœur laisse tout le « service à moi seule. Dites-lui donc de m'aider. Et le maître « cependant lui dit :* « *Marthe, Marthe, tu es en trouble et « en sollicitude pour beaucoup de choses ; or, une seule est « nécessaire. Marie a choisi la meilleure part, laquelle ne lui « sera point enlevée.* »

« Marie était intérieurement embrasée d'un si grand « amour, qu'elle omettait même le service corporel du Sei- « gneur; et ne contemplait, autant qu'elle le pouvait, que « la seule puissance de la divinité.

« C'est pourquoi il faut qu'une âme qui a mérité d'être « élevée à cette contemplation, fut-elle en butte aux obstacles « des méchants, vaque et le jour et la nuit aux psaumes, « aux hymnes, aux cantiques spirituels; pratique l'obéis- « sance de la sainte règle ; attende, sa lampe allumée, l'ar- « rivée du Seigneur, afin que s'il vient et frappe à la porte, « il lui soit ouvert promptement.

« Rien de meilleur que la crainte de Dieu.

« Rien de plus doux que de respirer dans ses comman- dements. »

L'homélie de l'évêque est achevée, l'apôtre reprend ses paroles enflammées, le martyr recommence son cantique.

« O bonne dame, ce que le bon Maître *vous a préparé, « ni l'œil ne l'a vu, ni l'oreille ne l'a ouï, ni le cœur de « l'homme en son essor n'a pu s'y élever.*

« Comment Dieu vous a récompensée dès la vie présente,

« apprenez-le et entendez. En place de la foule de vos ser-
« vantes, il vous a donné tous les saints frères qui prient
« chaque jour pour vous; au lieu du servage de vos domes-
« tiques, il vous a donné les sœurs saintes dont le commerce
« est en votre jouissance; pour le labeur de la vie du
« siècle, le repos dans la congrégation du monastère; pour
« la perte des biens, l'Écriture divine, et la méditation
« sainte et la prière assidue; pour la perte des parents,
« vous avez la vénérable et sainte dame Ithérie; elle est
« votre mère, elle est votre sœur, elle est votre fille.
« Rendez-lui donc retour; car, et j'en suis certain, dans le
« Christ Jésus, il n'y a entre vous qu'un cœur et qu'une âme.

« J'ai donc confiance que vous avez reçu tous les biens,
« parce que, grâce non à mes mérites, mais à la seule misé-
« ricorde du Christ ainsi qu'à votre prière et à votre sain-
« teté, j'ai tout reçu du Christ.

« *Cette parole est fidèle et digne de toute créance, que le*
« *Christ est venu en ce monde sauver les pécheurs, dont je*
« *suis le premier; mais j'ai reçu miséricorde, afin que le très-*
« *débonnaire Jésus montrât en moi sa patience*[1], consolât
« tous les pécheurs, et leur fît espérer le pardon.

« Comme nous avons en nous peu de chose de notre
« fond terrestre, nous vous avons parlé avec les trésors
« des Écritures sacrées; quand donc vous lirez et écouterez
« ceci, rendez grâces au Seigneur par les siècles éternels.
« Ainsi soit. »

Telle est cette lettre, cher et inestimable trésor qui nous fait regretter davantage que notre grand saint n'ait pas plus souvent consigné ses éloquentes inspirations ou que le temps ne les ait pas plus religieusement conservées. Cette page au besoin suffit pour nous révéler Léodégar. Son âme s'y peint avec cette sérénité du juste, cette délicate sollicitude d'un fils et d'un père, cette joyeuse et triomphante

[1] I Timoth., I, 5, 15.

assurance du martyr qui touche à la palme, toutes choses qui en un moment aussi suprême supposent ou une étonnante force d'âme, ou des communications surhumaines.

Il se peut que Léodégar ait attendu, pour écrire cette lettre embaumée de paix et de charité, la silencieuse retraite qu'il dut à la compatissance de Waning.

Conduit à sa demeure, aussitôt qu'il y fut entré, cette maison devint un temple où Dieu fut béni de tous. Waning, sans tenir compte des ordres d'Ébroin, confessa que Léodégar était un martyr de Dieu, et par respect pour ses chaînes sacrées, il confia son prisonnier à son monastère de Fécamp, peuplé de saintes vierges consacrées au Seigneur.

« Dès que le glorieux martyr eut entendu les voix angéliques des vierges chantant la psalmodie, il recouvra entièrement l'usage de sa langue mutilée [1]. » Pendant les deux années qu'il passa en cette retraite, il ne donna pas seulement un grand exemple de patience et d'humilité, il annonça la parole de Dieu; la foule accourut autour de la chaire de cet apôtre aveugle; les vierges s'y pressaient avec les peuples, et les pécheurs, en admirant la douceur et l'éclat de sa parole, bénissaient la miséricorde du Seigneur, et faisaient de dignes fruits de pénitence [2].

Fécamp était d'ailleurs une terre sainte, fréquemment honorée de miracles : une première révélation faite au duc Anségise l'avait consacrée à Dieu. Waning en reçut de Clotaire II la garde et l'investiture; il venait souvent sous ces grandes forêts lancer ses meutes, dresser ses filets, et jouir de tous les exercices de la chasse. Il profanait à son insu la terre du Seigneur : frappé d'une maladie aiguë et conduit aux portes du tombeau, il se vit transporté devant un juge d'un aspect terrible, assis sur un trône, dans la lumière, entouré de vieillards : « Waning! Waning! lui

[1] *Vita S. Waningi*, sæc. II Bened., n° 7.
[2] Item, *aliud fragmentum*, n° 3, ibid.

« dit une voix, pourquoi n'as-tu pas consacré à mon nom « la vallée de Fécamp? » Les vieillards, par leur aspect sévère, confirmaient la sentence de leur maître. Tout se taisait; seule la sainte vierge Eulalie se leva, défendit son ami et fidèle serviteur Waning, et lui obtint, avec sa grâce, vingt années de vie. « Va, lui dit-elle, dans la vallée de Fécamp, « cherche le lieu montré au duc Anségise, et là bâtis un « temple à la très-haute et indivisible Trinité; tu confieras « ce temple à de saintes vierges dont la mère et l'abbesse « sera la bienheureuse Childemarca de Bordeaux. » Telle fut l'origine du monastère de Fécamp, dernier asile qui accueillit Léodégar, avant l'asile du ciel.

Waning, fidèle aux exemples et aux exhortations de deux martyrs, Eulalie et Léodégar, vendit tous ses biens, donna jusqu'à son fils unique à Dieu, s'associa aux pieuses fondations de son temps, et passa ses vingt dernières années dans un vaste apostolat de bonnes œuvres. Il touchait au terme assigné par la patronne de Fécamp, lorsque Dieu, pour dernière grâce, remit entre ses mains saint Léger.

Celui-ci sentant aussi approcher sa dernière heure, servait Dieu avec l'empressement du bon serviteur dont le maître frappe à la porte. Jour et nuit il assistait assidûment aux saints offices et ne sortait de l'église à grand'peine que pour prendre un peu de sommeil et de nourriture. Hostie vivante offerte déjà plusieurs fois à Dieu, il avait une grande ferveur à immoler chaque jour le sacrifice divin [1]. « O prêtre digne de Dieu, doux, juste, débonnaire, plein de toute piété! c'est vous, Seigneur Jésus, qui le gardiez! vous qui dirigiez tous ses pas aux choses meilleures! vous qui l'entouriez du bouclier de votre protection! vous qui ne dormant ni ne sommeillant jamais gardez toujours et sauvez ceux qui espèrent en vous [2]! »

[1] Eo quod oblatus fuerat ipse jam Domino, quotidianum immolare studuit sacrificium. *Anonym. Æduens.*, 13.

[2] *Vita S. Geremari*, n° 17, sæc. II Bened. Nous avons cité le texte plus haut.

CHAPITRE XXII.

DU CONCILE DE MARLY-LE-ROI, OU SONT CONDAMNÉS LES COMPLICES D'ÉBROIN ET LES PERSÉCUTEURS DE SAINT LÉGER.

Entre Ébroin et Léodégar il s'agit de la liberté de l'Eglise. — De la commende et de l'investiture militaire. — Préliminaires du concile de Marly-le-Roi. — La puissance d'Ébroin ébranlée par Dagobert II. — Double expédition combinée avec le duc Athalric. — Succès variés. — Pacification. — Assemblées d'évêques et de grands de la nation. — Jugement et déposition des évêques intrus et prévaricateurs. — Condamnation de Chramlin, Waimer, Diddo. — Impression du concile sur l'esprit des peuples. — Vision de saint Baronte.

Depuis quatre ans Dieu contemplait les combats de son serviteur. Il attendait que son heure fût venue et l'iniquité des hommes au comble. Quand les juges de la terre prévariquent et que les dépositaires de la puissance se font ministres pour le mal, c'est alors surtout que Dieu intervient visiblement et cite à sa barre les arbitres du monde.

Il réserve assez souvent aux injustices obscures le jour de ses manifestations ; il est moins patient pour les scandales donnés à la face des peuples. S'il assigne aux pécheurs vulgaires son éternité, il va au devant des illustres coupables. Dès cette vie surtout, il frappe volontiers les prêtres et les princes mauvais. Les uns, au palais, les autres, au sanctuaire, doivent être les plus excellentes images de sa gloire. Jaloux de cette gloire, il brise ces images dès qu'elles le déshonorent, il renverse le pasteur qui se fait idole pour

le supplanter ; il jette à la voie publique le sel affadi du sanctuaire, qui n'est plus propre qu'à être foulé aux pieds de tous. Il frappe les idoles royales d'une verge de fer, et les brise comme des vases d'argile. *Je suis le maître, a dit le Seigneur, c'est mon nom, je ne céderai pas ma gloire à autrui ni ma louange à des simulacres. C'est pour moi que j'agirai et empêcherai le blasphème; je ne céderai pas à autrui ma gloire*[1].

Or, en ces jours, les deux royautés étaient un scandale.

Ébroin, qui régnait au nom des Mérovingiens, confondait toutes les lois divines et humaines, violait tous les droits, livrait jusqu'aux arrêts de la justice à la haine, à la vénalité, au sacrilége.

Les intrus qui gouvernaient les églises au nom d'Ébroin, avaient mis l'abomination dans le lieu saint et souillé les plus nobles chaires pontificales. C'est le commencement d'un fléau qui longtemps pèsera sur l'Église. La commende séculière, l'investiture militaire, la suzeraineté du roi sur le prêtre, du sabre sur l'encensoir, et de la force brutale sur l'Évangile, c'est le vrai fléau de Dieu. Il passera sur les sanctuaires les plus vénérés, il désolera les solitudes les plus saintes, il atteindra la vie de l'Église à sa source, il épuisera son sang le plus pur, il ne lui laissera de vie que pour sentir sa honte et son esclavage. Mais dès l'apparition de ce fléau, Dieu lui résiste, et lui suscite d'indomptables adversaires; les évêques, les moines, les papes combattront à toute époque. Des confesseurs, des martyrs, comme Léodégar, résisteront jusqu'au sang. L'Église perdra souvent ses meilleurs champions, mais à la fin la victoire lui restera.

Au moment donc où Léodégar va consommer son martyr, le champ se déploie, un long avenir se découvre, les plus grands intérêts de la terre et du ciel sont là : il y va de

[1] Is., XLII, 8; XCVIII, 11.

tant de choses, que Dieu intervient. Après quatre ans de silence apparent, il se lève : son réveil est terrible. Violent avec les violents, il punit l'injustice par l'injustice, il renverse les intrus par les apostats. Qui usa du glaive, reçoit le glaive ; qui infligea la honte, subit la honte. Ébroin flétrit ses complices, et Dieu frappe Ébroin : c'est l'inévitable talion de sa justice.

Cette justice commença ses exécutions par les scandales les plus criants et les plus contagieux, par ceux du sanctuaire.

Pour amener Ébroin à sévir contre ses plus dévoués satellites, il fallut que son ambition y trouvât son compte, que sa sécurité même y fût engagée. Sa puissance chancelait donc, et courait des périls.

On cherche impatiemment ces périls dans l'importune nuit de ces temps sans souvenir ; on peut à peine entrevoir à quelques lueurs la justice de Dieu qui passe dans l'ombre.

C'est au nord des Gaules que Dieu se préparait des vengeurs. L'exilé d'Irlande, revenu sous l'administration de Léodégar, selon toute apparence, ne tarda pas à se faire un parti puissant dans l'Austrasie. Accueilli d'abord dans la Thuringe et parmi les Francs de la Germanie, il ne tarda pas à franchir le Rhin : Utrecht, Cologne et l'Alsace paraissent s'être rangés les premiers sous sa domination [1], ou plutôt, ce fut, ainsi que nous l'avons dit, une sorte d'apanage qu'il obtient en Austrasie par le crédit de la reine Himnehilde, sa mère.

Après la mort de Childéric et pendant la tyrannie d'Ébroin, il consolida son domaine et l'étendit de proche en proche. Ébroin, au lieu de proclamer roi l'aventurier à qui il donna le nom de Clovis, se serait attaché à Dagobert, si deux obstacles ne l'en eussent empêché : d'une part, le

[1] Pagi, *Critica chronol.*, ad ann. 674, n. 10-16.

crédit de Léodégar et de ses amis auprès de ce prince qui leur devait son retour; d'autre part, son caractère religieux, son génie réparateur, ses sympathies bien avouées pour les clercs, les évêques et les moines que persécutait Ébroin. Dagobert signale partout son apparition par une donation à l'Église; à chaque pas, il s'arrête pour fonder ou doter un monastère : à Tongres, c'est Horréen, où se retire sa fille Irmina, et Stavelo qui reçoivent ses largesses [1]; à Cologne, c'est Malmondier [2]; dans la forêt d'Haguenau, c'est Kœnigsbruck [3]; à Spire, on lui attribue la fondation de Wissembourg et de Blidenvelt ou Clingesmunster [4]; à Strasbourg, il donne à l'église cathédrale son palais d'Isenbourg et le riche domaine du Haut-Mundat [5]; en Alsace, il enrichit l'abbaye de Scautern et fonde celle de Surbourg par les soins de saint Arbogaste [6]; celle de Haselach, en reconnaissance de la guérison de sa fille Bathilde [7], et celle de Saint-Sigismond, dont la fondation se rattache à ses expéditions militaires.

La guerre éclata entre lui et Théodoric par les menées d'Ébroin, et au moment même où il sévissait si cruellement contre Léodégar et Warein, ces barbaries ont pu contribuer à cette collision. On voit Dagobert puissamment aidé par la famille des deux martyrs, par le duc Athalric, le plus puissant des leudes austrasiens. Il eut encore à son aide les ducs Martin et Pepin, chefs de la famille des Pepins, et déjà presque rois en Austrasie. A en juger par les

[1] *Diploma Dagoberti regis Austrasiorum Goduino Stabulensi abbati.* D. Bouquet, *Rerum Franc. scriptor.*, t. IV, p. 657. Mabillon, *Annales O. S. B.*, lib. XVI, n° 74.

[2] *Idem diploma.*

[3] Longueval, *Hist. de l'Eglise gall.*, liv. X, ann. 679.

[4] Grandidier, *Histoire de l'Église de Strasbourg*, t. I, p. 203.

[5] *Vita S. Arbogasti*, n° 8, apud Grandidier, *Hist. de l'Eglise de Strasbourg*, t. I, Pièces justificat., p. XXXIII.

[6] Grandidier, ibid., p. 377.

[7] Id., ibid., p. 381.

renseignements très-incomplets qui nous restent, il y eut deux corps d'armée qui partirent de l'Austrasie. L'un, sous la conduite de Dagobert, alla droit au centre de la monarchie. Il pénètre à Laon, à Châlons-sur-Marne, à Reims. La ville de Laon est tour à tour prise et reprise par les deux partis [1]. A Châlons-sur-Marne, à Reims, tout ploie sous la marche des conquérants : Dagobert seul y régnera désormais [2].

D'un autre côté, le duc Athalric fait une diversion puissante sur la Bourgogne et jusque dans la Provence. Les rois d'Austrasie y avaient possédé de riches domaines, et les populations leur étaient demeurées très-attachées [3]. L'anonyme Éduen, le fidèle historien de Léodégar, peu après le siége d'Autun et l'enlèvement du saint évêque, signale l'apparition en Bourgogne d'un duc Athalric qui prétend au patriciat de la province. Mais on le voit appuyé des deux plus violents ennemis de saint Léger, les deux évêques Bobbo et Diddo [4]. Serait-on parvenu à détacher du parti d'Ébroin ces hommes versatiles et violents? Auraient-ils rompu avec le maire de Neustrie et cherché à relever un nouveau royaume de Bourgogne? Serait-ce là la cause de la haine qu'Ébroin conçoit tout à coup contre eux, et le prétexte de leur condamnation sanctionnée par Théodoric? On ne peut que tâtonner dans ces ombres impénétrables.

Cette expédition en Bourgogne, par la faute du chef ou le discrédit des auxiliaires, paraît avoir échoué. Cependant une réaction formidable se déclare contre Ébroin. A cette

[1] *Vita S. Salabergæ*, n. 13, 18, sæc. II Bened.

[2] Cf. Miræus, *Op. diplomat.*, p. 127.

[3] *Vita S. Boniti episc. Arvernor.*, sæc. II Bened.

[4] Desideratus vero, cognomine Diddo, una cum Bobbone et cum Adalrico duce, quam ipsi volebant patricium esse provinciæ ad patriciatum subjugandum perrexerunt usque ad Lugdunum. *Anonym. Æduens.* — Cf. Brequigny, *Diplomata reg.*, vol. I, p. 1. *Prolegom.*, p. cx.

invasion des Austrasiens, tout s'ébranle en Gaule; les mouvements se communiquent jusqu'au fond de l'Aquitaine, où s'étaient réfugiés les proscrits de la Neustrie : ils se manifestent à Poitiers, dont le vieil évêque Diddo, comme nous l'avons dit, fut exilé par Ébroin. L'orgueilleux maire, craignant de revoir Luxeuil, conseilla sans doute à Théodoric d'entrer en pacification. Les deux rois convinrent d'un traité de paix ; Dagobert conserva ses conquêtes d'Austrasie, et abandonna ce que le duc Athalric avait envahi en Bourgogne.

C'est la conséquence rigoureuse d'un acte officiel, lancé le 4 septembre de l'an 676, contre le chef de l'invasion de la Bourgogne. Le duc Athalric y est traité d'ingrat envers ses bienfaiteurs et de traître à ses princes. On en appelle au jugement de Dieu qui l'a condamné; on l'accuse de s'être uni aux Austrasiens pour exercer sa félonie contre Théodoric et ses fidèles, si Dieu l'eût permis. On déclare tous ses biens confisqués, et on en fait donation au monastère de Bèze [1]. Ce document porte dans sa teneur les signes évidents d'une réaction politique; c'est un acte de vengeance et même de faiblesse fastueuse et hypocrite qui trahit les embarras d'Ébroin.

L'Église se levait autour de lui; le peuple chrétien lui demandait compte du sang des martyrs; le fils d'un saint roi s'avançait pour redresser tous les griefs. La paix conclue fort à propos arrêta l'explosion imminente de la haine universelle. Mais ce n'était qu'une trêve. Pour prévenir de nouveaux périls, Ébroin crut devoir céder aux plus légi-

[1] Theodoricus....... Merito beneficia, quæ possident, amittere videntur, qui non solum largitoribus ipsorum beneficiorum ingrati existunt, verum etiam infideles eis esse comprobantur. Ad hujusmodi exemplum, postquam omnibus patefactum est, qualiter Adalricus dux, Deo sibi contrario, nobis infidelis apparuit et se Austrasiis consociavit, et adversum nos et nostros fideles scelera sua, si Dominus Deus permisisset, exercuisset, nos propter ipsum facinus omnes res suas ad nostrum fiscum jussimus revocari. *Præceptum Theodorici III pro monasterio Besuensi*. D. Bouquet, t. IV, p. 657.

times réclamations, et pour y faire droit solennellement et se réconcilier avec les grands et les évêques, il fit convoquer une assemblée générale à Marly-le-Roi, près Paris [1].

C'est là, au centre de la monarchie, à la face de l'Église et de la nation des Francs, que Dieu tint les assises où furent jugées et condamnées les créatures d'Ébroin qui avaient ou usurpé l'épiscopat ou prévariqué dans les fonctions saintes.

Ce concile eut lieu en 677, vers le milieu du mois de septembre. Tous les évêques de Bourgogne et de Neustrie y furent appelés. Les intrus, de gré ou de force, s'y rendirent exactement. On y vit paraître, entre autres, Chramlin d'Embrun, Waimer de Troyes, et Diddo de Châlons-sur-Saône. Les légitimes évêques et les plus saints des Gaules s'y trouvèrent réunis en grand nombre, et à leur tête cinq illustres métropolitains, Genesius de Lyon, Blidramne de Vienne, Ternisc de Besançon, Landobert de Sens, et Chadon [2], le même probablement que Dadon ou Audoen de Rouen. Ce concours en imposa aux intrus, et déjoua leurs intrigues. Ébroin et le roi les abandonnèrent à la sévérité des saints canons. N'eussent-ils pas attenté contre l'État, leur rôle était rempli; il ne restait plus qu'à en porter la honte et l'odieux. Ébroin laissa tout retomber sur leur tête : le crime passé, rien n'est plus odieux qu'un complice inutile.

Les évêques prévaricateurs furent donc jugés d'après les canons, condamnés et déposés selon toutes les formes les

[1] D. Germain et D. Mabillon placent ce concile à Morlai, village sur la frontière de la Champagne et de la Bourgogne, *de Re diplom.*, p. 470. L'abbé Lebeuf, à Maslay-le-Roi, *Hist. du Dioc. de Paris*, t. VII, p. 184. Pagi a été plus heureux en reconnaissant dans le *Marlaco* du diplôme de Thierry III, Marly-le-Roi. Pagi, *Critic. Histor.* Cf. Bréquiguy, *Diplomat. regum*, t. I, p. 1, proleg. xciv.

[2] *Theodorici III placitum de Chramlino episcopo Ebredunensi in synodo publico deposito, et facultate eidem concessa res suas post degradationem retinendi...* Datum medio mense september, annum v regni nostri, Marlaco, in Dei nomine, feliciter. D. Bouquet, t. IV, p. 658.

plus solennelles de la déposition. Les deux rites ordinaires de cet acte humiliant furent également employés.

Les uns eurent leurs vêtements sacerdotaux déchirés en plein concile et se virent expulsés de l'assemblée et relégués dans un perpétuel exil. Ainsi fut traité Chramlin d'Embrun, à qui le roi laissa pourtant la libre disposition de ses biens, et une perpétuelle retraite à Saint-Denys en commutation de son exil [1].

Les autres, plus coupables peut-être, furent plus honteusement traités; on leur arracha leurs ornements, et on leur rasa la tête, pour effacer jusqu'aux traces de leur couronne cléricale.

Toute l'assemblée prononça sur eux ces solennelles malédictions du psaume CVIII, que les peuples n'entendaient jamais sans effroi retentir avec les foudres de l'Église :

A l'heure du jugement, qu'il s'en aille condamné,
Et que sa prière tourne en péché.
Que ses jours soient abrégés,
Et qu'un autre reçoive son épiscopat.....
Il a aimé la malédiction, et il la trouvera;
Il a repoussé la bénédiction, et elle s'éloignera.
Il a revêtu la malédiction comme un vêtement,
Et comme l'eau, elle entre en son âme,
Et comme l'huile, elle pénètre ses os.
Qu'il en soit couvert comme d'un vêtement,
Et qu'il en soit serré comme d'une ceinture.

Les noms sinistres de Dathan, Coré, Abiron et du traître Judas se mêlaient à ces lugubres paroles [2].

Or, il y eut alors véritablement comme une apparition du malheureux Judas. Waimer, pécheur et relaps, abreuvé de dégoûts et de remords, honteusement tondu, chassé de l'assemblée, fut peu de jours après repris par les ordres d'Ébroin, battu de verges, étranglé et pendu à un poteau

[1] *Diploma, Præfat.*, ibid.

[2] Cf. D. Martene, *de antiquis Eccles. Ritibus*, lib. III, cap. II. *De depositione Clericorum.*

comme Iscariote [1]. Le bras de Dieu s'appesantit aussi sur l'indigne évêque de Châlons, Diddo. Au sortir de l'assemblée où il avait été tondu et dégradé, il fut violemment mis à mort, payant ainsi de sa tête le sang et les larmes du saint martyr Léodégar.

Cependant ces rigueurs dépassaient la sévérité des canons : il faut que le vindicatif Ébroin se soit fait une arme de la sentence des évêques. Loin donc d'ouvrir les yeux devant l'abîme où tombaient ses complices, il s'en affermit dans le mal. Son tour pourtant viendra. Dieu a traité ses coopérateurs avec un reste de miséricorde, puisqu'il les a humiliés et frappés lentement; mais pour Ébroin, le coup sera foudroyant, sans ménagement et sans retour.

Ce concile de Marly-le-Roi, trop oublié dans nos annales, est un événement considérable. La cause de Léodégar n'était pas seule en jeu ; c'était aussi l'honneur et la liberté de l'Église à sauver, tout le système de la commende féodale à flétrir dès son apparition. Le mal ne fut pas extirpé, mais la leçon frappa vivement. Longtemps les peuples s'en souvinrent : la terreur fut entretenue par des récits aussi salutaires que merveilleux. C'est le premier chant de la *divina Comedia;* c'est plus qu'une épopée; le septième siècle a trouvé, mieux que le génie de Dante, l'extase d'un saint, inspiré pour transmettre ce drame aux âges futurs.

Trois années à peine après la clôture du concile, un solitaire, le noble seigneur Baronte, retiré au monastère de Saint-Cyran, eut la fameuse vision qui porte son nom, et qui fut consignée sous les yeux et sur la dictée de témoins contemporains. Élevé à cet état de l'âme que la théologie mystique appelle l'extase immobile, saisi d'une contemplation soudaine

[1] Post paululum, intervallo posito ... ut fertur, laqueo fuit suspensus ac morte turpissima, ut decebat justi proditorem, transmissus ad tartarum. *Anonym. Æduens.*, n° 14. — Grosley dans ses *Éphémérides* (2 vol. in-8°, Troyes, 1811), prétend que Waimer ne fut pas mis à mort en 678, contre le témoignage précis de l'anonyme autunois si exact dans les moindres détails.

qui suspendit brusquement les fonctions de la vie naturelle, Baronte est transporté par l'ange Raphaël dans les espaces; il voit passer sous ses yeux plusieurs monastères en prière; il livre des combats dans les airs; la présence de l'ange, le son des cloches, les chants des offices qui montent jusqu'à lui, le fortifient. Il arrive à une première porte du paradis, et y trouve plusieurs de ses frères; à une seconde porte, il traverse des troupes d'enfants morts dans l'innocence et vêtus de blanc. Il monte par un sentier étroit, le long duquel se pressent à flots d'innombrables vierges couronnées; à une troisième porte, il rencontre les saints prêtres, les bons évêques et les martyrs; à la quatrième porte, saint Pierre se présente avec trois clefs, délivre Baronte de la terreur des démons, le renvoie à son monastère, et lui permet de voir encore les tourments des damnés, pour instruire ses frères. Frammoald l'un d'eux, mort très-jeune et enterré à la porte du monastère, consent à le reconduire en sa cellule, à condition que Baronte, chaque dimanche, balayera sa tombe et chantera sur elle le *Miserere* jusqu'au bout.

Tous deux, après une courte halte devant le patriarche Abraham, descendent aux profondeurs infernales : les âmes réprouvées y tourbillonnaient comme un essaim d'abeilles; de temps en temps s'établissait un certain ordre; les démons enchaînaient les réprouvés et les rangeaient en cercle sur des siéges de plomb. Les orgueilleux étaient réunis aux orgueilleux, les luxurieux aux luxurieux, les parjures aux parjures, les homicides aux homicides. Là se trouvait un nombre incalculable de clercs infidèles à leurs serments; là, les évêques intrus et prévaricateurs. Deux surtout frappèrent les regards de Baronte; deux seulement sont nommés dans son récit, comme devant être signalés entre tous les réprouvés : ces deux noms ont traversé les âges, toujours environnés d'un reflet sinistre et comme d'une auréole de malédiction; or le seul de ces deux noms qui nous soit connu, c'est celui de l'indigne évêque de Châlons, Diddo, l'un des

bourreaux de Léodégar. « Là se trouvait, dit le solitaire, l'évêque Wulfredus, accablé de lassitude, vêtu de haillons comme un mendiant, et à côté de lui encore l'évêque Diddo [1]. » Baronte, peu après ces tableaux, sortit de sa vision, en s'écriant trois fois : Gloire à Dieu !

La seule popularité de ces récits répétés de bouche en bouche serait un événement digne de l'attention de l'histoire. C'est une protestation de tout un peuple chrétien réclamant la pureté et l'honneur de sa foi ; c'est la confirmation des actes du concile de Marly-le-Roi, et un solennel appel au jugement de Dieu contre les intrus du sanctuaire. L'Église par ces actes, ces récits et ces enseignements formait ses enfants et faisait descendre dans les populations les plus grossières les idées les plus élevées, l'honneur du sacerdoce, l'indépendance de l'épiscopat, l'intégrité des mœurs, la dignité de l'âme et ses immortelles destinées.

[1] Ibi lassus Wlfredus episcopus cum turpissima veste in similitudine mendici sedebat; ibi Dido episcopus erat, et alii quos ex parentibus nostris recognovi. *Acta Sanctor.*, Boll. ad diem XXV mart.

CHAPITRE XXIII.

CONSOMMATION DU MARTYRE DE SAINT LÉGER.

L'Austrasie un moment pacifiée sous le règne de Dagobert II.—Les Pepins reprennent leur ascendant. — Le palais est l'école et le rendez-vous des saints. —Beaux exemples de la famille royale. — Meurtre inopiné du saint roi Dagobert, complicité d'Ébroin. —Anarchie nouvelle et guerre civile. —Siége de Laon. — Sainte Anstrude persécutée par Ébroin. — Mort de son frère Baudouin. — Ébroin revient, pour en finir, à saint Léger.— Assemblée mipartie d'évêques et de grands, réunie pour le juger et le dégrader. — Sentence dictée par Ébroin, portée et exécutée en dehors du concile. — Saint Léger est confié au comte Robert, livré à quatre soldats, traîné dans la forêt de Sarcing et mis à mort.

La justice de Dieu a dans ses balances un plateau pour la miséricorde ; elle y met, pour contre-poids des iniquités du méchant, les mérites du juste. Une larme d'un saint pénitent, une seule goutte de sang d'un martyr pèse plus dans la main de Dieu que tous les crimes d'un peuple. Dix justes l'auraient emporté sur Sodôme et les quatre cités foudroyées.

Ce n'est donc point pour lui que Dieu frappe les méchants, c'est pour nous, c'est pour eux, c'est pour le salut de tous. Mais c'est bien pour lui et pour sa gloire qu'il éprouve le juste et châtie l'innocence. La souffrance est le sceau divin qu'il imprime à ses œuvres les plus chères ; il les marque pour l'éternité ; il les glorifie en les humiliant ; en les touchant, il les divinise.

Ainsi, par la déposition de Chramlin, de Waimer, de

Diddo, il a vengé l'épiscopat franc aux yeux des peuples; il lui reste à le relever pour sa gloire par le martyre de Léodégar. Ainsi, par la punition d'Ébroin, il vengera la royauté mérovingienne, humiliée sous les pieds sanglants de cet homme. Mais auparavant il veut la réhabiliter, la couronner de ses mains du plus beau de tous les diadèmes; il lui donnera la couronne des martyrs, et c'est à l'exilé, à peine revenu au palais de ses pères, qu'est destinée cette mission vraiment royale.

Dagobert et Léodégar, ces noms se rencontrent une dernière fois dans ces récits, nous ne pouvons les séparer. Immolés presque en même temps et pour une cause commune, ils sont frères; qu'ils soient unis en ces pages, ainsi que Dieu les a embrassés dans sa gloire.

Dagobert II, rentré vainqueur en Austrasie après son expédition contre Ébroin et Théodoric, était au plus haut point de sa fortune. Fidèle aux traditions du saint roi son père, il en reprenait les œuvres, il en recueillait les souvenirs; il aimait à se dire dans les actes publics son continuateur. Vénéré comme lui, il contribua, plus que son aïeul peut-être, au renom qui s'est toujours attaché aux Dagoberts. Il rétablissait le palais de Sigebert, et s'entourait de la même cour. Les saints y venaient volontiers : les apôtres de l'Allemagne, les infatigables voyageurs de l'Irlande, passaient souvent par cette grande route des peuples, et payaient leur hospitalité par des miracles. Saint Florent, l'un d'eux, rendait la vue à la princesse Rathilde, fille de Dagobert; saint Arbogaste ressuscitait son fils : tous deux se reposèrent de leur apostolat sur la chaire épiscopale de Strasbourg. Saint Wilfrid surtout s'arrêtait fréquemment au palais d'Austrasie. Dans ses nombreux pèlerinages à Rome, il prenait ordinairement la route du Rhin, et recevait à son passage la royale hospitalité qu'il avait accordée le premier au prince exilé. Les bénédictions de ces saints personnages, les nombreux enfants de Dagobert, les vertus dont cette royale

famille offrait l'image, l'appui des grands, l'amour des peuples, tout promettait un règne long et prospère.

Il se faisait en Austrasie une double restauration de deux familles déchues, qui mêlaient si fortement leurs intérêts et leurs destinées, que rien ne paraissait devoir prévaloir contre elles. En même temps que Dagobert remontait sur le pavois, les Pepins, qui l'en avaient précipité, reprenaient leur ascendant. Aussi dévoués que Grimoald avait été infidèle, ils semblaient vouloir effacer la honte de sa félonie par leur loyal concours à la nouvelle royauté. Le duc Anségise, fils du saint évêque Arnulf de Metz, avait relevé la fortune des Pepins en épousant la pieuse Begga, sœur de Grimoald. Arnulf était déjà placé à la tête des patrons des Francs [1]; sa bénédiction la plus abondante était descendue sur le plus jeune de ses fils [2]. Anségise la transmit au duc Pepin, qui, dès son adolescence, parut prédestiné à de grandes choses. La sainte mémoire de son aïeul, la puissance de son père, les recommandations tendres et fréquentes de sa mère Begga, les prières de sainte Itta, de sainte Gertrude, qui bénirent aussi l'enfance de Pepin, tout contribua à sa fortune; sa mère surtout est signalée pour la grande part qu'elle prit à son éducation. Digne fille du bienheureux Pepin, et pressentant la grandeur de sa race, elle s'attacha à remplir le cœur de son fils de vertus vraiment royales. Chaque jour elle reprenait l'éducation de cet aïeul de Charlemagne [3]; grâce à ses soins continus,

[1] Hic omnium Francorum coram Deo et hominibus patronus præcipuus habebatur. *Annales Metenses*, D. Bouquet, *Script. rerum Francorum*, t. II, p. 677.

[2] Paul Diacre raconte que le saint évêque se proposant de bénir à la façon des patriarches ses deux fils, Clodulfe et Anségise, les mit à l'épreuve et leur demanda tous leurs biens pour les pauvres. Clodulfe hésita; Anségise, plus prompt à se décider, reçut les promesses d'une longue et florissante prospérité. Clodulfe mourut saintement sur le siége de Metz. *Vita S. Arnulfi*, sæc. II Bened. — *Vita S. Clodulfi*, n. 6, 7, ibid.

[3] Prædicta autem matrona Begga, repleta omni prudentia, filium suum Pip-

Pepin fut de bonne heure un modèle accompli : juste, intrépide, tempérant, religieux quoique jeune, il mérita d'être le fils des saints et le père des rois [1]. Il partagea de bonne heure les premières charges du palais avec le duc Martin, qui lui demeura constamment associé; leur double crédit fit bientôt oublier l'ancien maire du palais, Ulfoald, tombé dans le mépris depuis ses mesquines et jalouses intrigues avec Ébroin contre Léodégar.

Dagobert n'eut pas de sujets plus dévoués à sa cause que les ducs Pepin et Martin. Ainsi entouré des saints et des forts de l'Austrasie, il pouvait librement exécuter les sages pensées qu'il avait recueillies pendant son exil en Irlande et en Angleterre. L'île des saints était l'école des rois. Il n'y a pas eu dans la chrétienté ni un coin du monde, ni une période de temps qui offrissent autant de vertus royales que la Bretagne au temps de Dagobert et de Léodégar. Ses rois de concert édifiaient les peuples, créaient de sages institutions, glorifiaient l'Église, combattaient et mouraient pour leur foi. Dagobert se souvint de ces leçons. Sa prépondérance sur les Austrasiens en imposa à tout le reste des Francs. Une réaction salutaire se manifesta contre les excès dont Ébroin avait donné l'exemple. Les hommes de violence sentirent peser sur eux un nouveau pouvoir qu'ils trouvèrent dur et tyrannique. Dagobert ramena surtout avec vi-

pinum cottidie salutaribus alloquiis admonebat, ut sese regno futuro inter adolescentiæ erudimenta, sine iniquitatis contagione, Domino adjuvante, servaret. *Annales Metenses*, loc. cit.

[1] Nam justitiæ rigor, fortitudinis invicta soliditas, et temperantiæ moderamentum, talem in adolescentis pectore sibi locum sponte adsciverant, ut non solum naturali insertione, quod ab inclytissima parentum prosapia possederat, sed etiam divina inspiratione potentes esse crederentur. *Ibid.* — Ces éloges peuvent avoir été dictés sous les Carlovingiens par quelque complaisance pour la dynastie régnante. Toutefois cette manière d'expliquer l'élévation des races par le mérite, ce droit divin de la vertu demeure digne d'attention : c'est le bon sens d'un peuple chrétien, qui tranche par sa foi les problèmes politiques dont les plus habiles sont si embarrassés.

gueur à leur devoir les évêques scandaleux; l'honneur du sanctuaire se releva, les saints prévalurent, les vertus refleurirent d'autant plus vite que le roi et sa famille en donnaient le modèle. Ses filles se consacrèrent à Dieu; des deux aînées, Irmina et Adèle, l'une, à la mort de son fiancé, se retira au monastère d'Oéren; l'autre, devenue veuve, transforma en cellule austère sa belle villa des bords de la Moselle, nommée *Palatiolum* [1]. Dagobert lui-même, selon les termes d'un diplôme officiel, se recommandant corps et âme à Dieu et à sa sainte mère, se constitua à perpétuité serf et homme-lige de Notre-Dame de Strasbourg [2]. Sa dernière œuvre et la plus chère fut la fondation du monastère de Saint-Sigismond, près de Rouffach, en 677. Il le dota de biens considérables, et lui donna, entre autres inestimables trésors, le crâne de son royal patron. Cette insigne relique, qui ressemble à un trophée, le nom et la date de cette fondation, qui coïncide avec l'expédition en Neustrie et en Bourgogne, tout en fait un mémorial de l'événement le plus considérable du règne de Dagobert. Ce fut encore pour lui une leçon permanente d'héroïsme et de dévouement jusqu'à la mort. Sigismond, roi et martyr, était le premier des princes barbares placés sur les autels. Dagobert l'imitera jusqu'au bout, et clora le martyrologe des Mérovingiens.

Il était encore dans toute la splendeur de sa fortune,

[1] Voyez sur ces deux saintes Henschenius, *de tribus Dagobertis*, lib. II, p. 107 et 127. — D. Calmet, *Hist. de la Lorraine*, t. I, liv. x, p. 459. — Bertholet, *Hist. du Luxembourg*, t. II, p. 152. — Grand-Didier, *Hist. de l'Egl. de Strasbourg*, t. I, p. 207.

[2] Cupiens quærere quo consilio corpus, quin potius animam, possim Deo et genitrici ejus commendare, me ad idem monasterium, quamdiù vixissem, ejus pro gratia promisi serviturum. *Diploma Dagoberti regis, quo concedit tres curtes regias ecclesiæ Argentinensi.* Grand-Didier, *Histoire de l'Eglise de Strasb.*, t. I, *Instrumenta*, p. XXVI. Ce diplôme, bien qu'interpolé, porte sur un fond d'histoire authentique. La pièce originale subsistait encore au milieu du dixième siècle, lorsque l'évêque Othon en transcrivait la substance dans la vie de saint Arbogaste. Cf. Grand-Didier, t. I, Dissert. IV, p. 83 et suiv.

quand, vers le printemps de l'année 678, Wilfrid, son second père, chassé de son siége, s'en allait à Rome demander justice et protection [1]. Son persécuteur, le roi Egfrid, trouva aisément dans Ébroin un complaisant auxiliaire. Des embûches furent dressées sur la route du pèlerin, qui échappa par miracle à ce guet-apens d'Ébroin. Un autre saint évêque d'Angleterre, saint Winfrid de Lichtfield, s'en allant aussi à Rome pour une cause semblable, tomba dans ces embuscades. La ressemblance de nom le fit prendre pour son collègue; des brigands s'abattirent sur sa petite troupe, la tuèrent en partie et la dépouillèrent de tout ce qu'elle possédait. Ce brigandage retombe encore sur Ébroin.

Pour Wilfrid, un coup de vent le sauva, en le jetant sur les côtes de la Frise. Il remonta lentement le Rhin, prêchant partout sur son passage. Ébroin essaya vainement, par des présents et des ambassadeurs, d'obtenir d'un roi des Frisons la spoliation et le meurtre de l'apôtre. Le Frison idolâtre donna une leçon au nouvel Hérode, en déchirant sa lettre et la jetant au feu.

Dagobert s'efforça de dédommager Wilfrid par son filial empressement à l'accueillir. Humble et reconnaissant, il aimait, en présence de tout son palais, à rappeler ses anciennes infortunes et les services de l'évêque d'Yorck. Il disait à ses fidèles : « Vous savez comment, sacrifié à d'ambitieuses in-
« trigues, j'éprouvais, bien jeune, de dures tribulations. Je
« montais presque seul une frêle barque ; j'arrivais, enfant
« exilé, aux rivages de la brumeuse Irlande. Voilà celui à
« qui je dois de vous être rendu : mes amis, pour moi, pour
« vous, je vous le demande, si vous êtes mes fidèles, con-
« servez-moi cet ami. » Dagobert lui offrit le siége vacant de Strasbourg, avec des terres, des dignités, des présents. L'apôtre continua son pèlerinage.

[1] *Vita S. Wilfridi*, auct. Fridegodo. Sæc. III Bened., p. 1. *Vita alt.* auct. Eddio-Stephano.

A quelque temps de là, Wilfrid revenait de Rome, heureux du succès de son voyage; arrivé aux vallées de la Champagne, il rencontre une grande troupe armée et mise en campagne pour l'arrêter et le livrer à Ébroin; un évêque, parmi les chefs, l'interroge brusquement : « Comment « as-tu osé traverser le pays des Francs, toi qui mérites la « mort pour avoir ramené de l'exil un roi qui dissipait les « cités, qui bravait l'avis des seigneurs, qui vexait de tributs « son peuple comme Roboam, qui méprisait les églises et « leurs pontifes? » Le saint évêque prit à témoin de son innocence Jésus-Christ et saint Pierre. On finit par le laisser en paix, en lui disant : « Que Dieu et saint Pierre l'a« pôtre te soient en aide [1]. » Il n'en apprit pas moins que Dagobert II venait d'être attaqué violemment au milieu d'une chasse et tué d'un coup d'épée.

Ébroin s'était souvenu de Frédégonde. Vaincu dans une lutte loyale, il avait continué la guerre à sa manière, par des attentats ténébreux, et le dernier des rois Mérovingiens venait de succomber en martyr. L'Église l'associa à tous les pontifes et pieux solitaires persécutés par Ébroin et couronnés par Dieu. Toutefois, même après sa mort, une conspiration de silence et d'ingratitude sembla s'attacher à sa destinée. Son nom serait demeuré inconnu, au moins des savants; sa tombe, le lieu de son supplice, son martyre eussent péri dans la mémoire des hommes, si l'Église ne lui eût consacré dans son martyrologe cette touchante et immortelle épitaphe [2] : *Passion de saint Dagobert, roi des Francs, qui, passant un jour en chassant par la forêt de Voire, au lieu dit Scortia, à trois milles de la villa de Stenay* [3], *son séjour ordinaire, au dixième jour des calendes de janvier, a*

[1] *Vita S. Wilfridi*, auctore Eadmero, n° 37, *ibid.*

[2] 23 décembre.

[3] Stenay, nommé par les auteurs latins *Sataniacum*, *Stadinum*, *Astenidum*, simple villa royale, fut transformée par Godefroy de Bouillon en une place

été martyrisé par son filleul, Jean de nom, et emporté par les anges en la société des martyrs[1].

Cette mort ressemble à un parricide ; elle tombe aussi brusquement dans l'histoire que dans notre récit ; elle cause une longue commotion qui ébranle l'Église et l'État. Ses fils disparaissent dans le tumulte, massacrés avec leur père ; ses filles se cachent dans la solitude. L'une d'elles perd brusquement son fiancé, l'autre cache une douloureuse viduité. Tout une dynastie s'efface rapidement : ses plus dévoués défenseurs succombent. C'est vers ce temps, ce semble, que le duc Adalgise, victime comme Dagobert d'un parricide, fut tué par Gondoin, son filleul, enfant abandonné, recueilli, recommandé, nourri, comblé d'honneurs, et élevé par lui aux premiers grades militaires[2]. Le fils d'Anségise, Pepin, jeune encore, en tira une prompte vengeance ; il attaqua de haute lutte le meurtrier : on crut voir le combat de Goliath et de David ; le géant austrasien fut abattu[3]. La guerre civile succéda à ce cartel : les satel-

forte. La villa fut probablement rebâtie près de là, au lieu nommé *Nova-Villa, la Nouvelle.*

[1] Eadem die passio S. Dagoberti regis Francorum, qui quadam die pergens venatum in saltu Vaurensi, in loco qui dicitur Scortias, tribus milliaribus a fisco Sataniaco, in quo ipse morabatur, a filiolo suo nomine Joanne, x kalendas januarii martyrizatus est et ab angelis deportatus est ad societatem martyrum. *Martyrolog. Adonis Monast. S. Laurentii prope Leodium.* Cf. Boll. ad diem 1 februar.

On a disputé sur l'identité de Dagobert et du martyr de Stenay. Pagi, D. Bouquet, l'ont nié : D. Mabillon, le P. Longueval, le P. Daniel n'hésitent pas à admettre cette identité. Cf. Pagi, *Critica histor. chronol.*, ad ann. 679. D. Bouquet. *Scriptor. rerum Francor.*, t. II, p. 450, n. 44. D. Mabillon, *Sæc.* III *Bened.*, p. II, præfat., n. 19. Longueval, *Hist. de l'Eglise gallic.*, an. 679, liv. x.

[2] Ansigisus pater Pipini a Gunduino perimitur, quem ipse inventum et nutritum de sacro fonte susceperat, et ad maximos militiæ honores provexerat. *Chronic.* Sigeberti Gemblac. monachi. D. Bouquet, *Scriptor. rer. Franc.*, t. III, p. 344.

[3] Auctorem enim infandi facinoris alienis divitiis affluentem subita irruptione interimens, puerili quidem manu, sed heroica ferocitate prostravit; haud aliter quam ut de David legitur, etc. *Annales Metens.*, ibid.

lites de Gondoin furent dispersés, leurs biens confisqués, la bravoure et le succès de Pepin portés au loin.

Dieu se réserva de venger la mort de Dagobert : toute la terre des Gaules en porta l'expiation. Ce coup soudain ébranla la Neustrie comme l'Austrasie; Ébroin, l'auteur de tous ces désordres, reprenait ses courses de brigandage avec des bandes armées, chassant devant lui les plus nobles familles, désolant les églises, et n'épargnant pas même les asiles les plus inviolables des vierges consacrées à Dieu. De nobles Francs, fuyant de la Neustrie sur toutes les routes, se réfugiaient auprès de Pepin, et le suppliaient de sauver la patrie et de l'arracher de la plus cruelle tyrannie. Pepin les accueillait avec son dévouement accoutumé [1].

Un seul trait échappe aux ténèbres qui couvrent les détails de ces scènes de désordre. Sur les limites des deux Frances, la ville de Laon, tour à tour prise et reprise par les partis, fut souvent le théâtre des hostilités et des meurtres. Au milieu du tumulte, trois cents vierges, gouvernées d'abord par sainte Salaberge, puis par sainte Anstrude sa fille, continuaient sans interruption la psalmodie perpétuelle, et menaient pieusement leurs chœurs dans les sept églises du monastère. Anstrude n'interrompait même pas les leçons et les études qui la rendirent célèbre à vingt ans par sa doctrine et son éloquence [2]. Elle n'avait plus de sa nombreuse famille que son plus jeune frère Baudouin : devenue sa mère, elle l'aimait tendrement dans la simpli-

[1] Ea tempestate plurimi nobilium Francorum, ob sævitiam prædicti tyranni (Ebroïni), Niwistriam relinquentes, in Austriam ad Pippinum confugiunt, supplices suam deprecantes clementiam, ut sese de manibus crudelissimi hostis eriperet. *Annales Metens.*, ibid.

[2] Fit etiam per divinam clementiam audiendo, legendo capax memoriæ, exercens se etiam in magisterio doctrinæ... Manifestatur mundo plena esse eloquentiæ, sed multo plus sapientiæ; eratque annorum viginti, quando gregem Christi sub suo suscepit regimine. O virginem per omnia repletam Dei gratia...., conversatione ecclesiasticam...., in sermonibus lenissimam! *Vita S. Anstrudis*, n. 1, 4, sæc. II Bened., aut. coævo.

cité de son âme. Ingénu comme sa sœur, Baudouin confiait ses pensées à des amis, à de prétendus fidèles, qui le trahirent et portèrent ses confidences jusqu'à Ébroin. Le plan de vengeance fut bientôt arrêté : on annonce un plaid royal dans une villa du territoire de Laon ; Baudouin y est invité ; il prend conseil de sa sœur, et accompagné seulement de deux cavaliers pour tout cortége, s'y rend avec assurance ; le plaid était un guet-apens : Baudouin y trouva la mort de la propre main de ses amis et de ses fidèles [1]. Quelques heures après, cette nouvelle parvenait à sa sœur ; elle songea avant tout qu'elle était chrétienne : « Seigneur, dit-elle, « je suis bien désolée aujourd'hui, étant privée de mon « frère ; grâce pourtant mille fois, et louange et honneur à « votre majesté, très-bon maître [2] ! » Mais elle était sœur, et la nature avait ses droits : « Hélas ! malheur, » ajouta-t-elle en fondant en larmes, « frère innocent, pourquoi « t'ai-je envoyé aux conseils des plus cruels des hommes ! « Il ne devait pas y avoir de raison de te laisser aller à la « mort, toi qui étais le bâton de ma faiblesse ! » Et comme la piété fraternelle aime sans mesure, elle disait encore : « Que ceux qui ont leur frère se souviennent de m'être « pitoyables et de compatir à mes larmes pleines de dou- « leur ! Qu'ils ne méprisent point mes pleurs, mais que ces « pleurs excitent leur compatissance, pendant que je dé- « plore amèrement la perte du seul frère qui me restât, et « que j'ai perdu aujourd'hui ! Soyez-moi miséricordieux, « ô mon Dieu ; soyez mon gardien et mon consolateur ! »

Elle reprit sa mâle résignation en se retrouvant au milieu de ses sœurs dans l'oratoire ; son visage, sillonné de larmes, conservait une fermeté virile. Elle consola ses sœurs, qui se

[1] *Vita S. Anstrudis*, n. 6.

[2] Quamvis sim hodie desolata et frustrata proprio fratre, reddo tamen tibi, Deus, multiplices gratias et refero laudem et honorem majestati tuæ. *Ibid.*, n. 7.

prosternaient sur le pavé avec beaucoup de sanglots : elle recommanda à leurs prières l'âme de son frère, et s'en alla avec ses filles au devant de son convoi. Arrivée sur les hauteurs de Laon, elle vit le cercueil de son frère qui s'avançait, porté par ses amis en pleurs et en deuil : la douleur d'Anstrude ne put encore y tenir : « Tu me reviens donc, mon « frère ! hier vivant, tué aujourd'hui ! Hier je te quittais « sain et sauf, aujourd'hui je te reçois pour t'ensevelir. « Frère, frère bien-aimé de mon âme, pourquoi la vie t'a-« t-elle été enlevée avant le temps, et de qui il fallait si peu « l'attendre ? Bien que les meurtriers t'aient ravi à ma ten-« dresse, je veux me réjouir plutôt que m'affliger de ce « meurtre. Tu n'as perdu ni la vie meilleure, ni ton inno-« cence; tu n'as perdu que ces souillures, ces fuites, ces exils, « ces détresses, ces périls de la vie présente et toutes ces « souffrances qui acccablent les mortels ! Convié au plaid, « tu y allais troisième, et tu reviens avec un cortége d'amis « en pleurs, parce que, simple et candide, tu t'es fié à la « fraude, à la fourberie de tes ennemis. Et c'est pourquoi tu « me laisses seule, moi, ta sœur ! »

Pendant plusieurs jours toute la cité de Laon s'associa à ce deuil, surtout ceux dont Baudouin était le tuteur et le pasteur [1].

Anstrude, à son tour, fut accusée devant Ébroin ; sa douleur était suspecte, ses larmes conspiraient contre le tyran. Il attendit, pour se venger d'une faible femme, qu'il fût maître de la ville et qu'il y entrât à la tête d'une armée. Anstrude comparut devant le triomphateur. Furieux et menaçant à ses interpellations fougueuses, elle opposa quel-

[1] Baudouin était honoré comme martyr à Laon, le 14 janvier ; il avait cette légende au martyrologe de cette église : *Apud Laudunum S. Balduini martyris et levitæ, qui pro defensione ecclesiasticæ justitiæ a nocentibus innocenter occisus est.* Il était principalement invoqué contre la peste. On conservait ses reliques dans l'église du monastère de Saint-Jean-le-Grand, à laquelle on croit qu'il fut attaché. Cf. D. Mabillon, *ad Vitam S. Anstrudis*, n. 11, not. *a*.

ques mots brefs et calmes qui répondaient à tout. Pendant cet assaut avec le terrible Ebremer, qui faisait trembler toute la terre des Francs de son rugissement de lion, ses satellites étaient aux prises avec les filles d'Anstrude. Celles-ci, pour toute défense, continuaient leur psalmodie que rien ne pouvait interrompre. Aussitôt que les suppôts d'Ébroin entendirent les voix de ces chœurs angéliques, la terreur saisit leurs sens : un globe de feu qui apparut sur la tour de l'église acheva de les mettre en désordre; Ébroin lui-même fléchit, vaincu par Anstrude. « Sa férocité, dit un auteur contemporain, se changea en douceur, et s'humiliant devant cette mère spirituelle, il lui demanda pardon d'un cœur sincère, et promit de lui rendre toute sa vie l'honneur convenable, et de conserver sa foi et son amitié aux monastères et aux servantes de Dieu. Ainsi, d'ennemi de la vierge bien-aimée de Dieu, il revint au palais ami de la religion. »

Le bras de Dieu s'étendait et pesait sur ces têtes indomptables; là, comme en cent autres occasions, la foi représentée par la faiblesse triomphe de la force brutale, et jamais le secours de Dieu n'est plus visible ni plus efficace que lorsque les chances de ces luttes sont plus inégales et plus défavorables à la cause de l'Église, à l'honneur de Dieu et de l'humanité.

On nous pardonnera de n'avoir point trop mutilé cet épisode de l'épopée grandiose de ces vieux temps. C'est la fidèle peinture des scènes de deuil qui affligèrent alors la plupart des cités des Francs.

Cependant Léodégar, depuis deux ans, vivait loin de ces tempêtes, sur les plages de l'Océan. Sa retraite, aux confins du monde, était pour lui le vestibule du ciel : heureux de ne plus entendre des bruits de la terre que la voix des grandes eaux se mêlant de loin aux cantiques des vierges; heureux d'avoir les yeux fermés sur le monde, et l'âme ouverte aux contemplations de la solitude, aux visions de

la cité sainte! Chaque jour, il continuait de monter à l'autel du Dieu qui avait réjoui sa jeunesse et qui le consolait à la dernière halte de son pèlerinage; chaque jour, nourri du pain des forts, et trempant ses lèvres au calice de bénédiction, il s'immolait lui-même par l'ardeur de ses désirs, et répandait comme une libation anticipée le sacrifice de son sang sur l'autel de l'Agneau.

Mais Dieu qui l'a prédestiné à la gloire, le veut en tout conforme à l'image de son Fils. N'a-t-il pas fallu que le Christ souffrît, et par cette voie entrât dans la gloire? Léodégar y entrera par la même voie, et, disciple accompli du Christ, comme lui il aura sa passion, son prétoire, son agonie, sa croix, et aussi son sépulcre glorieux; comme lui, il sera traîné devant les tribunaux, accusé d'être ennemi de César, condamné par les princes des prêtres, livré à Hérode, à Pilate, à une soldatesque furieuse, et enfin mis à mort.

Ébroin, sorti de ces luttes contre de faibles femmes, courait d'Austrasie en Neustrie, entraînant avec lui son roi esclave, le palais asservi, tout une armée de complices et de valets. Il s'y trouvait de nobles Francs, avides d'aventures et de butin; des clercs vendus aux passions du fougueux maire, jusqu'à des évêques, pasteurs mercenaires, qui ravageaient, avec ce loup ravisseur, l'Église de Dieu. Un moment abattus par les anathèmes du concile de Marly, longtemps comprimés par l'ascendant du saint roi Dagobert, à sa mort ils avaient relevé la tête. C'est l'un de ces évêques qui arrêta saint Wilfrid à son passage en Austrasie [1]. Ainsi, l'heureuse rénovation tentée par le roi martyr périssait avec lui; et comme la corruption des choses saintes est toujours la pire de toutes, et comme le retour aux profanations ne se fait qu'avec une fureur nouvelle, Ébroin trouva encore en lui une nouvelle énergie pour le mal, et

[1] *Vita S. Wilfridi*, auct. Heddio, n. 31. — *Sæc.* IV *Bened.*, p. 1.

dans ses créatures de l'épiscopat et du clergé les plus éhontés ministres de ses violences. Par un reste de respect pour les formes extérieures de l'État et de l'Église, peut-être par égard pour l'opinion publique, si puissante quand c'est le cri d'un peuple chrétien, il tenait, comme nous l'avons vu pour Baudoin, des simulacres de plaids et de jugements : la framée d'un soldat avait bientôt tranché l'arrêt de cette aveugle justice.

Allant donc d'un bout des Gaules à l'autre, Ébroin arriva dans le voisinage de Fécamp et se ressouvint de Léodégar. Il convoqua aussitôt une assemblée de ses fidèles du palais et du clergé. Ce conciliabule mi-parti de clercs et de laïcs, rassemblé et présidé par Ébroin, n'a rien de commun avec le concile national des métropolitains de la Bourgogne et de la Neustrie, rassemblés, l'année précédente, à Marlacum. Des pontifes aussi éminents qu'un Génésius de Lyon, l'ami de Léodégar, qu'un Lambert de Rouen, l'élève des saints, n'ont pu prendre aucune part au jugement inique du saint martyr. Rien d'ailleurs n'indique, dans les récits détaillés de sa dernière passion, ni qu'elle se soit consommée aussitôt après le supplice de Waimer et de Diddo, ni qu'on l'ait mené au loin, des bords de la mer au centre de la Neustrie, ni même qu'on ait prononcé sa dernière sentence devant une assemblée d'évêques [1].

Ébroin touche au terme de sa carrière sanglante. « Il ne vit encore, dit un auteur contemporain, que pour accomplir ce qui manque au couronnement glorieux de Léodégar, enlacé dans les plis du serpent qui le mord au cœur et qui l'étouffera bientôt [2]. » Il exhale son dernier venin contre le saint martyr, il s'entoure de ses créatures les plus dévouées. Ici, selon l'usage, se réunissent les évêques, là, les comtes

[1] Voyez, à la fin de cet ouvrage, la note sur ce concile.

[2] Ita enim antiquus serpens invidus, moleste ferens se ab eodem loco ejus orationibus fuisse expulsum, stimulare rursus cœpit Ebroïnum. *Anonym. Æduens.*, n° 14.

et les optimats, en deux assemblées distinctes. Léodégar comparaît d'abord devant ses pairs; il y est accusé d'avoir attenté à la vie de Childéric. Interrogé par les pontifes de l'Église, Léodégar répondit, par respect pour leur dignité, comme le Christ son maître adjuré au nom du Dieu vivant répondit au grand-prêtre, et il dit que, sans s'estimer exempt de toute faute humaine, il était étranger au crime allégué; il protesta que Dieu savait son innocence, si les hommes pouvaient l'ignorer.

Absous ou condamné, Léodégar devait, de ce conseil d'évêques, passer devant l'assemblée où les deux sections se réunissaient, et là subir publiquement sa dégradation. Il semble qu'un reste de liberté ou d'honneur ou de pitié, s'éveilla parmi ces évêques et ces nobles Francs courbés sous la terreur qu'inspire Ébroin. Rien ne prouve qu'il ait pu extorquer des évêques l'arrêt de Léodégar, ni qu'il ait osé le produire devant l'assemblée générale et le faire condamner par tous solennellement. C'est en dehors de l'assemblée, à l'écart [1], dans une sorte d'entrevue entre Ébroin, Théodoric et le saint martyr, et en présence de quelques témoins subalternes, que se passent les dernières scènes de cette longue passion.

Ébroin, une dernière fois en face de Léodégar et presque seul avec lui, subit toute son humiliante infériorité : le saint martyr grandissait et semblait déjà porter son front dans les cieux; l'auréole des prophètes l'illuminait; ses yeux éteints plongeaient dans les profondeurs de l'avenir. Il eût gardé le silence, sans la présence du dernier fils de sainte Bathilde; mais, ému sur les destinées de cette noble race de Clovis, qui s'en allait à sa dernière ruine, il fit connaître à Théodoric beaucoup d'événements que l'avenir réalisa. Ébroin dut avoir sa part dans ces révélations solennelles. S'endurcissant toujours dans le mal, et courant à l'abîme,

[1] Non tamen infra concilium confirmatur fuisse, sed seorsum. Id. ibid.

il éclata, comme un insensé, contre le grand évêque : « Tu « as grande confiance, lui dit-il, dans la sublimité de tes « paroles ! Qui prétends-tu persuader? Tu te figures que tu « seras martyr? c'est là ce qui te rend si téméraire. Eh bien, « tu attendras longtemps; tu désires vainement cet hon« neur, tu recevras le martyre comme tu l'auras mérité[1]. »

Léodégar se tut. Les interrogatoires recommencèrent, les interpellations devinrent de plus en plus vives; Léodégar se taisait toujours, comme son Maître devant Hérode et Pilate. La scène du prétoire se renouvela; le Christ du Dieu vivant fut livré à des mains sacriléges; sa tunique fut déchirée de la tête aux pieds. Ébroin s'adressant à un comte du palais, nommé Robert : « Prends-le, lui dit-il, et tiens-le sous bonne garde, l'heure de sa mort viendra. »

Et Léodégar s'en alla à son calvaire; et le martyr de Dieu se réjouissait en toute patience, parce qu'il voyait son juge et son rémunérateur lui préparer sa couronne, et la sentait approcher [2]. Il avançait sur la voie douloureuse, accablé de lassitude et de soif. Une âme compatissante le rencontra, qui rafraîchit ses lèvres d'un peu de breuvage, l'aidant à porter sa croix. Ce nouveau Cyrénéen n'avait pas encore accompli son acte de miséricorde, qu'une grande lumière, descendue du ciel en tourbillon, éclata sur la tête du martyr.

Émus et tremblants, tous s'écrièrent : « Quelle est, sei« gneur, cette lumière qui brille sur ta tête, comme une « couronne venue du ciel? Nous n'avons jamais rien vu de « semblable. »

Lui, se prosternant à terre, adora, en disant : « Je vous

[1] Multum tibi, inquit, verborum sublimitas persuadet loquendo (quid tantos persuades loquendo? *Mss. Mabill.*). Martyr esse suspicaris, ideo te tam temerarium ostendis : adhuc multum, inquit, te dilatas (dilataberis, *Mabill.*). Frustra tale desideras habere præmium : nam, ut merueris, ita eris accepturus martyrium. Ursin., *apud Boll.*, n. 19.

[2] Lætabatur enim Dei martyr in omni patientia, quia debitam sibi, remunerante Domino, martyrii sentiebat appropinquare coronam. *Anonym. Æduens.*, n° 14.

« rends grâces, ô Dieu tout-puissant, consolateur de toutes « vos créatures, je vous rends grâces, qui avez daigné mon-« trer en votre serviteur un si grand miracle. »

Tous considéraient comme dans un ravissement de leur âme, et reprenant leur esprit, ils glorifiaient Dieu et sa toute-puissance, et se tournant les uns vers les autres, ils disaient : « Vraiment cet homme est le serviteur de Dieu! » Et ils promettaient d'aller désormais à Dieu de toutes leurs forces.

Robert conduisit le saint en sa maison, afin qu'il la bénît. Dès son entrée, cette bénédiction fut si abondante que tous ceux qui l'habitaient en ressentirent les effets et, confessant leurs péchés, s'appliquèrent les salutaires remèdes de la pénitence. Léodégar, une dernière fois, déploya le don particulier que Dieu lui avait donné de commander aux volontés les plus rebelles, et de les assouplir sous sa main par une sorte de fascination invincible.

Il vint enfin le jour de récompense, le terme de cette persécution. Du palais sortit une sentence qui condamnait Léodégar à mourir; et l'impie Ébroin, craignant que les fidèles ne rendissent au saint évêque les honneurs du martyre, ordonna qu'on le conduisît au fond d'une forêt, qu'on y cherchât une citerne, qu'on y jetât ses restes mutilés, et qu'on en couvrît l'ouverture de terre et de pierres, pour effacer la trace de sa sépulture.

Le message du palais remplit de douleur la maison du comte Robert. Les entretiens de Léodégar commençaient à le toucher : sa femme surtout éprouvait de cruelles angoisses à la pensée de la part que le comte prendrait à cette mort. Et comme elle pleurait amèrement, le saint la consola : « Ne pleurez point, lui dit-il, à cause de mon dernier « passage; cette mort ne vous sera point imputée à ven-« geance; il vous en viendra plutôt d'en haut la bénédic-« tion de Dieu, pourvu que vous déposiez pieusement au « tombeau ce reste de corps. »

Le comte Robert commit quatre de ses gens pour exécuter les ordres d'Ébroin. On était dans l'Artois, à la lisière de la forêt de Sarcing : Léodégar se rend avec eux à la forêt et la parcourt longtemps, par des sentiers inconnus, sans rencontrer de citerne. Le saint s'arrêtant leur dit, en prononçant encore une parole du divin Maître : « Mes enfants, « il n'est besoin de nous fatiguer plus longtemps; *ce que* « *vous êtes venu faire, faites-le promptement* et accomplis« sez le vœu du méchant. »

Or, des quatre ministres du comte, trois tombèrent à ses pieds, le suppliant de leur pardonner et de leur accorder sa bénédiction. Mais le quatrième, nommé Wadhard, demeura debout, l'air féroce, tenant son glaive nu.

« L'homme de Dieu ayant donné sa bénédiction à ses meurtriers, entra dans un solennel recueillement et prononça l'une de ces prières [1] que les martyrs faisaient entendre au moment de monter sur les chevalets et sur les bûchers. « Seigneur, ô Dieu tout puissant, ô Père de « notre Seigneur Jésus-Christ, par qui nous avons appris « à vous connaître ! ô Dieu des vertus, et Père de toute « créature, je vous bénis et vous glorifie de m'avoir ame« né à ce jour de combat; je vous prie et vous conjure, « Seigneur, de daigner répandre sur moi votre miséricorde; « de me rendre digne de participer aux mérites de vos saints « et d'avoir part à la vie éternelle : et aussi faites grâce à « ceux qui me persécutent; car par eux, j'en ai l'assurance, « Père très-clément, je serai glorifié devant vous [2]. »

[1] D. Guéranger, *Institut. liturg.*, t. I, p. 63. Nous voyons dans les Actes des Martyrs la plupart de ces généreux confesseurs du Christ, au moment de consommer leur sacrifice, résumer dans une prière de style solennel leurs vœux et leurs adorations. Toutes ces formules se ressemblent, qu'elles soient proférées par des évêques, comme saint Ignace; par des laïques, comme saint Théodote d'Ancyre; par de simples femmes, comme sainte Affra. Cf. *Epist. eccles. Smyrn. de passion. Polycarpi*, apud D. Ruinart. — Cf. *Acta S. Irenæi ep. Sirmiens.*, ibid. — *SS. Luciani et Martiani*, ibid. — *S. Theodoti Ancyrani et septem virginum*, ibid. — *S. Affræ*, ibid. — *SS. Cyrici et Julittæ*, ibid.

[2] Domine Deus omnipotens, Pater Domini nostri Jesu Christi, per quem tui

Et, se levant, il tendit la gorge, il avertit l'homme du glaive d'accomplir ce qui lui était commandé. Comme il achevait de parler, le meurtrier étendant son glaive lui trancha la tête. Son corps demeura debout l'espace d'une heure ; et comme le Christ eut le cœur percé d'une lance par un soldat qui voulait s'assurer de sa mort, le satellite d'Ébroin frappa du pied le corps du saint martyr pour qu'il tombât à terre ; lui-même aussitôt, livré aux démons, saisi de délire et frappé par la vengeance divine, se jeta dans le feu et y brûla tout vif, comme s'il fût descendu vivant en enfer.

Ainsi s'accomplit cette longue passion qui consomma l'union éternelle et la glorieuse ressemblance de Léodégar au Christ, du disciple au maître, du membre au chef. Souvent, surtout en cette dernière immolation, la pensée se reporte de la forêt de saint Léger au Calvaire, du pontife martyr à l'agneau sacrificateur et victime. « Aussi, comme parlait un vieil auteur contemporain de notre bienheureux, célébrer les combats et les triomphes des martyrs, c'est prêcher les louanges du Christ dont ils sont les membres ; c'est lui qui a vaincu en eux : à lui donc reviennent et l'honneur

notitiam accepimus; Deus virtutum ac totius creaturæ creator, te benedico, te glorifico, qui me dignatus es ad hanc certaminis diem perducere. Rogo, deprecorque, Domine, ut ipse in me jubeas misericordiam tuam largiri et meritis sanctorum tuorum me dignum facias participem et vitæ æternæ consortem, et tribue indulgentiam his qui me tribulant, quoniam ego per eos credo in conspectu tuo, clementissime Pater, glorificatus fieri. L'*anonyme Eduen*, n° 15, et Ursin, n° 16, ont littéralement le même texte; tous deux ont copié un récit très-détaillé, une sorte de procès-verbal ou d'acte proconsulaire, mis à leur commun usage, et rédigé à Saint-Maixent, par ordre de l'abbé Audulphe. La prière suprême de notre saint semble empruntée littéralement à celle des anciens martyrs. En voici quelques exemples : « Tibi, Domine Jesu, insufficientes laudes dicimus, qui nos miseros et indignos de errore gentilitatis erutos, ad hanc summam et venerabilem passionem propter nomen tuum perducere dignatus es, atque omnium sanctorum particeps efficere. Tibi laus, tibi gloria, etc. » *Acta SS. Luciani et Marciani*, apud Ruinart. « Domine Jesu Christe, cœli terræque conditor, qui non derelinquis sperantes in te, gratias tibi ago, etc. » *Acta S. Theodoti Ancyrani et septem virginum.*

et les palmes de la victoire. Oui, le Christ est le roi des martyrs, il est le modèle des martyrs, il est la force des martyrs, il est la victoire des martyrs; c'est lui-même qui permet qu'ils souffrent, et lui-même souffre en eux; lui-même combat et lui-même couronne : tout est donc commun entre les martyrs et le Christ qui a fait anx martyrs cette haute et bienheureuse destination, par laquelle ils brillent dans l'assemblée des saints comme leur couronne et leur auréole [1].

[1] Sanctorum martyrum beata certamina et triumphos gloriosorum testium Christi prædicare, Christo est præconia dicere, quia, cujus illi membra exstiterunt, ipse in eis vicerat, ac per hoc ad illum totius victoriæ laus, palmæque redundant; Christus enim martyrum rex, martyrum est forma, martyrum virtus, martyrum victoria. Ipse pati permittit et ipse patitur; ipse vincit, et ipse coronat. Totum ergo sanctorum martyrum, totum est Christi, a quo martyrii beata manavit conditio, qua nunc sanctorum multitudo redimita coruscat. *Vita S. Quintini*, apud Parium, 31 octob. Cet auteur est du 7e siècle, selon *la France Littéraire*.

CHAPITRE XXIV.

TRANSLATION DU CORPS DE SAINT LÉGER A SAINT-MAIXENT.

De la canonisation des saints au VIIe siècle.—Miracles au tombeau de saint Léger.—La nouvelle en vient à Ébroin; son enquête.— Sa dernière expédition militaire. — Sa mort. — Tradition populaire sur sa mémoire. — Jugement d'un contemporain.—Conseil d'évêques au palais pour la réhabilitation de saint Léger. — Débats sur la possession de son corps entre Hermenaire d'Autun, Vindicien d'Arras, Ansoald de Poitiers. — Le sort prononce pour l'église de Poitiers. — Commencement du culte de saint Léger à Autun, — à Arras. — Translation de son corps à Poitiers, puis à Saint-Maixent. — Église et tombeau du saint.

L'Église date la naissance des saints du jour de leur mort. Là où le monde finit, ses enfants commencent.

Les âmes des justes sont dans les mains de Dieu, le tourment de la mort ne les atteindra pas.

Aux yeux des insensés ils ont paru mourir, et leur trépas a été jugé une affliction.

Leur dernier départ a été appelé extermination ; eux pourtant ils étaient en paix.

Et si devant les hommes ils ont souffert des tortures, leur espérance était pleine d'immortalité.

Tourmentés en peu de choses, ils seront heureux de beaucoup de biens, car Dieu les a tentés et les a trouvés dignes de lui.

Comme l'or dans la fournaise, il les a éprouvés, et il les a

accueillis comme la victime de l'holocauste; il restera d'eux un souvenir dans le temps[1].

Car aux saints, aux martyrs, il reste une mère sur la terre qui n'oublie point et qui ne meurt pas. L'Église demeure auprès de leur tombeau comme la mère devant le berceau de son petit enfant; et comme celle-ci se plaît à embellir le berceau de son premier-né de fleurs, de parfums, de fraîches tentures, de cantiques et de prières, l'Église jour et nuit veille, prie et chante autour du tombeau de ses saints; elle y suspend en guirlandes les fleurs de toutes les saisons, elle y brûle les parfums de toutes les régions, elle entoure leurs restes précieux de soie, de pourpre et d'or; elle les dépose dans de splendides demeures qui effacent les palais des rois; elle place au lieu le plus éminent de ses sanctuaires les plus humbles débris du corps des saints. Elle célèbre leurs louanges, elle glorifie leur mémoire, elle montre avec orgueil leurs trophées; chaque année elle remémore leur jour natal, elle convie toutes les générations à partager sa joie de mère; elle donne à ses nouveaux enfants le nom de leurs aînés; elle confie à ceux-ci l'âme de leurs frères; elle les choisit pour les patrons des cités, pour les bons anges des peuples. Les cités pourront mourir et renaître, les peuples s'effacer et se transformer, la mémoire des saints ne périra pas. Pour célébrer leurs fêtes, des villes nouvelles sortiront des ruines; des peuples inconnus surgiront pour relever la bannière du saint patron; et tant que l'Église, mère indéfectible et toujours féconde, aura des enfants, il y aura pour les saints une fête de famille, des prières sur leurs tombeaux, un hommage à leur mémoire, des héritiers de leurs noms, des imitateurs de leurs vertus, et, s'il est besoin, des défenseurs de leur sainte cause.

[1] Sapient., I, II., 6.

La canonisation d'un saint est devenue, par ses formes sévères et somptueuses, l'un des plus grands spectacles religieux. Quand par des enquêtes poussées aux dernières limites de la sévérité, des vertus héroïques, un pouvoir miraculeux, une sainteté irrécusable sont constatés, un ami de Dieu, pauvre peut-être, pâtre, artisan, mendiant, reçoit du monde chrétien tout entier les honneurs d'une fête magnifique; le Père commun des fidèles l'annonce à la ville et au monde; et Rome, la cité des longs souvenirs et des triomphes, est le premier théâtre d'une ovation qui fera le tour du globe et traversera tous les âges. Comme aux jours où la ville éternelle recevait, au retour de leurs conquêtes, Scipion l'Africain ou l'Asiatique, Marius le Cimbrique, et les Césars Germaniques, Britanniques, Gothiques, Parthiques, Persiques, traînant à leur char des dynasties et des nations vaincues, Rome déploie une pompe inaccoutumée; un nouveau triomphateur monte au Capitole; il mène enchaînées à ses pieds les légions de l'enfer, les puissances ennemies de l'homme; son image apparaît radieuse devant un peuple qui bénit son nom, et ce nom consigné au livre de vie est inscrit en traits ineffaçables dans les diptyques sacrés.

L'Église n'a pas toujours ainsi inauguré ses saints. Avant que le monde entier ne lui fût ouvert de toutes parts comme aujourd'hui, son commandement franchissait lentement les barrières qui séparaient les nations: usant donc alors en ceci, selon les temps, d'un pouvoir plus local, plus accidentel, mais non moins universel et infaillible, elle confiait à ses évêques le soin d'en appeler au jugement direct et immédiat de Dieu; et Dieu suppléait à l'appareil des institutions actuelles par des manifestations irrécusables de son intervention. La canonisation des saints avait pour garantie, comme aujourd'hui, le miracle, et pour forme solennelle, l'élévation et la translation des corps saints.

Ce fut par là que commença le culte de Léodégar. Son

tronc mutilé et demeuré debout dans la forêt de Sarcing, avait frappé de délire et de mort le dernier bourreau du martyr. Les restes de ce corps vénérable furent pieusement recueillis par la femme du comte Robert, qui les déposa dans un petit oratoire où ils restèrent deux ans et demi [1].

Un prêtre faisait le service de cette chapelle. Il s'aperçut qu'on y voyait briller des lumières miraculeuses, et il entendit comme des voix célestes qui entonnaient le cantique angélique et chantaient : *Gloire à Dieu au plus haut des cieux* [2]. Il en fut saisi de terreur et en confirma le récit avec les serments les plus solennels.

Tout le voisinage en fut ému; le peuple accourut : des malades se pressèrent autour du tombeau ; toutes les infirmités y étaient guéries.

La foule croissant toujours, il s'y glissa des larrons ; l'un d'eux fit un larcin au clerc attaché, avec le prêtre, au service de cette chapelle. Il emporta tout ce qu'il possédait, et dans son butin se trouvait la chaussure du saint martyr. Le clerc eut recours à lui : il passa tout un jour et une nuit en jeûne et en psalmodie devant son tombeau, en le conjurant de lui rendre tout ce qu'il avait perdu. Après sa prière, il trouva que tout lui avait été fidèlement rapporté. Le voleur et son maître avaient nié le larcin ; l'un n'en profita pas et l'autre mourut subitement.

Le bruit des prodiges du nouveau saint courut de proche en proche et parvint jusqu'aux oreilles d'Ébroin. Pour s'en assurer, il envoya secrètement un émissaire s'enquérir de tout en diligence. Cet envoyé trouva un aveugle qui lui montra le tombeau où il avait recouvré la vue, et qu'il s'était dévoué à garder. Digne émissaire d'Ébroin, le misérable frappait impatiemment du pied la terre en disant :

[1] Anonym. Æduens., nº 15.

[2] Terribiliter cum jurejurando *canticum* se illic asseruit *angelicum* audivisse. *Ibid.* Il nous a semblé que notre auteur désignait ici le *Gloria in excelsis*, très-connu dans les Gaules.

« Un mort ne fera jamais rien qui vaille. » Il ne revint pas achever son message, et mourut en chemin : il avait assez instruit Ébroin.

C'était un dernier avertissement de Dieu, et déjà son supplice commençait. Il est impie sans doute de désirer le mal; mais quand il se rencontre une de ces insolentes perversités qui ont publiquement comblé la mesure, l'âme la plus débonnaire aspire à la voir subir, pour le bien du monde et l'acquit de la justice divine, une publique expiation.

Cette justice avait passé sur tous les complices d'Ébroin. Dépouillés, dégradés, décollés, pendus, exilés, ils avaient tous reçu leur punition. Ebroin méritait à lui seul tous ces châtiments : Dieu en finit avec lui en un seul coup, et il fut aussi prompt que sa colère avait été patiente.

Honteux du renom qui s'attachait à sa victime, il entendait déjà les anathêmes de la postérité flétrissant son nom et les hommages qui bénissaient la mémoire de Léodégar. Il dévorait en secret ses sombres angoisses et n'en parlait qu'à sa femme Plectrude dans ses épanchements les plus intimes. Une expédition militaire vint l'arracher à son dépit et achever de l'étourdir. L'Austrasie était toujours en proie à la commotion générale qui suivit l'assassinat du saint roi Dagobert. Les ducs Pepin et Martin se sentaient appelés à venger le sang des martyrs, et à retirer la France naissante des pieds d'Ébroin. C'était une œuvre difficile et longue, et il importait de ne pas devancer les moments de Dieu. Trop confiants en leur force, et comptant trop sur le discrédit d'Ébroin, ils se mettent en campagne contre lui et Théodoric, et leur présentent la bataille dans les plaines inconnues de Locofao [1]. Un grand combat s'y livra. Ébroin retrouva sa vaillante épée et son génie militaire, seule gloire

[1] Fredegar. *continuatio. Gesta Francor.* Cf. *Scriptor. rer. Francor.*, t. II, p. 451, 570, 653, 670, 699.

qui lui soit restée. Défaits plutôt que vaincus, Martin et Pepin reculèrent pour attendre un meilleur temps. Ebroin, avec son activité fougueuse, les poursuivit à travers les campagnes saccagées ; il força le duc Martin à se réfugier à Laon et l'y assiégea. Mais il ne pouvait tenir aux longueurs d'un siége ; il eut recours à des négociations perfides ; il abusa de la religion de deux saints évêques, Agilbert de Paris, Rieule de Reims, accourus peut-être sur le théâtre de la guerre pour arrêter les hostilités : Ébroin se fit un jeu de leur médiation. Il ne respecta pas davantage les saints du ciel : par une puérile supercherie, il fit, dit-on, les serments les plus terribles, mais sur des châsses dont il avait fait enlever secrètement les reliques. Plus librement parjure, il attira le duc Martin dans une entrevue, et dès le premier abord il le fit massacrer avec toute sa suite.

Le glaive suspendu sur la tête d'Ébroin ne tenait plus qu'à un fil, ce coup le brisa. Un noble franc nommé Hermenfroi, surpris dans quelques malversations pour le maniement des deniers publics, fut entièrement dépouillé par Ébroin. Hermenfroi, sachant qu'Ébroin ne s'en tiendrait pas là, prit les devants, ramassa une poignée de complices résolus et s'embusqua, par une nuit, sur le passage d'Ébroin. C'était encore l'usage, même pour les laïcs les moins religieux, d'assister la nuit du samedi aux offices nocturnes des clercs. Ébroin sortait de sa maison pour s'y rendre quand il fut assailli à sa porte par la troupe d'Hermenfroi, qui l'atteignit d'un coup d'épée à la tête et lui donna une double mort[1].

Cette mort émut toutes les Gaules. Là surtout où la mémoire de Léodégar demeurait plus vive, à Autun, à Poitiers, à Lyon, il n'y eut qu'une voix pour adorer la main de Dieu si visiblement étendue sur Ébroin. Il en resta des récits pleins de terreur qui circulèrent longtemps parmi

[1] *Anonym. Æduens.*, 16. Cujus ictu duplicem decidit in mortem.

les peuples. On disait à Lyon que, parmi les victimes d'Ébroin, un homme à qui il avait arraché les yeux, vivait en pieux solitaire dans l'Ile-Barbe. Or, pendant une nuit qu'il passait en prières, assis sur les grèves de la Saône, il entendit un bruit de rameurs qui luttaient à force de bras pour remonter le fleuve. « Où allez-vous? » leur cria-t-il. Une voix perçante répondit : « A la chaudière de l'enfer; nous emportons « Ébroin ; il y subira les peines de son crime. » Ce lui fut une consolation d'apprendre quelle peine ressentaient les persécuteurs des justes[1].

A Autun, à Poitiers, à Saint-Maixent, on répétait les paroles d'un moine inconnu de Saint-Symphorien d'Autun. Du fond de sa cellule, il contemplait attentivement ces faits, et pour les décrire, il trouva dans son humble foi une mâle et austère énergie qui s'élève jusqu'à l'éloquence. « En ces jours, dit-il, le renom des miracles du bienheureux martyr se répandait avec d'autant plus d'éclat que le misérable Ébroin désirait davantage cacher cette faveur. Il lui fallut enfin s'en convaincre. Mais, sans vouloir s'amender, il s'endurcit au contraire dans le mal avec les complices de son impiété. Il commandait, il menaçait follement pour faire enfouir sous le boisseau ce flambeau allumé par Dieu, et placé sur le candélabre de l'Église, pour confondre les incrédules, pour glorifier son martyr, et pour éclairer les fidèles. Ainsi cette intelligence déchue s'égarait et vacillait dans ses pensées ; et loin de se convertir à des sentiments d'humilité et de repentance, le diable exaltait avec plus d'orgueil et dressait contre tous, cette tête altière. Alors s'accomplit le mot de Salomon : *Avant d'être humilié, le cœur de l'homme s'exalte*

[1] Qui, cum nocturno tempore super ripam Sicaniæ fluminis, orandi gratia, resideret, audivit navigantium impetum et magna vi brachiorum contra impetum fluminis insurgentium. Cumque interrogasset quo navigium illud tenderet, vox in auribus ejus percrebuit : *Ebroïnus est, quem ad Vulcaniam ollam deferimus : ibi enim facti sui pœnas luet.* Hoc idem vir audivit ad consolationem sui, ut sciret quam pœnam persecutores justorum sentirent. Adonis *Chronic.* D. Bouquet, *Scriptor. rer. Francor.*, t. II, p. 670.

et il s'élève au moment de sa chute[1]. Donc, afin que tant de crimes ne demeurent pas impunis, lui-même dans les emportements de son délire courut à sa mort. » L'anonyme autunois la décrit en détail, et poursuit :

« Ainsi disparut du royaume une injuste tyrannie, comme autrefois David, en terrassant le philistin étranger, ôta la honte des enfants d'Israel. Trois ans à peine avaient passé, et le déplorable Ebroin, pour avoir voulu éteindre cette grande lumière de Léodégar, vérifia la parole divine. Lui, qui avait tué plusieurs par le glaive, frappé du glaive, périt à son tour. Infortuné, digne de pitie ! élevé au faîte de tant d'honneurs ; fameux dans les trois parties du monde habitable, puissant sur les hommes par son habileté, il brava la loi de Dieu et ne voulut point pardonner à ses ennemis. En exerçant sa vengeance, il ouvrit à plusieurs les célestes royaumes, et laisse grandement à craindre qu'après avoir immolé tant de pontifes et d'illustres personnages par sa cruauté vindicative, il ne se soit préparé un châtiment éternel ; et ainsi il aura perdu une gloire plus haute que jamais aucun franc n'en obtint, et sacrifié une vie d'éternel bonheur qu'il eût pu acquérir par la patience[2]. »

Après ces graves paroles d'un contemporain, nous nous abstenons de réflexions. Ebroin est d'ailleurs jugé par les faits de cette histoire ; il a pris lui-même résolument la place qui lui restera parmi les persécuteurs de l'Église, entre Dioclétien et Julien. Il ne fut ni plus habile politique que l'un, ni plus grand homme de guerre que l'autre, et il rivalisa avec tous deux de cruauté, d'astuce et d'impiété. Ses contemporains le mirent au rang des Néron et des Décius[3]. L'histoire a été moins généreuse : persécuteur obscur

[1] On lit au livre des Proverbes, XVI, 28 : *Contritionem præcedit superbia, et ante ruinam exaltabitur spiritus.*

[2] Anonym. Æduens., 16, 16.

[3] In diebus illis tanta fuit tribulatio in Ecclesia, Ebroini faciente nequitia,

et oublié, sa plus grande célébrité est d'être nommé au martyrologe à côté des derniers proconsuls romains.

Cependant la réhabilitation du martyr suivait toutes les phases de la persécution terminée par son martyre; Dieu repassait par les voies des hommes, et sa justice réparait leurs torts. Le roi Théodoric et l'épiscopat, au moins quant à quelques-uns de ses membres, devaient concourir à la gloire posthume de Léodégar, parce qu'ils avaient pris part aux violences d'Ébroin. Et comme une assemblée d'évêques réunis au palais avaient déchiré son vêtement épiscopal, il y eut aussi au palais un synode ou un mall très-considérable d'où partit l'initiative d'une longue fête triomphale.

La mort d'Ébroin laissait respirer l'Église et l'État et rendait libre l'accès du palais. Plusieurs évêques s'y remontrèrent, et entre autres Vindicien d'Arras, Ansoald de Poitiers, Hermenaire devenu évêque d'Autun. L'élite des nobles Francs ajoutaient à la solennité de ces réunions d'évêques. On y voyait figurer tous les degrés de la hiérarchie, les grands, les très-grands et les illustres. Il n'était bruit parmi eux que des merveilles qui se passaient autour du tombeau de Léodégar.

Il parut temps de réhabiliter solennellement cette sainte mémoire, et Vindicien reçut de l'assemblée la mission d'aller reprocher à Théodoric l'attentat de la royauté sur Léodégar. Il s'en acquitta courageusement, et dit qu'étant évêque il lui appartenait de reprendre un coupable; comme évêque il en répond et ne peut le laisser mourir dans son péché : que le prince entende donc ses avertissements sur la mort inhumaine de saint Léodégar, crime si grand et si affreux que le concile ne sait quel remède y apporter : qu'il soit soumis comme Job sous la main de Dieu, et repentant comme David [1].

ut videatur crudelitate vincere Neroniana et Deciana tempora. *Chronic. Virdunense*. D. Bouquet, t. III, p. 368.

[1] *Acta S. Vindiciani*, n. 9, Boll., XI mart.

Théodoric, rendu à sa liberté, retrouva les bons souvenirs de sa sainte mère et les sages leçons de Léodégar son maître. Il mit une humble et filiale somptuosité à doter en son honneur le royal monastère de Saint-Waast, et à fonder près de Térouanne un monastère de Saint-Jean comme monument expiatoire.

Ce ne fut point le seul hommage que cette illustre assemblée rendit à la mémoire du saint évêque. Il s'y éleva entre les trois évêques les plus attachés à sa réhabilitation une contestation qui laissa de profonds souvenirs. En présence de l'assemblée, ils réclamèrent la possession du corps du saint martyr : il y eut des plaidoyers en forme, comme autrefois on se disputait les armes des héros ; ou plutôt ce fut une ouverture anticipée d'un procès en canonisation.

Ansoald de Poitiers prit la parole et dit : « Il est notoire « que celui-là est né de ma famille, qu'il appartient à la pa« roisse qui m'est confiée ; c'est là qu'il a obtenu la science « des divins mystères, l'honneur de l'archidiaconat, la « paternité des moines, c'est de là qu'il s'en est allé au faîte « de l'épiscopat. Il est donc juste que notre église possède « le saint corps d'un fils qu'elle a élevé. Plaise à Dieu que « je mérite d'avoir avec moi ces restes vénérables [1] ! »

Hermenaire à son tour disait : « Il a été enfant de votre « église, mais la nôtre l'a eue pour père, évêque et pas« teur ; la vôtre l'a élevé, mais elle nous l'a confié pontife « accompli. Il n'est pas juste que vous repreniez celui que « vous nous avez donné pour père et pour guide. La pré« sence de son corps sacré doit protéger encore ceux que « vivant il a dirigés [2]. C'est donc un droit que le corps de « cet homme de Dieu nous soit donné, parce qu'il doit re« poser là où il fut évêque [3]. »

[1] *Anonym. Murbac.*, lib. II, n. 6. — *Anonym. Æduens*, n. 17.
[2] *Anonym. Murbac.*, ibid., n. 7.
[3] *Anonym. Æduens.*, ibid.

Mais l'évêque des Atrebates, Vindicianus ne se rendait point à ces raisons. « Il n'en sera pas ainsi que vous dites, « saints pontifes; qu'à moi au contraire demeure le privi- « lége de posséder ce bienheureux corps; cet honneur échoit « au lieu où il a daigné prendre son repos [1]. Si vous pesez « les choses en toute justice, aucun de vous ne réclamera « le corps du saint martyr; car vos églises l'ont eu ou « comme archidiacre ou comme évêque, la nôtre comme « martyr. Parmi vous, il a heureusement combattu sous les « drapeaux du Christ; chez nous, il a vaincu. Mais qu'est-il « besoin de délibération? N'a-t-il pas lui-même manifesté sa « volonté. S'il eût voulu reposer chez vous, il n'eût jamais « illustré notre diocèse de tant de miracles. Ainsi mettez « fin à ces débats et ne lui cherchez point d'autre asile que « celui qu'il a choisi. Ce lieu, nous pouvons le décorer d'é- « difices honorables pourvus de nombreux ministres. [2]. »

Il fallut recueillir les avis de tous les évêques présents; il fut décidé qu'on ferait des prières et des jeûnes pour qu'il plût à Dieu de déclarer en quel diocèse devait reposer le corps du martyr. Tous se rangèrent à ce décret; on jeûna, on pria; puis on écrivit le nom des trois évêques sur trois cédules que l'on déposa sous la pale de l'autel. Le lendemain, l'oraison terminée et la messe solennellement célébrée, sur l'ordre des évêques, l'un des ministres, ne connaissant rien de ce qui avait été écrit, passa la main sous la pale, et en retira une cédule où se trouva le nom d'Ansoald de Poitiers. Le peuple accouru en foule accueillit ce nom avec acclamation et tout fut décidé sans ambiguité [3].

[1] *Anonym. Æduens.*, n. 17.

[2] *Anonym. Murbac.*, ibid., n° 9.

[3] *Anonym. Æduens.*, n° 17. — On a beaucoup déclamé contre ces épreuves des temps barbares; et nos historiens les plus orthodoxes ont crié à l'envi à la superstition, à l'ignorance, et d'autant plus qu'ils se croyaient plus habiles et plus dévoués défenseurs de la religion de nos pères. Pourtant, à en juger par ce fait-ci, ce n'était point chose si misérable que cette confiance de tout une grande assemblée, rois, princes, évêques, clercs et nobles, moines et petit

Hermenaire et Vindicien, privés de la possession du corps de Léodégar, consolèrent leurs églises en élevant et décorant des oratoires nouveaux à l'honneur du saint martyr. Vindicien ne se contenta pas des faveurs royales qu'il avait obtenues pour ses monastères de Saint-Waast, d'Arras et de Saint-Jean de Térouanne. Il alla jusqu'à Rome demander au pape Sergius des priviléges pour son monastère de Saint-Waast, relevé et enrichi à l'occasion de saint Léger. Le martyr de la liberté de l'Église lui mérita des immunités considérables. Théodoric conserva jusqu'à la fin un profond regret des fureurs d'Ébroin et une confiance filiale en Leodégar; à sa mort, il voulut déposer dans le monument expiatoire son tombeau et ses restes mortels, comme une marque permanente de son repentir.

Hermenaire de son côté contribua assurément à ces honneurs précoces que nous rencontrons vers ce temps dans la

peuple se mettant en prières, en jeûnes, et attendant avec une foi ferme que Dieu manifestât sa volonté. En ceci comme en mille autres occasions, malgré l'outrecuidance de certains bons catholiques, très-habiles à redresser les torts de Dieu dans le gouvernement des choses d'ici-bas, d'honnêtes protestants ne laissent pas de prendre obstinément le vieux chemin battu de nos pères, et de les trouver raisonnables. Grotius, qui n'était pas des plus mystiques réformés, a déclaré en bons termes que Dieu était parfaitement libre d'acquiescer à la foi candide de ces âges vigoureux, et de la préférer aux arguties des procédures civiles et libérales; comme si, selon le même Grotius, l'innocence avait meilleur compte avec les *sortes*, les textes d'Évangile, les lettres mises sous la pale de l'autel, voire même avec l'eau chaude et le fer rouge, qu'avec les inextricables dédales de l'avocasserie qui dispose de l'honneur et de la fortune des gens, et la publicité scandaleuse de certains procès dont le moindre mal est de flétrir et de stygmatiser bien plus profondément qu'avec le fer brûlant des ordalies. Au reste, cet avis impertinent du savant Hollandais, plus d'un protestant a eu l'effronterie de le reproduire et de l'accepter. Cf. Hugo Grotius, *Prolegomena ad histor. Gothic.*—Conv. Sam. Schurzfleisch, *Histor. veter. regni populique Burgondion.*, Wittemb., 1679, c. IV, n. 4, n. d. « Sæpe tamen Deus apud populos legum litterarumque rudes permisit ut lætus inventus causam innocentis comprobaret, forte quod eo rerum statu non tam malitia quam simplicitate hæc ratio probandi recepta est hanc : in sententiam ivit Hugo Grotius, et *præclare graviterque affirmavit illis temporibus Deo simplicitatem præ argutiis placuisse.*

cité de Léodégar. On lui décerne un jour de fête, un office propre, et on lui bâtit un oratoire voisin de la basilique de Saint-Symphorien. Les deux martyrs veillaient ensemble aux portes de la cité et la protégeaient.

On se plut à couronner l'oratoire de saint Léger des institutions qui avaient le plus attiré sa sollicitude. Et, de même qu'il avait établi aux portes de sa cathédrale de Saint-Nazaire quarante clercs chargés du soin des pauvres, Ansbert, son second successeur, attacha à son oratoire une matricule de quatre clercs, et les dota de trois villas et de trois métairies de colons avec toutes leurs dépendances; et pour corroborer l'exécution de ces dispositions testamentaires, Ansbert en fit un devoir sacré à sa sœur Sigolena, religieuse du monastère de Sainte-Marie, et lui-même choisit cet oratoire pour y prendre son dernier repos [1].

L'un des monuments les plus signalés de la vénération d'Hermenaire et de son peuple pour le saint martyr, fut la rédaction même de sa vie et de ses miracles confiée à un moine de Saint-Symphorien : on lui procura des pièces authentiques sur les derniers moments du saint et les merveilles de sa translation; et une abbesse du Poitou, dont le nom semble la rattacher au nouvel évêque d'Autun, Hermenana envoya pour sa part un procès-verbal de la translation écrit sur les lieux et au milieu de témoins oculaires. Muni de tous ces documents, le chroniqueur inconnu, accomplissant les désirs du troupeau et du pasteur, s'acquitta de sa tâche avec une fidélité, une gravité, et parfois une éloquence qui fait de sa biographie l'un des plus précieux monuments de l'histoire nationale.

Glorifié parmi les nobles Francs par le châtiment d'Ébroin, à la cour par le repentir de Théodoric, dans l'Église par la vénération, Léodégar a droit encore à l'ovation des

[1] *Anseberti episcopi Æduensis testamentum*. D. Mabillon, *Annales ord. S. Bened.*, t. I, p. 646.

peuples. Le signal en part du palais. L'abbé de Saint-Maixent, Audulphe, enfant, disciple, nourrisson de Léodégar et son successeur à la tête de la petite Cellule, est député par Ansoald pour aller solennellement recueillir et transférer le corps du saint martyr.

Il accomplit rapidement sa mission. On accourt de tous les points ; hommes et femmes, peuples et moines, surtout les infirmes et les pécheurs, tout ce qui a besoin de guérison et de consolation. Les uns chantaient des psaumes et des antiennes, les autres, guéris ou consolés, exprimaient avec acclamation leur reconnaissance, plusieurs versaient des larmes de joie et de repentir ; entouré de ce cortége, le corps du saint martyr sortit de la forêt de Saring et s'avança à travers les populations pressées. On était au mois de mars [1], les premiers soleils du printemps éclairaient cette marche triomphale ; à chaque pas, les groupes se renouvelaient, des processions se succédaient sans fin et sortaient des monastères, des bourgs, des villas, avec les croix, l'encens et de suaves parfums brûlés sous les pas du saint martyr. On rencontra, entre autres, au Quercy, l'abbesse Herménana, qui rédigea, sur les dépositions immédiates et toutes récentes de témoins oculaires, le récit de la dernière passion du saint et celui de sa translation. Elle y déclare que les miracles sont si nombreux qu'on ne peut les énumérer et qu'à peine un psautier contiendrait seulement ceux qu'elle a vus. Le cortége passa par le diocèse de Tours ; l'évêque Robert alla au devant du saint martyr et le reçut avec son clergé et la foule de son peuple. Comme on tra-

[1] Consummatum est martyrium sancti Leodegarii episcopi sexto nonas octobris, et dedicatio ipsius basilicæ tertio kalendas novembris; *translatio vero sancti corporis medio martii mense*. Il s'agit ici, il est vrai, de la seconde translation de saint Léger de Poitiers à Saint-Maixent. Mais il est probable qu'on a voulu faire concorder les deux translations; car, en supputant l'époque de la première, indépendamment du texte précité, on arrive au mois de mars, ou tout au plus aux premiers d'avril. Boll., *Commentar. prœv.*, n. 282-283.

versait la ville, une femme injustement enchaînée invoqua le saint martyr et ses fers se brisèrent; à Jouy [1], une pauvre fille aveugle, muette, paralytique, fut complétement guérie. A Soney [2], une femme fut délivrée du démon. Dans un bourg nommé Ingrande [3], sur les confins des diocèses de Tours et de Poitiers, un boiteux et un paralytique reçurent en même temps l'usage de leurs pieds et de leurs mains. En entrant au diocèse de Poitiers près d'une villa inconnue de nos jours, nommée alors Interamnis, l'évêque Ansoald ayant voulu ravitailler toute cette foule qui suivait le saint martyr, le vin se multiplia miraculeusement. Plus loin, au confluent du Clin et de la Vienne, au bourg appelé Sénon [4], les flots agités se calmèrent subitement, et un aveugle-né recouvra la vue. On revenait aux plus beaux jours de l'Église, aux scènes mêmes de l'Évangile. Léodégar passait à travers les peuples, comme son divin maître, en faisant le bien et guérissant toute langueur.

Le moment le plus solennel de cette longue fête fut celui où l'évêque de Poitiers, Ansoald, avec tout son clergé, son peuple et ses pauvres, reçut le saint martyr à la clarté des flambeaux et des torches, parmi des flots d'encens et les chants réunis de cette foule imménse; la guérison miraculeuse d'une paralytique aux portes de la ville ajouta à l'enthousiasme. Le cortége traversa la ville et descendit à la basilique de Sainte-Radegonde, puis à celle de Saint-Hilaire, où de nouveaux miracles attestèrent que le saint était digne de prendre place entre le grand évêque, confesseur héroïque de la foi, et la pieuse reine, martyre de la pénitence (681).

Cependant, pour le recevoir à Saint-Maixent, on élevait un somptueux édifice, sur des proportions et en des formes

[1] *Gaudiacus*, Jouy, Mabill.
[2] *Solnæus*, Sauny, *ibid.*
[3] *Ignorande*, Boll.; *Igoiunde*, Mabill.; *Ingrande.*
[4] Sanone.

qui frappèrent l'attention par leur nouveauté hardie [1] et par leur étonnante grandeur. Le corps du saint martyr fut déposé près du tombeau de saint Maxence, sous une crypte et dans un magnifique autel éclatant d'or. Ce fut là que les enfants ou les anciens compagnons de Léodégar vinrent le prier avec les peuples qui accouraient de toutes parts. Ansoald dédia cette église et présida à la dernière translation du saint. Par ses ordres encore, le moine de Poitiers, Ursin, écrivit une vie de Léodégar qu'un autre moine de Saint-Maixent exprimait avec toutes les ressources de la poésie de son temps (684).

[1] « Miræ magnitudinis fabricata est domus, cujus fabricæ ædificium est dissimile omnium basilicarum constructionibus. » Voir plus bas la note *sur l'Église et le tombeau de saint Léger.*

CHAPITRE XXV.

GLOIRE POSTHUME DE LÉODÉGAR.

Églises érigées sous le vocable de saint Léger. — Fondations de Sainte-Odile-Maz-Munster et de l'abbaye de Murbach. — Culte de saint Léger à Lucerne. — Saint Léger protège les Francs contre les Maures et contre les Normands. — Translation des reliques du saint à Rennes, à Ebreuil, à Saint-Maixent. — Ces reliques divisées et honorées en divers lieux. — Culte de saint Léger à Autun. — Le saint protège Autun contre les protestants. — Oubli et injustice des temps modernes. — Hymne en l'honneur de saint Léger.

Une vie nouvelle a donc commencé pour Léodégar, il est né à la gloire, l'Église a enfanté un nouvel élu. Glorieuse elle-même de la splendeur de ses saints, elle aime à les élever comme en ses bras, à les présenter à Dieu et aux hommes, à les offrir à l'amour du Père céleste, à la vénération des races futures. Elle entonne, pour ne plus l'interrompre ni jour ni nuit, le cantique de ses réjouissances. Les plus magnifiques accents sont pour les martyrs, et Léodégar a pris sa place dans une blanche légion [1], dont Dieu est la part, la couronne et le prix ! C'est le convive qui, détournant ses lèvres de la coupe du monde et la trouvant infectée

[1] Te martyrum canditatus
Laudat exercitus.
Hymn. SS. Ambr. et Aug.

[2] Deus tuorum militum
Sors et corona, præmium, etc.
Brev. Rom. comm. un. martyr.

de fiel, s'est assis au banquet céleste; c'est l'athlète qui a fortement couru et soutenu la peine, et acheté par son sang la couronne éternelle : c'est l'ami de l'époux qui met en sa loi tout son amour; le hérault qui proclame cette loi sur la montagne; le vainqueur couronné de gloire, établi en maître sur toutes les œuvres de Dieu, comme sa merveille accomplie; c'est le juste fondé sur la pierre ferme, et qui pourtant germera comme le lys, et s'épanouira dans l'éternité devant le trône de Dieu; il fleurira aussi dans le temps et dans les parvis de la maison du Seigneur. Fils des hommes, contemplez le chef-d'œuvre de Dieu, le martyr que Dieu couvre et couronne du bouclier de son amour à la face de la terre entière, son enfant bien-aimé qu'il a conservé comme une mère, qu'il a visité dans sa fosse, qu'il n'a point abandonné dans les fers; il l'a vêtu d'une robe splendide, il l'a nourri du pain de vie et d'intelligence; il l'abreuve aux torrents des eaux de la sagesse. Il habitera, Seigneur, en votre tabernacle, il reposera sur votre montagne sainte.

Mais Dieu rendra aux martyrs la confession faite devant les hommes, il glorifiera qui l'aura glorifié. Ainsi, pour Léodegar, pendant qu'il repose dans la gloire, son auréole éclate sur le monde. Il vit encore, il opère, il combat, il bénit et plus abondamment qu'en ses jours mortels. Il se perpétue par une noble et intarissable famille qui compte par ses saints toutes ses générations; il bâtit des cités, il crée des populations, il console et fortifie sa patrie dans les douleurs nationales, il étend son patronage au delà des frontières, et suscite des peuples nouveaux dans des régions inhabitées et lointaines qui le prennent pour leur père, il traverse onze siècles environné d'hommages, et aux derniers jours où nous sommes, tout un peuple, à la face du monde, lui fait hommage de son salut et de son triomphe. Voilà ce que nous avons encore à dire et ce que nous nommons imparfaitement dans notre langage humain, et selon les usages consacrés, la gloire posthume de saint Léger.

La glorification populaire de Léodégar se répandit rapidement dans toutes les provinces ; de là ces innombrables églises érigées dans tous les diocèses sous son vocable ; de là son nom et son patronage adoptés par les populations les plus éloignées et par d'illustres monastères. Les lieux surtout où il vécut, où il mourut, Poitiers, Arras, Autun, la Bourgogne, la Champagne, l'Alsace se couvrirent des monuments de son culte.

Entre toutes ces provinces qui forment comme le royaume posthume de Léodégar, l'Alsace eut des marques spéciales de sa présence et de son influence dans les vertus et les beaux exemples qui se transmirent fidèlement dans la noble famille du duc Athalric. L'ange de cette famille, sainte Odile, ouvrait successivement à tous ses membres les portes de la solitude et du ciel. Elle, dont le souffle et le baiser virginal suffisaient pour guérir un lépreux, exhalait tout autour d'elle la bonne odeur de Jésus-Christ. Elle avait sauvé son vieux père par la vertu de ses larmes ; et selon la tradition, trois cent trente vierges de Hohembourg avaient vu le duc en habit pontifical, conduit par le prince des apôtres, s'élever dans une troupe d'anges, et prendre sa place au chœur des patriarches[1]. Beswinde, neuf jours après, s'étant endormie sans douleur, sur les hauteurs d'Hohembourg, passait à l'état angélique. Chacun des neuf oratoires bâtis par sainte Odile avait ses merveilles ; deux avaient été consacrés par saint Léger. La plus belle de ces chapelles était dédiée à la vierge Marie ; celle de Sainte-Croix fut honorée d'un précieux fragment de la vraie croix, qui inspira l'une des plus curieuses légendes de l'Alsace[2]. Saint Jean-Baptiste

[1] *Vita S. Odiliæ*, sæc. III Bened., p. 1, auct. anonym. coævo.

[2] Nous ne pouvons qu'effleurer ces traditions curieuses, qui, sous une apparence puérile, tiennent aux plus grands événements du moyen âge.

Fortuné, évêque de Jérusalem, avait envoyé à Charlemagne une cassette d'argent contenant de précieuses reliques, entre autres du bois de la vraie croix. Or il advint que le comte Hugues, l'un des paladins de Charlemagne,

désigna, dans une resplendissante vision, la place de son oratoire, et le prince des apôtres vint, pendant la nuit, la bénir. Sainte Odile y plaça son tombeau et y donna son nom. La *Chapelle suspendue* dominait à pic un profond précipice; *l'Oratoire des larmes*, longtemps témoin de la pénitence d'Adalric, était la chapelle sépulcrale de la noble famille et des humbles vierges du monastère. Odile y conduisit son père, sa mère, Hugues son frère, Roswinde sa sœur, et cent trente-cinq de ses filles. Mais, avant de les y conduire, elle les avait édifiées par ses vertus et ses leçons. « Ses frères venaient souvent recueillir les paroles de leur bienheureuse sœur, et ce n'était jamais en vain. En quelques années elle fit de ces nobles ducs des serviteurs si dévoués du Seigneur qu'eux, leurs enfants et leurs petits-enfants, prodiguèrent leurs biens à fonder des monastères, et que presque tous, hommes et femmes, finirent par rejeter le faste du siècle pour embrasser le servage de Dieu [1]. » Ainsi, outre Hohembourg et ses neuf oratoires, Nieder, Munster ou le vivier des pèlerins, bâti par sainte Odile, au pied de la montagne (680, 700), ses frères, ses neveux, ses parents, fondèrent et enrichirent à perpétuité, Saint-Étienne de Strasbourg (717), Saint-Michel de Honau (722), Saint-Pierre et Saint-Paul de Neuvillers (723), l'opulente Richenau sur le Rhin et Maurmontier (724), Eltenheim Munster (725),

poursuivi par des envieux, fut emprisonné, jugé et condamné à mort. Déjà il présentait sa tête, le bourreau lève le bras, une force invincible le tient suspendu; plusieurs le remplacent, leur bras est frappé d'immobilité. Charlemagne lui-même prend en vain sa terrible joyeuse; son bras aussi reste immobile. L'innocence du comte est reconnue; sa prière guérit ses bourreaux. En récompense il reçoit la cassette de Fortuné; il enchâsse les reliques dans une magnifique croix d'or, y joint deux volumes précieux, et confie ce trésor à deux chevaliers chargés de le déposer là où s'arrêterait un chameau qui le porte devant eux. Le chameau marche nuit et jour, se dirige en Alsace, arrive à Hohembourg, et frappe du pied à la porte de Niedesmienster. C'était le 9 du mois de juillet. Ce jour devint une fête à perpétuité, célébrée jusqu'à la destruction du monastère. *Annal. ordin. Præmonstrat.*, t. II, verb. *Odilia.*

[1] *Vita S. Odiliæ*, auct. coævo.

Schwartzalh (734), l'abbaye libre et impériale de Gengenbach (736). Entre toutes les fondations de cette pieuse famille, il en est deux surtout qui se rattachent immédiatement au culte de Saint-Léger, c'est Maz-Munster et la noble et impériale abbaye de Murbach, le plus beau fleuron de sa gloire posthume. Maz-Munster eut pour fondateur le comte Mazo, qui, selon les traditions du monastère, ayant perdu son unique enfant, noyé dans le Tolder, donna tous ses biens, de concert avec sa femme, pour fonder ce monastère de vierges en l'honneur de leur parent saint Léger, prit l'habit de pénitent et de pèlerin, fit le voyage de Rome et s'en revint mourir à Maz-Munster auprès du tombeau de son fils sur lequel on lisait : *Ci gît le fils du roi Mazo, fondateur de ce monastère* [1].

Dans le même temps Eberhard, petit-fils d'Adalric, plus altier qu'un lion, plus féroce que l'ours des Vosges, dit un auteur contemporain, imita fidèlement son aïeul, et dans ses violents écarts et dans son humble pénitence. Vieux, aveugle, sans enfant, il se confia à saint Firmin, le fondateur de Reitsenau, et lui abandonna ses immenses possessions pour fonder cette magnifique abbaye de Murbach nommée d'abord *Vivier des Pèlerins* [2]. Le saint martyr Léodégar en fut l'un des premiers patrons, avec saint Maurice et ses compagnons [3]; son chef y reposa entouré d'honneurs; ses Actes y furent fidèlement recueillis, son nom y était invoqué comme une sauvegarde et gravé sur la tombe même des morts; ainsi sur celle du vieil Eberhard, que l'on pourrait appeler à cause de son nom, le Sanglier des Vosges, on lisait en vers léonins ces paroles :

[1] Munster, *Descript. Suggoiæ*. — *Chronicon Ebersheimense*, apud Bolland. ad II oct. *Comment. præv.*, cap. XX, § 326.

[2] *Diploma Theodorici regis*, apud Mabillon in appendice ad tom. II *Annal. Benedict.*, p. 700. — *Littera comitis Eberhardi*, ibid., p. 701.

[3] *Chronicon Novientense*, apud D. Martene, *Anecdot.*, t. III, col. 1134.

Pour les biens que je t'ai donnés,
Veuille, ô Léodégar, m'associer aux bienheureux.
Pour toi, enrichi sans mesure,
Tu vivras sans fin dans les cieux [1].

De ces abbayes se répandirent dans toute la Suisse et la Bavière des essaims de moines missionnaires, qui ont formé les populations les plus catholiques de l'Allemagne, et on leur doit les plus fidèles des cantons suisses, ceux qui viennent de sauver la liberté helvétique. Murbach pour sa part fondait le boulevard de la Suisse catholique, l'héroïque et fidèle Lucerne. Léodégar a partagé avec saint Maurice et les martyrs de la légion thébéenne l'honneur d'être les pères et les bons génies de ces nouveaux peuples. Il a conservé comme eux, pendant douze siècles, l'hommage filial des Lucernois; il figure avec eux sur les images les plus populaires de la cité, parmi ces peintures séculaires qui décorent les parois des Cappell-Bruck. Saint Léger a eu seul et conserve encore le signe de royauté le plus éclatant, une place sur le champ des monnaies qui courent aux mains du peuple. C'est dans l'église de saint Leodegarius que se pressaient naguère encore, pour demander reconfort et rendre grâces de leur triomphe, les soldats qui ont préservé la Suisse et l'Europe d'une invasion de barbares.

Au moment où le patronage de saint Léger s'étendait sur ces régions lointaines, le cœur de la France était envahi par les Maures d'abord, puis par les Normands. La vie nationale refluait dans la tête, dans cette France du nord qui n'avait rien perdu de sa première verdeur. On peut en juger par cette prodigieuse fécondité d'une seule famille qui sur un seul point, au milieu de la tempête qui

[1] Pro tibi donatis, Leodegari, junge beatis :
Perpetuo vives cœlis supra omnia dives.
Bucelin, *Germania sacra*, part. II, p. 283.

ravagea le midi des Gaules, pose fortement et paisiblement les fondations de tant d'œuvres d'avenir.

Cependant le saint martyr devenu véritablement, comme on lui en donna le titre, le patron de la France et le père de la patrie, ne se contentait pas de stimuler les forces, la confiance des Francs du nord ; il consolait encore et fortifiait les Francs du midi. La fureur d'Abdérame et de ses Sarrasins vint expirer devant son tombeau ; à quelques pas de là, à Vouillé, Charles les écrasait sous son invincible marteau.

Aux Maures succédèrent les Normands ; cette formidable armée d'Abdérame, conduite avec une savante régularité, sur deux colonnes dévastatrices, fit place à des bandes de pirates qui tombaient à l'improviste comme des larrons, infestaient toutes les côtes et toutes les rivières, rayonnaient dans tous les sens et croissaient partout. La terreur alla pendant cent cinquante ans ; les plus habiles échouaient dans leurs meilleures combinaisons, les plus forts se décourageaient ; les villes et les campagnes se dépeuplaient ; le désert et le chaos rentraient dans le monde. On vit alors un étrange spectacle : pendant que rois, nobles, peuples et clercs désespéraient du salut de la patrie, les morts se levèrent de leurs tombeaux et se firent les meilleurs et presque les seuls défenseurs des vivants. Portés sur les épaules des clercs et des moines, comme les Mérovingiens inaugurés au pavois, les vieux patrons des peuples, les pontifes, les martyrs, les apôtres se rencontrèrent sur toutes les routes. Saint Martin, saint Benoît, saint Remi, saint Médard, saint Germain, saint Maur, saint Léodégar, veillaient autour des cités éperdues, défendaient leurs remparts, lançaient les foudres et les tempêtes, épouvantaient les envahisseurs et réjouissaient les populations chrétiennes par des miracles qui sont la plus brillante page de leur vie glorieuse.

Cette épopée des saints a conservé sa poétique grandeur

dans les récits du temps. Voici l'une de ces pages consacrées à Léodégar.

Invité par le roi Salomon de se retirer dans l'Armorique à l'approche des Normands, les moines de Saint-Maixent avaient transporté dans l'église de Saint-Sauveur de Rennes les corps de saint Maixent et de saint Léger. La première tempête passée, ils s'en retournent à leurs anciennes cellules, et reprennent sur leurs épaules les ossements de leurs pères déposés dans une châsse d'ivoire ; ils arrivent avec un grand labeur aux bords de la Loire. « Comme nous dressions là notre camp, disent-ils dans leur relation, nous apprîmes que les païens dévastaient le pays de Poitiers ; pleurant et sanglottant, nous tombâmes la face contre terre, parce que nous avions chassé nous-mêmes le bienheureux du mausolée que lui avait préparé le Christ, et nous ne pouvions plus l'y ramener ni retourner en nos demeures. » Il leur fallut reprendre courage et chercher un nouvel asile. Les Normands, comme une bande de loups, se ruaient de tous côtés sur les brebis du Seigneur ; des rives de la mer aux murs de Poitiers, de Poitiers jusqu'à Tours, ce n'était que ravages ; les saints lieux pofanés, les églises brûlées, les monastères renversés, les villes incendiées. Les moines de Saint-Maixent s'enfuirent devant ces fléaux jusque dans les montagnes de l'Arvernie [1] ; ils s'arrêtent à Ebreuil et y achetèrent soixante sous un coin de terre et une église pour s'y reposer en attendant un temps meilleur : là ils déposèrent la châsse d'ivoire, les saints corps de Maxence, de Léodégar, de Warein son frère, et de plusieurs autres saints (856-870).

Ébreuil était une ancienne villa de Sidoine Apollinaire. Les préfets des Gaules, les empereurs et les plus nobles Aquitains l'avaient habitée ; les hôtes nouveaux, et surtout Léodégar, lui rendirent toute sa célébrité. Les peuples y accoururent,

[1] *Scriptura de corpore S. Leodegarii, quomodo ad Ebroilum venerit.* Ex Ms D. Delamarre, apud Bolland., *Comment. præv.*, § XXII, n. 346.

aveugle, comme autrefois six villes disputaient à Smyrne le berceau d'Homère. Ainsi à Murbach, dès le neuvième siècle, des miracles s'opéraient devant le chef de saint Léger. Jumièges et Maymat, près Limoges, prétendaient posséder, en partie du moins, le corps et la tête du saint martyr; saint Waast d'Arras en eut aussi quelque peu, en mémoire du théâtre du martyr. Notre-Dame-de-Soissons réunit Léodégar à Sigrade. Ce chef était encore vénéré à Saint-Pierre-de-Préaux, près Lisieux, sur un autel qui, dédié à saint Léger et à saint Thomas de Cantorbéry, associait ainsi les deux héroïques champions de la liberté de l'Église.

Pendant que sur sept points divers on se glorifiait de posséder la tête du vaillant athlète de la foi, ailleurs on revendiquait ses yeux, qu'arracha Ebroin; ses bras qui bénirent les peuples, et jusqu'aux moindres parcelles de son corps. A Saint-Victor de Paris, à Saint-Denys en France, à Saint-Nazaire d'Autun, on montrait, à des époques diverses et successives, enchâssés dans l'or et les pierreries, en tout ou en partie, les yeux de saint Léger. Ce fut longtemps l'un des trésors de la Sainte-Chapelle, et plusieurs miracles ont confirmé la vénération des fidèles [1].

Un bras du saint était honoré à Fécamp, un autre dans la Champagne, à Basole au diocèse de Reims; à Saint-Gérard de Broignes, près de Namur, on célébrait, le 11 avril, une translation qui attestait l'acquisition d'une partie notable du corps du saint martyr, et qui remontait au saint fondateur de cette abbaye.

On conservait encore, à Saint-Victor de Paris, un anneau de saint Léger; à Saint-Waast d'Arras, une pierre sur laquelle, selon la tradition, auraient été recueillis les yeux sanglants du martyr; et à Saint-Nazaire, à Saint-Benoît-sur-Loire, on possède encore avec le corps presque entier du grand patriar-

[1] *Scriptura de S. Leodeg. corpore e schedis D. Delamarre*, apud Bolland., *Comment.*, § XXVII, n. 390-392.

che des moines, quelques restes de l'un de ses plus illustres enfants ; à Lucerne, dans l'église collégiale de Saint-Léodégar, on a recueilli précieusement d'autres reliques de notre saint [1], sorties de Massmunster en Alsace, et venues de main en main, de dépôt en dépôt, jusque dans la fidèle et très-catholique cité de Lucerne. La foi de ce peuple en son saint patron inspira les artistes, qui au quatorzième siècle couvrirent ses Kappel-Brucke des curieuses peintures où sont représentées les scènes de son martyre, à côté des souvenirs graphiques de saint Maurice et de la légion thébéenne, et dans tout le capricieux et pittoresque encadrement des danses macabres.

Enfin à Saint-Lazare d'Autun, on conserva longtemps des anneaux d'or et d'argent, un tissu mêlé d'argent, de soie et de perles, appelé sur la foi des traditions *l'étole de Saint-Léger*.

Nous terminons cette revue des lieux consacrés par le culte de saint Léger, en revenant à son église d'Augustodunum, son héritage spécial. Depuis cet élan de foi si spontané, qui dès le septième siècle glorifia notre saint par un office propre, par un oratoire sous son nom, par une fête annuelle, sa mémoire y a toujours été bénie. Après le passage des Sarrasins, les institutions créées par lui se relevèrent avec les ruines de la ville ; la matricule de Saint-Nazaire, les riches donations, le testament du saint se retrouvèrent. Au quatorzième siècle on distribuait encore aux pauvres une aumône appelé *le denier de saint Léger* [2]. Les comtes d'Autun essayèrent souvent de ruiner ces œuvres de miséricorde. Les évêques et les conciles d'Autun soutinrent une lutte acharnée pour conserver ce denier des pauvres.

L'énergie du martyr ne fit pas défaut à son église ; elle prit une place glorieuse dans la grande lutte du moyen âge pour la liberté chrétienne. Elle y députa d'infatigables

[1] Voir aux *Analecta* les notes sur le *culte de S. Léger à Lucerne*.

[2] Héli, évêque d'Autun, parle *du denier de saint Léger* en 1310. Il semble regarder cet usage comme récent ; mais une charte de 1277 prouve que l'usage remontait plus haut et qu'on le regardait comme l'exécution des volontés orales ou écrites du saint évêque. *Archives de l'évêché d'Autun*.

champions sortis de ses rangs, de ses cloîtres, de ses conciles, où la grande voix que la papauté envoyait au monde pour le tenir en éveil, trouva un fidèle écho. Ses plus nobles enfants marchèrent à l'avant-garde des croisés, et retournèrent les derniers aux mêmes combats [1]. Ses plus illustres prélats se signalèrent par leur zèle pour le culte de saint Léger. Ainsi en 1458, le cardinal Rollin interdisait toute œuvre servile au jour de la fête de saint Léger et la maintenait au rang des fêtes patronales et des jours les plus solennels de l'année [2]. Cette fête au seizième siècle était encore au rite quadruple, comme les fêtes majeures, avec un octave et trente-six leçons propres. Un événement extraordinaire, arrivé sur la fin de ce siècle, ajouta un nouveau lustre au culte de notre saint.

C'est presque le dernier signe de la vertu de nos vieux saints; il pourra rencontrer un sourire incrédule, mais il glorifie autant nos pères que notre saint martyr. Ce signe du ciel éclata dans cette dernière croisade, appelée la ligue, et sur la contrée qui en fut le berceau, qui en demeura le foyer persévérant; qui lui donna, dans le maréchal Tavannes et le président Jeannin, son chef le plus impétueux et son modérateur le plus habile. En 1592, la Bourgogne, ardente encore de patriotisme et de foi, était traversée par une armée calviniste qui venait lui imposer la royauté hérétique du Béarnais. Le maréchal d'Aumont, avec des succès mêlés et divers incidents, arriva sous les murs d'Autun, le 18 mai 1592; la ville fut canonnée et poussée à outrance pendant trente-trois jours; son plus solide rempart, le castel de Rivaux, fut à la fin ouvert par une brèche; la prise et le pillage de la ville devenaient inévitables; le grand et décisif assaut était livré, quand, au fort de la lutte sur la brèche, on vit apparaître en cet endroit de la

[1] Expéditions de Gauthier-sans-Avoir en 1096, à Nicée, et de Jean-sans-Peur, à Nicopolis, en 1396.

[2] *Statutum RR. DD. Joh. Rollin*, apud D. Martène, *Anecdota*, t. IV.

ville, au-dessus des combattants, la face d'un évêque, les mains jointes, en habits pontificaux : des témoins oculaires nombreux attestèrent avoir vu le fait, et toute la ville y reconnut l'intervention « du bon et précieux saint Léger, qui priait Dieu pour la protection des Autunois. » Pour donner à ce fait toute son authenticité et en perpétuer le souvenir, l'évêque Pierre Saunier, avec son vénérable chapitre, institua la fête quadruple de l'apparition de saint Léger, fixée au 21 juin de chaque année. Elle s'ouvrit en ce même jour de cette année, qui tombait un dimanche, par une procession générale où fut portée l'image de saint Léger. La grand'messe commençait par cet introït triomphal : *Gaudeamus... de cujus apparitione congaudent Angeli;* l'évêque monta en chaire et avertit de rendre grâces à Dieu et à saint Léger de la victoire obtenue sur les ennemis. Le soir il y eut encore une procession générale qui se rendit dans la grande cathédrale de Saint-Celse et Saint-Nazaire, où l'on chanta le *Te Deum* et des cantiques d'actions de grâces, dans la chapelle de Saint-Léger [1].

Cette fête se renouvela quatre années de suite ; la conversion du Béarnais y mit fin. Depuis, même en sa cité, l'auréole de saint Léodégar a pâli ; le temps a renversé la chapelle avec l'immense basilique de Saint-Nazaire, et par toute la cité, pas un oratoire, pas un arceau ne l'a remplacée ; une seule chapelle rurale, longtemps déserte et abandonnée dans la campagne, conservait son vocable oublié. Les deux fêtes quadruples, cet office propre qui remontait au lendemain de son martyre ; ces chants populaires trouvés par les premiers troubadours ; ces reliques sauvées à travers tant de périls ; ces anneaux d'or et d'argent, symbole de la foi de Léodégar à l'église d'Autun sa fiancée ; l'œil du père de famille qui semblait veiller encore, enchâssé dans une calcédoine et dans une statuette d'argent : tout a disparu. Il

[1] Voyez le procès-verbal de cette apparition, tiré d'un manuscrit d'Autun, aux *Analecta* de cet ouvrage.

n'y a plus de controverse entre les six monastères qui se disputaient son chef vénérable; il n'y a pas même, dans son tombeau, les neuf onces de cendres saintes, pesées et rapportées si religieusement du fond de la France à Saint-Maixent. En même temps que la cendre du martyr était dispersée, sa mémoire était flétrie; les hommes cupides et ambitieux en ont fait un poursuivant d'honneur et de puissance; les apologistes des révolutions qui tuent les rois, ont fait de lui et de son frère deux régicides. Les politiques du siècle le blâmant de n'avoir pas été prudent comme eux, comme Ébroin, lui ont préféré, même après son martyre, cet autre Barrabas, frappé par la main de Dieu et des hommes. Le martyr est donc demeuré sur sa croix, et il n'a pas dépendu de leurs maîtres, que même les petits enfants n'aient passé devant lui en branlant la tête et en doutant que ce fût là vraiment un saint et un fils de Dieu [1].

Mais il vaut mieux détourner les yeux de toutes ces injustices et les reporter sur les trophées du saint martyr. Il vaut mieux une fois encore écouter ce long concert de douze siècles, qui sur tous les points de l'Église a célébré ses louanges, et recueillir, pour épilogue de ce récit, l'hymne de toute l'Église à la gloire de Léodégar : « le grand pontife, le bienheureux martyr. »

Il est vraiment digne et juste [2],
Il est équitable et beau de vous rendre grâces,
Seigneur saint, Père tout-puissant, Dieu éternel,
Par Jésus-Christ, votre fils, notre Seigneur,
Verbe engendré du Père dès le commencement,
En qui Léodégar, votre martyr bienheureux,
L'évêque placé dans les hauteurs du monde,
A méprisé les pompes et les fragilités du siècle.

[1] Nous avons cité en tête de cet ouvrage (*Introduction*, p. IV) le livre de M. Aimé Fleury, qui raconte aux enfants comme quoi : « un gentilhomme bourguignon, nommé Léger, homme altier, turbulent, et par-dessus tout l'ennemi déclaré d'Ébroin, se jouait de tout ce qu'il y avait de plus sacré. »

[2] *De Liturgia gallicana*, Missale gothic., *Missa S. Leodeg.*, immolatio missæ, p. 284. Vide infra *Analecta liturgica*.

Et cependant portant sa croix sur vos traces, ô pasteur,
Il a tout quitté pour posséder les délices du paradis.

O bienheureux Léodégar, le saint évêque!
Qui, le corps brisé par les coups des méchants,
Les lèvres mutilées, privé des yeux, exilé,
Vainqueur du monde et sorti triomphant des tortures,
A laissé un exemple aux évêques par la patience,
A conquis la vie sans fin, et pénétré dans les célestes royaumes,
A pris place au chœur des anges,
A été couronné des fleurs qui ne se flétrissent pas,
Et qui s'épanouissent par toutes les Gaules.

Hosannah dans les hauteurs!
Béni celui qui vient au nom du Seigneur.

Qu'elle est belle cette hymne que chante
La puissante voix des anges et des archanges;
L'hymne qui s'échappe aujourd'hui tout d'une voix
En la passion du bienheureux martyr Léodégar!

Que du fond de nos cœurs,
En ce jour, au roi des rois,
Résonne un hommage unanime;

Chantons ensemble d'un cœur joyeux,
Chantons-le dans son athlète,
En Léodégar [1].

Que l'âme soit pure, la voix sonore,
Et joyeuse et magnifique
Notre hymne de louange;

Que la bouche et le cœur s'accordent,
Et qu'à l'unisson soient ces trois cordes,
La parole, la pensée et l'action.

Pour être inhumainement tourmenté,
Aux ministres de cruauté,
Le saint de Dieu est livré.

Au vénérable pontife
On arrache les yeux,
Ces yeux qui feront du bien au monde.

Ils sont creusés par le fer
Pour rendre la lumière
Aux ténèbres du prochain.

[1] Ex missali Mss. Vide infra *Analecta liturgica*.

Le licteur vibre le glaive,
Le martyr donne sa tête,
Pour le Christ, son divin chef.

Il a vaincu l'ennemi des hommes,
Le tyran de Babylone,
Avec Ebroin, son suppôt.

Ainsi par les portes célestes,
Devenu l'hostie du Christ,
Il entre victorieux.

La céleste milice
Chante avec allégresse
A Dieu louange et gloire.

Environnés de périls,
Et presqu'à chaque moment
Tombant dans l'abîme,

A toi, martyr, nous demandons asile;
A toi nous offrons des prières;
Accueille nos supplications.

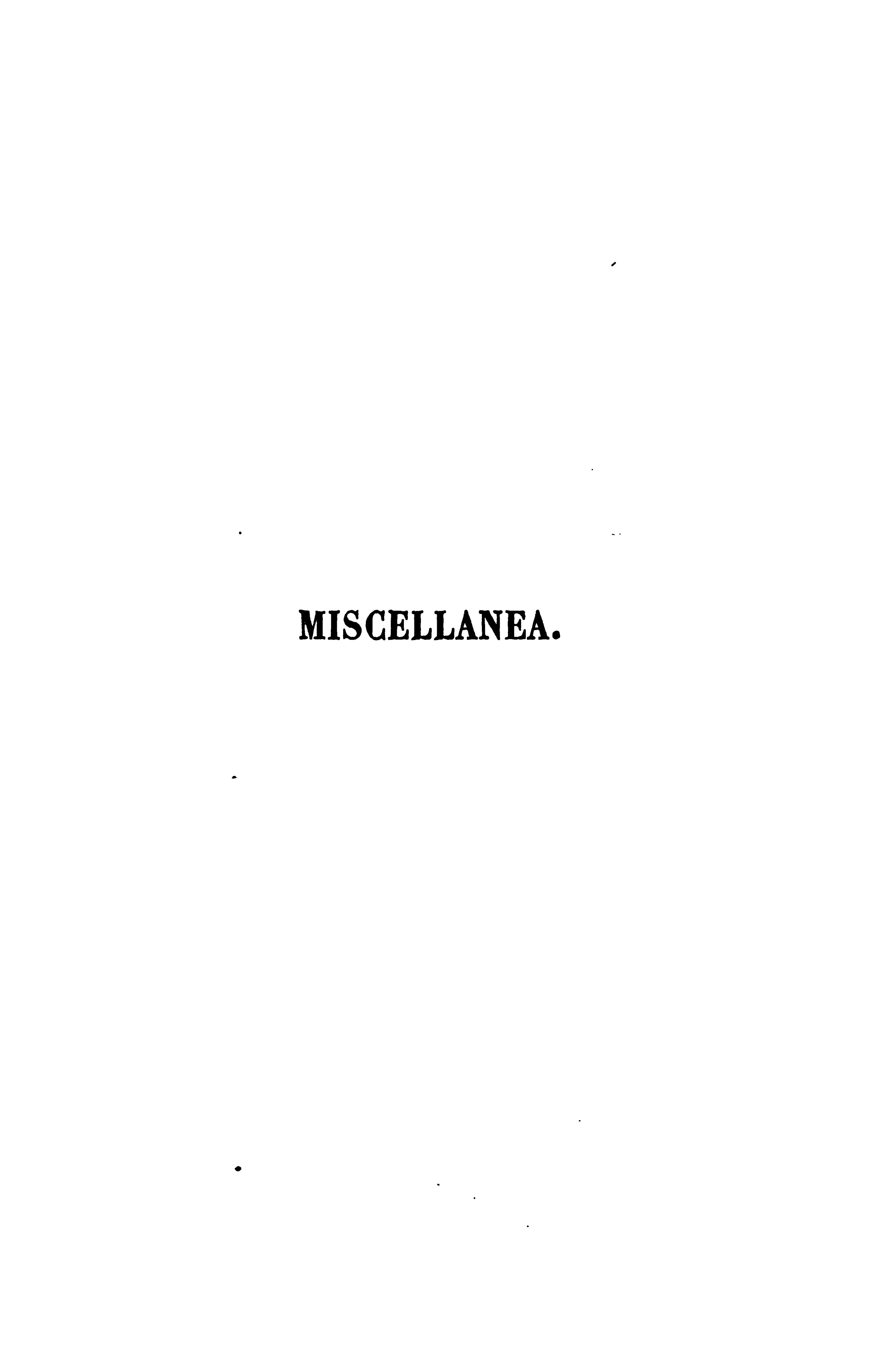
Pour se réjouir de tes biens,
Pour t'adresser sa louange,
Voici ta famille.
Mène-la aux célestes demeures;
Fais-la co-héritière du Christ,
Et ta compagne à jamais.
Amen.

Soldat glorieux du Christ, très-saint Léodégar,
Par ta pieuse intervention, lave nos péchés;
Fais que nous puissions monter au trône du royaume céleste.
Par ta pieuse intervention, lave nos péchés,
Soldat glorieux du Christ, ô très-saint Léodégar [1].

Faites descendre, Seigneur, votre paix en nos cœurs : et comme au bienheureux Léodégar, votre martyr, s'ouvre aujourd'hui la cour céleste par le zèle de la paix; ainsi, à nous pécheurs, daignez accorder par ses mérites le lien de la paix et le zèle de la paix à jamais, par Jésus-Christ, Notre-Seigneur, votre fils, qui vit et règne avec vous aux siècles des siècles.

[1] *Ex procession. abb. S. Martini Æduensis, sæc. XII, versus finem.* Vide infra *Analecta liturgica.*

FIN DE L'HISTOIRE DE SAINT LÉGER.



MISCELLANEA.

MISCELLANEA.

Nous avions mis en réserve, pour les traiter à part, quelques points de critique, de science et de littérature mêlées qui eussent rompu le fil de notre récit. Malgré ces réserves, ce récit s'est tellement étendu, qu'arrivé au terme, l'espace nous manque pour aller plus loin; et pour ne pas dépasser toutes les dimensions convenables d'un volume, nous sommes contraint de réduire considérablement les notes annoncées çà et là dans le cours de l'ouvrage. Il en est même que nous omettrons complétement; telles entre autres les études annoncées sur *les vies métriques des saints* (Introduct. p. LXXXVIII), les nouveaux éclaircissements promis *sur la chapelle et les chapelains des rois Mérovingiens* (p. 14), *la réfutation de M. Sismondi* (p. 337) que nous devions emprunter à M. Rohrbacher (*Hist. univers. de l'Église cathol.*, t. X, p. 320-324), les *Peintures des Kappel-Brücke de Lucerne* (p. 411), et *les monnaies diverses de saint Léger* [1] (voir le frontispice). Nous nous bornons à quelques notes strictement nécessaires *sur la généalogie de la famille de saint Léger*, sur les *bas-reliefs du mont Sainte-Odile*, sur l'*abbaye de Saint-Maixent*, l'*église et le tombeau de saint Léger*.

[1] Les deux pièces placées, l'une au frontispice et l'autre à la fin de cet ouvrage, sont deux testons de Lucerne, frappés au seizième siècle, et portant l'effigie de saint Léger. Le revers est le même dans les deux pièces. Ces calques sont tirés d'une *ordonnance de Charles IX contenant le poix et pris des espèces d'or et d'argent ausquelles ledict seigneur a permis avoir cours et mise en son royaume, pays, terres et seigneuries de son obéissance, avec le descry, tant des monnoyes rongnées et legières, que de certaines espèces d'or, d'argent et de billon étrangères*. Paris, Jean Dallier, 1561 (date de l'ordonnance, 30 août 1561), fig. in-12.

I

TABLEAUX GÉNÉALOGIQUES DE LA FAMILLE DE SAINT LÉGER ET DU DUC ATHALRIC.

Nous empruntons à l'excellente *Histoire de l'Église de Strasbourg*, par Grand-Didier, deux tableaux qui résument les travaux innombrables entrepris sur cette inépuisable filiation du duc Athalric. (Voyez *Introduction*, p. II, et *Histoire*, p. 3.)

(Voir ces tableaux au feuillet ci-contre.)

II

BAS-RELIEFS DE HOHEMBOURG, AU MONT SAINTE-ODILE.

Ce monument, conservé au monastère de Hohembourg, au mont Sainte-Odile, a la forme d'une stèle quadrilatère de trois pieds de haut. Sur l'une de ses faces, on a sculpté en demi-relief, dans une niche irrégulièrement tracée, l'image de saint Léger avec tous les insignes de la dignité épiscopale, le bâton pastoral, la mitre affaissée comme on la portait avant le douzième siècle. Il a une chasuble à l'antique relevée sur les bras, une tunique ornée d'une bordure à la partie inférieure, une étole dont les deux bouts terminés par des franges descendent jusqu'à ses pieds, un manipule et un évangéliaire sur le bras gauche. Au-dessus de la tête on lit son nom en lettres onciales, sous la forme théotisque : S. Leudgar (voir au frontispice de cet ouvrage).

Sur une autre face de ce monument, on a représenté le duc Athalric et sainte Odile. Ethico ou Athalric porte la couronne royale, usitée au temps des Mérovingiens. Il est comme assis sur un trône, et porte une longue tunique, une chlamyde ou un manteau attaché sur l'épaule, une chaussure ornée. Ses longs cheveux tressés et

NT LÉGER.

:e vers l'an 662; fondateur des
vrier, vers 690. Sa femme fut
ger, évêque d'Autun; † le 29

Sainte ODIL | N, duc d'Alsace; † avant l'an 720, | Sainte ROSWINDE,
de Hohen | les maisons d'Egisheim et de Lorraine. | chanoinesse
ster; † le | (Voyez la table suivante.) | de Hohenbourg.

LUITFRID | de l'ab- | Sainte GUNDELINDE, ab- | LUITGARDE et SA-
d'Alsace et | Son fils | besse de Nidermünster, | VINE, nées du se-
† vers 75 | ns l'Ol- | vers 720. | cond mariage.

LUITFRID
Il e

LEUTARD, † vers
va.

GERARD D
de Paris e | UGUES, | ADELAIDE, mariée en premières noces à Con-
fondateur | dans sa jeu- | rad Welf, comte d'Auxerre, et frère de l'im-
fille de P | e, vers 879. | pératrice Judith, et en secondes à Robert-le-
Fort, duc d'Anjou, tige de la troisième race
des rois de France.

THIERRI,

e en 884; † vers
Ermentrude.

dgau, en 912 et 925. HUGUES, comte, en 903.

comte en Argau, proscrit vers l'an 950 par l'empereur Othon I.

, comte d'Altenbourg; † en 990. Il eut de sa femme
Luitgarde

WERNAIRE | LANCELIN, | PIRTELON, ou BIRTHILON, | GEBHARD,
1001, fon | en 1027. | ou BERTHOLD, comte du | en 1008.
de Muri | | Brisgau; † en 990 et 1008;
1028. | | fondateur de l'abbaye de
Sulzberg.

OTHON, c | BERTHOLD I, comte et landgrave du Brisgau; † 1077. Sa
en 1046 | première femme fut Richwaire; sa seconde, Béatrice, fille
dans la | de Louis, comte de Mont, et de Sophie, comtesse de Barr;
de Strasb | † 1092.

c et land- | HERMAN, dit le Bienheu- | GEBHARD, évêque
; † le 12 | reux, marquis de Bade, | de Constance en
r de la mai- | auteur de la maison de | 1084; † le 12
éringue. Sa | Bade; † le 26 mai 1074. | novembre 1100.
fille de Ro- | Sa femme, Judith, com-
e, † le 19 | tesse de Calbe, † le 27
septembre 1091.

P. 420

JE.

d'Ebersmünster; † le 20 février vers 690. Sa femme fut Berswinde ou
29 février vers 690.

HUGUES, comte, tué par son père Adalric.	Sainte ROSWINDE, chanoinesse de Hohenbourg.

E ou BO-., comte, en et 749; † '54.	BLEONUS, comte; † avant 748. — HUGUES, comte, en 748.	REMI, évêque de Strasbourg en 776, fondateur de l'abbaye d'Eschau; † le 20 mars 783.

IARD; † t 754. — I, en 778.	ADALE, première abbesse d'Eschau en 778.	RODUNE, ou RUCHUINE, seconde abbesse d'Eschau.	SCOLASTIQUE. en 778.

(*Ex notitiâ Honaugiensi et ex Testamento Remigii Episcop. Argentin.*)

premières noces à Hezilon, mère de l'empereur Conrad- i seconde noces à Herman, ientale, auteur de la maison r.	HUGUES, comte; † moine d'Altorf le 31 juillet.	HUGUES III, comte du Nordgau, fonda en 966 l'abbaye d'Altorf; † le 5 septembre vers 986.

u Nordgau; † avant 999. Sa femme iommait Berthe.			HUGUES IV, comte du Nordgau en 1035 et 1040; † vers 1047. Il forma les maisons d'Egisheim et de Dagsbourg avec sa femme Heilwige, fille et hérit. de Louis, comte de Dabo.	MATFRID I, comte; † avant 999.
UES V, unte; rs 1010.	GERHARD; † avant 1050. Sa femme se nommait Cunize.	MATFRID II, comte; † avant 1050.		

né en 1002, évêoul en 1026, pape nom de SAINT ., en 1049; † 1055.	HUGUES VI, comte d'Egisheim et de Dagsbourg; † avant 1049. Sa femme se nommait Mathilde.	Une fille mariée à un comte de Calbe; mère d'Aldebert, comte de Calbe.

retombant sur les deux épaules sont le trait le plus saillant de son costume. C'était un ornement que Tacite remarquait déjà dans les Suèves [1], et surtout dans leurs chefs. Tertullien parle aussi des cheveux nattés des Germains [2]. Sidoine Apollinaire et Grégoire de Tours, pour les décrire, emploient l'expression pittoresque de *flagella crinium* [3]. C'était le signe de race royale parmi les Francs. Agathias semble décrire notre sculpture, quand il peint la longue chevelure des Mérovingiens, épaisse et flottante, divisée au milieu du front par une ligne médiane, descendant du sommet de la tête en deux touffes serrées sur les épaules [4].

Le duc Athalric, dans cette sculpture, présente à sa fille Odile un livre qu'elle reçoit des deux mains : c'est comme un symbole et une cérémonie de donation et d'investiture. Sainte Odile a la tunique ample et flottante, le manteau plus court, et un voile qui était presque l'unique vêtement distinctif des vierges consacrées à Dieu. Elle porte également ses cheveux tressés et pendants en nattes; ce trait a beaucoup occupé la critique. On a cru devoir en conclure que sainte Odile avait embrassé et établi à Hohembourg l'institut des Chanoinesses [5]. Il faudrait auparavant prouver qu'il y avait alors une règle de chanoinesses; et qu'ainsi les chanoinesses ont le pas, par droit d'antériorité, sur les chanoines réguliers fondés un siècle plus tard par saint Chrodegang. Et encore, ces points une fois démontrés, ce qui a bien quelque difficulté, il resterait à prouver que ce monument est du VIII[e] siècle, et qu'il représente fidèlement le costume religieux de sainte Odile. Son dernier biographe l'affirme résolument; le père Laguille est aussi sûr de ce fait. Mabillon plaçait timidement le monument au dixième siècle; Georges Eckart se rangea sans hésiter de son côté. Mais en 1747, le prieur des Prémontrés du mont Sainte-Odile, Denys Albrecht, ayant eu la curiosité de faire détacher ce monument de la muraille, découvrit une nouvelle face couverte

[1] Capillum in ipso vertice religant, principes et ornatiorem habent. Tacite, *German.*, c. 38.

[2] *De velandis virginibus.*

[3] Sidon. Apollin., *Epist.*, lib. I, ep. 2. — Greg. Turon., *Hist. Françor.*, lib. VI, c. 24; VIII, 10. — *Vitæ Patrum*, c. 12.

[4] Agathias, lib. I, p. 14, ed. Paris. 1660, in-f°.

[5] Cette conclusion, un peu large ce semble, est déduite comme un fait incontesté dans la *Vie de sainte Odile*, par M. de Bussière, p. 116 et 172.

de sculptures parfaitement semblables aux précédentes. On y reconnaut à des inscriptions authentiques les deux abbesses, Relinde et la fameuse Herrade, auteur de l'*Hortus deliciarum*; l'une du milieu, l'autre de la fin du douzième siècle. Tout était tranché sur la date de ce monument. Les deux abbesses y sont représentées offrant toutes deux un livre à la sainte Vierge et à l'Enfant-Jésus. Les cheveux plissés en deux longues tresses reparaissent encore dans l'image de la Vierge qui porte une couronne impériale. Cet ornement est un signe de noblesse, de royauté; c'est la seule explication plausible.

Nous avons cru faire plaisir au lecteur en lui mettant sous les yeux un dessin fidèle de ces bas-reliefs. Ces gravures sont dues au burin d'un de nos confrères, le R. P. Louis David.

III

ÉGLISE ET CRYPTE DE SAINT MAIXENT, ÉGLISE ET TOMBEAU DE SAINT LÉGER.

Saint-Maixent, autrefois appelé Vau-clair, abrité par la forêt de l'Hermitain qui a presque entièrement disparu, domine un val peu profond, et couvre une colline brusquement interrompue à l'est par le ravin nommé le Puits-d'Enfer. Deux monuments attirent seuls et méritent d'ailleurs toute l'attention du voyageur: l'abbaye et l'église de Saint-Maixent et l'église de Saint-Léger.

Celle-ci, longtemps abandonnée, en partie démolie, ne s'est rélevée de ses ruines que pour devenir un temple protestant. Elle est enfoncée dans le sol, humide, et privée de ses voûtes par les tempêtes révolutionnaires; le bas côté gauche conserve seul deux arcades voûtées qui protégeaient un autel de la Sainte-Vierge, où l'on admirait de belles colonnes torses d'une seule pierre, débris d'une maison de capucins; des religieuses les avaient rachetées des mains des protestants pour en décorer cet autel de la Vierge. Cet autel, celui de Saint-Léger, ces colonnes, les saints et les patrons, tout est sorti de là, quand l'hérésie y est entrée. La prière y avait

cessé depuis cinquante ans, quand nous y cherchions le souvenir de notre saint. Du reste, l'édifice était de récente date, les constructions avaient peu de caractère, quelques lourds piliers carrés portaient le millésime de 1638.

L'abbaye et l'église de Saint-Maixent sont plus remarquables, bien que l'abbaye soit encore de plus fraîche date; elle fut achevée en 1735. Ses vastes cloîtres et ses voûtes épaisses offrent la lourde ordonnance des constructions de la congrégation de Saint-Maur. En contraste toutefois avec cette massive solidité, on montre un escalier de 114 marches, très-hardiment jeté autour d'un carré vide, orné d'une belle grille et uniquement appuyé par l'assise et l'entrelacement des marches échelonnées en spirale. Cette abbaye, après les longues vicissitudes de la commende, de la réforme et des guerres de religion, servit de prison aux temps de la Terreur, puis de palais à l'évêque schismatique des Deux-Sèvres, M. Mestadier, et plus tard de dépôt de mendicité pour tout le département. Elle devint en 1824 un petit seminaire, et après 1830, un collége ou une institution ecclésiastique soumise au monopole universitaire, qui l'a conduit rapidement à sa décadence.

L'église abbatiale, aujourd'hui paroissiale pour les cinq mille catholiques de Saint-Maixent, est la seconde du diocèse et la plus grande de toutes. Elle a dans œuvre 220 pieds de long, sur 60 de large. La voûte a quatre-vingts pieds d'élévation. Deux rangs de colonnes espacées et de la plus élégante légèreté supportent ce beau pavillon où se croisent de gracieuses nervures. C'est en général le style roman orné, que M. de Caumont appelle Pitavico-Normand. Un phénomène digne d'être consigné dans la mémoire des archéologues, c'est que plusieurs restaurations, faites au temps de Louis XIV, sont assez bien accordées avec le style de l'édifice ou du moins se rattachent nettement au style gothique.

C'est peut-être le dernier essai dans ce genre avant la régénération actuelle qui fait tant de bruit. Il se pourrait de même que la crypte placée sous le chœur de l'église fût aussi dans ses parties les plus anciennes une première ébauche du style gothique. Dès le septième siècle il est question d'édifices religieux bâtis à Rouen sur un plan nouveau, qui frappait l'attention et que l'on désignait sous le terme de *manu gothica*, probablement parce que c'était l'œuvre de quelques artistes du midi ou de l'Espagne. Ce gothique du sep-

tième siècle explique les arcades ogivales dites mauresques, les cintres surbaissés, croisés, coupés en triangle, les ornements, les feuillages, les chapiteaux romans ou gothiques que l'on trouve très-énergiquement accentués sur les manuscrits du septième et du huitième siècle, dans presque tous les évangéliaires les plus anciens, ornés des canons d'Eusèbe. L'édifice bâti par l'abbé Audulphe, pour honorer saint Léger, frappa l'attention des contemporains par des formes insolites et nouvelles. La crypte qui couvre le tombeau du saint et dont nous offrons un dessin fidèle, offre quelques traits étranges qui se rapportent à cette époque. Les colonnes cannelées sont imitées ou tirées des monuments antiques de Poitiers; les chapiteaux, les entrelacs, les modillons, les chaînes en losanges que l'on voit près des tombeaux sont d'un roman pur et très-prononcé.

Il est fâcheux que ce dernier débris d'un édifice qu'au septième siècle on admirait déjà, ait été défiguré par les reconstructions modernes, par ces arcs étranglés ou surbaissés et ces voûtes plates qui l'affaissent, et surtout par cet autel de très-moderne facture qui masque le tombeau du saint. Les deux statuettes sont : à droite celle de saint Maixent, à gauche celle de saint Léger, tous deux en costume d'évêque; un reliquaire placé sous les pieds de saint Léger renferme un fragment de ses ossements; l'ange debout près de lui supporte une petite châsse ovale vitrée qui contient une relique de 2 pouces 1/2 de long sur 2 lignes d'épaisseur, et 18 de large; ces statues sont en bois doré.

Derrière cet autel, on aperçoit à droite le tombeau de saint Maixent, et à gauche celui de saint Léger; tous deux sont vides; celui-ci seul a une inscription, que nous reproduisons ici, d'après une transcription prise sur les lieux. M. Babinet, dans son intéressante notice sur saint Léger, pense qu'il faut lire ainsi cette inscription :

HIC QVONDAM REQVIEVIT LEODEGARIVS CVJVS BROVILVS TENET OSSA;
HIC ECCE LOCVS EMVLVS, HABET ALMI FRATRIS LIBRAS V ET VIIII VNCIAS.

Le sens serait, continue le même auteur :

Ici reposa jadis Léger. Ebreules possède aujourd'hui ses reliques,

mais ce lieu est encore son émule, et nous avons de notre divin frère cinq livres et neuf onces.

D'après l'inspection du monument vu sur les lieux et selon les indications dues à la docte obligeance de M. l'abbé Cousseau, nous lisons dans une première ligne un distique complet, dont les premiers mots sont cachés par une colonne :

..... QVONDAM REQVIEVIT LEODEGARIVS ; OSSA TENET CVJVS BROVILVS ECCE LOCVS.

Dans la seconde ligne nous lisons distinctement : TVMVLVS au lieu de EMVLVS ; HABET en toutes lettres ; ALMIFLVVS en un seul mot, à la place des sigles et des additions proposées par M. Babinet. Pour compléter la mesure, il doit y avoir derrière la colonne SEX LIBRAS ou TRES LIBRAS. Ainsi nous lirons :

(Hic sanctus) quondam requievit Leodegarius,
Ossa tenet cujus Brovilus ecce locus :
(Tres libras?) tumulus hic habet almifluus
Et VIIII uncias.

Et nous traduirons :

Ici reposa autrefois saint Léodégar ;
Or voici qu'en ce lieu dit Ebreuil sont ses ossements ;
Fécond en bénédictions, ce tombeau en possède (trois livres?)
Et neuf onces.

A cette seule lecture, il est manifeste que l'inscription est postérieure aux translations du saint corps et qu'elle date du retour des moines de Saint-Maixent à leur abbaye, par conséquent du dixième siècle.

Le mot *almifluus* est tout à fait de cette époque. On le trouve dans une vie de saint Hadelein que les Bollandistes placent au dixième siècle, et attribuent au bienheureux Notker [1]; dans la vie de saint Richar, par Ingelrame, abbé de Saint-Riquier, de la fin du dixième siècle [2]. Ce mot est de la famille de *lucifluus*, *mellifluus*

1 Acta SS. Bolland., iii februar., p. 373.

2 *Almiflui* confessores Christi Richarii. — D. Mab., *Acta SS. ord. S. Bened.* *sæcul.* II, ad vitam S. Richarii *Prolegom.*, n° 3.

mannifluus [1], très-communs dans les monuments de ce temps, et que semble affectionner en particulier le moine de Saint-Maixent [2] qui, selon nous, a composé au huitième ou neuvième siècle la vie métrique de saint Léger que nous publions plus bas. On trouve dans les *Acta Sanctorum*, au 28 juin, une épithaphe de sainte Théodechilde, de Sens, que les Bollandistes n'hésitent pas à faire remonter au delà du huitième siècle, et dont les caractères, la ponctuation, le rhythme se rapprochent étonnamment de notre inscription : nous la donnons avec sa ponctuation singulière :

HVNC : REGINA : LOCVM : MONACHIS : CONSTRVXIT : AD : DEO :
TECHILDIS : REBVS : NOBILITANDO : SVIS :
CVJVS : NVNC : LICET : HOC : CORPVS : CLAVDATUR : IN : ANTRO :
SPIRITVS : ASTRIGERO : VIVIT : IN : AXE : DEO :
IMPLORANS : RECTIS : PASTORIBVS, EVGE : BEATVM :
DET : SAPIENTIBVS : HINC : HEV : MALE : DIGNA : DEVS :

Nous devons le dessin de la crypte de Saint-Maixent à l'obligeance de M. l'abbé Cousseau et de MM. les directeurs du collége de Saint-Maixent. Ce dessin a été reproduit au burin par le R. P. Louis David.

[1] *Vita S. Aldegondis*, sæc. II Bened., n. 7, 13. — *Vita metrica S. Cutberti*, ibid., n° 7, etc.

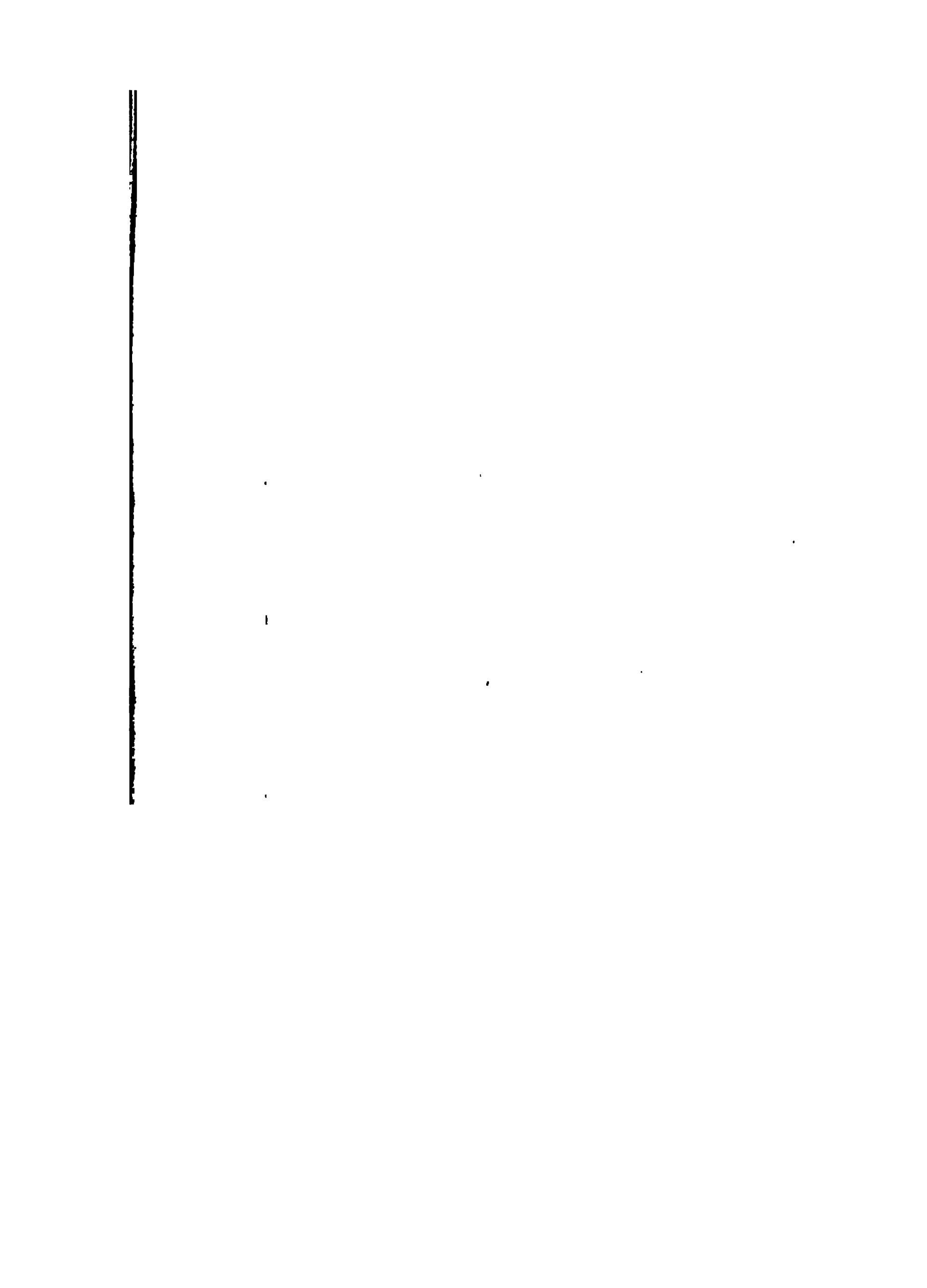
[2] Vid. infra, V, pag. 464 sqq. Cet auteur emploie dans le même sens qu'*almifluus* le mot *almificus*, v. 1121.

FIN DES MISCELLANEA.



······QVONDAMREDWLVSECCE L(EV S

········TMVESHIC



ANALECTA.

ANALECTA LITURGICA.

I

MISSA SANCTI LEUDEGARII [1] MARTYRIS.

(D. Mabillon., Liturgia gallicana, p. 283.)

Summe, omnipotens, æterne Deus [2], qui vitam beati antistitis tui Leudegarii martyris [3] per istius sæculi ærumnas transire jussisti, cujus annua festa devota [4] mente celebramus; quæsumus ut per ejus intercessionem plebem tuæ clementiæ famulantem [5] ita in præsenti foveas, ut ad cœlestia regna perducas. Per Dominum.

COLLECTIO SEQUITUR [6].

Deus, qui beatum martyrem tuum Leudegarium in agone probasti, et probatum in dolore sustentasti; quem hodierna die in cœlestibus gaudiis recipere dignatus es : præsta nobis famulis tuis, ut qui gloriam non meremur, indulgentiam peccatorum, ipso interveniente, adipisci mereamur. Per.

COLLECTIO POST NOMINA.

Auditis nominibus offerentum, fratres carissimi, Domini majestatem deprecemur : ut qui vitam summi antistitis sui Leudegarii

[1] Vel ex loco patet missale hoc fuisse ordinis Gallicani : atque hinc colligitur codicis ætas, cum Leudegarius extinctus sit anno 678. (Mabillon.)

[2] *Omnipotens sempiterna Deus*, ita legit Gerbertus in *Monum. Liturg. alleman.*, t. I, p. 186.

[3] *Martyris tui atque pontificis*, Gerb.

[4] *Devotione festa*, Gerb.

[5] *Plebi tuæ clementiam famulantem*, Gerb.

[6] Hanc eamdem collectionem ipsissimis verbis reperimus in missali Nivernensi, sæc. X, (ut inscribitur) fol. 16, quod asservatur in Mus. Britannic., Bibl. Harleiana, no 2991.

martyris transtulit ad coronam; per interventum sanctorum Patriarcharum, Prophetarum, Apostolorum et Martyrum, Anachoretarum et Virginum, omniumque Sanctorum concedere dignetur: ut sacræ præsentis oblatio quæ offertur, viventibus emendationem, et defunctis remissionem obtineat peccatorum: et quorum nomina hic recitatione patefacta sunt, in cœlestibus paginis conscribantur. Quod ipse præstet.

COLLECTIO AD PACEM.

Pacem tuam, Domine, nostris inlabere pectoribus, et cum beatum martyrem tuum Leudegarium, in hoc sæculo commorantem, per pacis studium hodie cœlestis aula suscepit: nobis quoque peccatoribus pacis vinculum, et caritatis studium, ejus meritis suffragantibus, largiri jubeas in ævum. Per Dominum.

IMMOLATIO MISSÆ.

Dignum et justum est. Vere æquum et pulchrum est nos tibi hic et ubique semper laudes et gratias agere, laudesque adtollere, Domine sancte, Pater omnipotens, æterne Deus; per Jesum Christum filium tuum Dominum nostrum, ab initio sæculi procreatum, Verbum editum Patris, principia [1] sæculi istius conlocatum per totum orbem terrarum contulisti: ubi beatus martyr tuus Leudegarius episcopus de altitudine sæculi hujus per alternas mutilationes discerptus, pompas sæculi fragilitatisque calcavit. Cui tu, Domine, auxilium ferre dignatus es: ut præsentis sæculi amorem despiceret, et cœlestia adipiscere promereret. Verumtamen crucem suam tollens, te pastorem sequens, ut paradisi delicias possideret, præsentia omnia dereliquit. O beatum virum Leudegarium antistitem! qui per nefandorum consilia corpus [2] nexibus absolutum, os labiis minuatum, oculisque orbatum, exilium perpetratum, lubricitatis sæculi postpositum, diversis tormentis passum, exemplum reliquit episcoporum per suam passionem vel patientiam, et ad extremum vitæ perpetuæ restitutus, cœlestia regna penetravit; Angelorum choro sociatur, coronæ immarcescibilibus floribus remuneratur: unde post multæ reliquæ floruerunt in Galleis. Precamur ergo te, Domine, ut nos famulos tuos omnemque plebem reminiscentes

[1] An legendum *principium?* MABILL.

[2] Sic accusandi casus ponebant pro sexto casu absoluto. MABILL.

talem pastorem, ejus meritis suffragantibus, veniam mereamur obtinere peccaminum, per Christum Dominum nostrum. Cui omnes Angeli.

POST SANCTUS.

Hosanna in excelsis. Benedictus qui venit in nomine Domini. O vere beata vox, quam Angelorum et Archangelorum concinunt virtutes! quæ nos hodie in passione beati martyris tui Leudegarii vox una prorumpit in laude. Ut tu Deus Pater omnium, qui nobis veniam tribuas de peccatis, quæsumus, da oblivionem præteritorum facinorum, qui dedisti martyribus post triumphum coronam. Per Dominum nostrum. Qui pridie.

POST SECRETA.

Hæc facimus, Domine, passionem tuam commemorantes: hæc facimus, Pater Jesu Christe: qui nobis de lege veteri novam tradidisti. Concede nobis [1], intercedente beato antistite tuo Leudegario martyre, cujus hodie annuam commemorationem celebramus: ut descendat hic benedictio tua super hunc panem et calicem in TRANSFORMATIONE [2] Spiritus sancti; uti hæc benedicendo benedicas, sanctificando sanctifices: ut quicumque ex utraque benedictione sumpserimus, æternitatis præmium et vitam consequi mereamur æternam. Per.

II

PROSA DE SANCTO LEODEGARIO.

(Ex mss. 1934 Biblioth. reg. sæcul. XI, de fonte S. Victor.)

Cordis sonet ex interno,
Regi regum hodierno
Die nostra concio.

Collaudemus mente læta
Suo illum in athleta,
In Leodegario.

[1] *Concede nobis..... ut quicumque.* Eadem hæc interrupta leguntur in missali Nivern. Britann.

[2] *Super sacrificium in transformationem*, miss. Nivernense Britann. Utraque lectio mirum in modum doctrinæ catholicæ de transsubstantiatione favet.

Sit mens munda, vox canora,
Ut jocunda et decora
Nostra sit laudatio.

Nos discordet [1] os a corde
Sint concordes hæc tres corde [2],
Lingua, mens et actio.

Generosa stirpe clarus,
Fuit et ab ipsa carus
Deo pueritia.

Mansit in palatio
Sub rege Clotario:
Cujus providentia,

Hinc Pictavis mittitur,
Præsulique traditur,
Disciplinæ grátia.

Præsulatu sublimatur,
Sublimatus cumulatur
Gratiarum copia.

Major domus regiæ
Ebroinus rabie
Ferali succenditur.

Torquendus nefarie
Ministris servitiæ
Sanctus Dei traditur.

Venerando præsuli
Eruuntur oculi
Sæclis profuturi.

Fodiuntur terebris
Aliorum tenebris
Lumen redituri.

[1] *Nos*, lege *non*.
[2] *Hæc tres corde*, lege *hæ tres chordæ*.

Lictor vibrat gladium.
Martyr caput obviam
Dat pro Christo capite;

Vincens hostem hominum,
Babylonis dominum,
Cum suo satellite.

Si [1] cœlorum ostia,
Christi factus hostia,
Intrat cum victoria.

Cœlestis militia
Cantat cum lætitia:
Deo laus et gloria [2].

Circumdati periculis,
Atque momentis singulis
Pene periclitantes:

Ad te, martyr, confugimus,
Tibique preces fundimus;
Suscipe deprecantes.

Tuis bonis ad gaudentem,
Tuæ [3] laudes attollentem,
Præsentem familiam,

In cœlestem transfer ædem,
Et fac Christo cohæredem,
Atque tibi sociam.
Amen.

[1] *Si cœlorum*, lege *sic cœlorum*.

[2] Sacerdos quidam... terribiliter cum jurejurando *canticum* se illic asseruit audisse *angelicum*... Anonym. Æduens., n. 16.

[3] *Tuæ*, lege *Tuas*.

III

PRÆFATIO, ORATIONES VARIÆ, RESPONSORIUM DE SANCTO LEODEGARIO.

1°

(Ex missal. Lizoviens. ms. Bibl. reg. 868, sæcul. xii, de fonte S. Victoris.)

COLLECTA. Beatissimi martyris tui atque pontificis Leodegarii, quæsumus, Domine Deus noster, fideli devotione solemnia celebrantes; concede propitius, ut qui ei post triumphum martyrii palmam gloriæ contulisti, ejus interventu medelam tuæ propitiationis omnium nostrorum facinorum obtinere mereamur.

SECRETA. Præsta, quæsumus, Domine, ut beati Leodegarii martyris tui atque pontificis nos tueris suffragiis, per ejus honoranda confessione hostias tui laudis afferimus. Per.

POSTCOMM. Sumpsimus, Domine, in sancti Leodegarii martyris tui solemnitate cœlestia sacramenta, cujus suffragiis largiaris ut quod temporalitate gerimus, æternis gaudiis, quæsumus, consequamur. Per.

2°

(Ex ms. S. Martialis Lemovic. Bib. reg. 821, sæcul. xi.)

PRÆFATIO. Æterne Deus; et in præsenti festivitate sancti martyris tui atque pontificis Leodegarii; tibi confitendo laudis hostias immolare, tuamque immensam pietatem implorare, ut sicut illi dedisti cœlestis palmam triumphi sic eo suffragante nobis emundationem ac veniam concedas peccati; ut in te exultemus in misericordia, in quo ille lætatur in gloria. Per.

3°

(Ex Monumentis liturg. Allemann., auct. D. Gerbert., t. I, p. 186.)

SECRETA. Sacrificia tibi, Domine, veneranda pro beati martyris tui Leudegarii passione suppliciter immolamus, ut ejus oratione placeant, pro cujus meritis offeruntur : præsto, quæsumus, ut sicut ejus tibi grata (sunt?) merita, sic nostræ servitutis accepta reddantur officia. Per Dom.

4°

(Ex antiquissimo sacramentario Rhenaugiensi, sæc. circiter VIII, ibid.)

POSTCOMM. Cœlesti munere satiati, quæsumus, Domine Deus noster, ut hæc nos dona S. martyris Leudegarii deprecatione sanctificent. Per Dom.

Prosit nobis S. Leudegarii martyris tui atque pontificis multiplicata devotio ut sumentes divina martyria pro ejus commemoratione celebrata, capiamus et æternæ simul incremenla lætitiæ. Per Dom.

5°

(Ex Procession. abbat. S. Martini Æduens. scripto circa finem XII sæcul.)

℟ Miles Christi gloriose Leodegari sanctissime,
* Tuo pio interventu culpas nostras ablue;
℣ Ut cœlestis regni sedem valeamus scandere,
* Tuo pio interventu culpas nostras ablue.

IV

DES RELIQUES DE SAINT LÉGER A LUCERNE.

Le docteur Hurter, à son dernier voyage en France, eut l'obligeance de nous promettre qu'il s'informerait de tout ce qui concernait le culte de saint Léger à Lucerne, son office, ses reliques, ses monuments. Nous reçûmes de lui peu après une lettre avec la note suivante, redigée par le P. D. Léodégarius, moine bénédictin de l'abbaye de Rheinau, natif de Lucerne, qui écrivit dans cette ville même, après avoir fait une enquête aussi sérieuse qu'obligeante. Nous traduisons cette note de l'allemand.

« L'église collégiale de Saint-Léodégar, à Lucerne, n'a aucunes leçons propres pour la fête de ce saint : elle se sert de celles qui se trouvent dans le bréviaire romain (au commun des saints).

« Quant aux reliques du même saint, elle ne possède que les suivantes : le crâne ; — deux dents ; — et le capuce (*kappa*) : dans l'inventaire, il est désigné sous le nom de *pileus*. Ces reliques se trouvaient anciennement dans le monastère noble de femmes de Massmunster, en Alsace. Après la sécularisation de ce couvent,

l'une des religieuses, dame Mariana, baronne de Reichenstein, les emporta à Friburg en Brisgaw, et les y conserva. De là, elles parvinrent à la possession de la collégiale de Saint-Léodégar à Lucerne, par l'intermédiaire du chanoine Geiger; elles y sont gardées et vénérées dans une châsse très-riche.

« Le chapitre ne possède, pour attester l'authenticité de ces reliques, qu'un inventaire très-ancien de tous les objets sacrés du monastère de Massmunster, qui est parvenu à Lucerne en même temps que ces reliques, et sur lequel elles sont simplement indiquées [1].

« L'étoffe, dont est composé le capuce, est très-ancienne; mais les broderies, dont il est orné, me semblent appartenir à une époque plus récente. La forme de ce capuce est telle qu'il recouvre en même temps la tête et les épaules. »

V

DES RELIQUES DE SAINT. LÉGER A AUTUN.

(Archives de l'évêché d'Autun.)

« Les sieurs vénérables du chapitre d'Autun ont plusieurs reliques dudit saint, même une image d'argent, tiré de la hauteur d'environ un pied et demi, laquelle image tient entre les mains, à l'endroit de son estomac, une grosse chalcédoine (cassidonne *sic*) ou autre de valeur, dans laquelle l'on tient être enchâssé l'un des yeux dudit saint Léger. Davantage, ils ont dudit saint, quatre bagues ou anneaux tant d'or que d'argent, d'extrême grosseur, représentant leur antiquité, en l'une desquelles est enchâssée une petite tête d'enfant en ivoire, fort bien taillé et élabouré; en la seconde est enchâssée une pierre rouge, transparente comme un rubis, taillée en grand nombre de petits losanges et petits carrés longs; en d'autres il y a des pierres bleu transparentes qui peuvent être de saphir, avec une mitre de satin blanc, brodée de fil d'or, et une sienne pan-

[1] Ces reliques n'ont pu être apportées à Lucerne que depuis une quarantaine d'années. En effet, Geiger fut d'abord franciscain, et appartenait à la branche des conventuels; son couvent fut sécularisé en 1803. Ce n'est que depuis cette époque qu'il a été nommé chanoine de la collégiale de Saint-Léodégar à Lucerne.

tombe ; lesquelles reliques se voient chaque année au jour de la fête, échéant le 2 octobre, en sa chapelle, et l'église Saint-Nazaire. »

Rien de tout cela n'a été conservé. On possède seulement une étole dont la forme n'est pas très-ancienne, mais dont l'étoffe date de siècles certainement reculés. C'est une sorte de tissu de fils d'argent et de soie avec des perles.

VI

DES RELIQUES DE SAINT LÉGER A SAINT-MAIXENT.

(Lettre inédite de D. Antoine Pavy à dom Mabillon. — Ex Bibl. reg. mss. font. S. Germ., 579.)

Mon révérend Père.

Pour response à celle que votre révérence a eu la bonté de m'escrire, je lui dirai que les corps de nos saints patrons n'ont pas été bruslés, comme elle le verra par ce mémoire. Ils reposent en partie en l'abbaye de Brueilles en Auvergne, et une partie des reliques de saint Léger en l'abbaye de Maymac en Limousin ; nous ne trouvons point qu'il se soit fait aucune translation de ces corps saints à Redon. La commune opinion est qu'ils sont en les abbayes cy-dessus, et il y a de l'apparence, parce que, depuis quelques années, nous avons reçu des reliques notables de ces lieux-là ; tout l'occiput de saint Léger dont on nous fit présent en 1660 par M. Hilerais, religieux ancien de Malzays, qui les prist au prieuré de Mortagne dépendant du d. Malzays avec les formalités requises, le 5 octobre 1660 ; une partie d'une vertèbre de saint Léger que M. Belin, religieux ancien de Maymat, donna ; il n'est pas à propos de faire mention de celle-là parce que, si les habitants du dit Maymat savaient cela, ils lapideraient le susdit sieur Belin. Il l'a pourtant tirée de la châsse de saint Léger avec les formes requises. En mai 1666, nous avons reçu de M. l'abbé de Breuilles une vertèbre du tronc et une grande partie d'une coste de saint Maixent ; toutes lesquelles reliques sont céans dans deux beaux demi-corps de bois doré parfaitement bien faicts[1] ;

[1] Ce sont probablement les mêmes reliquaires dont nous avons parlé plus haut, page 424.

les deux saints sont habillés pontificalement. Je crois que l'histoire chronologique que nous avons fait depuis peu, vous servirait beaucoup pour faire la vie de nos deux saints patrons.

Si votre révérence la souhaite, je la lui envoyerai fort volontiers. Je me recommande à vos SS. sacrifices et suis de tout respect

Mon R. P.,

Votre très-humble et très-affectionné confrère en N. S.

F. Antoine Pauy,
M. B.

Sur le revers est écrit de la même main :

Au révérend Père
Jean Mabillon, religieux bénédictin en l'abbaye
de Saint-Germain-des-Prés,
A Paris.

VII

DES RELIQUES DE SAINT LÉGER A L'ABBAYE DE MAYMAC, EN LIMOUSIN.

(Ex Biblioth. reg., mss. de font. S. Germ., n° 579.)

Saint Léger est très-particulièrement honoré dans l'abbaye de Maymac; ses précieuses reliques y sont religieusement conservées dans une belle châsse d'argent doré où l'on peut voir à découvert son visage et ses mains étendues en croix sur la poitrine; ce qui paraît au dehors est encore couvert de la peau qui est fort blanche; quelques poils de barbe assez épais paraissent au menton, et des cheveux sur le haut de la tête; son visage est si doux et si vénérable qu'on ne le peut regarder sans une dévotion et un respect tout extraordinaire. Le lieu où il repose est le côté de l'évangile du grand autel de l'église qui est orné de quatre belles lampes d'argent qui éclairent jour et nuit, et de plusieurs présents que font tous les jours les peuples du pays qui le considèrent et honorent comme leur principal patron et tutélaire.

VIII

DES RELIQUES DE SAINT LÉGER A ÉBREUIL.

(Lettre écrite à Monseigneur de Vichy, évêque d'Autun, par M. Jammès, curé d'Ebreuil.)

Ebreuil, 4 octobre 1833.

Monseigneur,

Lorsque les Normands firent leurs incursions en France dans le dixième siècle, les reliques de saint Léger, un de vos illustres prédécesseurs, avec celles de saint Guérin, son frère, et celles de saint Maixent, abbé en Poitou, furent transportées de l'abbaye de Saint-Maixent dans l'église du monastère d'Ébreuil, alors du diocèse de Clermont. Elles y étaient devenues l'objet d'une grande vénération, et s'y étaient conservées jusqu'au règne de la Terreur. Alors les riches châsses ou reliquaires qui les contenaient devenant la proie des révolutionnaires, les saintes reliques furent profanées.

La châsse qui renfermait celles de saint Léger n'étant qu'en bois recouvert de cuivre, en partie désargenté par vétusté, ne présenta rien à la cupidité de ceux qui ne regardaient pas le travail, et dont la barbarie ne reculait point devant les chefs-d'œuvre, ils se contentèrent de la mutiler, après avoir dispersé ce qu'elle renfermait. Ayant rassemblé les débris de cette châsse, sur laquelle est représenté le martyre du saint, nous l'avons fait restaurer autant que nos faibles ressources ont pu le permettre. Elle fait encore l'admiration des connaisseurs. Désirant en faire aussi un objet de vénération, et la rendre à sa première destination, je prends la liberté de m'adresser à Votre Grandeur, pour la supplier de nous procurer des reliques du saint.

Comme la châsse ne contenait pas le corps entier de saint Léger, s'il était possible que votre cathédrale ou toute autre église de votre diocèse en possédât quelques parties, nous vous aurions la plus grande obligation de nous faire don de quelques parcelles, et d'y joindre une faible partie des nombreuses reliques que votre basi-

lique a le bonheur de posséder, et qu'on y expose dans le chœur le jour de Saint-Lazare.

J'ose espérer que le zèle de la gloire de Dieu et de l'honneur de ses saints qui me fait agir me servira d'excuse auprès de Votre Grandeur, et qu'il la disposera à accueillir avec bienveillance la requête que j'ose lui présenter. C'est dans cet espoir que j'ai l'honneur d'être,

de Votre Grandeur,

Monseigneur,

le très-humble et obéissant serviteur

JAMMÈS,
curé d'Ébreuil.

P. S. Si Votre Grandeur daigne écouter ma prière, je la supplie de m'adresser directement les saintes reliques par la poste ou par la diligence, si elle n'aime mieux les faire parvenir à notre vénérable prélat ou à MM. ses grands vicaires.

(Il n'a pas été possible à Autun de répondre à cette pieuse demande.)

IX

DES RELIQUES DE SAINT LÉGER AU DIOCÈSE D'ARRAS.

Selon les traditions artésiennes, saint Léger fut martyrisé dans la forêt appelée *La Cheux*, et inhumé dans un village aujourd'hui détruit, autrefois nommé *Sercin*, au fond d'une vallée que domine la commune de *Sus-Saint-Léger*. Ce nom semble indiquer une station des nombreux pélerins qui vinrent de toutes parts honorer le saint martyr et prier sur son tombeau. On avait élevé une superbe chapelle à l'endroit même de ce tombeau, au milieu d'un vaste enclos, qui porte encore le nom de *Sercin*. Cette chapelle subsista jusqu'à la révolution : un carme de l'abbaye de La Cheux y venait tous les jours dire la sainte messe. De fréquents miracles y signalèrent la puissance du saint martyr. Sa mémoire y est en grande vénération. On attribue à son patronage l'exemption du fléau de la grêle : « Depuis vingt-cinq ans que je suis à Sus-Saint-Léger, nous écrit le respectable curé de cette paroisse, M. Ducrocq, aucun des orages qui

venaient du côté de la chapelle de saint Léger, n'a passé directement au-dessus de ma paroisse; je puis l'affirmer avec une pleine conviction. » On possède quelques reliques de notre saint au diocèse d'Arras, et entre autres il s'en trouve au grand séminaire. Son office n'est que semi-double, avec deux leçons au bréviaire; le reste se prend au commun d'un martyr. Pour la messe on a adopté celle de saint Thomas de Cantorbéry.

X

DES RELIQUES DE SAINT WAREIN A VERGY.

(Chronique de Saint-Vivant, in-4°, ms. 1606. — Archives générales de l'ancienne Bourgogne; salle des terriers et cartulaires.)

Il est advenu souventefois que aucunes personnes estant à Sainct-Vivant, se sont enquis quels en sont les fondateurs, quant et par qui il a été érigé, desquels aucuns n'ont pas été satisfaicts, ne leur ayant promptement apparu de marque et vestiges ou par escript, pour vérifier ce qui leur en estoit dict, qui ont donné occasion d'en plumeter le présent mémoire.

Sainct-Vivant est ung monastère de l'ordre Sainct-Benoist de la congrégation de Cluny, au diocèse d'Autun, au duché de Bourgogne, au bailliage de Dijon, ressort de Nuys, situé près le chastel de Vergy à la pente de la montaigne devers le midy occidental.

Les patrons sont la vierge Marye et sainct Vivant confesseur et comme seconds patrons y sont révérés.

. . . . Sainct Guérin martyr, *duplex*, comte de Poitou, frère de sainct Liéger évêque d'Autun, *jacet in ecclesia hujus monasterii.*

Desquels on célèbre la feste. . . es jours que elle escheus cy après:
. . . . La feste de sainct Guérin le troisiesme octobre [1]. Ebroin maire du palais le fit lapider l'an 669 sous le règne de Théodoric I du nom.

(Il y a) . . . en une châsse . . . quelques partyes des os de sainct Guérin martir.

(Cette châsse est) posée sur un entablement à sénestre du grand autel . . . Cy devant auparavant la démolition du chastel de Vergy [2])

[1] Quelques anciens calendriers, entre autres le martyrologe de Gellone du 11e siècle, placent aussi au 3 octobre la fête de S. Léger.

[2] La forteresse de Vergy fut démolie en 1609 et les chanoines transférés à Nuits.

qui fut l'an mil six cent et neuf, le corps du couvent dudit Sainct-Vivant alloit en procession le dimanche de Pasque florye apprès la bénédiction des rameaux au bout dudit chastel au lieu appelé le Conard[1], ou soulloit estre une croix érigée en mémoire de la mort et martire de sainct Guérin au mesme lieu où il fut occis et lappidé. A laquelle procession les dits religieux alloyent sollennellement revestus portans la châsse de sainct Vivant, et apprès l'évangille chanté se faisoit la prédication par le sieur prieur dudit Sainct-Vivant ou aultre par luy dipputé. Là se trouvaient les chanoinnes chappellaires déservans l'église collégiale Sainct-Denis dudict Vergy, processionellement avec leurs châsses et reliques; et les parroissiens de Sainct-Saturnin apprès la bénédiction des rameaux conduicts en procession par le curé et aultres ecclesiastiques de la dicte esglise, et ny estoit point failly sy ce n'estoit par une trop grande incomodité et intempérie de temps, auquel cas les susdits de Sainct-Denys et Sainct-Saturnin descendoyent à Sainct-Vivant où se faisoit la prédication. A présent il n'y a plus de vestige de la dite croix ayant esté rompue et desmolye es ruynes des meurs dudict chastel. Le collège des chanoines ayant translaté à Nuys, ceste pieuse action a esté intermise. Toutefois les parroissiens dudict Saint-Saturnin ont continué depuis pour chacun an de venir au jour sudit en procession audit Sainct-Vivant, où Mr. le prieur leur fait faire la prédication.

Puisque j'ai parlé du martire de sainct Guérin, je veux ici insérer ce que j'en ay peu recouvrer par escripts, estant l'histoire au long du dit martire, celle de la révélation de ses reliques et détectation de son tombeau . . . perdus et adhirés, et le livre manuscript où il estoit inscript enlevé, prins et dérobé en la sacristie dudit Sainct-Vivant depuis quelques années. Ce qui sera icy inséré tiré des escripteaux atachés aux reliques dans les châsses[2].

« Beatus Gerinus cuius hac[3] (*sic*) sunt sacra ossa, frater fuit beati Leodegari martiris; hunc tempore Theodorici regis, cum adversus eum Ebroynus qui tunc maior-domus existebat quasdam simultates

[1] Selon Courtépée (tom. III de la Descript. de Bourg.), ce lieu se nomme *Couard à quercu.*

[2] Cette inscription est rapportée dans les Bollandistes avec moins d'exactitude *ad diem* 11 oct., p. 357.

[3] On lit dans les Boll. : *B. Guerinus cujus hic.*

ex invidia diabolo instigante habuisset, jussit lapidibus occidi[1]. Quod cum factum fuisset, a quibusdam nobilibus et religiosis viris sepultus est in monte Vergiaco juxta mœnia castri, cuius oracionibus a Deo adiuvari devotâ mente poscimus, et quem in terris tamquam patronum ob honorem martiri veneramur, advocatum in cœlis pium habeamus apud patrem nostrum, qui vivit et regnat per omnia secula seculorum. Amen. »

Son tombeau est la grande esglise dudit Sainct-Vivant, au croison devers le hault de la montaigne marqué d'une tumbe plate sans escripture, sur icelle une pierre taillée en croix, élevée d'environ trois pieds, posée sur deux pilliers, par dessoubs laquelle passent à genoux dévotieusement les pélerins qui viennent visiter la dite église.

XI

FÊTE DE L'APPARITION DE SAINT LÉGER.

(Tiré d'une histoire manuscrite des évêques d'Autun, du seizième siècle, par le notaire J. Guyon.)

Le 18 mai 1591, le sieur maréchal Daumon avec une puissante armée, assiégea la ville d'Autun à grands coups de canons. Ayant fait brèche au chastel de Rivaux, lieu le plus fort de ladite ville, fut vu visiblement pendant le grand effort dudit assaut, au ciel à l'endroit de ladite ville, la face d'un évêque, les mains jointes, en habits pontificaux; grand nombre de gens de bien et dignes de foi attestèrent le fait être véritable et l'avoir vu visiblement, pendant le temps d'environ trois ou quatre heures de l'après midi du samedi, 20 juin 1591; ils regardaient comme certain, que c'était le bon et précieux saint Léger qui priait Dieu pour la protection et défense des Autunois contre leurs ennemis; et sans doute ce ne fut ni les armes, ni les forces, ni les murailles qui étaient alors, qui résistèrent aux foudres et horribles tempêtes des canons. Ainsi les prières du prélat furent les moyens par lesquels les ennemis quittèrent la ville à leur grande honte et confusion.

Ce fut en mémoire de ce fait que le révérend père en Dieu, mes-

[3] Bolland. *Tunc tempore Theodorici regis Ebroinus qui tunc major domus ex invidia, diabolo instigante, jussit lapidibus occidi.*

sire Pierre Saulnier, alors évêque de ladite cité, avec le vénérable chapitre du lieu, instituèrent dès-lors la fête et solennité quadruple de l'apparition de saint Léger, à un chacun vingt-unième de juin, et fut commencé ledit jour par une procession générale où fut portée l'image de saint Léger, en l'église Saint-François où l'on fit station; de là on retourna à Saint-Lazare où fut célébrée la grand'messe, commencée par *Gaudeamus... de cujus apparitione gaudent angeli*, avec les collectes propres à rendre grâces à Dieu de la délivrance des ennemis. Après l'offerte, l'évêque monta en chaire et prêcha, avertissant un chacun de rendre grâces à Dieu et à saint Léger de la victoire obtenue sur les ennemis. Et après vêpres fut faite une procession générale où ledit évêque assista, et allèrent en l'église Saint-Celse et Saint-Nazaire, en la chapelle Saint-Léger, où fut chanté le *Te Deum laudamus*, commencé par ledit révérend évêque; ensuite de quoi on commença le psaume *Laudate Dominum de cœlis*, en faux-bourdon, avec les collectes et oraisons propres à tel acte, et ce fait, les révérends continuèrent ladite procession, en l'église Saint-François, où fut derechef chanté *Te Deum* et le psaume *Domine Dominus noster, quam admirabile est nomen tuum*; et furent à la fin des feux de joie à la grande place appelée anciennement *le Champ-de-Mars*, et à présent *le Champ-Saint-Ladre*, et le lendemain fut célébré un anniversaire au service solennel en musique, pour le soulagement des âmes des capitaines, soldats et habitans, ayant répandu leur sang à la fonction et défense de ladite ville. La messe finie, ledit sieur vénérable processionnellement accompagné d'une grande multitude de peuple, se rendit dans l'église Saint-Nazaire et proche la chapelle de Saint-Léger, où furent chantés les sept psaumes pénitentiaux, *Congregati sunt*, etc., *Ne recorderis*, etc., en musique avec les collectes et oraisons *pro defunctis*. Tous lesquels services susdits furent continués et solemnisés en la même forme, pendant le temps de quatre années suivantes et subsécutives.

ANALECTA HISTORICA.

CANONES ALIQUOT SYNODI A S. LEODEGARIO CELEBRATÆ.

(Boll. Act. SS. ad diem 2 oct., pag. 372, 373.)

Sirmondus, tom. 1 Conciliorum Galliæ pag. 506, synodi a sancto nostro celebratæ canones aliquot promulgavit cum hac prævia admonitione :

« In antiquissima collectione canonum e bibliotheca ecclesiæ Andegavensis producuntur titulo XLIV, qui est *de monachis et monasteriis*, canones aliquot ex hac synodo, qui omnes ad disciplinam monasticam spectant, inscribunturque : *Canones Augustodunenses S. Leodegarii episcopi*. Neque tamen universi eo loco describuntur, sed, quibusdam prætermissis, hi duntaxat qui sequuntur. Post hæc, repetita jam data inscriptione, eo quo reperit ordine, recenset canones, quos et nos, utpote pretiosum antiquitatis monumentum ac sollicitudinis S. Leodegarii ad restaurandam firmandamque in sua diœcesi disciplinam etiam monasticam evidens testimonium, huc referendos censemus.

I. Primus titulus hic est monasticæ disciplinæ, ut abbates vel monachi peculiare non habeant, et monachi ab abbate victum et vestimentum consuetum accipiant.

. . . .

V. Ut compatres nullus eorum audeat habere.

VI. Ut in civitatibus errare non inveniantur. Quod si causa utilitatis monasterii, cum litteris abbatis sui ad archidiaconum civitatis scriptis dirigantur.

. . . .

VIII. Ut abbati suo ac præposito sint obedientes.

. . . .

X. Ut nullus familiaritates externearum mulierum præsumat habere; et qui inventus fuerit, severius corrigatur. Ut mulieribus in monasterium monachorum nullatenus ingredi liceat.

Statuimus atque decernimus ut nullus monachum alterius absque permissu sui abbatis præsumat retinere : sed cum inventus fuerit vagans, ad cellam propriam revocetur, ibi juxta culparum merita coercendus.

. . . .

XV. De abbatibus vero vel monachis ita observare convenit, ut, quidquid canonicus ordo, vel regula S. Benedicti [1] edocet, et implere et custodire in omnibus debeant. Si enim hæc omnia fuerint legitime apud abbates vel monasteria conservata, et numerus monachorum, Deo propitio, augebitur, et mundus omnis per eorum orationes assiduas malis carebit contagiis. Sint monachi omnes omnino obedientes, sint frugalitatis decore pollentes, in opere Dei ferventes, orationi instantes, in caritate perseverantes : ne propter negligentiam aut inobedientiam, hoste circumeunte ac rugiente et quærente quem devoret, cibus efficiantur. Sit eis cor unum et anima una. Nemo suum aliquid dicat, sed sint eis omnia communia. In commune laborent, hospitalitatis omnino sint receptores.

Quisquis autem hæc a nobis, Deo præcipiente, dictata in confirmationem regularem monachorum, tentaverit aliqua transgressione cassare; si abbas est, anno uno ei communionis potestas suspendatur; si præpositus, annos duos; si monachus, aut fustibus verberetur, aut a communione et missa [2] et caritate annos tres suspendatur. Justum enim est ut subripientia vitiorum semina falce justitiæ resecentur, ne, dum simulatione continentiæ nutriuntur, ita silvescant, ut nec securibus excidantur. »

[1] *Canonum ordo vel regula*, ms. Einsidlens., a Mabillonio allatus.

[2] *Et mensa*, ms. Einsidl.

Idem editor Sirmondus, hisce recitatis, monet denuo : « Ad Augustodunensem præterea S. Leodegarii synodum referendus videtur canon, qui in altera collectione canonum e bibliotheca S. Benigni Divionensis, atque in aliis citatur, appellaturque primus canon Augustodunensis, his verbis :

Canones Augustodunenses Æra I.

Si quis presbyter, diaconus, subdiaconus, vel clericus symbolum quod sancto inspirante Spiritu apostoli tradiderunt, et fidem S. Athanasii præsulis irreprehensibiliter non recensuerit, ab episcopo condemnetur.

Dein in notis ad tomum eumdem, pag. 620, observat : « In codice Bonævallis, itemque in Andegav., Divionen. et aliis, qui elenchos exhibent episcoporum, quot numero in synodis singulis fuerint et canones ediderint, postremo loco hæc leguntur : « Consensus domini Leodegarii episcopi Augustodunensis. Ego Leodegarius, ac si indignus peccator episcopus, cum consensu fratrum meorum polliciti sumus, et perpetualiter placuit observandum. » Quæ subscriptio videri potest ad concilium hoc nostrum pertinere. »

Eosdem canones cum Sirmondi observationibus Labbeus et Cossartius inseruerunt generali Conciliorum collectioni tom. 6, col. 535 : Sed et ipsi ibidem col. 1887 alterum canonem producunt : « Ad canones, inquiunt, supra editos pag. 559, alium addit Petrus de La Lande V.C. ex collectione Canonum quæ est in bibliotheca Thuana ; » qui cum ibi XIV appelletur, ex eo constat plures olim fuisse, quam qui nunc exstant, nec ad monasticam disciplinam omnes pertinuisse. Fuisse autem a S. Leodegario Augustodunensi episcopo dictatos, patet ex duobus hujusce collectionis indicibus, quorum prior continet capitula canonum Græcorum et Latinorum, in cujus fine sunt hæc verba : « Can. Augustodunensium sancti Leodegarii episcopi : » posterior autem index sic habet, « Episcopi qui hos canones dictaverunt, quorum nomina desiderantur. » Et ad calcem hujus legitur, *consensio et confirmatio domini Leodegarii episcopi Augustodunensis.*

Canon Augustodunensis.

XIV.

Seculares vero, qui Natale Domini, Pascha, Pentecosten non communicaverunt, inter catholicos non habitent. Nullus presbyter confertus cibo, aut crapulatus vino, sacrificia contrectare, aut missas facere præsumat : quod si quis præsumpserit, amittat honorem. Mulieres ad altare ingredi non oportet.

(Nota ex collect. Concil. Mansi, t. XI, col. 127, 128.)

Burchardus in sua canonum collectione, lib. 19, cap. 74, canonem affert ex concilio Eduensi, seu quod idem est Augustodunensi, can. v. Ille vero, quamquam acceptus ex concilio S. Leodegarii, ibidem non legitur, cum tamen ad nullum aliud referri commode possit (neque enim ante Burchardum ullum aliud legitur Augustodunense concilium) ; ideo huc referendum non immerito censui. Ivo quidem, et ex eo Labbeus, canonem quintum Augustodunensem S. Leodegarii plane ab hoc Burchardiano diversum affert ; sed apud istos decretorum collectores in signando canonum numero non semel erratum constat.

Ex concilio Eduensi.

Can. v. Si qui altario Domini deserviunt, si subito flenda carnis fragilitate corruerint, et Domino respiciente digne pœnituerint, ita ut mortificato corpore cordis contriti sacrificium Domino offerant ; maneat in potestate pontificis vel veraciter afflictos non diu suspendere, vel desidiosos prolixione tempore ab Ecclesiæ corpore segregare. Ita tamen ut sic officiorum suorum loca recipiant, nec possint ad altiora officia ulterius promoveri. Quod si iterato, velut canes ad vomitum reversi fuerint, et velut sues in volutabris emersi jacuerint, non solum dignitate officii careant, sed etiam sanctam communionem nonnisi in exitu percipiant.

II

EPISTOLA CONSOLATORIA,

Quam S. Leodegarius, episcopus Heduorum, post obitum germani sui Gaireni, *post amissos oculos et labia incisa, direxit ad genitricem suam, Suessionis, in cœnobio Puellarum, incipit.*

(Ex ms. codice Maxentiano a D. Mabillon post Labbeum edita.)

I. Dominæ et sanctissimæ genitrici Sigradæ, quæ antea per cognationem carnis, modo per conjunctionem spiritus facta es vera mater, et impletum est illud quod sancta Veritas dicit: *Quicumque enim fecerit voluntatem Patris mei qui in cœlis est, ipse meus frater, soror et mater est;* Leodegarius servus servorum Jesu Christi salvatoris nostri; *gratia vobis et pax a Deo Patre nostro et Domino Jesu Christo.* Gratias ago Deo meo, qui *non abstulit misericordiam tuam a me,* sed dedit auditui meo gaudium et lætitiam pro fide nostra et patientia in omnibus persecutionibus et tribulationibus ejus [1], quas sustinuisti in exemplo justi Judicis Dei, ut digna habearis in regno Dei, in quo elegit te Dominus Deus noster Jesus Christus ante constitutionem mundi, et dedit tibi non solum ut in eum credas, sed etiam ut pro illo patiaris, *si qua consolatio in Christo, si quod solatium charitatis, si qua societas spiritus, si quæ* [2] *viscera misericordiæ in ipso,* implesti sanctorum gaudium, omnis tristitia versa est in lætitiam, quia nullo modo oportebat tristari; sicut ait beatissimus Petrus: *Modicum nunc si oportet contristari in variis tentationibus, ut probatio vestræ fidei multo pretiosior* sit *auro quod per ignem probatur.* Ita et B. Paulus testatur dicens: *Id enim quod in præsenti est momentaneum et leve tribulationis nostræ, supra modum in sublimitate æternæ gloriæ pondus operatur in nobis* [3], etc. Et alibi: *Rememoramini pristinos dies in quibus illuminati magnum certamen sustinuistis passionum,* etc. Et ut confirmatio et retributio maneat in æternum, addidit dicens: *Nolite itaque amittere confidentiam vestram, quæ magnam habet remunerationem. Patientia enim necessaria est, ut facientes voluntatem ejus* [4] *reportetis promissionem; adhuc enim modicum aliquantulum, qui venturus est veniet: justus autem* [5] *ex fide vivit.* Quod

[1] *Tuis*, Boll. ex mss. de La Marre.
[2] *Si qua*, Boll. ut Vulgata.
[3] *Æternum*, Vulgata.
[4] *Vobis necessaria est, ut voluntatem Dei facientes*, Vulgata.
[5] *Justus autem meus*, Vulg. et Boll.

si subtraxerit se, non placebit animæ meæ: nos autem non sumus subtractionis in perditione, sed filii in adquisitione animæ [1].

II. O Domina, quantum gaudium oportet te habere in Domino, nec lingua effari, nec pagina valet continere. Dereliquisti quod derelinquendum erat, adepta es quod desideravit anima tua. Exaudivit Dominus orationem tuam et vidit lacrymas tuas, quas, multis peractis, fudisti in conspectu ejus, et quod paullulum videbatur impedire ad capiendam æternam beatitudinem truncavit a te, ut soluta a vinculo familiarium et libera ab omni compede mundi hujus, vaces et vivas Domino, et gustes quam suavis est Christus. Ipse est Deus noster, ipse est rex noster, ipse est Redemptor noster, ipse *via et veritas et vita* in agnitione Dei Patris, et Filii, et Spiritus sancti; ipsi serviendum est in perpetuo, de quo psalmista ait: *Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi?* Significans quid retribuendum sit, illico adjunxit: *Calicem salutaris accipiam, et nomen Domini invocabo.*

III. O felix mors quæ vitam tribuit! felix amissio rerum, quæ divitias restituet sempiternas! felix tristitia, quæ gaudium affert angelorum! Impræsentiarum probasti, quantum clementissimus Dominus Jesus Christus misertus est tui, qui devotionem spiritualem et custodiam sanctæ disciplinæ et contemptum mundi tibi habere concessit, et pignora uteri tui de ærumna hujus sæculi et de errore præsentis vitæ eripuit, et dedit spem vitæ æternæ iis quos lugere poteras quasi mortuos, si superstites reliquisses in mundo; de quibus non est habenda mœstitia, sed multimoda gratiarum actio referenda Deo Patri et Domino Jesu Christo. Ecce ablata est caligo, quæ obscurabat pupillam animæ, ecce abjecta est subfascinatio et cura præsentis vitæ. Jam non habet nudus luctam [2] ubi adhæreat manus sua suscepto jugo levi portans crucem Christi.

IV. Sequentes itaque Dominum, ejus præcedente misericordia, intrepidi procedamus ad certamen: fidelis enim est, dabit nobis victoriam, quia ipse præliabitur pro nobis, et *conteret satanam sub pedibus nostris velociter.* En quo Deus suos milites vocat ad certamen, quibus post victoriam paratas habet coronas, et talibus armis induit, qualia inimici eorum non habent, id est scutum fidei, loricam justitiæ, galeam salutis, in quo possint *omnia tela nequissimi ignita extinguere,*

[1] *Nos autem n. s. s. filii, in perditionem, sed fidei, in acquisitionem animæ.* Vulgata.

[2] *Luctans*, conjiciunt Boll.

et gladium spiritus quod verbum Dei, per omnem orationem et obsecrationem orantes omni tempore in spiritu, et in ipso vigilantes.

V. Nihil vult Rex noster in suis militibus de veteribus armis, nec de veteri vestimento reperire, sed innovatos vult probare ad prælium; et si aliquid fecerit (quod absit) de vetusta consuetudine, quamvis parvum videatur, maximum generat detrimentum, præcipue si aliquid odii contra inimicos fuerit in corde, quod avertat Deus ab animo christianorum fidelium. Quæ enim potest perfectior esse virtus, ut diligendo inimicos mereatur effici filius Dei, et dimittendo debito mereatur absolvi a vinculo delictorum suorum? dicente Domino: *Si quis mihi ministrat, me sequatur, et ubi sum ego, illic et minister meus erit.* Qualem viam Dominus decuit sequi, audi eum dicentem cum ad crucem iret: *Domine Pater, dimitte illis, quia nesciunt quid faciunt.* Si auctor vitæ æternæ, qui carnem de virgine absque peccati macula assumpsit, pro inimicis orabat; quanto magis nos qui pleni sumus peccatis, oportet inimicos diligere et orare pro eis, ut imitando Dominum et sequendo illum, mereamur partem habere in regno illius cum sanctis? Et si sunt nonnulli quos perversitas vitæ in communione a nobis separabat, tamen in id quod conditi sunt non sunt odiendi, sed potius propter præcepta Dei diligendi.

VI. Illud namque summopere cavendum est, ut quos divina pietas de cura rerum temporalium liberavit, nullatenus nec corpore, nec animo revertantur; et si qua sint quæ jure legitimo debentur, cum omni festinatione vendita aut data, vel etiam dispensata pauperibus [1], ad thesaurum regni cœlestis et æternam beatitudinem animus incalescat. Huic exemplo Maria obsequens, quæ *sedebat ad pedes Domini, audiebat verbum illius: Martha autem satagebat circa frequens ministerium. Quæ stetit et ait: Domine non est tibi curæ, quod soror mea reliquit me solam ministrare? dic ergo illi ut me adjuvet. Et respondens dixit illi Dominus: Martha, Martha sollicita es, et turbaris erga plurima; porro unum est necessarium: Maria optimam partem elegit, quæ non auferetur ab ea.* Tanti amoris æstu Maria intrinsecus anhelabat, ut etiam a corporali ministerio Domini vacaret, et solam ejus potentiam deitatis, in quantum Dominus ei præstabat, contemplaretur. Ideo oportet, ut quisquis ad hanc con-

[1] *Dum fuerint* forte addendum. Boll.

templationem surgere meruerit; et malis impediatur obstaculis, die ac nocte psalmis et hymnis et canticis spiritualibus vacans, et obedientiam sanctæ Regulæ custodiens, præstoletur venientem Dominum accensa lampade, *ut cum venerit et pulsaverit, confestim aperiatur ei. Nihil melius quam timor Dei, nihil dulcius quam respirare in mandatis ejus.*

VII. O bona domina, quod tibi plus Dominus præparatum habet, *nec oculus vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendere potest.* Qualiter in præsentem vitam te Dominus remuneravit, audi et ausculta. Pro obsequio famularum dedit tibi omnes fratres sanctos, qui quotidie pro te orant; pro servitio ancillarum dedit tibi sorores sanctas, quarum consortio frueris; pro labore præsentis vitæ, quietem in congregatione monasterii; pro amissione rerum, Scripturam divinam, et meditationem sanctam, et orationem assiduam; pro amissione parentum, habes venerabilem et sanctam dominam Itheriam abbatissam: est tibi mater, est tibi soror, est tibi filia. Tu itaque eis vicissitudinem redde, quia, ut certus sum in Christo Jesu, est vobis cor unum et anima una. Ideo te confido ita omnia accepisse, quia non meis meritis, sed sola misericordia Christi per tuam orationem et sanctitatem omnia mihi a Christo collata sunt. *Fidelis sermo et omni acceptione dignus, quia Christus Jesus venit in hunc mundum peccatores salvos facere, quorum primus ego sum, sed ideo misericordiam consecutus sum, ut in me* clementissimus Jesus *ostenderet patientiam suam,* ad consolationem omnium peccatorum et spem veniæ. Quod minus apud nos terrena habetur substantia, de thesauris sacrarum Scripturarum vobis direximus; et cum legeritis et audieritis, gratias agite Domino per sæcula æterna. Amen.

ANNOTATIO MABILLONII.

Monasterium Puellare S. Mariæ apud Suessionas, ordinis S. Benedicti, hactenus florentissimum, condidit Ebroinus cum Leutrude uxore sua et Bovone filio, primo quidem in angusto fluvii Axonæ meditullio extra urbem, postea intra ipsius urbis mœnia : « quo monasterio ita fundato, » inquit scriptor Vitæ S. Drausciouis, « maximam ibi sanctimonialium catervam aggregavit Drausclus, eisque abbatissam præfecit nomine Ætheriam » (a Leodegario supra Itheriam dictam), « quam ex religioso Jotrensi cœnobio sibi adscive-

rat. » Exstat apud Melchiorem Reginaltum in *Compendio Histor. Suession.* privilegium eidem monasterio concessum a Drauscione, prolixius apud Bollandum, ad diem 5 martii et in addendis, datum « Augustæ Suessionum anno 14 regni domini nostri Chlotarii regis, » in quo « secundum Regulam S. Benedicti, ad modum Luxoviensis monasterii, quod beatus Columbanus tenuit, » militare jubentur puellæ Deo sacratæ. Eamdem regulam Leodegarius supra « Regulam sanctam » appellat. Illuc secesserat Sigrada Leodegarii mater, antequam is ab Ebroïno vexari cœperat; nisi si forte eo loci ab Ebroïno relegata, volens in vota religiosa concessit.

III

TESTAMENTUM S. LEODEGARII [1].

(Perard., *Monum. hist. Burgund.*, p. 3. — Miræus, *Opp. diplomat.* — *Gallia christiana*, t. IV. — Brequigny, *Chartæ et Diplomata regum*, t. I, p. 1. — Bolland., *Acta SS. ad diem* II *octobr.*)

[*Anno incarnationis Dominicæ Dei et Salvatoris Domini nostri Jesu Christi DC. quinquagesimo tertio, Indictione decima, regnante Theodorico filio Clotharii, gloriosi regis, Majore vero Do-*

(Interpretatio vetus sæculi XVI. — Ex historia ms. episcoporum Æduensium.)

[*L'An de l'incarnation de nostre Sauveur Jésus-Christ*, 653, *en l'indiction deux, regnant Théodoric fils du roi Clautaire, estant maire du Palais Landeqesme, fils de Herchion.*] — Je, Lé-

ANNOTATIONES.

[1] Vulgatum a Perardo (*Monumenta histor. Burgund.* p. 3.) cujus lectionem sequimur, et a Miræo (*Opp. diplomatica*) cum discrepantii quas margini apposuimus. Illud examinandum susceperunt Coïntius et Mabillonius. Coïntius (*Annal.*, t. III, p. 581), post Perardum, hoc esse neoterici opus pronuntiavit. Mabillonius (*Annal.*, t. I, p. 418) corruptos caracteres chronologicos fatetur, sed legitimam esse testamenti substantiam contendit ex posterioribus instrumentis. Legitur præterea inter ejus opera posthuma (t. I, p. 530) epistola qua ipso chronologicos caracteres tuetur, non omnes quidem; nec enim hujus ætatis mos fuit annos ab incarnatione repetendi, nec annus Christi 653 cum regno Theodorici III occurrit; nec indictio X nec Leodegisi majoris-domus tempora facile cum his conciliari queunt, sed has notas expungendas censet. Huic favet Miræus, apud quem ex notis chronicis nulla prorsus apparet, præter septimum episcopatus Leodegarii annum et regni Theodorici annum tertium. Hæc autem duo non consonant; annus enim episcopatus Leodegarii VII concurrit cum anno Chr. 665 (*Gall. Christ.*, t. IV, p. 350). Mabillonius quidem annum episcopatus XVII legere jubet pro septimo et conjicit notam decussatam per amanuensium in apographis omissam fuisse; regis autem Theoderici

mus Leodegiso, filio Herchinoaldi [a] :] ego Leodegarius, etsi indignus episcopus Eduorum, septimo [b] episcopatus mei anno, considerans varias rerum immutationes, sed et inevitabilem mortis terminum, ac formidabilem judicii et cunctis tremendam districtionem judicis horam, simul pro his hujuscemodi ad illam disciplinam recurrens quæ præcipit : *Date et dabitur vobis, et facite vobis amicos de mammona*

ger, encor que indigne évêque d'Autun et en la septiesme année de mon épiscopat, — considérant les variables mutations des choses et inévitable terme de la mort, et espouvantable heure du jugement de Dieu, — semblablement, et pour ces choses et autres semblables, retournant à cette discipline qui dit et commande : *Donnez, et il vous sera donné, et faictes vous des amis d'iniquités, qui vous recepvront aux*

LECTIONES VARIANTES.

(a) (*Anno Incarnationis . . . Herchinoaldi.*) Hæc omnia uncinis inclusa, ut præpostere subdititia, omnino omisit Miræus ac italico caractere signanda censuit.

(b) *Septimo.* Mabillon addit *decimo.*

ANNOTATIONES.

annum III recte illigat cum anno Christi 676, sub quo testamentum Leodegarii collocandum arbitratur. Verum id consistere non potest, cum jam ab anno 674, ab Ebroino comprehensus Leodegarius et in carcerem conjectus foret, donec avulsis oculis interemptus est. Brequigny. — In his tantorum virorum dubiis, vix ausi sumus novam tentare viam ad reducendas in unum ac forsan in verum varias hinc inde dilapsas sententias. Nobis enim utcumque ratum aut saltem probabile visum est, ut diximus supra p. 182 et seqq. tres distinguendas esse in hoc instrumento temporis notas. 1° Aliæ ad ejus creationem referuntur, nempe insignis illa LIV episcoporum confirmatio sub finem laudata ac forsan septimus episcopatus Leodegarii annus, ad mentem eorum, inter quos Mabillon in *Acta Sanctor. O. S. B.*, tom. II, *præfatio*, qui initium episcopatus anno DCLIX, et concilium sub sancto Leodegario anno DCLXV adscribunt. 2° Aliæ notæ ad ultimam hujusce codicilli confirmationem faciunt, nempe tertius annus regni Theodorici, ac synodus Christiacensis, quæ in fine tantum ac veluti secunda manu reposita fuere. 3° Aliæ demum notæ initio præfixæ haud incunctanter supposititiæ ab altera interpollatoris manu, ac, ni fallor, a notario qui sæculo X hoc instrumentum in tabulario ecclesiæ Æduensis rescripsit, ac plura ejusdem apographa edidit, cum dilitigantibus acriter hinc episcopis, illinc comitibus Æduensibus, res ad Johannem VIII S. Pontificem dirimenda delata est. His positis, cum hoc instrumentum publice confirmaverit præfatur Johannes papa VIII, ac de ejus auctoritate perpetua traditio in ecclesia Æduensi, multis licet impetita litibus, firma tamen permanserit, imo cum per multa tempora viguerit matricula a S. Leodegario instituta, ac sæculo usque decimo quarto *Denarii S. Leodegarii* nomine insignita duraverit, nihil jam obstat quin vel criticus asperior totus abeat in celebr. Mabilloni sententiam, peccare nempe hoc instrumentum quibusdam temporum notis, quoad vero substantiam, bonum habendum esse ac genuinum.

iniquitatis, qui vos recipiant in cœlis[1] et illud recordans Sapientiæ monentis: *Redemptio animæ viri divitiæ ejus, et sicut aqua ignem extinguit, ita eleemosyna extinguit peccatum*[2]: pro amore Divinitatis, pro remissione peccatorum, pro pia quoque recordatione domini Clotharii et Valdechildis reginæ, pro statu necne regis Theodorici et regni ac cunctorum procerum ejus, precipue pro his, qui in dicendis rebus conquirendis adjutores et collaboratores nobis extiterunt, dono, trado, transfundo et hæredem statuo ecclesiam beati Nazarii, titulum mei præsulatus, de rebus meis.

Hoc est, de Mariniaco villa, quæ jacet super Stantiam [(a)] fluvium [3], quam michi jam dicta regina de proprio suo in proprium meum delegavit et per regale instrumentum chartæ habere concessit: nec minus de Tiliniaco [4] villa, quæ de jure materno ab avis et proavis michi competit, et est super fluvium Sagonam [5]; necnon et de Olgea [(b)] [6] at de Cananis [7] [(c)] villa, quam de Bodilone [(c)] et Sigrada, Deo devota, conquisivi, cujus terra sita est tam infra Divionem castrum quam circa. Quas villas cum catallis suis [8], servis [(d)] utriusque sexus, vineis, pratis, aquis, stagnis, cursibus, recursibus, sylvis, pas-

cieux — et me ressouvenant de ce qu'est escript: *le rachapt de l'âme de l'homme sont ses richesses et comme l'eau estaing le feu, aussy faict l'aumosne laquelle estaing le pesché,* — pour l'amour de la divine bonté, — pour la remission des peschés de dom Clautaire et de Zelchedine Reyne — pour l'estat du Roi Théodoric, et du royaume et de tous ses princes et seigneurs, principalement de sa race, qui nous ont esté coadjuteurs, conlaborateurs et donateurs ès dits biens—donne et transporte et fais héritière l'église Saint-Nazare, titre de mon évêché, de tous mes biens, sçavoir:

De *Marignac* sur la rivière de *Sicanan,* après dit *Rouche,* que ladite Reyne m'avait donné du sien en propriété, signé par le cachet royal; — comme aussi du village de *Telma* qui m'appartient du côté de ma mère et de mes grands-aïeux, estant iceluy sis sur la rivière de Saône — et du village de *Canabis*, dist après *Chenôve*, que j'ai acquis de Baudillon et Sigrate, devers laquelle terre, est assise tant au-dessous de Dijon-le-Chasteau (qu'à l'entour): — tous lesquels villages et chapelles avec leurs hommes de quelque sexe qu'ils soient, terre, vigne, pays, deux estangs, cours, bois, pasquiers, petitz et grandz, transpor-

LECTIONES VARIANTES.

(a) *Sconem.* Miræus.
(b) *Necnon et de Olgea* desunt in Miræo.
(c) *Canapis villa quam de Bodisona*, id.
(d) *Et capellas cum servis suis.* Miræus ac vet. interpres.

ANNOTATIONES.

1 Luc. XVI, 9.
2 Prov. XIII, 8.
3 *Stantiam fluvium*, hodie vulgo dicta *la Canche.*
4 *Tiliniacum* vulgo *Tillenay.*
5 *Sagonam* vulgo *la Saône.*
6 *Olgea* mihi hactenus ignotum.
7 *Cananis* vel *Canapis*, hodie *Chenôve.*
8 *Cum catallis. Catallum* idem quod *capitale*, bona omnia quæ in pecudibus sunt. Ex *capitale* enim formata vox *Captale*, et ex *Captala, Catallum;* ut ex *Chaptel* gallico *Chatel* et *catel.* Cangius. Ejusdem generis et originis est vox

cuis majoris peculii vel minoris, de statu nostro proprio in statum matriculæ nostræ, quam ostium [a] ecclesiæ sancti Nazarii fabricavimus, cum omnibus suis appendiciis delegamus, secernimus, transfundimus, ea ratione ut tam a præposito, ejusdem matriculæ rectario [b] [1], quam a successoribus ejus, quos nostri successores pontifices ordinaverint, quadraginta fratres cotidiana diaria et stipendia omni tempore accipiant, ut liberius pro salute regni et principum ac totius orbis dominici [c] deprecari possint.

Si vero ullus majorum heredum vel alicujus personæ homo hanc nostram et communem eleëmosynam, et hujus instrumenti chartam violare præsumpserit, ut reus majestatis noverit se coram majore palatii vel capite vel centum libris auri mulctandum. Episcopis autem successoribus nostris hæc ita observare [d] volumus, sicut et plura in partem illorum contulimus et sicut hæc coram Deo digno consideraverint. Si vero deinceps alicujus obstinatio contra hæc se erexerit, noverit se etiam quinquaginta quatuor coepiscoporum [2] [e], qui a principibus nostris [3]

tons de nostre propre matricullle que nous avons baptis à la porte dudit Saint-Nazare avec toutes dépendances. — A telle condition que, tant du prévost de ladite église, Bercaire, que de ses successeurs, qu'aussy nos successeurs évesques auront mis et eslevé en la place de ce bien, parcevront quarante frères par chacun tour un chacun sa dire et gage en tout temps pour plus celèbrement prier Dieu pour l'estat du royaume, des princes, et de tout le monde.—Que si quelqu'un de mes plus proches héritiers ou descendants d'iceux ou bien qui ce soit, présume de rompre et violer ceste nostre aumosne et codicille testament, qu'il sache qu'il sera puny comme astaint et convincu de lèse ou de la vie ou amandable de cent livres d'or envers le maire du palais. — Voulons aussi que nos successeurs évesques soient assujettis à tout ceci, comme aussi en faveur d'eux avons faict plusieurs donations sans considérer icelle estre digne devant Dieu.—Que si quelqu'un d'eux se dresse et lève contre cette mienne volonté de courage obstiné, qu'ils sachent aussi qu'ils sont excommuniés de l'autorité de cinquante-qua-

ANNOTATIONES VARIANTES.

(a) *Ostium*, adde *ad*.

(b) *Præposito ejusdem ecclesiæ Bercario*, id. ac vetus interpres.

(c) *Deum*, id.

(d) *Addc* ad.

(e) *Deservire*, Miræus.

ANNOTATIONES.

gallica ad eadem prædiorum bona referenda nempe : *Cheptel.* Notare pretium est veterem interpretem legisse, ut Miræus, *capellas cum servis.*

[1] Vide quæ supra annotavimus de hujusce matriculæ clericis et præposito ad pag. 194 et seqq.

[2] Vide quæ supra de hac synodo utcumque conjecimus p. 167 et seqq.

[3] Ex his verbis, iisdem quæ supra, *pro salute regni et principum*, recte licet concludere magnam inter reges Francorum pacem floruisse, dum hæc scriberentur, ac proinde scripta fuisse, quo ad summam, initio episcopatus Leodegarii, regnantibus cum fraterna pace Klotario in Neustria et Hilderico in Austrasia.

Christiaco (a) congregati sunt [1], quibus præsentibus, vel quorum consilio hanc donationem ecclesiæ matriculæ, quam nostræ celebravimus, et nostra, quamvis ad extrema, auctoritate excommunicatum et invocatione sanctæ Trinitatis, potestate beati Petri apostolorum principis, cum Juda traditore Domini, qui loculos habebat, et qui res Domini furabatur et pauperum, æternaliter damnandum cum Dathan et Abiron, quos vivos terra absorbuit inconsueta et desperabili morte, in omnium viventium terrore, nisi digna satisfactione resipuerit, profligatum, in perpetuum puniendum. Amen. Amen. Acta Christiaco, publice, tertio anno regni Theodorici regis. Ego episcopus (b) Leodegarius huic donationi factæ sub anathemate subscribo, et manu propria firmo.

tre évêques congrégés par nos princes à Christiac, par l'advis du conseil desquels nous avons faict cette donation à nostre dite église et matricullle; — comme aussi de notre dite auctorité, encore que dernier d'iceux nous les excommunions de la part de saint Pierre, praince des apôtres, à estre perpétuellement damnés avec le proditeur Judas qui portait la bourse et bien de Nostre Seigneur, desrobant les biens des pauvres, — et avec Datham et Abiron que la terre agloutit tout vifz d'une mort inacoutumière et désespérable, à la terreur et épouvantement de tout le monde; — s'ils ne se retournent à résipiscence et satisfaction entière. — Faict aud. Christiac, publiquement, le troisiesme an de Théodoric roi. Je, Léger, évesque, cy soubsigne cette donation de ma propre main et sur peyne d'excommunication.

LECTIONES VARIANTES.

(a) *Cressiaco*, Mabillon. Deest in Miræo.
(b) *Episcopus* deest in Miræo.

IV

EXHORTATIO AD FRANCORUM REGEM.

(Ex nova Scriptorum veterum collectione, auct. Angel. Maio, t. VI, part. II, p. III-VIII.)

ANNOTATIO EDITORIS.

Cum mihi pervetusta quædam exhortatio ad Francorum regem in prisco reginæ codice observata fuisset, hanc divulgare non dubitavi. De qua ut brevissime quæ sentio dicam, ea videtur mihi ad Clodoveum II Neustriæ et Burgundiæ regem scripta, qui puer quadriennis regnum adiit, tenuitque annis XVIII, ab anno DCXXXVIII ad DCLV, qui ei mortuarius fuit. Tum quia matris Nanthildis reginæ nulla sit inter aulicos, qui ab oratore innuuntur, mentio, compositum sermonem judico post annum certe DCXL, qui supremus Nanthildi fuit. Ac sane constat missam esse hanc adhor-

[1] Quis sit locus iste alio ab aliis nomine descriptus, quantum licuit, displicari ausi sumus supra p. 185.

tationem ad regem adolescentulum, puto tamen saltem ad decennem potius quam ad quadriennem, apud quem vana oratoris locutio fuisset. Ipsum porro oratorem sacerdotem, vel potius episcopum fuisse apparet : itaque mihi de SS. episcopis vel Audoëno vel Eligio cogitare placebat; qui ambo apud Clodoveum II et Dagobertum patrem magna cum auctoritate versati sunt. Certe ad meas conjecturas quod attinet, legere proderit Cointium in ecclesiasticis Francorum annalibus t. III, ubi Clodovei II regnum late describitur. — Hactenus doctissimus editor. Operæ pretium est attendere nullam in hoc sermone fieri mentionem sive reginæ Nanthildis, ut monet clariss. editor, sive etiam reginæ Balthildis. Hinc ad exactiores numeros reducere juvat hujus sermonis originem. Ex eo quippe quod orator iste de regina Nanthilde taceat, recte infertur, ut supra, ejus sermonem post annum Christi DCXL locum habuisse. Cum autem ex altera parte nec vola nec vestigium ullum est reginæ Bathildis, concludere licet eumdem oratorem nec dixisse nec scripsisse ante annum DCXLIX, in quo de Erchinoaldi famulatu ad regium thorum beata Bathildis evecta est. Demum innuitur tum regnum suborilescens, tum rex juvenis quidem, nec tamen junior quam ut tanti momenti exhortatio ad eum non accommodetur. Hinc standum est circa annum DCXLV, cum Clodoveus in lucem anno DCXXXIII, et in thronum anno DCXXXVIII venerit. Cf. supr., p. 120, 121.

In Christi nomine incipit sermo ad regem.

Moneo sublimitatem tuam, nobilissime rex, ut quæ tibi stilo scribere præsumpsi, excellentia tua benigne dignetur recipere. Oportet scilicet te, piissime rex, frequenter sacras recensere Scripturas, ut in eis antiquorum et Domino placentium regum valeas cognoscere causas : qualiter ipsi per humilitatis custodiam Domino placuerunt; quarum vestigia si secutus fueris, honorem longævum regni præsentis, et insuper vitam obtinebis æternam. Rex enim David sapiens humilisque, jugiter opera bona sectando quæ Domino erant placita, prælia quæ fuerant contra illum parata, semper vicit, templum Domini ipse ædificare cœpit, filiusque ejus Salomon illud postea ad perfectionem perduxit, quia per prophetam Dominus ei locutus est dicens : *Ex femoribus tuis exiet qui hanc domum*

meam postea ædificabit. Qui Salomon rex tantam sapientiam tantamque prudentiam habuisse legitur, ut in ejus dictis nullus sit qui reprehendat usque ad unum iota : rectus fuit in judicio, sapiens in eloquio, omnesque motus suos totos regales habuit.

Isti reges supradicti semper prophetæ Domini quod in eis denuntiaverunt, intento sensu audierunt. Quamobrem, gloriosissime domine, modo oportet te ut et sacerdotes audias, et consiliarios seniores diligas, simulque et illum qui post te palatium tuum regit [1], et ad eorum doctrinam, quam tibi indicant, vigilanter attendas, quia vulgari sermone ita dicitur : Qui cum pluribus conciliatur, solus non peccat. Dignum est etiam ut personarum maturam ætatem et consilium habentium non surdus auditor fias, sed claro moderamine ipsos audias; juvenum quidem, qui tibi proximi assistunt, cauto ordine eorum verba recipe, quia per juvenum consilia sæpe casus evenit, et in senioribus eloquii stabilis dignitas perdurat. Salomon quidem quando regnum accepit atque in eo unctus fuit, evigilavit mane et ita oravit in templo Domini dicens : *Domine Deus, tu me servum tuum regnare fecisti, ego autem sum puer parvulus, et ignorans egressum et introitum meum; et servus tuus in medio populi est quem elegisti infiniti, qui numerari et supputari non potest præ multitudine. Dabis ergo servo tuo cor docibile, ut judicare possit populum tuum et discernere inter malum et bonum. Instrue me, Domine, viam rectam in qua ambulem, et da mihi sapientiam atque intellectum in omnibus sensibus meis, ut armis fidei circumdatus in omni intelligentia et monitione circa me tuæ protectionis auxilium habeam.* Et cum hæc orasset, exaudita est oratio ejus, et locutus est Angelus Domini ad eum dicens : *Quia non petisti aurum, nec argentum, nec divitias, aut animas inimicorum tuorum, ideoque quod postulasti dabit tibi Dominus, hoc est sapientiam et intellectum.*

Ergo, si tu, domine, bona postulas a Domino, et si fueris mensuratus in verbis, firmus in dictis, fœderator in animo, in charitate locuples, in bonitate subtilis, in salutatione receptaculum habens, in dispensatione sensatus, in judicio rectus, in vindicta pius, in pauperibus misericors, Dominus augebit annos tuos longævos, sicut

[1] Clodovei II intelligo majorem-domus Erchinoaldum, virum strenuum atque sapientem, uti eum appellat Fredegarius apud Cointium. *Annal. Francor.*, t. III, p. 383. (*Nota Angel. Maii.*)

fuit antecessoribus tuis regibus, qui in hoc sæculo nobiliter regnaverunt. Tu quidem, domine, si in ista juvenili ætate perfectus fueris, omnes gentes tibi adversantes de tuo recto et justo regimine pavebunt, omnes fideles tui tecum gaudebunt, universi te timebunt, et audient et diligent; cuncti gratias agent divino rectori Domino nostro Jesu Christo, eo quod talem super se meruerunt habere regem. Cum inter ipsos in consilium veneris aurem præbe; sollicitus considera quomodo singuli circa te loquantur, pro stabilitate patriæ, pro causis emendandis, pro tua salute, pro iis quæ ordinanda et tractanda sunt in regio palatio. Omnia hæc oculi tui instanter inspiciant, et aures tuæ prudenter audiant. Quoties vero veneris inter illos, sic sis sollicitus quasi puer qui sapienter vult discere litteras; tantaque prudentia tua inter ipsos appareat, ut, eis loquentibus, tu non sis discipulus sed magister: ubi autem videris sapientem hominem, peculiariter eum recipe, et fabulas diversas cum illo habeas, quia, sicut scriptum est, *si arguas sapientem, diliget te; et si irrideas derisorem qui non intelligit, injuria est te audire.* Et item dicit: *Qui cum sapientibus graditur, sapiens erit quando locutus fuerit.* Jocularis quis curiales sermones habet ad loquendum? ne libenter eum audias. Et quando tu cum sapientibus locutus fueris, aut cum tuis ministerialibus bonas fabulas habueris, joculares taceant; quia plus te oportet recondere sapientiam in cubilo cordis tui, quam fatuos et stultos sermones loquentes audire, quia ubi sapientia vera habitat, Dominus ibidem mansionem facit.

Hlotarius atavus tuus[1] tres filios habuit: Hildebertum, Hlodoveum et Hlodomirum. In Hildeberto quidem tanta sapientia et patientia fuit, ut non solum seniores, sed etiam et juniores paterno affectu diligeret; et quicumque adhuc ex ipsis ejus memorant nomen, extensis manibus tam sacerdotes quam et loci ejus spiritum commendant; eo quod ipse locis sanctorum fidelibus suis semper largus fuerit in dandis muneribus. Hlotarius autem senior habens quinque filios, ex cujus stirpe tu procedis, fortis fuit in eloquio, adquisitor patriæ, nutritor fidelium. Hoc autem inter

[1] Clodovei II pater Dagobertus, avus Klotarius II, proavus Chilpericus, atavus (seu abavus, nam vocabulum promiscue interdum ponitur a Latinis) Klotarius I (*id.*).—Plura eo loci sive in textu, sive in nota emendanda sunt. Clodoveus II atavum habuit Clodoveum I, cui filii fuerunt Hildebertus, Hlotarius, Hlodomirus: abavum vero habuit et hunc Hlotarium seniorem *habentem quinque filios.*

reliqua satis dulce est commemorari de eodem avo tuo Hlotario; quia tanta fuit ejus benignitas secundum Dominum, ut non solum justus videretur esse in operibus, sed quasi sacerdos in hoc sæculo conversatus est: ille rexit Francos, ædificavit ecclesias. Ergo tu, dulcissime domine, quia parentes tui tam grandem habuerunt intelligentiam atque doctrinam, sic age per singula quomodo regem decet: non levitate sis positus, non iracundia animo tuo dominetur, quia sic dicit Apostolus: *Ira enim viri justitiam Dei non operatur.* Non ebriosis conjungaris, quia scriptum est de eis: *Ebriosi regnum Dei non possidebunt.* Attende diligenter, ut non inordinate alicui reddas responsum, sed in tua loquela sis eruditus et verax, quia ita sapiens Salomon ait: *Eruditus in verbis reperiet bona.* Quando tibi aliquis aut pro tua utilitate aut pro sua necessitate aliquid suggerit, non in animo tuo contra ipsum maligne aliquid aut superbe teneas, sed sic moderate et honeste age sicut decet regem et Scriptura docet: *Sol non occidat super iracundiam vestram.* Sed si aliquid contigerit unde ira commotus fueris, cito animus recipiat pacem, quia Dominus, sicut legitur in Scripturis, super patientem animum verbum promissionis suæ dignatur largiri.

Quid vero, gloriosissime domine, rusticitas mea [1] vobis scribere præsumit, regalis industria hoc mente devota pertractet, et intento animo a Deo petat auxilium, *qui dat omnibus* in fide postulantibus *affluenter,* sicut scriptum est, *et non improperat.* Et cum his hujusmodi te officiis regiæ pietati congruentibus exercere studueris, rex esse perfectus poteris, simulque et gloria Domini de cœlo super te veniet, ut sermo Davidicus jure impleatur in te, quatenus in virtute Domini læteris, o Rex, et super salutare ejus exultes vehementer: desiderium animæ tuæ tribuet tibi Dominus, voluntatem labiorum tuorum non fraudabit: æquitate directa sit gloria tua in salutare ejus, gloriam et magnum decorem imponat super te; illuminet te Dominus, et impleat omnes rectas petitiones cordis tui, et consilium tuum in bonis actibus confirmet, ut pro te dicant cuncti christiani: *Domine, salvum fac* hunc *regem* nostrum, *et exaudi nos in die qua invocaverimus te.* Si speraveris in Domino et feceris bonitatem, coram illo pasceris in divitiis ejus. *Revela Domino interiora cordis tui, et spera in eum, et ipse faciet, et deducet quasi*

[1] Rusticitatem ad stili simplicitatem refero, non ad personæ humilitatem. *Id.*

*

lumen justitiam tuam, et judicium tuum lucere faciet sicut meridiem. Ego tu *subditus sis semper Domino, et obsecra eum*, ut dono gratiæ suæ vitam tuam gubernet et disponat : quia si hoc non feceris, nihil erit utile, quod sic testatur Scriptura : *Qui inique agunt exterminabuntur : qui vero expectant Dominum, ipsi in hereditatem possidebunt regnum.* Ergo tu *expecta Dominum, ut ipse custodiat viam tuam*, ut et tu cum pace *inhabites terram : custodi autem veritatem et vide æquitatem, quia salus est justorum a Domino, et ipse protector eorum est in tempore tribulationis : adjuvabit eos Dominus, et liberabit eos, et salvos faciet eos, et eruet eos a peccatis eorum : ostendet Dominus misericordiam suam timentibus se* : sicut tibi faciet, si fueris pius et misericors et timens Deum, consolator pauperum, quia sic in Psalmo dicitur : *Beatus qui intelligit super egenum et pauperem; in die mala liberabit eum Dominus; Dominus conservet eum, et vivificet eum, et beatum faciet eum.* Et illi viri beati sunt, qui in hoc principio regni sui, quod modernis temporibus Domino donante regis bona gerunt, recta prosecuntur, atque justitiam faciunt; quia si in istis meditantur, et tibi vivendi solatium præstant, et insuper mercedem futuram in cunctis sibi adquirunt quod longe lateque tam in tuo regno quam et in longinquis patriis magnam esse nobilitatem personarum in palatio gaudebunt ubi veritas non abnegatur, sed justitia pronunciatur, ut abstersa mundana cupiditate, æquitatis radiante lumine, sic justitia procedat, ut cum laude clarificetur Dominus, justoque judicio in sancto palatio judicato lætificentur, et exultent pauperes, viduæ defensionem habeant, orphani tutelam suscipiant.

Semper, o Rex Francorum inluster, dulcissime filii, time Deum, ama illum; semper tibi præsentem et quamvis invisibilem humanis oculis credas, tamen devotus adora eum, et quantus ipse tibi de die in diem plus honoris dederit, tanto amplius illum dilige, et roga eum cotidie satis humiliter ut det tibi sapientiam gubernandi regnum, quod ab ipso accepisti; et quandiu illi placuerit quod regnes, semper ei placere desideres : quia *omne donum bonum de sursum est descendens a patre luminum*; quoniam *non potest homo accipere quicquam, nisi ei datum fuerit de cœlo.* Ideo enim hominibus dantur dona a Domino ac potestates, ut auctori gratiæ referantur. Ministrum te Dei esse scias ad hoc constitutum ab ipso, ut quicumque bona faciunt, te habeant misericordem adjutorem, vindicem fortem

te cognoscant hi qui faciunt mala, ut antequam faciant, te timeant. Pleno cordis timore cogita sollicite qualiter in omni vita tua a Deo guberneris, ut diu et feliciter tu alios regas. Ante omnia et post omnia cave pravorum consilia, et personarum acceptiones. Sine bonorum consilio nihil facias, sed unicuique suus honor servetur. Unumquemque sua fides commendet. Vide ne ames eum quem Deus odit, id est qui ejus contemnit præcepta : neque eum odias quem Deus diligit, hoc est qui ejus mandata custodit. Noli diligere adulatorem, sed ama eum qui tibi dicet veritatem; honora sacerdotes; magnifica Deum timentes : veritatem ama et sequere : clamores populi moderate compesce : judices pravos corripe viriliter. Sic te Domino adjuvante tempera in omnibus, ut qui mali sunt in omni gradu regalem timeant auctoritatem, legem et rationem; boni vero ament fidem et misericordiam; singuli judicent justum judicium. Tu vero conserva unius tori castitatem. Sapienter dicta, prudenter interroga, nec te pudeas interrogare quod nescis, nec præscire coneris quod ignoras, ne forte per vanam gloriam offendas gloriam Dei; multum enim talis homo displicet Deo. Purum sensum habe per singula ; stabilis sit sermo tuus; considera eum antequam definias, et postquam finieris, non mutes eum : si tamen non malus sit aut noxius, non decet regem mutabilem esse; scias vere quod nullus potest esse fidelis regi cujus sermo non stat. Cave calcare ova aspidum nuda planta; recordare præterita, et cogita futura. Intellige quod scriptum est : *Divitiæ si affluant, nolite cor apponere.* Cogita diem novissimum, ut non pecces per securitatem. Sapientior est qui in antea præparat quam qui retro relinquet. Nutri nunc reliquias Francorum, hoc est filios eorum paterno potius affectu quam crudeli imperio.

Hæc autem paucissima verba supra vires meas scripsi, coactus amore Francorum omnium. Scias quia si ista superius scripta sub tuo regimine gesta fuerint, ille vitæ tuæ et regni tui dignabitur augere spatia, qui ter quinos annos Ezechiæ regi superaddens concessit ad vitam. Salutem humiliter a Domino perpetuam tibi et omnibus tuis dandam imploro, o dulcissime Rex.

V

VITA METRICA S. LEODEGARII EPISCOPI ET MARTYRIS.

AUCTORE ANONYMO [1] SÆCULI CIRCITER IX.

Nunc primùm edita ex Cod. Sangallensi.

I. *Prologus.*

Carmina plura nitent, studio florente peracta,
Quæ ingenio clari composuere viri.
Dulcifluo hæc pascunt dociles modulamine mentes,
Infundunt plectris dulcia mella suis.
Materiem ut libuit sumebat quisque magister,
Proferat ut purum hinc opus egregium :
Hic Evangelii historiam, resonante camena
Dulci, texebat; carmina vera dedit;
Hic vetus atque novum mira promiscuit arte,
Floribus ornatum, composuitque librum.
Alter apostolicos depromserat ore labores,
Expressitque actus versibus egregios;
Nec minus et patrum vitalia gesta peracta
Christicolæ eloquio composuere pio [2].
Occidui tantum quantum pars distat (ab ortu?) [3],
Ut stellas (præstat?) Phœbus et ignicomas,
Fago vel humiles gliscunt superante genistæ,
Excellit densos fraxinus et corylos;
Sic superatus ego sophorum dogmate, dicta

[1] Auctor ille, nullo fere indicio, sive ætatem, aut patriam, conditionemve suam prodidit. Duo tantum, nec nisi dubia, conjicere licet, primùm nempe, vixisse eum in prima sæculi noni parte, cum S. Martyris ossa adhuc in cella S. Maxentii integra quiescere canit, nec ullibi Normannicarum meminit prædationum, quibus circa ann. 886. In Pictavorum territorio ingruentibus, S. Leodegarii reliquiæ per Gallias disjectæ fuerunt; — Deinde scripsisse vel inter Sanmaxentianos Monachos, vel prope S. Leodegarii tumulum ac Basilicam, quibus quippe describendis totus est, imo S. Hilarium, Pictaviensemque civitatem, patrio, ni fallor, amore abreptus mihi cecinisse videtur.

[2] His et præcedentibus alludit auctor tum *Evangelicæ historiæ* Juvenci, tum *Paschali carmini* Sedulii, tum metricis *Apostolorum actibus* Aratoris, tum demum variis Prudentii, Paulini, et Fortunati in Sanctorum gesta carminibus.

[3] Eo loci et quoties deficit textus vel inhiat, pro modulo nostro, haud semper incolumi latinitate, metrove aut Minerva, supplevimus.

Dum scrutor, jaceo corde benigna meo.
At, si magnarum cedrorum carpere poma
Tardus non valeo vertice frondifera,
Nec fructus teneras trudit quos cortice palma;
Est satis umbriferis mere cubare locis,
Unde meo gremio recidentia poma recondam,
Sufficit *insuavidam*[1] jam saturare famem.
Me patronus agit noster vel dicere pauca,
Annali[2] propere nunc redeunte die[3],
Orbita dum reducem revocaverat undique turbam,
Quæ celebrat sacrum sanguine martyrium.
Quisquis amas recitare meos ex ordine versus,
Littera si sordet, syllaba vel titubat,
Nec solito lapsu decurrit *scansia*[4] metri,
Tempus non propria continet, atque lota,
Corrige raucisonas, rectos duc ordine calles
Pumice, scalpello tolle terente tuo.

INCIPIT LIBER PRIMUS. — VITA LEODEGARII MARTYRIS.

II. *De ecclesiastici anni vicibus*[5].

Tempora temporibus cædunt[6], vadit rota sæcli
(Turbinibus[7]) rapidis, nec ullum ferre recursum,
More fluentis aquæ, novit, quæ currit eundo
In preceps raptim, vasta crepitante ruina.
Annuus ordo meat, rector quem flectit habenis
Currum per volucrem, varia radiante figura;
Partibus inseritur paribus huic apta corona,
Haut umquam tardant duodenis mensibus anni.
Tempora bis bina : bis miscentur brumaque verque,

[1] *Insuavidam*, lege *his avidam*.
[2] *Annali* pro *annuali*.
[3] *Redeunte die*, nempe v° idus octobris.
[4] *Scansia* notarii veteris recentisve sphalma, pro *strofia*, ut videtur.
[5] *Vicibus*, ob annuam S. Leodegarii circa idus octobris festivitatem.
[6] *Cædunt*, lege *cedunt*.
[7] *Turbinibus* abest in apographo nostro.

Curribus æquatis autumnus currit et æstas.
Ver tellure novo vernantia lilia promit;
Æstas eque sinu flaventes trudit aristas;
Autumno gravidus incumbit vinitor uvis;
Tristis hiems calidum vulcanum spargit ad auras.
Quodque suo gaudet ditatum munere tempus,
Sideream prolem, summus quam misit ab astris,
Bruma fovet genitor, felici sorte quiescens,
Luciferi reditum redigit, quo victor ab *imus* [1]
Sedibus infausti baratri ver gaudet adesse.
Sole sub ardenti recubans in flatibus æstas,
Culmen apostolicum [2] clara sinuamine gestat:
Autumnus, meritis scandunt qui celsa polorum,
Tribula spernentes gaudens, insignis habetur.

III. *S. Leodegarii laus, ac pia vatis adprecatio.*

Annua vota refert autumnus, martyris almi
Incipiente die, primam post luce secunda,
Octimbris medium mensis qui dividit illum,
Egregium victor fletum quo reddidit astris.
Quem colimus læti, meritis qui fulget ubique,
Quo mare protendit, seu quidquid cingitur undis
Oceani, una omnes clarum testantur alumnum
Pro Domino proprium plebes fudisse cruorem.
Nunc igitur Dominus cœli mea cœpta secundet;
Tempus adest aptum dari quo facta retexam.
Martyris egregii lingue clustella resolve,
Qui Verbum genitoris ades; da munera linguæ,
Linguam qui dederas, dederasque exordia vitæ;
Barbara sed reboet [3] quamvis compressa labellis,

[1] *Imus*, lege *imis*.

[2] *Culmen apostolicum*, festum nempe SS. apostolorum Petri et Pauli, imo forsan ejusdem S. Petri cathedram in toto Occidente, æstivo tempore, iis scilicet diebus cum *clariori* ac diuturniori solis luce mundus illustratur, celebratam.

[3] *Reboet*, lege *reboent*, ac subintellige *guttura*; aut si *linguam* mavis, nihil adde.

Namque potes, poteras quondam qui guttura aselli [1]
Humanis formans labiis similare loquendo.
Mens mea jam gestit tanti depromere laudes
Vatis; sed graciles vires torpore tepescunt.
Non adeo sum desperans, quin omnia possis,
Gnaro nam memini scriptum pandente propheta;
Ora de hisce libens, ego donis illa replebo.

IV. *S. Leodegarii ortus nobilis, et pueritia studio florens.*

Progeniem claram clari genuere parentes,
Francorum procerum magna de gente creati :
Hunc LEUDEGARUM vocitavit cura parentum,
Tempore quo regni Francorum sceptra tenebat
Hlotharus rex, dives opum, qui fidus et armis.
Dum primevus adhuc tenero pubesceret evo,
Jungitur obsequiis duri parere tiranni,
Vultibus utque frequens possit consistere coram.
At rex ingenio docilem commisit alendum
Tum puerum vati, ante alios qui dogmate claro
Pollebat; juvenis tandem nil jussa moratus,
Divinasque docendus, adit sine fraude palestras.
Hic vates juvenis memoratur avunculus esse.
Adfuit et tenero extemplo sapientia Christi,
Cordis et ospitium replevit lumine claro,
Ingenio eloquiisque piis fulgescere cœpit,
Maturos postquam doctus provenit ad annos.
Ut fertur, fuerat prestanti corpore pollens,
Doctiloquus, prudens, caste virtutis amator,
Cujus in aspectu species radiavit amœna;
Cujus haut umquam fuscavit spurca libido
Membra, sed innocuus permansit virgo per evum.
Virginibus junctus, sequitur nunc candidus agnum

1 *Guttura aselli.* Solemnis est prope modum ac priscis agiographis frequens hujusmodi humillima assimilatio è Balaam asello desumpta, Cf. sæc. II Bened. *Prolog.*, passim.

Agnus et hunc rexit ducendo ad amœna *via recta* [1],
Quæ paradisus alit, florente sorte beata.

V. *S. Leodegarius archidiaconus et abbas.*

Da, Deus, ut possim tantas proferre loquela
Virtutes, mea fecundis arentia donis
Corda riga, vatis ne tanta fluenta restringat
Haustus exiguus veniens de paupere lympha.
Accessere dies, ætas advolvitur annis
Bis denis, rapido jam jam remeante recursu.
Interea levita pias defertur ad aras,
Jura ministerii sacri tractanda replentur,
Continuo sancto spiramine crescere cœpit.
Laudibus almificis cunctos jam fama respersit;
Emicat et subito populis dum *lichinus* [2] ardens,
Mentibus ex multis depellens nocte tenebras,
Effectus levita pius, tum jussa facessit
Pontificis Pictavensis, qui culmina rexit
Ecclesiæ sacræ, per plebem sic semina spargit.
Squalida rura means, spinis mundavit ademptis,
Messis ut esse queat Domini, ne gramina sæva
Urant culta pio cultro plantata novella.
Quæ loca jure sibi vates commissa tenebat.
Impiger et celeri gressu supercuncta cucurrit;
Solatur mestos, curam quoque gessit egentum;
Erigit hic humiles imis, *mersatque* [3] superbos:
Blanda piis prestare parat, sed et aspera pravis.
Omnibus ipse pater cupiens medicamine blanda,
Diruta restaurans melius, renovatque vetusta;
Quæ neglecta prius, purgata sorde, nitescunt.
Ibat opima viri redolens jam fama per omnes;
Hæc lampas furvis tenebris ne mersa tepescat,
Ignicomas jaculet flammas. Sed ad ætheris alta.

[1] *Via recta*, lege *vireta*.
[2] *Lichinus*, lege *Lychnus*, invito metro.
[3] *Mersat*, barbara vox, pro *mergit*, *evertit*.

Ipse etiam, meritis crescentibus, archiminister
Efficitur; populis fulget jam clara lucerna.
Sed dum forte pater quidam suprema tulisset,
Atque diem solitum clausisset sorte suprema,
Qui quondam tenuit fratrum rexitque catervam,
Ne deserta diu auxilio rectoris egeret,
Ipsa cohors melius monitis sed cresceret aucta,
Illius regimen, claro mandante magistro,
Suscepit levita pius : quam rexerat annis
Bis ternis caste, atque opibus ditavit opimis.

VI. *Leodegarius a palatio ad sedem Augustodunensem evehitur.*

Tum magis atque magis late respersit odorem
Fama pium; populus preconia sancta frequentat.
Nec minus interea regis defertur ad aures
Rumor dulcifluus, puro de fonte redundans,
Jura dabat populis celsus qui tempore in illo [1].
Tum pariter proceres, et jam sine nomine vulgus,
Obsequiis illum meritis adsistere regis
Dignum conlaudant. Complentur vota petentum;
Protinus adductus, celso mandante tiranno,
Sistitur, atque suo vultu parere minister
Jussus, adest; dudum remeavit pignus amoris :
Denique sic altis Leudegar jungitur aulis.
A cunctis colitur miris affectibus illic ;
Illum quisque patrem gaudens et quisque magistrum
Gestit habere pium, pariter juvenesque senesque.
Urbs fuit antiquo gentis de more vocata,
Ædua, dives opum, necnon insignis et armis [2],

[1] Hic intervertitur, ni fallor, rectus versum ordo, ac legendum :

Nec minus interea regis defertur ad aures
Jura dabat populis celsus qui tempore in illo,
Rumor dulcifluus, etc.

[2] Virgil., *Æneid.*, lib. 1.

Ætas quam junior vocitavit, nomine verso,
Augustidunam, cecidit quo pastor ab oris
Supremis. Subito proceres dum calle citato
Undique conveniunt, regique hæc pectore promunt:
« Præsul ut esse queat Leudegar, clarus alumnus,
« Rex jubeat celsus. » Post hæc, nil vota morantur,
Sed citius, cunctis miro dilectus amore,
Ecclesiæ Christi præsul præfertur ovanti,
Ædua quam gestit nutrix sinuamine pulchro.
Horrentem veluti mundat dum cultor agellum,
Aptus ut esse queat segeti, silvasque nocentes
Abscidit, sulcis commettens dulcia farra,
Accumulata queat culmis ut surgere messis;
Haut aliter vates, divini cultor agelli,
Judicio placidus, largus, vultuque serenus
Pastor ovans, rectus, nulli pietate secundus,
Quemque supervacuis radicibus orta rescindit
Christicole plebis peccamina falce loquelæ;
Virtutes nutrit, nutrimina prava coercet;
Centenos capiunt cœlestia mœnia fructus,
Dum tonat ore pio Biblorum dogmata vates.

VII. *Hildericus rex, curante Leodegario, in solium sublimatur, ac Ebroinus exulatur Luxovii : qui locus perinde describitur.*

His pollens præsul, decimus jam fluxerat annus :
Luctifico interea crepitavit buccina cantu,
Hlotharum subito regem decedere vita
Pandit, et extinctum tristi celebrarier [1] urna,
His gestis, dubiis pendebat machina rebus,
Et titubans status regni. Tunc undique lecti
Conveniunt socii, veloci calle viantes.
Otius et vates notam repedavit ad aulam;

[1] *Celebrarier*, pro *celebrari*, ex more priscorum poetarum frequentissimo. Cf. infra vv. 249, 305, 336.

Congregat ac socios similes, quibus hæc ait ore
Armipotens miles, regni qui sceptra tenebat,
« Occubat en *vester*[1] : citius succurrite, dixit.
« O socii, fessis nunc, nunc succurrite rebus;
« Precipitate moras : regni qui sceptra gubernet
« Jam subeat; bini forsan mansere relicti
« Fratres, nam senior Theothrich, junior quoque Hiltrich,
« Regules nati. » Titubans dum turba remansit,
Pars certat sceptris seniorem, parsque minorem
Jungere; pars vincit quam fulcit episcopus almus.
Irrita pars remanet, tandem quam scismatis auctor
Duxit in adversum, tenuit qui culmina regni,
Princeps qui procerum fuerat, qui a rege secundus :
Ebroinus enim tandem dispectus habetur.
Sed quid agat? trepidus partes se versat in omnes ;
Coram nam genibus regis prosternitur, arvis
Ora quatit lacrimans, plantis et basia figit
Singultans, supplex artus vitamque precatur,
Et petit ut monachi liceat sibi sumere formam.
Intercessor adest presul. Tum protinus ille
Luxoviense petit rapidis sub gressibus agmen,
Agminibus socius humilis conjungitur illis,
Atque comam capitis citius deponere certat.
Hocque monasterium dudum de lumine dictum
Luxovium fertur, *lucens* quod pascit *ovile;*
Undique quod tegitur silvis frondentibus altis,
Passim per girum, vernantum flore venusto,
Pratorum species spectantum mulcet ocellos.
Per medium fluvius rapido torrente susurrat
Lignifer, et gestans squamosos gurgite pisces.
At sterili tellus quam viscum cespite degat,
Sed latices tamen ardentes de faucibus imis
Eructat, quæ membra lavant, præstantque medelam.
Christicolæ hic jugiter Domino famulantur ovantes,
Angelicis clarum vincti concentibus hymnum
Ore sonant læti dulci modulamine fratres.

[1] *Vester*, forsan legendum *Neuster* vel *Auster*, quibus designetur regnum Francorum.

VIII. *Leudegarius regni gubernacula suscipit.*

Tunc aequum regni, frenans undique rebus,
Sortitur Hilderich, regni ac summa fungens.
Germanus Theuderich [illegible] tuetur [1].
Alterius vicibus remeat fortuna duorum:
Alter enim pubes [illegible] successibus, alter
Decrescit: vices sublimis in arce locatur,
Princeps et procerum Francorum more vocatur;
Quippe domus major penitus, rectorque creatus,
Antistes meritis suscepit jura regenda
Ante post regem. Populus tum laetus ubique
Laudibus ast regem claris vatemque frequentat;
Exsultant tales sibimet meruisse patronos,
Sceptrorum regni sapiens quod flectat habenas,
Rex pariter praesulque palatia celsa gubernet.
Regimine suscepto [2], vates, rogitante senatu,
Nititur ad statum regnum revocare priorem.
Pax patriae, pietas plebi, cultusque decorus
Christicolis crevit; simul amplificantur honore
Fines imperii; veterum monimenta patescunt.
Prudentes proceres, quorum mens conscia recti
Pollebat, temptans numquam quos vana cupido
Delusit patriae fines, qui regna tueri
Sunt soliti, semper satagens imitarier [3] heros.

IX. *Præsul in suam civitatem cum rege revertitur, vitæque periculum obit.*

His rebus regni penitus feliciter actis,
Annorum remeat terris jam tertius ordo:
Nec poterat spectare oculis aut cernere vultu hoc
Dæmoniâ dudum pavitantia corda volutatis [4].

[1] *Tuetur,* lege *tenetur,* uti infra v. 466.
[2] *Suscepto,* immo, metri gratia, lege: *accepto.*
[3] *Imitarier,* Cf. v. 186.
[4] *Volutatis,* forsan legendum *volutantes,* imperfecto metro? Ni potius versus omnis eo emendetur modo, ut de diabolo, aut Ebroino, aut de utroque totus intelligatur;

Dæmon ac dudum pavitantia corda volutans.

Namque dolos reparans antiquos mente maligna,
Atque duos inter sparsit, vatemque ducemque,
Infausti lolii maculantia semina pacem,
Tales et fraudes trux mentis in arma vocavit.
Forte dies aderat paschalis pulcher, ab omni
Qui colitur populo, mundus quo sanguine Christi
Ereptus : vates regi deprompsit ab ore
Has voces : « Jubeat (supplex tua jura reposco,
« O rex), paschalem celebrare diem tua namque
« Clara potestas, Augustiduno. » Citius rex
Verba petentis agit. Post hæc, nil vota *morantur* [1],
Sed pariter læti, magna comitante caterva,
Urbem perveniunt quam rexit episcopus almus;
Illic et statuunt festas celebrare serenas.
Has medias inter sævo mittente inimico,
Vir malus accessit dubio sic infit ab ore :
« Est opus, antistes, cauta te sorte tueri.
« Rex mediis tenebris, dulci dum pectore somnum
« Captabis, jugulis sævis te tradere gestit,
« Membris perfossis, animam quo sanguine fundas.
« Tu ne verba putes vacuas volitare per auras.
« Nocte meis dictis certus jam terminus instat. »
His dictis, vates tenuit suppressa dolore
Corda mœrens, quid agat, curas sub pectore versat
Ingentes, tacitus singultis viscera pulsat.
Huc animum celerem spargit, seu dividit illuc;
Nec sibi valde timens, sed regis turpia facta
Horrescit, potius cautus cui parcere curat,
Crimine ne tanto festi fœdaret honorem.
Hæc secum : vultum populis monstrabat alacrem,
Donec cuncta Deo sollemnia rite peregit.
His gestis, Dominum supplex in vota vocavit :
« Da, Deus; ut possim soli tibi solvere vota,
« Nec tenear mundi fallentis imagine captus;
« Sed liceat nocuos sæcli rumpere nexus. »
Hæc fatus : famulos fidos delegit ab omni

[1] *Morantur*, ex manifesto scriptoris sphalmate, legitur in codice *morant*.

Conventu, quibus hæc vates ex ordine pandit :
« Maturate fugam, cari, ne perfidus ille,
« Inquit, pontificem truncet, fundatque cruorem,
« Pontificis maculet nece maxima festa quotannis. »

X. *Invidiæ locum cedens, Leodegarius se Luxovii recepit, ac paulo post in urbem suam revocatur.*

Deseruit tandem mundi retinacula cuncta.
Per noctis spatium properans volat axe citato;
Donec lux tenebras furvas umbramque fugavit,
Pallentis Phœbi roseis cum curribus arva
Perflabat. Nimium tristis rex ipse remansit,
Illius abscessu querelis et tecta replevit :
« Quid facimus? properate, viri : cur linquitis? inquit;
« Arma viri sumant, juvenum vis tela capessat :
« Hunc equites cernent, celeres armate maniplos.
« Currite post vatem : quæ nos dementia cepit? »
Undique turba ruit, properant revocare magistrum.
Ipse tamen precibus supplex absolvier[1] orat;
Luxoviense petit rapidis sub gressibus agmen.
Clericus hic equidem jam Ebroinus in ordine mansit
Sacro; tum pariter pacem, veniamque petentes,
Et lacrimis faciem largis profudit uterque,
Inque vicem peccatorum sic vincula rumpunt.
Quos pater egregius monitis instruxit amicis,
Qui sacrum studio monachorum rexerat agmen,
Et docuit Domini quæ sint mandata tenenda;
Quos tamen ad tempus disjunxerat ordine certo,
Dum penitus mentes discordes pax pia jungat,
Sic demum monuit jungant ut corpora secum.
Qui patris egregii studiose jussa facessunt,
Ac tandem formam monachi sumpsere benignam.
Tempore non alio produxerat ultima metam
Hora ducis vitæ Hiltrici : funera sæva
Plebs celebrat; furvis conduntur membra sepulcris.

[1] *Absolvier*, Cf. v. 186, 249. Ut modo Virgilium, ita nunc auctor Lucretium imitatur.

Theodricus tandem populorum jura capessit,
E claustris missus strictis, quibus ante manebat.
Ecce autem populus, diversa parte propinquans,
Regem adit : « (Oramus?) humiles ne sperne petentes,
« Ut reduces jubeas nostros remeare patronos. »
Ardor inest cunctis amborum cernere vultum,
Sedibus ut priscis lætus reddatur uterque,
Ebroinus enim necnon et episcopus almus
Leudegar. Placidus contra sic orsa respondit :
« Ite, viris claris citius mea dicta referte :
« Sit fas ad proprias sedes remeasse patronos. »
Confestim proceres, veloci calle viantes,
Usque monasterium tali cum voce recurrunt :
« Redde, pater, notos patres nunc redde, rogamus,
« Quis [1] sine pertesum est supera jam vescier [2] aura.
« Cerne fatigatos, imus per longa viarum
« Huc spatia. » His dictis, mansit pater obstupefactus.
« Ne me, ne ad tales constringite causas,
« Dixerat, ut cogam famulos remeare retrorsum
« Christicolas. » Tandem spatium concessit eundi
Invitus precibus rogitantum, sed magis illi
Inviti cessere loco. Benedixit euntes
Attamen egregius : « Pax vos nunc summa sequatur;
« Concordes animos jugiterque tenere necesse est;
« Cordibus in vestris exsultet pax pia semper. »

XI. *Dum cives Leodegarium ovantes excipiunt, Ebroinus, novas fraudes molitus, palatio redintegratur.*

Progressi pariter pergunt, urbique propinquant,
Quam quondam monitis clarus sacraverat almis.
Nec mora, fama citat populos, ruit undique turba,
Urbs populosa sonat, jaculatur clamor olympo :
Pergit in occursum, magno comitante triumpho,
Plebs; pariter properat lætus majorque minorque,

[1] *Quis*, lege *queis*.
[2] Cf. v. 186, 249, 305.

Patres ac juvenes, pueri, innuptaeque puellae,
[illegible] sua [illegible]:
[illegible] cuncta [illegible]
[illegible] egregium patrem, quem planxerat olim,
[illegible] de sede, quievit ab isto
Actu[1]: turba dehinc [illegible] incubuere serenis.
Jam [illegible] pariter [illegible] frequentant:
Instructas epulas certant circumdare mensas:
Saepe diem laetum ducunt, dum vesper [illegible]
Cogit: [illegible] sidera [illegible].
At ferus ista tuens Ebroinus mente sinistra,
Livida corda premit diris infecta venenis.
Hanc poterat placida per haec consistere mente,
Aut membris solitam noctis prestare quietem,
Quin potius fraudem celaverat ore sereno
Donec obtectus tenebris aufugit iniquis,
Incomitatus abit, magno fraudatus honore.
Quem voluit vates censu donare benigno,
Edibus et propriis comitatu reddere laetum:
— Cur mediis tacitus tenebris te tollis et aufers?
Ergo, age, dic, sodes, dederas nec membra quieti:
Paulisper satius fuerat per lucis amoena
Pergere; latrones noctis sed tempora quaerunt:
Filius ast lucis devitat noctis opaca.
An fraudes tractas, fugiendo mente maligna? —
Redditus at propriis Ebroinus, fœdera pacis
His mandat primum tenuit quos ante inimicos,
Offensis tandem sic se sociavit amicum.
Hæc sed cuncta gerit simulator corde sinistro:
Hoc probat et finis; nam post hæc, ipse malignos
Congessit socios regi; se prebuit ultro,
Inque priore gradu, magno mandante tyranno,
Susceptus, majorque domus dehinc ipse creatur,
Princeps et procerum, firmatur rege secundus.

[1] *Actu*. Forsan legendum *luctu*? Ac si dixisset noster aut dicere voluisset, urbem a suo luctu quievisse, cum Leodegarius fuisset in sedem suam restitutus, iis amotis qui, dum exsularet, vicem suam gerebant.

XII. *Ebroinus per cuncta nefanda tyrannice grassatur, Leodegariumque opprimendum statuit.*

Mox furibundus agit stimulos sub pectore nigro,
Ut lupus infestus, siccis dum faucibus aret,
Molle pecus vastans avidus manditque trahitque;
Territat imbellesque feras leo vocibus atris,
Irarum plenus, trepidantia colla fatigans
Erigit, aut aliter furiis jactatus et ira,
Cædibus insistens diris, funditque cruorem
Innocuum : homines prostrantur more [1] duelli.
Nam plures procerum vita spoliavit et armis,
Finibus et patriis multos depellere certat :
Divitiis alios proceres proscripsit amatis.
Tale scelus patrans, actu [2] bacchatur iniquo.
Interea vates residens, urbemque gubernans
Commissam sibi, seu monitis sacraverat almis.
Confestim infelix Ebroinus, pectore torvo,
Sedibus ex propriis tractat detrudere vatem.
« Ille meis, inquit, palmis inlesus abibit,
« Qui toties contra mecum conflixit eundo,
« Ut non percipiat meritis quæ gesserat olim ?
« Percipiet potius, vindictam sentiet ille !
« Illum propter, compulsus sum perdere crinem,
« Depulsus regno, monachalem sumere formam.
« Conjugis amplexus dulces et basia liqui,
« Oscula nec prolis collo suspensa tenebam.
« O mihi si quisquam fidus hanc vindicet iram !
« Huc ades, o quisquis cernens injuria qualis (*sic*). »
Talia tractanti adstabant duo mente nefanda,
His tristem blandis dictis mulcere feruntur :
« Nunc miseras voces, princeps, jactare per auras
« Desine, pande libens quæ sit sententia cordis :
« Dic, age, nos dictis ultro paremus ovantes;

[1] *More*, an legendum *morte*?
[2] *Actu*, forsan *æstu*?

« Ecce sumus jam jam famuli complere quod optas. »
Diddo unus dictus, nec non Wegemarus [1] et alter :
« Ecce meos, dilecta manus, miserati dolores;
« Semper vos firmos tenui. Nunc ite, parate
« Insidias, dixit; vatem depellite sede. »

XIII. *Augustodunum armis obsidetur.*

Otius ast illi certant implere jubentis
Imperium sævum, velox ruit undique turba,
Ferro armante minax duro, vel fustibus atris.
Pars lituo resonat vacuo, pars vocibus altis;
Pars clipeis onerata ruit post terga rotundis,
Ast alii palmis gestant hastilia lata :
Pars levibus plantis fidit, pars flectere colla
Alipedum, feretrisque cavis et spicula trudit.
Tantis turba furens armis ac bella lacessens,
Ibat per campos, urbemque tenebat.
Ortantur semet socii : « Circumdate muros
« Vallo, seu scalis altis nunc scandite tecta.
« Pars quatiat subtus crebro fundamina muri
« Ariete; pars etiam nervis jactata [2] sagittas :
« Qui melior jaculis, adsit; date fortia tela.
« Nunc opus est cœpti : juvenes, concurrite cuncti. »
Senserat ista Dei famulus. Tum congregat omnem
Cum crucibus cunctum cereis laudibus [3] atque
Clerum : « Ferte cruces, claras ornate lucernas;
« Ducite relliquias sanctas, cineresque piorum.
« Exemplum Domini splendens imitemur ovantes :
« Obvius ipse prior turbis processerat, et nos
« Intrepidi citius turbas properemus ad istas. »
Dixerat. Innocuos valuit servare bidentes,
Martirii ad palmam lætus se præbuit ultro.

[1] *Wegemarus*, alibi, *Waimerus*, *Vaimirus*, *Vagemar*. Cf. v. 609.
[2] *Jactata*, forsan *Jactate?*
[3] *Laudibus*, lege *lampadibus*.

XIV. *Leodegarius dire excæcatus iterum in monasterio per biennium includitur.*

At non carnificis mucro tunc prebuit ictum,
Tempore quo voluit cœlestem carpere sertum :
Martirii dilata est, non subtracta corona.
Attamen infausta, spreta reverentia Christi,
Factio perniciosa manus injecerat illi,
Atque oculos claros, nimium sub fronte serena,
Eruit ac strictim telo terebravit acuto.
Ille igitur laudes Domino gratesque rependit.
Nam fertur precibus summum laudasse Tonantem :
« Sit tibi, magne, salus, virtus et gratia, Christe,
« Glorificare hodie tantum qui me voluisti. »
Quumque forent vacuæ patula sub fronte fenestræ
Lux tamen interior micuit clarissima semper.
Sæva manus penitus carnales clausit ocellos,
Summa manus cordis rutilos reseravit ocellos.
Vir humilis, patiens, orator, cultor, amator,
Permansit jugiter, palmam quo carperet almam.
Rebus, heu ! nimium sceleratis his ita gestis,
Cauto cœnobio quodam custode tenetur
Vates, dum binis arcum sol volvitur annis :
Hic latuit patiens, multis exempla ministrans.

XV. *S. Garinus Leodegarii frater, lapidibus obrutus, martyrii gemmis decoratur.*

Huic germanus erat, Garinus nomine dictus,
Quique metu propriis fuerat depulsus ab oris,
Huc profugusque illuc, incertis passibus errans.
Interea profugi propriis remeare jubentur,
Servitiisque sui solitis insistere [1] regis :
Quos inter pariter Garinus jussus adesse.

[1] *Insistere.* Mendose scripserat notarius, *insiste.*

Nec minus et vates post hæc adhibetur ad aulam.
Quosque tuens princeps Ebroinus mente maligna,
Blasphemiis fratrem variis irrisit utrumque :
« En meritis, dixit, vestris adsistite turpes. »
His motus dictis fertur dixisse beatus,
Longa trahens tacitus mentis suspiria, vates :
« Nostris hæc meritis patimur, quia crimina multa
« Gessimus ante Deum, quorum nunc damna luemus.
« Major adest istis semper clementia Christi,
« Nos qui dignatur vita donare perenni.
« Infelix Ebroine, tuis jam desine factis :
« Ecce, neci multos stricto mucrone parasti;
« Tu, potius, miserande, subis tormenta severa :
« En tibi porta patet subtus ferventis averni,
« Flammarum socii flentes et parta gehenna,
« Factis ni citius veniam merearis ab istis. »
His, magis, auditis, furiis incensus et ira,
Mox Ebroinus ait : « Quæ vos dementia fallit?
« Hinc procul ite; citi citius propellite tales;
« Tales desistant sermones ferre per auras :
« Conloquiis vanis pariter verbisque fruuntur.
« Garinus citius plectatur grandine saxi.
« Festinate, viri, tandem damnate superbum;
« Adstrictum sudibus duris lorisque ligate. »
Cernens hoc vates, promens has pectore voces :
« O decus, o germane mihi lectissime semper;
« Huc aurem monitis paucis adverte, docebo;
« Care mihi frater, firmum nunc pectus habeto.
« Est opus, ista brevis currens vehit omnia finis [1];
« Nos quia mortis amara tenet sententia, constat
« Suppliciis Christi pro nomine subdere corpus.
« Nos tamen exspectat cœlorum in culmine clara
« Vita manens, quæ fine caret, quæ permanet alma.
« Ne timeas; quo regnemus, properemus ovantes. »

[1] *Finis.* Vix inconcinnum hunc textum restitues, quin sæpe in solecismos impingas. Scripserat eo loci notarius, absque ullo sensu : *Est opus ista brevis currens vehit omam finis;* utcumque resarcire textum, haud salva latinitate, ausi sumus.

Nec mora : per ventos certant effundere vestes,
Impia turba ruit, pedibus vix ultima tangit;
Aera per tenuem, subductis acta lacertis
Saxa volant : subito nubes densatur acerba,
Saxea grando cadit; furor impius arma ministrat;
Et roseo duri sparguntur sanguine cautes.
Ille inter, Dominum, crepitantia saxa, precatur
Palmis expansis : « Qui me dignaris ab ista
« Auferri vita, cruciatum martyris instar,
« O Deus, perpetuæ vitæ mihi redde coronam. »
Optat et ipse simul vates cum fratre coronam
Percipere, et fragilis vitæ jam claudere metam,
Ut simul in cœlis fruerentur civibus almis.

XVI. *Leodegarius variis tormentis afficitur, ac Waningo custodiendus traditur.*

Distulit infelix Ebroinus martyris almi
Accelerare diem; voluit differre coronam
Partam, blasphemis Dominum quo carperet acris,
Neu possit meritis sanctorum equalis haberi :
Quam Dominus famulo devoto servat habendam,
Impietas humana cupit subducere quantum
Altis e sedibus fratres, pietas tamen illos
Cum cœlis sociat tantum divina per ævum.
Ergo putat demens divinam flectere, more
Humano, mentem : sed non Deus flectitur ulla
Fraude, pia a servis qui numquam avertitur aure.
Inde, ubi conspexit vatis precordia firma,
Ingemuit, nigro stimulos sub pectore versans
Mens infecta malis; ardens furor addidit iram.
Tum mitem, humilem, patientem, corde venusto.
Piscinam quamdam nudis incedere plantis
Jussit (quæ vasta sub gurgite gestat acutos
In morem, lapides, clavorum) figere gressus.
Quo jussus [1], nudis pedibus calcaverat amnem,
Dum cruor horrendus scissa de pelle cucurrit,

[1] *Quo jussus*, forsan *jussu* aut *qui jussus?*

Et roseis rivis bibulam perfudit arenam.
Jam fatigatus pedibus vel corpore fessus,
Substitit, et trepidos crebris quatit ictibus artus.
Compulsus latis tandem prosternitur arvis,
Dum labia abscidi ferro vel lingua jubentur :
Ablatis oculis, lingua geminisque labellis,
Gressibus ille fatigatis, seu corpore toto,
Officiis solitis summum laudare Tonantem
Necquivit; laudes Domino sed mente gerebat
Supplex, atque pias Christi direxit ad aures.
Sed, cum presidium humanum sibi crevit abesse,
Auxilium Christi sibi constans optat adesse.
Tunc, pietate carens Ebroinus, corda veneno
Plena gerens, sensu vacuus, ferus, asper, amarus,
Accersit quemdam citius; cui denique dixit :
« Cernebas quondam, tumida cape mente superbum,
« Arctis hunc claustris vinclorum necte, Waninge.
« Parcere nec cures; veniet mea jussio, quæ illum
« Pœnali meritis damnabit sorte suprema.
« Perge citus. » Pergit velox, qui jussa facessens,
Usque monasterium caute perducere certat,
Olim Fiscamnum constat quod nomine dictum ;
Virgineum examen mansit quo matre sub una,
Actibus illa piis pollens per tempora cuncta,
Quo jugiter Domino modulatis vocibus hymnum
Percrepuit; degens ubi martir tempore quanto,
Supplex alti thronum Dominum veneratur[1] adorans.
Parcens namque cibo, sumens vel pocula pauca,
Raro seu membris concessit stramina lassis,
Sæpe etiam adclinis parieti membra reposuit :
Intentus facie, manibus, vel corpore toto,
Astrorum regem summo conamine poscens,
Crimina quo laxet, veniam det, noxa remittat.
Impiger antistes hæc gessit nocte dieque.
Ecce labiis subito abscisis, linguave tacenti,
Munere divino verborum reddita vox est :

[1] *Veneratur*, lege *venerabatur*.

Organa continuo remeant, et guttura, fauces
Instant officiis solitis, et reddere certant.
Nec mora, dulcifluo funduntur dogmata ab ore
Virgineoque gregi panduntur famina sacra.
Virginibus sanctis pandebat dogmata quando,
Cordibus illarum infundit ceu dulcia mella.
Floriferi ruris, primo sub tempore verni,
Germina procedunt, cœlo dum spargitur imber,
Aptis temporibus, lentus, gliscuntque fruteta[1],
Et plenis culmis gravide cumulantur aristæ.
Haud secus corda rigans antistes christicolarum,
Doctrinam fundit puro de fonte fluentem.
Illum per multi *spernebant*[2] acta sinistra
Ad melioris opem vitæ se reddere gaudent;
Gaudent perpetuum monitis sese evasisse periclum.
Undique conveniunt avidi quæ verba salutis
Percipiant populi, dulci quæ sanctus ab ore
Depromsit, lætus, cunctis alimenta ministrans.

XVII. *Leodegarius, instigante Ebroino, a dignitate spoliatur et damnatur.*

Tempore concilium statuit rex nam sub eodem.
Pontifices veniunt, veniunt simul undique plebes,
Theodricus, clarus princeps, Ebroinus et idem;
Hac etiam venit properans expulsor uterque,
Wagemarus fallax, nec non et Diddo malignus,
Wagemari socius, parilis quos culpa ligavit;
Conveniunt alii, velox quos ultio justa
Haud impune tulit. Primus projectus ab illo
Concilio, factusque reus, jam Diddo ruebat,
Militibus[3] arisus, vatem qui sede rejecit

[1] *Fruteta*, mendose scriptum *frutecta*.

[2] *Spernebant*. — Absona vox, cui substituendum est ad sensum : *patrantes*, aut quid simile.

[3] *Militibus*. Notarius scripserat *milibus*, ut esset metro satisfactum; quod ægre ferendum, etsi

Pictoribus atque poetis
Quidlibet audendi semper fuit æqua potestas.

E propria quondam, et damnatur perditor[1] amens.
Inde etiam meritis depellitur exul ab auris
Dulcibus, et mortis miserum sententia mulctat.
Wagemar infelix, simili dejectus honore,
Tum sequitur socius sceleris, seu fautor iniquus
Extitit in causa justi, qui denique fertur
Verberibus tritus trucibus, quem factio cernit
Turpiter affectum pœnis, qui sumpsit honorem
Immeritus. Nutu summi rectoris Olympi
Creditur effectum : nam post hæc guttura nectit
Infelix laqueo, mortis properavit ad umbras,
Tartareamque petit sedem, multatus amare.
Hac mercede suos Ebroinus donat amicos,
Qui vatem propria justum de sede tulere.
Nunc extrema manent justa certamina palmæ
Exsuperanda, quibus jam victor scandit olympum.
Ducitur e claustris strictis, quibus ante manebat,
Virgineas aures ubi sanctus dogmate sacrat.
Principis ad vultum, jussus, simul atque Ebroini
Pervenit. Statuunt extra quam parte sub una
Concilium[2], abstrusas res querunt atque futuras,
Adtemptando pium; pandit quibus ordine cuncta
Illos quæ maneat sententia præscia rerum,
Aut alios; citius finis hæc cuncta probavit,
Quem contra torvus verbis sic fatur iniquis :
« Quid toties verbis te jactas, improbe, vanis?
« Martyrii palmam speras te posse mereri?
« Ut fueris dignus, sertam palmamque capescis.
« Nulla corona datur vitæ pro talibus actis,
« Nec dignor tali te munere claudere metam.
« Claudis enim vitam properata morte, superbe. »
Dixerat infelix Ebroinus, mente revolvens

[1] *Perditor*, lege *proditor*.

[2] *Concilium*. Ad lucem qualemcumque his intricatis verbis afferendam, consulenda sunt quæ eodem fere loco scripsit Ursinus : *Tunc et ipsum ad eamdem synodum accersierunt, non tamen intra concilium confirmatur fuisse, sed seorsum rex et Hebroïnus cum eodem conlationem fecisse dicitur. In qua eis multa prædixisse futura et evenisse manifestum esse conficitur.* No 19.

Illum quo dudum mundi destruxit honore,
Sic etiam cœli penitus depellat ab oris,
Illum quo mercede pia depellere gestit;
Longius æternis adeo sed sanctus adhæsit.
Inde virum quemdam crebrata voce ciebat :
« Accipe, vinclorum claustris, Rotberte, ligare
« Hunc studeas, inquit; veniet jam tempus ut illum,
« Ut meruit, dignis pœnis sub tartara mittam. »
Concitus ille capit parenda jussa jubentis,
Adque domum propriam cautus perducere certat.

XVIII. *Quomodo beatus vir, vel ante martyrium, cœlesti lumine donatur.*

Passibus alternis certant dum carpere callem,
Protinus hunc fessum pedibus membrisque solutum,
Cerneret in mediis subito subsistere campis.
Cui miserans fert auxilium, seu pocula libat,
Dum pincerna parat placidum libare liquorem.
Splendidus artus enim veniens cum lumine magno,
E cœlis radians flammis lux missa cucurrit,
Martyrisque caput supra blandita resedit;
Inlesos tetigit sancti, servatque capillos.
Hoc viso, timuere viri, vox faucibus hæsit,
Erectæ steteruntque comæ, tremor occupat artus,
Singultisque crebris flatus seu viscera pulsat.
At se reversi rumpunt has pectore voces :
« Jam tandem, cultor Domini, dic, optime, nobis;
« Ecce repente viam gradimur non passibus æquis,
« Dum lux ecce volat labens a cardine cœli,
« Nuncque tuum supra caput est fulgore corusco :
« Territat hæc cunctos, pedibus titubamus et omnes,
« Nec simile e cœlo signum conspeximus unquam,
« In modum circli flagrans tua tempora cingit. »
Audiit hoc martyr, pronus prosternitur arvis,
Has Domino voces supplex, gratesque rependit :
« Arcibus æthereis resides qui regna tuendo,
« Qui cœli fabricator ades, qui conditor orbis,

« Orbem qui quadrum summa ditione gubernas;
« Te veneror, tibi vota libens gratesque rependo,
« Cujus hæc jussu cœlo lux missa cucurrit,
« Tantum quod signum dignaris ferre super me. »
His animata piis plebes precordia mollit
Vocibus; ad Dominum toto cum corde reversi
Tribula spernentes, penitus meliora secuti,
Mortis iter vitant, cœlestia regna requirunt.
Hos Domini famulus docuit quæ sint pia jussa :
« Cernitis, o nati, instabilis quo machina rerum
« Versatur, volitans liquidas ceu fumus in auras;
« Sic pomposa ruit florentibus gloria mundi.
« Nos vocat aula Dei cunctos, sedesque beata;
« Angelici cupiunt sinibus gremiisque fovere
« Nos propriis cives, ni mens nunc tarda tepescat.
« Tempnentes Dominum miseri sub tartara tendunt. »
Tunc famuli famulæque simul, Rotpertus et uxor,
Tota domus, vatem casto venerantur amore;
Errorem cuncti penitus sprevere priorem.
Actibus insistunt sanctis, Christumque frequentant.

XIX. *Ultima S. martyris passio ac victoria.*

Hæc faciens martyr, post hæc, non tempore longo,
At mortem sitiens justi mens effera semper,
Nec furor insanus cædis, nec ira quievit,
Donec membra pii vatis mucrone feriret,
Artus atque neci tradat, fundatque cruorem.
Venit enim suprema dies, et passio sacra
Venit, quo famulum Dominus ditarier almis
Disposuit regnis, sanctum quoque ferret ad astra
Flatum, perciperet meritis ubi præmia sacra.
Ecce equites mittens Ebroinus prepete cursu,
Post tergum clipeis sancti ferroque minaces.
Dat sonitum tellus, altum [1] quatit ungula putrem;
Frendit equus frenis, et concutit ora cruenta;

[1] *Attum*, lege *agrum*.

Exit aquosus humor, fervescit et ossibus ignis.
Usque domum properant Rotberti quattuor apti,
Ut caperent vatem sanctum, quem denique captum,
Per nemora alta vehunt, furtivis passibus atque
Collibus ignotis repedant, ducuntque beatum.
Dum hæc agerent, martyr subito compescuit illos;
Hæc ait : « O nati spatiis ne erretis in istis;
« Ecce fatigati, toties desistite tandem :
« Adsum haut ignarus enim; consumite jussum,
« Cursum hic ponam vitæ finemque laborum
« Tempus adest, citius, nati, nil jussa morate. »
Ecce repente ruunt, quarto superante superbo,
Ad plantas humiles terni, veniamque precantur :
« Criminibus nostris nunc indulgere rogamus,
« Aiunt, nos benedic etiam, venerande sacerdos. »
Protinus ille manu extenta benedixerat illis.
Increpat hos quartus : « Procul hinc absistite, victi,
« Dixit. Sed quid agam? timida nunc canite mente.
« Tende caput jugulo, dixit, vel cernua colla. »
Arduus ipse stetit, stricto mucrone coruscans.
Protinus ille genu fixit, palmasque tetendit,
Hæc supplex precibus rogitans et sidera pulsans :
« Alme pater, genitum direxit [1] ut crimina mundi
« Tolleret, atque cruore pia jam vulnera sanet;
« Per quem te meruit mundus cognoscere verum
« Auctorem, cuncto sublato errore vetusto.
« Error abit vanus, cædunt fincmenta [2] deorum;
« Gratia prompta redit, venit cultura fidelis,
« Orbis ubique colit, tellus quoque, pontus et astra :
« Te pecudes, volucres, pisces, qui flumina tranant
« Factorem verum testantur cuncta creasse.
« Da veniam cunctis miserans, et parce inimicis
« Omnibus atque istis, veri quia nescia corda
« Gestant, sæva etiam ponunt tormenta necemque.
« Hæc propter, claris conspectibus, alme Redemptor,

[1] *Direxit*, claudicante tum sensu, tum metro; forsan legendum *donasti*; nam *direxisti* metro repugnat.

[2] *Cædunt fincmenta*, lege *cedunt figmenta*.

« Credo tuis me presentari, et carpere vitam
« Perpetuam hanc : animum placidis nunc accipe palmis. »
Armiger, his dictis, stricto caput abstulit ense :
Infaustis manibus sacrato sanguine terram
Perfudit. Victor clarum sic æthera scandit.
Continuo Dominus miracula magna peregit ;
Ut psalmista canit, cuncti nunc cernite vultu :
Ecce suum Dominus sanctum magno ornat honore.
Et, capite absciso, superabat corpus in altum
Erectum, ut fertur, spatioso tempore, quantum
Unius horæ metam sol scandit in axe.
Vividus ardor erat membris, calor ossa tenebat :
Impaciens homicida suis nam calcibus illum
Percussit, citius terra quo membra jacerent.
Ensifer infelix, roseo maculate cruore
Martyris, et sacrum corpus qui calce petisti,
Nec licuit has te penas impune tulisse,
Sed mox multiplici constrictus peste teneris
Dæmonis, ac mediis flammis injectus anhelas.
Fugit ab ore cinis, donec properavit ad umbras.
Conjugibus placuit, post hæc clàm membra sepulchris
Tradere, prædictis, una cum veste respersa
Sanguine. Basilica conduntur membra sacrata
In modica ; juxta fuerunt quo circiter annis
Binis, tecta solo latitantia mensibus et sex.
Ista die, certis jam signis gesta, secunda
Octoribus [1] mensis, sollemnia credite vere.
Ingenio exiguo quædam jam portio facta est
Florigere vitæ. Nunc libri terminus adsit
Hujus, et alterius demum reputatur [2] origo.

LIBER II. — DE S. LEODEGARII MIRACULIS.

I. *De miraculis sancti martyris ante ejus corporis elevationem.*

Continet ille prior sacrati gesta libellus

[1] *Octoribus* pro *octobris mensis die secunda*, S. martyri dicata.
[2] *Reputatur*, lege *repetatur*.

Martyris, in carnis placidus quæ tegmine gessit :
Exutus spoliis carnalibus, ecce secundus
Miris quæ gessit virtutibus implicat acta.
Actenus expressi vatis pia munera justi,
Arenti sermone quidem, sed pinguia gesta;
At plus illa sonant, calcatis, Victor olympo
Jam residens, vitiis, domino tribuente, peregit
Quæ diversa piis signis manifesta tenentur.
Sermo., meæ, formans, torpenti inlabere linguæ,
Cuncta prius, hominis labris, quam lingua sonaret
Carmine, quo passim multis ex pauca referret.
Saltim basilicæ parvæ servaverat ædes
Pervigil excubiis devota mente sacerdos.
Eminus aspitiens noctu, lanterna refulgens
Apparet, hominum nullo subnixa ministro,
Ecce repente suis se flammis prodidit ultro.
Protinus hinc atque inde fluunt rumore venusto
Martyris, et nitido celebrant sermone sepulchrum,
Sed majora dehinc radiabant signa secuta.
Luminibus rediit cæcatis munus amatum,
Et solida claudis firmantur robore planta,
Auribus et gratus remeaverat aeris ictus;
Larva ruens atrox obsessi corporis artus
Liquerat, abscessu corpus mentemque levabat.
Claruit his primum virtutibus almus ubique.
Interea ecclesiæ vigili duravit amore
Ad tumbam custos vatis; cui denique latro,
Nocte tenebrosa, rapuit res arte maligna,
Antea quæ proprio congesserat ipse labore.
Illius et vacuas abiens fur deserit ædes,
Queiscum, quem tenuit reverenter, calceus unus [1]
Martyris ablatus fertur; sed clericus idem
Dum remeat, proprias mature ut viseret ædes,
Repperit exuviis spoliatam haspe acerram [2].

[1] *Queiscum, quem tenuit reverenter, calceus unus..* disjecta sane ac prope modum absona verba, nisi hæc forsan accipias : *martyris calceus unus* quem clericus *tenuit reverenter, ex his* ædibus *fertur ablatus* fuisse.

[2] *Haspe acerram*, seu domum janua vel ostii cardine nudatam. Cf. Cang.

Concitus ille petit rediens veneranda sepulchra,
Crinibus extractis, et pugnis pectora tundens;
Nec caruere gene lacrimis, nec guttura pulsu;
Vociferans, lacrimans, nimio clamore ruebat,
Persistens supplex precibus, horisque diurnis
Addidit et noctem, rogitans sibi reddere censum.
Fur fessus rediit demens, onerante coturno,
Invitus domino tandem spolia ampla rejecit.
At dominus servi patrat perjuria falsa :
Digna sed immitem sequitur mox ultio utrumque;
Nam dominus vitam celeri cum fine reliquit,
Et servus raptor pœna damnatur acerba.

II. *Ebroino nuntiantur miracula, ejusque invidia multiplicantur.*

Nec latuere diu crescentia signa dolosum
Diversa in populis Ebroinum; rumor ubique
Inditiis certis manifestat quod prius ille,
Invidia faciente, mala celaverat arte.
— Adspice, cùm Domino martyr jam regnat in arce,
Invidiose, rapax, homicida, inmitis, adulter :
Fulgescunt, radiant, flagrant, monstrantur, amantur
Signa pii vatis; virtus decorata nitescit.
Nunc, quid hæc poteris falsa proferre loquela?
Quid, nisi corde gemis, tacitus pavitans, Ebroine.
Optatam e tumulo certat captare medelam
Quisque suis membris : sanis nam callibus iste,
Ille oculis radios gaudet remeasse serenos,
Expulsis tenebris, nocuo caruisse colore.
Ast alius triste exultat vomuisse venenum
Dæmonis, et cunctos curat concessa potestas.
Inditio est regnare polo, cui tartara sæva
Promittis voluisse, tua est depulsa potestas. —
Talibus attonitus doluit signis Ebroinus,
Hæc ait, ex imo rumpens hanc pectore vocem,
His questus lacrimis, dicens uxoris ad aures :
« Heu mihi! quid tantum populos celebrare sepulcrum
« Audio? quid tantus plebis concursus ad illud

« Pervehitur? Verum, conjux, an falsa videntur?
« Estimo falsa magis vulgares ire per aures,
« Martyra (quam?) dignas talem meruisse coronas:
« Talibus auspitiis, credo, est delusa caterva.
« Sed tamen, ut certos faciat nos, nuntius adsit,
« Quique eat et redeat rapidis sub gressibus; ad nos
« Certa ferens, dubios curet dissolvere nodos.
« Unde, age, care comes, aliquis mittatur alumnus,
« Pergat, et ad tumulum veniat qui cuncta requirat. »
Portitor, ad tumulum gradiens, se dicere jussit
Custodes, istis quæ sit sententia firma
Rebus, quæ populus resonat, qui vera fatentur.
Nuntius ille miser sanctum celebrare sepulchrum
Distulit, ac vacuas depromserat ore loquelas:
« Mortuus hic recubans vili sub cespite tectus,
« Inquit, non poterit validam prestare medelam. »
Hæc fatus vecors pedibus mox perculit urnam
Despitiens, abiit. Confestim pestis iniqua
Corripit hunc, donec lacerans ac viscera torquens,
Tristibus exsequiis vitam cum fine reliquit.
— Non risero tuo adventu, nec gaudia portas,
His lætis dominis qui te misere, viator,
Disce tuis pœnis nullum contemnere sanctum:
Sanctos qui temnit, dominum contemnere certum est;
Poplitibus melius flexis orasse beatum
Namque foret, plantis quam sacram tundere tumbam. —
Pendulus expectans Ebroinus, portitor ad se
Quid ferat, et dubius, varia cum mente nutabat.
Ac secum tristis tacita cum voce susurrat:
« Cur cessat toties famulus qui missus abibat?
« Cur etiam tardat remeans? vel non sine causa?
« Aut istum suprema tulit sors, ut prius illum
« Qui caput ante suo vatis mucrone peremsit:
« Illius in cineres extemplo membra redacta
« Comperimus. Simili hic etiam nunc sorte tenetur.
« Forsan pœna sequax redeuntem perculit istum,
« Et parili damno perduxerat usque favillam.
« Quid facimus? late cujus nunc gloria crescit,

« Nostra etiam nimium turpantur gesta priora.
« Fama volat hujus, redolens rumore corusco;
« Nosque rei, ferimur cunctorum vocibus acti.
« Sed, ne forte magis placido sermone redundet
« Hujus fama viri, canemur, sorte sinistra,
« Objectare malas illi falsasque loquelas,
« Ne nostræ in populo minuatur gloria laudis. »
Talia tractantem, maturis cursibus illum
Mors rapuit; sæva condebat fauce baratri,
Multos qui ad mortem stricto mucrone coegit:
Fervidus hunc gladius vita spoliavit et armis.
Est completa Dei veris sententia dictis,
Ut, cujus quicumque furens maculaverit artus,
Fundat et ipse suum, gladio feriente, cruorem.
Tali sed tandem multatum fine tyrannum
Suffitiat dixisse; dehinc jam cætera dicam.

III. *Oritur tres inter episcopos de sancto martyre levando disputatio.*

His ita transactis, virtus jam proditur alma
Martyris, et toto flagrabat fervida regno.
Utque focis cum tura calent, vel trita sinapis
Semina depromunt nitidum flagranter odorem,
Aut pilis gravidis herbæ tunduntur olentes,
Et preciosa micant vasis unguenta cavatis;
Haud aliter rumore pio per quosque recurrens
Fama volat; populi miracula magna frequentant,
Æmula quæ a multis celabat perfidia ante.
Interea regis magni defertur ad aures
Cunctorum vatum procerum quoque fama beata.
Occurrunt alacres certatim calle citato
Pontifices, clerus, monachi, majorque minorque:
Unanimis celebrat virtutes sexus uterque.
Clara salutiferi miracula martyris omnes
Laudibus astrigero jungunt trans nubila circlo.
Pontifices terni surgunt ex agmine tanto,
Vincianus et Ansoaldus et Ermanacharius,
Quorum quisque sui corpus decreverat esse

Juris, et e tumulo cupiunt auferre beatum :
« Ecce mei juris tellus tenet ossa sacrata,
« Primus ait; requiem, hic dum sanctus astra petivit,
« Cœperat, hic primum signis est proditus almis. »
« Talibus, alter ait, contendere desine verbis,
« Frater; amata mihi manifestum est carne propinquum
« Hunc fore; hunc aluit parrochia quam rego presul;
« Hinc oriundus erat, sumpsit primordia vitæ[1] :
« Quare, jure mihi martyr conceditur almus. »
Tertius, his dictis, vatem compescit utrumque :
« Talibus adstantem verbis onerare catervam
« Jam sinite, et potius tandem mea dicta tenete.
« Quam presul tenuit sedem, quam dogmate sacro
« Instruxit felix, hanc sacrent membra beata.
« Hæc decet alterius sedis quo in sorte quiescat. »
Conticuere omnes, digitis simul ora premebant.
His dictis, melioris opem nanciscier optant
Consilii : statuunt precibus jejunia jungi.
His pariter certant summum pulsare Tonantem,
Cujus hunc meritis potius concedere vellet.
Totus namque dies hymnis extenditur almis,
Pervigili excubiis cura nox ipsa tenetur.
Post, ventura dies sacram cui tradere palmam
Depulsis, vellet, tenebris, aurora rubebat :
Interea et Phœbus rutilo surrexit ab ortu.
Pontifices aras ornant missasque celebrant,
Intentum populum sacro libamine pascunt,
Inque tribus cartis et nomina scripta tenentur,
Quæque sui vatis specialis epistola gestat
Nomen, et altaris medio sub tegmine tecta
Servantur. Sacris missis jam rite peractis,
Ignaro pariter solum jussere ministro
Pandere, quam meritis voluisset prendere cartam
Cujuscumque Deus; citius qui jussa peregit.
Declarat prima Ansoaldum reddita luci

[1] Hæc eorum sententiæ favent, qui S. Leodegarium Pictavii natum, vel de gente pictaviensi oriundum autumant.

Pagina, ditatum tali mansisse talento.]
Vocibus hunc cuncti dignum testantur honore
Tam caro, fuerat qui munera nactus;
Huic palmam læti pariter dextramque dedere:
Indubii tandem litis retinacula linquunt.

IV. *Quanta miracula per translationem sacri corporis, Pictavium usque, peragta.*

Tunc famulus Domini fido mandavit alumno,
Olim quem martyr cauto nutrimine vexit,
Qui monachos rexit, martyr quos rexerat ante,
Audulfum vocitat quem nomine cura parentum,
Officium peragat lætus, vel jussa ministret,
Usque solum Pictavensem pia membra verenter
Ducat. « Perge celer, fratrum duc agmina tecum;
« Precipitate moram, dixit; utrumque patronum
« Hymnis ad propriam sedem portate canoris;
« Ast ego forte domum mira requiemque dicabo. »
Perrexere citi, pastoris jussa jubentis
Perficiunt: onerant sacratis ossa canistris:
Optatis redeunt gaudenter callibus omnes.
Mox motis membris virtus non defuit ampla;
Sanati abscedunt diversis pestibus egri,
Languida membra diu optatam tenuere medelam.
Altithrono grates, miracula tanta tuentes,
Adstantes referunt, et cœptum carpere callem
Disponunt. Sequitur vulgus seu turba pedestris
Quoque ruit, sanctis devota mente ministris
Se junxit, alacrisque cucurrit sexus uterque.
Illius ardebant sancta virtute beati,
Dignis martyrii ac meritis cupiunt benedici,
Qui feretri partem, sacrum qui tangere velum
Certabant, possint humeris quoque ferre beatum,
Luminibus, crucibus plures, clarisque lucernis,
Partibus alternis properabant Christicolarum;
Civibus angelicis æquant ac sidera pulsant,
Laudes turifero nitidas flagrantur odore;
Quem validus morbus pressit, vel languor iniquus;

Aut quicumque diu vexatur peste gravante,
Si sacrum tetigit velum, sanctumque feretrum,
Sanatis rediit membris ac sospite gressu.
Vera fides faveat, si, falso errore remoto,
Dum vehitur spatiis veloci corpus ab ipsis
Cursu. Cujusdam vici jam tecta petebant,
Vultibus admœsti properabant ecce parentes,
Gestantes ulnis cæcato lumine natam :
Temporibus septem vocis dispendia mnta
Senserat, et membris jacuit defessa puella;
Quamque triplex jugiter damnabat corpore languor.
Dum cupiunt natam sancti vel fila feretri
Tangere, cæruleis properans nox venerat alis.
Illic interea fessam sopor altus habebat.
Advenisse viros narrat splendente colore
Huc geminos, egram tali firmasse loquela :
« Ecce salus optata tibi, nec credere tardes,
« Adveniet.» Sequitur medicina protinus illam.
Evigilans, oculos, gressum linguamque tenebat.
Mox sanata Deo laudes gratesque rependit
Quod meritis, vitæ præsentis tempora longa,
Martyris, acciperet, veteri languore fugato.
Nec tibi parva salus, mulier, medicante beato
Martyre, dæmonii, convenit, qui pectoris antra
Jam dudum tenuit, stringes, fugiente furore,
Dum traheris palmis geminis, geminisque lacertis
Vinclatis, feretri possis quo tangere peplum:
Nec paveas demens tanto languore resultans
Millia dona tamen currebant; ecce repente
Per sanctum Christi famulum, tangendo feretrum,
Spiritus infestus citius tua membra reliquit.
Inde viri variis læti successibus aucti,
Urbis jam Toronum fulgentia tecta subibant :
Hinc præsul promptus, magna comitante caterva,
Obvius amplifico meritis processit honore,
Urbem per mediam nitens perducere corpus ;
Laudibus excelsis altus pulsatur olympus.
En mulier trahitur duris constricta catenis,

Insimulata viri proprii pro morte nefanda,
Amissura cito caram de corpore vitam,
Auxilium Dominus ni ferret forte misellæ.
Martyris ecce pii cernens gestare feretrum,
Pervalido clamore boans hanc pectore vocem :
« Rumpens ecce meas pœnas nunc [1] respice demens,
« Leudegar, miseram digneris solvere vinclis
« Injustis, ac tolle minas auferque malignam
« Quæ imminet injuste damnatæ nunc mihi mortem.
« Auxiliare, precor, veniam da, audique rogantem.
« Tendo meas, martyr, supplex ad sidera palmas. »
Talibus illa tonans lacrimis : nam lora repente
Dissiliunt, collo palmis cedere catenæ :
Obstupuere viri tortores atque recedunt;
Hinc procul innocuam tandem liquere puellam.
Hoc populus factum crebro sermone frequentat.

V. *Tot prodigia, ac præcipuè in agro Pictaviensi, quot vix sermo explicare queat.*

Otia longa trahens animus torpendo tabescit;
Faucibus in mediis, pigris compressa labellis,
Lingua jacet; calamum digiti tractare venustum
Haut poterunt; oculi furvaque caligine mersi;
Flatibus aucta nimis terrenis mens manet ipsa.
Excute torporem, segnem depelle teporem;
Officium digiti solitum vel lingua loquelam
Da, Deus, ut captent; spiramina nota recurrant.
Per venias [2] ructant præcordia carmina sacra.
Non canimus pugnas acres, aut triste duellum
Hectoris infausti, pariterque inmitis Achilli,
Quando argiva manus regnum destruxit avitum
Pergameum, diro maculatas sanguine tædas
Vel canimus, gemino statuunt quas carpere ferro
Turnus et Æneas, falsos duxisse penates.

[1] *Nunc* ita legendas esse duximus tres illas notarii litteras *snc*, quarum prior mendo irrepsisse videtur.

[2] *Per venias*, an forte *Per venas?*

Qui fertur, latus tenuit dum regna Latinus :
Sed potius canimus sanctorum sacra trophea,
Sanguine qui proprio stabilem mereantur honorem.
Martyris intermissa diu miracula narrem,
Qui geminos propero cursu curavit egenos?
Clodus erat plantis, multis lassatus ab annis;
Pigrior atque diu marcescens, calle negato :
Nec valuit pedibus dilectum carpere gressum.
Advectus sanctum supplex in vota vocavit;
Optatam meruit gaudens plantis medicinam.
Accelerans mulier morbo vexata maligno,
Deformes digitis curvis ad sidera palmas,
Protendit manibus mediis. « Nunc aspice, martyr,
« Ungula stat misere totiens infixa per artus,
« Qualiter et membris cunctis augere dolorem
« Non cessat, nocuum citius deserere pestem
« Da, medicus Christi, da jam fomenta salutis. »
Continuo pestis maculans cum voce recessit,
Luridus atque color vadens sicca ossa reliquit,
Prisca redit manibus, Christi de munere, virtus.
Presul ut audivit comitum properasse catervam,
Ad villam quandam propria ditione dicatam,
Obvius, ut populo defesso alimenta ministrent,
Ansoaldus amore pio direxit alumnos :
« Ite, ait, et populo dapibus succurrite lasso;
« Sint epulæ cunctis large, sit copia panis;
« Delitias prebete simul, clarumque liquorem
« Quo corpus sanctum fas sit perferre citatim. »
Lætificata bonis tantis jam turba quievit.
Sed stupidam cunctis rem gesserat arbiter altus;
Ille liquor duplis iterum remeaverat undis;
Dulcia musta madent, perque et sua vascula crescunt.
Nec claustris contenta suis, jam una per arva
Larga fluunt, rivis planum maduit pavimentum.
Additur et signo signum, miracula miris.
Inde petunt vicum veloci calle viando,
Quem juxta fluvius vasto sub gurgite tranat.
Hunc adiit fluvium gaudenter turba pedestris;

Vincenna et fluvius vocitatur Sannonavius.
Ecce minax tumuit mente stridente procella,
Ac per terga freti furiis agitata cucurrit.
Turbidus et pontus undis incanduit atris :
Auras ad superas nothus volvebat arenas.
Nec iteris (*sic*) spatium patuit, nec apta carinis
Fluctibus in mediis via : « cernitis, inquit (ut æquor?),
« Personat e scopulis [1], magno se murmure miscent,
« Et venti pariter parant confligere telis,
« Inque vicem pugnis contendunt Eurus et Auster;
« Montibus e summis undarum personat echo.
« His ripis satius rapidum compescere gressum,
« Quam tumidis, navi fracta, submergier undis.
« Tandem desinite infidis vos credere ventis. »
At pater intrepidus rerum cui credita cura est :
« Hæc vada nempe Deus poterit compescere, dixit,
« Qui quondam ponti mandans confregerat iram :
« — Tu, mare, recede loco, tumidique, silescite, venti. »
« Prisca quies rediit, cessavit cerula ponti; —
« Ipse etiam poterit commotos sternere fluctus.
« Pergite fidentes, puppim submittite corpus. »
His gestis, cecidere minæ, turbansque procella
Inmitis conversa, in mite limpha quiescit.
Huc mulier peregrina, suo cum pignore cæco,
Accessit cupiens nato captare salutem.
Excubiis precibusque simul quo nocte sub ipsa
Martyris almifici [2] medicantia membra quierunt
Pernoctans solita remearunt dona salute.
Sicque diu clausæ reserantur fronte fenestræ.
Exsultat genitrix tantis ditata medelis.

VI. *De miraculis in Pictaviensi urbe patratis.*

Jam suspensa diu presul sua vota meretur;
Comperit adventum celeris propiasse catervæ :

[1] *Scopulis* medicam manum desiderabat textus incomptus ac mutilus : *cernitis, inquit, personat e speculis.*

[2] *Almifici* hanc vocem conferre juvat cum insolito quod tumulo S. Leodegarii inscribitur vocabulo *almiflui*. Vide p. 425.

Obvius ipse sua tandem de sede propinquat,
Quocum perplures proceres comitantur heriles,
Clericus ordo simul monachorum examine pompa
Plebs, vulgus, pauper mixtus, vel sexus uterque,
Cum crucibus rutilis, claris cum ture lucernis;
Nubila cuncta tonant sursum, simul arva tremescunt.
Quisque alium certat rapido precurrere calle,
Cornua qui feretri tangat, qui fimbria pepli,
Qui subigat scapulis pondus, qui magna talenta
Ferre queat. Demum, suscepto pignore tanto,
Pictavem præsul lætus perrexit ad urbem.
Huc etiam venit mulier quæ corpore toto,
Curvatis nervis, spectabat cernua terram,
Nec poterat sursum, annoso languore coacta,
Cervicem flexam, proprium vel tollere vultum.
« Et mihi, qui multis, martyr, concede salutem,
« Largiris virtute Dei, dixit resolute. »
Corporeis pœnis clarum reminiscitur orbem [1].
Mox soli Domino laudes gratesque rependit.
Gressibus inde petunt lætis sanctam Radegundem,
Quæ meritis fulget sacris, super æthera nota;
Hic jacuit juvenis, diro torquente dolore,
Ignavus, gelidus, totis membrisque solutis:
Martyris et meritis surrexit hic quoque sanus.
Protinus agminibus sospes comes additur illis,
Prosperiore via, populi jam tecta subibat
Doctiloqui vatis quondam qui scismate sævo
Hilarius propriis fuerat depulsus ab oris,
Falsa pio doctor verbo dum dogmata damnat,
Arrius infelix quæ sparsit partibus orbis.
Lis fuerat talis quum hæc orta duobus [2],
Hilarius talem doctrinam pandit ab ore:
« Terna manet persona, Deo substantia simplex. »

[1] *Clarum*, solis nempe, *reminiscitur orbem*. Cf. v. 1242.

[2] *Duobus* adde, ut reor, ad sensum et ad metrum *viris*, Hilario nempe et Ario, aliterque versum effinge : *lis fuerat cum tanta viris*. Hos versus præ cæteris inconditos, infelici sane, sed patria quadam Minerva, Pictaviensis poeta haud frustra subdidit, quippe quibus auctoris patriam dispicari liceat.

Arrius ad ternas ternam conjunxit usiam.
Hic binos bino medicans languore repulso
Vir gelido jacuit stratis sub corpore segnis.
Luminibus fraudata diu sub nocte puella.
Ipsa puella sacram per hæc permansit ad aram,
Offitiis intenta piis, dum vita manebat;
Martyris et tumulum magno celebravit honore.

VII. *Quibus miraculis ea quam olim Leodegarius rexerat S. Maxentii cellula illustratur.*

Martyr amat placidam membris captare quietem,
Et statione frui dudum quo rexerat agmen.
Jam tandem, presul, nec linquas vota morari:
Perge celer, populi magno comitante triumpho;
Cornibus ipse humeros supplex subnecte feretri!
Expectant patrem monachi remeare priorem :
Sedibus et placidis spectat Maxentius almus,
Ac secum refovere cupit jam membra beata.
Pontificis scapulis martyr subvectus abibat,
Dum spatiis largis numerosum occurrit ovile,
Quêis alimenta prius sacrato dogmate præbet.
Suscepitque patrem monachorum læta phalanges.
His igitur populis tantis admixta meabat.
Femina seminecem tristis sub pectore natum
(Huic flatus modicus tantum sub gutture mansit)
Gesserat, ac lacrimis oculos perfusa tenebat;
Vociferans genitrix supplex clamore per alto :
« Redde mihi natum, solum quia gesto cadaver;
« Cerne infelicem matrem, nec jam modo matrem,
« Mors et ego inter nos pugnis confligimus, inquit.
« Hæc tenebris furibunda meum vult cædere natum :
« Tu clemens, concede iterum resipiscere, martyr,
« Aut pariter coram capiat [1] nos terra dehiscens;
« Bassia nec potero dilecti linquere nati. »
Ecce repente puer gracili cum voce respondit :
« Dic ubi sis, mater; me suscipe natum.
« — Adsum, mater ait, fili carissime. » Matri

[1] *Capiat.* Notarius absque sensu scripserat : *aut parit cora capiat.*

Gaudia magna tulit geniti pro munere tanto.
Lætifica redit genitrix cum pignore sano.
Luscus adit quidam feretrum cum conjuge cæca;
Vir gestans oculum solum sub fronte serenum;
Conjux ambobus caruit, quam fune maritus
Ingratus toties tardo sub calle regebat.
Credula corde tum mulier, quod reddere possit
Amissum lumen martyr : sed vir dubitavit.
Vir dubius caruit posthæc sed lumine solo,
Ambobus mulier meritis donata recessit.
Sic infidus abit cæcus, cernensque fidelis.
Nec sileam quæ sint miracula facta beati
Maxenti septis. Monachorum hæc agmina promta
Obvius ire parant patri, dum namque puella,
Offitio cessante, jacens tardata quotannis
Membrorum, nomen sancti, rumore frequenti
Expressum, ut primum patulis simul auribus hausit,
Protinus una manus, proprio redeunte vigore
Post ternos soles, corpus, veniente beato,
Jam totum meruit solita gaudere salute.
Gaudia magna tuis, martyr, spectata reportas :
Te veniente, salus penetrans optata per omnes
Percurrit, nullus poterat consistere languor.
Ut primum tetigit veniens sacer atria sacra,
Capta oculis mulier splendenti reddita luci est,
Et puer infestus quem vexat dæmonis ardor;
Femina hic etiam simili jactata furore,
Evomuere virus fœdum cum sanguinis unda.
Annos per plures superat victura juventa.

VIII. *Summa præcedentium miraculorum sylloge ac tumuli delineatio.*

Cuncta quis expediet calamo? sed singula carptim
Nunc placet ut tangam, descripta ex ordine, signa,
Quæ gessit virtute Dei, jam redditus astris.
Unius ore [1] spatium stat corpus in altum.

[1] *Ore*, lege *hora* nec molestius versum imperfectum attende.

Percussor mediis flammis injectus anhelat;
Cernitur in medio noctis lanterna refulgens;
Custodis raptor rapuit res arte maligna:
Fuit mortem [1] dominusque luit, sed reddita res est;
Morte abiit sæva, pedibus qui perculit urnam;
Auctorem gladius vita spoliavit et armis;
Oppressit litemque latenter epistola sumpta;
Morbida septennis lumen linguamque recepit;
Spiritus infestus mulieris membra reliquit;
Morte caret conjux, falsa pro morte mariti;
Claudus abit plantis, multis lassatus ab annis;
Femina curvatis digitis sanata revixit;
Ecce liquor duplis iterum remeaverat undis;
Martyris adventu turbata procella quievit;
Et nato lumen meruit paupercula mater;
Cernua jam mulier solis reminiscitur orbem;
Solvitur et juvenis diro torquente dolore:
Curantur bini gelido sub corpore; pauper,
Luminibus fraudata diu sub nocte puella;
Seminecem meruit puerum jam vivere mater;
Sic infidus abit cæcus, cernensque fidelis;
Corpore sic toto gaudet solidata puella:
Capta oculis mulier splendenti reddita luci;
Est puer ereptus quem vexat demonis ardor;
Femina hic etiam simili jactata furore.
Gurgite de pelagi guttatim carpsimus ista,
Preterita ingenio gracili sed plurima restant;
Scrutari poterit miracula cuncta relata
Quis, quamvis docili sensatus polleat arte,
Quæ Domini famulus rutila virtute peregit?
Ad tumulum læti calamum vertamus amœnum.
Sedibus ipsa suis tandem sunt ossa relata,
Ecclesiæque sinu, pulchro tumulata sepulchro;
Imnidicoque choro resonant hinc inde frequentes
Clericus et monachus, pariter juvenisque senexque,
Obsequiis devotus adesse majorque minorque,

[1] *Fuit mortem* legendum, si conjicere libet ac metrum negligere : *fugit.* Cf. v. 810.

Donec cuncta Dei famulo sunt rite peracta.
Pollet ecclesiæ facies variante figura,
Parietibus distincta suis a fronte quaternis,
Planius in longum muris producta gemellis;
Post hæc arte manet populo fabricata decora [1];
Subter cripta sinu sacratam continet aram :
Postibus e summis, gradibus spatiatur ad illam.
Inde iterum scalis ad summas scanditur ædes;
Illic ara nitet fulvo constructa metallo :
Continet hæc gremio sacro veneranda talenta.
Permeat inter has aras solidum pavimentum.
Hic requiem juxta placidis Maxentius almus
Ædibus accepit, servatque palatia sacra.
Pervius has una conjungens [2] porticus aulas,
Quo monachi sacris recinunt concentibus imnum.

Hoc tibi, magne Pater, devotus defero munus:
Hæc domino namque tuus famulus tibi porrigit æra.
Magna queunt alii thesauri ferre talenta,
Inque tuas aurum gemmas transfundere gazas,
Argenti pondus pollent qui divite censu :
Quamvis frigidiora tegat præcordia sanguis,
Te tamen ardenti studio vult mens mea semper,
Teque libens veneror, supplex tua numina posco
Meque tui juris famulum, domine, esse fatebor.
Auxiliis solitis, martyr, me protege semper.

(Explicit liber secundus.)

[1] *Post hæc*... cum singulas basilicæ partes hic autor noster recenseat, hæc verba ad absidem videntur referenda; hinc conjicere licet eo loci fore legendum : *Post hæc arce manet*, imo lubentius : *Post hæc arcu manet*,.. *fabricata decoro*.

[2] *Conjungens*, in apographo nostro legitur *conjunges*. Ut ut sit, tum ex hac accurata Basilicæ ac tumuli S. Leodegarii descriptione, tum e loco supra laudato in quo fusius et quasi civico studio in debitas S. Hilarii laudes auctor erumpit, neutiquam dubitandum videtur quin vetustus ille anonymus ad Pictaviensem civitatem, imo ad S. Maxentii abbatiam sit merito addicendus. Hinc quantalibet horreat sermonis barbarie, ac metri desperatione anonymi Pictaviensis opella, nemini inconsulta res videbitur aut importuna, dum et patriæ rei litterariæ, et priscæ ætati, hujusmodi libellorum haud ita feraci, illud sæculi ad minus noni κειμήλιον restituimus.

VII

FRAGMENTUM VITÆ ET PASSIONIS SANCTI LEODEGARII EPISCOPI AUGUSTODUNENSIS ET MARTYRIS.

(Ex mss. Cod. Moissiacensi V. C. D. Claudii. Joly Canon. Paris a D. Fonteneau in rerum Aquitanicarum monumentis collecta et in Bibl. Pictaviensi, t. LI adservata.)

Audite, fratres et intelligite quomodo diabolus festinat pugnare contra genus humanum, sicut dicit B. Johannes, quia ille novissimus prædicavit, et omnes prophetas subjugavit. *Vigilate et orate, ut non intretis in tentationem, quia adversarius vester inimicus, tanquam leo rugiens, circuit quærens quem devoret;* quia ille non persequitur nisi justos, quia injusti desideria ejus implere festinant. Qui ipse crudelissimus immisit in cordibus inimicorum, ut mitterent obsidionem in ipsa civitate, ubi erat vir Dei justus Leodegarius, qui sub Ebroino principe et Vaningo duce pro Christi nomine et ejus justitia atque fiducia ad coronam martyrii pervenire meruit; cum jam longo tempore ipsa civitas obsessa esset et ipse graviter læsus, non omnem cordis malitiam induisisset. Post hæc nec diu vallatur civitas...

(Cætera, lectionibus paucis variantibus, ut in anonymo Æduensi.)

VIII

CÉRÉMONIAL POUR LA RÉCEPTION DE L'ÉVÊQUE D'AUTUN A SA PRISE DE POSSESSION, AU XII[e] SIÈCLE.

(Archives de l'évêché d'Autun.)

« Quand l'évesque d'Ostun doit estre reçau dou chapistre d'Ostun en sa noveleté, il doit venir la veile en nostre abbaye de sainct Andoiche et l'abbasse et li convent à tout la croix et l'aigue benoîte, et le cantuaire de sainct Andoiche, avec le mersal, li devant aler au devant jusque à la pierre prévostaul, qui est devant la maison

Girardin de sainct Andoiche, et en qui il doit faire le sarement sus le mersaul de garder la nostre église, et les bons usaiges, et les bons establissemens d'iceli, et le sarement, l'abbasse se ele i est, ou li priouse, ou li ainée doit quincier cest respon de la suite, *honor virtus*, et doit li convens aler chantant cil ℟. jusque ou môstier, et li môstier, et li autres devent estre paire, et li sieges fait devant le grand autel, ou l'avesque fait lorison, et lorison faite et la benaison donée, il san vait a lostel l'abbasse, et maine celu jour leaur il et ses genz, et il gisent cit soir, et doit loy foin et avoigne et cheval de la selle. Li homes de sainct Andoiche doivent payer le manger, et les despans. Landemain, au matin quant il pu ore sa messe, il vait en chaspitre et prauche à sa volunté, et quant il s'en veust partir, l'abbasse a tot sa crosse, et li convenz apres la croiz, vont avec lui a pié par devant la maison Girardin, jusque a la porte chastelainne chantant celle ℟ *Prosus* et de l'autres apres tels come des vuelent, et à la porte chastelainne l'abbasse et li convenz le randent au doyen, et au chapistre, et s'en retornent a lorer volunté, et das celu jour en avant le diz evesques ne doit panse pronnation ne visites en l'abbaye de sainct Andoiche en toute sa vie.....

Les respons qui ensuivent : ℟ *Summe.* † *Deus majestatis.* † *Gaude Maria.* †... † LAZARUS. (V. plus haut, ch. IX, p. 161, 162). — On trouve de curieux détails sur la prise de possession des évêques d'Autun, dans l'histoire de cette Église par M. Gagnare, liv. II, chap. 2.



ANALECTA MURBACENSIA.

PARS PRIMA.

LITURGICA.

I

SÆCULO XII.

(Ex missali Ms. abbatiæ Murbacens., part. æstiva, in Biblioth. Colmar [1].)

IN KALENDARIO.

VIII *kal. septembr.* Garini martyris et Genesii martyris.
VI *nonas octobr.* Sancti Leodegarii episcopi et martyris.
VII *idus decembris.* Luciæ virginis et Odiliæ virginis.

IN MISSALI.

Sequentia de sancto Leodegario.

Sanctam præsentis diei solemnitatem
In laudibus æterni Creatoris
Fideliter ducamus,

[1] Cod. membranæ. elegant. script.; caract. minusc. unciali; litteris initialib. uncialib. minio ductis, in margine sepositis; nullo alio ornatu distinctis; duobus exceptis tantum litteris, una, ut solet, in capite præfationum, in qua depingitur crux, et in meditullio crucis caput Christi, limbo crucigero coronati; altera in capite canonis, in qua Christus cruci affixus fit prima canonis littera. Crux viridi colore depicta nodis aureis emicat. Hinc inde stant. S. V. Maria et discipulus. Cantus notatur veteribus signis. — In codicis capite plures et quidem insignes hujusmodi sequentiæ, notis musicis distinctæ, colliguntur, quæ ad notum B. Notkeri Prosarium pertinent. Cf. D. Pezii *Thesaur. anecdot. noviss.*, t. I, p. 17.

Illiusque athletæ fortissimi
Præconiis pariter.

Redemptor mundo
Subacto, vinc-
toque principe
Regreditur triumphans.

Millia ducens millium
Captivarum catervarum
Restituit patriæ.

Qui Christum sequi
In omnibus promptus,
Divinæ legis strenuus
Obtemperator effectus,
Ejus
Implere
Præcepta studuit.

Hic castitatis
Sanctæ videlicet providus
Custos permanens,
Angelicis spiritibus
Haut ullomodo
Impar exstiterat.

Patriarchis vatibus
Compar erat,
Prædicandoque post hæc,
Probat eventus.

Apostolis socius
Permanebat prædicando
Fortiter Dominum Jhesum.

Quid de socia dicam
Virtute, qua est
Martyribus

Sic conjunctus, ut splendeat
Illos (inter?) velut rosa.

Ereptis primum oculis
Carneis, lumen
Æternum
Cunctis beatius liquidum
Cœperat intus videre.

Post hæc, assuetis divinas laudes
Reboare, labellis

Ore abscissis, linguaque
Simul deprædato palato.

Elevat nam præsul
Insignis sedulas preces,
Lingua seu sanata;

Atque pias grates
Ferebat Domino Christo,
Organo gutturis.

Persecutor timens
Ejus reviviscere vires,

Damnat sentencia
Capitali,
Primitus invictum.

Sancte Leudgari, Davidis
Veri Miles nobilis,
Veniam deposce,
Servos tuos et cognosce.

Ut nos Virginis filius
Tuis flexus precibus
Tecum donet regno
Congaudere sempiterno.

ITEM ALIA.

Adest namque
Dies sacratissima
Perlucida atque formosissima
Ornata Leudgarii nece sancti.

Qui plurima commiserat,
In hac vita sæculi,
Miracula, indictas
Semper effundendo preces.

Cui Christus graciam
Contulerat non modicam,
Ut vincendo vinceret
Malignas
Astuti fraudes colubri.

Qui post multum
Provectum [1], populis
Proclamantibus,
Atque contestantibus,
Ad sedem provehitur pastoralem.

Hic in Edua rexerat
Pastor ovile suum,
Ministrans
Sedula documentorum
Pabula.

Post hinc sponte comprehenditur
Sevis ab inimicis

Et vinctus, privatur
Oculis sancti capitis.

Deinde labiis
Oris abscissis,
Lingua, deprædato
Jam palato,
Canit Christo gracias.

Capitis quoque
Libenter suffert
Sevam sententiam,
Recto stante
Una hora corpore.

[1] *Lege* profectum.

Qui capitis vulnera
Per sacra, est poli
Culmina adeptus.

In quo miles candidus
Cum choris martyrum
Domino est sociatus.

Apud quem nostra
Mundes crimina
Atque cuncta
Tergas immunda
Vitæ nostræ delicta.

Ac supplices prote-
-gens famulos,
Tibi toto corde
Subjectos,
Atque mente
Devotos, signifer invicte,
Nos, Leudgari, tuere.

MISSA.

In vigilia sancti Leodegarii martyris.

Collecta. Deus, qui beatum Leodegarium martyrem tuum atque pontificem sanctorum tuorum meritis coæquasti, concede propitius, ut, qui commemorationis ejus festa percolimus, vitæ quoque imitemur exempla. Per Dominum.

Secreta. Munera, Domine, oblata sanctifica, et, intercedente beato Leodegario martyre tuo, per hæc nos a peccatorum nostrorum maculis emunda. Per.

Postcommunio. Deus, qui animæ famuli tui Leodegarii æternæ beatitudinis præmia contulisti, concede propitius, ut, qui peccatorum nostrorum pondere premimur, ejus apud te precibus sublevemur. Per.

IN NATALE SANCTI LEODEGARII.

Introit. Statuit eis Dominus, etc. *Ps.* Misericordias.

Collecta. Omnipotens sempiterne Deus, qui spiritum beati anti-

stitis tui et martyris Leodegarii per istius sæculi ærummas ad te transire jussisti, cujus annua devotione festa celebramus, quæsumus, ut per ejus intercessionem plebem tuam, clemenciæ tuæ famulantem, ita in præsenti foveas ut ad cœlestia regna perducas. Per.

Lectio libri Sapientiæ. Ecce sacerdos.....

Gr. Inveni David. ℣ Nihil proficiet.

All. Juravit.

Evangel. Cum audieritis, *require in natale sanct.*

Offert. Posuisti, Domine.

Secreta. Sacrificia tibi, Domine, veneranda pro beati martyris tui Leodegarii passionem suppliciter immolamus, ut ejus orationibus placeant, pro cujus meritis offeruntur : præsta, quæsumus, ut sicut ejus tibi grata sunt merita, sic nostræ servitutis accepta reddantur officia. Per.

Com. Posuisti, Domine.

Postcom. Prosit nobis, quæsumus, Domine Deus noster, sancti martyris tui Leodegarii atque pontificis multiplicata devotio, ut sumentes divina mysteria, pro ejus commemoratione celebrata, capiamus æternæ simul incrementa lætitiæ. Per. (*Cf. suprà*, p. 435.)

Alia. Deus, qui beatum Leodegarium martyrem tuum egregium, per amaritudinem tormentorum ad dulcedinem æternorum duxeras gaudiorum, ejus meritis et orationibus concede nobis peccatoribus, ut cujus solemnitatem celebramus in terris, eidem in regnis participemus supernis. Per.

IN OCTAVA SANCTI LEODEGARII MARTYRIS.

Iterata quæsumus, Domine, solemnitate sancti Leodegarii martyris tui atque pontificis, ut intercedentibus meritis ejus, tua semper defensione muniamur. Per.

II

SÆCULO XIII.

(Graduale et Missale abbat. Murbacens. in ead. Biblioth.)

IN KALENDARIO.

VIII *kal. sept.* Excæcatio S. Leodegarii, Carini et Genesii.
VI *non. octobr.* LEUDEGARII EPISCOPI ET MARTYRIS.
VII *id. octob.* Dionysii et Sociorum (*manu recentiori sequitur:*) *Octava S. Leodegarii.*
Idus decemb. Luciæ v., Otiliæ v.

IN GRADUALI.

Leodegarii episcopi.

Statuit. VIII [1].
GR. Ecce sacerdos. VI.
OFF. Posuisti. XII.
COMM. Magna est. VI.

IN MISSALI.

In natali sancti Leudegarii.

COLLECTA. Omnipotens sempiterne Deus (*ut suprà, tantum deleantur hæc verba* : et martyris).

SECRETA. Sacrificia tibi, Domine (*ut suprà*).

POSTCOMM. Prosit nobis (*ut suprà*).

In margine additur altera oratio post communionem : Deus, qui beatum Leodegarium martyrem tuum (*ut suprà, exceptis tantum his verbis :* cujus memoriam frequentamus).

III

SÆCULO XIV.

(Ex breviario abbat. Murbac. in eadem biblioth.)

IN KALENDARIO.

VIII *kal. sept.* Excæcatio sancti Leodegarii, Karini et Genesii m.
VI *non. oct.* LEODEGARII MARTYRIS XII. l.
VII *idus oct.* Dionysii et Sociorum ejus martyrum. Octava sancti Leodegarii. XII. l.

IN BREVIARIO.

F° LXVI r°. In excæcatione sancti Leodegarii episcopi.

Ecce sacerdos magnus qui in fide. CLXV.

[1] *Hi numeri romani, inter lineas, rubricantur ad psalterii mss folia referendi.*

℟. Athleta Dei Leode. LXXXXVII.
Ymnus. Ereptis jam luminibus.
In Ewangelio. Quo mox capto. LXXXXIX.
ORATIO. Deus, qui beatum Leodegarium. CI.

Fo LXXXXVII ro. In nativitate sancti Leodegarii.

AD VESPERAS.

Super psalmos finales, Antiphon.

Testis, o Domine Leodegari, famulos nunc et semper meritis precibusque tuearis opimis [1].

CAPITULUM. Ecce sacerdos magnus qui in vita sua probatus est et cognitus est verbis suis fidelibus.

℟. Athleta Dei, Leodegari, stolam joconditatis jam dealbate; ℣. Devotos tuos absolve solita pietate.

℣. Quia calicem Domini sitiens bibisti, factus in ara crucis hostia Christi. Devotos.

Ymnus. Gloriam Deo pangimus.

In Ewangelio, Antiphona. Voce clara chorus resonet, cœlum, terra resultent, ordines angelici novem plaudant, omnes aves ætherei laudes concelebrent tanto præsuli, quo fulsit lumen tantum ecclesiarum; chorus novæ Iherusalem splendet, adauctus gemma viva tam lucida, o preciosissime martyr et pater Leodegari, assis (*sic*); precamur, votis supplicantis populi tui.

Oratio. Omnipotens sempiterne Deus (*ut suprà*).

Fo LXXXXVIII.

Invitatorium. Concentus Domino, famuli, celebrate sonoros,
Quo Leodegarius gaudet sociatus in evum. *Ps*. Venite.

Ymnus. Jam dies.

IN 1o NOCT. Præclarum sidus sæcula Leodegarius, Celsa Francorum genere surgit, ab ipso limine prima vitæ ducamina regalis alit curia. *Ps*. Beatus vir.

Ant. Hujus indolis inclita, superno jubare fulta, dum tendit ad sublimia, regis jussu, pontifici Didoni, inquam, avunculo,

[1] Optimis *al*.

apicum caracteribus imbuendus addicitur. *Ps.* Quare fremuerunt (I).

Ant. Divino instruitur numine, ac roboratur pectore [1]. Aucta fulgent præsagia, monitis præsulis compta cælibem vitam didicit, ut integer in utroque sancto paretur ordini. *Ps.* Cum invocarem.

Ant. Cum in eo perlucida patescunt insignia, memorie tenacitas, eloquencie puritas, assueta tellus imbribus, sulcos fecundat frugibus. *Ps.* Verba mea.

Ant. Divina mox auctoritas, et plebis universitas ad eligendum prodiit [2] quem sacer ordo deposcit, ut urbs Edua capiat Leodegarium in kathedra. *Ps.* Domine, Dominus noster (IIII).

Ant. Honoris apice functus, denis annorum cursibus sors invida jam nubilos regis incendit animos. Insaniat in præsulem, in [3] loco cedat paciens. *Ps.* In Domino (VI).

Lectio I[a] [4]. Sancti Leodegarii, fratres carissimi. — Perpessus sit. (*Ut infrà in passione S. Leodegarii*, lib. I, c. I.)

℟. Martyris adscripto celebremus tempore festum,
Quo Leodegarius victricem sanguine palmam
Promeruit, cunctis glomeratus in ordine sanctis;
℣. Quo letus Domino cytharizat munia laudum.
Cunctis.

Lectio II[a]. Dehinc attendat; gratulamur non deesse. (*Ibid.*)

℟. Hic ortus jam primordia Francorum ex prosapia nobili duxit linea, Prima ducamina vitæ regali fovet dogmate.

℣. A parentibus curiæ nutriendus addictus teneris puer in annis. Prima.

Lectio III[a]. Illum etenim clarissimi. — Enituerit (*ib.*, c. II).

℟. Fultus superna gratia, indolis atque præclara, dum tendit ad sublimia, regis jussu, Pictavensis ad studia litterarum præsul applicat puerum.

℣. Ut doctus sapientia, suffultusque disciplina, probitate affluat plena.

Ad studia.

[1] Instruitur, *hic et infra in codice legitur* instructus... roboratus.

[2] Prodigit *in duob. aliis cod., ex more germanico.*

[3] *Infra eadem lectio occurrit, at inter linea corrigitur :* ut loco.

[4] *Addit. in Breviario sæcul. XV.* ℣. Gloria et honore.

L. IIII. Ille namque tocius. — Apparere præcupivit. (*Vita S. Leodeg.*, *ibid.*) F° LXXXXIX.

℟. A divino instruitur numine ac roboratur pectore; futurorum præsagia rutilant in præcordiis, monitis compta digne præsulis. — Cælibem dum servat vitam, ordini sacro condignam.

℣. Eloquio suavissimus, merentibus lætitiam, sceleratis disciplinam norat reddere condignam.

Cælibem.

In noct. II. *Ant.* I. Tandem a rege voti compos, ab jeus...[1] ruptis omnibus, nudus evasit sæculo, tectus Christi chlamide, cœnobio Luxovii regitur Deo principe.

Ps. Domine, quis (VII).

Ant. Quidam versutus callide, Ebroinus cognomine, ignem spirabat animo, versans dolos in pectore, captet seu lupus vitulum quem mactaret innoxium.

Ps. Domine, in virtute (X).

Ant. Cum ecce manus valida, urbis infesta, menia crebris urget assultibus, imbellem septis extrahat dragmam, quam ore sorbeat[2]. *Ps.* Domini est terra (XII).

Ant. Avertat hæc piissimus dictus Leodegarius, ne grex per se depereat, quem Christus redimerat; ultro se ingerit hostibus, sine culpa puniendus. *Ps.* Benedicam (XVII).

Ant. Quo mox capto, desæviunt, ac oculos effodiunt privato jam luminibus; stultus insultat lusibus, nec plane cernunt intima quæ Christus daret lumina. *Ps.* Te decet (XXXIII).

Ant. Jam dura permulta passus. Cœlo delapsa capiti, candida corona micuit, quæ multos visa terruit, hostesque mox exacuit. Sancti cervicem desecant, et caput ejus amputant. *Ps.* Bonum est (XLIX).

Lectio V. Tradiderunt enim illum. — Existebat pueri. (*Ex Vita S. Leodeg.*, c. III.)

℟. Dum castitatis speculo, virtutumque præconio redolet, in palatio dignis attollunt laudibus, — Ut urbs Edua capiat Leodegarium in kathedra.

℣. Cujus memoria tenax, eloquentiæ puritas, in clero manet caritas. Ut.

[1] *Hiante licet sensu, ita omnes codd. Murbac. Supple* oculis *aut quid simile.*

[2] *Al.* sordebat.

Lectio VI. Sub cujus ammonitione — et doctorem. (*Vita S. Leodeg.*, *ibid.*)

℟. Honoris apice functus, denis annorum cursibus. Sors invida jam nubilos regis incendit animos, insaniat in præsulem, ni (*corrigitur* ut) loco cedat paciens.

℣. Præsul captat consilium, ut relictis mundi pompis sequeretur votis Christum. Sors.

Lectio VII. Instructus igitur — legitime certarent (*ibid.*).

℟. Regis [1] permissu, pontifex ab ejus..., ruptis omnibus, nudus evasit sæculo, tectusque Christi clamide; Luxovii cœnobio regitur, Deo principe.

℣. Fratrum catervæ socius, abbati pie subditur, votum complet omnibus. Luxovii.

Lectio VIII. Hoc itaque modo — aggressus est exhibere (f° c, *ibid.*).

℣. Nutu Dei dum pontifex ad urbem redit alacer, leta plebs mox cum laudibus locis occurrit omnibus; Gaudet pastore te duce [2] dum revocat ab exule (*sic*).

℣. Voce, corde, jubiloque, hymnis, psalmis, intonabant ovantes, dum properarent.

Ad tertium noct. *Ant.* Testis, Domine.

Ewangelium. Nichil enim opertum.

℟. Quidam ferox Ebroinus, wulpinis callens fraudibus, sanctum Dei velut mitem lupus aggressus vitulum, dolos captet (*sic*) ut capiat, captumque mox diluat.

℣. Validam carnifex manum cogens dirigit militum, a septis urbis extrahat prædam [3], quam ore sorbeat. Captum.

℟. Pastor plebis eximius caris [4] consulens civibus lupis ultro rapacibus, ire maturat obvius cedens hostibus, victima jugalis [5] jam promptissima; — Sola libertas populi voce mactatus Domini.

℣. Qui mox cecatus, oculis plus gaudebat in intimis, quos superna clarificat lux, ut congaudens siciat [6] sola.

[1] *Ita in Brev. sæc. XV, in nostro codice:* legis.

[2] *Sic in duob. codd. Lege* reduce.

[3] Prædas *alias.*

[4] *Al.* carens.

[5] *Alias* vigulis *clare legitur, haud ita intelligitur.*

[6] Eo loco valde attrita est membrana; supplevimus vocibus evanidis ex aliis codicibus sæc. XV, quorum unus ex eodem nostro codice transcriptus est.

℟. Jussu tyranni scrupe [1] adductus, per piscinæ vada, athleta Christi spinosos petrarum dum calcat dumos, — Nudatos gressus conterit et vix tractus [2] corruit.

℣. Complent jussa carnifices, palatum, linguam spoliant, et præcidentes labia, martyrem Christo consecrant nudatos.

℟. O benigna Dei semper, immensaque caritas, quæ beati fidem sibi auxit Leodegarii, — Ut certamine probatus, palmam victor caperet, et castris martyrum admixtus, coronam perciperet.

℣ Lacrymarum cujus rivos manus tersit, Domine, et de labore requiem mercari promeruit. Ut.

MATUTINÆ LAUDES.

Ant. Martyris eximii dum lumine splendido locum celsa lustrat divinitas, excubias dans nocturnas, rumore cunctos celebri ad locum ducit tumuli.

Ant. Emicat inde protinus claris locus insignibus, manat salus languentibus, quosquos gravabat intimus furens dolor in ossibus.

Ant. Sacrum corpus transferendum pontifici sorte datum, alio dum portaretur, a populo constipatur, confer medelam languidis fide contactas (*sic*) loculi.

Ant. Incurvo quædam corpore, adducto genu vertice, mulier thabe consumpta, per tot annorum tempora sancti adorans feretrum statum recepit pristinum.

Ant. Dantur laudes, in excelsis meritis canunt martyris, hymnos votis accumulant, ad locum sibi debitum dum gressibus accelerant, uti decet, perveniant.

℟ Sancte Leodegari, martyr Christi, — Audi rogantes servulos.

℣ Et impetratam nobis cœlitus tu defer indulgentiam audi.

In Ewangelio. Martyris adscripto (*ut suprà*).

Capitul. Ymnus et collecta ut in priori vespera.

AD HORAS.

De 1° nocturno. Ad sextam. Capitul. Collaudabunt multi.

(F° CI). *Oratio.* Deus, qui beatum martyrem tuum Leodegarium

[1] *Alias* scrupea.

[2] *Alias* et tactus.

in agone probasti, et probatum in dolore sustentasti, quem hodierno die in cœlestibus gaudiis recipere dignatus es præsta nobis famulis tuis, ut, qui gloriam non meremur, indulgentiam peccatorum, ipso interveniente adipisci mereamur. Per.

Ad nonam. Capit. Bonum certamen.

Oratio. Preces populi tui.

IN SECUNDIS VESPERIS.

Ant. Martiris (*ut in laudib.*).

℟ Miles Christi gloriose (*ut suprà*, p. 435).

In Ewangelio. Igitur, præsulis jussu, magno locata ambitu, cœlestis aulæ fabricata arte fulget mirifica, præbet sancto mausoleo populus patrocinium cujus nobis juvamina subveniant in secula.

INTRA OCTAVAM.

Istæ Antiphonæ cantandæ sunt ad Bened. et magnif. infra octavam.

Ant. Elegit Dominus virum de plebe et claritatem visionis eterne dedit illi. Celebremus solemnitatem sancti Leodegarii martyris.

Ant. Egregie Dei martyr Leodegari, princeps ac propagator sanctissimorum præceptorum, ecce nomen tuum in libro vite cælistis adscriptum est et memoriale tuum non derelinquetur in sæculo.

Ant. Beatus es et bene tibi erit, egregie martyr Leodegare, quia cum sanctis gaudebis et cum angelis exultabis in eternum.

℣. *Laudes de martyribus. Ant.* Super nivem.

Invitat. Regem martyrum.

Ymnus. Martir Dei.

In 1° noct. Ant. Præclarum sydus.

Et sic per totam octavam in qualibet nocte lect. et responsoria de eadem hystoria.

Lect. I. Post transactum — victoria certaminis (*cap.* VI, VIII).

Sabbato, lect. I. Sed quod opus est argumenti — serviciis (*cap.* IX).

Lect. II. Dum ergo hoc modo — unius Dei (*cap.* X).

Lect. III. Die autem sequenti — pictavensis episcopi.

OCTAVA.

Ut in die ad vesp. super Ps. feriales ant. Test. *capit. et ymnus ut suprà.*

In Evangelio. Inclite præsul, ave, martirque sacerrime, salve.
O Leodegari, bino carismate felix,
Ora pro nobis, peccati mole gravatis,
Excusaque prece, culpat quos actio vitæ.

Oratio. Iterata (*ut suprà*).

IV

SÆCULO XV.

(Ex Breviario in ead. Bibl., f° 102, r°.)

DE SANCTO LEODEGARIO.

Hymnus.

Gloriam Deo pangimus,
Fortes agones canimus,
Quos pertulit immanius
Beatus Leodegarius.

Ereptis jam luminibus [1]
Ab impiis hominibus,
Linguam præcisam doluit,
Nactus loquelam floruit.

Splendens corona cœlitus
Ejus caput irradiat;
Expavent corda comitum,
Tacta stupore nimio.

Sed, amputato capite,
Corpus erectum constitit;
Spacio horæ unius
Vigore [2] mansit vivido.

Hujus patroni precibus
Nos foveamur largius;
Nostrorum vinclo criminum
Solvantur in perpetuum.
Deo patri, etc.

[1] Erectis *in codice.*
[2] Rigore *in tribus aliis codd.*

AD NOCTURNUM YMNUS.

Jam dies digne recolendus instat,
Festa [1] Leodegari renovans patroni,
Gaudiis aptos recitemus hymnos
Corde jocundo.

Hic Dei nutu, populique voto,
Edue presul probus [2] ordinatus,
Fulsit in cunctis, imitanda plebi
Dogmata prebens.

Innocens, justus, furias minaces
Principum suffert; hilaris, modestus,
Vinculis duræ teritur catenæ,
Carcere septus.

Carnifex claros terebrat ocellos;
Lingua precioso rapitur palato;
Intonans posthec sacer et loquendo
Territat hostes.

Auxit et sancti capitis coronam
Arcus exfulgens nitidi coloris,
Rite testatus merito beatis
Consociandum.

Constitit truncus gladio resectus,
Unius prorsus spacio sub horæ
Lingua balbutit Domino respondens [3]
Laudibus honorem.

Hujus ad tactum feretri resurgunt
Mortui, frendens Zabulus fugatur,
Orbus optata fruitur serenæ
Lampade lucis.

Esse pro tantis studeas catervis,
Ad Deum supplex celer ac precator.

[1] *Alias* in sancta.
[2] *Alias* probet.
[3] *Forsan* rependens.

Obtinens pastor veniam, pia Dei
Gaudia confer.

Suppleat votum chorus angelorum,
Martyrum cœtus cumulet favores.
Sortibus quorum meritoque junctus,
Inclite gaudes.

Consonam Patri, placideque Proli
Gloriam prono jubilo canentes,
Et tuas laudes celebres sonamus,
Spiritus alme.
Amen.

IN LITANIIS.

Omnes sancti Apostoli et Evangelistæ, orate pro nobis.
Sancte Stephane, ora pro nobis.
Sancte Leodegari, ora pro nobis.

IN COMMEMORATIONE PATRONI.

Ad vesperas Ps. feriales, cum antiph. ferial.

Capitul. Beatus vir. (*Vid. Brev. rom.*)
℟. Lætabitur. ℣. Hujus patroni.
℣. Gloria et honor.
Ant. Divina mox.
Kyrie, Christe eleison. *Preces et* miserere.
Orat. Deus, qui B. Leodegarium (*suprà*, p. 429).
Ad matutin. Invitat. Regem martyrum.
Ymnus, ant. ad nocturn. Fideles, *cum tribus lectionibus et responsoriis.*
Lect. I. Et quidam locus, finibus Alsaciæ — habundantem (*Vita S. Leodeg.*, lib. II, c. XXXIV. — *Vid. infra*).
℟. *De ystoria ipsius quæ volueris.*
Lect. II. In summitate vallis ipsius — speciosa planicie.
Lect. III. Moderno itaque tempore — præclaram.
Ad laudes. Martiris eximii. *Sola; aliæ, ad horas.*

Cap. Beatus vir. *Ut suprà.*

Orat. Deus qui, *ut suprà, quæ etiam ad tertiam dicitur, ad* VI *et ad* IX. *Capit. et collect. de uno martyre.*

IN BREVIARIO ANNI 1484.

IN KALENDARIO, *ut suprà.*

IN LITANIIS.

Sancte Eustachi cum sociis tuis, orate.
Sancte Leodegari, ora pro nobis.
Sancte Leodegari, intercede pro nobis.
. . . .
Sancte Garine. . . .

IN HYMNIS.

De sancto Leodegario. Gloriam Deo (*ut suprà*).
Item ymnus ad noct. Jam dies digne (*ut suprà*).

IN NATALI S. LEODEGARII.

In I *vesper. et noct., ut suprà, exceptis quæ sequuntur.*

In II *noct. Lect.* V. Nam cum illi ut — præcupivit. (*Vita S. Leodeg.*, lib. I, cap. II.)

Lect. VI. Tradiderunt — excolere.

Lect. VII. Elegit ad hoc virum — existebat pueri.

Lect. VIII. Sub cujus — doctorem.

Lectiones per octavam et in octava dicuntur de sequentibus.

Postea vero transacto biennio — prædixerat. (*In Vita Sancti*, lib. II, cap XXVIII et seqq.)

IN ALIO EJUSDEM SÆCULI CODICE.

IN EXCÆCATIONE SANCTI LEODEGARII.

(*Ut suprà.*)

DE SANCTIS GARINO ET GENESIO.

Ant. (*de SS. Mart.*).

Oratio. Magnificet te, Domine, sanctorum tuorum.

Invitat. Regem martyrum.

Due nocturne de sanctis Karino et Genesio, sicut invenitur, de pluribus martyribus responsor. et ant.

Lect. I. Comprehendentes igitur — documentum [1].
Lect. II. Erigens namque oculos — divertunt illam.
Lect. III. Nam, nisi eum sciret — impedire valeat.
Lect. IV. De quibus, benigne Domine, — injuriarum tolerantiam.
Lect. V. Post biennium jussit — suam presentiam.
Lect. VI. Quibus coram adductis — mihi exhibuisti.
Lect. VII. Hæc enim sunt — gratificationis habeas.
Lect. VIII. Qui sic yronica — reservatur nobis tribunicio [2].

Ad horas, ut in festo S. Leodegarii.

IN NATIVITATE S. LEODEGARII.

(*Omnia ut in Breviariis sæc. XIV, exceptis quæ sequuntur.*)

INFRA OCTAVAM.

Feria II. *Lect.* I. Post transactum biennium — tumulum præparatum.
— *Lect.* II. Quod sacerdos — non impetraret.
— *Lect.* III. Aderat predicto — ignotum fuit.
(*Ex Vita S. Leodeg.*, lib. II, cap. 2, 3.)

Feria III. *Lect.* I. Postea vero — viri pertinere.
— *Lect.* II. Et qui aliis — languorem sustinuit.
— *Lect.* III. Cujus Dominus — cruciabili invidia.
(*Ex eadem Vita*, lib. II, cap. 3, 4.)

Feria IV. *Lect.* I. Misit itaque — facere miracula.
— *Lect.* II. Cujus temeritatis — clarificare non desinat.
— *Lect.* III. Comperiens igitur — Domini miseratio.
(*Ex eadem Vita*, lib. II, cap. 4.)

Feria V. *Lect.* I. Hisdem namque diebus — transferretur.
— *Lect.* II. Defuncto itaque impio — pariter habuere.
— *Lect.* III. Oportet enim — illud vindicare.
(*Ex eadem Vita, ibid.*, cap. 5, 6.)

[1] *Vita S. Leodegarii*, lib. I, cap. XXVII.
[2] *Lege* retributio.

Feria VI. *Lect.* I. Dicebat enim Pictaviensis — educavit, recipiat.
— *Lect.* II. E contra Hermonakarius — sancti corpus.
— *Lect.* III. Hujus non adquiescens — victoriam certaminis.

(*Ex eadem Vita, ibid.*)

Sabbato. Lect. I. Sed quid opus est — serviciis.
— *Lect.* II. Dum ergo hæc — unius diei.
— *Lect.* III. Die autem sequenti — Pictavensis episcopi.

(*Ex eadem Vita*, cap. X.)

OCTAVA UT IN DIE (*vid. suprà*).

In margine codicis sæc. XIII hæc leguntur, manu scripta recentiore, circa finem sæculi XV.

Alleluia. O martyr Leodegari, navigantes in mari salva et ecclesie tue subveni tamdiu vidue. Alleluia.

V

SÆCULO XVI.

In psalterio et hymnario abbat. Murbac.

De sancto Leodegario. Gloriam Deo pangimus (*vid. suprà*).
Jam dies digne recolendus (*vid. suprà*).

In breviario sæc. XV ad calcem manu recentiori adduntur :

Suffragia de sancto Leodegario.
In duplicibus ad vesperas. Ant. Divina mox auctoritas.
Feriatis diebus ad matutinas. Testis, o Domini Leodegari.
In pascali tempore. In vesper. Ant. Exultabunt sancti in gloria.
℣. Ora pro nobis, sancte Leodegari.
Orat. Infirmitatem nostram.
In laudibus.. Orat. Ut tibi, Domine, placere possimus.

ANALECTA MURBACENSIA.

PARS SECUNDA.

HISTORICA.

VITA SANCTI LEODEGARII,

AUCTORE FRULANDO, MURBACENSI MONACHO, SÆC. XI,
NUNC PRIMUM EDITA.

PROOEMIUM.

I. Auctor ille, Frulandus nomine, hucusque anonymus Murbacensis, vel in hoc opere, dictus, quis fuerit, quo sæculo, quove monasterio degerit, quo demum animo scripserit, cum hactenus vel doctissimi ægre dispiscari tentaverint, ex novo codicis argentinensis, nuperrime detecti, certiori quidem et locupletiori testimonio indigitare licet.

II. Hujus auctoris nomen nobis tum primum innotuit, cum codicem argentinensem, Passionarium nempe, Murbacensi abbatiæ, ut videtur, ab initio saltem, accommodatum revolvimus. Extemplo, nec absque arrecti animi jubilo, nobis occurrit titulus ille insignis, qui cur Schœpflinium, Oberlinium, Grandidier, cæterosque omnes effugerit, vix satis mirandum : *Incipit vita vel passio sancti Leodegarii, martyris et pontificis, renovata ex jussionibus EBERHARDI abbatis, a quodam FRULANDO, ejus clerico.* Habes paucis notitiam scriptoris nostri, et sæculi, et loci, et monasterii, et abbatis qui hujusce operis præcipuus auctor exstitit.

III. Hinc *Frulandus* noster merito fuit et ordini monastico et Murbacensi asceterio accensus ; quippe quod aliunde haud ægre post Mabillonium deprehendas, tum e prologo ubi opellam ipsius ad *fratres carissimos* destinandam, abbatique suo, *cui non posset non ob-*

temperare, dicandam proponit. Vixisse in Alsatia superiori, imo ab ipsa oriundum, in ea natum enutritumque se nobis ipse insinuasse videtur, cum æstu quodam poetico, ac patrio impetu hæc de pingui Alsatiæ agro decantat : « *Est quidam locus, in finibus Alsatiæ et Vosagi situs, Morbach dictus, ubi collocavit Dominus sancti martyris caput, fertile virtutibus, quasi in umbilico terræ ipsius, scilicet cœlestem gemmulam includens in auream concham. Nam pinguissimi colles, vinifera latera amplificantes, efficiunt florigeram vallem, ceu paradisum emulantem et Baccheo sanguine abundantem.* » Hæc, prorsus, non Rhenicolas tantum juvent, sed et omnes Nostrates existimaverim.

III. Mabillonio et Bollandianis auctor noster scripsisse visus est uno tantum sæculo, aut paulo serius post Leodegarium, eo imprimis titulo quod de Leodegarii parentibus, etiam suo tempore claris, aperte loquitur. At nihil inde stricto jure inferendum, nisi ad ætatem usque suam obtinuisse illustrissimum Ethiconidum genus, quod multo serius, imo vel nostra adhuc ætate inclaruit. Quo igitur tutiori calculo assignetur auctoris nostri tempus, standum est novo quod, ex prælaudato codice, luculenter emicat documento, eum nempe scripsisse jussu abbatis nomine Eberhardi. Hunc vero Murbacense monasterium rexisse sæculo XI, circa annum 1041, certo constat.

IV. Abbas Eberhardus totus in eo fuit, ut sancto abbatiæ suæ Patrono quam celebriorem cultum famamque compararet : quippe cui Henricus, archiepiscopus Bisuntinus, illud peculiare concessit privilegium, quo altaria in ecclesiis sancto Leodegario per ejus diœcesim dicatis consecraret[1]. Prædictus abbas eumdem cultum in monasterio suo præsertim promovere studuit : hinc ad ipsum forsan referre est officia quæ, ab illius tempore, in libris Murbacensibus pleniora et frequentiora occurrunt : quorum pars magna desumitur ex ipsiusmet Frulandi opere. Haud liberius conjicere insimulabor, dum id allegaverim, jussisse nempe Eberhardum abbatem hanc sancti Leodegarii vitam renovari et in meliorem ordinem digeri, ut officiorum lectionibus inserviret. Nonnulla litterarum laude apud eum valuit Frulandus, qui et ejus *clericum* fuisse se in capite operis renuntiat. Quis sit hujuscemodi clericus, notariusve an amanuensis,

[1] Cf. Grandidier, *Histor. Prov. Alsatic.*, t. 1, inter docum.

an a secretis, epistolisve datus, quique doctiores dijudicabunt.

V. Cæterum, quo animo Noster scripserit, in prologo suo declarat, cum conqueritur ab antiquo scriptore, Ursino nempe (neque enim alium agnovisse videtur), sanctum Martyrem cum Ebroino fuisse *injuste et sine discretionis temperamento* collatum ac fere coæquatum. Unde quædam omittit quæ Hebroino nonnihil favere duxit; quædam interdum addit quæ alibi desiderantur; multa præsertim colloquia subinde concinnat; ea demum ex integro edit miracula, quæ ad sancti martyris honorem tum in Francia, tum in Allemania patrata fuerunt. Nec in codice Fuliensi, quo usus est Mabillonius, nec in Bollandianorum apographo, quod ex codice Monasterii Caritatis exscriptum est, pars illa ultima, omnino incognita, reperiebatur.

VI. Textus, quem primum in lucem edimus, ex integro desumitur e codice Argentinensi, de quo sæpius, nunc in bibliotheca civitatis Strateburgensis asservato, sub litt. G, n° 90, f. 146-177, sæculi XI, pene elapsi, aut XII ineuntis, manu exarato firma, nec adeo imperita, qualium nempe qui plerumque libris liturgicis inserviebant. Hujus codicis textum sedulo contulimus cum multis vetustis ejusdem abbatiæ Murbacensis Breviariis, in bibliotheca Colmariensi depositis, nec non cum duobus legendariis manuscriptis Bibliothecæ regiæ, sæculi XIII et XIV, N. 5,337; 5,353, e veteri fonte Colbertino. Ut acceptas inde lectiones variantes allegaremus, codices ambos Parisienses litteris A et B, Colmarienses littera C, Argentinensem littera D designavimus.

INCIPIT VITA VEL PASSIO SANCTI LEODEGARII, MARTYRIS ET PONTIFICIS, RENOVATA EX JUSSIONIBUS EBERHARDI ABBATIS, A QUODAM FRULANDO, EJUS CLERICO [1].

Non minimæ difficultatis, venerande Pater EBERHARDE, videretur esse gloriosa Christi militum certamina, adorandique triumphi fulgentissimas laudes describendo recensere, nisi ipsius, cui militaverunt, regis benignitas dicendi efficaciam id aggredientibus tribuere solet [2] quam promptissimam. Sed cui, ut superarent, dare fuit facile, ut eorum triumphus dici valeat, largiri nequaquam poterit esse diffi-

LECTIONES VARIANTES.

[1] *Titulus illi, cæterique omnium capitulorum in solo argentinensi codice repetiuntur.*

[2] Foret D. *Rectius* soleret.

cile. Amabilissima namque est hæc promissio illius: « *dilata* inquit *os tuum, et ego adimplebo illud.* » Cui quis (prout tanti [1] promissoris gratia tribuerit) non conatur assurgere, et quanam, quæso, ratione negligentiæ vel incredulitatis [2] delictum poterit effugere? Imo quem tam excellentissimæ pollicitationis hortamentum ad loquendi [3] ausum non excitat, non sopitum recte dixeris, sed [4] carere prorsus anima. Nam quid laboris est suscepturus, qui, ut bene loquatur, tantum os aperire præcipitur? Diu quippe noverit tua paternitas, ne quid tale præsumerem, pudor et loquendi quidem prohibuit penuria [5]. Et quidem audieram sæpius, ammonente evangelio, proscripti servi pro negligentia commissi talenti terribilem damnationem, nec tamen illo terrore adduci poteram, ad tam turpis verecundiæ integram postpositionem. Sed postquam hujus divinæ promissionis blanda manus, semel et iterum, et frequentius quidem, mentis meæ oculos, hortando ut ad illam respicerem [6], consuevit delinire, et prædictum certe pudorem toties mihi fuisse dominatum vehementer cœpi erubescere, et, quod tandiu silueram, non paululum quidem expavescere. Sic itaque mihi [7], ad majoris provectionis accessum, beata promissione expergefacto, affuit consequenter tuæ paternitatis amplectenda ammonitio. Præcepisti enim, ut beati Leodegarii venerabiles actus, celebrandamque passionem, ad lucidiorem ordinatioremque modum, scribendo reducerem. Sæpius etenim, seu negligentia transcribentis, seu forte ignorantia dictantis, sive utroque, non bene ordinatam, minusque intellectum admittentem, solitus eras habere conquæstionem, in qua, ut fatebaris, maxime te offendebat, quod antiquus ille ejusdem passionis scriptor, injuste et sine discretionis temperamento, beatum Leodegarium, nefariumque illius persecutorem Hebroinum, pluribus in locis equales facere non dubitaverit. Dicebas enim fraudulentiam nequissimi carnificis, justi hominis sanctitati nullo modo oportuisse coæquari. Virtutem namque cum vitio amentis est credere uti unquam amicabili consortio. Tam obsequendæ siquidem præceptioni, nil anteponendum commode existimavi, quam utinam tam efficaciter adimplere valeam

LECTIONES VARIANTES.

[1] Quis ut pro D.
[2] Credulitatis D.
[3] Ad loquendum ausum C.
[4] Et si carere A, B.
[5] Penuriæ D.
[6] Despicerem D.
[7] Sicque mihi A. B. Sic itaque mihi quod majoris. D.

inde, quam libentissimam [1] inde habeo voluntatem. Si qui vero tam diffusæ pestis (non opus est nomine), depravati contagio, conferentes hoc nostrum opusculum cum prioris scriptoris negotio [2], tussiant, et aliquid de nostra parte ganniant, tua, pater, auctoritas, me admisso [3] in tranquillitatis sinu [4], et parum id curante, latratuum contusorem opponat illis lapidem. Ego vero tam in hoc [5] quam in cæteris, si quæ sunt, meis [6] negotiolis, auctori Deo cogitationis et locutionis meæ regendam manum præbeo, ipse suæ promissionis prosecutor, quaqua versum voluerit, fiat mihi [7] præcedens et director. Satis namque et sine dubitatione quidem credulos existo, quod cuicumque præbuerit directionem, aliquocumque [8] pergat, non est opus timere ullius diverticuli improvisam offensionem. Eo igitur directricem manum sermoni, cujus ipse auctor est, porrigente, patronoque, cui [9] hæc immolamus, opitulatricis interventionis suffragium multiplicante, dum tuæ, venerande Pater, auctoritati nil diffidimus, accedendi tempus visum est ad id quod instituimus.

PRIMA PARTITIO TOTIUS OPERIS [10].

Incipit passio sancti Leodegarii : VI *octob.*

I. Sancti Leodegarii, fratres carissimi, venerandam passionem dilectioni vestræ relaturus, dignum ante existimavi dicere, quis prioris vitæ fuerit sibi modus; quam illustris mundo, quam devotus Deo; qualiter sui temporis [11] regibus placuerit; quanta subdoli Ebroini machinamenta [12] perpessus sit. Dehinc attendat vestra caritas quibus, ante celeberrimam passionem, tantæ sanctitatis patientia fulserit miraculis, quibus in ipsa, quibus post ipsam, quorum et nostro [13], tempore admirandam continuationem gratulamur non deesse.

II. *Quam nobilis prosapiæ Vir sanctus extiterit.*

Illum etenim clarissimi [14] inter francorum principes non mediocris

LECTIONES VARIANTES.

[1] Libentissimam habeo A. B.
[2] Negotio male tussiant B.
[3] Dimisso D.
[4] In tranquillitate D.
[5] Tam in hac quam D.
[6] Si quæ meis D.
[7] Voluerit mihi D.
[8] Cuicumque pergat D.
[9] Cui hic immolatur opitulatricis.
[10] *Deest in codd.* A. B.
[11] Temporibus regibus placuisset B.
[12] Ebroini insidiamenta C. D.
[13] Nostro quidem tempore C.
[14] Clarissimi et inter D.

potentiæ parentes genuerunt. De quorum ingenuitate, quoniam adhuc plures ejusdem prosapiæ principantur in glorioso regno Franciæ, non fuit opus hic plura dicere. In illis enim, si cupit quis, valet experiri, quam nobili ortu vir beatus, de quo loquimur, enituerit. Ille namque, totius sui generis dignitate, gloriosior quodammodo existere, et nobilitate quadam propria, et multis quidem et clarissimis virtutibus adquisita, parentum suorum generositatem conatus est decorare. Nam cum illi, ut jam diximus, quantum ad sæculi dignitatem, gloriosi et christianæ religionis cultores extitissent; iste quidem christianissimus fieri, et inter illos, qui legitime Christo militabant, strenuissimus apparere percupivit [1].

III. *Quod parentes sui commendarunt eum regi Glothario, et ipse commendavit illum erudiendum Pictaviensi episcopo.*

Tradiderunt [2] illum parentes sui regi Glothario educandum in illius palatio. Qui puerum sacris litteris imbuere et divinis disciplinis maluit excolere. Ad quod quidem delegit [3] virum religiosissimum et totius honestatis floribus adornatum, Didonem scilicet Pictavensem episcopum. Qui, cum [4] ei pater in tradenda fide Christi, carnaliter tamen et avunculus existebat pueri. Sub cujus ammonitione brevi quidem satis tempore utrarumque litterarum accumulatus est perfectione. Nec mirum hoc quidem. Nam præsul lectionis verba tantum dabat auribus, Christus vero interiorem hominem quem formaverat ad suam imaginem perdocebat attentius. Illum monitorem, istum habebat magistrum et doctorem. Instructus igitur hic pretiosus Christi athleta cœlestibus disciplinis, et divinis quantum sat erat adornatus armaturis, satellitem et firmissimum christianæ reipublicæ agonizatorem semetipsum constituit. Nam audito, *nemo coronabitur nisi qui legitime certaverit*, sumpta, præcipiente apostolo, salutis galea, et gladio spiritus, qui verbum Dei dicitur, accepto, spiritualium nequitiarum cœpit fieri fortissimus expugnator.

IV. *Qualiter vir Dei, factus Archidiaconus, vixerit; et quibus virtutibus floruerit.*

Hoc itaque modo, dum vir Dei, adhuc quasi privatus et tantum sa-

LECTIONES VARIANTES.

[1] Præcupivit D.
[2] Tradiderunt enim illum C. D.
[3] Elegit ad hoc D.
[4] Qui cum pater A. B. D.

telles agonizaretur, Christi cui militabat providentia, Pictavensis ecclesiæ constituitur archidiaconus. Scriptum est enim : *Ibunt*[1] *sancti de virtute in virtutem*. Jam enim non privatus, sed effectus quasi reipublicæ ministrator et popularis tribunus; sciens sese majoris sollicitudinis officium suscepisse, vigilantiorem curam circa ecclesiasticos profectus aggressus est exhibere. Illi namque ad innocentiæ custodiam columbæ simplicitas, nec ad prædicandum[2] deerat serpentis astutia. Imo sic cunctis virtutis speciebus conformatus erat, ut nec fortitudini prudentia, nec justitiæ deesset temperantia; nec ille istis, nec iste illis. In eo etenim amabilissimum delegerat sibi castitas domicilium cum sobrietate, humilitas, et, adductis secum spe et fide, non ficta caritas, et ista sex in quibus major et domina dinoscitur cum prædictis quatuor, quibus ipsa generalis virtus solum modo principatur; cum a primis ætatis suæ annis, virum sanctum vas electionis et templum bonitatis delegissent; in quo cum sancto Spiritu benigne quiescerent. Non solum tantæ sanctitatis splendorem nullius omnino vitii spurcitia obnubilari passæ sunt, verum etiam mentem illius cæterarum virtutum honestissima prole fecundaverunt. Namque obedientia cum pietate, clementia cum mansuetudine, cum parcitate modestia, cum largitate misericordia; sine simulatione dilectio Dei, et proximi ardentissimus amor. Hæc quidem, et quicquid dici potest de virtutum numerositate, cum discretione earumdem genitrice[3], in Dei famulo velut in uno sole, radiorum pluralitas modis omnibus resplendere non cessabant. His autem omnibus, sicut ipse erat, plebem, cujus sub antistite suo regebat, sollicitudinem, ædificare et spiritualiter informare conabatur. Apostolo namque præcipiente, obsecrando, increpando, arguendo, secundum quod unicuique conveniebat, prædicationis verbum, ut fidelis dispensator, fidelissime ministrabat; ut merito et vere Pictavensium populi in ejus laude confiterentur : *Visitavit nos* dans talem præconem *Oriens ex alto*.

V. *Quomodo, factus abbas, vixerit.*

Sic igitur vero Dei Christo, suo regi et domino, in archidiacona-

LECTIONES VARIANTES.

[1] *Et ibunt* D.

[2] Nec ad precavendum D.

[3] Earundem genitricem D.

tus officio fideliter serviente, voluit eum ipsius Christi gratia, quia [1] parva bene disponebat, ad altiora provehere, ut ei, promittendo talia, vere diceret : *Euge, serve bone et fidelis* [2]*! supra pauca fuisti fidelis, supra multa te constituam.* Accidit namque illo tempore ut quidam venerabilis pater, qui præerat fratribus in monasterio sancti Maxentii Christo famulantibus, functis rebus humanis, diem obiisset. Quo in pace quiescente, nutu Dei et plurima deprecatione sui præsulis in eodem monasterio rector et abbas constituitur. Qui, accepto directionis baculo, quam suaviter et mirifica ibi vixerit paternitate, vix est quidem cuiquam satis explicabile; quam dulciter, quam amabiliter, quam sancte, quam honeste subditos et a Deo sibi commissos, religiosis et sanctis admonitionibus instruxerit; quot divites et præpotentes tenaci mundo et sæculari militiæ eripuerit, et in sancta Ecclesia Christi milites secum collocaverit, more quidem sui regis qui dixit : *Ego occidam, et ego vivere faciam, percutiam et ego sanabo.* Sic quidem pretiosus miles et Christi discipulus mortificabat, dum percutiebat vitia; vivificabat autem, dum virtutes convalescere faciebat. Suæ namque adhortationis eloquia non solum auditorum auriculas, sed etiam corda eorum, suavi et lenissima quadam manu, permulcebant, et ad recte agendum Christoque serviendum quodammodo elevabant. Quid plura? In sex quidem annorum spatio, idem cui ipse præerat monasterium et moribus ornatissimum et plurimarum opum dignitate reddidit valde locupleatum.

VI. *Qualiter et quod ivit ad Palatium regis, ac inde cesserit.*

Sed quia hæc prudentissime et fideliter dispensabat, ad majora eum sublimare meditabatur æterni Regis providentia. Illis namque diebus junior Glotharius patri suo seniori, qui et ipse virum Dei de quo loquimur in palatium secum puerum nutriverat [(a)], jure hereditario in regnum successerat et religiosa. Cui quidem aderat in regimine mater sua, Balthildis nomine, femina sancta [3], et in

[(a)] *Duo reges a secundo Clotario ad tertium interfuere, Dagobertus I et Clodovæus II.*

LECTIONES VARIANTES.

[1] Quia qui parva A. B. D.

[2] Quia super pauca D.

[3] Sancta at in omnibus A. B.

omnibus venerabilis et gloriosa. Sed quia ætas illius et istius sexus gubernando regno non adeo sufficere videbantur, virum Dei, cujus odoris suavitas totius fines Galliæ mire flagrans resperserat, cum ingenti Francorum optatione secum in tractatione regni nitebantur assumere. Videbant namque quod illum, in omnibus quæ agebat, comitabatur Spiritus sancti gràtia, et, ne aliquomodo valeret offendere, cor illius et mentem irradiabat veritatis insopibili lumine. Credebant enim, et recte quidem, optimam fieri regni moderationem [1], si tantæ virtutis et divinitatis hominem divina gratia adipiscerentur consiliatorem. Quod quidem vir sanctus, et ab omni sæculari ambitione alienissimus, modis omnibus renuere nitebatur. Dicebat enim illis qui eum alloquebantur de hoc : « Non oportet, fratres mei et domini, hominem invalidum et in latibulis monasterii morali professione degere assuetum, dissimile consuetudine et habitu palatium ascendere, et curialium negotiorum expertem regio lateri adherere [2]. » Multa quidem hujuscemodi verba in excusatione sua vir Dei proferebat. Sed non potuit resistere, quia totum id a providentia Dei agebatur et voluntate. Fatigatus itaque vir sanctus sui præsulis venerabiliumque pontificum multimoda deprecatione, regiis petitionibus adquievit, et cum totius regni exultatione aulam, quam multum juvaturus erat, diu desideratus, tandem penetravit.

VII. *Qualiter rem publicam tractaverit.*

Sed quam fidelis, quam prudens, quam modestus, quam pius [3], in hac publicæ rei administratione extiterit, parum quidem possent et hi qui hæc præsentes cernebant enarrare. Regi, namque, genitricique suæ, de qua diximus, religiosæ per omnia fœminæ, carus erat plusquam possit quisquam dicere. Nobilibus, ignobilibus, divitibus, pauperibus omni ætati, omni sexui, omni conditioni adeo erat amabilis, ut patrem et parentem vocarent eum minores et pauperes; dominum vero et salvatorem patriæ dicerent illum majores et divites. Et quidem potentioribus erat pietatis et misericordiæ speculum; pauperibus vero pacis et tranquillitatis portus et inviolabilis asili refugium. Duritiam quippe [4] et severitatem legis convertebat ad for-

LECTIONES VARIANTES.

[1] Regni gubernationem A. B.
[2] Adhærescere D.
[3] Et in hac A. B. D.
[4] Duritiam quippiam D.

mam clementiæ et mansuetudinis; nam quicumque pro sui sceleris culpa timebant leges et judiciorum damnationem, denique omnes captivi, proscripti, exilio damnati [1], et omnis miserorum populus, liberationem, restitutionem, consolationem a viro Dei querebant et accipiebant. Pro illis namque intercedens, regi et principibus dicebat:

VIII. *Deprecatio ad potentes.*

« Domine rex et principes, qui per sancti baptismatis regenerationem et per humanam conditionem horum miserorum estis fratres et consimiles, mementote et illos esse homines, et miseremini vestræ similitudini et amate fratres vestros [2]. Intendite quid Veritas et fons pietatis Christus vos admoneat [3]: *Discite a me, quia mitis sum et humilis corde.* Discite itaque ab illo et *estote mites et misericordes sicut et Pater vester misericors est*, et intelligite quia, *nisi remiseritis hominibus delicta sua, nec pater vester cœlestis dimittet vobis peccata vestra.* Mementote qua sententia feriatur servus ille cui dicitur: *serve nequam, nonne oportuit et te misereri conservi tui, sicut et ego tui misertus sum?* Mementote quid promittitur illis qui misericordes sunt, *quoniam misericordiam consequentur.* »

IX. *Correctio ad delinquentes.*

Delinquentibus autem dicebat: « Filii, mementote vos factos esse ad similitudinem Dei, et, si boni eritis, filios Dei vocari et esse. Cessate itaque delinquere, et discite vitam vestram corrigere, et videte quas injurias [4] et quæ incommoda [5] sibi facit qui voluntarie persistit in peccatis. Homines offendit, seipsum damnat et perdit, Deo, patri et creatori suo, est despectus, et omnino contemptibilis, et, quod pessimum est, vocatur, et est filius diaboli. »

X. *Qualiter et cum qua lætitia omnium ad pontificalem gradum adscenderit.*

Hæc et ejuscemodi vir Dei sermocinando, dum illos ad misericordiam, istos vero flecteret ad vitæ melioritatem, depulso vitiorum

LECTIONES VARIANTES.

[1] Et judiciis damnati A. B.
[2] Amate fratres A. B.
[3] Nos admoneat A. B.
[4] Quia quasi injurias A. B. D.
[5] Et in commoda A. B.

exercitu, faciebat regnare per omnia bonitatem. Jam vero quum[1] et in hoc, sicut et in cæteris de quibus dictum est gradibus, vir Dei operabatur fidelissime, et in omnibus divinæ reipublicæ commodis non cessabat deservire, placuit supernæ providentiæ ad summum et principalem gradum, probatæ fidelitatis militem extollere. Cupientibus namque tam rege quam totius Franciæ principibus, et eum ut in hoc adquiesceret deprecantibus[2], ad civitatis Æduæ pontificalem cathedram delegitur, et cum publicæ laudis honorificentia gloriose sublimatur. Qui, accepta tantæ potestatis celsitudine, qualiter post hoc vixerit, quam sanctis et justis operibus enituerit, dubitare non potest cui prædicta patuerint. Nam si et a comparatione fidem licet facere, quem in paucis et in minimis justum et fidelem cognovimus, in multis et majoribus, justissimum et fidelissimum oportet ut intelligamus. Et ipse quidem quantum cæteris ecclesiasticis gradibus, in quibus mira sanctitate claruerat, pontificalis apicis dignitatem intelligebat præcellere, tantum profecto sanctæ operationis castissimum splendorem conabatur amplificare, et imperatori suo, qui plurimis eum præfecerat, studiosius et plurimum deservire. Nam divinitatis armaturam, quam prius assumpserat, cum potestate ligandi atque solvendi, qua nunc præditus fuerat, in famulicium Christi prudentissime et augmentabiliter exercebat.

XI. *Obitus regis Glotharii, et conventus procerum ad sanctum Leodegarium, pro eligendo rege.*

Sed cum hæc per bis quinque annorum reversionem continuando perageret prædictus rex Glotharius, cujus multimoda, ut prædixi, postulatione ad pontificalis sedis honorem ipse accesserat, desinens hic vivere, interiorem hominem victurum ibi remisit ad supera. Quæ quidem res cæteris tantum luctum et desolationem, sancto autem pontifici curam et majoris ponderis injecit sollicitudinem. Penes namque illum restaurationis ratio manebat et consilium. Ad quem convenientes episcopi et optimates totius Franciæ, quem regendis sceptris præficerent, cœperunt deliberare.

LECTIONES VARIANTES.

[1] Quoniam et in hoc D. [2] Admodum deprecantes D.

XII. *Electio Childerici regis, in qua solus Hebroinus ab omnibus dissentire voluit.*

Erant enim duo adolescentes filii [a] senioris Glotharii, fratres autem istius de quo diximus junioris. Quorum Childericum, quem vitæ et morum probabilitas magis commendabat, regno et fratrum sceptris præponendum, totius conventus recta deliberatio judicabat; huic etenim pene adhuc puero commendatum fuerat Austrasiorum regnum [1] et dominatio. Et quum [2] licet adolescentulus [3] juste et irreprehensibiliter illud rexerat, sancto præsuli et cunctis optimatibus ut illum eligerent melius complacebat, solius vero Hebroini irrationabilis versutia ab omni justa electione dissentire cupiebat. Is autem Theodericum, illius Childerici germanum, sola et privata auctoritate ad regni solium contendebat sublimare. Quod quidem non pro regni commoditate, sed ut sibi præcaveret [4] compertum est eum voluisse. Fuerat enim nonnullæ potestatis in domo junioris regis Glotharii. Et quia tunc injuriando cunctis in quo [5] poterat, omnium iram et odium contra se excitaverat, nunc hoc defensionis machinamentum componere sibi conabatur, ut, si in Theoderici electione sua auctoritate prævaleret, deinceps per familiaritatem ipsius, et potestatem quam prius habuerat posset recuperare, et odiorum formidinem qua multum præmebatur valeret evadere. Sed quia non Deo nec reipublicæ commodo, sed sibi præcavebat, cassum et irritum fuit quicquid inaniter super hoc cogitaverat. Nam omnia providentis Dei voluntate et veneralilium principum qui cum sancto præsule agebant probabili auctoritate, Childericus regni diademate coronatus, magna cum exultatione Francorum rex est effectus [6].

XIII. *Quod, pro amore sancti Leodegarii, rex Hebroino vitam concesserit.*

Videns igitur Hebroinus calliditatis suæ tentamenta non ad vo-

[a] Pronepotes tantum Clotarii II, filii vero Clodovæi II, ut not. p. 532.

LECTIONES VARIANTES.

[1] Regimen et D.
[2] Et quoniam.
[3] Adolescentibus A. B. D.
[4] Sibi astutùm præcaveret D.
[5] Modo quo poterat D.
[6] Rex iste effectus est D.

tum processisse, quidnam ageret, quo tanta spe frustratus se converteret, æstuata mente modis pluribus scipsum cœpit exagitare. Verebatur enim regis, quem prælato fratre offenderat, debitam ultionem; timebat insuper principum, quibus ante injuriatus fuerat, iram inveteratam et nunc habentem locum odibilitatis. Has causas volvente conscientia aggressus est experiri quid sibi valeret implorata regis munificentia. Petiit namque, ut, contemptis omnibus quæ sunt sæculi, liceret sibi saltem vivere in Luxoviensi monasterio sub habitu monachi; non sanctitatis quidem amore, sed ut jam properantis pœnæ supplicium vel ita quivisset effugere; et qui, velut lupus nimia strage culpabilis, pastorum verebatur persecutionem, sub ovino tegmine [1] qualecumque posset invenire tutamen [2]. Et licet rex jam meditaretur de ejus punitione, interveniens tamen sancti Leodegarii benignitas fecit illum obtinere quod petebat.

XIV. *Quam pacifice floruerit regnum Franciæ, fugato Hebroino, et recluso Theodorico.*

Hac igitur pestiferæ nigredinis nubilatione vacuata republica, cœpit nitescere per regnum Franciæ puræ serenitatis tranquillitas. Rex namque fratrem suum Theodoricum, ne quid in injurias regni moliretur, sub liberali custodia interim habendum præceperat, sanctum vero pontificem procurationis et familiaritatis suæ consiliis et totius regni considerationi multimode postulatum præfecerat. Hoc itaque mores et populorum animos juste et fideliter excolente, illo vero exteriora quæ regis officio dantur legaliter procurante, augmentabatur in dies, tanto velut gemini consulatus patrocinio, procurata gratulantis patriæ honorabilitas [3].

XV. *Qualiter, post tres annos suæ electionis, cœpit rex infestare sanctum Leodegarium.*

Sed dum hæc tam pacifice, evoluto jam anni circulo, administrarentur, permissus est adversarius humanæ prosperitatis commovere procellam horribilis et satis admirandæ quidem inquietudinis. Rex

LECTIONES VARIANTES.

[1] Ovivo regimine A. B.
[2] Invenire tutationem D.
[3] Patriæ honorabilis incolumitas D.

namque multis invidorum sugillationibus depravatus, sanctum pontificem, quem tanta prius coluerat dilectione, latenti odio plurimum cœpit infestare, et, ut eum neci traderet, modum et oportunitatem attentius [1] inquirere. Quod tamen cum ageret, vir Dei in bonitate semper idem, regem ut dominum, sibi autem invidentes diligebat ut amicos et fratres; ut cum psalmista diceret : *Cum his qui oderunt pacem eram pacificus;* et impleret [2] illud evangelicum : *Diligite inimicos vestros, benefacite his qui oderunt vos.*

XVI. *Quam intrepidus in die Paschæ missarum solemnia celebraverit, licet sibi nunciaretur quod in sequenti nocte vellet illum rex interficere.*

Illis namque diebus, cum jam immineret paschalis solemnitas, egit cum rege ut in Edua [3] civitate cui ipse præerat, celebrare vellet tantæ festivitatis [4] solemnia. Quod cum laudante rege fieret in ipso die celeberrimæ festivitatis nuntiatum est sancto antistiti quod quicquid rex de ejus nece meditatus esset, in sequenti nocte adimplere decrevisset. Qui licet mortis verba audiret, in Dei tamen servitio constans mansit, et intrepidus; apostolicum illud habens in animo. *Si Deus pro nobis, quis contra nos.* Et quia perfecta caritate Deum diligebat, sæcularium adversitatum timorem et semper a se repulit, et tunc repellebat. Et intelligens qualiter Christi benignitas egisset cum suo proditore in ipsa qua tradebatur nocte, qua ille perfidus traditurus erat [5] illum judaicæ perfiditati, cum eodem rege sanctissimi corporis et sanguinis Christi communionem participare voluit.

XVII. *Qua (liter) regiæ ferocitati cesserit, sequens Scripturarum exempla.*

Peractis tamen [6] devotissime quæ tanti diei solemnitas postulabat, quid in hoc sibi esset agendum deliberare statuit. Non quidem ut pernuntiata timeret, sed ut divinitatis consilio facienda disceret. Plus namque timebat, ne rex nefario actu [7] pollueretur, quam suam

LECTIONES VARIANTES.

[1] Adventus inquirere D.
[2] Et ut impleretur A. B.
[3] Edula A. B.
[4] Solemnitatis A. B.
[5] In ipsa qua — erat, *non habet* D.
[6] Peractis tandem A. B.
[7] Ne ex nefario actu A, C, ne se rex — pollueret D.

ad cœlos transmigrationem, si Christus tum illum martyrem fieri voluisset. Nec defuerunt quidem [1] sibi indicatricis scripturæ, quam in omnibus imitabatur, quid agere deberet, exemplaria. Sciebat enim Paulum latitantem in sporta, et per murum demissum, effugisse impias manus Damascenorum. Noverat Christum dixisse suis discipulis : *si vos in ista civitate persecuti fuerint, fugite in aliam.* Legerat ipsum Christum puerum [2] cum Maria matre sua, admonente angelo, Joseph deportatum fuisse ad tempus in Ægyptum et sic devitasse sævientis Herodis periculum. Legerat quidem eumdem suum magistrum Christum, virum jam perfectæ ætatis, cum quadam vice Judæi in illum feroci mente insurgerent, et ad lapides jam currerent, interim se abscondisse, et exeundo de templo truculentiam eorum ad præsens sedavisse. His igitur et hujuscemodi evangelicæ et apostolicæ historiæ exemplis commonentibus, omnibus quæ possidebat relictis, Christum quem semper sequebatur, pauper tunc sequi voluit, et in Luxoviensi monasterio, mente et habitu monachus, eidem famulari.

XVIII. *Quod milites regis in itinere consecuti sunt illum, et tamen reducere non potuerunt.*

Ad quod dum tota devotione pergeret, frequentans illud propheticum, *Dirige me in veritate tua, et doce me, quia tu es Deus salvator meus, et te sustinui tota die*, missis post illum regiis militibus, consecutus et comprehensus est. Sed quia Salvator suus, quem semper invocabat, dirigebat illum, nequaquam homines illum [3] a proposito avertere valuerunt. Quo tandem dum pervenit, reperit ibidem Hebroïnum sub habitu monachili tantum latitantem. Quem vir plenus pietate, fraterna quidem et ibi coluit dilectione. Nam licet pater ejusdem monasterii, cognoscens animum Hebroïni, a viri Dei [4] privata habitatione illum interim sejungeret, Dei tamen electus non dimittebat, quin eodem affectu et ut in paternitate Christi fratrem diligeret.

LECTIONES VARIANTES.

[1] Quidem indicatricis A. B.
[2] Christum cum Maria A. B.
[3] Homines illi a proposito D.
[4] A viri Dei tamen privata B.

XIX. *Obitus Childerici regis, et electio fratris sui Theoderici* [1].

Sed nec rex ipse quidem, qui prius cogitaverat de nece sancti viri, vitam suam diutius continuare potuit. Parvo namque post tempore, dum debitæ morti persolvisset extrema, frater suus Theodericus, quod prius ambierat, accessit tunc ad regni [2] gubernacula. Quæ quidem res non minima gaudia attulit Æduensi plebi et Melioribus totius regni. Patrem enim et veritatis directorem, cujus discessum prius luxerant inconsolabiliter, tunc iterum recuperaturos sese vehementer congaudebant. Adeuntes [3] namque non pauci utriusque ordinis illud monasterium, in quo vir Dei, neglectis sæcularibus, Christo tantum indesinenter famulabatur, hoc pietatis sermone cupiebant illum reducere.

XX. *Postulatio Æduensium, ut rediret ad suum episcopatum, et illius contradictio.*

« Vir carus Deo et hominibus, cujus absentiam diu plangendo satis luximus, redde mœrentibus lætitiam, desolatis valde referas [4] consolationem. Miserere, pater amande, tui gregis tuo desiderio multum jam languentis, et nisi te videat pene deficientis. Redi, visita, conforta, pater, et sana [5] : et quos pie et dulciter educasti, ne pro tua absentia diutius tabescere patiaris. Moveant te ipsæ lacrymæ lugentium [6], reducant te gemitus post te suspirantium. Scimus quidem incessanter te Christum velle colere, sed ubi melius quam ibi, ubi ipse pastorem te constituit. An quid putas ab eo te mereri, si quos ipse regendos tibi tradidit, perpetuo deserere volueris? Redi, pater, redi igitur, flentes filios consolaturus, et mnam tibi commissam commissori tuo Christo ibi stude facere duplicatam [7]. » His ita dicentibus, cum vir Dei ab hac petitione cupiens se excutere multa protulisset, et illam evangelicam sententiam *Nemo mittens manum suam in aratrum si retro respexerit aptus est regno Dei*, inter illa apponeret; pater ejusdem monasterii, hortans eum justis petitionibus acquiescere, sic ait :

LECTIONES VARIANTES.

1 Deoderici D.
2 Ad regni tabernacula A.
3 Abeuntes namque D.
4 Refertas consolationem D.
5 Et resona D.
6 Lacrymæ languentum A. B.
7 Decuplicatam D.

XXI. *Adhortatio Luxoviensis abbatis ad eumdem sanctum* [1].

« Non est, vir sancte, non est [2] retro aspicere, nec divinitatis sulcum prave vertere, sed ad agrum, quem tibi paterfamilias Christus commisit excolendum, directionis et sanctæ exhortationis aratrum reducere [3]. Certe si in Christi aratro cupis te exercere, ubi major et intractabilior pars agri continetur, ibi plus et multum, crede mihi, laboris impenditur. Placetne tibi melius cum paucis quam cum multis manipulis, venire ad aream Christi? Hic quidem te solum et paucos qui hic tecum degunt fratres bene vivendo et recte monendo potes lucrifacere. Sed hoc voto, non commisso facis. Ibi vero multi palmites, plurimæ vites, innumeræ arbores de quorum cultura et fructificatione commissori tuo, patrifamilias rationem debes reddere, te præstolantur et dudum revocant. Vade ergo, vade, fili et pater venerande, et excole Christi vineam, ne videaris fugisse laboris magnitudinem, ne paterfamilias veniens arguat te negligentiæ, et vineam suam locet curiosiori agricolæ. »

XXII. *Reversio sancti Leodegarii ad suam sedem, et qualiter eum Hebroinus secutus sit, et quomodo ab eo clam fugerit.*

Sic illo ammonente et benedictionibus prosequente, antistes sanctæ discretionis virtute clarus, ad sedem suam Augustodinum gratulanter reversus, gratulantissime quidem fuit susceptus. Sed Hebroinus qui in monasterio vivere constituerat ut monachus, audiens obisse Childericum regem quem prius timuerat, et fratrem suum Theodericum, cujus fautor fuerat, accessisse ad regni gubernacula, deposito quem timendo sumpserat religionis habitu, et turpis apostata factus, sanctum pontificem Augustodinum illicenter est comitatus. Quem tamen vir sanctus, pietatis et humilitatis cultor perfectissimus, honorifice suscepit, et caritative quidem ipso die habuit. Et cum illum donis [4], ut hominem nequam, si [5] non esset nonnullæ nobilitatis, et pecuniis [6] meditaretur honorare, ille fraudes quas diu

LECTIONES VARIANTES.

[1] *Adduntur in codice D hæc verba incompleta, ut videtur:* divinam sapientiam...

[2] Non est hoc retro respicere B.

[3] Atrium reducere A. B.

[4] Pecunialibus donis D.

[5] Si nequam non esset A. B. D.

[6] Et pecuniis *omisit* D.

conceperat versans sub doloso pectore, nec sequenti nocte expectare potuit, sed sub tenebris et latenter, nulli comes, nulli valedicens, fugibundus abiit.

XXIII. *Qualiter Hebroinus, acceptus in amicitia regis, cœpit agitare immeritum populum.*

Brevi quidem dehinc tempore, multiplici collegio flagitiosorum fœderatus, sub tyranni forma regiis se præsentavit obtutibus [1]. A quo est susceptus, et, quia facinorosus et ipse erat [2], secundi honoris amplitudine fuit donatus. Receptus itaque [3] in familiaritate regis, si tamen rex dici valeat, qui cum tali partitur amicitiam, in immeritum populum Daciano sævius furere [4] cœpit, illos quasi ulciscens, qui sententiam ejus in eligendo [5] rege superius aspernati fuerant. Sed ut illa quæ circa alios crudeliter egerit omittamus, qualiter in sanctum Leodegarium bacchatus sit, hinc dicere assumamus.

XXIV. *Quod Hebroinus suos profanos milites cum exercitu miserit, qui sanctum Leodegarium in civitate sua obsiderent.*

Manente [6] enim sancto viro in tranquillitate, et quæ Dei sunt circa populum quem regebat fideliter procurante, cœpit cogitare crudelis apostata, qualiter eum inquietare et cruciamentis tradere posset. Cujus quidem rei duos profanissimos et iniquitatis ministros, Wamerum [7] et Didonem multis pollicitationibus excitatos adhibuit. Qui, suscepto sceleratorum copioso exercitu, urbem quam vir Dei sanctis doctrinis et pietatis exemplis instruebat vi irrumpere, ut eum abstraherent, aggressi sunt. Quod dum Christi caritate vir ferventissimus cerneret, sumens divinitatis consilium, utriusque ordinis qui aderant accersiri præcepit.

XXV. *Qualiter cives suos admonuerit, oportere se dari, ut illi liberarentur.*

Quibus sic ait : « Fratres et in Christo dilecti filii, *non turbetur cor*

LECTIONES VARIANTES.

[1] Aspectibus D. *Idem codex his addit prolixam et insulam in Hebroinum declamationem.*

[2] Et ipse erat sæculi honoris B.

[3] Receptus autem D.

[4] Cœpit furere, illos D. Fugere cœpit A. B.

[5] Negligendo regem superius B. Negligendo rege superius A.

[6] Manente etenim sancto.

[7] Wilmerum C. Walmerum D.

vestrum, nec quicquam habeat formidinis, sed in fide et caritate Christi fortes et firmissimi estote [1], et illius præcepta omni suavitate dulciora in cordibus vestris semper observate, et, quantum potestis, diligenter et fideliter illum colite. Illum semper imitamini et videte, ut recte agentes in ejus amicitia maneatis. Ipse enim et vobis dicit : *vos amici mei estis, si feceritis quæ ego præcipio vobis.* Nobis autem quid hoc agendum sit, satis insinuant verba et exempla suæ benignitatis. Nam cum boni pastoris formam ab infidelitate mercenarii sejungeret, ait : *Bonus Pastor animam suam dat pro ovibus suis.* Quod et ipse omnium piissimus, quia propter hoc [2] venerat, fecit. In sanctissima namque nostræ redemptionis nocte, cum ad eum capiendum cohors et ministri Judæorum in hortum, ubi ipse erat, armati advenirent, ait illis : « *Quem quæritis?* » *quibus respondentibus, Jesum Nazarenum, dixit, Ego sum. Et si me quæritis, sinite hos abire.* Ac si patenter diceret : Si me quæritis, en ego paratus, hos, id est, meos discipulos morte mea salvos facere, et pro ovibus meis, hoc est, genere humano, animam meam ponere. Cujus exemplum, fratres [3], cupiens imitari, animam meam libenter offero pro omnibus vobis. Oportet enim et est quidem melius dari me solum quam ut trucidetur Christi immeritus [4] populus. »

XXVI. *Egressio illius ad hostes et fletus populi.*

Sic dicens; cunctis flentibus, et post illum clamantibus : « cur, nos, pater, deseris? ne facias! possumus enim nos et civitatem armis tueri; » sic ergo cum omnes ejularent [5], et post illum clamarent, flentium processione circumdatus, et pontificaliter adornatus [6], civitatem egressus est. Et interrogatis hostibus quid quererent, cum ipsi responderent, pontificem! « En ego, ait, paciscens vobis meam vitam, ut parcatis populo. » O vir pietate mirificus, quam mirabile fœdus pro commissa plebe pepigisti cum hostibus. Non obsides, non sequestram pacem, tuæ salutis conventionem, quod et posses facere, sed te ipsum melius voluisti tradere [7]. Nolebas enim aberrare a magistri quem diligebas imitatione.

LECTIONES VARIANTES.

[1] Fortissimi A. B.
[2] Qui propter hoc A. B.
[3] Fratres et dilecti filii D.
[4] Trucidetur immeritus populus D.
[5] Evigilarent D.
[6] Pontificaliter ordinatus A. B.
[7] Voluisti facere D.

XXVII. *Qualiter consolatur se, post amissionem oculorum in monasterio sanctimonialium.*

Comprehendentes igitur impudentissimi[1] hostium sanctum Domini quia nondum jussi fuerant illum interficere, corporeis oculis[2] interim privaverunt, et sic in quodam fidelium monasterio usque ad jussum supradicti apostatæ sub custodia incluserunt[3]; ubi manens per biennium, magnum patientiæ et humilitatis ostendit documentum. Dirigens namque oculum[4] cordis ad Deum, sic aiebat. « Gratias tibi ago, Domine Jesu benignissime, qui me famulum tuum tali modo dignatus es visitare. Illi etenim oculi, quibus nunc careo, corporei tantum sunt et cum hominibus ac brutis animalibus communes. Quos quidem spatium offendit, materia impedit, nox cecat, nimia lux reverberat. Et cum nihil juvent animam, sæpius quoque a recta[5] visione divertunt illam. Nisi enim sciret propheta illos esse læsores animæ nequaquam precaretur dicens : *avertere oculos meos, ne videant vanitatem*[6]. Habeo enim interioris hominis oculos, quos ad te levo, quibus te video, quibus te cerno, quibus contemplor[7], agnosco, quos non lapis, non lignum, non obscuritas, non longinquum spatium, non omnino ulla materia a tua visione impedire valet. De quibus, benigne Domine, precor te cum psalmista, *revela oculos meos, et considerabo mirabilia de lege tua.* » Sic itaque vir beatus, et divinitatis lampade conspicuus[8], et scripturarum antidoto doloris sui vulnus refovens, auditores suos invitabat ad injuriarum tolerantiam. Post biennium autem jussit prædictus rex Theodericus, et pravitatis amator ejus consiliarius Hebroïnus, eumdem virum Dei cum Garino fratre suo, quem idem apostata in principio suæ tyrannidis multis cum nobilibus suis finibus expulerat, in palatium adduci ante suam præsentiam. Quibus coram adductis inhumanus apostata hoc modo cœpit insultare :

LECTIONES VARIANTES.

[1] Imprudentissimi hostium A. B.
[2] Oculis tantum interim C.
[3] Incluserant D.
[4] Erigens namque oculos C.
[5] Adversa visione D.
[6] *Et in misericordia tua vivifica me* D.
[7] Te cerno, contemplor.
[8] Lampade prospicuus C. D.

XXVIII. *Insultatio Hebroini contra sanctum Leodegarium et Garinum fratrem suum, quos in palatium rex et ipse adduci præceperat.*

« Nunc, inquit [1], Præsul, et tu, Garine, pro judicio regiæ electionis vestris meritis digna remuneratione afficiemini. Tu, Præsul, pro impetrata vita quia tunc non potuit, nunc te Hebroïnus sic debita vice remunerat. Habes enim præmium et judicium illius familiaritatis, quam tuo concenobitario dudum sub abbate mihi exhibuisti. Hæc enim sunt dignitatis munera, quæ mihi in reversione nostra Augustoduno præparabas. Sed quia tunc in digressione nostra non fuit otium te salutandi, nunc valeas, et nostra de parte, ne ingratus videar, hoc salutis donum et debitæ gratificationis habeas. » Cui sic ironica indignatione insultanti, beatus antistes cum Garino fratre suo hujuscemodi [2] verba reddidit.

XXIX. *Qualiter sanctus Leodegarius cum fratre suo illi responderit.*

« Nostra, inquit, salus et remuneratio non in hoc mundo, sed in cœlorum reservatur nobis retributio. Ibi enim residet, cum suis [3] principibus [4], pacis et justitiæ rex gloriosissimus [5] qui non caducæ et labentis hujus temporalitatis infortunio plena munera, sed inæstimabilis beatitudinis, et perpetua felicitate onusta, diligentibus se dona præparat. De quibus quoniam per suam benignitatem spem certam tenemus, te et tuæ garrulitatis nænias securi despicimus, et quicquid nobis inferas, libentissime quidem et intrepide in spe illius gratiæ toleramus. Ipse namque, qui est *via, veritas et vita,* ut amatores suos ad hanc suppliciorum patientiam invitaret, non terrenum aliquid, non mortale, non caducum, sed ipsum regnum cœlorum, non quidem promisit, sed ipsorum esse dixit : *Beati,* inquiens, *qui persecutionem patiuntur propter justitiam, quoniam ipsorum est regnum cœlorum.* Et quidem cum maledictiones hominum paterentur, tunc beatos esse dixit ; tunc gaudere, tunc exultare illis præcepit, quoniam copiosa merces servabatur in cœlestibus apothecis. Cujus quidem mercedis, ut te participem faceres, sæpius mo-

LECTIONES VARIANTES.

[1] Eu, inquit C.
[2] Pauca in hujuscemodi C. D.
[3] Tribunitia A. B. C. D.
[4] Cum suis principibus, princeps pacis D.
[5] Gloriosissimus qui D.

nui. Sed tu, miser, elegisti magis infernales tenebras et infernorum ignea cruciamenta cum Juliano apostata incolere, quam cœlestis beatitudinis incomparabilem felicitatem cum sanctis et fidelibus Christi percipere. Unde quidem vehementius admiramur tuam stultitiam, qui, cum prius sub religionis habitu Christo famulari decreveras, nunc principis infernorum satelles effectus, ab illo recepturus laboris præmia, inconsultissime militare studeas. An ignoras, miser, hæc præmia[1]? Certe, si ignoras, insipientissime agis[2], certis præponens incerta. Si nota sunt tibi[3], cur eorum obsecutionem, miser incautissime, non tremiscis. An demens, et minoris es capitis, spontaneus currens ad tormentum ignis? »

XXX. *Qualiter iratus apostata fecit lapidare Garinum.*

Dum hoc modo sanctus antistes tribunali assistens cum Garino fratre suo, intrepide sermocinaretur, crudelis apostata, cœno conscientiæ turbulentus : « Non has inquit verbositatis vestræ contumelias diutius patiar. Diverso namque modo obmutescere utrosque faciam. » Tunc jussit Garinum stipiti alligari, et sic obrutione lapidum crudeliter interimini. Qui cum duceretur, vir Deo fidentissimus, non cum illo renuens occumbere, prosequebatur eum cum hujuscemodi exhortatione[4].

XXXI. *Hortatio sancti Leodegarii ad fratrem suum, ut libenter pro Christo pateretnr.*

« Vade, frater, vade, inquit, dilectissime, et pro tuitione justitiæ, securus de præmio, libenter patere. Non enim deerit tibi martyrum retributio, quos imitaris et ipse, pro justitia moriendo. Nam et ipsi pro justitia passi, et a justitia sunt remunerati. Qua, quid hoc carius[5]? quid amabilius? pro qua virtute multiplicius præmium promittit se reddere? Dicit namque per os sapientis : *Qui sequitur justitiam diligitur a Domino.* Et : *justi vivent in perpetuo.* Et : *fulgebunt justi, judicabunt nationes, et dominabuntur populis*, non hoc tantum, sed regnabunt in æternum. Et propheta loquens de justitia.

LECTIONES VARIANTES.

[1] Quæ præmia A. B.
[2] Agis certe proponens A. Certis proponens B.
[3] Si nota tibi B. D.
[4] Adhortatione D.
[5] Quid Deo carius A. B.

Hæc, inquit, *porta Domini, justi intrabunt per eam*. Per seipsam quidem ipsa veritas, esurientibus et sitientibus justitiam beatitudinis suæ promittit saturationem. Gaude igitur [1], frater amate, pro justitia ejus moriaris, a quo tot promissionum præmio certissimus es te remunerari [2]. »

XXXII. *Qualiter Hebroinus fecit traduci sanctum Leodegarium per fluvium habentem acutissimos lapides.*

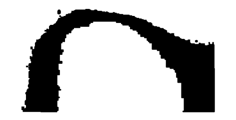
Sic itaque perorante sancto pontifice, Garinus lapidum verberatione mactatus, Christo, in cujus manus sunt justorum animæ, et ipse suam, dicens : *In tua justitia vivifica me,* reddidit animam. Illo jam gaudente de præmio, caninus apostata sanctum Pontificem vult differre productiore supplicio. Erat enim non longe fluvius, pedibus incedentium per illum valde nocius. In eo namque erant strati lapides, velut ferramenta usibus hominum exacuata, naturaliter incidentes. Per quem immanis crudelitas severi apostatæ Christi militem nudatis plantis sæpius præcepit traducere. Ut prius oculis privatus, tunc pedum laceratione debilitatus, nec cui loqueretur posset videre, nec audita cujuslibet voce ad eum valeret accedere. Sed dum sic per ibi ferme die continua traheretur, non cessabat ab illius ore sermo divinus. Sic namque psallebat : « *Domine, propter verba labiorum tuorum ego custodivi vias duras. Perfice* ergo *gressus meos in semitis tuis, ut non moveantur vestigia mea. Inclina aurem tuam mihi et exaudi verba mea,* ut qui super aspidem et basiliscum ambulasti et conculcasti leonem et draconem, facias me, benignissime Domine, hujus venenati apostatæ tormenta et diversas lacerationes conculcare, et usque ad tuam aspectionem patienter tolerare. »

XXXIII. *Quod furiatus Hebroinus fecit sancto Leodegario abscidi linguam et præcidi labia.*

Sed dum hæc impudenti apostatæ nuntiarentur, furiatus mente perdita : « Nonne, inquit, ista garrulitate efficit, ut et illum martyrem, et me cuncti agnoscant martyris persecutorem. Nisi illum, ut dignus est, ultus fuero, video me nihil distare a sepulto. » Tunc præcepit

LECTIONES VARIANTES.

[1] Gaudenter igitur A. B. [2] Esto remunerari A. B.



impiissimus cancer et retrogradus, ut beato Pontifici absideretur lingua et præciderentur labia, ut privatus oculis, debilitatus plantis, lingua mutilatus et labiis, nec cui loqueretur videret, nec ad auditum accedere posset, vel adeuntibus se loquendi facultatem nullam haberet : hoc modo et a Dei cessaret laudatione, et ab illius perfidi[1] conticeret vituperatione. Volebat enim illum diuturna punitione suppliciari, et sic tormentando ad interitum usque exagitari; sed ille, mutilatus lingua, Salvatorem suum cordis palato glorificare non cessabat. Hæc namque loquaci mente tractabat. « Nunc, Jesus clementissime, gratias quaslibet animus, quia lingua non potest ipsa, tibi referat, et nunc, quia lingua non valeo, *confitebor*[2] *tibi in toto corde meo. Etenim prius audisti verba oris mei.* Nunc *meditor in mandatis tuis quæ dilexi, et exercebor in tuis justificationibus*[3].

XXXIV. *Restitutio linguæ illius in Fiscamno*[4] *monasterio.*

Nec diutius quidem sola cordis voce Deum laudavit. Infidelis namque retrogradus, postquam illum terna multatione fecit gloriosiorem, reservandum iterum novis suppliciis, cuidam tradidit viro, Waningoni nomine. Qui nolens tanti viri sanctitatem indecenter tractare, reposuit eum in quodam monasterio, quod Fiscamnum[5] dicitur, ubi degebant sanctimoniales fœminæ, quibus præerat Childemarcha, justa satis fœmina. In quo paululum vir Dei commoratus fuerat, et ecce mirabilis linguæ novitas ad loquendi officium integerrime restituta, cœpit solito perfectius resonare Dei magnalia.

XXXV. *Quomodo puniti sunt persecutores viri Dei, Dido et Wamerus, in generali synodo.*

Illis itaque diebus cum adhuc sanctus antistes in monasterio sanctimonialium, corda mundique confluentium divini sermonis imbrificaret poculo; prædictus rex Theodericus cum retrogrado apostata generalem synodum convocavit. Ibi namque utrique superius dicti profani, qui in sanctum Dei manum mittere præsumpserunt, condignam suo sceleri assecuti sunt retributionem, in qua quidem veritatis judex

LECTIONES VARIANTES.

[1] Prædití A. B.
[2] Confiteor tibi B.
[3] Exerceor B.
[4] Fiscando D.
[5] Fliscamno A. B. Fiscandum D.

Christus causam sui militis justissime examinavit. Quorum Dido in primis illius synodi discussionibus reus convictus, exilio damnatus, capitali sententia tandem fuit punitus. Wamerus autem quem fraudulentus apostata pro patrato scelere pontificio donaverat, factus itidem reus suplicii, passus coram cunctis tormenta flagelli, ad ultimum concludens vitam laqueo, pontificatum turpiter dereliquit.

XXXVI. *Quod sanctus pontifex, vocatus ad eamdem synodum, inter multa alia diem et modum suæ passionis prædixerit.*

His ita punitis, sanctus antistes ad concilium jussus est accersiri, ea scilicet pro causa, ut rex et sæpe dictus apostata de quibusdam dubiis et futuris rebus interrogarent eum. Quem tamen, cum affuit, ne inter episcopos et ipse ut sanctus et episcopus haberetur, consilio injusti apostatæ, non est permissus intrare in concilium. Quod vir sanctus non quidem ægre tulit; erat namque cum illo suus confortator qui dixerat : *Nolite terreri, cum extra synagogas facient vos.* Omnia tamen quæ sive tentantes, sive ignorantes, interrogaverunt eum, ad lucidum climavit. Et certus quidem eventus consecutus omnia quæ prædixit. Prophetavit enim et de seipso, quali exitu, vel quando solvendus esset a corporis ergastulo. Prædixit et de suo persecutore quod perimendus esset gladio, non longo post tempore.

XXXVII. *Affectuosa locutio Hebroini ad sanctum pontificem.*

Quod dum venenatus audiret apostata, non potuit se continere, quin serpentini animi virus in sanctum Domini cœpisset diffundere. « Multum, inquit, præsul Leodegari, in omnibus tuis sermonibus ostendis, velle te suscipere gloriam martyrii. Verum nisi defecero, passurus es multa prius tormenta, antequam ad id quod tantopere cupis, pervenire valeas. »

XXXVIII. *Increpativa responsio sancti Præsulis ad Hebroinum.*

Cui sanctus antistes, armatus eloquio fidei sic ait: « O inverecunde carnifex et stolidorum stolidissime, quid putas te posse perficere tantæ crudelitatis immanitate. Dicis : quem habeo inimicum, ulcisci placet in plurimum. Socordissime, nonne et hoc cognovisti mihi plus placere? quanto diutius me afflixeris, tanto pretiosiorem feceris.

Certe æstimatio tua in contrarium est conversa. Nam cum mihi nocere plurimum æstimas, tunc perpetuæ felicitatis adquiris mihi mercimoniam. Unde stultissimus comprobaris, qui ea quæ vehementer exopto, ad læsionem meam, illaturum te minaris. Lædere putas et sanas; occidere, et vivificas. Per hanc namque tribulationum semitam, oportet nos pergere ad cœlestem patriam. Age igitur quod agis. Continua quæ minaris, tribula, lacera, infer quæ adhuc meditaris tormenta, ut sic faciens, ducas me ad cœlestis beatitudinis gaudium; te autem in infernalis combustionis, quam satis meruisti, detrudas incendium. »

XXXIX. *Quod Hebroinus, confusus verbis sancti Præsulis, fugit a publico conspectu, et eum iterum sub custodia commendavit.*

Hæc divini sermonis spicula non patiens confusus apostata, a publico conspectu turpiter et verecundus aufugit. Sanctum autem pontificem cuidam militi custodiendum sub mandatis hujuscemodi tradidit. « Accipe, inquit, Ruotberte, hunc procacem episcopum, et interim habeas sub sæva custodia in domo tua. Erit enim alias melius otium, quando satis ulciscar verecundiam et jaculationem tot verborum. »

XL. *Clarificatio sancti viri in itinere per divinam dispensationem* [a].

Accipiens igitur Ruotbertus ille sanctum antistem, secundum mandatum apostatæ ad suam domum cœpit ducere. Sed quia domus illa a loco concilii multum distabat, fatigatio longi itineris bibendi voluntatem attulit sancto præsuli. Cui cum unus ex comitantibus, stans ante illum, potum ministraret, lux mirifice splendens, in modum coronæ formata, caput illius circumdedit. Quam cuncti videntes de cœlo descendere, vehementer obstupescere cœperunt, et quidnam hoc esset ab illo inquirere. Vir autem Dei eorum inquisitionem non respiciens, statim sese convertit ad gratiarum actionem; et prosternens se in terram, ait: « Deus, qui sempiternæ claritatis et indeficientis splendoris optimus es creator, gratias tibi, benigne Domine, pro hac sancta visitatione refero. Refero quidem ore, refero corde, refero animo et toto cordis desiderio. » Prius au-

[a] *Suspensa remansit hæc pericope, ultima voce omissa.*

tem quam vir Dei ad gratiarum actionem se converteret, omnes ejus ductores vita pene carentes, in terra corruerant. Sed cum ille orandi finem faceret, voluntate Dei revigorati, surrexerunt incolumes, et benedicentes Deum, dixerunt : « adoramus te, Deus immensæ pietatis, qui in sanctis tuis mirabilis, mirabiliter operari non desinis. » Virum autem Dei ad constitutum locum sancte et honorifice, ut oportebat, deinceps habuerunt. Ille vero Ruotbertus et tota familia et parentela sua, per admonitionem sancti pontificis, extiterunt postea cultores veræ religionis.

XLI. *Quod quatuor milites ad eum decollandum missi sunt, quorum tres ad fidem Christi per sanctum pontificem conversi sunt.*

Adhuc autem effero apostata de supplicio cogitante, decrevit justissimus remunerator Deus præmia certaminum militi suo retribuere, et coronam, cujus speciem præostenderat, capiti illius imponere. Audiens namque lividus apostata virum Dei tanti miraculi dignitate clarificatum, et cum hoc laudes plurimorum ad ejus prædicationem undique convenientium [1], timuit ne si diutius eum tormentis affligeret, se contemptibiliorem et illum gloriosiorem faceret. Hæc secum reputans, veritus [2] ejus sermones, non ausus est illum in conspectum suum adduci præcipere, sed illuc missis clam quatuor spiculatoribus, jussit ut illum gladio interimerent. Qui recipientes eum de domo custodiæ cœperunt eum ducere per abdita saltuum, donec in quemdam locum devenerunt, quem ipse [3] sibi eligens ait : « Non est opus, viri fratres, diutius vos fatigari [4], sed hic subsistentes [5], adimplete desiderium vestri transmissoris. » Quorum tres audientes tantæ humilitatis sermonem [6] correcti divinitus, ad pedes ejus prociderunt, dicentes : « Parce nobis, parce, vir Deo dilecte, et ut peccatorum veniam assequi mereamur, intercedas pro nobis ad Deum piis deprecationibus. » Quibus sancta benedictione confirmatis, quartus, nomine Wardardus, ut impleret quod [7] supererat, permansit in priore

LECTIONES VARIANTES.

[1] Undique convenientium *omis.* A. B.
[2] Veritans D.
[3] In quemdam locum quem ipse D.
[4] Defatigari D.
[5] Hic subsistite et adimplete B.
[6] Correpti B.
[7] Quod susceperat B.

pertinacia, et, arrepto gladio, convicians multum suis sociis: « Nunc, inquit, valde imbecilles, quantum vobis prævaleam aspicietis [1]. »

XLII. *Oratio sancti præsulis et cum oratione, beatæ ejus animæ ad Christum remeatus.*

Sed sanctus antistes, sumpto orationis intervallo, hanc orationem perdirexit ad Dominum: « Cordis contriti et humiliati omnipotens exauditor Deus, cujus sacrificium est justitia et spiritus contribulatus, te laudo, glorifico, et adoro cum Unigenito tuo, et Spiritu sancto, cum quibus, quæso, clementissime [2] Pater, ut meam animam tua pietate purificationi suscipias, et tuæ beatitudinis, quam toto corde desidero, participem esse facias. » Sic terminans orationem, amputato capite ejus a spiculatore [3], adorandæ trinitati [4] custodiendam animam sexto nonas octobris, reddidit.

XLIII. *Qualiter sanctum corpus per unam horam absque capite immobile steterit, et qua pœna percussor ejus punitus sit.*

Sed qualiter eam Deus susceperit, dato statim miraculo circa corpus ostendere voluit. Divulso namque capite, erectum se continuit sanctum corpus et indeclinabile. Quod cum crudelis persecutor per unius horæ spatium continuæ perspiceret, non timuit venerandum sancti martyris corpus impio pede, ut vel sic ad terram caderet, compellere. Sed non longo post intervallo a dæmone arreptus [5] et in ignem compulsus, luens delictum temerariæ compulsionis, vitam, ut meruerat, terminavit [6]. Sed non luit hoc ipse [7] solus. Nam omnis illius subsequens parentela, unius cruris claudicatione delibitata, antecedentis culpæ portat adhuc indicia.

XLIV. *Tumulatio sancti corporis et finis prioris libri.*

Conjux autem prædicti Ruotberti accipiens venerabile corpus sancti martyris, in villa quæ [8] Adartensi pago sita, Sarcingo dicitur,

LECTIONES VARIANTES.

[1] Prævaleam, aspicite D.
[2] Clementissime Domine D.
[3] Amputante caput ejus spiculatore A. B.
[4] Adorata trinitate D.
[5] Arreptus est et D.
[6] Incendio terminavit D.
[7] Non luit ipse solus D.
[8] Atrabatensi B. Arelatensi D.

cum eisdem vestibus in quibus fuerat martyrizatus, in parvo oratorio, diu ibi constructo, quamvis latenter, honorifice tamen sepelivit. Nos vero quoniam et reś et dicta postulant, prioris voluminis metam hic sistemus [1]; et secundo quæ dicenda restant, quoniam plura sunt, interim reserventur.

Explicit liber primus de Vita et Passione sancti Leodegarii.

INCIPIT SECUNDUS LIBER DE MIRACULIS SANCTI LEODEGARII, AUGUSTIDUNENSIS EPISCOPI.

I. *Prologus.*

Audistis, patres, et venerandi domini, qua constantia benignitas Salvatoris martyrem suum roboraverit [2]. Dehinc cognoscatis miraculorum suavitatem, quibus nobis ostenditur quod vere sit plàntatus in domo Domini, et floreat in illius atriis. Floret laboris sibi præmia [3] percipiens; fructificat nobis virtutum munera impertiens. De quibus, cum plurimæ sint, quasdam tantum ad audientium ædificationem dicere institui: nam omnes comprehendere nec ego [4] possem, nec volo vobis promittere. Omissa igitur fastidifera multiplicitate, dicemus pauca de illis miraculis quæ legimus esse facta in partibus Aquitaniæ, ubi corpus sancti martyris colitur summa veneratione. Dicemus et de illis pauca, quæ vidimus dum maneremus in Gallia. Lætare [5] itaque, Gallia, venerandis oculis sancti martyris inluminata. Post habemus illa narrare, quæ videndo didicimus in finibus Alamanniæ, ubi gloriosum caput inclyti militis dignis laudibus, sancti Patres, veneramini. Sed hæc, ut proposuimus, hinc narrare incipiamus.

II. *Demonstratio sancti corporis per lampadem ante tumulum ejus divinitus præparatam.*

Post transactum biennium a passionis tempore, voluit misericors et miserator Dominus memoriam mirabilium suorum circa militem

LECTIONES VARIANTES.

1 Figimus A. B.
2 Corrobavit B et A.
3 Laboris præmia B.
4 Ego *abest* A. B.
5 Lætatur namque A. B.

suum ostendere, et qua apud se fulgeret claritate dignatus est demonstrare. In eo namque oratorio, in quo viri sancti corpus humatum fuerat, consuevit nocturnis temporibus apparere quædam splendidissima lampas, angelicis amminiculationibus ante sacrum tumulum præparata. Quod sacerdos, illius oratorii reverentiæ causa, multo tempore clam habuit. Sed, quia lumen erat divinitatis, diutius latere non potuit. Postquam namque hoc memorabile signum compertum est in publico, cœpit fieri ad eumdem locum multæ frequentationis concursio; nec aliquis salutem petebat fideliter, quam merito sancti sibi non impetraret.

III. *Furtum revelatum per caligulam sancti Leodegarii.*

Aderat prædicto sacerdoti quidam clericus, in obsequio sancti martyris assiduus. Custos namque erat illius ecclesiæ, quem edituum consuevimus nominare. Hujus domus spoliata est nocte quadam a latronibus, et inter res cæteras quas latrones asportaverant recondita fuerat sancti martyris caligula; quod tamen illis tunc ignotum fuit. Postea vero et furtum eorum per illam fuit proditum; et ipsi quidem, pro sacratæ rei temeratione, dignas pœnas sustinuere: clericus namque ille, ut comperit supellectili damnum illatum fuisse, statim flevit, beati martyris tumulum adiit, postulans restitutionem amissæ facultatis, dicens hoc dignum esse, et ad virtutes sancti viri pertinere, ut qui aliis hominibus et adversis partibus venientibus rogata concederet, conservitori suo perditam saltem possessionem restitueret. Sed nec sibi postulata defuerunt. Unus namque latronum ad eamdem domum suam sponte reportavit quidquid inde fuerat sublatum; in ultionem [1] tamen sui sceleris gravem et diuturnum languorem sustinuit. Cujus dominus, cum criminaretur eodem furto, voluit se purgare jurejurando; sed quod conscius fuerat facinoris, ostendit manifesta ultio perjurii: facto namque sacramento, cum reverteretur ad ædes proprias, interemptus est morte subitanea.

LECTIONES VARIANTES.

[1] Ultione A. B.

IV. *Qua pœna cruciatus fuit qui tumulum martyris feriens pede dehonestavit.*

Hanc miraculorum illustrationem audiens profanatus [1] apostata, torquebatur cruciabili invidia : misit itaque illuc speculatorem qui harum rerum inquisitam sibi referret certitudinem. Veniens igitur miserabilis inquisitor ad locum sepulchri, honorem dare Domino noluit, nec reverentiam sancto martyri, sed venerandum locum pede feriens : « Mortuus, inquit, fiat, qui credit mortuum posse facere miracula. » Cujus temeritatis verba mox digna et aperta valde consecuta fuit vindicta. Nam, dum insultando vellet redire, præoccupatus a dæmone, didicit morte propria, quod morientes pro se miserabilis Dominus clarificare non desinat.

V. *Quod Hebroinus juxta vocem sancti mortuus sit cum ejus famam mortificare voluit.*

Comperiens igitur damnandus apostata per mortem clientis veram et laudabilem famam esse beati martyris, cœpit vehementius erubescere; et reputabat secum, si illam aliquo modo valeret extinguere. Sed valde [2] et multum insipiens est cogitatio quæ illud nititur, ne circa suos fideles appareat Domini miseratio. Eisdem namque diebus, et ipse miser, gladio interemptus, cognovit esse vera quæ sanctus antistes de eo in concilio prædixerat. Facta sunt quidem plurima miracula circa sancti martyris sepulturam antequam venerabile corpus illius ad illustrandas alias partes transferretur.

VI. *Deliberatio principum de corpore martyris Domini glorificantium.*

Defuncto itaque [3] persecutore, cœpit laus et veneratio sancti martyris magis ac magis splendescere. Principis namque palatii, qui persecutoris metu primitus siluerant, tunc apertis vocibus Christum [4] Dominum in martyre suo glorificabant. Sed et de sancti corporis translatione deliberationem habuere. Oportet enim, di-

LECTIONES VARIANTES.

[1] Profanus A. B.
[2] Sed vana C.
[3] Impio persecutore C.
[4] Christum A. B.

cebant, esse dignum [1] illum decentiori loco venerari in terris, cui rex gloriæ præparaverat sedem in cœlestibus [2] tricliniis. In qua deliberatione aderant tres episcopi qui contendebant de corpore sancti martyris; quorum unusquisque, resistentibus [3] aliis, volebat illud sibi vindicare [4].

VII. *Sententia Ansoaldi* [5].

Dicebat enim Ansoaldus [6], Pictavensis episcopus: « Hic in nostra diœcesi natus [7], factus est per baptismi [8] regenerationem nostræ ecclesiæ filius; in qua divinis edoctus mysteriis, archidiaconatus apicem obtinuit; in nostra diœcesi factus est pater monachorum, unde processit ad pontificalem gradum: jus est igitur ut nostra ecclesia sanctum [9] corpus filii quem educavit recipiat. »

VIII. *Qualiter dixerit contra Hermenakarius, successor martyris ipsius.*

Contra Hermenakarius [10], sancti præsulis successor, sic aiebat: « Vestræ ecclesiæ fuit filius, sed [11] edoctum nostræ tradidit: quapropter non est justa ratio ut illum repetatis, quem patrem et rectorem nobis constituistis; quos namque vivus direxit, tueri debet sancti corpus [12]. »

IX. *Quod argumentum protulerit Atrebatensis pontifex Ventianus, in disceptatione tertius.*

His non adquiescens Atrebatensis [13] pontifex, Ventianus [14] nomine, hac utebatur ratiocinatione: « Si æquitatis [15] rem attenditis, nullus vestrum corpus sancti martyris jure sibi vindicare voluerit. Nam quem jure [16] ecclesiæ archidiaconum habuerunt et præsulem, nostra promeruit ut haberet illum et martyrem. In vestris etenim [17] Christi militiam fideliter exercuit, in nostra autem adeptus est

LECTIONES VARIANTES.

1 Et est dignum A. B.
2 Cœlestiis D.
3 Resistentibus volebat D.
4 Vindicare sibi B.
5 Alsoaldi D.
6 Ansoaldus *abest in* C.
7 Diœcesi factus est.
8 Baptismatis A. B.
9 Sancti D.
10 Hermonakarius C. Hermenarius *alius.*
11 *Cod.* C. *addit*: Sed nostræ factus est pastor et episcopus. Vestra illum docuit, sed edoctum.
12 Præsentia sancti corporis C.
13 Arelatensis C. D.
14 Vindicianus A. B.
15 Æquitas C. *Legendum* æquitate.
16 Vestræ A. B.
17 Ecclesiis *addit.*

victoriam certaminis. Sed quid opus est argumentis, ut ipse nobis ostendat quod voluerit. Si enim apud vos inquiescere voluisset [1], nequaquam diœcesim nostram tot miraculis illustraret. Quapropter has contentiones desinite, et alium locum, præter quem ipse elegit sibi, nolite vos quærere. Possumus enim hunc et ornare decentibus ædificiis et instruere convenientibus servitiis. »

X. *Qualiter altercatio a Domino discernitur, dum deducendum corpus Pictavensi episcopo panditur.*

Cum [2] hoc modo altercarentur tres episcopi, nec unus adquiescere vellet alii, statuerunt consulere quid inde placeret divinæ providentiæ. Tres itaque cartulas, suam quisque nomine suo designantes [3], super altari [4] posuerunt, et vacantes orationi habuerunt jejunium unius diei. Die autem sequenti, cum celebrassent missarum solemnia, præceperunt ut unus diaconus ad altare accederet, et de tribus cartulis, quæ sub palla [5] positæ fuerant, unam indiscrete caperet; quæ cujuslibet esset, in illius diœcesi, nil contra dicentibus [6] aliis, sanctum corpus requiesceret. Sed voluntas Domini fuit, ut in manu diaconi veniret cartula Pictavensis episcopi.

XI. *Quod abbas Audulfus transportator corporis sit deputatus.*

Aderat ibi Audulfus abbas, quem sanctus martyr divinis doctrinis instruxerat; is devote petiit ut sibi imponeretur cura de transportatione sancti corporis, quod illius religioni concessum est.

XII. *Quod sit impossibile omnes virtutes martyris stylo comprehendere.*

Nunc [7], si persequi contendimus, immensa miraculorum narratio nobis aperitur. Audientes namque cuncti ex circumjacentibus locis, quod decretum erat levari de sepulchro corpus beati martyris, lætantes undique convenerunt. Viri quidem ac mulieres, pueri, juvenes, debiles et sani, bene valentes et ægroti. Tantam enim gratiam contulerat Dominus suo fideli, ut omnes qui aderant ægroti, in illius elevatione curati, nullus de percepta sanitate invideret alii.

LECTIONES VARIANTES.

1 Nos... noluisset A. B.
2 Dum ergo C.
3 Designans C. B.
4 Altare B.
5 Paula B.
6 Illis aliis C.
7 Nunc persequi contendimus, ut immensa miraculorum narratio à nobis aperiatur B.

Sed his melius puto supersedere, quam singulorum morbos et curationes narrando, tædiositatem inducere [1].

XIII. *De muliere cæca, muta et paralytica sanata.*

Dum [2] igitur ductores sancti corporis pervenissent in Carnotense monasterium [3], in vico [4] Gaudiaco [(a)] vocatum, allata [5] est obviam quædam puella quam ab ineuntibus annis triformis languor invaserat. Erat enim cæca, muta et paralytica. Cui præceptum est ut per illam noctem juxta feretrum sancti martyris vigilaret. Sed circa noctis medium, paulisper oppressa somno, vidit sibi adsistere duos viros vultu, ut ipsa referebat, splendidos [6], qui dicebant illi : « Confide et confortare, puella! nam intercessione beati martyris integram valetudinem adipisceris. » Quæ, statim evigilans, tripartito sanitatis munere cognovit se reformatam. Nam videbat, loquebatur et ambulabat, et glorificabat misericordem Dominum, qui sic operabatur per fidelem suum Leodegarium.

XIV. *De quadam dæmoniaca tacto feretro curata.*

Inde [7], cum in Turonensem pagum evenissent, in villam [(b)] Solemniaco [8] dictam, invenerunt quamdam mulierem per longum tempus a dæmonio fatigatam [9], quæ, dum ad feretrum sancti viri adduceretur, resistebat et clamabat vocibus magnis [10] : « Nolo, inquiebat, ut sanctus Leodegarius quidquam mihi faciat. » Sed parentes illius, vi illam pertrahentes, compulerunt ut manu saltem [11] contingeret sancti corporis feretrum. Quod postquam tetigit, a dæmone libera mansit, et quod prius nitebatur devitare, multum postea cœpit diligere, et continuo [12] volebat assistere : hostem namque timebat, cujus furorem diu [13] passa est [14].

(a) Gaudiaco, *Jouy. Mabillon.*

(b) Soleumiaco, *Sonag.* Mab.

LECTIONES VARIANTES.

1 Tædiositate A. B. D.
2 Ductores cùm B.
3 Monasterium *legendum* territorium?
4 Vicum D.
5 Ablatum est D. Oblatum est obviam D.
6 Splendidissimos B.
7 At cum B.
8 *Al.* Solnaco, Solomnaco B.
9 Fugatam D.
10 Magnis vocibus B.
11 Sal... D. *Nonnullis litteris omissis.*
12 Continue B.
13 Diutius passa B.
14 Fuerat B.

XV. *Quod quædam catenata apparuit inculpabilis, tacto vasculo Margaritæ cœlestis.*

Ilis ita sanatis, urbem venerunt Turonem. Illius civitatis episcopus, nomine Bertus [1], cum clero et laudantibus turbis, honorifice suscepit corpus sancti martyris. Et, dum illud cum suis clericis per civitatis medium deportaret, ecce vincta ferreis catenis trahebatur quædam mulier. Quæ accusata fuerat falsis criminibus, et tunc ad punitionis locum, velut rea, ducebatur. Sed, cum [2] prius vidit feretrum, magnis vocibus cœpit rogare sancti martyris auxilium. « Succurre mihi, inquit, beate martyr Leodegari, quod [3] sine causa ligata sum istis vinculis. Succurre, vir sancte et dilecte Deo, et libera damnatam falso judicio. Cognoscat per te hæc turba populorum quod [4] innocens ducor ad interitum. » Ad has voces catenarum connexione dissoluta, mulier innocens apparuit, et mansit [5] libera.

XVI. *De contracto per invocationem martyris erecto* [6].

Adhuc Turonensis episcopus sanctum corpus comitabatur, et venerunt in quamdam villam Pictaviensi territorio positam, quam pagenses hic *Eurande* [7] nominant [8]. Ibi quidam pauperes, binis sustentatus scabellulis, reptabat ad feretrum sancti martyris. Cui paralysis infirmitas utriusque pedis ministerium abstulerat. Sed invocatio sancti martyris quod infirmitas perdiderat restituit.

Et tactus feretri pellebat semina morbi.

XVII. *De curvitate cujusdam mulieris manuum, sanatæ per martyris meritum.*

Sicut enim ad donum eleemosynæ egenorum multitudo solet concurrere [9], sic ista [10] sanitatis munera sequebatur infirmorum multiplicitas. Et qui sani discedebant ad sanitatis petitionem alios invita-

LECTIONES VARIANTES.

1 *Al.* Robertus.
2 Dum B.
3 Quoniam B.
4 Quoniam B.
5 Remansit B.
5 *Erepto* D.
7 *Al.* Iugrande, Igorande *loc. ignot.*
8 Curande nominant B.
9 Concurrere sole B.
10 Sic juxta B.

bant. Mox namque affuit quædam mulier, cui [1] chiragralis infirmitas ambas manus miserabili modo curvaverat. Digitorum namque summitas palmarum superficiem penetraverat. Sed, postquam eisdem manibus, prout potuit, tetigit feretrum sancti martyris,

Protinus absentem sensit rediisse vigorem [2].

XVIII. *De liquore in via crescentis vini comitibus cœlestis thesauri.*

Sic itaque mirificando [3] pervenerunt ad villam *Extrammis* [4] vocabulo. Illuc Ansoaldus pontifex ministros præmiserat, qui ductoribus sacri corporis pararent [5] servitia. Quos quidem comitabatur copiosus valde populus : pauperes pro alimonia, cæteri pro miraculis quæ fiebant. Sed et ibi non defecit operatio manifestæ divinitatis. Vasa namque, quæ bibendo vacuaverant, sive semiplena reliquerant, sic eadem nocte divinitus sunt repleta, ut redundantia vini flueret per pavimentum cellarii.

XIX. *De sedatione fluctuantis undæ, imposito [6] sancti corporis pignore.*

Unde pervenerunt ad quemdam fluvium *Vincennam* [7] nomine. Quem cum vellent transmigrare, formidabilis procella cœpit undas exagitare. Unde cuncti nautæ perterriti denegabant navigationem ipsius diei. Sed prædictus abbas, cui deducendi sancti corpus cura data fuerat, confidens in sancto martyre, illius corpus navi præcepit imponere. Vix quidem navim solvebat a littore, et ecce mirabili celeritate cessit tempestas. Virtus compescuit undas, et sic absque inquietudinis conturbio [8] pervenerunt ad quoddam monasterium, quod situm in ulteriore ripa venerabatur locorum vicinitas.

XX. *De puero inluminato ex feretri umbraculo.*

Ibi vero, cum illa nocte in honore sancti martyris vigilando celebrarent, affuit quædam peregrina fœmina, quæ cæcum puerum

LECTIONES VARIANTES.

[1] Cirogralis D. Cyragratis B.
[2] Protinus sensit rediisse sanitatem B.
[3] Miserando, mirificando B.
[4] Extranuis B. Interamnis *al. loc. ignoto.*
[5] Præpararent congrua servitia B.
[6] *In posito* D.
[7] Vigennam *al.*
[8] Contubernio B?

longo tempore deploraverat. Quæ confidens de meritis sancti martyris non videntem puerum illius feretro supposuit,

Ducens insomnis, flendo tamen, otia noctis.

Sed omnipotens Deus, qui non denegat opem misericordiæ fideliter petentibus,

Per visum pueri concessit gaudia matri.

XXI. *De resurrectione fœminei capitis, tantum aspectu sancti ponderis.*

Hinc discedentes venerunt ad vicum appellatione vulgi Gallinacum [1]. Ibi cum debitis honoribus obviam fuit Pictaviensis episcopus. Aderat ibidem quædam fœmina, quæ curvitate capitis bestiarum similitudinem præferebat. Diu enim vixit quod cœlum aspicere non potuit; sed acclinis terræ lugebat infelicitatem suæ miseriæ.

Protinus erectæ suscepit gaudia vitæ [2],
Et gaudens superas visum porrexit ad auras.

XXII. *De insperata sanitate paralytici in Pictavensi suburbio Soladari* [3].

Tunc glorificantes benignitatem Salvatoris, qui martyrem suum illustrabat tot ac tantis miraculis, pervenerunt in suburbium civitatis, ad basilicam in qua colebatur beata Radegundis. In cujus atriis multis jam diebus jacebat quidam paralyticus omnium membrorum officio destitutus. Sed, dum corpus sanctum inducerent in ecclesiam, statim prosilivit sanus qui prius jacebat ægrotus.

XXIII. *De paralytico sanato, tacto sanctæ glebulæ operimento.*

Dehinc, cum ad monasterium sancti Hilarii hymnificantes procederent, jacebat alter paralyticus in medio plateæ, cui omnia membra deseruerant ministrare. Hic, dum canentium vocibus cognovit adesse sanctum corpus, cœpit clamando precari ut aliquis eum tangeret de tegumento illius feretri.

LECTIONES VARIANTES.

[1] *Al.* Gelnacum *loc. ignot.*
[2] Formæ B.
[3] *Nihil hactenus occurrit de hac voce et regione urbis Pictaviensis.*

Quo tactu cœpit comitare feretrum,

et vocem suam junxit vocibus laudificantium.

XXIV. *De puella inluminata.*

Post parvum intervallum, adducta est quædam cæca puella ad feretrum,

Quæ merito fidei suscepit dona salutis.

Et dans gratias Deo et sancto martyri in illius monasterio famulatricem sese postea constituit.

XXV. *De semivivo puero, precibus martyris vitæ reddito.*

His ibi sic actis, venerunt ad villam *Geniolum*[1] vocatam[2]. Illuc processerant obviam sancto corpori fratres de monasterio sancti Maxentii. Hoc enim divina providentia disposuerat, ut in illo loco quiesceret corpus sui fidelis, quem prius sanctis moribus et divinis ammonitionibus excoluit. Sed in ea nocte, manente ibi sancto corpore, attulit quædam mulier ægrotum puerum, quem vita pene deseruerat. Illum ponens ante feretrum, sic orare cœpit Christi famulum : « Gloriose martyr Dei, quem nullus frustra petiit, velis, « precor, succurrere mihi matri miseræ, et filium reddas mihi, « quem jam pene mors abstulit. Quod si mihi nunc denegas, cum « illo tristis moriar. » Dum hæc lacrymando proferret, cœpit puer dicere : « Accede huc, cara mater. » Quæ statim appropians

Suscepit sanum quem deplorabat ægrotum.

XXVI. *De monoculo dubitante, et ejus fideli muliere illuminata a martyre.*

Cum inde abeuntes appropiarent monasterio sancti Maxentii, adfuerunt itinere duo pauperes, vir quidam et sua mulier. Erant etenim duo, sed regebantur uno oculo. Quem vir retinens, trahebat post se cæcam mulierem. Sed pro merito fidei Christi benignitas duos addidit. Mulier namque, ut feretrum credens tetigit, utrorumque oculorum lumen recipere meruit. Vir quia dubitavit,

Ut prius advenit[3], monoculus rediit.

LECTIONES VARIANTES.

[1] *Al.* Zezinoialum, Zizolliolum *loc. ignoto.*

[2] Dictam B.

[3] Ut prius venit B.

XXVII. *De puella paralytica convalescente, audito martyris numine.*

Cum tanta clarificatione miraculorum ad sancti Maxentii basilicam pervenerunt. Sed, quia basilica illa [1] comitantibus populis non sufficiebat, venerabile corpus sancti martyris deposuerunt interim in illius atriis. In quibus jacebat puella omnibus membris præter unam manum devigorata. Quæ manus, tertio jam die acto, sanata fuerat, cum prius ad aures puellæ sancti martyris nomen pervenerat.

Sed prius una manus, tunc certa membra levantur.

XXVIII. *De cæca fœmina.*

Femina cæca dehinc veniens, cernendo recessit.

XXIX. *De juvene et puella dæmoniacis, tactu feretri curatis.*

Eo adductus est quidam juvenis cum puella, quos dæmonica pestis fatigabiliter torquebat. Hi sanitatem quærentes circuierant multas regiones; consumpserant opes parentum, de propriis nihil reliquerunt. Quos nullus medicus sanare, nulla vis magna potuit liberare. Sed, cum sunt adducti ad locum sancti martyris,

Contactu feretri dæmonis ira fugit.

XXX. *Quod in loco ubi corpus est conditum, miracula anticipant studium scriptorum.*

Plurima quidem alia miracula per martyrem suum illis diebus ostendit Salvatoris clementia. Nam sub eo temporis spatio, quo in monasterio sancti Maxentii beatum corpus positum requievit, dona salutis quis non gratularetur [2], adipiscens effectum suæ petitionis? Sed eodem tempore, prædictus Ansoaldus pontifex in honore sancti martyris fecit basilicam pulcherrimæ ædificationis, in qua venerabile corpus decenter repositum dignis colitur obsequiis et clarificatur pluribus miraculis. Quæ, licet hic non inserantur, credant

LECTIONES VARIANTES.

[1] Illa basilica B.

[2] Qui non gratularetur A. B. D.

tamen veraciter facta esse. Et ea quæ diximus devotæ fidei audientium suscipiant. Satis est enim ad demonstrandam glorificationem beati martyris quædam dicere, si omnia gesta quæ sunt sibi non valeamus comprehendere. Nunc vero dicamus ea quæ in Gallia videndo didicimus.

XXXI. *De languente et fere desperato filio cujusdam principis, consignato et sanato per oculum martyris.*

In capella Francorum regis habetur unus oculus sancti martyris, quem [1] inter sanctorum reliquias, quæ ibi sunt plurimæ, venerantur cuncti devotissima celebratione, et ex multis partibus venientes ægroti restituuntur, operante Deo, in pristinam incolumitatem [2]. Ante biennium autem quam hæc scriberem, filius cujusdam principis, Odonis nomine, correptus est valida ægritudine. Sic enim illo morbo, quem Galli *viriolam* vocant, omnino fuit pervasus, ut nec ipse alicujus membri motionem ageret, nec ministrantium contrectationem admitteret. Ad quem sanandum multis ex partibus plures medici convenerunt : sed peritia illorum artis nullam opem puero conferre potuit. Augmentabatur etenim magis ac magis morbida pestis, et omnino claudebat oculos pueri languentis. Nil igitur jam promittentibus medicis, cum jam desperarent parentes de salute filii, adfuit quidam clericus, qui ad eumdem principem ferebat de parte regis quamdam legationem. Is mœrenti principi persuasit ut quæreret auxilium sancti Leodegarii, et, si posset, a rege impetraret ut oculum sancti martyris vellet sibi mittere : « per illius tactum, dixit, ad integram sanitatem posse redire puerum. » Statim pater, salutis filii cupidus, legatos misit ad regem, qui, sicut clericus monuerat, illum intercederent. Quibus reversis, consignatus est puer cum oculo sancti martyris, et statim post signaculum, tanquam redeuntibus squammis, cœpit oculos aperire, et, quod

LECTIONES VARIANTES.

[1] Qui inter D.

[2] Pristine incolumitati D.

diu non poterat, in alterum latus sine auxilio administrantis sese convertit. Die vero altera omnium membrorum cum incolumitate suscepit officium.

XXXII. *De cujusdam obscurato oculo maxima oblæsione, illuminato autem ex prædicto lumine.*

Die vero quadam, dum prædictus rex ageret venationem, accidit ut unum ex militibus currentem per sylvam inconsultus ramus quidam sic oculo reverberaret, ut in eodem oculo pars illius remaneret. Quæ res magnam contristationem regi et principibus attulit. Erat enim ipse miles valde nobilis, et percussio videbatur omnibus modis insanabilis. Cum autem die altera reverterentur de venatione, jussit rex ipsi militi ut illum oculum, cujus penitus videbatur amisisse officium, consignaret oculo sancti LEODEGARII. Quod cum sacerdos quidam peregisset, statim, dolore fugato, rediit lumen cum sanitate in vulnerato oculo.

XXXIII. *De semiviva matrona, cum eodem oculo signata et curata.*

Erat in Aurelianensi civitate quædam nobilis matrona, cujus caput morsu cujusdam vermiculi, quem araneam dicimus, mirabiliter tumuerat. Cujus tumoris immanitas [1] visum et auditum penitus illi abstulerat. Huic autem cum nulla medicinæ species valeret succurrere, cœpit auxilium sancti Leodegarii implorare. Orabat enim multis precibus, ut oculo sancti martyris consignaretur. Quod cum fieret, sine mora tumor ille abiit, et pristinæ formæ decor rediit.

XXXIV. *De muliere contracta, ad intuitum sancti capitis erecta.*

Est quidam locus, in finibus Alsatiæ et Vosagi situs, MORBACH [2] dictus, ubi collocavit Dominus sancti [3] martyris caput, fertile virtutibus, quasi in umbilico terræ ipsius, scilicet cœlestem gemmu-

LECTIONES VARIANTES.

[1] Humanitas D.
[2] Murbach.
[3] Leodegarii *addit.* C.

lam includens in auream concham. Nam pinguissimi colles, vinifera latera amplificantes [1], efficient florigeram vallem, ceu paradisum æmulantem et baccheo sanguine habundantem. In summitate vallis ipsius, in locis sylvestribus *Congregatio peregrinorum* excubat super caput pretiosum. Est etenim ibi consuetudo ex tempore antiquo, ut in Rogationibus, quas invenit sanctus Mamertus, Vigennensis [2] episcopus, videlicet in vigilia Ascensionis dominicæ, extrahantur de latibulis omnes reliquiæ, et deportentur ad supra dictam vallem, in speciosam planitiem. Moderno itaque tempore, scilicet sub Ebherardo, ipsorum Peregrinorum abbate, qui ipsius martyris vitam prælucide jussit enucleare, cum hæc processio multisonis laudibus impleretur devotius, inter amœnitatem reliquiarum præerat advectum [3] militis Christi caput præclarum; et de diversis monasteriis et adjacentibus villulis cum suis reliquiis aderant multitudo innumerabilis. At Dominus, quasi imperator sapientissimus, merita sui signiferi inter commilitones extollendo glorificare volens, ad hoc opportunum elegit sibi locum. Nam sanctissimo capite maturius [4], quam advenissent cæterorum sanctorum corpora, advecto, aderat in turbis miserabilis fœmina, cui nulla servierant corporis instrumenta, nisi tantum oculi et lingua; quæ, dum stimulata ex necessitate corporis, ad devotionem cordis imploraret meritum sancti militis, dicto citius, ad desperata loca ossibus redeuntibus, auditus est ab omnibus quasi arentium virgularum crepitus. Tunc scilicet, cum Conditor humanam formam propter electi sui Leodegarii memoriam ita demum ungue tenus perfecisset, quasi protinus imperfecti operis oblitus fuisset. Audito itaque et viso tam manifesto miraculo, facta est ab omnibus cum crucibus et reliquiis concursio innumerabilis, et ibi miles Christi præclarus, inventus est speciali munere sui regis coronatus.

His possumus plura non solum audita, verum etiam innectere visa. Sed est cavendum ne lectorem vel auditorem efficiamus tædiosum, quia non est temporaneus sermo docentis, cum secretum non potest abscondi in visceribus discentis, dum deest ros Spiritus sancti irrigantis. Insuper est aspiciendum ut qui benevolus,

LECTIONES VARIANTES.

[1] Applicantes.
[2] Viennensis.
[3] Adductum C.
[4] Maturius sanctissimo D

attentus et docilis effectus in primis, hunc non retrahat turgentis scripturæ execrabilissimus... [1], quo modo non est in veteri lege acceptabilis victima, quæ offertur sine causa. Sed, dum his virtutibus miraculorum ad meliora provocantur mentes bonorum, radicitus destruendæ sunt garrulitates malorum, qui, dum insensati piorum vitam æstimant insaniam, mirantur tamen in ultimo, quoniam sunt in filiorum Dei numero. Si qui sunt tales, idcirco, invidiæ tumentes, quod alios vident his virtutibus abundare, quibus se dolent egere, et, si contra præ lictum martyrem expavent se erigere [2], nos tamen conantur [3] apostolicis verbis ferire, dicentes : signa data esse infidelibus, non fidelibus; his respondere debemus quod multum dissimiles habeantur qui dant et quibus dantur. Nam, dum aliquem debilem curatione [4] conspicimus indigere, sicut modo legimus de muliere, si ex caritatis visceribus [5] dilectionem proximi habuerimus, et ejus infirmitati compassi fuerimus, cum de nostris actibus adeo præsumere non audemus, implorantes [6] pro eo alicujus patrocinium nobis associamus. Et, dum per ipsius sancti meritum et nostram fidem debilis recepit sanitatem, nobis nullo modo erit pro signo, si ad memoriam revocamus, quod discipulos docuit Dominus, quia si quis [7] dixerit huic monti : *Tollere et mittere in mare, et non hæsitaverit in corde, sed crediderit quodcumque dixerit, fiet ei*, dum fidei sanctæ nihil sit impossibile.

Si alicui narrantur hæc fideli, obstupescens dicet talia impossibilia haberi, et penitus non debere credi. Et ita fit, ut quæ Conditor naturæ extra naturam propter fideles suos operatur, hæc infidelibus ad signa dentur, ut aut redeant ad conversionem, vel, si hoc nolunt, saltem non habeant excusationem, patremfamilias nescientes, quia nemo nos conduxit, dicentes [8]... Nam et ipse Apostolus, quando dixit *signa data esse infidelibus*, locutus est secundum hoc quod ille prædicavit tempus, quia miracula, quæ tunc facta sunt ad infidelium vocationem, ea sufficiuntur modo, per credentium fidei soliditatem; et qui nescit tempora et vim verborum, præ

LECTIONES VARIANTES.

[1] Execrabilissimus — *textu deficiente, an legendum :* execrabilis finis?
[2] Eligere D.
[3] Conamur D.
[4] Curationem D.
[5] Viscerimus D,
[6] Implorante D. *nonne* imploranti?
[7] Quia quis si D.
[8] Dicens... *Hiulcus hic videtur textus, nec sat liquet undenam suppleatur.*

stultitia cordis nescit, putans se aliquid esse, cum nihil sit; hæresim nitītur seminare. Si qui sunt hujusce modi, sive etiam aliis delictorum maculis infecti, nos per intercessionem sancti martyris, reducat Dominus ad viam veritatis, qui unicum Filium suum dedit pro nostris peccatis, cujus regnum et imperium venerantur sempiternum, quidquid est cœlestium, terrestrium et infernorum, per omnia sæcula sæculorum. Amen.



CORRIGENDA ET NOTANDA.

Note 1. Quelques feuilles de cet ouvrage ayant été imprimées en l'absence de l'auteur, il s'y est glissé plusieurs fautes que nous croyons devoir scrupuleusement indiquer, et en même temps nous signalerons quelques rectifications plus notables.

Note 2. Introduction, p. 11. Nous avons été induit en erreur par le récit de plusieurs voyageurs graves, entre autres de M. Raoul Rochette, et par un rapport officiel de M. Achille Jubinal, publié dans le *Journal de l'Instruction publique*, sur les peintures du pont de Lucerne, dont il est question p. 11 de l'Introduction, et plus loin p. 405. Ayant visité nous-même ces galeries, au lieu d'une série de peintures renfermant les principaux traits de la légende de saint Léger et de saint Maurice, comme on l'affirmait, nous n'avons trouvé qu'*un seul tableau* faisant allusion au patronage de saint Léger, placé à l'entrée du *Kappel-Brücke*, près *la Tour des archives*.

P. XXXII, l. 21, 502, *lisez* 592. — P. XLII, *not.* 12, *niceiii*, lisez *niceti*. — P. LIII, l. 4, consacrées *lisez* consacrés. — Ibid., l. 6, distinct, *lisez* distincts. — P. LIV, l. 6, 7, leur a faite..., leur serait..., *lisez* lui a faite... lui serait... — Ibid., not., l. 3, οἱ κατὰ, *lisez* νοὶ κατὰ. — Ibid., l. 7, αὐτοὺς, *lisez* αὐτοὶς. — P. LXIII, l. 9, 10, à leur, *lisez* leur. — P. LXXIII, n. 2, Stivage, *lisez* Etival. — L. 2, *après* Görres, lisez *Die christl. Mystik, erst. Band, zweit. Buch, n.* 11, p. 292-293.

P. 5, n. 2, l. 3, Hlerm, *lisez* Herm. — P. 6, *not.* 3, l. 3, *Noviens*, lisez *Novient*. — Ibid., n. 4, Pecquiny, *lisez* Bréquigny. — P. 22, l. 6, de la reine; Ultrogothe, *lisez* de la reine Ultrogothe. — P. 35, l. 8, après la ruine, *ajoutez :* de ce prince. — P. 38, n. 1, l. 2, salute suo *lisez* salute sua. — P. 41, l. 17, Anstrustions, *lisez* Antrustions. — P. 69, l. 15, a valu, *lisez* ont valu. — P. 77, *not.* 2, l. chesnœus, *lisez* chesnius. — P. 81, ligne 25, surtout qui, *lisez* surtout en qui. — P. 85, l. 18, le précipiter, *lisez* se précipiter. — P. 105, *not.* 1. l. 6, pour la mort, *lisez* à la mort. — P. 115, l. 15. Clodufel, *lisez* Clodulfe. — P. 141, l. 5, Moustier, *lisez* Montier.

Note 3. P. 150, l. 9. En parlant de l'anonyme de Murbach, nous n'avions point encore rencontré le Ms. de Strasbourg, et nous supposions, avec Mabillon et les Bollandistes, que cet auteur était du VIII[e] ou du IX[e] siècle. Nous avons prévenu de cette erreur dans l'avant-propos.

P. 152. l. 23, opposèrent, *lisez* opposent. — Ib. l. 24, vinrent, *lisez* viennent. — P. 156, l. 35, Sacrovis, *lisez* Sacrovir. — 160, l. 22, pourrait, *lisez* pou-

vait. — P. 162, *not.* du XI[e] siècle, *lisez* du XII[e] siècle. — P. 170, *not.* 5, *ajoutez :* Mansi a complété cette série de canons épars par un nouveau fragment inédit. V. p. 448. — P. 172, l. 5, de fidèles, *lisez* des fidèles. *Ibid.*, l. 15, accompagnés, *lisez* accompagnées. — P. 174, Calcédoine, *lisez* Chalcédoine. — P. 214, l. 24, Salvas, *lisez* Salvar. — *Ibid.*, l. 28, on s'élève sur le mont, *lisez* où s'élève le mont. — *Ibid.* l. 30, pendent, *lisez* pendirent. — P. 127, l. 17, Batharius, *lisez* Bercharius. — P. 222, *not.* 1, l. 4, nota, *lisez* nate. — P. 228, l. 28, 785, *lisez* 735. — P. 225, l. 15, perd, *lisez* perde. — P. 275, l. 10, par l'un que, *lisez* par l'un et l'autre que. — P. 278, l. 13, s'en soit, *lisez* ne s'en soit. — P. 298, l. 22 Montiers-Render, *lisez* Montier-en-der. — P. 306, *not.* 2, après : en 725, *lisez*, sous le nom de Chilpéric II, *et effacez le reste.* — P. 307, l. 3, metuens, *lisez* metens. — P. 335, l. 25, qui avait pu, *lisez* qu'avait pu. — P. 344, *not.*, l. 3, *Enessionis*, lisez *Suessionis.* — P. 355, l. 25, rangés les premiers, *lisez* rangées les premières. — P. 391, l. 2, ne demeurent, *lisez* ne demeurassent. — P. 397, l. 13, Saring, *lisez* Sarcing. — P. 405, l. 24, Eltenheim, *lisez* Ettenheim. — *Ib.*, *not.*, l. 10, Niedesmienster, *lisez* Nieder-münster. — P. 404, l. 1, Schwartz alh, *lisez* Schwartzach. — *Ibid.*, l. 20, Reitsenau, *lisez* Reichnau. — P. 406, l. 16, croissaient, *lisez* croisaient. — *Ibid.*, alla pendant, *lisez* alla croissant pendant.

Note 4. — P. 408, l. 20 et suiv. Il importe, pour plus amples détails, sur ce tombeau et cette inscription, de recourir à la notice placée aux Miscellanea, p. 424-426, et de lire ainsi, p. 425, l. 20, la traduction du second vers :

« *Or voici qu'au lieu dit Ebreuil sont ses ossements,* »

P. 421, l. 5, *frugella*, lisez *flagella.* — P. 423, l. 26, Pitavico normand, *lisez* Pictavo-normand. — P. 430, *not.* 2, sempiterna, *lisez* sempiterne. — P. 434, l. 30, præsto, *lisez* præsta. — P. 435, l. 6, martyria, *lisez* mysteria. — P. 446, l. 8, externearum, *lisez* externarum. — P. 448, l. 24, prolixione, *lisez* prolixiore. — P. 454, *not.* l. 21, præfatur, *lisez* præfatus. — P. 458, l. 18, 19, suborilescens, *lisez* suboriens. — P. 465, v. 23, teneras, *lisez* teneros. — P. 35, Raucisonas, rectos, *lisez* Raucisonos, recto. — P. 467, v. 80, ora de hice libens, ego, *lisez* ora dehisce, libens ego. — P. 464, v. 129, blanda, *lisez* blando. — Ibid., v. 134, flammas, sed ad, *lisez* flammas, et ad. — P. 470, v. 173, committens, *lisez* committens. — V. 178, quemque, *lisez* quæque. — P. 494, l. 7, *peragta*, lisez *peracta.*

TABLE DES MATIÈRES.

Dédicace à Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque d'Autun. v
Avant-propos. — Indication des sources. IX-XV
Introduction. I-CXXI

HISTOIRE DE SAINT LÉGER.

CHAPITRE I. — Famille de saint Léger. 1
— II. — Saint Léger *recommandé* à Clotaire II. 10
— III. — Saint Léger à l'école du Palais. 24
— IV. — Saint Léger à Poitiers. 44
— V. — L'évêque Diddo et les Pepins. 67
— VI. — Saint Léger moine et abbé de Saint-Maixent. 89
— VII. — Saint Léger recteur du Palais, chef de la chapelle Mérovingienne. 111
— VIII. — Saint Léger et le conseil des évêques gouvernant la France sous la régence de Bathilde. 130
— IX. — Saint Léger évêque d'Autun. 148
— X. — Saint Léger assemble un concile à Autun vers l'an 661. 169
— XI. — Saint Léger en son administration de l'Église d'Autun. 188
— XII. — Saint Léger défenseur et administrateur de la cité d'Autun. 209
— XIII. — Des saints de la famille de saint Léger. 226
— XIV. — De la part que saint Léger prend aux affaires publiques pendant son épiscopat. 244
XV. — Saint Léger recteur du palais et ministre de Childéric II. 257

Chapitre XVI. — Saint Léger et Childéric célèbrent ensemble la Semaine-Sainte à Autun en 675. 279
— XVII. — Séjour de saint Léger à Luxeuil. 294
— XVIII. — Nouvelle tyrannie d'Ébroïn. 310
— XIX. — Saint Léger assiégé à Autun, captif et privé des yeux, est emmené en Champagne. 322
— XX. — De la tyrannie d'Ébroïn, qui tourmente de nouveau saint Léger et fait lapider saint Warein, son frère. 332
— XXI. — De la lettre de saint Léger à sa mère Sigrade, et son testament. 341
— XXII. — Du concile de Marly-le-Roi, où sont condamnés les complices d'Ébroïn et les persécuteurs de saint Léger. 353
— XXIII. — Consommation du martyre de saint Léger. 364
— XXIV. — Translation du corps de saint Léger à Saint-Maixent. 384
— XXV. — Gloire posthume de saint Léger. 400

MISCELLANEA.

Avertissement. 419
I. Tableaux généalogiques de la famille de saint Léger et du duc Athalric. 420
II. Bas-reliefs de Hohembourg, au mont Sainte-Odile. *Ib.*
III. Eglise et crypte de Saint-Maixent, église et tombeau de saint Léger. 422

ANALECTA.

I. ANALECTA LITURGICA.

I. Missa sancti Leudegarii martyris. 429
II. Prosa de sancto Leodegario. 431
III. Præfatio, Orationes variæ, responsorium de sancto Leodegario. 434
IV. Des reliques de saint Léger à Lucerne. 435
V. Des reliques de saint Léger à Autun. 436
VI. Des reliques de saint Léger à Saint-Maixent. 437
VII. Des reliques de saint Léger à l'abbaye de Maymac, en Limousin. 438
VIII. Des reliques de saint Léger à Ébreuil. 439
IX. Des reliques de saint Léger au diocèse d'Arras. 440
X. Des reliques de saint Wareiu à Vergy. 441
XI. Fête de l'Apparition de saint Léger. 443



II. ANALECTA HISTORICA.

I. Canones aliquot synodi à S. Leodegario celebratæ. 445
II. Epistola consolatoria, quam S. Leodegarius, episcopus Heduorum, post obitum germani sui Gaireni, post amissos oculos et labia incisa, direxit ad genitricem suam, Suessionis, in cœnobio Puellarum. 449
III. Testamentum S. Leodegarii (texte des Bollandistes et de Brequigny, avec une version française du seizième siècle). 453
Idem (texte d'Aubert Lemire). *Ib.*
IV. Sermo ad Francorum regem. 457
V. Vita metrica S. Leodegarii episcopi et martyris nunc primum edita ex cod. Sangall. 464
VI. Fragmentum vitæ et passionis sancti Leodegarii episcopi Augustodunensis et martyris, ex cod. Moissiac. 504
VII. Cérémonial pour la réception de l'évêque d'Autun, à sa prise de possession, au douzième siècle. *Ib.*

III. ANALECTA MURBACENSIA.

PARS PRIMA. — LITURGICA.

I° Monumenta sæculi XII. 506
II° Monumenta sæculi XIII. 512
III° Monumenta sæculi XIV. *Ib.*
IV° Monumenta sæculi XV. 519

PARS SECUNDA. — HISTORICA.

Vita sancti Leodegarii, auctore Frulando, Murbacensi monacho, sæc. XI; nunc primum edita. 525
Procemium. *Ib.*
Liber primus cum Prologo. 527
Liber secundus, de miraculis sancti Leodegarii. 553
Corrigenda et notanda. 569

FIN DE LA TABLE.



